

Sous

la direction de

Pascal Boniface

Atlas

des relations
internationales



HATIER

Dirigé par Pascal Boniface, **L'IRIS** est un centre de recherche universitaire spécialisé dans les questions stratégiques et les relations internationales. Ses activités sont très diversifiées.

■ La recherche scientifique

L'IRIS compte actuellement une trentaine de personnes, collaborateurs permanents ou occasionnels, spécialistes de l'ensemble des zones géographiques ou des grands sujets stratégiques, qui publient régulièrement dans les revues et ouvrages spécialisés.

■ Les publications

- *L'Année stratégique* analyse, chaque année, région par région, tous les grands événements politiques, diplomatiques, économiques et militaires.

- La revue trimestrielle *Relations Internationales et Stratégiques*, créée en 1991, poursuit un objectif à la fois pédagogique et de débat intellectuel sur les questions internationales.

■ La formation

Placé sous la responsabilité de Pascal Boniface, le DESS Études Stratégiques à l'Université Paris XIII de Villetaneuse est un diplôme de 3^e cycle universitaire.

■ Les conférences et colloques

L'IRIS a mis en place les Conférences Stratégiques Annuelles, grand rendez-vous international et stratégique réunissant des décideurs politiques, économiques et militaires, français et étrangers.

L'IRIS organise par ailleurs chaque année plusieurs colloques ouverts au public où s'expriment experts, responsables politiques, industriels, membres de la haute fonction publique et personnels des corps consulaires.

Michel Bélanger

ATLAS **DES RELATIONS** **INTERNATIONALES**

SOUS LA DIRECTION DE PASCAL BONIFACE

Table d'illustrations

*Pages 73 et 75 (carte du haut) : RAMSES 96 et 97, publiés par les Éditions Dunod,
pour l'Institut français des relations internationales sous la direction de Pierre Jacquet et de Thierry de Montbrial.*

CRÉATION DE COUVERTURE ET DE MAQUETTE : **MARC HENRY**

MISE EN PAGE : **GRAPHISMES**

© Hatier - Paris, Septembre 1997.

ISBN 2 218 71430-2

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation préalable est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf.: loi du 11 mars 1957, alinéas 2 et 3 de l'article 41. Une représentation ou reproduction sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris) constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

> CONCEPTION ET DIRECTION DE L'OUVRAGE : **PASCAL BONIFACE**

COORDINATION : **MARC GERMANANGUE**

CARTOGRAPHIE : **ROBERTO GIMENO** ET **PATRICE MITRANO**

AVEC LA COLLABORATION DE : **JANNY PANTERN**

STAGIAIRES CARTOGRAPHIE : **PHILIPPE COPINSCHI** ET **ROBERT-OLIVIER PHILIPPOT**

ESPACE MONDIAL

PERSPECTIVES HISTORIQUES

10

L'ordre européen et mondial des XVIII ^e et XIX ^e siècles	10
<i>Marc Nouschi</i>	
L'ordre mondial à la veille de la Première Guerre mondiale	12
<i>Marc Nouschi</i>	
La colonisation et le partage du monde	14
<i>Marc Nouschi</i>	
L'ordre mondial après la Première Guerre mondiale	16
<i>Marc Nouschi</i>	
L'ordre mondial en 1945	18
<i>Pascal Boniface</i>	
La division de l'Europe	20
<i>Pascal Boniface</i>	
Guerre froide et détente	22
<i>Pascal Boniface</i>	
La décolonisation	24
<i>Marc Nouschi</i>	
L'émergence du tiers-monde	26
<i>Marc Nouschi</i>	
L'effondrement de l'empire soviétique	28
<i>Pascal Boniface</i>	
La situation stratégique en 1989	30
<i>Pascal Boniface</i>	
Le mythe du nouvel ordre mondial	32
<i>Pascal Boniface</i>	

LES ACTEURS DES RELATIONS INTERNATIONALES

34

Les États	34
<i>Jean-Marc Sorel</i>	
L'Organisation des Nations unies	36
<i>Thierry Tardy</i>	
Les organisations intergouvernementales (OIG)	38
<i>Jean-Marc Sorel</i>	
Les organisations non gouvernementales (ONG)	40
<i>Jean-Marc Sorel</i>	

LES FORCES TRANSNATIONALES

42

La mondialisation	42
<i>Marc Germanangue</i>	
Les <i>Terrae incognitae</i> ou zones grises	44
<i>Jean-Christophe Rufin</i>	
Le commerce international	46
<i>Marc Germanangue</i>	
Les mouvements migratoires	48
<i>Marc Germanangue</i>	
Les diasporas	51
<i>François Thual et Marc Germanangue</i>	

Le trafic international de la drogue	52
<i>Alain Labrousse</i>	
Le terrorisme	54
<i>Bertrand Gallet</i>	
Les droits de l'Homme	56
<i>Olivier de Frouville</i>	
L'environnement	58
<i>Marc Germanangue</i>	
Les espaces culturels	60
<i>Jean-Jacques Kourliandsky</i>	
La géopolitique des religions	62
<i>François Thual</i>	

LES FACTEURS DE PUISSANCE

64

L'ère nucléaire	64
<i>Pascal Boniface</i>	
Les ventes d'armes	66
<i>Jean-Pierre Maulny</i>	
Les armes chimiques et bactériologiques	68
<i>Camille Grand</i>	
La maîtrise de l'espace	70
<i>Michel Pene</i>	
Les forces démographiques	72
<i>Marc Germanangue</i>	
Les forces économiques	74
<i>Philippe Thiard et Marc Germanangue</i>	
Matières premières et enjeux internationaux	76
<i>Philippe Thiard</i>	

CRISES ET GUERRES

78

Division de l'Allemagne et crises de Berlin	78
<i>Alain Carton</i>	
La guerre de Corée	79
<i>Pascal Boniface</i>	
La guerre de Suez	80
<i>Pascal Boniface</i>	
La crise de Cuba	81
<i>Pascal Boniface</i>	
Les guerres d'Indochine et du Vietnam	82
<i>Marc Germanangue</i>	
La guerre d'Afghanistan	83
<i>Marc Germanangue</i>	
La guerre du Golfe	84
<i>Pascal Boniface et Marc Germanangue</i>	
Les conflits yougoslaves	86
<i>Thierry Tardy</i>	

AIRES RÉGIONALES

L'EUROPE 90

La France	90
<i>Pascal Boniface</i>	
L'Allemagne	92
<i>Alain Carton</i>	
Le Royaume-Uni	94
<i>Alain Carton et Marc Germanangue</i>	
La péninsule ibérique	96
<i>Jean-Jacques Kourliandsky</i>	
L'Italie	98
<i>Marc Germanangue</i>	
L'Europe du Nord	100
<i>Alain Carton et Marc Germanangue</i>	
Les neutres en Europe	101
<i>Jean-François Gribinski</i>	
Les Balkans	102
<i>Cedomir Nestorovic et Thierry Tardy</i>	
L'Europe centrale et orientale	104
<i>Camille Grand</i>	
De l'URSS à la CEI	107
<i>Camille Grand</i>	
La construction européenne	110
<i>Marc Germanangue</i>	
Les évolutions de l'architecture européenne de sécurité	112
<i>Marc Germanangue</i>	

LES AMÉRIQUES 114

L'Amérique du Nord	114
<i>Alain Carton et Marc Germanangue</i>	
Les Caraïbes	118
<i>Hubert Gourdon</i>	
L'Amérique centrale	120
<i>Jean-Jacques Kourliandsky</i>	
L'Amérique andine,	122
<i>Jean-Jacques Kourliandsky</i>	
Le cône Sud	124
<i>Jean-Jacques Kourliandsky</i>	

PROCHE-ORIENT ET MONDE ARABE MUSULMAN 126

Les conflits israélo-arabes	126
<i>Didier Billon</i>	
Le Maghreb	130
<i>Jean Savoye</i>	
Le monde nilotique	132
<i>Marc Lavergne</i>	

Le Machrek	134
<i>Marc Lavergne</i>	
La péninsule arabe	136
<i>Marc Lavergne</i>	
La Turquie	138
<i>Didier Billon</i>	

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE 140

L'Afrique du Sud et les États voisins	140
<i>Claude Wauthier et Jean Savoye</i>	
L'Afrique australe	142
<i>Thomas Weiss</i>	
La corne de l'Afrique	144
<i>Gérard Prunier et Jean Savoye</i>	
L'Afrique occidentale	145
<i>Gabriel Arnaud et Jean Savoye</i>	
L'Afrique centrale	146
<i>Guy Labertit et Jean Savoye</i>	
L'Afrique des Grands Lacs	147
<i>Jean Savoye</i>	

L'ASIE 148

Le sous-continent indien	148
<i>Houdinot</i>	
La Chine	152
<i>Jean-Louis Margolin</i>	
L'Asie du Sud-Est	156
<i>Christian Lechervy</i>	
Le Japon	160
<i>Pascal Boniface</i>	
La Corée	162
<i>Franck Emmanuel Caillaud</i>	

LES ESPACES MARITIMES 164

Le bassin méditerranéen	164
<i>Pascal Boniface</i>	
L'Atlantique	166
<i>Marc Germanangue</i>	
L'océan Indien	168
<i>Michel Drain</i>	
Le Pacifique	170
<i>François Thuail</i>	
Les régions polaires	172
<i>Michel Pene</i>	

Représentations cartographiques



Comme instrument privilégié du géographe, la carte a été, notamment depuis « le péché originel » de la géopolitique allemande, relativement négligée, en particulier en France, par les spécialistes des relations internationales. La cartographie connaît aujourd'hui un indéniable regain, qui coïncide avec un besoin de compréhension et de représentation d'un monde redevenu complexe depuis la fin de la guerre froide.

Le recours aux cartes exige cependant prudence et attention. Comme les textes, les cartes peuvent « mentir ». Une carte peut être considérée comme efficace et utile quand la perception de tous ses éléments est claire, la compréhension rapide, la mémorisation aisée.

Dans les relations internationales, en dehors des cartes simples qui situent États, frontières, capitales, villes et certains accidents géographiques, il est possible de considérer deux grands ensembles : des cartes quantitatives et des cartes qualitatives.

Les cartes quantitatives

Elles représentent des données statistiques et c'est la nature des données (quantités absolues ou relatives) qui détermine la carte. Les quantités absolues donnent lieu à des cartes par points de surface proportionnelle à ces quantités : la variation de taille est, en effet, celle qui exprime le mieux la relation de proportionnalité entre ces quantités (voir la représentation des villes en Afrique australe sur la carte page 143).

Les quantités relatives (pourcentages, taux,...) sont discrétisées en quatre ou cinq classes de quantités et chaque classe est représentée par une plage de couleur. Ces couleurs transcrivent la relation d'ordre existant entre les données ; pour cette raison elles appartiennent à une même gamme et sont ordonnées de la plus claire à la plus foncée : l'ordre visuel doit correspondre à l'ordre numérique (voir la représentation de la population hispano-américaine sur la carte page 115).

Les cartes qualitatives

Ces cartes sont plus complexes. Elles expriment des phénomènes en implantation ponctuelle, linéaire (parcours, flux, réseaux,...) ou zonale (phénomènes concernant des espaces régionaux, nationaux,...). La carte « Ressources et échanges des pays du Maghreb » (page 131) illustre bien ce type de superposition.

La plupart des cartes de cet atlas présentent des superpositions relativement complexes de données quantitatives et qualitatives. Les différents éléments de la carte doivent être perçus de manière autonome. Les propriétés des variations de taille, valeur, grain, couleur, orientation et forme des signes utilisés permettront de hiérarchiser les informations ou de créer des regroupements de phénomènes de nature semblable.

Les projections cartographiques

L'utilisation de l'informatique et de technologies de plus en plus sophistiquées ne résout pas le problème de l'exactitude des cartes. Un des problèmes les plus importants demeure celui de la projection utilisée.

Parce que la Terre est une sphère, il est impossible de la représenter sur un plan en respectant strictement les distances, les superficies et les angles. Le choix d'une projection s'impose donc au cartographe qui doit utiliser celle qui est la plus adaptée à l'information représentée et cela tout particulièrement dans le domaine des relations internationales.

Parmi les grands systèmes de projection, celle de Mercator est sans doute la plus courante : les méridiens et parallèles se coupent à angle droit, ce qui a comme conséquence une déformation qui s'accroît de manière extrême au fur et à mesure que l'on se rapproche des pôles. Elle donne notamment au Groenland une taille démesurée. Néanmoins, la faible déformation des angles, la possibilité de placer le continent américain au centre de la carte, ou de représenter avec une faible déformation les surfaces situées entre les 45° nord et sud rend cette projection utile dans beaucoup de cas. La projection de Peters, en revanche, respecte bien les surfaces mais déforme les distances.

Une autre projection est particulièrement intéressante : celle de J. Bertin. Elle établit un équilibre entre les déformations d'angle et de surface, fait coïncider les faibles déformations avec les zones continentales et montre la proximité du continent américain avec l'Asie.

Il existe de nombreuses autres projections. La projection polaire, par exemple, qui crée des déformations de plus en plus importantes à mesure que l'on s'éloigne du centre de la carte.

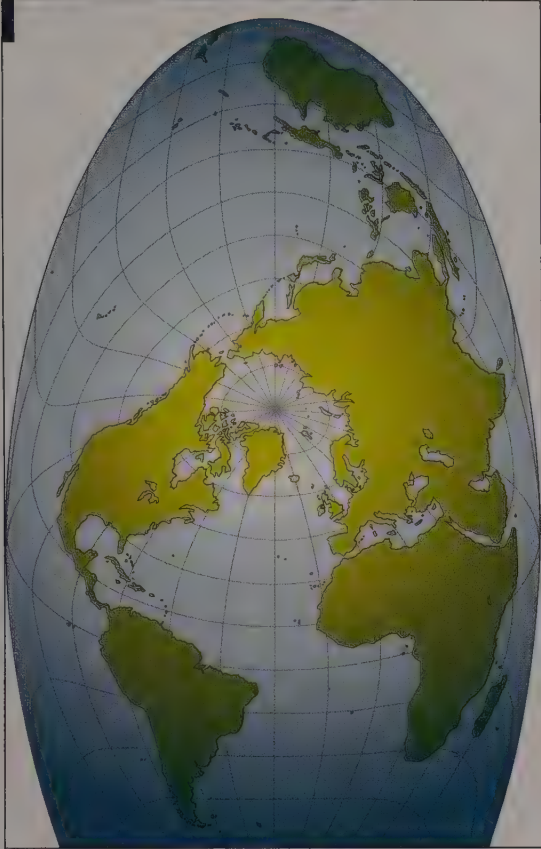
La projection utilisée doit s'adapter à l'information représentée. Actuellement, on essaie de remplacer une projection traditionnelle du monde par des représentations diverses, même si elles sont parfois déroutantes. Elles s'adaptent mieux à une nouvelle conception de l'espace mondial.

L'objectivité d'une carte est illusoire

À partir des mêmes informations on peut construire des cartes différentes, véhiculant des idées différentes selon l'utilisation que l'on fait des procédés établis par la sémiologie graphique. Le choix des informations cartographiées, celui de la projection (et de ses déformations) peuvent se révéler contestables. L'utilisation des symboles, des couleurs (neutres ou agressives) peut être tendancieuse.

La carte n'est qu'un outil, de recherche ou de communication, mais elle contribue à créer des représentations mentales du monde et dans ce sens la responsabilité du cartographe est considérable. Aussi la lecture des cartes doit-elle rester critique et leur utilisation prudente.

Projection « Atlantis »

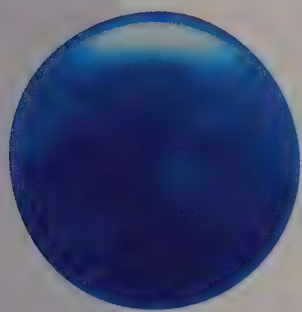


Projection « Bertin »



Projection « Mercator »





ESPACE MONDIAL



L'ordre européen et mondial

> des XVIII^e et XIX^e siècles

Du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle, le nombre de grandes puissances capables d'exercer une influence sur l'ordre mondial croît très lentement : à la France, l'Angleterre, la Prusse, la Russie et l'Autriche s'ajoutent l'Italie à partir de 1861, les États-Unis et le Japon peu après 1890. L'Espagne, le Portugal et l'Empire ottoman connaissent un déclin inexorable. Aux «villes-mondes» (Gênes, Venise, Amsterdam, Londres) qui structuraient l'économie mondiale, succède la domination britannique à travers une «économie-monde», capable de conjuguer essor commercial, progrès agricoles et assimilation des facteurs favorables à la révolution industrielle.

L'ordre mondial est européen

Durant ces deux siècles, l'ordre mondial se dessine dans le triangle déterminé par Londres, Paris et une ville de l'Europe centrale, tour à tour Vienne, Berlin et plus rarement Saint-Petersbourg. Pourtant, l'Europe ne dispose pas d'une supériorité géographique et démographique incontestable : vers 1750, la moitié de l'humanité vit en Asie. L'Europe marque de son empreinte le reste de la planète car très tôt elle s'est pensée comme le continent de l'universel. Son avance technologique, expression du rationalisme, et les applications pratiques dans les activités civiles et militaires renforcent son influence. Dès lors, les autres continents n'ont le choix qu'entre ouverture et résistance. Parmi les puissances conquérantes, la France et l'Angleterre se livrent une lutte acharnée pour le contrôle de certains domaines coloniaux. En 1763, le traité de Paris consacre la supériorité britannique, le royaume de France perdant ses immenses domaines nord-américains et indiens.

Au sein de cette Europe, et pendant la majeure partie de ces deux siècles, deux principes antinomiques s'affrontent : à l'ordre des princes et des dynasties régnantes s'oppose la dynamique des peuples et des idéologies libérales, nationalistes et démocratiques. Tout bascule durant l'ère des «révolutions atlantiques», ouverte par la révolution américaine (1776) et close par le «printemps des peuples» (1848).

Le principe d'autorité est assuré par les souverains, dont certains – Frédéric II (1740-1786) en Prusse, Marie-Thérèse (1740-1780) et Joseph II (1780-1790) en Autriche, Catherine II (1762-1796) en Russie – séduits par la philosophie des Lumières, évoluent en despotes éclairés et souhaitent faciliter la greffe de la modernité en leurs royaumes. Le français devient la langue véhiculaire des élites et des chancelleries, l'organisation des pouvoirs propre à la monarchie française évolue en modèle, tandis que le classicisme rayonne à l'échelle de tout un continent.

De la Révolution de 1789 au Concert européen

Cet ordre, cependant, ne peut résister au choc de la Révolution française : la proclamation des droits de l'Homme et du citoyen (26 août 1789) et l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ébranlent l'équilibre européen. D'abord bien accueillis par les milieux libéraux, l'idéal national et la doctrine

de la libération, diffusés par les armées révolutionnaires, suscitent bientôt des mouvements de résistance.

Le bilan des années de guerres révolutionnaires et impériales est lourd pour la France, ruinée par les guerres à répétition, occupée et astreinte à payer une forte indemnité à ses vainqueurs. Un fossé s'est creusé avec l'Angleterre qui a définitivement maîtrisé le processus de révolution industrielle.

Pour éviter l'expansion du modèle révolutionnaire libéral, le chancelier autrichien Metternich cherche à créer, lors du Congrès de Vienne (1815), un nouveau «Concert européen» fondé sur la légitimité dynastique et l'équilibre des puissances, garantes du maintien de l'ordre. Le cœur en est la Sainte-Alliance (26 septembre 1816), signée par les trois souverains (Autriche, Prusse, Russie). Mais cette volonté d'organisation collective ne parvient pas à contrer la force des mouvements nationalistes et libéraux.

L'héritage de la Révolution française, l'influence du romantisme ainsi que les impératifs nouveaux des progrès économiques exprimés par des bourgeoisies nationales, nourrissent en effet l'hostilité à cet ordre réactionnaire. Il s'écroule précocement en Amérique latine et connaît des craquements aux marges de l'Empire ottoman où les romantiques s'enthousiasment pour la guerre d'indépendance des Hellènes (1821-1832). Mais à l'exception de la Belgique, les flambées libérales et nationales de 1830 échouent.

L'ordre napoléonien



Projection horizontale équivalente.

Le commerce mondial au XVIII^e siècle

Colonies :



Les îles colonisées sont représentées avec leurs eaux territoriales.



Cinq puissances se partagent au XVIII^e siècle le commerce mondial : deux anciennes, Portugal et Espagne, une déclinante au XVIII^e siècle, les Provinces Unies, deux rivales, France et Angleterre. La victoire britannique sur la France renforce le rôle de Londres, cœur de l'économie mondiale.

La question des nationalités

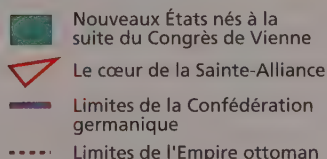
En 1848, la conjonction d'une crise agricole majeure et de difficultés industrielles nourrit l'agitation populaire; l'incendie embrase les foyers urbains, creuset d'une modernité révolutionnaire : le « printemps des peuples », qui éclôt d'abord à Paris, exprime une triple aspiration, libérale, nationale et démocratique. Après la fuite de Metternich et l'effondrement de l'ordre des princes, les forces contre-révolutionnaires prennent cependant le dessus en s'appuyant sur des campagnes plus conservatrices et grâce au soutien inconditionnel de la Russie autocratique.

L'enjeu majeur de la deuxième moitié du XIX^e siècle est la question des nationalités. Après vingt ans de convulsions et de combats, des Nations-États – Italie et Allemagne – apparaissent aux côtés des États-Nations – France et Angleterre. Dans le « ventre mou » de l'Europe, dans les régions balkanique, orientale et centrale, les grands empires multi-ethniques des Romanov et des Habsbourg sont soumis à de fortes pressions centrifuges. Des peuples opprimés, Polonais, Tchèques, Slovaques... aspirent à l'existence et à la reconnaissance et contraignent les gouvernements « oppresseurs » à se focaliser sur leur stabilité interne. À l'extrême fin du XIX^e siècle, les empires russes et austro-hongrois ne voient d'échappatoires que dans une fuite en avant et dans l'expansionnisme militaire. Les dissensions européennes débouchent alors sur le désordre mondial et une « nouvelle donne » d'où émergera le XX^e siècle.

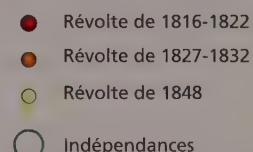
Le « Concert européen » né du Congrès de Vienne



L'Europe des princes :



La dynamique des révoltes :



Projection horizontale équivalente.

L'ordre mondial à la veille de > la Première Guerre mondiale

À la veille de la Première Guerre mondiale, le monde est dominé par huit grandes puissances : aux acteurs européens, Royaume-Uni, France, empires allemand, austro-hongrois, russe et ottoman, s'ajoutent depuis la fin du XIX^e siècle, les États-Unis et le Japon. Encore centré sur l'Europe, cet ordre mondial est déjà modifié par l'affirmation de puissances extra-européennes.

L'impérialisme européen

L'Europe n'en finit pas de vivre les derniers feux de la Belle Époque. Première à avoir exploré les deux révolutions industrielles, elle s'identifie à la triple accumulation caractéristique du capitalisme libéral : des hommes de plus en plus nombreux mettent en œuvre de nouvelles inventions pour produire davantage de biens matériels. Les enfants de ce « monde plein » partent peupler de nouvelles « Europes ». Aux vagues anglo-saxonnes et slaves succèdent, à la veille de la Première Guerre mondiale, les migrants méditerranéens. Commerçants, enseignants, missionnaires et soldats diffusent les valeurs d'une civilisation certaine d'incarner le progrès, la justice, le bonheur... La domination européenne s'exprime par le rayonnement de la livre sterling et du franc, utilisés comme liquidités internationales, par la transformation de langues nationales en langues impériales, et bien sûr, par la constitution d'immenses empires coloniaux. Un concept nouveau, inventé en Angleterre dans le dernier quart du XIX^e siècle, rend compte de l'apogée des grandes puissances européennes : l'impérialisme (Hobson, 1902).

Deux systèmes d'alliance

À la fin du XIX^e siècle, le nationalisme, invention française, nourrit la dynamique des alliances qui scindent l'Europe en deux camps : d'un côté, la Triplice ou Triple Alliance, qui a pour pivot l'empire de Guillaume II, avec l'Autriche-Hongrie de François-Joseph et l'Italie. De l'autre, la Triple Entente réunissant la République française et l'empire de Nicolas II, liés par une convention militaire, et le Royaume-Uni qui rompt son splendide isolement. Tout oppose ces deux camps : litiges territoriaux, rivalités économiques et quête de puissance. La *Kriegsmarine* et la *Home Fleet* se livrent à une course aux armements, et les états-majors élaborent des plans d'attaque. Les études de géostratégie et de géopolitique ne cessent de se développer : aux travaux de Ratzel et de Haushofer, répondent ceux de McKinder, Mahan et Chéradamme. Ces évolutions inquiétantes traduisent le poids des militaires auprès des décideurs civils et l'accoutumance à une guerre « fraîche et joyeuse », solution commode aux problèmes internes.

Certes, des contrepoids au nationalisme existent : l'église chrétienne, l'internationale socialiste et surtout l'internationale des hommes d'affaires tempèrent les ardeurs combattantes des politiques. Mais ces freins pèsent peu face au choc des nationalismes dans la « poudrière » des Balkans. Là, le nationalisme est à la fois un combat, avec ses héros et ses martyrs, une arme désagrégratrice et réunificatrice et une culture, souvent intolérante... Il prolifère sur les décombres du « vieil homme malade » ; l'Empire

ottoman, et nourrit les appétits des autres empires multi-ethniques.

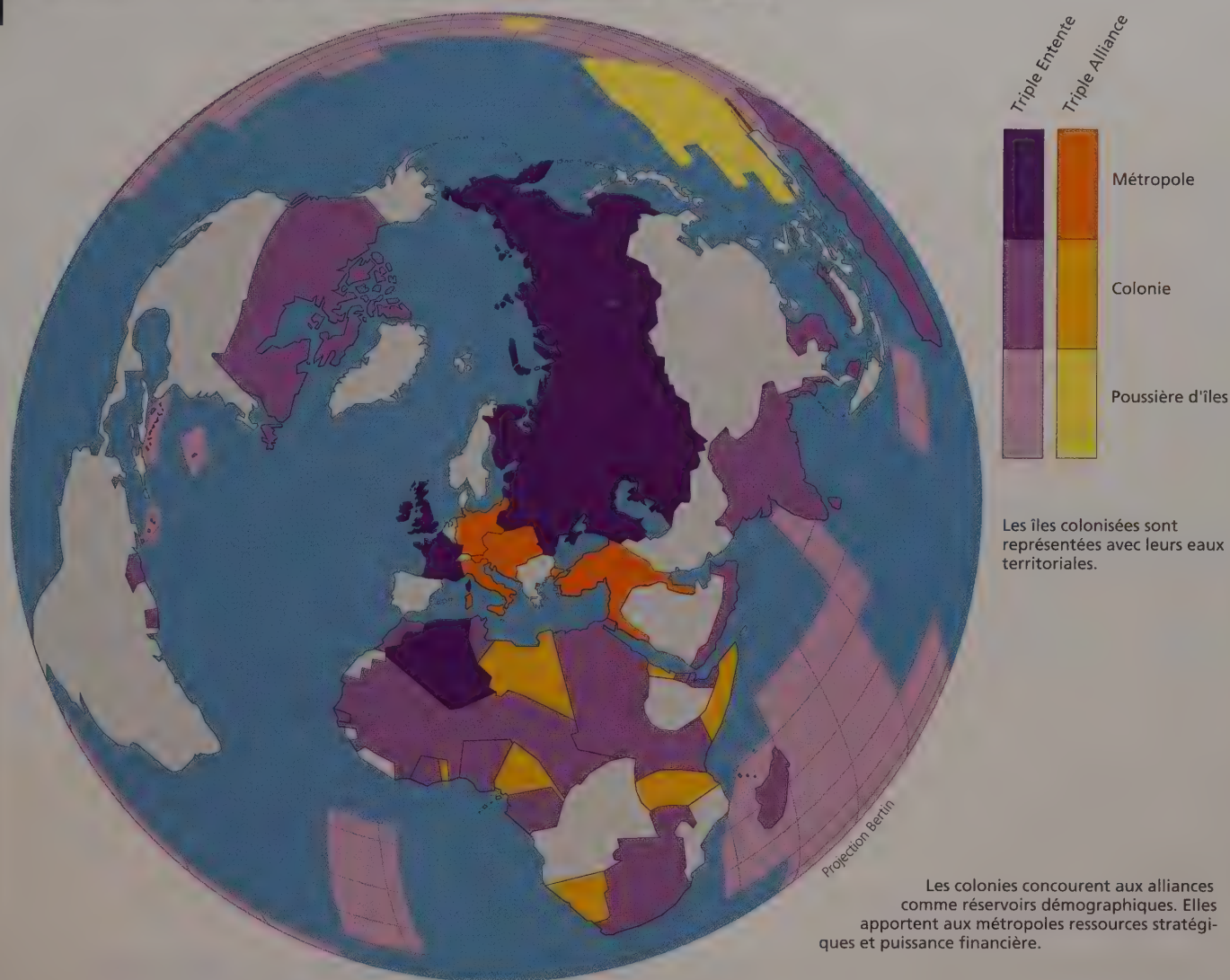
La tendance nationaliste et étatique qui divise l'Europe retarde sa prise de conscience face à l'affirmation des États-Unis et du Japon. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, deux nations extra-européennes accèdent au rang de puissance. Le Japon, à l'école de l'Occident depuis les débuts de l'ère Meiji, fait une entrée fracassante en écrasant les forces terrestres et navales russes en 1904-1905. Et, événement symbolique, la guerre russo-japonaise se conclut par le traité de Portsmouth, signé sous l'égide des États-Unis. Après avoir conquis leur territoire et fermé la « Frontière » (1890), les Américains développent une politique ouvertement impérialiste. La guerre hispano-américaine de 1898 dote les États-Unis d'un domaine colonial à la fois dans leur « arrière-cour » des Caraïbes et dans le Pacifique. Mais cette extraversion se heurte aux comportements traditionnellement isolationnistes des Américains et à leur inexpérience de la conduite des affaires mondiales.

Acteurs et enjeux à la veille de la Grande Guerre



Projection horizontale équivalente.

Les deux systèmes d'alliance à la veille de la Grande Guerre



QUELQUES INDICATEURS DE PUISSANCE

■ Répartition de la production industrielle mondiale (en %)

	1900	1913
États-Unis	30,1	35,8
Japon	1,2	1
Allemagne	16,6	15,7
Royaume-Uni	19,5	14
France	7,1	6,4
Russie	5	5
Italie	2,7	3,1

■ Population à la veille de la Première Guerre mondiale (en millions)

États-Unis	93
Japon	50
Russie	170
Allemagne	65
Autriche-Hongrie	29
Royaume-Uni	41
France	39
Italie	35

■ Évolution des stocks de capitaux (en milliards de francs or)

	Royaume-Uni	France	Allemagne	États-Unis
1900	55	29	15	5,2
1913	98	43	28	18,1

■ Construction d'un indice de puissance pour l'Europe de 1900

L'indice de puissance est calculé en donnant à chaque critère retenu la pondération suivante :

- population : 25 %
- production de fonte : 10 %
- commerce total : 20 %
- production charbonnière : 20 %
- production de blé : 25 %

L'indice retenu pour chaque critère est proportionnel au maximum représenté par le plus puissant des cinq États dans le domaine correspondant.

	vers 1885	vers 1900	vers 1914
Royaume-Uni	66,2	59,8	57,3
Russie	52	53,8	57,6
Allemagne	42,2	54,6	63,7
France	48,7	46,2	46,5
Autriche-Hongrie	21,7	29,6	27,8

La colonisation > et le partage du monde

L'expansion coloniale connaît une accélération après 1860. L'Angleterre poursuit sa politique expansionniste : elle renforce sa présence le long de la route des Indes, en contrôlant les zones de passage stratégique. La France élargit son domaine à partir de l'Algérie en direction de la Tunisie et de l'Afrique occidentale et équatoriale. L'Allemagne, les États-Unis, l'Italie et le Japon, tard venus dans la course, cherchent aussi à rayonner. Contrecarrée dans son expansion à l'Ouest, la Russie s'efforce de stabiliser ses frontières en Asie centrale et en Extrême-Orient.

Des nécessités économiques et démographiques

C'est en Afrique que le mouvement est le plus spectaculaire : exceptions faites du Liberia et de l'Éthiopie, la totalité du continent est sous tutelle européenne en 1900. Partis des côtes, les explorateurs remontent les fleuves pour dominer l'intérieur.

En Asie, la domination blanche aboutit à la formation de domaines coloniaux et à la constitution de zones d'influence : l'Empire ottoman, la Perse et la Chine perdent leur indépendance économique et commerciale. Dans les grands ports chinois s'ouvrent des concessions occidentales. Indépendante depuis le début du XIX^e siècle, l'Amérique latine est le banc d'essai du néo-colonialisme européen et nord-américain.

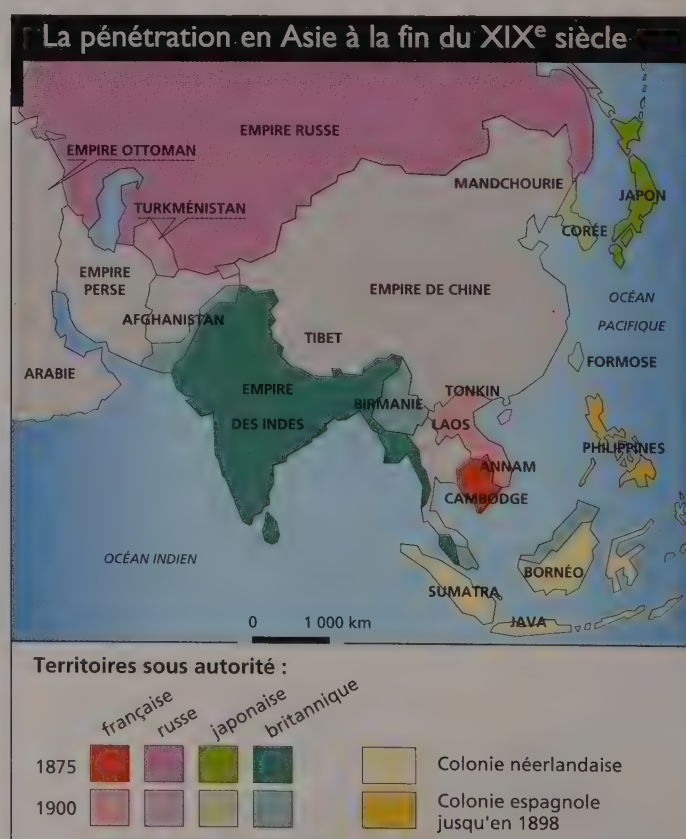
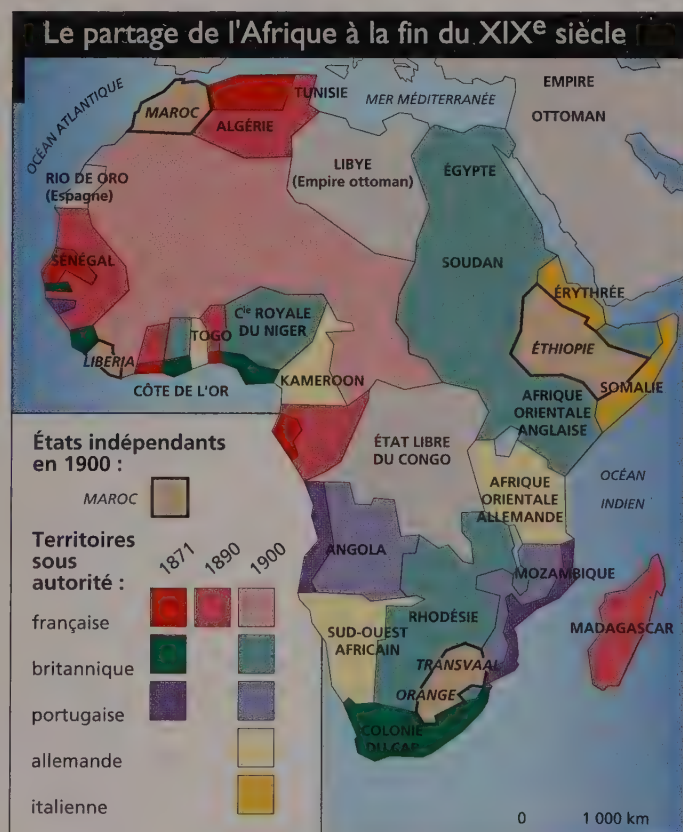
La raison essentielle de la colonisation est économique. Les puissances industrielles s'efforcent de maîtriser les sources d'approvisionnement en produits agricoles et énergétiques. Avec la Grande Dépression (1873-1896), les colonies apparaissent aussi

comme des débouchés privilégiés pour les produits textiles et sidérurgiques. De même, les flux financiers s'orientent vers les empires coloniaux. Chaque métropole entretient des relations spécifiques avec ses colonies : les Britanniques pratiquent plutôt les investissements directs, les Français les placements... Les premiers s'identifient à un colonialisme planétaire, en revanche les Américains pratiquent un colonialisme de proximité.

Aux nécessités économiques s'ajoutent des préoccupations démographiques : les colonies sont un déversoir pour les nations les plus prolifiques (Italie). Elles constituent aussi un espoir pour des nationalités brimées ou des minorités pourchassées. Les mobiles religieux, idéologiques et moraux comptent aussi : sentiment de supériorité de l'homme blanc, volonté de diffuser les valeurs d'une civilisation, souci d'évangélisation. L'expansion coloniale s'appuie sur un lobby composite : sociétés de géographie, associations nationalistes, milieux économiques ou chambres de commerce des villes portuaires diffusent à travers l'école, la presse, les ouvrages et les conférences, une idéologie colonialiste à laquelle l'opinion publique européenne se laisse gagner.

Les « bâtisseurs d'empires »

Ce courant favorable à l'expansion coloniale est en partie récupéré par les bâtisseurs d'empires. La motivation la plus forte des Cecil Rhodes, Kitchener, Galliéri et autres Léopold II est la volonté de puissance. La colonisation sert d'exutoire à un nationalisme virulent et renforce la capacité à agir sur l'ordre mondial. Contrôlant la majeure partie des détroits, isthmes et



Expansion coloniale et impérialiste à la veille de la Première Guerre mondiale



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

voies de passages interocéaniques par lesquels transitent les flux commerciaux internationaux, l'Angleterre dispose d'un atout essentiel. De même, Guillaume II rêve d'obtenir pour l'Allemagne une « place au soleil », tandis que les États-Unis, première nation à s'être décolonisée, édifient un empire colonial après leur victoire sur l'Espagne (1898).

La supériorité de l'Occident est telle que les révoltes et les oppositions soulevées par la colonisation sont vite réprimées. Certes, des Touaregs massacrent la mission de reconnaissance menée par Flatters (1881). De même, les Britanniques sont écrasés à Khartoum en 1885, et les Italiens subissent de graves revers à Adoua en 1896. En Chine, les Boxers nationalistes s'attaquent aux légations étrangères présentes à Pékin (1900). Ces faits témoignent du choc suscité par la colonisation : la confrontation entre l'Occident et les structures indigènes nourrit tous les processus qui conduisent au sous-développement. La colonisation, pourtant, ne se réduit pas aux pillages, viols et à l'acculturation. Elle contribue aussi à l'amélioration des infrastructures, au recul d'endémies, à l'émergence d'élites locales. La formation du parti du Congrès indien ou la renaissance arabe en sont les conséquences. Mais il faut attendre plus d'un demi-siècle pour que ces mouvements nationalistes aboutissent à des succès significatifs.

De toutes les nations coloniales, la première est assurément la Grande-Bretagne. 33 millions de km² et 450 millions d'habitants sont administrés de façon très souple : les zones de peuplement blanc disposent d'une grande autonomie, les colonies sont au contraire administrées directement. Quant aux protectorats théo-

riquement autonomes, ils suivent les directives de Londres. Les conférences impériales renforcent le sentiment d'appartenance à un ensemble commun symbolisé par la dynastie royale, une flotte, une langue et une civilisation à vocation mondiale.

Les autres empires n'atteignent pas cette perfection. L'empire français n'a jamais trouvé dans l'opinion ce soutien que la conquête pouvait soulever à Londres : les Français découvrent leurs colonies après la grande exposition coloniale (1931). Quant à l'empire allemand, il n'a ni la grandeur ni la cohérence des deux précédents.

Heurts impérialistes

L'expansion coloniale et impérialiste suscite des frictions et parfois même des crises diplomatiques majeures. Malgré la Conférence coloniale de Berlin (1885) qui cherche à établir un *modus vivendi* pour le partage du bassin du Congo, la crise de Fachoda (1898) exprime l'antagonisme entre la France et l'Angleterre. Plus tard, les deux crises du Maroc (1905 et 1911) nourrissent de profondes rancœurs en Allemagne à l'égard de la France. En Asie, les Britanniques s'opposent aux tentatives russes. De même, la rencontre entre les impérialismes russe et japonais aboutit à la guerre de 1904-1905.

L'expansion coloniale exprime et aggrave les heurts impérialistes ; elle contribue à la dégradation des relations internationales à la fin du XIX^e siècle. Les prédictions des théoriciens de l'impérialisme, Hobson et Lénine, semblent se vérifier.

L'ordre mondial après > la Première Guerre mondiale

Quatre années d'une guerre européenne, évoluant à partir de 1917 en conflagration mondiale, bouleversent de fond en comble l'ordre diplomatique antérieur. Le XX^e siècle débute aussi avec la révolution bolchevique et l'affirmation d'un système socio-économique rival du capitalisme.

L'Europe bouleversée

C'est en Europe que les modifications sont les plus spectaculaires. La guerre, « accélérateur de l'histoire », permet aux bolcheviques d'édifier une « cité idéale ». Combattus par les Alliés et par les forces blanches, les Rouges parviennent à repousser ces assauts (1921). Le « cordon sanitaire » qui les entoure est vite rompu par des États européens désireux de commercer avec un partenaire indispensable. L'URSS cependant est un monde à part et entend faire triompher sa conception du monde. Ses ambitions sont universelles puisque, selon la théorie marxiste-léniniste, la révolution prolétarienne est destinée à gagner la surface du globe. Aussi, selon certains auteurs, la « guerre froide » commence dès la révolution d'Octobre.

Le deuxième trait le plus marquant est l'effondrement des grands empires du passé. L'Empire ottoman, laisse la place à une série d'États nouveaux dont la tutelle est confiée par la Société des Nations (SDN), à la France et au Royaume-Uni. L'Empire austro-hongrois se disloque en États-nations plus ou moins homogènes : Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Pologne... Le triomphe apparent du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes débouche en fait sur le morcellement économique et politique de l'Europe centrale et orientale : les nouvelles frontières sont autant de barrières qui limitent les échanges et nourrissent des aspirations nationalistes. L'émiettement de la Mitteleuropa facilite les politiques de conquêtes hitlérienne et stalinienne.

Une paix ratée

L'Allemagne, considérée dans l'article 231 du traité de Versailles comme seule responsable de la guerre, est soumise à de très lourdes sanctions : son potentiel militaire est réduit, ses avoirs à l'étranger confisqués, ses colonies distribuées entre les vainqueurs. Elle est amputée d'une partie de son territoire (90 000 km²), subit l'occupation de la rive gauche du Rhin, et est interdite de SDN. Trois ans après la signature du traité de Versailles, le gouvernement allemand connaît le montant des indemnités à verser aux Alliés : 132 milliards de marks-or soit deux années et demie de revenu national de 1914. Les réparations dont seul l'économiste anglais John-Maynard Keynes conteste l'ampleur, empoisonnent les relations entre les vainqueurs et le vaincu qui considère le traité comme un Diktat : les rancœurs nationalistes, les humiliations de toutes sortes sont le ferment des mouvements extrémistes d'où émerge quinze ans plus tard le nazisme.

Incapables de maintenir un front uni pendant les conférences de 1919, les Alliés ont en partie raté la paix. Le Concert européen est altéré par la décision du Congrès américain qui revient, dès 1920, à l'isolationnisme traditionnel. Les Britanniques renouant avec le splendide isolement, la France se retrouve seule.

Le désordre des relations internationales

Le désordre européen est le trait le plus marquant de l'entre-deux-guerres. L'affaiblissement des anciens pivots des relations internationales, Londres, Paris et Berlin, est mal compensé par l'inexpérience du nouveau centre de l'économie-monde, New York. La SDN, dont l'objectif central est la guerre à la guerre, révèle très tôt ses limites : elle ne réussit pas à empêcher la politique de « rectification » des frontières de Mustapha Kemal. Les fragiles contre-pouvoirs de la fin du XIX^e siècle sont inopérants. Le sentiment de déclin envahit l'opinion publique.

De 1924 à 1929 toutefois, « l'esprit de Genève » permet les succès d'une diplomatie multilatérale : l'Allemagne est réintroduite dans le concert des nations et le repli nationaliste fait place au dialogue et aux échanges. Cette stabilisation de l'ordre européen est liée au retour à la prospérité et à la « diplomatie du dollar » menée par les États-Unis : plan Dawes (1924) et Young (1929). Dès lors les utopies de désarmement peuvent s'épanouir. Mais les plans de paix défendus par Aristide Briand ne résistent pas à la crise de 1929.

L'échec des solutions internationales renforce le repli nationaliste et l'affirmation identitaire d'autant que les structures du capitalisme sont à cette époque faiblement internationalisées. Ce ne sont plus alors que violations du traité de Versailles, guerres d'agression et réarmement caché puis ouvert. Les démocraties sont piégées par la diplomatie offensive des gouvernements dictatoriaux qui revendiquent « espace vital », nouveau partage colonial et pervertissent les principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les conditions sont alors réunies pour une nouvelle conflagration, réellement mondiale cette fois-ci.

L'après-guerre n'aura été qu'un avant-guerre, et le conflit de 1914-1918 l'étape initiale d'une séquence historique qui débouche sur la Seconde Guerre mondiale. Le premier XX^e siècle est fragilisé par la contradiction entre des gouvernants nés dans un siècle marqué par la stabilité, et la nouveauté de phénomènes annonciateurs de l'avenir : l'inflation, les désordres monétaires, les mouvements de capitaux flottants ; les totalitarismes surprennent des équipes gouvernementales souvent incapables d'anticiper sur l'avenir.

LE PROGRAMME DE LA « PAIX FRANÇAISE »

« Le programme de la "paix française" était simple. Il tenait en trois mots : "restitutions, réparations, sécurité". L'Allemagne devait payer, elle devait être mise hors d'état de nuire et surveillée de près... Clemenceau était à tous égards le champion d'une opinion meurtrie, qui ne voyait le salut que dans le renforcement d'un certain isolement français. Il fallait s'abriter derrière le Rhin, derrière les barrières douanières, derrière les clauses financières du traité de Versailles, pour reprendre haleine et survivre. Toute paix qui ne donnerait pas à la France exsangue ces moyens de retrouver son souffle, serait injuste et condamnable. Contre Wilson le "libérateur" qui plaçait sur le même plan, sans égards et sans garanties, le vainqueur et le vaincu, le "grand vieillard" portait les espoirs de tous ceux pour qui la guerre avait été celle du droit contre le crime... »

Pierre Miquel, *La paix de Versailles et l'opinion publique française*, Flammarion, 1972.

Les divisions de l'Europe à la veille de la Seconde Guerre mondiale



LES QUATORZE POINTS DU PRÉSIDENT WILSON (EXTRAIT)

En janvier 1918, le président américain Wilson propose un monde de justice et de paix fondé sur l'autodétermination et l'égalité des peuples, la liberté des échanges et la création d'une association des nations.

1. Des conventions de paix publiques, ouvertement conclues. Une diplomatie qui agira toujours franchement à la vue de tous.
2. Liberté absolue de navigation sur les mers, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.
3. Suppression, en tant qu'il sera possible, de toutes les barrières économiques. (...)
5. Libre arrangement de toutes les revendications coloniales basées sur l'observation et le strict principe qu'en fixant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal à celui des demandes équitables du gouvernement dont le titre doit être déterminé.

6. Évacuation de tous les territoires russes. (...)
8. Tout territoire français devra être libre et les régions envahies devront être restaurées. Le tort fait à la France par la Prusse en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, devra être réparé.
9. Le rétablissement de la frontière italienne devra être effectué suivant les lignes de nationalités clairement reconnaissables.
10. Aux peuples d'Autriche-Hongrie on devra donner plus largement l'occasion d'un développement autonome. (...)
12. Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'Empire ottoman, mais les autres nationalités qui se trouvent en ce moment sous la domination turque devront être assurées d'une sécurité indubitable de leur existence.
13. Un État polonais indépendant devra être établi.
14. Une association générale des nations devra être formée.

L'ordre mondial en 1945



Le paysage stratégique mondial de 1945 n'a plus rien à voir avec celui de 1939. L'Europe paie le prix de la Seconde Guerre mondiale qu'elle a provoquée. Pour la première fois depuis cinq siècles, elle n'est plus au centre du monde. Les États-Unis prennent le leadership mondial, et l'URSS étend son territoire et sa zone d'influence. L'Europe n'est plus maîtresse de son destin. Elle est devenue un objet que vont se disputer Soviétiques et Américains et va être divisée aussi brutalement que durablement.

L'Europe exsangue

Les pays européens, vainqueurs et vaincus, connaissent tous des problèmes économiques majeurs. Les villes, les infrastructures routières ou ferroviaires, l'appareil industriel, ont été sévèrement endommagés. Les problèmes de ravitaillement sont très sérieux. Le PNB de l'Allemagne représente le tiers de ce qu'il était en 1938. Pour l'Italie, le ratio est de 40%, pour la France de 50%.

L'Allemagne, presque entièrement détruite, est occupée militairement et n'a plus de gouvernement. La question même de son existence future se pose. On songe à la transformer en État agricole ou à la diviser en plusieurs États. L'Italie, qui voulait jouer un rôle de premier plan au niveau mondial, est ravalée au rang de puissance mineure. Considérée comme puissance victorieuse, la France est cependant très affaiblie. Le Royaume-Uni est auréolé du prestige d'être le seul pays à avoir lutté contre Hitler du début à la fin de la guerre, mais la livre sterling n'est plus la monnaie de référence.

Les empires coloniaux européens sont désormais vacillants. Les peuples colonisés ont vu les puissances européennes s'effondrer rapidement à l'exception de la Grande-Bretagne, sortie cependant exsangue de la guerre. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que les Alliés avaient brandi contre Hitler se retourne contre eux.

Bref, l'Europe a cessé d'être le pôle autour duquel s'organisent les relations internationales et le commerce mondial.

L'URSS se dote d'un «glacis»

L'URSS a perdu 26 millions de ses citoyens et a subi de lourds dommages de guerre (six fois l'équivalent de son PNB de 1945). Mais elle conserve les conquêtes territoriales de 1939-1945 (Carélie finlandaise, Pays baltes, Russie blanche polonaise, Bessarabie et Bukovine roumaine, Königsberg – qui deviendra Kaliningrad –, et la Ruthénie subcarpathique tchécoslovaque).

Elle se dote d'un «glacis» stratégique sur le territoire des États qu'elle a libérés du nazisme : Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, une partie de l'Allemagne, Albanie et Yougoslavie.

Les États-Unis à la tête du monde libre

Pour les États-Unis, la Seconde Guerre mondiale signifie l'accession au leadership mondial. Cela est dû à leur puissance, et aussi

– rupture historique – à la volonté de se servir de cette puissance pour prendre la tête du monde libre. Si le New Deal avait simplement permis le redémarrage d'une économie en crise depuis 1929, la guerre, paradoxalement, leur donne la prospérité économique. Leurs pertes en hommes sont limitées (300 000 soit 1/80^e des pertes soviétiques). Ils n'ont pas connu la guerre sur leur territoire. Leur population civile n'a pas eu à en souffrir. Protégés dans leur sanctuaire, leur potentiel industriel non seulement n'a pas été endommagé, mais s'est retrouvé stimulé par l'effort de guerre. Les États-Unis sont les seuls à sortir de la guerre plus riches qu'ils y sont entrés. Le revenu national a doublé. Washington détient les 2/3 des réserves d'or du monde. Le dollar est la monnaie d'échange international, détrônant la livre sterling. Dans tous les domaines économiques, les États-Unis détiennent le premier rang mondial. Leur production de charbon est égale à la moitié de la production mondiale, celle de pétrole aux 2/3. Leur PNB représente 40% du PNB mondial.

Les États-Unis sont également la première puissance militaire. Ils ont à leur disposition une arme nouvelle et terrible, l'arme atomique dont ils croient avoir le monopole pour longtemps.

Ils comprennent les erreurs de la politique isolationniste, tant avant qu'après la Seconde Guerre mondiale. L'attaque de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, leur démontre qu'ils ne peuvent pas rester par leur seule volonté à l'écart des affaires du monde et que leur sécurité ne peut plus être assurée par leur seule action économique. Ils perçoivent qu'ils doivent protéger l'Europe de ce qui apparaît déjà comme une menace soviétique. Ils vont donc, selon la formule de Truman, prendre la tête du monde libre.

YALTA

La conférence de Yalta s'est tenue du 4 au 11 février 1945 au bord de la mer Noire, en Crimée, entre Roosevelt, Staline et Churchill.

Dans la mémoire collective française, Yalta est le symbole du condominium soviéto-américain. Le partage du monde et celui de l'Europe y auraient été décidés, les deux Grands s'attribuant des zones d'influence. Cela vient sans doute du fait que le général de Gaulle ne fut pas invité à Yalta et que des décisions concernant la France ont été prises en son absence, comme d'ailleurs ce fut le cas pour les autres peuples européens. Pourtant, la France n'y a pas été maltraitée puisque c'est à Yalta qu'il fut décidé de lui attribuer une zone d'occupation en Allemagne et un des cinq sièges permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

C'est en fait à propos des Balkans qu'on a parlé de zones d'influence, suivant une proposition faite par Churchill à Staline en octobre 1944.

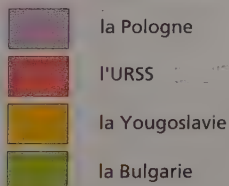
À Yalta, outre l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon, les trois chefs d'État décidèrent que des élections libres devraient avoir lieu en Pologne. Au-delà, une déclaration sur l'Europe libérée – ode à la démocratie et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes – devait permettre de résoudre les problèmes politiques des pays libérés du nazisme. Elle prévoyait «d'assurer la paix intérieure des pays» et, par voie d'élections libres, la constitution aussi rapidement que possible de gouvernements répondant à la volonté populaire.

Yalta représentait l'espoir d'un monde libre et en paix. Il s'est révélé illusoire.

Modifications territoriales en Europe en 1945



Territoires gagnés par :



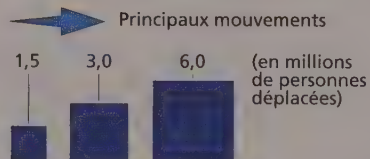
Lieu de conférence (avec date)

Frontières de 1937

Frontières en 1945

Frontière tracée en 1949

Principaux mouvements de population consécutifs à la guerre :



La division de l'Europe



Les Alliés de la Seconde Guerre mondiale se sont rapidement divisés en deux camps, l'Est et l'Ouest. Qui est responsable de la division de l'Europe en deux blocs antagonistes ? Pour les Soviétiques, ce sont les Américains qui ont voulu combattre les acquis de la patrie du socialisme. Pour les Occidentaux, c'est l'expansionnisme soviétique qui porte la responsabilité de la guerre froide.

Le rideau de fer

En 1945, Staline déclare à Tito : « Cette guerre n'est pas semblable à celles du passé. Qui occupe un territoire impose également son propre système social. Chacun impose son propre système aussi loin que son armée avance. Cela ne peut être autrement. »

L'URSS veut se doter d'un glacis territorial qui la mette à l'abri d'une nouvelle invasion. Force d'occupation, l'Armée rouge dispose de grands pouvoirs pour intervenir dans les affaires intérieures des pays où elle est présente. Elle contrôle les moyens d'information et peut s'opposer aux actions qu'elle juge contraires à ses intérêts. De 1944 à 1948, on assiste à la mainmise progressive sur les appareils d'État par les communistes, quel que soit leur enracinement réel, qui était faible partout à l'exception de la Tchécoslovaquie. Ce pays est d'ailleurs évacué par l'Armée rouge dès 1945, ainsi que la Yougoslavie et l'Albanie.

Dès mars 1946, Churchill dénonce cette politique de l'URSS et annonce qu'un « rideau de fer » est descendu sur l'Europe. L'ancien premier ministre britannique conclut à la nécessité d'une « association fraternelle des peuples anglo-saxons » afin de donner un coup d'arrêt à l'expansion soviétique.

Plan Marshall et doctrine Jdanov

Le 11 mars 1947, pour répondre à des pressions exercées par l'URSS sur la Grèce (où une guerre civile opposait communistes et monarchistes) et la Turquie, Truman énonce la doctrine de l'engagement : les États-Unis sont prêts à « soutenir les peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement par des minorités armées et à des pressions extérieures. » Ils rompent ainsi avec leur isolationnisme traditionnel.

Le 5 juin 1947, le secrétaire d'État américain George Marshall propose une aide importante et gratuite à l'Europe. Le plan Marshall est un mélange de générosité et de défense bien comprise des intérêts américains. Les États-Unis sont conscients des difficultés économiques européennes. Ils craignent qu'elles ne dégénèrent en troubles sociaux permettant à des forces politiques hostiles à l'Amérique de s'installer au pouvoir en Europe occidentale. Enfin, le redressement économique de l'Europe leur ouvre un marché. Initialement, le plan Marshall s'adressait à toute l'Europe. Mais l'URSS le refuse et impose ce refus aux pays de l'Est par crainte de voir les États-Unis exercer un droit de contrôle économique et donc politique. 13 milliards de dollars (1,2 % du PNB américain) sont déversés sur l'Europe occidentale entre 1948 et 1951 et permettent son décollage économique. C'est là que se joue vraiment la division de l'Europe, entre les pays qui ont bénéficié de l'aide américaine et ceux qui l'ont refusée.

Présentée par l'URSS lors de la création du Kominform (bureau d'information des partis communistes européens) en octobre 1947, la doctrine Jdanov est considérée comme une déclaration de guerre idéologique : « Deux camps se sont formés dans le monde : d'une part le camp impérialiste et antidémocratique qui a pour but essentiel l'établissement de la domination mondiale de l'impérialisme américain et l'écrasement de la démocratie, et d'autre part le camp anti-impérialiste et démocratique, dont le but essentiel consiste à saper l'impérialisme, à renforcer la démocratie, à liquider les restes du fascisme. »

Dans les pays de l'Est, les partis sociaux-démocrates sont absorbés par les partis communistes et les autres partis contraints au silence. En Tchécoslovaquie – seul pays de la région à avoir connu un régime démocratique avant 1939 –, les communistes s'emparent du pouvoir par la force : c'est le coup de Prague (1948). En Yougoslavie, Tito et les communistes qui ont libéré eux-mêmes le pays, rompent avec Staline. C'est le premier schisme dans la famille communiste. En Finlande, les communistes tentent de reprendre le pouvoir mais échouent : les Soviétiques retirent leurs troupes en 1947 et signent un traité de paix et d'amitié avec Helsinki. Les Finlandais pourront jouir d'un régime politique démocratique mais leur politique étrangère sera très conciliante avec l'URSS. C'est la « finlandisation ».

Deux alliances militaires

Conscients de leur faiblesse face à l'URSS, les pays d'Europe de l'Ouest demandent aux États-Unis de garantir leur sécurité. Avec la signature du pacte de Bruxelles, ils remplissent la condition posée par les Américains : l'organisation préalable d'un système européen de défense. En juin 1948, le Sénat américain adopte la résolution Vandenberg, autorisant le gouvernement américain à adhérer, en temps de paix, à des pactes militaires ou à tout autre pacte régional. Le traité sur l'Alliance Atlantique, signé le 4 avril 1949, donne naissance à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les pays occidentaux unissent leur destin pour assurer leur sécurité commune. Frontière, l'Atlantique devient un lien.

De l'autre côté du rideau de fer, le pacte de Varsovie n'est créé qu'en 1955. Mais des liens militaires bilatéraux avaient depuis longtemps été établis entre ses pays membres.

UN RIDEAU DE FER EST TOMBÉ SUR LE CONTINENT...

« Une ombre est descendue sur les scènes si récemment éclairées par la victoire alliée. Nul ne sait ce que la Russie soviétique et son organisation internationale communiste entendent faire dans l'immédiat et quelles sont les limites, s'il y en a, à leur mouvement d'expansion et de prosélytisme. (...) De Stettin, dans la Baltique, à Trieste, dans l'Adriatique, un rideau de fer est tombé sur le continent. Derrière cette ligne se trouvent toutes les capitales des anciens États d'Europe centrale et de l'Est... et toutes sont soumises, d'une manière ou d'une autre, non seulement à l'influence soviétique, mais à un contrôle étroit et dans certains cas croissant de Moscou. (...) Quelles que soient les conclusions que l'on puisse tirer de ces faits, cette Europe n'est certainement pas l'Europe libérée pour laquelle nous avons combattu. »

Winston Churchill, discours à l'Université de Fulton (États-Unis), 5 mars 1946.

L'Europe du « rideau de fer »



OTAN	Adhésion
BELGIQUE	1949
CANADA	1949
DANEMARK	1949
ÉTATS-UNIS	1949
FRANCE	1949
ROYAUME-UNI	1949
ISLANDE	1949
ITALIE	1949
NORVÈGE	1949
PAYS-BAS	1949
PORTUGAL	1949
GRÈCE	1952
TURQUIE	1952
RFA	1955
ESPAGNE	1982

PACTE DE VARSOVIE	
URSS	1955
ALBANIE	1955
BULGARIE	1955
HONGRIE	1955
POLOGNE	1955
RDA	1955
ROUMANIE	1955
TCHÉCOSLOVAQUIE	1955

La Pologne, la Hongrie et la République tchèque intégreront l'OTAN en 1999.

- == « Rideau de fer »
- OTAN
- Pacte de Varsovie
- Pays neutres

Projection à compensation régionale. J. Bertin.

La division de l'Europe en 1949



- Zone d'influence occidentale
- États pro-occidentaux non engagés en 1945
- États bénéficiaires du plan Marshall
- États neutres
- Zone d'influence soviétique

La finlandisation :

Libérée par l'Armée rouge en 1945, la Finlande obtint le départ des troupes soviétiques en 1947 en échange de la signature d'un traité de paix et d'amitié. Elle put choisir son régime politique mais dut se garder de toute action hostile à l'égard de l'URSS.

Projection horizontale équivalente.

Guerre froide et détente

De 1947 à 1989, les relations internationales sont dominées par le clivage Est/Ouest. Les Occidentaux – ceux qui sont à l'Ouest du rideau de fer – font alors face au bloc de l'Est. À la tête de chaque camp, une superpuissance, les États-Unis d'un côté, l'Union soviétique de l'autre. Autour d'elles s'organisent deux alliances militaires : l'OTAN et le pacte de Varsovie.

■ Deux grandes périodes

Les relations Est/Ouest peuvent être décomposées en deux grandes périodes, la guerre froide (1947-1962) et la détente (1962-1979) auxquelles succèdent deux périodes plus brèves : une nouvelle guerre froide (1979-1985) et une nouvelle détente (1985-1989). L'ensemble de la période 1947-1989 est parfois qualifiée globalement de période de guerre froide. Certes tant que les relations Est/Ouest ont existé, il y a eu une compétition entre les deux blocs. Cependant, dans l'histoire de ces relations et de l'ordre issu de la Seconde Guerre mondiale, guerre froide et détente constituent bien deux étapes distinctes.

CHRONOLOGIE

- 1947** : lancement du Plan Marshall; création du Kominform
- 1948** : coup de Prague; blocus de Berlin
- 1949** : signature du traité de l'Alliance atlantique
- 1950-1953** : guerre de Corée
- 1956** : crise de Suez; répression soviétique en Hongrie
- 1961** : deuxième crise de Berlin et construction du mur
- 1962** : crise de Cuba
- 1963** : installation du «téléphone rouge» entre les deux Grands; traité sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère
- 1968** : traité de non-prolifération nucléaire (TNP); printemps de Prague
- 1972** : traité SALT I sur le contrôle des missiles stratégiques
- 1975** : conférence d'Helsinki
- 1979** : invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques; signature du traité SALT II non ratifié par le Sénat américain

■ «Guerre improbable, paix impossible»

L'expression «guerre froide» a été utilisée pour la première fois en 1947 par l'Américain Bernard Baruch. Elle fut popularisée par l'éditorialiste Walter Lippmann. La guerre froide fut tout sauf une guerre. Soviétiques et Américains prirent soin de s'arrêter au seuil du conflit en laissant chaque fois à l'autre le soin de déclencher les hostilités (blocus de Berlin), ou en utilisant leurs alliés respectifs (guerre de Corée). Mais la division du monde rendait impossible tout retour à une paix véritable. Il n'y avait pas comme dans le système classique des nations, aux XVIII^e et XIX^e siècles, de rivalités au sein d'un système commun à tous.

Les rapports entre l'Est et l'Ouest sont comme un jeu à sommes nulles : l'enjeu de la partie reste le même du début à la fin. Tout gain pour un camp est donc une perte pour l'autre. Il ne peut y avoir de bénéfices mutuels. Le conflit ne se développe jamais à l'extrême. Il y a des menaces, des invectives mais le conflit est soumis à une certaine rationalité car la guerre froide ne porte pas sur des intérêts vitaux (territoires, ressources

essentielles, survie des deux grands rivaux). La dissuasion nucléaire rend donc la guerre improbable mais la division fait que la paix véritable est impossible.

Petit à petit cependant, les deux Grands découvrent qu'au-delà de leur rivalité, ils ont un intérêt commun qui dépasse tous les clivages : celui d'empêcher le déclenchement d'une guerre nucléaire. Un rapprochement soviéto-américain avait déjà été observé en 1955 (traité sur l'Autriche permettant l'évacuation de ce pays) et en 1956 avec la guerre de Suez. Mais ce n'est qu'après la crise de Cuba, lorsque le monde est passé près d'une troisième guerre mondiale, que la détente peut émerger.

■ «Détente» ou «coexistence pacifique» ?

Tandis que les Américains emploient le mot français «détente», qui signifie relâchement des tensions, les Soviétiques utilisent l'expression «coexistence pacifique». Cette différence, négligée par les Occidentaux pendant cette période, révèle en fait des attentes divergentes de la part des deux blocs.

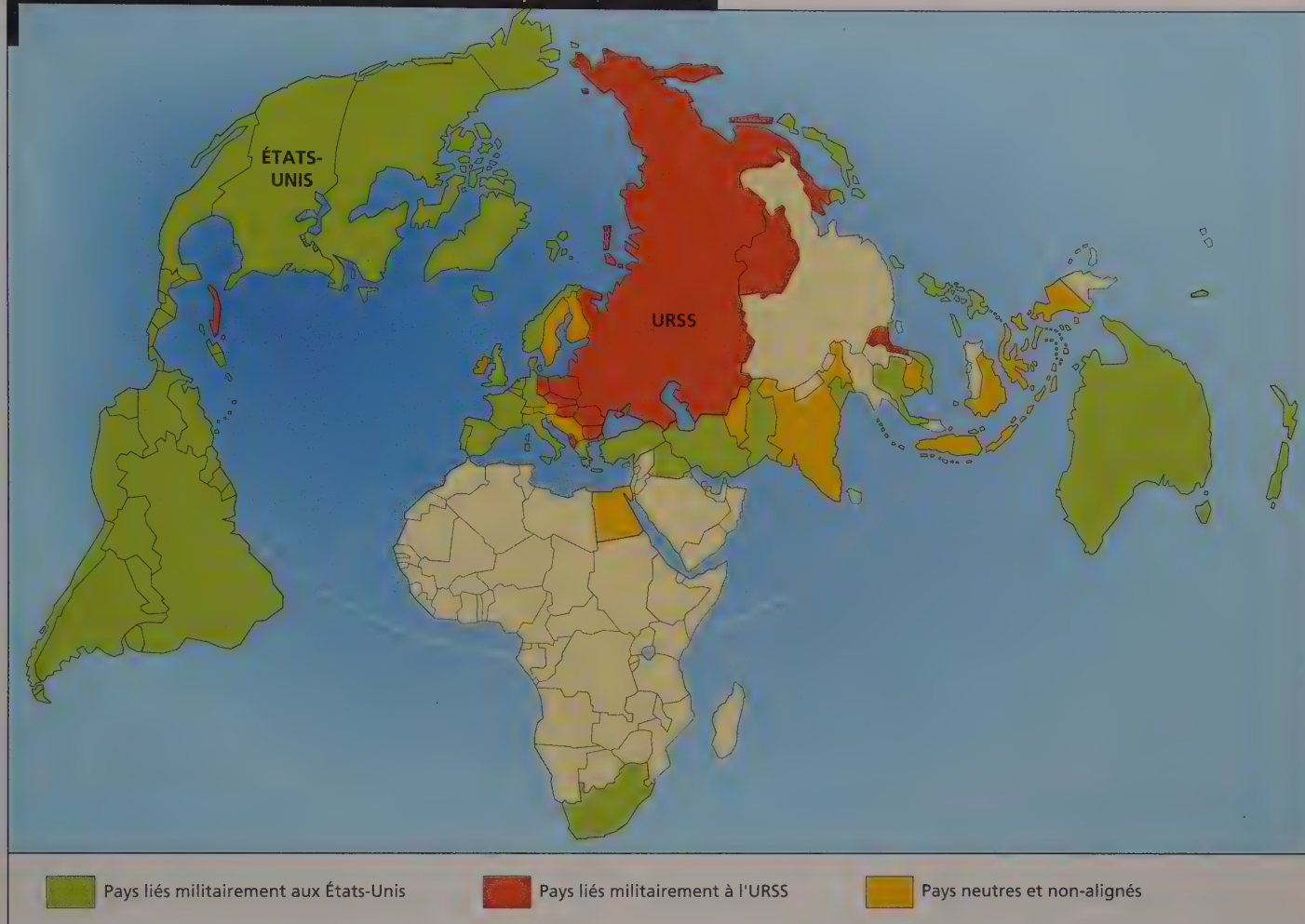
Pour les Soviétiques, la guerre n'est plus perçue comme inévitable entre le camp socialiste et les autres. Plus puissante qu'en 1945, n'ayant plus le complexe de citadelle assiégée, croyant pouvoir rattraper économiquement les États-Unis, l'URSS a besoin d'une période de paix pour réaliser ses projets. Elle compte sur l'attraction que son modèle suscite dans le tiers-monde, et non plus sur la force, pour étendre son influence.

Paradoxalement, c'est la prise de conscience de leur affaiblissement relatif depuis 1945 qui convainc les États-Unis de la nécessité de la détente. Pourtant très anticommunistes, le président américain Richard Nixon et son secrétaire d'État Henry Kissinger estiment que la guerre du Vietnam et son enlèvement prouvent le déclin des États-Unis. La menace d'une guerre nucléaire, crédible depuis le début des années 1960, et la vulnérabilité du territoire américain aux armes soviétiques conduisent au dialogue. Kissinger est partisan d'une *Realpolitik*. Il ne s'agit plus de s'interroger sur la nature maléfique ou non du régime soviétique : si Moscou adopte une attitude raisonnable sur le plan extérieur, il convient d'entamer un dialogue.

«La sécurité absolue à laquelle aspire une puissance – écrit Henry Kissinger – se solde par l'insécurité absolue de toutes les autres». Seul est tolérable un comportement où s'équilibrent «sécurité et insécurité relatives de chacun des participants», ce qui implique la balance des forces, elle-même en constante mutation, et la possibilité d'en négocier le maintien. Toujours selon Kissinger : «Tout président américain apprend rapidement qu'il ne dispose que d'une marge de manœuvre étroite. Les États-Unis et l'Union soviétique sont des rivaux idéologiques. La détente n'y peut rien changer. L'ère nucléaire nous condamne à la coexistence. Les croisades rhétoriques ne peuvent rien y changer non plus»¹. Selon ce constat, la détente n'est peut-être pas une panacée, mais une nécessité. Elle doit permettre de parvenir à l'équilibre entre les piliers jumeaux de l'endiguement et de la coexistence.

1. Henry Kissinger, *Les années orageuses*, Fayard, 1982.

Présence militaire américaine et soviétique en 1962



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Équilibre ou duopole ?

Pendant la détente, les deux Grands veulent établir un dialogue bilatéral, suivi, régulier et constructif. Dans ce contexte, les relations internationales sont perçues comme un jeu à sommes non nulles : il est possible que dans la même opération Washington et Moscou soient gagnants.

Grâce au dialogue, les deux États espéraient stabiliser leur relation et donner la priorité à la coopération sur l'affrontement, mais également stabiliser l'équilibre international de façon à éviter que des conflits régionaux (Vietnam, Moyen-Orient) ne dégénèrent et débouchent sur une situation dans laquelle ils seraient tous les deux impliqués. Quitte à établir une sorte de condominium jugé pesant par les autres acteurs internationaux. La détente n'est donc pas la fin de la compétition, mais son organisation selon des règles admises communément.

La détente a été symbolisée par la maîtrise des armements, l'*Ostpolitik* et les accords d'Helsinki de 1975 qui reconnaissent les frontières issues de la Seconde Guerre mondiale (revendication soviétique) et établissent le principe de liberté, de circulation et de conscience sur le continent (revendication occidentale). Les adversaires de la détente ont estimé que les Occidentaux lâchaient la proie pour l'ombre. C'est plutôt le contraire qui s'est produit, car nul ne voulait revenir sur les frontières de 1945. À l'inverse, des mouvements contestataires ont pu naître en Pologne et en Tchécoslovaquie, et surtout, la relative liberté donnée aux Allemands de l'Est leur a permis de comparer leur

situation avec celle des Allemands de l'Ouest, et de nourrir une envie irrésistible de bénéficier des bienfaits de la liberté et surtout de la société de consommation.

Les avancées soviétiques en Afrique (Angola et Mozambique en 1975, puis Éthiopie), l'installation de SS-20 puis l'invasion de l'Afghanistan ont eu raison de la détente. L'URSS ne respectait alors plus une certaine modération de comportement extérieur.

Il fallut attendre 1985 pour la voir resurgir avec, d'abord, la reprise des négociations soviéto-américaines puis, en mars, l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev au pouvoir. Mais, *in fine*, la perestroïka n'a pas seulement débouché sur une nouvelle détente, mais sur la fin des relations Est/Ouest.

LE CONTAINMENT

En juillet 1947, la revue *Foreign Affairs* publie, sous la signature X, un article qui expose ce qui n'allait cesser d'être la doctrine américaine : le *containment* ou « endiguement ».

L'auteur, George Kennan, ancien conseiller d'ambassade à Moscou écrivait : « Il est clair que l'élément principal de toute politique des États-Unis vis-à-vis de l'URSS doit être un endiguement à long terme, patient mais ferme et vigilant des tendances expansionnistes de la Russie, (...) en vue d'opposer aux Russes une contre-force inaltérable en tout point où ils montreront des signes de leur volonté d'empiéter sur les intérêts du monde pacifique et stable. »

Kennan prédisait que si les Occidentaux arrivaient à contenir les forces soviétiques pendant 10 à 13 ans, les maîtres du Kremlin reviendraient à une politique étrangère plus sage.

La décolonisation



Événement majeur de la seconde moitié du XX^e siècle, la décolonisation, en trente ans, de 1945 à 1975, fait disparaître l'essentiel des empires européens, bouleverse la carte du monde et triple le nombre des États. Si elle s'inscrit dans les périodes de guerre froide et de détente, elle correspond moins à la logique du clivage Est/Ouest qu'à celle d'un clivage Nord/Sud. Dépourvue de possessions coloniales, l'URSS cherche à profiter des erreurs des Occidentaux en se présentant comme l'allié naturel des peuples dominés dans le combat anticolonialiste.

Les origines de la décolonisation

La décolonisation est l'expression d'un nouveau rapport de forces à la suite des guerres mondiales et de la dépression de 1930. Mais la cause essentielle tient au mécanisme même de la colonisation : l'inégalité entre indigènes et blancs, l'acculturation, la destruction des cadres socio-économiques locaux nourrissent des mouvements nationalistes, encadrés par des élites civiles ou militaires formées à l'école occidentale. La répression dont elles sont victimes ne fait qu'accentuer leur dynamique et leur audience.

La guerre accélère le processus car les colonies sont l'enjeu d'une surenchère émanant des belligérants : aux promesses d'indépendance affichées par les puissances de l'Axe, s'opposent les principes de la Charte de l'Atlantique et l'action de F. D. Roosevelt. Les États-Unis sont en effet, par leur histoire, assez favorables à la disparition des empires coloniaux. Quant à l'URSS, traditionnellement « anti-impérialiste », elle œuvre aussi pour l'indépendance. Naturellement, les arrière-pensées ne sont pas absentes de ces proclamations : Washington entend, au nom du libre-échange, supplanter les impérialismes européens traditionnels ; Moscou cherche à utiliser les aspirations des masses colonisées pour renforcer son audience et son rayonnement.

Le droit à l'autodétermination inscrit dans la Charte de l'ONU précipite le mouvement : l'Assemblée générale prend très tôt partie pour les colonies contre les métropoles. La résolution 1541, votée en 1960, proclame le droit à la décolonisation immédiate et sans conditions. Toutes ces évolutions apportent des arguments supplémentaires aux anticolonialistes qui militent dans les métropoles européennes : intellectuels progressistes, nationalistes obsidionaux, « cartéristes » désireux de favoriser « la Corrèze plutôt que le Zambèze »¹.

Ce faisceau de facteurs favorables est mis à profit par des leaders civils ou militaires plus ou moins charismatiques : Hô Chi Minh (1890-1969), le « Lénine asiatique » (Jean Lacouture), incarne la lutte du peuple vietnamien contre les Français et les Américains ; Nasser (1918-1970) exprime les espoirs de la « nation arabe » à la recherche d'un fédérateur ; Nkrumah, Soekarno combattent pour l'indépendance du Ghana, de l'Indonésie...

Ces artisans de l'indépendance s'appuient sur les élites urbaines progressistes, sur les cadres populaires qu'ils s'efforcent de réunir dans des fronts nationaux. Mais les mouvements indépendantistes ont une inégale maturité : certains parviennent à structurer une société civile en voie de formation. D'autres au contraire, moins bien organisés, laissent la place à des militaires qui bâillonnent rapidement les libertés. Les héros de l'indépendance sont alors renversés, arrêtés et parfois même assassinés.

Des décolonisations

Dans l'entre-deux-guerres, nombre de territoires de l'ex-Empire ottoman sont placés sous mandats de la SDN, dans l'attente d'une indépendance définitive. Aux lendemains de 1945, une première vague secoue l'Asie, puis c'est au tour de l'Afrique de s'émanciper durant les années 1960. Cette périodisation cache en fait des modalités très variables : aux décolonisations « en douceur » préparées par des négociations entre les protagonistes, s'opposent les processus violents, accompagnés de guerres longues et sanglantes. Aux indépendances accordées précocement (Égypte, Inde, Pakistan), s'opposent celles très tardives (Mozambique et Angola).

Fidèle à son pragmatisme traditionnel, le Royaume-Uni renonce à son empire pour sauvegarder ses intérêts fondamentaux : l'indépendance et l'association sont en effet réalisées dans le cadre du Commonwealth (1929). Le processus débouche sur la partition de l'Inde, accompagnée de transferts gigantesques de populations et de massacres atroces. Au contraire, la France va à contre-courant de l'histoire : de 1946 à 1962, la République mène des guerres coloniales en Indochine et en Algérie. Les incohérences politiques, l'incapacité à choisir entre l'assimilation et l'association, le poids des lobbies colonialistes sont à l'origine de ces « sales » guerres dont les leçons ne sont tirées pour l'Afrique noire que plus tardivement. Quant au Portugal, il est l'une des dernières puissances européennes à avoir accepté l'indépendance de ses colonies.

Un bilan complexe

Un demi-siècle après l'accession à l'indépendance politique, la permanence des désordres politiques et des impasses socio-économiques dans les pays en voie de développement démontrent toute la complexité à conjuguer reconnaissance internationale, libertés intérieures et essor économique.

À l'affirmation de « peuples sujets de leur histoire » (L. Senghor), s'opposent les dictatures tyranniques qui prolifèrent en Afrique et ailleurs. À l'espoir soulevé par la lutte des Vietnamiens contre la présence étrangère, succède la fuite des *Boat People*... L'émergence des nouveaux pays industrialisés en Asie péninsulaire contraste avec la misère de la quasi-totalité des États africains en proie aux « trois Parques » d'Ancien Régime (A. Sauvy), la guerre, la famine et les épidémies... Rares sont les pays qui ont réussi à combiner développement et démocratie, prospérité et liberté. Les unes après les autres, les « voies » considérées comme exemplaires (voie algérienne, indienne...) révèlent leurs dysfonctionnements. C'est sur leurs échecs que se développent les mouvements intégristes, fondamentalistes, les logiques d'exclusion interne et externe. C'est sur leurs faillites que la misère s'est renforcée. C'est sur leurs impasses que prolifèrent les guerres qui embrasent bon nombre de régions sous-développées.

1. D'après la célèbre formule lancée dans les années 1960 par Raymond Cartier, éditorialiste à *Paris Match*. Les milieux économiques modernistes plaident alors pour la décolonisation à laquelle se rallie une fraction croissante des opinions publiques européennes.

La décolonisation depuis 1945



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Faut-il incriminer l'héritage de la colonisation ? Ainsi, le tracé arbitraire de frontières, la réunion de peuples, tribus antagonistes seraient quelques-uns des facteurs de l'instabilité contemporaine. Est-ce l'expression de rapports restés fondamentalement inégaux entre le Nord et le Sud ? Les variations incessantes des cours des matières premières, la dégradation des termes de l'échange accentueraient l'asymétrie entre les pays industriels et les économies sous-développées. La faute en incombe-t-elle à des élites mal préparées à la prise en charge de jeunes nations ? aux excès des Idi Amin Dada en Ouganda, Bokassa en Centrafrique ou Mobutu au Zaïre ? Doit-on au contraire évoquer les effets pervers de la guerre froide dans ces régions plus fragiles ? Bloqués en Europe, les deux supergrands ont cherché à s'appuyer sur un troisième cercle de pays pour renforcer leur audience internationale. Ou faut-il invoquer la fatalité, souvent tragique, d'une histoire nationale en voie d'affirmation ?

Bien que regroupés en organisations régionales, Ligue arabe (1945), Organisation des États américains (1948), Organisation de l'unité africaine (1963), les États indépendants n'en sont pas moins incapables de résoudre pacifiquement leurs antagonismes. Toutes les organisations régionales affichent leur volonté de résoudre pacifiquement les conflits, toutes affirment l'intangibilité des frontières, toutes expriment la non-ingérence dans les affaires intérieures du voisin... et toutes sont confrontées à un dilemme permanent : la coopération conduit à la supranatio-

nalité, le respect des souverainetés les pousse à la non-ingérence. Aussi, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie connaissent-elles toute une série de conflits post-coloniaux.

LA CONFÉRENCE DE BANDUNG (18-24 AVRIL 1955)

Réunie à Java, en Indonésie, la conférence de Bandung, qui symbolise l'acquisition de l'indépendance par les anciennes populations colonisées, a été organisée à l'instigation de cinq puissances asiatiques, dites « groupe de Colombo » (Birmanie, Ceylan, Inde, Indonésie et Pakistan). Vingt-cinq autres pays afro-asiatiques sont invités : les pays arabes indépendants (Arabie saoudite, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Syrie et Yémen), la Turquie, l'Iran, l'Afghanistan, des pays africains (Côte d'Ivoire, futur Ghana, Éthiopie, Fédération d'Afrique centrale – qui n'envoya pas de représentants –, Liberia, Soudan), des pays asiatiques (Cambodge, Chine populaire, Japon, Laos, Népal, Philippines, Thaïlande et les deux Vietnam). Israël, les deux Corée et Taïwan n'ont pas été invités.

Les discussions se focalisent rapidement sur les rapports Est-Ouest. Ceylan, l'Irak et la Turquie demandèrent la condamnation du « colonialisme soviétique ». Nehru riposta en demandant l'adhésion des pays participant à une troisième force internationale, entre l'Est et l'Ouest. Finalement, la Conférence aboutit à une Charte très générale, en dix points, condamnant le colonialisme et la ségrégation raciale et soulignant la nécessité d'une assistance technique et économique et de la coopération culturelle. La Chine obtint le vote d'une motion hostile à Israël appuyant « les droits du peuple arabe en Palestine ».

L'émergence du tiers-monde



C'est à la veille de la conférence de Bandung (avril 1955) que Georges Balandier et Alfred Sauvy inventent le concept de « tiers-monde » pour qualifier les pays du Sud exclus du développement. Créée par référence au tiers état, acteur central de la Révolution française, la notion est bien accueillie par les pays en voie de décolonisation. Depuis, elle s'est compliquée, le singulier laissant la place à un pluriel : au tiers-monde succèdent les tiers-mondes.

Du mouvement des non-alignés à l'éclatement du tiers-monde

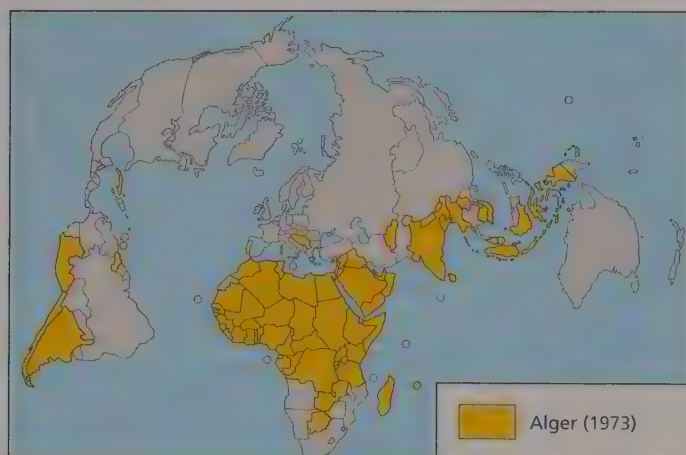
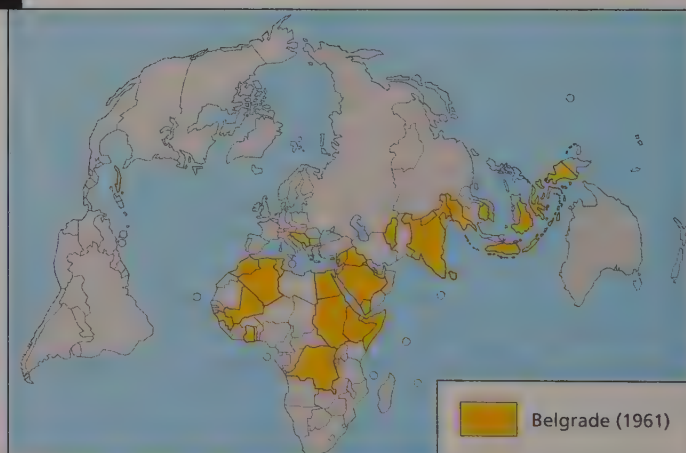
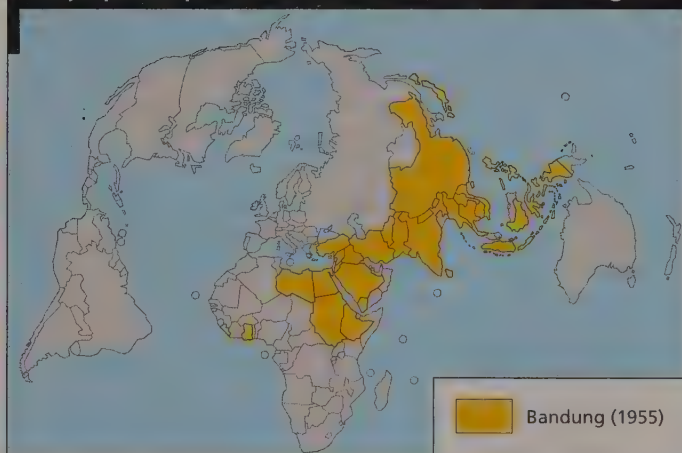
Refusant l'alignement sur les superpuissances, Nehru et Tito s'emploient au début des années 1950 à définir de nouvelles relations entre les États nées de la décolonisation et les pays industriels, capitalistes ou socialistes. La fin du conflit coréen, l'accord sino-indien sur le Tibet, la conclusion de la guerre d'Indochine favorisent leur démarche.

À Bandung, 29 chefs d'État et de gouvernements afro-asiatiques s'efforcent de définir les principes de leur coexistence avec les blocs : intégrité territoriale et souveraineté, non-agression, non-ingérence dans les affaires intérieures, égalité et avantages

mutuels, coexistence pacifique. D'autres principes sont proclamés : droits de l'Homme, égalité des races, droit pour chaque nation de se défendre conformément à la Charte de l'ONU, refus de recourir à des arrangements destinés à servir les intérêts des grandes puissances, respect de la justice et des obligations internationales. La conférence donne ainsi naissance à un état d'esprit qui eut son heure de gloire pendant les années 1960-70 : le non-alignement. Mais cette « troisième voie », suivie par le « groupe des 77 », survit avec difficulté à la mort de ses théoriciens, Nehru, Nasser et Tito, et à la quasi-disparition du fait colonial. L'espoir d'un nouvel ordre économique international, marqué par la Charte sur les droits et les devoirs économiques des États (ONU, 1974) est vite déçu.

De nombreux facteurs se conjuguent pour disloquer « le » tiers-monde. Aux différences géographiques, démographiques, historiques et culturelles s'ajoutent les conséquences des politiques économiques et de l'insertion plus ou moins grande dans l'économie mondiale. Certains pays adoptent la voie capitaliste d'industrialisation (substitution aux importations puis industrialisation par promotion des exportations), d'autres le modèle d'industrie « industrialisante » ; un troisième groupe tente de concilier marché et plan, libéralisme et stimulation étatique.

Pays participant aux conférences des non-alignés



Le tiers-monde entre émergence et désordre



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Dès lors, les pays du tiers-monde sont conduits à s'aligner sur des positions maximalistes pour tenter de rester unis : la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) sert d'enceinte de confrontation entre le Nord et le Sud, ce dernier étant incapable de faire admettre ses revendications (stabilisation du cours des matières premières, annulation de la dette des pays les moins avancés, constitution d'un fonds de développement industriel, transfert gratuit de technologie, etc.). La loi du marché et la règle du chacun pour soi conditionnent les relations. Les rêves avortent (mort de l'esprit de Cancun de 1981) et les projets gigantesques, souvent utopiques, évoluent en programmes plus modestes.

L'unité du tiers-monde est également mise en cause par les stratégies périphériques des superpuissances. Tout se conjugue pour faire de certains pays du tiers-monde un enjeu fondamental : ressources énergétiques et minérales, position stratégique, importance démographique... L'isthme centraméricain, la Corne de l'Afrique, le cône austral, les accès à l'océan Indien, les péninsules extrême-orientales... sont les zones d'affrontements de la deuxième moitié du XX^e siècle. C'est là que l'URSS tente de constituer le troisième cercle de son empire, là que des guérillas révolutionnaires l'ont parfois emporté sur des armées conventionnelles. La fin de la guerre froide n'assure pourtant pas la stabilité. Bien au contraire, puisque de nombreuses puissances régionales profitent du déséquilibre créé pour s'affirmer.

pétrolier de 1985-86 et à l'effondrement des cours des matières premières. Coincés entre la baisse des recettes d'exportation et la charge de la dette, les pays du Sud doivent appliquer les plans d'ajustements structurels établis par le FMI. Ces politiques d'austérité suscitent souvent des oppositions nationalistes et attisent les extrémismes. L'échec des voies nationales de développement, la fin des orthodoxies matérialistes profitent aux mouvements fondamentalistes et intégristes, ultime espoir de masses miséreuses. Cette dérive renforce la peur et l'incompréhension entre le Nord et les Sud.

L'existence de centaines de millions d'individus reste tragique. Aux quatorze indicateurs de sous-développement retenus par Yves Lacoste dans sa *Géographie du sous-développement* (1976) ont succédé des indices composites combinant forte croissance démographique, déficiences en capital, dépendances technologiques et commerciales, endettement... Aux théories présentant le sous-développement comme l'expression de handicaps naturels, puis comme un « simple retard au développement » (Rostow), succèdent les explications à dimension historique qui mettent l'accent sur les effets pervers de la colonisation et de la mondialisation. Ces querelles d'experts conditionnent la nature des voies à suivre et des aides à accorder pour briser la logique de la misère et accéder à « l'émergence ».

La voie de sortie du sous-développement est étroite. Seuls les nouveaux pays industrialisés asiatiques (NPIA) ont émergé. Ils ne peuvent servir de modèles à un tiers-monde trop hétérogène pour se fondre dans un moule unique.

La bataille du développement

Dernier point commun à l'ensemble des pays du tiers-monde : d'énormes difficultés économiques consécutives au contre-choc

L'effondrement > de l'empire soviétique

Lorsque Mikhaïl Gorbatchev est élu secrétaire général du PCUS, en mars 1985, l'URSS est encore considérée comme une superpuissance. Elle a maintenu un contrôle étroit sur les pays du pacte de Varsovie (doctrine Brejnev de souveraineté limitée), poursuivi une course aux armements exacerbée, mené une politique expansionniste dans le tiers-monde et envahi l'Afghanistan.

Gorbatchev sait cependant que l'URSS ne peut suivre les États-Unis de Ronald Reagan, qui creusent en leur faveur l'écart sur le plan économique, technologique et donc militaire. Soucieux de concentrer les énergies sur la reconstruction économique du pays et de se concilier les Occidentaux, il décide de rompre avec la politique extérieure brejnévienne en diminuant les dépenses militaires, en limitant les engagements internationaux de l'URSS et en abandonnant certaines des positions soviétiques les plus fermement établies. L'URSS signe le traité sur les euromissiles, renonce aux SS-20, et accepte l'idée d'un équilibre conventionnel en Europe. Cette politique, dictée par l'état réel de l'URSS conduit à l'effondrement de son empire, dépassant les objectifs initiaux de Gorbatchev.

La libération de l'Europe de l'Est

Soumis au joug de l'URSS depuis la fin des années 1940, les pays du pacte de Varsovie ont à plusieurs reprises manifesté leur rejet d'une domination soviétique imposée par la force (intervention en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968).

En visite en Tchécoslovaquie en 1987, Gorbatchev expose sa vision d'une « maison commune européenne ». S'il estime que c'est « ensemble, collectivement (...) que les Européens pourront sauver leur maison (...) l'améliorer, la rendre plus sûre », il admet que chaque nation « peut vivre sa propre vie, suivre ses propres traditions ». En 1988, il précise, devant l'ONU, que la liberté de

choix doit être reconnue aux peuples. Ce changement de doctrine, qui laisse d'abord sceptiques les pays de l'Est et les Occidentaux, débouche sur l'émancipation de l'Europe de l'Est.

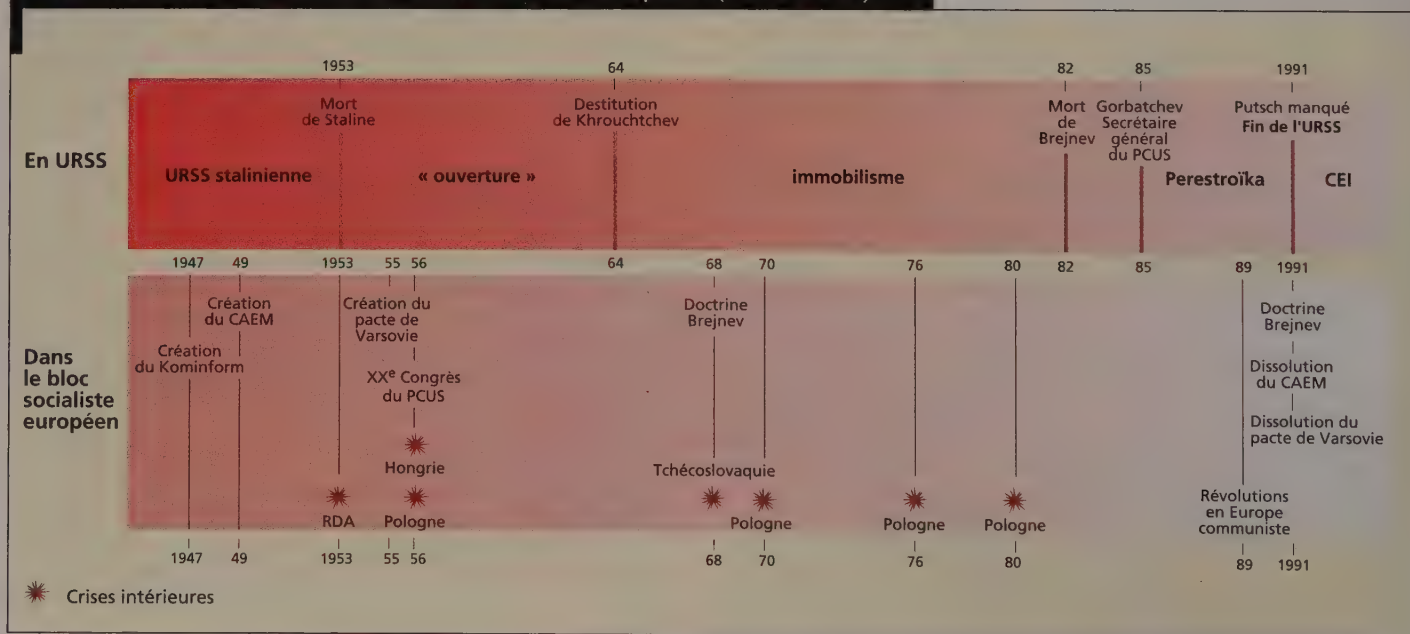
Tout se précipite en 1989 : en juin, Gorbatchev se déclare favorable à une politique de non-intervention et souligne que les changements sociaux relèvent des affaires intérieures de chaque pays. De fait, Moscou n'intervient pas lorsque, en août, la Pologne, où Jaruzelski a été contraint d'accepter la tenue d'élections libres remportées par *Solidarnosc*, se dote d'un gouvernement non communiste. La menace d'une intervention soviétique en Europe de l'Est est définitivement écartée. Disparue la peur du gendarme soviétique, le glacis européen de l'URSS s'effondre sous la pacifique pression des foules qui descendent dans les rues de toutes les grandes villes de l'Est.

En septembre, la Hongrie soulève un pan du « rideau de fer » : des milliers d'Allemands de l'Est quittent leur « démocratique » Allemagne pour l'autre, via le « pays frère ». Lors du quarantième anniversaire de la RDA, Mikhaïl Gorbatchev porte le coup de grâce au régime de Honecker en soulignant que ceux qui ne veulent pas se réformer seront emportés par l'Histoire. Plus rien ne s'oppose à la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989.

Après la Pologne, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie et la Hongrie se dotent de représentants démocratiquement élus. Ni la Bulgarie, ni la Roumanie n'échappent au « vent d'Est », malgré des troubles et le maintien, pendant quelques années, du personnel communiste « reconverti ».

Les structures mises en place par l'URSS au moment de la constitution de son bloc sont très vite remises en cause : après le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM ou Comecon) en juin 1991, le pacte de Varsovie est dissout (juillet) et les troupes soviétiques se retirent progressivement de tous les pays d'Europe de l'Est.

Les crises au sein du monde communiste européen (1945-1991)



La dislocation de l'empire soviétique



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

De l'Asie à l'Amérique latine, le désengagement soviétique

L'échec de l'intervention soviétique en Afghanistan joue un grand rôle dans le changement de la politique de l'URSS vis-à-vis du tiers-monde. Celui-ci n'est plus considéré comme un instrument dans la lutte contre les États-Unis et dans l'affirmation de la puissance soviétique, mais comme un gigantesque fardeau. Il convient d'autant plus de s'en débarrasser que l'URSS s'est montrée incapable d'apporter une réponse aux besoins de développement de ces pays, et que l'invasion de l'Afghanistan a définitivement ruiné l'image d'une URSS alliée et protectrice des pays du Sud contre l'impérialisme des Occidentaux.

En février 1986, Gorbatchev annonce le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan où elles se sont enlisées depuis l'intervention en 1979. En avril 1988, un accord est signé avec le gouvernement de Kaboul, le Pakistan et les États-Unis. Le retrait, commencé en mai, s'achève en février 1989.

Ailleurs, l'attitude de Moscou change tout aussi radicalement : l'URSS cesse de soutenir les « mouvements de libération nationale » et d'attiser les conflits régionaux. Ses aides, politiques, militaires, économiques et financières sont drastiquement revues à la baisse.

Au Moyen-Orient, l'URSS renonce à aider la Syrie à atteindre la parité militaire avec Israël et accorde, sans exiger de contrepartie en faveur de l'OLP, la liberté d'émigrer aux juifs soviétiques. Surtout, elle renonce, pendant la crise puis la guerre du Golfe, à son traité d'amitié de 1972 avec l'Irak en votant toutes les résolutions du Conseil de sécurité contre Bagdad, y compris celle demandant l'emploi de la force.

En Afrique, où l'URSS avait notamment pris pied à la faveur de la décolonisation portugaise, Gorbatchev réduit considérablement l'aide et la présence soviétique. Ce changement, précipité, en mai 1991, la chute du régime éthiopien de Mengistu déjà soumis aux rébellions erythréenne et tigréenne. Il permet aussi au Mozambique et à l'Angola de reprendre contact avec l'Occident et de tenter de sortir de la spirale des affrontements.

En Amérique latine, l'Union soviétique réduit son aide à Cuba et met fin, en 1993, à sa présence militaire sur l'île. Au Nicaragua, la diminution de l'aide soviétique entraîne la chute des sandinistes. Dans toute l'Amérique latine, la fin de l'affrontement Est-Ouest permet l'apaisement progressif de la plupart des tensions régionales et nationales, la signature d'accords, la démobilisation de guérillas, la réduction des armées régulières, l'organisation d'élections authentiquement pluralistes.

La situation stratégique

> en 1989

L'histoire des relations Est/Ouest de 1945 à 1989 se résume à une lutte pour la suprématie mondiale, sans merci mais sans affrontement direct, entre les États-Unis et l'Union soviétique. Le dessein de l'URSS était de rattraper, puis de dépasser les États-Unis. L'objectif de ces derniers consistait à contenir l'avancée soviétique. Pour chacun, il s'agissait de construire une puissance militaire invulnérable et de se doter du réseau d'alliés le plus large possible. Il en a résulté une course aux armements qui s'est révélée exténuante.

Course aux armements, course aux alliés

Après la Seconde Guerre mondiale, l'URSS est le seul État européen qui agrandit son territoire. En 1949, la victoire des communistes en Chine renforce considérablement le camp soviétique. C'est lui, en effet, qui a le vent en poupe puisqu'il dépasse tant géographiquement que démographiquement le camp «capitaliste». Les Américains réagissent par une politique d'endiguement, qui se traduit par une «pactomanie». Il s'agit d'établir, autour de la puissance soviétique, un réseau d'alliances propre à contenir toute nouvelle poussée de Moscou.

Ainsi naît l'OTAN, à laquelle il faut ajouter, en Europe, un traité bilatéral avec l'Espagne franquiste. Le pacte de Bagdad est signé le 24 février 1951 entre la Turquie, le Pakistan, l'Iran, l'Irak et le Royaume-Uni. Les États-Unis le rejoignent en 1957. Rebaptisé CENTO, il est dissout en 1979. Le 8 septembre 1954, le pacte de Manille donne naissance à l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est) entre les États-Unis, la France le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Philippines et la Thaïlande. L'OTASE cessera ses activités en 1973. En 1957, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis signent le traité de l'ANZUS. À cela, il convient d'ajouter en Asie des accords bilatéraux entre les États-Unis et, respectivement, le Japon et la Corée du Sud.

De nouveaux champs de compétition

L'affaiblissement des positions européennes au Proche-Orient, la décolonisation en Afrique, la fin de la présence française en Indochine ouvrent de nouveaux champs de compétition entre Américains et Soviétiques. Cette compétition présente des avantages pour de nombreux pays du tiers-monde. Elle leur offre une alternative si l'alliance conclue ne leur apporte pas satisfaction. Par conséquent, Soviétiques et Américains doivent se montrer peu regardants sur leurs propres principes. Moscou soutient des régimes qui n'ont de socialistes que le nom tandis que Washington, au nom de la lutte anticommuniste, s'allie avec des dictateurs souvent sanglants. Cette course aux alliés et aux armements épuise les économies américaine et soviétique.

C'est ce que Paul Kennedy, dans *Naissance et déclin des grandes puissances* (1989), appelle l'«overstretch» stratégique. Selon lui, les États-Unis ont hérité d'une multiplicité d'engagements stratégiques contractés à une époque où leur économie était plus

florissante «et que l'on pourrait décrire schématiquement comme une surexpansion impériale (...). Les intérêts et les engagements américains sont actuellement trop lourds pour que les États-Unis puissent les défendre tous simultanément.»

La fin des relations Est/Ouest

En fait, c'est l'URSS qui s'effondre la première, l'économie soviétique ne pouvant plus supporter le fardeau impérial. La superpuissance soviétique était un colosse aux pieds d'argile. La crainte qu'elle inspirait aux autres États masquait une décomposition politique, sociale et économique, due principalement (mais pas uniquement) à la priorité absolue accordée aux efforts militaires. Dans ses *Avant-mémoires* publiées en 1993, Gorbatchev écrit qu'il a été rapidement convaincu que la réussite de la perestroïka passait par la libération du pays du «fardeau d'une hypermilitarisation devenue absolument insupportable, destructive», et de «la domination du complexe militaro-industriel, ainsi que des dépenses exorbitantes que nous faisons pour maintenir nos positions de superpuissance hors du pays, dans les États alliés et dans le tiers-monde.»

L'effondrement soviétique a surpris à la fois par son ampleur et sa rapidité, tant la «menace soviétique», et la domination qu'elle exerçait, notamment sur l'Europe de l'Est, semblait faire partie d'un paysage éternel. Les États-Unis voient soudain disparaître, en 1989, la menace contre laquelle ils luttèrent depuis 1947. Les relations Est/Ouest ont vécu. Elles ne peuvent plus exister après la disparition du rideau de fer qui en était la source.

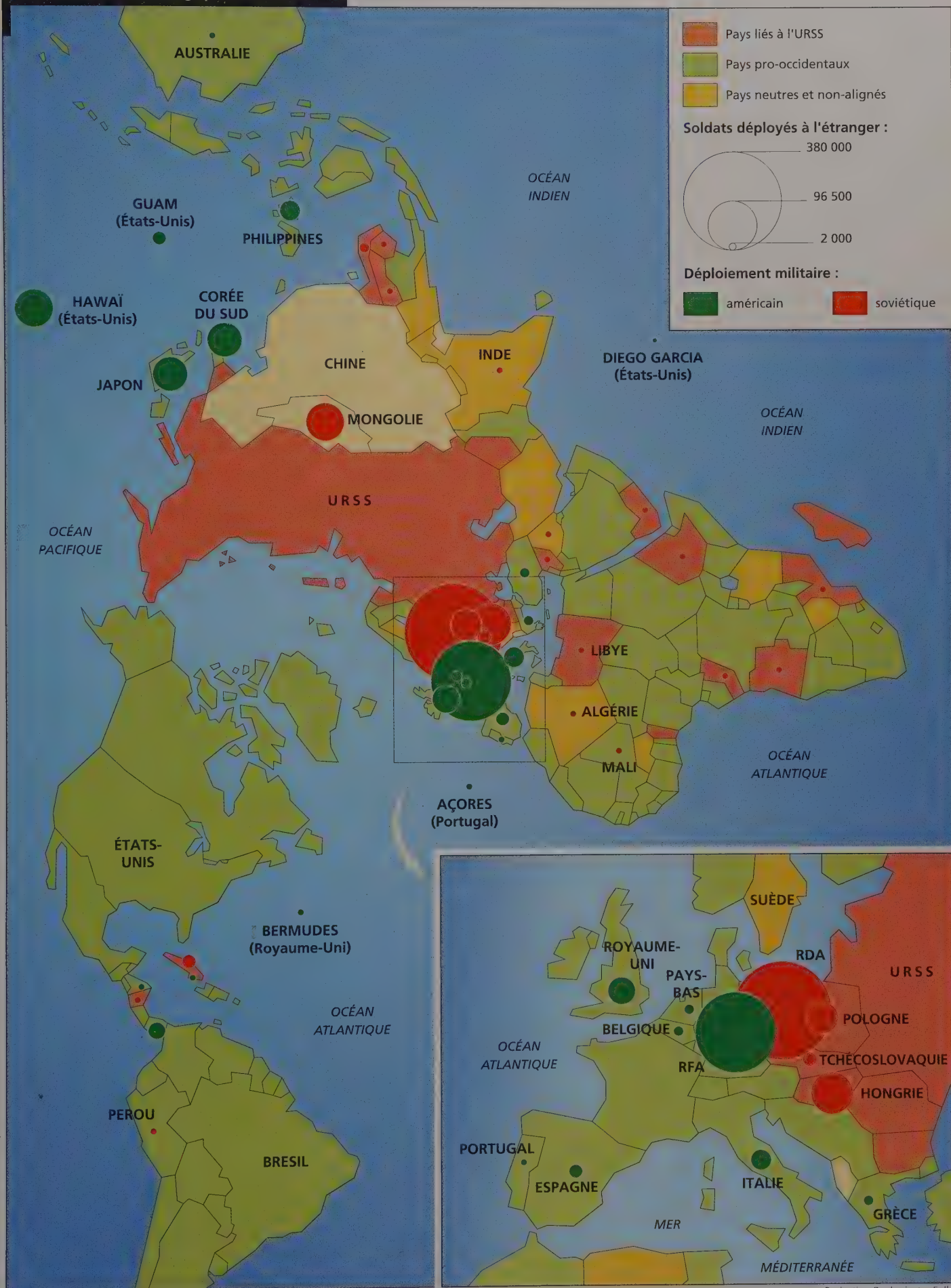
Tandis que le camp occidental conserve ses diverses structures (OTAN, UEO, Communauté européenne), le bloc de l'Est, le pacte de Varsovie et l'URSS cessent d'exister faisant également disparaître la principale source de menace pour l'Europe occidentale. Celle-ci n'a plus d'ennemis à sa porte. Pour autant, le continent européen ne connaît pas encore la sécurité et la paix (Cf. «Le mythe du nouvel ordre mondial» p. 32).

Un monde unipolaire ?

Le monde, de bipolaire, va devenir unipolaire. De la crise du Golfe à l'impuissance européenne face à la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie, les États-Unis montrent qu'ils sont les seuls à pouvoir agir librement. La disparition de l'URSS ne doit pas pour autant cacher un rééquilibrage certain des puissances sur le long terme. Le déclin américain est certes moins dramatique que la désintégration soviétique. Il existe néanmoins, et les Américains se sentent directement concurrencés par l'émergence du Japon, de l'Europe et de la Chine. À terme se dessine un monde multipolaire.

Les deux superpuissances qui ont co-dirigé le monde de 1945 à 1989 sont épuisées ou fatiguées. Leur population et leurs dirigeants aspirent dès lors à affronter prioritairement les problèmes intérieurs (qui sont immenses) de préférence aux problèmes internationaux. L'empire soviétique a disparu. L'empire américain est mal en point.

La situation stratégique en 1989



Le mythe > du nouvel ordre mondial

La fin de la division de l'Europe et du clivage Est-Ouest, la coopération pour la première fois de l'histoire des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pendant la guerre du Golfe, l'émergence d'un droit d'ingérence avec la résolution 688 du Conseil de sécurité exigeant de l'Irak l'arrêt de la répression des populations civiles, permettaient d'espérer une organisation mondiale où la sécurité collective remplacerait la compétition militaire et où les droits des peuples seraient respectés.

Le «nouvel ordre mondial»...

C'est aux États-Unis qu'a été lancé, par le président George Bush, le débat sur le «nouvel ordre mondial». L'expression, qu'il a employée de nombreuses fois en public, recouvre «un monde où les Nations unies, libérées de l'impasse de la guerre froide, sont en mesure de réaliser la vision historique de leurs fondateurs... un monde dans lequel la liberté et les droits de l'Homme sont respectés par toutes les Nations.»

De son côté un chercheur américain, Francis Fukuyama, a ouvert en juin 1989 un débat sur la «fin de l'histoire». Selon lui, le modèle occidental du libéralisme politique et économique s'est imposé définitivement à l'échelle mondiale, au moins psychologiquement. La fin de l'histoire au sens hégélien est la conséquence de la reconnaissance par tous d'un objectif commun à l'humanité. Cela signifie la disparition des grands hégémonismes idéologiques et du risque de confrontation qui en découlait.

Il est vrai qu'au début de l'année 1990, les bonnes nouvelles internationales se sont multipliées. Les conflits régionaux qui ont ensanglanté la planète dans les années 1980 sont résolus ou en voie de l'être : règlement en Afghanistan et Amérique centrale, démantèlement de l'Apartheid, indépendance de la Namibie, fin de la guerre Iran/Irak.

Après l'effondrement du communisme et la chute du mur de Berlin, la victoire de la politique anti-irakienne dans la guerre du Golfe a suscité, surtout dans le monde occidental, un sentiment d'euphorie collective. La menace soviétique, cauchemar et obsession des Occidentaux depuis 1947, avait disparu. Et le perturbateur irakien, qui avait cru pouvoir annexer le Koweït, a été sévèrement châtié, dans une guerre rapide qui a prouvé la formidable supériorité des pays du Nord, et notamment des États-Unis, y compris contre l'armée présentée à tort comme la «quatrième du monde».

Plus de menaces à l'Est, pas de menaces au Sud, on comprend que les États-Unis célèbrent le nouvel ordre mondial. Pourtant on peut se poser quelques questions à propos de sa réalité.

...n'est ni nouveau ni mondial...

D'abord il n'est guère nouveau. Il ne s'agit en fait que de la reprise des Quatorze Points exposés en 1918 par le président Wilson ou des objectifs revendiqués par les rédacteurs de la Charte des Nations unies en 1945.

Après chaque guerre mondiale, l'espoir a été entretenu d'un monde paisible, dont la guerre serait bannie, où les différends se régleraient de façon pacifique dans le respect de l'indépendance de chacun, où les peuples s'autodétermineraient librement et où une organisation mondiale ferait régner la loi internationale et la paix. Sans que l'expression soit explicitement employée il y a déjà eu des espoirs de nouvel ordre mondial : le premier s'est envolé avec l'émergence du nazisme et la Seconde Guerre mondiale, le second avec le clivage Est/Ouest et la guerre froide.

L'ordre n'est donc pas nouveau. Il n'est pas davantage mondial. Si la démocratie fait d'énormes progrès dans les années 1970 et 1980 (Amérique latine, une partie de l'Asie, Europe de l'Est), elle n'est pas établie de façon universelle et les régimes tyranniques n'ont pas disparu (Chine et une partie de l'Asie, ex-URSS, Afrique, Proche-Orient). Les droits de l'Homme sont loin d'être respectés universellement, ainsi que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Palestiniens, Kurdes, Timor oriental, etc.).

L'ONU, malgré sa réactivation, est loin encore de disposer des moyens politiques, financiers et militaires pour empêcher les agressions ou y mettre fin. Il n'y a toujours pas de législateur international en mesure d'édicter un droit accepté par tous, ni de véritable juge international qui ferait respecter ce droit, ni de police internationale qui viendrait sanctionner les contrevenants. Les États sont toujours libres de souscrire ou non aux traités ou de porter leurs différends devant la Cour internationale de justice (CIJ). Les disparités de développement demeurent entre les régions du monde, et la solidarité internationale reste trop partielle. Il n'existe pas d'accord international pour s'attaquer efficacement aux nouveaux problèmes mondiaux (écologie, épidémies, etc.).

...mais plutôt un nouveau désordre mondial...

Faute d'ordre, on constate un vaste désordre mondial tant la loi du clivage Est/Ouest a libéré, notamment en Europe, des antagonismes nationaux qui furent autrefois réprimés mais non supprimés. Dans l'ex-URSS, dans l'ex-Yougoslavie, les guerres civiles ont fait rage avec leur cortège d'horreurs sur fond d'impuissance de la communauté internationale. L'Afrique est ravagée par de nombreuses guerres civiles particulièrement sanglantes (Somalie, Rwanda, Liberia, Angola, région des Grands Lacs, etc.). L'Asie connaît une montée des tensions.

Plus que de nouvel ordre mondial, il faudrait parler d'un nouveau désordre mondial. L'ordre ancien était injuste, notamment pour les peuples d'Europe de l'Est, qui ont payé de leur liberté bafouée le prix de la paix sur le continent. Cet ordre est mort. Mais l'ordre nouveau n'est pas encore établi. D'où les crises actuelles.

On peut donc penser que les États-Unis ont eu tendance à confondre la disparition d'un adversaire à leur mesure, la non contestation de leur leadership mondial et l'édification d'un ordre de paix. Or, la disparition de la menace soviétique ne se traduit pas par la disparition de tout risque de conflit en Europe, pas plus que la défaite de l'Irak n'a débouché sur une justice et une autodétermination des peuples du Proche-Orient.

Le nouveau désordre mondial en 1997



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Quelle que soit la sincérité de Washington, un nouvel ordre mondial ne peut pas reposer sur la volonté d'une seule puissance. La société internationale – pas plus que les communautés nationales – ne connaît très longtemps de monarques éclairés. Mieux vaut le Concert des nations que l'unique chef d'orchestre. Quoi que pensent leurs dirigeants, les États-Unis ne sont pas seulement porteurs de valeurs universelles, ils ont également leurs intérêts propres qui peuvent ne pas coïncider avec ceux des autres États.

Selon Lord Palmerston, ministre britannique du XIX^e siècle et inventeur de la *Realpolitik* : « Nous n'avons pas d'alliés éternels et nous n'avons pas de perpétuels ennemis, seuls nos intérêts sont éternels et perpétuels et c'est notre devoir de les suivre. » Tant que les États existeront et donc auront des intérêts à défendre, des oppositions à dépasser, il n'y aura pas d'ententes perpétuelles ou

d'ordre mondial parfaitement juste. Or la disparition des États n'est pas pour demain, et leur affaiblissement actuel (ex-Yougoslavie, Somalie, zones grises) est davantage un facteur de crises ou de guerres que de paix. On peut donc penser que l'édification d'un véritable ordre mondial reste encore un objectif lointain pour la communauté internationale.

Les États



La célèbre phrase de Paul Valéry «Le temps du monde fini commence.» résume simplement l'importance des États dans le monde. La planète est entièrement couverte d'États à l'exception de la haute mer, de l'espace extra-atmosphérique et de l'Antarctique (qui bénéficie d'un statut spécial). Ceci signifie que tous les territoires où l'établissement humain est possible sont sous la coupe d'un État. Quel est donc ce «monstre froid» (Nietzsche) dont le succès est incontournable et qui est devenu la forme privilégiée du pouvoir?

■ Qu'est-ce qu'un État ?

L'État est une forme d'organisation de la société, résultat d'un processus social qui a progressivement conquis le monde et qui s'est répandu – dans ses aspects modernes – depuis le XII^e siècle. L'État naît en Europe de la crainte du pouvoir grandissant de l'Église et du rejet de l'Empire romain germanique. Il se concrétise avec l'émergence de l'État princier, au XV^e et surtout au XVI^e siècle, et atteint sa maturité avec l'État-Nation au XVIII^e siècle : lors de la Révolution française, la Nation se substitue au Prince. À partir de ce moment, l'État s'impose comme la forme inévitable d'organisation des sociétés politiques en dépit des structures originelles variées (sociétés multi-ethniques, primitives) ou de systèmes politiques différents (Empire soviétique).

Trois éléments déterminent l'existence d'un État :

① Un territoire déterminé qui a un volume (comprenant le sol, le sous-sol, l'espace aérien et une partie de la mer bordant les côtes) et des frontières fixes. Ces frontières sont réputées «inviolables» mais elles ne sont pas intangibles. Elles peuvent varier avec l'accord de l'État (cession ou acquisition de territoire) ou, sans son accord, en cas de sécession ou «d'implosion» (URSS, Yougoslavie).

② L'existence d'une population sur ce territoire. Des problèmes peuvent apparaître lorsque les États ont une population hétérogène composée de plusieurs peuples différents, lorsqu'ils abritent des populations nomades pour lesquelles les frontières importent peu (les Touaregs dans le Sud saharien), ou lorsqu'un peuple se trouve sur le territoire de plusieurs États limitrophes (les Kurdes aux confins de cinq États). Pour y faire face, on a souvent préféré préserver les frontières existantes (souvent issues de la colonisation).

③ L'existence d'un pouvoir politique organisé et relativement stable à l'intérieur de l'État. Le gouvernement doit bénéficier d'un accès immédiat et effectif à la vie internationale (possibilité d'avoir des relations diplomatiques, de signer des traités...). Ce dernier élément est subjectif du fait de l'instabilité chronique du pouvoir politique dans certains États.

Lorsque l'État réunit toutes ces conditions, c'est-à-dire qu'un gouvernement exerce une autorité effective sur une population vivant sur un territoire déterminé, et qu'il est reconnu par les autres États, on estime qu'il est souverain. La souveraineté est le fondement juridique des compétences internationales de l'État. L'indépendance en constitue la traduction politique. La Charte des Nations unies affirme le principe de l'égalité souveraine des États (ainsi que les principes de non recours à la force et de non

intervention dans les affaires intérieures des autres États) qui permet aux «petits» États de revendiquer les mêmes droits (mais aussi d'avoir les mêmes obligations) que les États plus puissants. Ce principe ne change cependant en rien les paramètres réels créant une véritable échelle de puissance entre les pays.

Si le concept d'État peut paraître sous certains aspects fictif, il est le seul à assurer le «monopole de la violence légitime» (Max Weber) à l'intérieur de ses frontières et l'accès direct aux relations internationales.

Il existe, en 1997, plus de 185 États membres de l'ONU, auxquels s'ajoutent la Suisse, Taïwan et quelques micro-États. L'interdépendance et la coopération sont donc indispensables et amoindrissent largement la puissance supposée que confère la souveraineté. Aucun État ne peut vivre isolément. À la différence de l'Empire, l'État n'existe que parce que d'autres États existent.

L'État n'est cependant pas le seul acteur des relations internationales. Il doit composer, et de plus en plus, avec d'autres acteurs : organisations internationales (gouvernementales et non gouvernementales) et forces transnationales (entreprises multinationales, flux migratoires, religions, terrorisme, etc.).

L'ÉTAT HÉTÉROGÈNE : EXEMPLE DE LA YUGOSLAVIE AVANT 1991

Avant son éclatement, la Yougoslavie comportait essentiellement six groupes de Slaves du Sud («Yougo» provenant du serbo-croate *jug*, c'est-à-dire «sud») : les Serbes (environ 9 millions), les Croates (4,5 millions), les Slovènes (1,8 million), les Bosniaques (4 millions), les Macédoniens (1,8 million), les Monténégrins (0,5 million). En outre, deux groupes non slaves étaient concentrés dans deux régions autonomes : les Hongrois d'ex-Voïvodine et les Albanais du Kosovo. Il faut ajouter que certains groupes forment des minorités dans certaines républiques. Exemple : les enclaves serbes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Sur cette mosaïque, quatre langues officielles (serbe, croate, slovène, macédonienne) et trois religions (orthodoxe, catholique, musulmane) coexistent.

■ État unitaire / État fédéral

L'État unitaire et centralisé dans lequel le pouvoir est concentré (forme la plus courante; par exemple : la France) s'oppose à l'État dont les entités territoriales (États fédérés aux États-Unis, provinces au Canada, cantons en Suisse, *Länder* en Allemagne...) participent à l'élaboration des lois et à la révision de la Constitution fédérale (loi de «participation») tout en disposant d'une large autonomie pour régler leurs problèmes propres (loi «d'autonomie»). L'État fédéré n'a pas de prérogatives internationales. L'armée et la diplomatie sont réservées à l'État fédéral, alors que l'autonomie est souvent étendue pour les autres questions (aspects économiques et sociaux).

■ États insulaires, États enclavés

La plupart des États ont une façade maritime, plus ou moins importante. Ainsi, la France dispose de 6 500 km de côtes, dont 5 000 sur l'Atlantique, alors que l'Allemagne n'a que 912 km de

États enclavés, États insulaires



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

débouché sur la mer du Nord et la Baltique. Moins nombreux (38 en 1997), les États enclavés, sont totalement privés d'accès à la mer. On les trouve sur tous les continents : Zimbabwe, Mali ou Éthiopie en Afrique, Bolivie et Paraguay en Amérique, Mongolie ou Népal en Asie, Autriche ou Macédoine en Europe. Enfin, les États insulaires – beaucoup plus rares si l'on excepte les micro-États –, sont entourés par la mer.

L'accès à la mer ou l'enclavement d'un État ne sont pas le résultat d'un déterminisme géographique, mais celui du tracé de ses frontières, produit d'une histoire. L'enclavement des États du Sahel (le mot *Sàhil* signifie « rivage ») n'est pas la conséquence de l'arbitraire de la nature mais des découpages coloniaux. L'Angleterre n'a pas toujours été insulaire. Elle est devenue une île en perdant ses territoires continentaux (Normandie, Aquitaine, Bretagne, etc.) lorsqu'elle a été, après la guerre de Cent Ans, « boutée hors de France ». « Île-continent », l'Australie n'est généralement pas considérée comme insulaire.

Les micro-États

Les micro-États (Barbade, îles Maldives, Grenade, Seychelles, Antigua, etc.) se caractérisent par une population et un territoire restreints. Leur population est souvent inférieure à 100 000 habitants et leur superficie à 1 000 km². Il n'existe pas, néanmoins, de critères objectifs. Si le droit international admet l'existence de ces États, leur viabilité, économique et militaire, pose souvent des problèmes. Il ne faut cependant pas généraliser : avec 600 km² et

200 000 habitants, Bahrein est un pays riche. De même Monaco. Autre problème, qui reste en suspens : la participation de ces États aux organisations intergouvernementales. En vertu du principe « un État, une voix », les micro-États pourraient obtenir, s'ils en étaient tous membres, près d'un tiers des voix dans les organisations universelles.

PROLIFÉRATION ÉTATIQUE À L'ONU DEPUIS 1945

1945 :	51	1975 :	145
1960 :	100	1997 :	185

DES EXTRÊMES (DONNÉES 1996)

	Les « plus »		Les « moins »	
Superficie (km ²)	1. Russie	17 075 400	1. Vatican	0.4
	2. Canada	9 976 139	2. Monaco	2
	3. Chine	9 596 960	3. Nauru	21
Population	1. Chine	1 190 918 000	1. Vatican	700
	2. Inde	913 600 000	2. Tuvalu	7 500
	3. États-Unis	260 529 000	3. Nauru	8 000
Richesse (PNB/ habitant en dollars)	1. Luxembourg	39 833	1. Mozambique	80
	2. Suisse	37 179	2. Éthiopie	130
	3. Japon	34 629	3. Malawi	144

L'Organisation > des Nations unies

L'Organisation des Nations unies est une organisation internationale à vocation universelle créée en 1945 par les États vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. Composée à l'origine de 51 États, l'ONU compte, en 1997, 185 membres.

Le système onusien

L'ONU est constituée de six organes principaux, dont le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Secrétariat et le Conseil économique et social, et d'organes subsidiaires, tels l'UNICEF, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) ou le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Parallèlement existent des institutions spécialisées, telles que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'UNESCO ou la Banque mondiale. L'ensemble de ces organes et institutions forme le système des Nations unies. Tous concourent à l'objectif premier de l'ONU : le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Établie pour gérer l'ordre international après la Seconde Guerre mondiale, l'ONU se trouve rapidement paralysée par la guerre froide, et ne donne que partiellement satisfaction. Elle se révèle en particulier incapable de mettre en place le système de sécurité collective prévu par la Charte, et est tenue à l'écart de la

gestion des conflits de la guerre froide (guerre du Vietnam, crise de Cuba, conflits israélo-arabes, etc.), de même que du processus de détente (accords de désarmement, accords de Camp David, etc.).

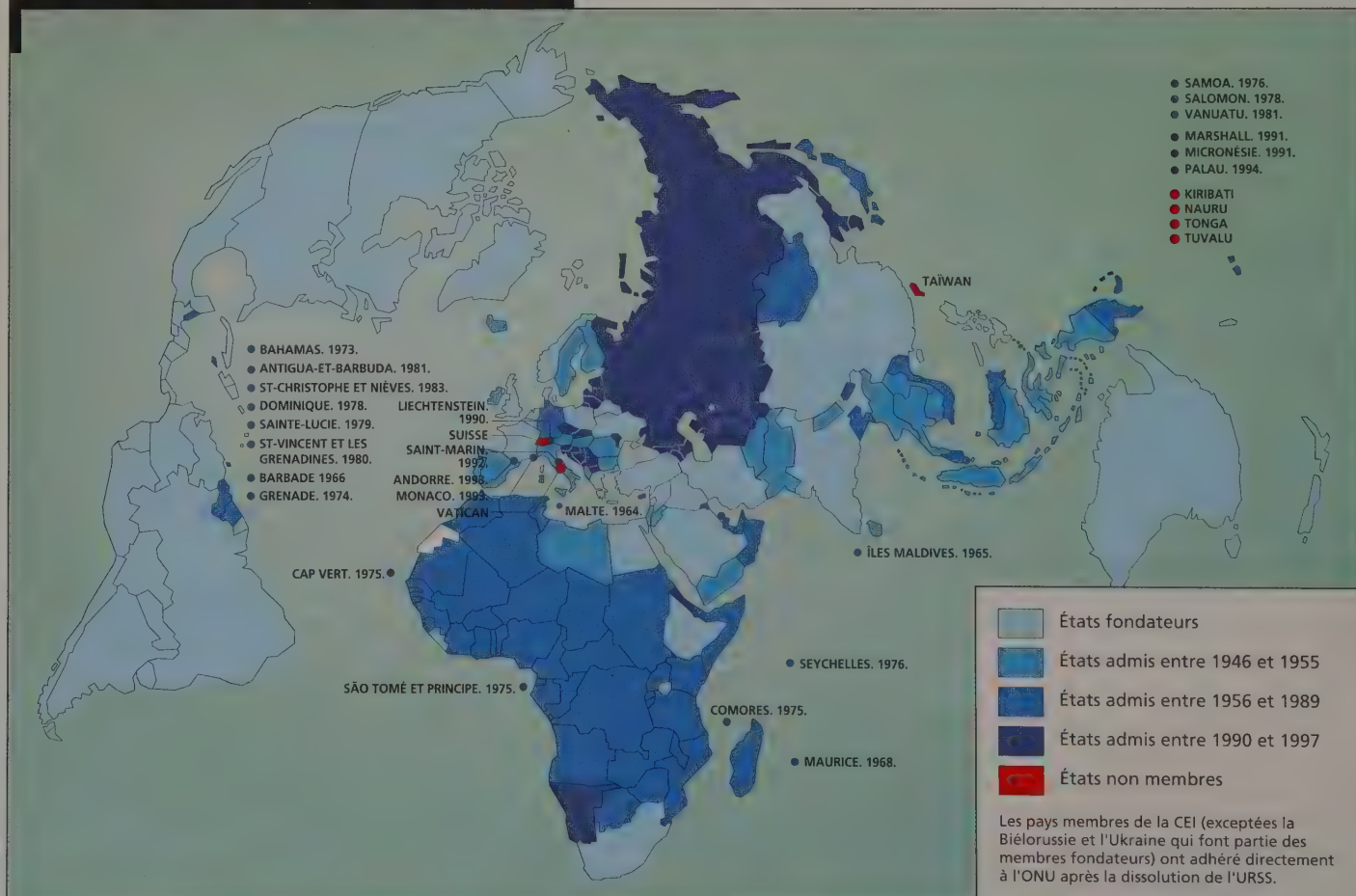
L'ONU parvient cependant à jouer un rôle non négligeable dans le processus de décolonisation, au cours des années 1950 et 1960, et offre une tribune aux petits États et aux États nouvellement indépendants.

L'ONU : entre crise et renouveau

Avec la fin de la guerre froide, l'ONU connaît un processus de revitalisation et recouvre nombre des prérogatives que la guerre froide lui avait refusées. Elle multiplie les opérations dites « de maintien de la paix », qui connaissent, simultanément, une évolution d'ordre qualitatif. De l'interposition à l'organisation d'élections en passant par l'assistance humanitaire, les Casques bleus de l'ONU sont déployés sur tous les continents, comme au Cambodge, en Somalie, en ex-Yougoslavie ou encore au Mozambique.

L'euphorie du début des années 1990 fait rapidement place à une analyse plus pessimiste. Les opérations de maintien de la

Les États membres de l'ONU en 1997



L'ONU et le maintien de la paix



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

paix rencontrent des difficultés croissantes, et le multilatéralisme incarné par l'ONU trouve ses limites. Sollicitée de toutes parts pour des actions qu'elle n'est pas toujours, techniquement et financièrement, capable de mener, l'ONU fait l'objet de violentes critiques. On lui reproche son incapacité à gérer les conflits dont elle a la charge et sa mauvaise gestion financière. L'ONU fête, en 1995, son 50^e anniversaire, sur fond de crise financière et politique, et sur un bilan controversé. Pourtant, son existence n'est pas remise en cause.

Un processus de réforme est cependant engagé, qui touche en particulier l'organisation du Secrétariat, mais aussi la composition du Conseil de sécurité. Celui-ci pourrait être élargi afin de mieux refléter les rapports de force prévalant sur la scène internationale après la fin de la guerre froide. Le Japon et l'Allemagne pourraient ainsi en devenir membres, de même que certains grands pays du Sud, tels l'Inde, le Brésil, ou le Nigeria.

QUELQUES GRANDES DATES DE L'ONU

- 26 juin 1945** : signature de la Charte des Nations unies
- 4 février 1946** : premier veto de l'URSS
- 29 novembre 1947** : plan de partage de la Palestine
- 10 décembre 1948** : Déclaration universelle des droits de l'Homme
- 27 juin 1950** : résolution du Conseil de sécurité, adoptée en l'absence de l'Union soviétique, invitant les États membres des Nations unies à fournir une aide à la République de Corée
- 14 décembre 1960** : l'Assemblée générale adopte la « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux peuples et pays coloniaux »
- 26 octobre 1971** : la République populaire de Chine fait son entrée à l'ONU en lieu et place de la Chine nationaliste
- 31 décembre 1984** : les États-Unis quittent l'UNESCO
- 21 février 1992** : création de la FORPRONU
- 1995** : 50^e anniversaire de l'ONU

Les organisations

> intergouvernementales (OIG)

Une organisation internationale intergouvernementale est une association d'États constituée par un traité (contrairement aux organisations non gouvernementales créées par des personnes privées). Elle possède une personnalité juridique à part entière, distincte de celle des États, et fonctionne grâce à des organes communs prévus dans ses statuts. C'est donc une structure de coopération interétatique poursuivant des buts d'intérêt commun qui sont définis dans son acte constitutif.

La prolifération des OIG

On compte dans le monde plus de 300 organisations internationales intergouvernementales, régionales (environ 230) ou universelles (environ 80). Ce chiffre important (mais faible par rapport aux 25 000 organisations non gouvernementales) masque de grandes disparités dans les statuts, les buts, la composition, le fonctionnement et surtout le poids politique.

Les premières organisations internationales sont nées au XIX^e siècle. Le Congrès de Vienne de 1815 décida de la création d'une commission fluviale internationale pour faciliter la navigation et le commerce sur le Rhin. Une commission similaire fut créée pour le Danube en 1856. La fin du XIX^e siècle voit la création d'unions administratives entre les États (unions télégraphiques en 1865, Union postale universelle en 1874...), dont les buts sont limités et techniques.

Les deux guerres mondiales transforment cette vision : de simples relations entre les États ne suffisent pas à préserver la paix, il faut créer des institutions capables de prévenir et de résoudre les conflits. Sous l'impulsion du président américain Wilson, la Société des Nations est créée en 1919. Elle reflète l'idéal de la paix par le droit, dans un cadre de coopération interétatique. Mais la SDN, à laquelle les États-Unis ne participent pas, se révèle impuissante face à la multiplication des crises. Après le second conflit mondial, on assiste à une véritable éclosion des organisations internationales dont la matrice est l'ONU, créée en 1945 à San Francisco.

Universelles ou régionales

L'ONU est la première organisation universelle (elle regroupe la quasi-totalité des États) à envisager l'interdépendance entre la paix, l'économie et les domaines techniques. Elle chapeaute une quinzaine d'organisations universelles très diversifiées qui couvrent les principaux domaines d'intérêt international. L'ensemble forme le « système » des Nations unies.

D'autres organisations tendent à concrétiser des solidarités régionales (Communauté européenne, Organisations des États américains, Organisation de l'unité africaine ou Ligue des États arabes). Il existe aussi des organisations inter-régionales, à vocation économique, politique ou militaire (OPEP, OTAN, etc.).

Parmi cette multitude d'organisations, quelques traits distinctifs apparaissent :

- Leurs structures comportent souvent une assemblée générale, un conseil restreint qui est généralement l'organe décisionnel (le Conseil de sécurité des Nations unies) et un secrétariat qui est

l'administration de l'organisation. Des structures subsidiaires compliquent souvent cet organigramme de base.

- Leurs fonctions peuvent être de coopération (aspect politique) et/ou de gestion (aspect technique ou opérationnel). Les organisations peuvent avoir une compétence politique générale (l'ONU) ou, le plus souvent une compétence spécialisée (l'OMS pour la santé par exemple).

Cette distinction en amène une autre quant aux buts de l'organisation. La coopération implique que l'organisation soit le plus souvent un simple forum politique (pouvant émettre des « recommandations ») ce qui la rapproche du schéma interétatique. Mais certaines organisations ont pour but une véritable intégration, qui suppose le transfert de certaines compétences étatiques à l'organisation. L'exemple le plus achevé est l'Union européenne : le traité de Maastricht prévoit l'abandon de compétences monétaires, pouvoir régalien des États.

Finalement, l'organisation internationale est le symbole d'une évolution des relations internationales qui se situent désormais entre le relationnel et l'institutionnel. Les États sont maîtres du jeu car ils ont le pouvoir de créer des organisations internationales, mais leurs « créatures » risquent parfois de leur échapper. Si les États, notamment les plus puissants, contrôlent les organisations (avec une arme efficace : leur contribution financière), ils n'ont plus le monopole des relations internationales. Les OIG ne sont ni de simples instruments des États, ni des acteurs à part entière, mais une solution et une nécessité pour concilier coopération et souveraineté.

PRINCIPALES ORGANISATIONS UNIVERSELLES

(date de création et siège)

- ONU**, Organisation des Nations unies, 1945, New York.
- AIEA**, Agence internationale de l'énergie atomique, 1957, Vienne.
- BIRD**, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1944, Washington.
- BRI**, Banque des règlements internationaux, 1930, Bâle.
- CIJ**, Cour internationale de justice, 1945, La Haye.
- FAO**, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1945, Rome.
- FMI**, Fonds monétaire international, 1944, Washington.
- IDA**, Association internationale de développement, 1960, Washington.
- INTELSAT**, Organisation internationale de télécommunications par satellites, 1971, Washington.
- OACI**, Organisation de l'aviation civile internationale, 1947, Montréal.
- OIPC** (Interpol), Organisation internationale de police criminelle, 1956, Lyon.
- OIT**, Organisation internationale du travail, 1919, Genève.
- OMC**, Organisation mondiale du commerce, succède au GATT, Accord général sur les droits de douane et le commerce, 1948, Genève.
- OMI**, Organisation maritime internationale, 1958, Londres.
- OMM**, Organisation météorologique internationale, 1873, Berne.
- OMPI**, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 1883, Genève.
- OMS**, Organisation mondiale de la santé, 1948, Genève.
- UIT**, Union internationale des télécommunications, 1865, Genève.
- UNESCO**, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 1946, Paris.
- UPU**, Union postale universelle, 1875, Berne.

Organisations internationales régionales à vocation économique



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

PRINCIPALES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Europe

AELE, Association européenne de libre-échange, 1960.
ALECE, Accord de libre-échange centre-européen, 1992.
CEI, Communauté des États indépendants, 1991.
Conseil de l'Europe, 1949.
UEO, Union de l'Europe occidentale, 1948.
Union européenne, 1993 (CECA, 1951 ; CEE et CEEA, 1957).

Asie et Pacifique

ANASE (ASEAN), Association des nations de l'Asie du Sud-Est, 1967.
APEC, Coopération économique Asie-Pacifique, 1989.
ASACR (SAARC), Association sud-asiatique de coopération régionale, 1985.
FPS, Forum du Pacifique Sud, 1971.

Afrique et Moyen-Orient

CCG, Conseil de coopération du Golfe, 1981.
CEDEAO, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, 1975.
CEEAC, Communauté économique des États de l'Afrique centrale, 1983.

Ligue arabe, 1945

OCI, Organisation de la conférence islamique, 1969.
OUA, Organisation de l'unité africaine, 1963.

SADC, Communauté pour le développement de l'Afrique australe, 1994.

UMA, Union du Maghreb arabe, 1989.

Amériques

ALADI, Association latino-américaine d'intégration (succède à l'ALALE, 1960), 1980.
ALENA, Accord de libre-échange nord-américain, 1992.
CARICOM, Communauté des Caraïbes, 1973.
Groupe andin, 1969.
MCCA, Marché commun de l'Amérique centrale, 1960.
MERCOSUR, ou MERCOSUL, Marché commun du Cône Sud, 1991.
OEA, Organisation des États américains, 1947.

Organisations inter-régionales

APEC, Coopération économique Asie-Pacifique, 1989.
OCDE, Organisation de coopération et de développement économique (succède à l'OECE, 1947), 1960.
OPEP, Organisation des pays producteurs de pétrole, 1960.
OSCE, Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (succède à la CSCE, 1975), 1994.
OTAN, Organisation du traité de l'Atlantique Nord, 1949.
ZCEMN, Zone de coopération économique de la mer Noire, 1992.

Les organisations

> non gouvernementales (ONG)

Les organisations non gouvernementales sont des associations (ou groupements, mouvements...) sans but lucratif, constituées par des personnes privées qui veulent agir dans le domaine international (ou plus précisément transnational). Une ONG se distingue donc par la présence d'adhérents de différentes nationalités, cimentés par le lien associatif, sur une base purement volontaire et n'ayant pas pour but de faire des bénéfices (contrairement aux entreprises multinationales ou sociétés transnationales). Les ONG tendent à infléchir ou corriger – à des degrés variables – l'action des principaux acteurs des relations internationales (États et Organisations internationales gouvernementales).

La diversité des ONG

Cette définition générale cache une multitude de réalités. Les ONG, en effet, sont très nombreuses, leur nombre ayant explosé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Selon les définitions retenues, les estimations varient entre 5 et 25 000. Le chiffre le plus bas traduit cependant un nombre impressionnant d'organisations égrenées sur la planète, même si la majorité a son origine en Europe de l'Ouest ou en Amérique du Nord.

Les ONG sont diverses par leur taille : elles revendiquent de quelques membres à plusieurs milliers (syndicats, églises...). Mais c'est surtout la diversité de leurs buts qui est remarquable, même si les médias ont tendance à ne mettre en avant que les organisations de type humanitaire (Comité international de la Croix-Rouge, Amnesty International, Médecins sans frontières, etc.) ou environnementales (Greenpeace). On peut citer, à titre d'exemple, les ONG ayant un but politique, avoué (Internationale socialiste, Union mondiale démocrate chrétienne, etc.) ou inavoué ce qui était le cas, pendant la guerre froide, d'organisations à façade humanitaire ou libérale luttant en fait contre le communisme. Dans la mouvance des ONG à but politique, on peut également citer les fédérations syndicales internationales comme la Fédération syndicale mondiale (FSM, créée en 1945, d'obédience communiste), la Confédération internationale des syndicats libres (CISL, créée aux États-Unis en 1947 et ayant une forte coloration anticomuniste), ou la Confédération mondiale du travail (CMT, qui regroupe les syndicats chrétiens). Souvent méconnues et pourtant puissantes, les ONG à but religieux sont très nombreuses : ainsi, le conseil œcuménique des Églises, créé en 1948 à Amsterdam, regroupe 147 Églises d'obédience protestante.

Mais des ONG existent dans beaucoup d'autres domaines. Les étudiants ont constitué une union internationale des étudiants. Les fédérations sportives ont à leur tête le Comité international olympique (CIO). Les écologistes ont créé de nombreuses organisations dont la célèbre Greenpeace et les juristes se réunissent au sein de l'*International Law Association*. Cette liste n'est pas exhaustive, on pourrait par exemple mentionner beaucoup d'organisations à but culturel.

Il reste que les ONG ont acquis leurs titres de noblesse à travers des organisations à but humanitaire dont la matrice est la fameuse Croix-Rouge. Elle fut créée en 1863 par le Suisse Henri Dunant qui, choqué par les massacres de la bataille de Solferino

(1859), voulait protéger le sort des prisonniers de guerre et plus généralement organiser la défense du droit humanitaire en temps de guerre. Depuis, la Croix-Rouge assure une véritable mission de service public international notamment grâce aux conventions signées sous son égide en 1949 et 1977 (Conventions de Genève). Le domaine humanitaire a ensuite connu une floraison d'organisations.

LES ORGANISATIONS SPORTIVES

Le Comité international olympique (CIO), la Fédération internationale de football association (FIFA), respectivement maître d'œuvre des Jeux olympiques et de la Coupe du monde de football (suivie à la télévision par la moitié de l'humanité), et plus largement toutes les organisations gestionnaires de leurs sports, jouent un rôle non négligeable dans les relations internationales, vu les budgets qu'elles gèrent et l'importance médiatique et stratégique des événements qu'elles organisent. L'attribution de l'organisation des Jeux olympiques ou de la Coupe du monde de football à une ville ou un pays donne lieu à de très vives rivalités où prestige, influence, facteurs économiques et politiques se combinent. Au cours du temps, et malgré la neutralité affichée du sport à l'égard de la politique internationale, les clivages idéologiques s'y révèlent (boycott par les Occidentaux des JO de Moscou en 1980, de ceux de Los Angeles par le camp communiste en 1984), et l'obtention par un État de l'organisation des JO prend valeur de symbole (leur tenue à Séoul en 1988 symbolisait la victoire pacifique de la Corée du Sud sur la Corée du Nord).

Des acteurs particuliers des relations internationales

Les ONG ne bénéficient d'aucun statut international. Elles sont donc soumises aux législations nationales (très diverses) des pays où elles sont constituées. Ce frein à leur action est partiellement compensé par la possibilité d'être associées aux organisations intergouvernementales qui les consultent et recourent de plus en plus souvent aux ONG. Ainsi, Amnesty International est représentée à la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, au grand dam de certains gouvernements qui redoutent ses rapports annuels. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a obtenu le statut international le plus développé. Il participe en effet à la mise en œuvre des Conventions de Genève sur le droit humanitaire.

Ces domaines d'actions diversifiés et ce statut hybride font des ONG des acteurs particuliers des relations internationales, souvent écoutés et parfois redoutés par les États. Il est, là encore, impossible de généraliser car l'action des ONG est très diversifiée.

Certaines ONG constituent de véritables groupes de pression, n'hésitant pas à recourir à l'ingérence dans les affaires des États. À titre d'exemple, Amnesty International s'oppose régulièrement aux États en dénonçant les atteintes aux droits de l'Homme dans le monde. Son action se concrétise par la publication d'un rapport annuel détaillé ainsi que par le lancement de pétitions. Pour sa part, Greenpeace a mené une large campagne contre la France lors de la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique en 1995.

À l'inverse, d'autres ONG sont consultées par les États eux-mêmes, leur apportent leur aide.

Missions et interventions de Médecins Sans Frontières (MSF)



Certains États ont conscience que ce type d'ONG apporte une aide précieuse à même de pallier certaines carences des relations purement interétatiques ou mercantiles (beaucoup d'ONG contribuent directement au financement de l'aide au tiers-monde par le biais d'aides diverses notamment en matière de formation). Au-delà, ils réalisent qu'elles représentent une courroie de transmission qui permet à l'individu, au citoyen, de s'immiscer par le biais associatif dans le concert des nations. Aussi modeste soit ce phénomène, c'est la marque d'un progrès vers une démocratisation des relations internationales.

Si les ONG jouent globalement un rôle positif, par l'information du public, la coopération pour le développement ou l'assistance technique dans le domaine humanitaire, leur prolifération pose la question d'un statut adéquat, établissant clairement leurs relations avec les États et les organisations intergouvernementales.

LES CHAMPS D'ACTION DES ONG EUROPÉENNES

Afrique noire : 39 %

Asie centrale : 20 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient : 17 %

Asie du Sud-Est et Océanie : 11 %

Amérique latine et Caraïbes : 13 %

Source : OCDE, Centre de développement, 1997.
Statistique réalisée à partir des 4436 organisations non gouvernementales de développement (ONGD) européennes recensées par l'OCDE.

LA PROLIFÉRATION DES ONG

Associations privées, les Organisations non gouvernementales traduisent l'état de la société dans laquelle elles émergent : la liberté d'association n'existe pas partout. C'est ce qui explique qu'un nombre important des ONG ont leur siège dans les démocraties occidentales et, a contrario, leur implantation beaucoup plus rares dans les dictatures et les régimes autoritaires. Les changements de régimes s'accompagnent d'ailleurs souvent d'une prolifération des ONG. Ce phénomène constaté dans l'Espagne de l'après-franquisme, s'observe aujourd'hui dans les pays d'Europe centrale et orientale.

La mondialisation



Apparu aux États-Unis au début des années 1980, le terme «*globalization*», traduit en français par «*mondialisation*», a connu une importante évolution sémantique. Forgé en 1983 par l'économiste américain Théodore Levitt pour décrire la convergence des marchés dans le monde entier, le terme «*globalization*» a été popularisé, en 1990 par le consultant japonais Kenichi Ohmae. Il s'applique alors aux stratégies des entreprises multinationales.

D'abord utilisé pour caractériser une nouvelle phase de l'économie mondiale, il a peu à peu envahi d'autres domaines : on parle aujourd'hui de mondialisation de l'économie, de mondialisation de la culture, de l'information, etc. Selon une définition extensive (ou globalisante), la mondialisation recouvre l'ensemble des échanges entre les différentes parties du globe, elle fait de l'espace mondial le lieu de transaction de l'humanité.

Des mondialisations

Cette définition révèle que le processus actuel succède à d'autres mondialisations : Galilée, qui pense la rotondité et la finitude de la Terre, les Grandes découvertes, la colonisation, la révolution industrielle et, bien sûr, les deux guerres mondiales, ont été autant d'étapes dans l'appropriation par l'homme de la planète.

La mondialisation est étroitement liée à l'état des techniques et à son impact sur l'accessibilité de l'espace : la révolution puis l'ère industrielle se sont appuyées sur la création de chemins de fer (nationaux, internationaux et transcontinentaux), les progrès de la navigation (de la vapeur aux grands paquebots transatlantiques), le percement des isthmes et la construction de canaux transocéaniques (Suez, Panama), la multiplication des axes routiers et autoroutiers, et le déploiement de l'aviation. Le processus actuel s'inscrit dans le contexte de la tertiarisation des activités : s'il reste lié à l'augmentation de la vitesse des moyens de locomotion terrestres, maritimes et aériens, il l'est aussi, et peut-être encore plus, à celle des techniques d'échange de l'information.

La fin du XX^e siècle semble présenter une accélération et une intensification du phénomène de mondialisation, sous l'effet de processus entrecroisés.

La mondialisation de l'économie, elle-même protéiforme, recouvre la mondialisation de l'industrie et des services, les stratégies d'implantation des multinationales (qui ne se limitent pas aux délocalisations), l'intensification du commerce international (les échanges de marchandises ont doublé entre 1960 et 1990, passant de 10 à 20% du PIB des membres de l'OCDE), l'intégration des marchés financiers et des places boursières (les flux de capitaux ont été multipliés par 4 pendant la même période) ou encore la diffusion des mécanismes du marché à l'ensemble de la planète (Asie, Amérique latine, ancien empire soviétique).

Chacun de ces exemples peut faire l'objet d'une définition plus précise. Ainsi, le terme de mondialisation de l'industrie désigne, selon l'OCDE, «*la nouvelle configuration des activités transfrontalières des entreprises, notamment en ce qui concerne l'investissement international, les échanges et la coopération pour la mise au point de produits, la production, les approvisionnements et la commercialisation*».

La disparition de l'URSS a fait perdre son sens au traditionnel clivage Est/Ouest. La bipolarité cède la place à un espace mondial. La chute du rideau de fer fait espérer un «*Nouvel ordre mondial*» dont l'illusion cède bientôt la place à un «*Nouveau désordre mondial*». L'ONU, jusqu'alors entravée par l'opposition Est/Ouest peut se (re)mettre à fonctionner et tend à intervenir sur l'ensemble du globe. Les anciens pays communistes aspirent à participer aux institutions (FMI, Banque mondiale, etc.), jusque-là stigmatisées comme appartenant au camp impérialiste.

Un village planétaire ?

Au début des années 1960, le Canadien McLuhan inventait l'expression «*village planétaire*». Trente ans plus tard, elle semble devenue réalité grâce aux nouveaux supports d'échange de l'information : réseaux hertziens, câblage, fibre optique, systèmes satellitaires, «*autoroutes de l'information*», etc. La création au début des années 1980 de CNN, réseau mondial d'information continu, qui permet de voir en direct des événements qui se déroulent au bout du monde, symbolise cette évolution.

La convergence, l'homogénéisation voire l'uniformisation des modes de vie font émerger une culture universelle : linguistique (l'anglo-américain s'impose dans les échanges internationaux et son vocabulaire pénètre et transforme celui des autres langues), télévisée (les mêmes séries, le plus souvent américaines, sont diffusées par toutes les télévisions du monde), musicale, vestimentaire, alimentaire (Mc Donald et Coca Cola se consomment sous toutes les latitudes), ou sportive (Jeux olympiques, coupe du monde de football), etc. Cette convergence ne se fait évidemment pas sans heurts, rejets, replis identitaires (la révolution iranienne, par exemple, fut très largement une réaction à l'«*occidentalisation*» encouragée par le Shah d'Iran). Elle ne peut être réduite à un mécanisme d'acculturation et s'accompagne souvent de «*métissages*».

Enfin, et bien que l'accès à la nationalité tende partout à se compliquer, la circulation des personnes (voyages d'affaires, tourisme, migrations, etc.) s'accroît plus vite encore que la population mondiale.

Les acteurs de la mondialisation

Souvent présentée comme le produit d'un nombre limité d'acteurs – quelques États, ceux du G7 notamment, quelques organisations (FMI, Banque mondiale), quelques firmes multinationales et les marchés financiers – la mondialisation traduit en fait la mise en œuvre de stratégies planétaires par un nombre beaucoup plus important d'acteurs. Chacun, à des degrés divers, participe à la mondialisation et la subit.

Les États contribuent puissamment à la mondialisation. Ainsi, les États-Unis n'ont cessé, depuis la Seconde Guerre mondiale, d'encourager la libéralisation des économies et des échanges. Ils ont été à l'origine de chacun des *round* du GATT et plaident, depuis le milieu des années 1980, pour que la libéralisation des échanges dépasse les seules productions industrielles pour s'étendre aux services, aux télécommunications, aux produits culturels. Leurs principaux partenaires, l'Union européenne et le

Un village planétaire ?



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Japon, s'ils négocient âprement, sont largement acquis à cette libéralisation. La création de l'OMC, si elle témoigne de l'intensification du commerce mondial, souligne aussi l'implication des États dans le processus de mondialisation.

Les États sont pourtant fréquemment présentés comme les principales victimes de ce processus. L'interdépendance croissante induite par la mondialisation ruinerait le concept de souveraineté. C'est négliger le fait que les États y trouvent un intérêt. Ainsi, la construction européenne, la mondialisation, le « gouvernement des marchés », loin d'être la source de supposées pertes de souveraineté, sont, en France, instrumentalisées par les gouvernements successifs pour encourager la modernisation de la société et du capitalisme français.

La notion de mondialisation a été un temps circonscrite aux entreprises multinationales les plus puissantes. Ainsi, une vingtaine de groupes transnationaux domine le négoce des matières premières. Ils tendent, par des fusions et concentrations à intégrer, au niveau mondial, les filières complètes de leurs matières premières et, au-delà, à se diversifier dans les services, notamment bancaires et financiers. Cette évolution est sous-tendue par la logique du profit, qui supprime la logique traditionnelle des territoires. Au point de susciter le fantasme d'un monde régi par un petit groupe de multinationales, qui échapperaient à toute régulation et dicteraient leur loi aux États et aux politiques. Ce point de vue est contestable. D'abord parce que les multinationales sont loin d'être « apatrides », ensuite parce que les 300 premières firmes multinationales contrôlent moins de 20% de la

production mondiale et que leur part dans cette production est stable depuis le milieu des années 1970.

Enfin, au-delà des États, des organisations internationales et des firmes multinationales, de très nombreux acteurs participent à la mondialisation : agences de presse, migrants, touristes, ONG, réseaux divers (sectes, mafias, etc.)...

Une mondialisation imparfaite

En dépit de l'intensification des échanges de toute nature (économiques, financiers, humains...) le « village planétaire » reste un mythe. De nombreux événements sont délaissés par les caméras de CNN. Des millions d'individus, des « terrae incognitae », restent à l'écart voire sont marginalisés un peu plus par ce processus. Si les multinationales recherchent les « marchés émergents » d'Asie, d'Europe centrale, d'Amérique latine ou d'Afrique australe, la mondialisation tend à reproduire les inégalités spatiales, aux niveaux local, national et infranational. Elle concerne en priorité les espaces et les acteurs les plus intégrés, et s'accompagne, situation paradoxale, d'une régionalisation du monde autour de la Triade (Amérique du Nord, Europe, Asie du Sud-Est).

Surtout, les régulations rendues nécessaires par le processus de mondialisation tardent à apparaître. Multinationales et acteurs transnationaux mettent à profit les différences de législation entre États en matière fiscale, de droit du travail, d'investissement, ou d'environnement, au risque de perturber les relations internationales.

Les *Terræ incognitæ* > ou zones grises

Nous avons vécu plus d'un demi-siècle avec l'idée d'un monde fini, entièrement exploré, quadrillé d'abord par la présence coloniale puis par le concept d'État indépendant, né sur le modèle des Nations européennes. Cette idée du village planétaire, où est abolie toute distance et toute opacité, est-elle toujours exacte?

Dans les pays du tiers-monde aujourd'hui, on trouve de multiples exemples de régions où il est impossible de se rendre. Les cinéastes qui ont voulu, en 1990, refaire le parcours de la fameuse croisière jaune, ont été arrêtés en un grand nombre d'endroits par des dangers bien plus grands que ceux, légendaires, qu'avaient affrontés les pionniers des années 1930. Il ont dû finalement renoncer à la plupart des étapes prévues.

Ces faits ont été longtemps considérés comme des exceptions anecdotiques et mis sur le compte de la fluctuation bien connue des périodes historiques, qui fait qu'une région, une ville peut connaître successivement et parfois cycliquement apogée, déclin, renaissance.

En élaborant le concept de *terræ incognitæ* ou de zones grises, on a voulu, au contraire, donner à ces faits une valeur spécifique et en faire l'une des caractéristiques de la situation contemporaine. Il s'agit de montrer que la planète comporte de nouveau des trous, des tâches blanches analogues à celles qui figuraient sur les cartes, au début du siècle.

Par *terræ incognitæ*, on désigne des zones – et des populations – exclues du réseau mondial de l'autorité politique, de l'économie d'échange, de l'information et qui se structurent selon leurs propres lois, atteignant un haut degré d'autonomie et d'opacité.

On peut structurer schématiquement trois types de zones exclues, de *terræ incognitæ*, selon les mécanismes en jeu dans leur constitution.

■ Les zones de guérillas

Les conflits civils, nombreux dans le tiers-monde, ont connu différentes phases. La période 1975-1980 a été marquée par la progression soudaine des pouvoirs d'influence marxiste et par la constitution, à la périphérie de nombreux États, de conflits chroniques, opposant le gouvernement central à des forces de guérilla.

Depuis 1989, la chute du communisme à l'Est et le désengagement rapide de l'URSS et de ses alliés des théâtres périphériques, ont privé les belligérants de leurs soutiens externes. Les Occidentaux, loin de prendre le relais de leurs anciens ennemis, ont également déserté nombre de ces zones, dépourvues depuis de tout intérêt stratégique. La conséquence est le morcellement territorial et la radicalisation de ces conflits. Les États et les gouvernements privés de soutiens extérieurs sont en situation instable. Faibles, ils sont souvent violents, n'hésitant pas à recourir à des moyens criminels pour survivre (trafics, de drogue en particulier, implication dans de nombreux crimes). Un processus de criminalisation de l'économie et de décomposition politique est à l'œuvre dans de nombreux États, en particulier en Afrique, pouvant conduire à des situations d'implosion étatique (Liberia, Somalie, Rwanda).

Les mouvements de guérillas subissent souvent un sort analogue. La perte de leurs alliés les conduit à installer des économies de guerre fondées sur la prédation violente de la population civile et à passer des accords avec des forces purement criminelles (narco-trafiquants par exemple). La conséquence est le morcellement croissant de ces mouvements, de plus en plus éclatés en bandes et factions rivales, aux frontières de l'action politique et du banditisme (Somalie, Sud Soudan). Une radicalisation en résulte, les leaders cherchant à éviter l'éclatement de leurs mouvements en renforçant leur autorité de manière violente et en rejetant tout compromis avec l'idéologie des droits de l'Homme.

Le résultat est une rapide décomposition de ces conflits, leur évolution hors la loi, l'impossibilité pour un journaliste, un humanitaire ou un diplomate de se rendre dans le pays concerné. Les interventions militaro-humanitaires des grandes puissances (mondiales ou régionales) montrent que ces conflits échappent très largement à tout contrôle, même militaire, et conduisent, en cas d'action de force, à l'enlèvement des armées régulières qui avaient tenté d'y intervenir. La coalition internationale en a fait l'expérience en Somalie (1992) comme les Nigériens au Liberia et les Indiens au Sri Lanka.

■ Les États fermés

Il s'agit là d'une variante plus classique de *terræ incognitæ* dont le mécanisme est en quelque sorte l'inverse du précédent. L'exclusion provient ici de la force de l'État qui exerce une autorité sans partage sur des zones qu'il décide de couper de tout contact extérieur. Cependant, les deux mesures peuvent aller de pair et la mise hors du monde d'une région par un gouvernement autoritaire s'accompagne souvent du développement de l'insoumission dans cette zone.

■ Les mégapoles

La croissance de la population des villes du tiers-monde est extrêmement forte. Au dynamisme démographique des classes pauvres s'ajoute le flux de l'exode rural. Cette croissance n'est en rien proportionnée à celle des emplois. Dans de vastes zones d'habitat précaire (bidonvilles, *slums*, *favelas*), le taux des chômeurs est plus important que celui des travailleurs réguliers. La dégradation sociale est forte dans ces quartiers. Les solidarités rurales sont brisées et rien, dans la ville, ne les remplace. Une véritable anomie se développe et avec elle une économie informelle souvent criminalisée : bandes, mafias, trafics. La culture de la pauvreté, telle que l'a décrite le sociologue américain Oscar Lewis dans les années 1960, est marquée par la violence : soumission et contrainte y sont sans limites et, faute de protection, la loi du plus fort prend le pas sur le droit du plus faible.

La médiation de l'État, dans ces agglomérations parfois peuplées de plus de 10 millions d'habitants, est de plus en plus absente. Dans ces pays, des plans d'ajustement structurel conduisent à réduire les services publics, aux dépens, bien souvent, des secteurs éducatifs et sociaux. La présence de l'État se réduit ainsi à des interventions policières intermittentes. Encore sont-elles souvent difficiles et, par un accord plus ou moins tacite, le



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

« maintien de l'ordre » est confié, dans beaucoup de zones dangereuses, aux mafias elles-mêmes.

L'opacité se localise au cœur même des villes, en Afrique, en Amérique latine ou en Asie. Le caractère territorialement réduit de ces zones ne doit pas faire méconnaître l'importance des populations qui s'y concentrent.

Une spécificité du Sud ?

Le concept de zone grise pose plusieurs questions.

La première est de savoir si ce phénomène est universel ou s'il est une caractéristique du Sud. En apparence, les grands pays développés connaissent dans leurs banlieues des foyers de violence, opaques aux interventions extérieures. Ceci fait dire à certains que le phénomène existe aussi au Nord. Le débat reste ouvert. Si le problème de l'exclusion est posé au Nord, ce n'est cependant pas dans les mêmes termes. Les moyens dont les États disposent pour entretenir leur contrôle social y sont plus puissants et la structure démocratique des régimes politiques permet d'autres expressions de l'opposition que la violence. Il est sans doute dangereux de rejeter sur le seul « Sud » la menace des *terræ incognitæ*. Il l'est sans doute plus encore de faire croire que, dans les grands pays développés, certaines zones se sont exclues à un tel point qu'il faut désormais les traiter en poches irréductibles et, en quelque sorte, étrangères.

Deuxième question : les *terræ incognitæ* dans le tiers-monde sont-elles des zones où l'on ne peut pas aller ou des zones où l'on ne veut plus aller ? Est-ce l'abandon qui les crée ou leur apparition qui rejette tous les éléments extérieurs ? Il est probable que la réalité participe des deux. Une spirale vicieuse alimente le phénomène. L'accroissement des difficultés sociales, le recul de l'État aggravent l'anomie. En retour, les grandes puissances en tirent un argument pour se retirer. Le mécanisme peut être observé grandeur nature en Afrique. Aux difficultés croissantes de nombre d'États de ce continent, les pays développés répondent par un « afropessimisme » qui fait fuir l'investissement et réduit leur présence à une sollicitude purement humanitaire.

Une marginalisation définitive ?

Les *terræ incognitæ* sont-elles des formations stables ? Est-il possible pour des populations importantes de rester durablement exclues des circuits mondiaux ? On peut en douter. L'anomie fait, on l'a vu, le lit de la criminalisation. Par le biais du contrôle des bandes criminelles s'opère une « re-socialisation » et une réintégration dans les circuits de l'échange. On voit aujourd'hui, par exemple en Afrique, se développer en parallèle les zones grises et les filières de commercialisation illicite (trafic de drogue mais aussi d'ivoire, d'or, de pierres précieuses). C'est sans doute par ce biais que les *terræ incognitæ* reviendront vers nous... si nous n'allons pas vers elles.

Le commerce international

C'est avec la révolution industrielle et les conquêtes coloniales, que le commerce devient mondial. Entre 1860 et la Première Guerre mondiale, le volume des produits échangés est multiplié par sept. À la tête d'un immense empire, la Grande-Bretagne, convertie au libre-échange, est au cœur du commerce mondial. La Première Guerre mondiale et les désordres de l'entre-deux-guerres (instabilités monétaires, replis protectionnistes, crise de 1929) entravent le développement des échanges. Dès 1944, les États-Unis, qui souhaitent assurer des débouchés à leurs productions et croient pouvoir contribuer à la paix par le commerce et l'interdépendance, s'efforcent d'organiser, sur la base du libre-échange, les relations économiques internationales.

Depuis lors, les échanges internationaux ont connu une véritable explosion, liée aux progrès du libre-échange, à l'augmentation de la demande (croissance de la population mondiale et du pouvoir d'achat moyen), à la révolution des transports et au développement des firmes multinationales.

Le cadre de Bretton Woods

Avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale, les futurs vainqueurs, y compris l'URSS, se réunissent à Bretton Woods (États-Unis, juillet 1944) afin d'organiser les relations économiques internationales. Ils s'accordent pour considérer que les politiques protectionnistes et les obstacles au commerce ont exacerbé, après la crise de 1929, les crises économiques et sociales, les replis nationalistes et les tensions internationales. Aussi le libre-échange apparaît-il, notamment aux yeux des États-Unis, comme un instrument de stabilisation des relations internationales. Il permet, selon ses premiers théoriciens (Adam Smith et David Ricardo), un enrichissement mutuel des nations, grâce à une division internationale du travail fondée sur la recherche des avantages comparatifs.

Trois grandes institutions sont prévues par les représentants des 44 pays réunis à Bretton Woods : la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD ou Banque mondiale); le Fonds monétaire international (FMI), chargé d'assurer la stabilité des changes; enfin, l'Organisation internationale du commerce (OIC) qui doit encourager le développement des échanges tout en les régulant, notamment par le droit de la concurrence. Par ailleurs, les États participants édifient, sous l'égide des États-Unis, qui détiennent alors 75% du stock d'or mondial, un Système monétaire international (SMI). Fondé sur le dollar, dont la valeur est garantie par sa convertibilité en or, il doit établir la stabilité des changes nécessaire au développement du commerce international.

Du fait de la guerre froide, l'URSS, les pays de l'Est et la Chine refusent cette conception «capitaliste» des relations économiques internationales. En janvier 1948, 23 pays occidentaux parviennent à un accord provisoire de libéralisation des échanges, le GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*). Trois mois plus tard, la Charte de La Havane crée, dans le cadre des Nations unies, l'Organisation internationale du commerce (OIC). Mais elle est enterrée par le Congrès des États-Unis qui la juge trop «dirigiste».

La dynamique du GATT

Faute d'organisation, la libéralisation du commerce international s'est déroulée dans le cadre du GATT avec, de la fin des années 1940 jusqu'au début des années 1990, une succession de cycles (*rounds*) de négociations commerciales multilatérales (NCM). Ils permettent une très forte réduction des droits de douane, principalement sur les produits manufacturés, et accompagnent une véritable explosion du commerce international : de 1967 à 1989, la part des échanges dans le PIB mondial passe de 12 à 22,5%; les échanges internationaux sont multipliés par 16 alors que le PIB mondial n'est multiplié «que» par 8,6.

Les États-Unis sont à l'origine de chacun des cycles de négociation et n'hésitent pas à faire pression sur leurs partenaires européens et japonais, dont ils assurent la sécurité face à l'URSS. Ils sont cependant confrontés à leur concurrence de plus en plus forte, notamment celle du Japon qui enregistre bientôt, à leur détriment, des excédents commerciaux records.

Les premières négociations commerciales multilatérales (Genève, 1947; Annecy, 1949; Torquay, 1950-51; Genève 1955-56) s'inscrivent dans le contexte de la reconstruction de l'Europe occidentale et de la guerre froide. Elles concernent essentiellement les relations commerciales entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale. Les États-Unis consentent d'importantes baisses de leurs droits de douanes. Dans les années 1960, les cycles Dillon (1960-61) et Kennedy (1964-67), s'inscrivent dans le double contexte de la forte croissance des Trente Glorieuses et de l'édification du Marché commun européen. Les États-Unis, partisans de la Communauté économique européenne, souhaitent néanmoins s'assurer qu'elle ne se fait pas au détriment de leurs exportations. De part et d'autre de l'Atlantique, d'importantes réductions des tarifs douaniers sont consenties. Le tarif douanier moyen pour les produits manufacturés, qui approchait les 50% en 1948, tombe à environ 10% en 1967, malgré de nombreux «pics tarifaires».

Au début des années 1970, les désordres monétaires consécutifs à la disparition du SMI, le premier choc pétrolier et l'apparition d'une nouvelle puissance commerciale, le Japon, font renaître les tensions commerciales. Les États-Unis suscitent une nouvelle NCM, le *Tokyo round* (1973-1979), qui permet une nouvelle réduction du droit de douane moyen des partenaires du GATT.

Enfin, au milieu des années 1980, les États-Unis, qui craignaient, après la signature de l'Acte unique européen, l'apparition d'une «forteresse Europe», obtiennent, malgré les réticences des Européens, et notamment de la France, l'ouverture d'un nouveau cycle du GATT, l'*Uruguay round*. Après des années de négociations difficiles (notamment sur l'agriculture et l'audiovisuel), un accord est finalement trouvé en 1993. Il ne concerne plus seulement les produits manufacturés, mais aussi les services et la propriété intellectuelle. Surtout, les partenaires du GATT s'entendent, à Marrakech (1994), sur la création d'une Organisation mondiale du commerce, qui commence à fonctionner en 1995.

Les échanges commerciaux internationaux en 1995



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Mondialisation, régionalisation, unilatéralisme

Le dynamisme des nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, Singapour, Brésil), très largement tournés vers le commerce international, la disparition du bloc soviétique, l'ouverture de la Chine au « capitalisme » et l'émergence de nouveaux marchés, en Asie, en Amérique latine et en Afrique australe tendent à mondialiser le commerce international : 23 pays avaient signé le GATT en 1948 ; l'OMC en regroupait 120 en 1996 et comptait 39 observateurs. Cette universalisation est cependant loin d'être acquise, les pays de la Triade représentent à eux seuls 95 % du commerce international !

La création de l'Organisation mondiale du commerce s'accompagne même d'un renforcement de l'intégration régionale autour des trois grands pôles que sont l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie du Sud-Est. L'Espace économique européen (Union européenne et AELE) (30 % du PIB mondial), l'ALENA (24 %) et l'Asie du Sud-Est (Japon et ASEAN, ce pôle étant moins structuré, moins institutionnalisé que les deux autres) (20 %) représentent l'essentiel de la production mondiale et des échanges. Mais si le commerce intrazone de l'Europe est très important (plus de 70 %), les pays de l'ALENA et d'Asie du Sud-Est réalisent encore l'essentiel de leurs échanges en dehors de leur zone : l'interdépendance régionale demeure donc importante.

En dépit de cette interdépendance, les États-Unis continuent de peser sur l'organisation des échanges, au mépris, parfois, des mécanismes multilatéraux qu'ils ont suscités. Ils se sont dotés, à partir du milieu des années 1970, au moment où la Communauté européenne et le Japon s'affirmaient comme de redoutables concurrents, d'un arsenal d'armes commerciales (*Trade Act*) dont ils ont joué – essentiellement comme d'armes de dissuasion – pour obliger les autres pays à ouvrir leurs marchés : la « section 301 », qui vise des secteurs précis de l'économie d'un pays a été complétée par la « super 301 » qui ne vise plus un ou des secteurs, mais le pays lui-même. Elles permettent aux États-Unis d'engager des représailles contre tout pays qui bloquerait ou gênerait l'accès aux produits américains.

La création de l'OMC – structure permanente, aux règles claires – devait normalement limiter l'unilatéralisme américain. Il n'en est rien, les législations Helms-Burton et D'Amato en témoignent. Adoptées pendant la campagne des élections présidentielles de 1996, elles tendent à imposer aux partenaires des États-Unis leur politique unilatérale d'embargo contre Cuba et l'Iran. Chacune de ces lois prévoit en effet des sanctions contre les entreprises (non américaines) qui commerceraient ou investiraient dans ces deux pays. Les partenaires de Washington ont évi- demment protesté et demandé l'arbitrage de l'OMC.

Les mouvements migratoires



Les migrations internationales peuvent être définies comme des déplacements d'individus d'un État à un autre, avec changement de lieu de résidence et de statut juridique. Les migrations temporaires (tourisme ou migrations liées à un travail saisonnier) ne sont donc pas prises en compte.

La population migrante dans le monde est estimée à 130 millions (environ 115 millions de migrants « officiels » et 15 millions de clandestins¹). à l'échelle planétaire, c'est à la fois beaucoup (pratiquement l'équivalent de la population japonaise) et peu (2% de la population mondiale répartis dans un très grand nombre d'États).

Un phénomène planétaire

Le phénomène migratoire est devenu un élément essentiel des relations internationales : une très large majorité d'États est désormais concernée. Principaux pôles d'immigration, les pays du Nord demeurent des pôles d'émigration (cas de l'Europe occidentale et du Japon). Principaux pôles d'émigration (les trois quarts des migrants en proviennent), les pays du Sud comptent aussi parmi eux des pôles d'immigration, qu'il s'agisse d'États pétroliers (ceux du Moyen-Orient mais aussi le Venezuela, le Gabon ou le Nigeria) ou d'États accueillant des réfugiés (près des deux tiers des réfugiés dans le monde résident actuellement dans un pays du tiers-monde).

Enfin, le phénomène migratoire revêt, depuis le début du XX^e siècle, une importance politique telle que les États se sont tous dotés, selon les périodes, de politiques spécifiques à cet égard. Au XIX^e siècle, la liberté de migrer d'un État à l'autre était totale. Au XX^e siècle, crises économiques, régimes politiques autoritaires ou démocraties protectionnistes viennent sérieusement la limiter, ou tout au moins la réglementer. Certains États (États-Unis, pays d'Europe occidentale, Australie...) apprennent à gérer leurs flux d'immigrés en les encourageant ou en les limitant; d'autres (cas des pays d'Europe orientale entre 1945 et 1989) interdisent quasiment l'émigration de leurs ressortissants.

Comment s'amorce une vague migratoire ? Les facteurs déclencheurs dans le pays d'origine sont divers : pauvreté, crise économique, catastrophe naturelle, instabilité politique, guerre. Souvent d'ailleurs, les facteurs se combinent. Certains États cumulent tellement de maux que s'instaure une véritable tradition de l'émigration (Irlande au XIX^e siècle, Haïti au XX^e siècle). Mais quel(s) que soi(en)t leur(s) motif(s), les migrations internationales sont des révélateurs de déséquilibres (économiques, politiques, démographiques) entre les États.

Des chiffres incertains

L'évaluation quantitative des migrations internationales demeure aujourd'hui délicate.

Sur un plan strictement méthodologique, la difficulté provient de la nature même du phénomène étudié : des hommes qui se déplacent. Leur évaluation dépend des statistiques des pays de

départ (absentes ou peu fiables dans les pays du tiers-monde) et de celles des pays d'arrivée. En outre, le phénomène des clandestins est par nature impossible à quantifier précisément. Tout au plus peut-on l'évaluer à l'aide de plusieurs indices (à l'occasion de procédures de régularisation par exemple). Enfin, le tri entre les véritables migrations et les autres déplacements de population (tourisme ou autres déplacements temporaires) est souvent difficile à opérer.

Les statistiques les plus fiables proviennent des pays d'immigration et plus précisément de ceux dans lesquels l'immigration joue un rôle majeur, quel qu'il soit (préoccupation de sécurité, rôle de peuplement de l'immigration...). De leur côté, les organisations internationales (OCDE avec le SOPEMI – Système d'observation permanente sur les migrations –, ONU, Union européenne avec Eurostat) mettent peu à peu au point des statistiques permettant les comparaisons de pays à pays.

Un révélateur de l'inégale répartition des richesses

Quitter son pays d'origine à la recherche d'un emploi pour gagner sa vie et faire vivre sa famille est un motif traditionnel d'émigration.

Historiquement, il s'illustre par les migrations des Européens (Irlandais, Britanniques, Allemands, Italiens...) qui, tout au long du XIX^e siècle et jusqu'en 1914, ont largement contribué à la mise en valeur des territoires inoccupés des « pays neufs » (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande).

Plus récemment, du début des années 1950 aux années 1974-1975, plusieurs pays d'Europe occidentale (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas...) ont fait appel à des travailleurs étrangers (en provenance du Maghreb, d'Europe du Sud ou de Turquie) pour faire face à la reconstruction d'après-guerre et à leur forte croissance économique. Avec la crise économique du début des années 1970, les politiques migratoires de ces pays sont devenues restrictives et le recrutement de la main-d'œuvre étrangère a chuté. On ne peut cependant parler d'« immigration zéro » : le regroupement familial (arrivée des familles dans les pays d'accueil) et les flux de clandestins continuent d'alimenter l'immigration vers l'Europe occidentale.

Selon ce même principe, les États pétroliers ont largement fait appel à la main-d'œuvre étrangère à partir des années 1974-1975, avec la brusque progression de leurs revenus. En effet, ils ne disposaient pas eux-mêmes d'une population active suffisante pour réaliser leurs grands projets d'équipement (infrastructures de transport, oléoducs et gazoducs). Le nombre de travailleurs étrangers dans les pays arabes producteurs de pétrole est ainsi passé de 1,7 million en 1975 à plus de 7 millions en 1995. Ils proviennent pour une très large part d'Asie (Inde et Philippines notamment).

Enfin, la mondialisation de l'économie encourage un autre type de migrations économiques, celles des élites, des spécialistes disposant dans un domaine (scientifique, financier, artistique, sportif...) d'une compétence particulièrement rare. On peut citer le cas du personnel des firmes multinationales, appelé à se déplacer au gré des stratégies de leur entreprise ou encore le

1. Selon Gildas Simon, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, PUF, 1995.

Les grands flux migratoires dans les années 1990



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

phénomène du *brain drain* (ou « fuite des cerveaux »). Le *brain drain* concerne tous les types de pays. Les pays riches, d'où proviennent le plus souvent ces élites, cherchent à les retenir par des salaires élevés, mais sont aussi à l'affût d'élites étrangères (en provenance d'autres pays riches ou de pays pauvres). Avec l'effacement des frontières économiques, la concurrence se joue donc plus entre les individus, aux compétences inégales, qu'entre les nations. Dans cette course à la recherche des « meilleurs », les pays de la Triade (ensemble formé par les États-Unis, l'Europe occidentale et le Japon), sont des pôles d'émigration, mais constituent aussi le principal pôle d'immigration. Parmi les autres pays de départ, on compte de nombreux pays du tiers-monde (Inde, Égypte, Pakistan) mais aussi, depuis 1989, certains pays de l'Europe orientale (Bulgarie et Russie).

Un révélateur des tensions politiques

Traduisant la souffrance de populations touchées par les conflits politiques agitant leur pays, les migrations politiques alimentent une part croissante des migrations. Il s'agit souvent d'exodes massifs de « réfugiés ». Le terme a été défini par la Convention de Genève (1951) : personne hors de son pays d'origine « en raison d'une crainte fondée de persécutions due à sa race, à sa religion, à sa nationalité, à son appartenance à un groupe social ou à ses convictions politiques et qui ne peut, du fait de cette crainte, ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». Mais la

définition fait l'objet de deux interprétations. L'une, étroite, n'admet que les personnes menacées par leur État et nécessitant assistance et protection (application du droit d'asile et du statut juridique de réfugié). L'autre, plus large, englobe l'ensemble des populations fuyant une situation de conflit. C'est cette seconde acception qui est ici retenue. Le HCR (Haut commissariat aux réfugiés) estimait le nombre des réfugiés au sens strict dans le monde à 14,5 millions en 1995, auxquels il faut ajouter près de 3,5 millions de réfugiés hors de leur pays d'origine n'ayant pas le statut de réfugié, soit un total de 18 millions.

Aujourd'hui, les pays du tiers-monde sont les principaux pourvoyeurs de réfugiés. L'Europe est aussi concernée, mais dans une moindre mesure. Le conflit yougoslave a entraîné le départ de 3 millions de personnes, dont une majorité de Bosniaques, qui se sont réfugiés dans les pays voisins : Allemagne, Autriche, Suisse, Hongrie. Les conflits liés à l'éclatement de l'Union soviétique (en Azerbaïdjan ou au Tadjikistan) ont aussi produit leur lot de réfugiés.

Mais l'essentiel des réfugiés dans le monde proviennent d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le continent africain est particulièrement touché : un réfugié sur trois est africain. Le contexte s'y prête : des États fragiles, de nombreux conflits frontaliers souvent issus des partages coloniaux sans rapport avec les réalités géographiques et culturelles des pays, des économies qui ne parviennent pas à « décoller », de fortes contraintes climatiques... On assiste fréquemment à un croisement des flux de

Les réfugiés dans le monde



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

réfugiés montrant bien la complexité et l'étroite interdépendance de certains conflits. L'Éthiopie est un des principaux pays de départ vers la Somalie ou le Soudan. La guerre avec la Somalie à propos du désert de l'Ogaden (1977-1978) et la sécheresse ont contraint nombre d'Éthiopiens à l'exil. Mais de nombreux Somaliens, fuyant à leur tour la sécheresse et les conflits, ont aussi quitté leur pays vers l'Éthiopie, le Kenya ou le Yémen. Exemple plus récent : celui des réfugiés rwandais répartis en Ouganda, au Burundi et au Zaïre (rebaptisé République démocratique du Congo après la prise de pouvoir par Laurent-Désiré Kabila en mai 1997).

Au Moyen-Orient, les contentieux territoriaux, les rivalités religieuses et ethniques ont souvent été à l'origine de dramatiques déracinements (problème palestinien, question kurde, minorités libanaises).

En Asie, l'État ayant souffert de l'exode le plus massif est l'Afghanistan : entre 1980 et 1995, le pays s'est vidé de près de 7 millions de personnes (soit un tiers de la population !) qui ont fui vers le Pakistan et l'Iran. Là encore, la guerre, qui a opposé entre 1979 et 1989 le gouvernement soutenu par l'URSS aux mouvements de résistance nationale, est responsable. Enfin, autre exemple asiatique particulièrement frappant : celui des *boat people* fuyant le Vietnam à partir de 1975 à bord de misérables bateaux. Beaucoup ont cherché refuge dans les pays proches (Chine, Thaïlande, Malaisie, Indonésie), en Europe ou en Amérique du Nord.

L'Amérique latine n'est pas non plus épargnée. On estime à 3 millions (donnée 1992) le nombre de réfugiés en provenance d'Amérique centrale et des Caraïbes répartis entre les pays de la

zone (conséquence de chassés-croisés entre les différents États) et les États-Unis. Enfin, Haïti est devenu, depuis 1957 et l'arrivée au pouvoir de François Duvalier, un véritable « pôle d'expulsion ». Aujourd'hui au moins un Haïtien sur trois travaille hors de son pays d'origine. Véritable tradition politique, la dictature a alimenté dans cet îlot des Caraïbes un exode impressionnant (le nombre d'Haïtiens en exil est estimé à 1 million en 1996).

Les mouvements de réfugiés traduisent ainsi les violations des droits de l'Homme et la multiplication des conflits locaux dans le monde. Si l'atténuation ou le règlement des conflits locaux en Asie du Sud-Est et en Amérique latine a permis une amélioration du sort des réfugiés (se traduisant généralement par un retour dans le pays d'origine), la situation sur le continent africain demeure dramatique.

LA CROISSANCE DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

	Nombre de réfugiés (en millions)
1970	2,5
1975	7,5
1980	8
1985	11,5
1990	17
1995	18

Source : HCR.

Les diasporas



Le terme « diaspora » (du grec, « dispersion ») désignait à l'origine les communautés juives qui, à partir du VI^e siècle av. J.-C., ont été dispersées hors de Palestine. Il désigne aujourd'hui les communautés (ethniques, religieuses ou nationales) dispersées hors de leur pays d'origine et qui ont la volonté de durer en tant que groupe minoritaire en transmettant leur héritage identitaire.

Des communautés contraintes à l'exil

La diaspora tire son origine d'une (ou plusieurs) catastrophe(s) majeure(s) ayant traumatisé une communauté. De la destruction du temple de Jérusalem (587 av. J.-C.) à la Seconde Guerre mondiale, les exils forcés dans les communautés juives ont été nombreux. Les Arméniens d'Anatolie ont été déportés en 1915-1916 par les Turcs qui craignaient une revendication d'autonomie territoriale. La diaspora chinoise se forme au XIX^e siècle avec la misère et les grandes famines. Les diasporas de constitution plus récente (Palestiniens, Libanais, Vietnamiens) sont issues des guerres ayant touché leur pays d'origine.

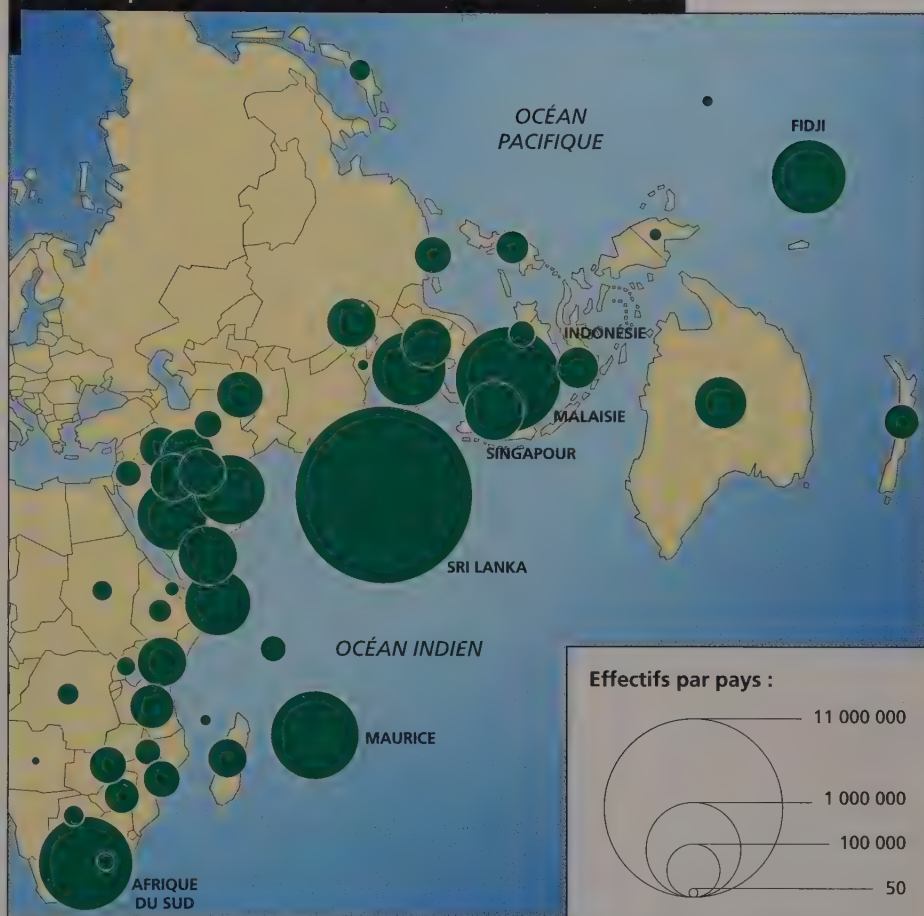
Des communautés fortes de leur identité culturelle

Ces faits fondateurs de la diaspora sont intégrés dans la mémoire collective des communautés dispersées. Plusieurs textes bibliques évoquent la destruction du premier temple de Jérusalem. L'identité palestinienne est largement fondée sur la revendication d'un territoire dont une partie de la population arabe a été chassée lors du premier conflit israélo-arabe en 1948-1949. Les Arméniens se sont mobilisés pour la reconnaissance internationale du génocide de 1915-1916, toujours nié par la Turquie.

Les communautés en exil entretiennent leur cohérence culturelle par des systèmes de réseaux (religieux, économiques, culturels...). Diaspora un peu à part car ne disposant pas de pays d'origine, les Tsiganes (de 9 à 15 millions selon les estimations), originaires d'Inde, fondent leur identité sur le nomadisme. Dotés d'une langue propre, ils se structurent autour d'une forte cellule familiale et cherchent à s'organiser mondialement (demande à l'ONU d'une nationalité « rom » de peuple sans territoire).

Généralement urbaines, les autres diasporas créent en leur sein des systèmes de relations complexes. La diaspora chinoise, la plus importante avec plus de 30 millions de personnes vivant essentiellement en Asie du Sud-Est, dispose de sociétés secrètes. Dans leur grande majorité commerçants, les Arméniens de la diaspora maintiennent leur cohésion culturelle surtout grâce à leur

La diaspora indienne autour de l'océan Indien



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

religion (église apostolique arménienne). Ils ont aussi leurs organisations communautaires (écoles et associations de bienfaisance) et leurs partis politiques.

Des liens avec le pays d'origine

En 1947, l'État hébreu s'est constitué grâce au retour d'une partie de la diaspora. Pourtant aujourd'hui, Israël compte 4,2 millions d'habitants juifs et les communautés juives de la diaspora (dont l'essentiel vit aux États-Unis) près de 10 millions de personnes. Environ 3,2 millions d'Arméniens vivent en Arménie, indépendante depuis 1991 après l'effondrement de l'URSS, alors que la diaspora arménienne est estimée à 1,8 million de personnes réparties essentiellement entre les États-Unis, la Géorgie et la Russie.

Une fois installées, les diasporas ont ainsi tendance à se perpétuer, même si les conditions dans la terre d'origine se sont radicalement transformées. Les liens avec le pays d'origine ne sont pas rompus. Au contraire, les diasporas les plus puissantes constituent un trait d'union entre pays d'accueil et pays d'origine. La politique des États-Unis au Moyen-Orient est clairement influencée par le poids des communautés juives américaines. En Asie du Sud-Est, les « Chinois de l'étranger » sont une projection de la puissance commerciale de la Chine hors de ses frontières.

Le trafic international > de la drogue

Nombre de conflits locaux sont entretenus par l'argent de la drogue. Un des éléments caractéristiques de l'économie de la drogue est en effet l'escalade des profits.

Instrument d'accumulation des profits et du pouvoir

À chacune des étapes de la production, de la transformation et de la commercialisation, les marges bénéficiaires sont, du fait de l'interdiction, considérables. Elles permettent l'accumulation du pouvoir et de la force militaire, les bénéfices permettant l'entretien de soldats. Des lieux d'affrontements apparaissent, qui coïncident souvent avec des niveaux d'articulation – locaux, régionaux ou internationaux – du trafic.

Le premier stade de ces activités illicites se situe au niveau des paysans qui, pour survivre, cultivent les plantes utilisées ou transformées en drogues : coca, pavot, cannabis, khat. Ils perçoivent moins de 1 % de la valeur finale des drogues. Pourtant, dès ce stade, des pouvoirs locaux trouvent dans la vente de cette production un moyen de renforcer leur potentiel belliqueux. En Casamance, les rebelles indépendantiste du Mouvement des forces démocratiques (MFDDC) ont sans doute trouvé, dans l'impôt sur le cannabis, une de leurs sources de financement. Les guérilleros du Sentier lumineux au Pérou ou les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), perçoivent un impôt sur la vente des feuilles de coca – 10 % du prix de vente en moyenne – versé par les paysans, quand les prix ne sont pas trop bas. En échange, les guérilleros les protègent des narcos et de l'armée. De même, en Afghanistan, les Talibans ne se cachent pas de percevoir un impôt islamique (*zakhat*) de 10 % sur l'opium, comme sur toutes les autres marchandises d'ailleurs.

Le Sentier lumineux passe à une autre étape du trafic en faisant payer, dans la région du Haut Huallaga, un impôt aux trafiquants colombiens qui achètent la base de cocaïne pour la transformer en chlorhydrate de cocaïne dans leur pays : le tarif est de 1 000 dollars pour le chargement d'un avion transportant environ 300 kilos de drogue, des dizaines d'avions atterrissant chaque jour dans la région. Les maoïstes, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), et l'armée s'affrontent pour s'approprier cette manne. De même, les « Seigneurs de la guerre » ou les rebellions ethniques du Triangle d'or ne perçoivent pas l'essentiel de leurs revenus de la production d'héroïne, mais de l'acheminement des caravanes d'opium produit dans le Nord de l'État shan jusqu'à la frontière thaïlandaise où se trouvent les laboratoires. Plus au Nord, ce sont des camions de l'armée qui transportent la drogue jusqu'à la ville de Mandalay et de là, à la frontière indienne.

La diffusion militante des drogues

Lorsque les militants participent au trafic hors de leurs frontières, ils le font d'abord dans les pays voisins. C'est le cas de certains partis afghans, qui introduisent de l'héroïne en Iran, et des Cachemiris, qui se financent en important de l'héroïne pakistanaise pour les marchés indien et international.

D'autres guérillas franchissent un échelon supplémentaire dans l'échelle du trafic et... des profits, en mettant en place des réseaux d'exportation destinés à approvisionner les pays riches : les militants tamouls du Sri Lanka au milieu des années 1980, ou les Sikhs, qui ont étendu leurs activités jusqu'au Royaume-Uni. À plusieurs reprises, des milices chrétiennes libanaises ont fait valoir auprès des tribunaux français, qu'elles avaient organisé des trafics d'héroïne ou de haschisch pour financer la cause de leur communauté. Autre exemple, celui des réseaux d'Albanais du Kosovo, qui vendent de l'héroïne en Suisse et en Europe pour préparer le soulèvement contre les autorités serbes de leur province. Les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont mis sur pied des réseaux intégrés, des laboratoires, de l'Anatolie aux rues des villes allemandes, où leurs militants distribuent l'héroïne au détail.

Les guerres des États trafiquants

Si, dans le cas des groupes rebelles, les armes ont en général une origine inavouée, il n'en est pas de même pour les États, seulement tenus de dissimuler l'origine de l'argent qui leur a permis de les acquérir. C'est l'argent de la drogue qui a permis au gouvernement birman d'acheter à la Chine un armement considérable utilisé pour combattre les minorités Karen et Kachin. Au Pakistan, l'armée et les services secrets tirent de la drogue, depuis le conflit afghan, des ressources considérables (plusieurs centaines de millions de dollars par an) permettant de financer des opérations destinées à déstabiliser l'Inde via les rebelles du Penjab et du Cachemire. Au Pérou en revanche, les profits que les militaires tirent de la drogue en Amazonie à l'occasion de leur combat contre la guérilla du Sentier lumineux, sont essentiellement utilisés à des fins privées. En fermant les yeux, le gouvernement, comme celui de la Syrie avec ses généraux au Liban, s'assure de la fidélité de ses officiers.

UN LEADERSHIP DES ÉTATS-UNIS DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ?

C'est aux États-Unis que la prohibition des drogues trouve son origine. Confrontés à l'opiomanie des immigrants chinois, des États de la côte Ouest adoptent, dès 1875, des lois contre l'usage de l'opium. En 1906, la mobilisation des milieux puritains débouche sur la première loi fédérale réglementant l'usage de l'opium.

Les États-Unis cherchent très vite à étendre cette prohibition au niveau international. Lors de la Conférence de Shanghai (1909), ils s'opposent – non sans arrière-pensées – aux puissances européennes qui possèdent le monopole du commerce de l'opium. La conférence ouvre la voie d'un consensus international sur la prohibition.

Après leur repli isolationniste de l'entre-deux-guerres, les États-Unis reprennent, en 1945, le flambeau de la lutte contre la drogue, en utilisant l'ONU pour faire adopter protocoles et conventions. Confrontés à la résistance de certains pays – l'Afghanistan et l'Iran s'opposent, en 1961, à l'adoption d'embargos contre les pays producteurs –, ils développent une politique de plus en plus interventionniste en matière de drogue, exerçant des pressions sur les États qu'ils désignent comme producteurs. En 1989, leur intervention à Panama est même justifiée par la lutte contre la drogue. Un an plus tard, ils constituent le Groupe de Dublin, club des pays occidentaux, afin de donner à leurs interventions une façade de multilatéralisme.

La drogue dans le monde



Le terrorisme



Forme extrême de l'action politique, le terrorisme est un préalable ou un substitut à la guerre. Interne à un pays, il peut annoncer la guérilla ou la guerre civile. Au niveau international, il représente en général une stratégie de pression dirigée contre certains États.

Le terrorisme est aussi une technique particulière de communication. Son excellent rapport « coût-efficacité » en fait la dissuasion du pauvre. Son lien avec le système médiatique est très étroit, au point que l'on a pu parler de complicité objective entre le terroriste et le journaliste. Mais si une déontologie des médias est nécessaire, la censure n'a jamais pu empêcher les attentats.

Diversité des formes et des méthodes

Dans le cadre national, les groupes terroristes peuvent se réclamer de l'extrême gauche ou de l'extrême droite. De plus en plus apparaissent des motivations d'ordre ethnique ou religieux avec, notamment, le fondamentalisme islamique. Ces dernières années, des attentats ont été perpétrés par des sectes ou des groupuscules quasi sectaires dont la violence n'a d'égale que la confusion du message.

Le terrorisme international est lié à des conflits régionaux ou locaux. Par les pressions qu'il exerce, il cherche à faire progresser une cause et à rétablir un équilibre souvent malmené sur le terrain. Il utilise des réseaux de sympathisants ou des diasporas. Très souvent, les groupes terroristes sont entraînés, financés, voire manipulés par des « États sponsors ». Toutes les combinaisons sont possibles : A se sert de B pour frapper C tout en se réclamant de D. En 1986, l'Iran a ensanglanté Paris en « sponsorisant » le Hezbollah (parti politique chiite pro-iranien) implanté au Sud-Liban, qui soustraitait les attentats auprès de Tunisiens à Paris, lesquels réclamèrent la libération de terroristes iraniens détenus en France.

Les méthodes utilisées sont connues : meurtres, attentats, chantages, prises d'otages, détournements d'avion...

Acte politique et criminel

Le terroriste d'aujourd'hui peut être le héros de demain. Le terroriste sous Vichy devient le résistant de 1945. Plusieurs fois Premier ministre d'Israël dans les années 1970, Menahem Begin, qui accusait Yasser Arafat de terrorisme, avait fait sauter trente-cinq ans auparavant le quartier général de l'armée britannique à Jérusalem, provoquant la mort de 110 personnes.

À la fois politique et criminel, le terrorisme véhicule une part polémique et passionnelle qui rend difficile son approche objective. Pour les États occidentaux, le terrorisme est un acte individuel de violence dont les motivations sont secondaires. Pour certains pays du tiers-monde, on ne peut aborder la question sans mettre en avant, d'abord, les conditions économiques, politiques et les luttes antiracistes, anticolonialistes... Ces divergences expliquent qu'il soit si difficile aux Nations unies de s'accorder sur une définition, d'autant que certains États membres sont soupçonnés d'y recourir.

En France, le terrorisme a été défini, en 1991, comme « une entreprise délibérée tendant par l'intimidation ou la violence à renverser les institutions démocratiques ou à soustraire une partie du territoire national à l'autorité de l'État ».

Le terrorisme d'État

Le terrorisme, étymologiquement, est la politique de terreur mise en place sous la Révolution française. Les rapports annuels d'Amnesty international témoignent de l'actualité de ce type de répression interne. La terreur prend des formes « extrajudiciaires » c'est-à-dire qu'elle est le fait des services secrets, des milices paramilitaires et autres « escadrons de la mort » qui

Les « Afghans » : une internationale terroriste ?



- Principaux pays d'origine des volontaires arabes
- Présence de camps de formation de terroristes

- Conflits dans lesquels sont intervenus ou interviennent des « Afghans ».
- Pays où des attentats terroristes sont attribués à des « Afghans ».

La guerre d'Afghanistan a vu passer plus de 10 000 Arabes volontaires depuis 1980. Elle est à l'origine d'une « transnationalisation » des réseaux islamistes. Des liens complexes se sont créés, humains, idéologiques, religieux, financiers ou militaires, qui font peser sur la région une indéniable menace. Mercenaires du terrorisme, ces « Afghans » ont la capacité de transformer des groupuscules locaux en groupes terroristes. Cela est vrai pour l'Algérie, l'Égypte, le Liban, et les territoires palestiniens. Cela l'est peut-être aussi pour l'Arabie saoudite. En tout état de cause, les « Afghans » sont utilisés dans des guerres - Sud-Liban, Bosnie, Yémen, Tchétchénie, etc. - et la tendance des pays arabes est d'éloigner le plus possible ces éléments incontrôlables.

frappent les opposants politiques et les minorités. Les citoyens disparaissent, sont torturés et exécutés sans que l'État, en apparence, soit responsable. L'Argentine, le Chili, l'Afrique du Sud, l'Irak, la Syrie, l'Iran, l'Algérie, la Birmanie, la Chine, le Pakistan, l'Inde, l'Indonésie, le Sri Lanka, pour ne citer que les principaux, furent ou sont dans ce cas. Il s'agit là de violences internes qui peuvent déborder à l'extérieur lorsqu'un pays, comme l'Iran, cherche à exterminer son opposition en exil.

L'Occident souffre depuis plusieurs années d'un terrorisme qui trouve sa source au Moyen-Orient. Les « États sponsors » qui y ont participé sont les anciens pays de l'Est et, jusqu'à une date récente, la Syrie et l'Iran par Liban interposé, la Libye, l'Irak et le Yémen. Derrière les actions liées au fondamentalisme islamique se profile l'ombre du Pakistan, de l'Arabie saoudite, de l'Iran, de la Syrie et, dernièrement, du Soudan.

Cette forme extrême d'action « diplomatique », liée au conflit israélo-arabe, à la guerre civile libanaise et à la montée de l'intégrisme, est une stratégie indirecte destinée à faire pression sur les pays occidentaux, sans aller jusqu'au risque de guerre et en réduisant au maximum toute possibilité d'identification. Les groupes-écran terroristes sont ou furent formés dans certains pays – Pakistan, Sud-Liban, Libye, Iran – ou durant les guerres d'Afghanistan, du Liban, de Bosnie. Ils disposent, au-delà, de liens avec certains États, de logiques propres et peuvent passer des accords de groupe à groupe. Cela complique le travail des enquêteurs et explique les graves erreurs d'attribution des policiers français pour les attentats de Paris de 1986. Parfois, les « États sponsors » réussissent à faire passer des messages : en faisant assassiner l'ambassadeur de France au Liban et en s'attaquant aux intérêts français, la Syrie cherchait en 1981 et 1982 à obliger la France à quitter Beyrouth.

L'évolution récente du terrorisme international

Le terrorisme, qui peut être utilisé par toutes les causes (idéologies politiques, religions, luttes pour l'indépendance), obéit à certains cycles. De la fin du XIX^e siècle à 1914, les attentats étaient le fait d'anarchistes et de nihilistes. Entre les deux guerres mondiales, le terrorisme fut lié essentiellement aux turbulences dans les Balkans. Depuis 1966 et l'attaque d'un avion d'El-Al sur l'aéroport d'Athènes par un commando palestinien, le terrorisme est lié à la situation du Moyen-Orient (90% des attentats d'origine étrangère commis en Europe).

La fin de la guerre froide a fait perdre leur intérêt aux stratégies indirectes. C'est que la guerre, du Koweït à la Bosnie, est redevenue possible. Si le processus de paix israélo-palestinien tend à priver le terrorisme d'une de ses grandes motivations, il fait naître

Le terrorisme vu par les États-Unis



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

en Israël même une vague d'attentats particulièrement meurtriers. L'impressionnante réaction internationale que ces attentats ont provoquée est destinée à isoler une fois pour toutes les États terroristes, symptôme supplémentaire de la fin d'une période.

Pour autant, de nouveaux phénomènes apparaissent aux motivations beaucoup plus floues. L'intégrisme islamique, issu de la guerre civile algérienne, alimente des réseaux à la fois meurtriers et peu professionnels. Les attentats qu'ils provoquent n'ont pas d'enjeux apparents. Plus confus encore est le terrorisme sectaire : les attentats perpétrés au printemps 1995 à Tokyo ou Oklahoma City ne reposent sur aucune rationalité politique.

Le terrorisme est également touché par une dérive mafieuse. Rompus à la clandestinité, les réseaux peuvent survivre à leurs motivations de départ et glisser vers la criminalité organisée. « L'impôt révolutionnaire » devient du pur racket, les armes objet de commerce et le trafic de drogue une fin en soi.

De nombreux États travaillent sur l'hypothèse d'un terrorisme nucléaire (bombe A artisanale, stockage frauduleux de matières fissiles). Quelques pays ont pu poursuivre des programmes nucléaires secrets, mais au prix de contraintes financières et logistiques inaccessibles à des réseaux terroristes.

Les droits de l'Homme



Le respect des droits de l'Homme devient, en 1945, un objectif fondamental et un véritable enjeu des relations internationales. Plusieurs dispositions de la Charte des Nations unies donnent compétence à l'ONU dans un domaine autrefois considéré comme relevant des « affaires intérieures » des États. Réaction aux atrocités commises par l'Allemagne nazie, cette évolution renoue aussi avec l'idéal wilsonien d'un État de droit international et avec l'idée kantienne selon laquelle seules des démocraties seront en mesure de maintenir entre elles une paix perpétuelle.

Une reconnaissance unanime... mais des interprétations différentes

Ces inspirations sont très vite battues en brèche par les États qui, unanimes dans la proclamation, ne s'accordent ni sur le contenu des droits, ni sur les mesures à mettre en œuvre pour en promouvoir le respect. Si la Déclaration universelle des droits de l'Homme est adoptée le 10 décembre 1948, huit États s'abstiennent : l'URSS et ses satellites, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud. Et il faut attendre 1966 pour que deux pactes soient adoptés, l'un relatif aux droits civils et politiques, l'autre aux droits économiques, sociaux et culturels. Tous deux prévoient la mise en place d'un Comité chargé de surveiller le respect par les États de leurs obligations.

Pendant la guerre froide, les droits de l'Homme sont en effet instrumentalisés par les deux blocs qui fondent leur opposition sur des arguments philosophiques et juridiques. Les États occidentaux défendent la primauté des droits civils et politiques sur les droits économiques et sociaux, tandis que les États communistes, porteurs de la critique marxiste des droits de l'Homme « bourgeois », considèrent que les libertés politiques sont « formelles » pour les classes défavorisées et ne servent en réalité qu'à perpétuer les inégalités. L'invocation des droits de l'Homme dans les instances internationales sert donc essentiellement à déstabiliser l'adversaire.

L'action des organisations non gouvernementales (ONG) relève d'une autre logique : elles cherchent à se démarquer des deux camps en établissant les faits de manière objective et se bornent à revendiquer le respect du droit par les États, dans l'intérêt des victimes.

Sur le plan régional, un bloc des démocraties se constitue autour du Conseil de l'Europe, dans le cadre duquel est adoptée, en 1950, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. En 1969, l'Organisation des États américains adopte une Convention interaméricaine des droits de l'Homme. Enfin, l'Organisation de l'unité africaine élabore une Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples en 1981.

La détente permet des avancées non négligeables : dénué de valeur juridique, l'Acte final de la Conférence d'Helsinki (1975) a cependant constitué un instrument de légitimation de la contestation des dissidents en URSS et dans les démocraties populaires. Très controversée, la diplomatie Carter a sans doute contribué à desserrer l'étau des États-Unis sur l'Amérique latine et ouvert une

nouvelle ère de confrontation idéologique avec l'Union soviétique, qui portera ses fruits dans les années 1980. Des progrès importants sont faits aux Nations unies : tandis que la force de revendication des ONG ne cesse de s'accroître, le mouvement des non-alignés se retrouve profondément divisé sur la question de l'attitude à adopter face à l'URSS. Une minorité, menée par Cuba, se fait l'apôtre de « l'alliance naturelle » mais elle est combattue par le courant principal du mouvement, révolté par l'invasion de l'Afghanistan (1979). En cherchant à protéger l'Argentine en 1980, l'URSS provoque involontairement la création de la première « procédure thématique » de la Commission des droits de l'Homme, un groupe d'experts indépendants chargé d'enquêter sur des cas de disparition forcée. Les résolutions sur les pays se multiplient et la versatilité des non-alignés permet d'épingler à tour de rôle des alliés des États-Unis et de l'URSS. Pour les ONG et les victimes, ces condamnations représentent un soutien capital : elles légitiment le combat mené par les défenseurs des droits de l'Homme locaux contre les autorités, constituent un instrument de mobilisation de l'opinion publique internationale et peuvent être un outil de protection et d'information lorsqu'un rapporteur spécial est chargé de surveiller la situation des droits de l'Homme dans le pays considéré, notamment en effectuant des visites *in situ*.

La carte ci-contre montre bien, cependant, le caractère limité de cette approche onusienne : seuls quelques pays y figurent, ceux qu'une majorité d'États, difficile à constituer, s'accordent à condamner. Aucune chance de voir apparaître, dans ce palmarès, un des membres du Conseil de sécurité. L'approche thématique est plus prometteuse : elle permet d'envisager l'étendue d'un phénomène de violation à propos de n'importe quel pays du globe.

Vers un consensus mondial sur les droits de l'Homme ?

L'effondrement de l'URSS entraîne un spectaculaire ralliement des ex-pays communistes à la lecture libérale des droits de l'Homme, matérialisé par la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990). Ce ralliement laisse entrevoir un « nouvel ordre international » fondé sur le droit. Les Occidentaux voient dans cette évolution une raison de renforcer leur politique en matière de droits de l'Homme.

En juin 1990, le président Mitterrand annonce à La Baule que, désormais, seuls les États africains qui s'engageront sur la voie de la démocratie auront droit à une aide au développement « enthousiaste » de la part de la France. En Europe de l'Est, les États candidats à l'entrée au Conseil de l'Europe se voient poser comme condition d'organiser des élections libres et de respecter les droits de l'Homme. Dans son « Agenda pour la paix », le secrétaire général des Nations unies considère que la démocratisation est une condition du maintien de la paix internationale, tandis que le Conseil de sécurité élargit progressivement la notion de menace pour la paix, pour y inclure les situations de violations massives des droits de l'Homme. Le volontarisme des anciennes démocraties laisse planer l'illusion d'un consensus mondial sur les valeurs.

Les États face aux droits de l'Homme



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Ces certitudes sont balayées par la crise économique et la barbarie d'une guerre au cœur même de l'Europe : l'incapacité des Européens à faire respecter la norme la plus minimale en matière de droits de l'Homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie rabaisse considérablement leurs ambitions. Quant à la crise, elle frappe si durement dans un contexte de mondialisation croissante, que toute idée de conditionnalité devient vite obsolète. Les États occidentaux, qui avaient unanimement condamné la Chine en 1989 après le massacre de la place Tian An Men, reviennent un à un sur leur position, pour tenter d'occuper une place avantageuse sur le vaste marché chinois.

Dans le même temps, les droits de l'Homme font l'objet d'une nouvelle critique doctrinale, qui prend le relais de la critique marxiste : le « relativisme culturel », selon lequel les droits de l'Homme varieraient en fonction des particularismes nationaux, de l'histoire, de la culture, de la religion de chaque peuple. Cette conception, fondée sur les différences entre les hommes, sonnet-elle le glas de la conception classique, fondée au contraire sur les ressemblances ?

Cela est peu probable. Cette contestation « relativiste » n'apparaît après coup que comme une sorte d'épiphénomène : stratégie de la part d'un certain nombre d'États dictatoriaux « sur la sellette » dans les instances internationales, réaction épidermique au nouvel impérialisme occidental de l'immédiat après-guerre froide pour la majorité silencieuse du tiers-monde, l'idée selon laquelle les droits de l'Homme doivent être « adaptés » aux cultures locales et aux religions à peu d'avenir. La carte montre d'ailleurs l'étendue de l'adhésion juridique aux normes de droits de l'Homme. De même que l'extraordinaire augmentation du nombre d'ONG dans les pays en transition démocratique en Asie, en Afrique et en Europe de l'Est laisse entrevoir une universalisation de la revendication, autrefois concentrée dans les démocraties occidentales.

L'environnement



Depuis le début des années 1970, la nécessité de protéger l'environnement contre les diverses agressions humaines s'est peu à peu imposée dans la communauté internationale. La première conférence des Nations unies sur l'environnement (Stockholm, 1972) insistait sur la nécessaire préservation des espèces « dans l'intérêt des générations présentes et à venir ». En 1982, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Charte mondiale de la nature : « toute forme de vie est unique et mérite d'être respectée, quelle que soit son utilité pour l'homme ». Enfin, les deux sommets de la Terre (Rio de Janeiro, 1992 et New York, 1997) consacrent une prise de conscience au niveau mondial. Parallèlement, plusieurs découvertes scientifiques ont permis de mieux connaître les méfaits de certaines activités humaines sur l'eau, l'air, la faune, la flore et l'espèce humaine.

Des risques planétaires

Les atteintes à l'environnement sont diverses. Elles concernent tous les États, développés ou en développement. En outre, un même fait peut causer des dégâts dans plusieurs États : les atteintes à l'environnement ne connaissent pas les frontières. On peut distinguer les accidents des dégradations continues.

Les accidents frappent régulièrement l'opinion publique, de façon ponctuelle mais spectaculaire. Certains sont liés à une activité de production industrielle : rejet d'un nuage de dioxine par une usine chimique à Seveso en Italie (1976); nuage toxique d'une industrie chimique, l'Union Carbide, à Bhopal en Inde (1984), qui fit 2 500 morts et plusieurs dizaines de milliers de blessés. D'autres sont liés à un dysfonctionnement intervenu dans une centrale nucléaire (fusion partielle du réacteur de Three Mile Island aux États-Unis en 1979 ou explosion partielle du réacteur dépourvu d'enceinte de confinement à Tchernobyl en URSS en 1986 dont le nombre de victimes demeure difficile à évaluer). Enfin, certaines catastrophes provoquent une pollution maritime très localisée. Très médiatisées, les pollutions dues à des accidents pétroliers en mer (marée noire causée par l'Amoco Cadiz sur les côtes bretonnes en 1978 ou par l'Exxon Valdez en Alaska en 1989) sont cependant loin d'être la principale cause de pollution des mers : 80% des pollutions maritimes proviennent de la terre via les fleuves, les rejets côtiers et l'atmosphère.

Parmi les dégradations continues, l'effet de serre est un premier danger. Lié à l'augmentation de la concentration de certains gaz dans l'atmosphère (gaz carbonique notamment), du fait des diverses pollutions industrielles, il entraîne un réchauffement de la planète. Si la réalité du phénomène est maintenant admise, son ampleur et ses conséquences sont très diversement appréciées. L'impact sur le climat reste difficile à évaluer : dans quelle mesure l'élévation du niveau des mers, le recul de certaines forêts, la réduction de la diversité génétique, la multiplication des tempêtes lui sont-elles imputables ? Autant de débats animant la communauté scientifique.

En revanche, l'altération de la couche d'ozone est un phénomène dont les conséquences font désormais l'objet d'un consensus. L'ozone est un gaz qui protège la surface terrestre des rayons solaires les plus agressifs (responsables notamment des cancers de la peau et du ralentissement de la photosynthèse chez les

végétaux). Or deux scientifiques, Rowland et Molina, ont montré en 1974 que la production de chlorofluorocarbones (CFC) détruisait progressivement la couche d'ozone présente autour de la Terre (un « trou » est apparu au-dessus de l'Antarctique). Mais depuis 1987 (adoption du protocole de Montréal), la communauté internationale s'est engagée à mettre fin progressivement à la production de CFC.

Enfin, plusieurs types de pollution, liés à des activités industrielles, agricoles ou urbaines, affectent directement la surface terrestre en mettant en danger flore, faune et espèce humaine : déchets déversés par certaines industries (papeteries ou industries agro-alimentaires) dans les rivières (on estime à 900 millions par an le nombre de personnes atteintes dans le monde de maladies diarrhéiques du fait de l'eau polluée), exploitation agricole intensive de certains sols, destruction de zones forestières, élévation du volume de gaz carbonique dans les grandes villes (responsable d'une mauvaise oxygénation du sang chez l'Homme) due en grande partie à l'automobile.

L'environnement : un luxe de pays riches ?

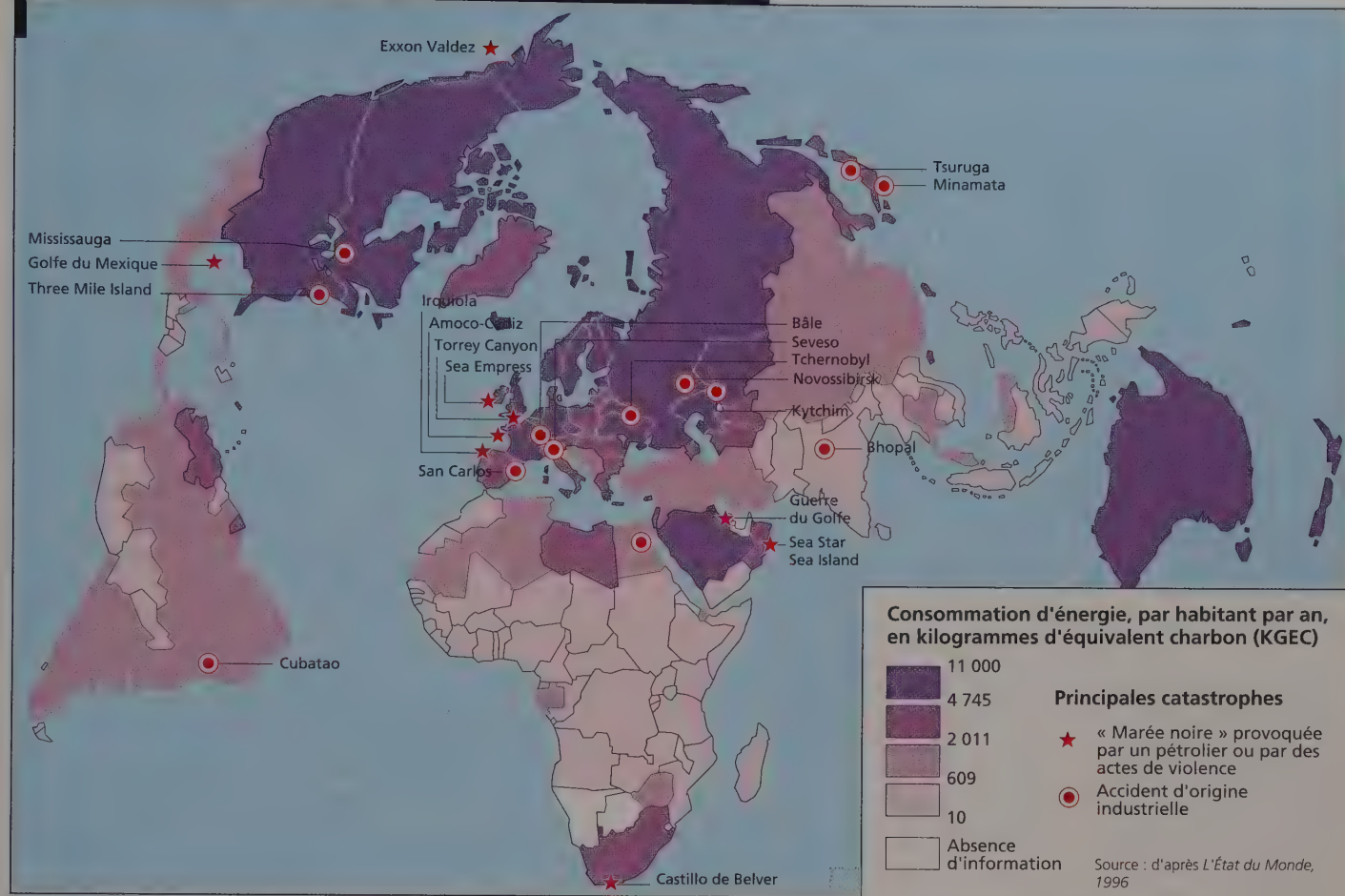
La plupart des pays développés ont adopté des législations pour limiter les différents types de pollution. Réglementations visant à « produire propre » et dans une plus grande sécurité, mesure des différents types de pollution pour réagir en cas de dépassement des normes, épuration des pollutions : l'arsenal législatif mis en œuvre depuis une vingtaine d'années est impressionnant. Les résultats ne sont pas négligeables. Les émissions de dioxyde de soufre (surtout liées à des activités de combustion de charbon, de lignite ou de fioul) ont ainsi diminué d'environ 70% entre 1980 et 1993 dans l'ensemble des pays industrialisés grâce aux diverses mesures mises en œuvre (recours accru au gaz naturel, réglementations plus sévères sur la teneur en soufre des combustibles, désulfuration des installations de combustion). D'autres substances polluantes sont aussi en diminution : gaz carbonique dans les centre-villes, plomb (grâce à la généralisation de l'essence sans plomb).

Cependant le tableau reste sombre. Les pays industrialisés demeurent largement responsables de certains types de pollution (les États-Unis sont ainsi à l'origine du quart des émissions de gaz carbonique dans le monde).

De leur côté, les pays en développement (PED) ont du mal à concilier, pour des raisons à la fois financières et culturelles, développement et souci écologique. Certains pays du Sud (Mexique, Argentine ou Corée du Sud) connaissent une très forte croissance économique et leur part de responsabilité dans la détérioration de l'environnement augmente rapidement. L'émission de gaz carbonique par les PED passera, selon l'OCDE, de 30% du total mondial en 1995 à 60% vers 2025.

Défini au début des années 1970, le concept d'« éco-développement » préconise pour les PED un développement intégrant au mieux l'environnement par une gestion judicieuse des ressources et des milieux naturels. Mais la protection de l'environnement est un luxe qu'ils estiment ne pas pouvoir se payer.

Consommation d'énergie et catastrophes écologiques



Esquisse d'une coopération internationale

Parce que les atteintes à l'environnement ignorent les frontières interétatiques, la coopération internationale s'avère indispensable. Elle s'est intensifiée depuis les années 1970, mais les oppositions d'intérêt entre États demeurent fortes.

Près de 300 conventions internationales ont ainsi été adoptées dans le cadre de l'ONU, de l'OCDE ou encore du Conseil de l'Europe. Pour sa part, l'Union européenne s'est dotée d'un important arsenal de directives applicables dans ses États membres. On peut citer la Convention de Washington sur le commerce international des espèces protégées datant de 1973 (128 États signataires) dont l'une des principales réussites a été l'interdiction du commerce de l'ivoire (1989). Mais l'un des succès majeurs en matière de coopération internationale sur l'environnement est certainement la signature du protocole de Montréal (1987) qui interdit la production de CFC et de leurs dérivés à partir de 1996. La difficulté fut double. Il fallait tout d'abord trouver des substituts, souvent coûteux, et convaincre les PED de les utiliser. Leur accord fut finalement obtenu en 1990. Un soutien financier leur a été accordé en contrepartie, avec la création d'un fonds d'aide géré par la Banque mondiale et l'ONU et alimenté par les pays riches. Enfin, le rôle des organisations internationales n'est pas négligeable. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) assure par exemple des audits de sûreté dans les centrales nucléaires et une évaluation des accidents.

Le premier Sommet de la Terre (Rio, 1992) semblait symboliser ce consensus international autour de grands objectifs

environnementaux et du « développement soutenable ». Le deuxième (New York, 1997) en revanche, s'est achevé sur un constat d'échec : les oppositions d'intérêts furent si fortes que les soixante participants n'ont pu élaborer de déclaration finale.

Un premier clivage oppose les pays industrialisés entre eux. Ainsi, lors du Sommet du G8 de Denver (juin 1997), les Européens, qui se sont engagés à réduire de 15% d'ici 2010 leurs émissions de gaz à effet de serre, n'ont pu convaincre les États-Unis de souscrire à des engagements précis en matière d'émission de gaz carbonique. À New York, les trois plus gros pollueurs du monde, États-Unis, Canada et Japon, ont refusé de s'engager sur des réductions contraignantes de ces émissions et renvoyé les débats à la Conférence sur les changements climatiques prévue à Kyoto en décembre 1997.

Face aux dissensions des pays riches, les PED ont beau jeu de dénoncer le non-respect des engagements pris à Rio en 1992 et notamment la promesse des pays industrialisés de porter l'aide au développement à 0,7% de leur PNB : elle a au contraire baissé, passant de 0,33% en 1992 à 0,27% en 1995. L'aide au développement durable a été ramenée entre 1992 et 1997 de 55 à moins de 50 milliards de dollars. C'est en échange de cette promesse que les pays du Sud s'étaient engagés à prendre en considération les questions d'environnement. Aussi les PED, l'Inde, la Chine et le Brésil en tête, ont-ils refusé, à New York, la plupart des propositions des pays du Nord destinées à imposer de nouveaux objectifs en matière de protection de l'environnement.

Le prochain Sommet de la Terre se tiendra en 2002...

Les espaces culturels



Le monde est partagé en espaces géopolitiques soumis à des influences linguistiques et culturelles dominantes. Aux Nations unies, langue et culture sont au cœur de jeux d'influence et de pouvoir. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité bénéficient de droits linguistiques privilégiés, bien que non exclusifs.

Deux grandes stratégies culturelles s'opposent : tandis que la France s'appuie sur l'État pour conforter son influence extérieure, les pays anglo-saxons s'en remettent au marché pour asseoir leurs modes de pensée et leur langue avec leurs entreprises, leurs technologies et leurs produits.

Le modèle français

La France a construit un outil complexe destiné à garantir la diffusion de ses idées, de sa langue et de sa culture dans le monde. Au sein du ministère des Affaires étrangères, la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, conduit les politiques élaborées par les ministres des Affaires étrangères et de la francophonie. Elle s'appuie sur plusieurs organismes : Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Radio France internationale, Banque d'image Canal France international, Alliance française, centres culturels, Association française d'actions artistiques.

Le ministère de la Coopération maintient un lien particulier avec les pays du « champ », c'est-à-dire les anciennes colonies. Depuis 1974, des sommets annuels réunissent les responsables africains et français. La France leur garantit une aide culturelle, économique, financière, militaire, importante en échange de leur soutien aux Nations unies et en faveur de la langue française dans les institutions internationales.

Une concertation francophone plus large s'est mise en place avec difficulté en raison de concurrences franco-canadiennes et des hésitations d'autres partenaires potentiels en Europe et en Afrique. Les sommets francophones, qui se tiennent depuis 1986, ont toutefois permis de mieux coordonner les actions entreprises avec l'Agence de coopération culturelle et technique, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française et la chaîne de télévision commune TV5.

D'autres États ont suivi le modèle français

Depuis 1991, l'Espagne a créé l'Institut Cervantès pour favoriser l'apprentissage de la langue espagnole, lancé TVE international, renforcé les moyens de sa radio « extérieure » et réuni, avec le Portugal, des sommets ibéro-américains. Depuis 1991, les satellites Hispasat renforcent les échanges télévisuels entre ces pays.

L'Allemagne, depuis sa réunification, met en œuvre une politique culturelle plus agressive. Elle s'efforce d'assurer à l'allemand une place semblable à celle occupée par l'anglais et le français dans les institutions communautaires. Elle conforte le maintien d'une identité allemande auprès des populations germanophones de Pologne et de Russie. Elle a lancé une télévision d'information à vocation mondiale, Deutschewelle Fernsehen (DWF), en 1992.

La Turquie a saisi l'opportunité offerte par la désintégration de l'URSS pour se doter des instruments lui permettant d'exercer une

influence culturelle dans les États turcophones du Caucase et de l'Asie centrale. La télévision d'État a créé un canal international (Awrasya, 1992) et 10000 bourses ont été mises à disposition d'étudiants originaires de ces pays.

Le modèle anglo-saxon

Si les États-Unis disposent d'un service culturel extérieur, sa vocation essentiellement propagandiste (radio *Voice of America*, *Worldnet*) n'a plus de raison d'être depuis la disparition de l'URSS. Aussi, l'effort du gouvernement américain se concentre-t-il sur la libéralisation des échanges culturels. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'aide américaine à l'Europe et à la France comportait une clause ouvrant le marché cinématographique des pays européens. En 1983, les États-Unis ont quitté l'UNESCO au moment où l'organisation culturelle des Nations unies prétendait ouvrir des négociations sur un nouvel ordre mondial de l'information (NOMIC).

L'avantage industriel acquis par les grandes sociétés cinématographiques américaines leur a permis, grâce à une ouverture commerciale croissante, de prendre une position dominante sur les marchés du vieux continent. L'explosion des communications conforte cette domination industrielle et culturelle. La construction européenne a paradoxalement renforcé ce phénomène : les petits États sans tradition culturelle extérieure ni projection universelle s'accommodent de cette situation. 25 % des enseignements dispensés à l'Université d'Amsterdam le sont en anglais. De même, les multinationales européennes abandonnent au profit de l'anglais leurs langues d'origine. L'exigence de quotas européens en matière de télévision n'est pas acceptée par les opérateurs de nombreux pays qui, pour pouvoir remplir leurs grilles avec les produits américains, les moins chers, font pression sur leurs gouvernements.

Nouveaux enjeux

Les interactions culturelles sont de plus en plus complexes et contradictoires. La mondialisation des échanges a bousculé le modèle français centré sur l'État. Mais le modèle anglo-saxon fondé sur le libre-échange ne s'est pas pleinement imposé, même aux États-Unis. Des États de l'Union européenne ont proposé une politique commune défensive et constructive : une directive a imposé des quotas en faveur des productions européennes ; la Communauté et le Conseil de l'Europe encouragent productions et coproductions. La France et la RFA, ultérieurement rejointes par l'Espagne, ont créé la Sept, dont la diffusion s'étend à l'Europe de l'Est, au Maroc et au Mexique. En 1993, treize télévisions publiques européennes ont constitué Euronews, qui diffuse, en cinq langues, de l'information en continu. Depuis 1996, les sociétés exportatrices de programmes européens coopèrent afin d'optimiser leurs efforts.

Ces convergences n'ont pas fondamentalement changé les influences : les flux culturels venus des États-Unis restent dominants. Mais le soutien des États-Unis au libre-échange culturel se tempère du fait de la remise en cause, sur leur propre terrain, de leur hégémonie en matière culturelle. Ainsi les États-Unis ont pu

La thèse d'Huntington à l'épreuve des faits



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

craindre de perdre le contrôle de leur diffusion culturelle lorsque le Japon a choisi l'anglo-américain comme support de ses exportations et de ses investissements culturels. De grandes entreprises japonaises ont en effet racheté, dans les années 1990, des firmes américaines spécialisées dans la musique et les images. Columbia et Universal sont ainsi passés dans les mains de Sony et de Matsushita Electric. Un effet de seuil a joué lorsque des investisseurs japonais ont tenté de prendre le contrôle du parc national de Yellowstone, les Américains ne s'inquiétant plus seulement pour leur culture, mais pour leur identité propre.

Au-delà de cette « menace » japonaise, le modèle anglo-saxon peut sembler remis en cause, de l'intérieur cette fois, d'une part par la réussite scolaire et universitaire des Américains d'origine asiatique – des statistiques ont révélé que les étudiants d'origine asiatique réussissaient de façon significative à pénétrer les universités les plus cotées –, d'autre part du fait de l'émigration latino-américaine. Cette émigration se traduit par l'émergence d'une offre culturelle spécifique – une presse, une télévision, une édition en espagnol se sont développées dans les années 1980 – et par l'utilisation croissante de l'espagnol comme langue véhiculaire sur le territoire des États-Unis. En réaction, des groupes de pression, soucieux de préserver les valeurs américaines et la langue anglaise, sollicitent la puissance publique : un projet de loi constitutionnelle a été déposé en vue de faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis.

LE CHOC DES CIVILISATIONS SELON SAMUEL P. HUNTINGTON

Dans un article paru en 1993 dans la revue *Foreign Affairs* et développé trois ans plus tard dans son ouvrage *The clash of civilizations and the remaking of world order*, Samuel P. Huntington, formule l'hypothèse que « dans le monde nouveau, les conflits n'auront pas essentiellement pour origine l'idéologie ou l'économie. Les grandes causes de division de l'humanité et les principales sources de conflit seront culturelles (...). Le choc des civilisations dominera la politique mondiale ».

Huntington définit la civilisation comme « la forme la plus élevée de regroupement par la culture et le facteur d'identité culturelle le plus large qui caractérisent le genre humain, indépendamment de ce qui le distingue des autres espèces. Elle se définit par des éléments objectifs communs comme la langue, l'histoire, la religion, les coutumes, les institutions et par le processus subjectif d'identification de ceux qui les partagent ». À partir de cette définition, Huntington dresse une liste des « civilisations majeures : occidentale, confucéenne, japonaise, islamique, hindouiste, slave-orthodoxe, latino-américaine, et peut-être africaine ». La superposition sur une même carte (voir ci-dessus) des « civilisations majeures » selon Huntington et des conflits que connaît la planète en 1996-1997 invalide largement la thèse de l'universitaire américain : de très nombreux conflits se trouvent à l'écart des zones de « choc des civilisations ».

La géopolitique des religions



Les religions se sont toujours inscrites dans des visées géopolitiques, qu'elles aient poursuivi des objectifs politiques ou qu'elles aient été utilisées par le pouvoir. Ces constantes demeurent aujourd'hui même si elles interviennent différemment selon la religion ou le pays concerné.

Les églises chrétiennes

Avec 1,8 milliard de baptisés, les églises chrétiennes offrent un exemple de diversité géopolitique.

L'Église catholique, c'est-à-dire « universelle », compte 900 millions d'adeptes, répartis sur toute la planète, à la faveur des colonisations espagnoles, portugaises et françaises. Très centralisée, elle est la seule religion du monde à disposer d'un État (le Vatican, à Rome) et d'une représentation diplomatique. Autour d'elle gravite un grand nombre d'organisations, caritatives, culturelles et sociales. Sur le plan politique, elle inspire l'Internationale démocrate-chrétienne et l'Union mondiale des syndicats chrétiens. Elle exerce une influence politique dans les pays catholiques et un rôle international important.

Les églises protestantes, répandues dans le monde entier par la colonisation, sont organisées en ensembles transnationaux dont les principaux sont la Commission anglicane (52 millions d'adeptes), les baptistes (50 millions), la Fédération luthérienne (45 millions), les réformés (44 millions) et les méthodistes (32 millions). Le protestantisme, bien qu'il ne dispose pas d'un centre unique de direction, continue d'être le ciment d'ensembles régionaux dotés d'une cohésion culturelle et religieuse : monde germanique, Scandinavie, îles britanniques, Amérique du Nord et Pacifique.

L'orthodoxie (« conforme au dogme » depuis le Schisme d'Orient de 1054, date de la séparation de Rome, définitive à la suite du sac de Byzance par les croisés en 1204) conserve, en dépit de son développement dû aux émigrations grecques, russes et arabes, de fortes assises slaves et balkaniques.

L'islam

L'islam (« soumission » en arabe) connaît une expansion continue depuis treize siècles. Présent sur tous les continents, il déborde largement le monde arabe (au sud du Sahara, en Asie centrale turcophone, en Asie du Sud et du Sud-Est). Les Arabes ne constituent qu'une partie de la communauté musulmane (*Umma*) et les pays musulmans les plus peuplés sont aujourd'hui l'Indonésie et le Bangladesh.

Soutenu par une forte démographie, l'islam aborde le XXI^e siècle dans un mélange de fidélité à la tradition et d'acceptation de certains aspects de la modernité (technologie, sciences...). L'expansion de l'islam (Afrique, Inde, Europe) s'accompagne cependant de mouvements intégristes sous forme de sociétés secrètes (Frères musulmans), de confréries (Caucase) ou d'idéologie d'État (khadafisme, khomeynisme).

Méfiant vis-à-vis du monde occidental (la révolution islamiste menée par l'ayatollah Khomeyni fut largement une réaction à l'occidentalisme du shah d'Iran), anticomuniste et antisioniste,

l'islam, qui est à l'origine de solidarités politiques (la Conférence des pays islamiques réunit 31 pays), est un facteur géopolitique considérable.

Dès la mort de Mahomet, l'islam s'est divisé sur le problème de la succession à la tête de la communauté naissante. De là, la séparation entre le sunnisme, qui rassemble 90% des musulmans (Maghreb, Proche-Orient) et le chiisme, scindé en plusieurs branches. Les chiites sont présents dans les régions ayant été sous influence iranienne, le chiisme étant religion d'État de la Perse depuis le XVI^e siècle. Messianique et tragique, le chiisme est une religion de la révolte. Sa rencontre avec les courants tiers mondistes lui a donné sa forme actuelle, très combative.

Les autres religions

Première des « religions du Livre », le judaïsme, sans être centralisé au niveau mondial, est resté homogène. Cette homogénéité s'est structurée tant par la pratique religieuse que par une unité socio-culturelle. Les juifs de la diaspora sont nombreux en Europe occidentale et aux États-Unis. La création de l'État d'Israël a constitué un facteur supplémentaire de cohésion et d'identification collective.

Le bouddhisme n'est pas non plus une religion organisée par une instance centrale. Au XX^e siècle, notamment lors de la décolonisation, il a servi de ciment national. Il donne lieu à trois rites : Petit Véhicule (Sri-Lanka, Thaïlande, Birmanie, Cambodge, Laos, Sud-Vietnam) ; Grand Véhicule (Japon, Chine, Corée) ; Lamaïsme (Tibet, Mongolie, Asie centrale).

La religion hindouiste, polythéiste, joue un rôle important dans le monde indien (Inde, Népal...) mais n'a pas dépassé ce cadre.

Lieux saints et pèlerinages

Les religions marquent l'espace par des lieux de mémoire. Les lieux saints sont ainsi d'une importance majeure : lieux de culte (église, mosquée, temple...) réunissant périodiquement les fidèles (c'est un lieu de « sociabilité » majeur), villes saintes (dépositaires d'une relique ou ayant une valeur historique particulière).

Ces lieux peuvent conférer un grand prestige politique à ceux qui les contrôlent : c'est le cas de la dynastie régnant en Arabie Saoudite, où se trouvent des lieux saints de l'islam (La Mecque, Médine). Ils peuvent également constituer l'objet de vives rivalités intraétatiques, interétatiques ou/et transnationales. Jérusalem en est le parfait exemple : elle est une ville sainte pour les Musulmans (apothéose du prophète Mahomet à partir de l'emplacement de l'actuel Dôme du Rocher), les juifs (mur des Lamentations, reste du Temple de David, premier roi d'Israël), les chrétiens (église du Saint-Sépulcre, à l'emplacement de la tombe du Christ). Au Penjab indien, la ville sainte sikh d'Amritsar (où se trouve le Temple d'or) a dramatiquement focalisé la tension entre sikhs et hindous. C'est aussi le cas de la mosquée d'Ayodhya (Uttar Pradesh, Nord de l'Inde), détruite par des extrémistes hindous.

Les principales religions dans le monde



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

Les lieux saints peuvent être à l'origine de très importants mouvements de population, au niveau national, régional ou mondial. Le Hadj regroupe chaque année près d'un million de musulmans à La Mecque : il a été l'objet d'émeutes fomentées par des chiites hostiles à la mainmise de la dynastie régnant en Arabie saoudite sur les lieux saints. De même, des millions de catholiques convergent, depuis le XI^e siècle, vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Religions et conflits

Le religieux structure les relations internationales. Maints conflits en sont l'exemple : des rivalités meurtrières dans l'ex-Yougoslavie, à l'opposition entre protestants et catholiques en Irlande du Nord, en passant par la lutte entre les Tamouls hindouistes et les Cinghalais bouddhistes.

Les conflits ne peuvent cependant s'expliquer par ce seul facteur. L'affrontement entre blocs, islam, catholicisme, orthodoxie, hindouisme relève très largement du fantasme. Les espaces religieux sont eux-mêmes divisés, fragmentés, et souvent en proie à des luttes intestines sous forme de schismes ou de sectes. Ainsi, dans le monde orthodoxe ne cessent de s'affronter l'orthodoxie slave et l'orthodoxie hellénique.

En tant que telles, les religions ne sont pas des causes de conflits. Cependant, les oppositions religieuses s'ajoutent parfois à d'autres rivalités (sociales, économiques, politiques) pour entraîner un conflit. Il est des crises, la Bosnie par exemple, où le religieux, très apparent, n'est pas le facteur déterminant. De façon générale, la religion apparaît plus souvent comme un facteur de consolidation que comme un facteur déclenchant des conflits.

PANORAMA RÉGIONAL DU PHÉNOMÈNE RELIGIEUX

Europe. Les pays méditerranéens sont catholiques ; les pays du centre de l'Europe sont partagés entre catholicisme et protestantisme ; la Scandinavie est protestante (luthériens) ; les îles britanniques se partagent entre protestantisme (anglican) et catholicisme ; les pays slaves et de la CEI sont orthodoxes, les Balkans aussi, avec des minorités musulmanes. Il existe de nombreuses exceptions à ces généralités. L'immigration a amené l'islam et le bouddhisme.

Amérique latine. Les colonisations portugaise et espagnole ont amené le catholicisme. Le protestantisme est en expansion. L'islam est présent, notamment au Surinam, du fait de l'existence de réfugiés indonésiens. Dans la Caraïbe, les îles anciennement anglaises, hollandaises ou danoises sont protestantes, et les îles ex-espagnoles ou ex-françaises sont catholiques.

Amérique du Nord. États-Unis et Canada ne sont pas exclusivement protestants. Catholiques et orthodoxes sont nombreux au Québec et aux États-Unis. Pays d'immigration, ils accueillent une importante communauté juive, mais aussi, depuis une vingtaine d'années, une communauté musulmane.

Océanie. La structure religieuse est le résultat de la colonisation avec une très forte dominante protestante.

Asie. L'Asie du Sud-Est est le domaine du bouddhisme. Le monde indien est à dominante hindouiste. Le monde malais (Malaisie et Indonésie) est musulman. Le christianisme se retrouve aux Philippines, en Corée du Sud et au Vietnam. La Chine se caractérise par le syncrétisme.

Afrique. L'islam est majoritaire dans le Maghreb, dans la zone du Sud du Sahara et la Corne de l'Afrique. Le christianisme, généralement sous la forme protestante, est majoritaire dans le Sud et le Centre du continent. Le catholicisme se retrouve dans les anciennes colonies françaises, belges et portugaises. Les religions animistes demeurent très présentes.

L'ère nucléaire



En 1945, l'arme nucléaire fait son entrée dans l'histoire. Arme de paix pour les uns, de destruction de la planète pour les autres, elle a structuré les relations internationales et complètement modifié la façon de poser les problèmes de guerre et de paix.

De la première bombe A au concept de dissuasion

De peur que les Allemands ne le fassent les premiers, les États-Unis lancent le programme Manhattan dans le but de fabriquer une arme nucléaire. L'Allemagne nazie a déjà perdu la guerre, le 16 juillet 1945, lorsque les États-Unis procèdent au premier essai, dans le désert du Nouveau-Mexique. Mais les combats continuent dans le Pacifique. Washington décide alors d'accélérer la fin des hostilités en faisant subir des coups terribles au Japon. Le 6 août 1945, le bombardier *Enola Gay* largue une bombe baptisée *Little Boy* au-dessus d'Hiroshima, faisant 66 000 morts immédiatement et plusieurs dizaines de milliers dans les jours suivants. La puissance de l'explosion représentait l'équivalent de 14 000 tonnes de TNT. Les militaires japonais imposèrent la censure sur le bombardement d'Hiroshima. Le 9 août, une seconde bombe, *Fat man*, explose au-dessus de Nagasaki et tue 40 000 personnes. L'empereur Hiro-Hito se rend sur les ruines de la ville et, le 14 août, proclame la reddition du Japon.

L'arme nucléaire a ainsi prouvé un potentiel de destruction inégalé. Pourtant, il n'y eut pas, alors, de révolution stratégique d'égale ampleur à cette révolution technologique. Les États-Unis appliquaient aux armes nucléaires les mêmes scénarios d'emplois que ceux des armes classiques. Les armes nucléaires présentaient aux yeux des planificateurs américains l'avantage d'avoir une plus grande capacité explosive pour un moindre coût (*a bigger bang for less buck*, «un plus gros boum pour moins de dollars»). Elles permettaient au camp occidental de ne pas avoir à construire un appareil militaire conventionnel aussi développé que celui de l'URSS.

Le concept de dissuasion se développe dans les années 1950. Par un curieux paradoxe, la paix est assurée par le potentiel destructeur de l'atome. L'idée de la dissuasion ne date pas de l'ère nucléaire. Les Romains avaient déjà pour adage *Si vis pacem para bellum* : «Si tu veux la paix, prépare la guerre.»

Mais ce qui change avec la dissuasion nucléaire, c'est son caractère radical. Les dégâts provoqués par l'arme nucléaire sont tellement énormes qu'ils font reculer toute velléité agressive. Face à un pays nucléaire, on ne peut plus faire la balance des coûts et avantages avant de se lancer dans un conflit. Les coûts sont forcément supérieurs, car le risque est grand de ne conquérir qu'un pays détruit qui aurait eu le temps, auparavant, de détruire l'agresseur.

Ainsi, les régions couvertes par la dissuasion nucléaire ne connaîtront pas la guerre, à l'inverse des zones où la dissuasion ne joue pas. Cette situation est particulièrement remarquable pour l'Europe qui a connu une période inégalée de paix alors même qu'elle était grandement divisée en deux blocs militaires antagonistes et surarmés.

L'arme nucléaire suscite cependant des réserves dans l'opinion publique. Toute guerre est certes horrible, mais conserve un caractère limité que le nucléaire ne permet pas. L'arme nucléaire pourrait transformer un conflit sanglant mais partiel en une apocalypse définitive. «À l'âge nucléaire, la sécurité sera le robuste enfant de la terreur et la survie, le frère jumeau de l'annihilation.» Cette phrase, prononcée par Winston Churchill, explique que la crainte de la protection nucléaire se substitue parfois à la quiétude d'être protégé.

Le but de l'arme nucléaire n'est pas de gagner les guerres mais de les éviter.

Les stratégies nucléaires

L'URSS procède à un premier essai nucléaire en 1949. Mais elle n'a pas de vecteurs de portée intercontinentale (bombardiers, fusées) capables d'atteindre le territoire américain. Washington, en revanche, peut frapper le territoire soviétique grâce à ses bases militaires européennes. L'OTAN adopte une stratégie de représailles massives. En cas d'agression de l'Europe occidentale par Moscou – fût-ce avec les seules armes classiques – les États-Unis auraient exercé des représailles massives sur le territoire soviétique. L'URSS était ainsi dissuadée de se servir de son avantage en armes conventionnelles. Mais en 1957, on apprit que l'URSS avait réussi à développer des missiles de portée intercontinentale. Ne voulant pas prendre le risque de sacrifier Chicago pour sauver Bonn ou Rome, les États-Unis adoptèrent, en 1962, une nouvelle stratégie nucléaire, la riposte graduée. Si l'OTAN ne pouvait contenir l'avance des forces du pacte de Varsovie, elle passerait au stade nucléaire avec des armes nucléaires tactiques, utilisées sur le champ de bataille. Ce n'est qu'en dernière instance que le feu nucléaire serait lancé sur l'URSS avec les armes stratégiques. La riposte graduée représentait donc un affaiblissement de la garantie accordée par les États-Unis aux pays d'Europe occidentale.

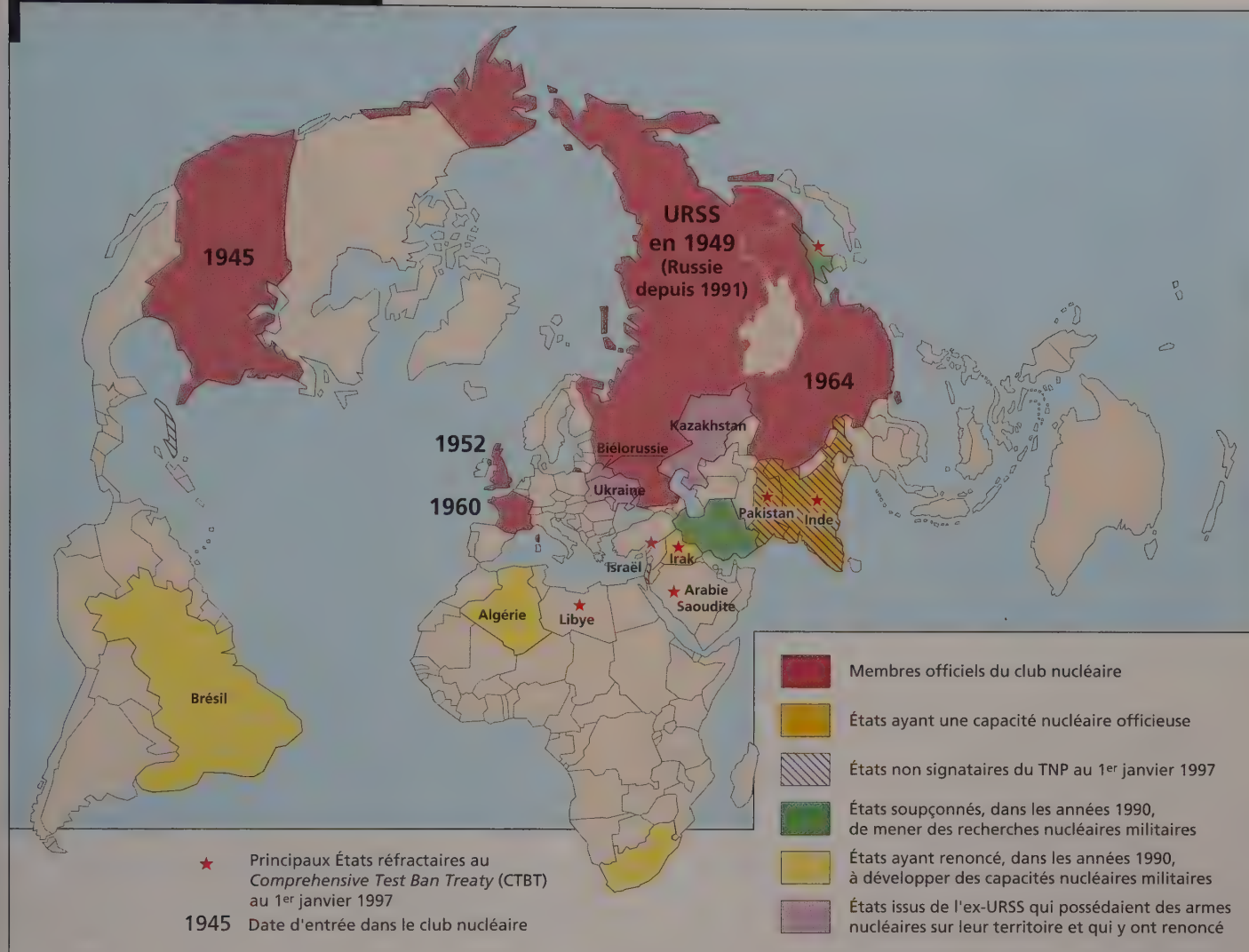
Elle impliquait surtout la possibilité de combats nucléaires en Europe. Les armes nucléaires n'avaient plus seulement une capacité de dissuasion, mais redevenaient des armes de combat.

La France s'est dotée de l'arme nucléaire autant pour des raisons politiques (éviter une nouvelle humiliation de type Suez), que stratégiques (assurer sa défense).

Le général Gallois a développé le concept de «dissuasion proportionnelle» selon lequel la force doit être proportionnelle à l'enjeu qu'elle défend. La France peut donc dissuader une superpuissance de l'attaquer, la menaçant, avec sa force nucléaire, de lui infliger des dommages dépassant les bénéfices que l'agresseur peut escompter de son attaque. Il faut donc que la France puisse opérer des dommages irréparables sur le territoire de l'agresseur. Pour cela, elle doit posséder des forces nucléaires qui puissent échapper à une frappe en premier et qui soient en mesure de forcer les éventuelles défenses de l'adversaire.

La France a donc développé une stratégie dite du «faible au fort». Il n'est pas question d'égaliser le nombre d'armes de l'adversaire potentiel mais simplement d'en avoir un nombre suffisant pour éviter une frappe désarmante et percer les éventuelles défenses. La force nucléaire française défend le sanctuaire national

La prolifération nucléaire



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

(le territoire français) et les intérêts vitaux qui ne sont pas définis à l'avance.

États-Unis et URSS se lancent dans une course aux armements nucléaires. Leurs arsenaux se développent quantitativement au-delà de toute nécessité stratégique. Afin de modérer cette compétition, ils promeuvent la maîtrise des armements (*Arms control*) et cherchent à limiter les risques liés à l'imprévisibilité avec, de 1972 à 1979, les accords SALT (*Strategic armaments limitation talks*) et, de 1991 à 1993, les accords START (*Strategic armaments reduction talks*) qui impliquent une gestion agréée des plafonds d'armes attribués à chacun. En vertu de ces accords, Moscou et Washington, qui ont eu jusqu'à 13 000 ogives stratégiques chacun à la fin des années 1980, en posséderont 3 500 en 2003.

La lutte contre la prolifération

Les deux superpuissances n'ont pas conservé le monopole des armes nucléaires. En 1952, le Royaume-Uni entre dans le club nucléaire, suivie par la France en 1960 et la Chine en 1964.

Pour lutter contre la prolifération des armes nucléaires, les deux superpuissances ont proposé à la communauté internationale le traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), signé en 1968.

L'économie du TNP peut paraître simple et repose sur l'équilibre factice des obligations. Selon l'article I, les États nucléaires s'engagent à ne pas transférer d'armes atomiques aux États non nucléaires. Cet engagement, qui correspond en fait à la volonté des États possédant l'arme atomique, ne leur crée pas de contraintes supplémentaires. Selon l'article II, les États non nucléaires s'engagent à ne pas acquérir ou fabriquer de telles armes.

De nombreux États au seuil de posséder l'arme atomique refusèrent ce traité. Par la suite, trois pays se sont officiellement dotés de l'arme nucléaire : Israël, l'Inde et le Pakistan. L'Afrique du Sud, qui s'était dotée d'un petit arsenal, y a renoncé après le démantèlement de l'apartheid. Des pays comme l'Argentine, le Brésil, l'Algérie, la Corée du Sud, Taïwan ont également renoncé à l'arme nucléaire. L'Irak, bien que signataire du TNP, a développé un programme clandestin découvert après la guerre du Golfe. La Corée du Nord a également tenté de violer le TNP, avant que les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique ne dévoilent ces manœuvres.

Le 12 mai 1995, le TNP – qui avait été conclu pour 25 ans – a été renouvelé pour une durée illimitée par 178 pays dont cinq pays nucléaires officiels. C'est l'un des traités les plus universels qui soit.

Les ventes d'armes



Souvent dénoncés comme facteurs de conflits, les achats et les ventes d'armes se révèlent indispensables en l'absence de système réel de sécurité collective. Fabriquer des armes nécessite une industrie de haut niveau, des compétences technologiques et des investissements financiers.

■ Instruments diplomatiques et attribut de puissance

Les ventes d'armes sont un instrument diplomatique et un attribut de puissance. Elles permettent à l'État vendeur de s'allier avec le pays acheteur. À l'inverse, quand on achète des armes, on choisit implicitement ou explicitement le pays fournisseur comme protecteur. Pendant la guerre froide, se fournir en matériel militaire américain ou soviétique indiquait une volonté claire de se ranger dans l'un ou l'autre bloc. Aussi les pays du pacte de Varsovie s'équipèrent-ils en matériels soviétiques, tandis que les pays de l'Alliance atlantique se tournaient vers Washington. Dans le tiers-monde, le conflit Est-Ouest imposait de choisir son camp : soviétique pour l'Éthiopie, le Laos ou le Vietnam, américain pour la Somalie ou la Thaïlande. Certains pays ont joué de l'opposition entre les blocs et fait monter les enchères afin de se procurer des armes : après avoir essuyé un refus des Américains en 1956, l'Égypte se tourna vers l'URSS.

La vente d'armes peut devenir un moyen de pression diplomatique. C'est ce qui se produit en cas d'embargo. La communauté internationale en a notamment décidé contre l'Afrique du Sud (1977), l'Irak (1990) et plus récemment contre les pays belligérants de l'ex-Yougoslavie. Les embargos ont cependant un effet pervers : à long terme, les pays qui y sont soumis tendent à se doter d'une industrie d'armement autonome.

La vente de matériels militaires est aussi une activité économique. En France, plus de 200 000 personnes travaillent pour l'industrie d'armement, dont 50 000 pour l'exportation. Mais la disparition de la menace soviétique, la baisse des budgets militaires, l'augmentation exponentielle du coût des armements modernes, la signature d'accords de désarmement et l'arrivée de nouveaux producteurs, se traduisent par une concurrence exacerbée. La crise des industries d'armement tend à légitimer les exportations de matériels militaires.

■ Les importateurs

Le classement des pays importateurs est malaisé à opérer. En tête, on trouve évidemment les pays à fort potentiel financier et/ou ayant des besoins de sécurité importants mais qui ne disposent pas d'industries d'armement. Depuis une bonne vingtaine d'années, l'Arabie saoudite, qui réunit ces deux critères, est le premier importateur d'armes du monde. Elle achète principalement ses armes aux États-Unis, mais aussi aux autres gros fournisseurs d'armes (France, Royaume-Uni, Russie, Brésil et même la Chine).

Deux États du Sud-Est asiatique, la Corée du Sud et Taïwan, viennent ensuite. Ils sont devenus, par crainte de la Chine et/ou de la Corée du Nord, mais aussi grâce à une richesse nouvellement acquise, deux des plus gros importateurs d'armes du

monde. Parmi les pays occidentaux, le Japon, la Grèce et la Turquie sont d'importants importateurs de matériel de guerre.

Les pays en guerre et ceux situés dans les zones de tension sont de gros importateurs d'armes. L'exemple irakien est révélateur. Doté de 600 chars de combat en 1974, ce pays en aligne 4000 à la veille de la guerre du Golfe. Entretemps, la tension avec l'Iran s'est transformée en conflit (1980-1988). Pendant cette guerre, l'Irak a consacré 40% de son PNB à la défense.

■ Les exportateurs

Les exportations d'armes ont diminué de 70% depuis la fin de la guerre froide. En 1996, les ventes d'armes représentaient environ 15% des dépenses d'équipement militaire dans le monde soit entre 20 et 30 milliards de dollars.

Les cinq principaux pays exportateurs de matériels sont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Les États-Unis partageaient autrefois la première place avec l'URSS et détenaient un tiers du marché. Ils sont aujourd'hui seuls en tête, avec la moitié des armes achetées dans le monde.

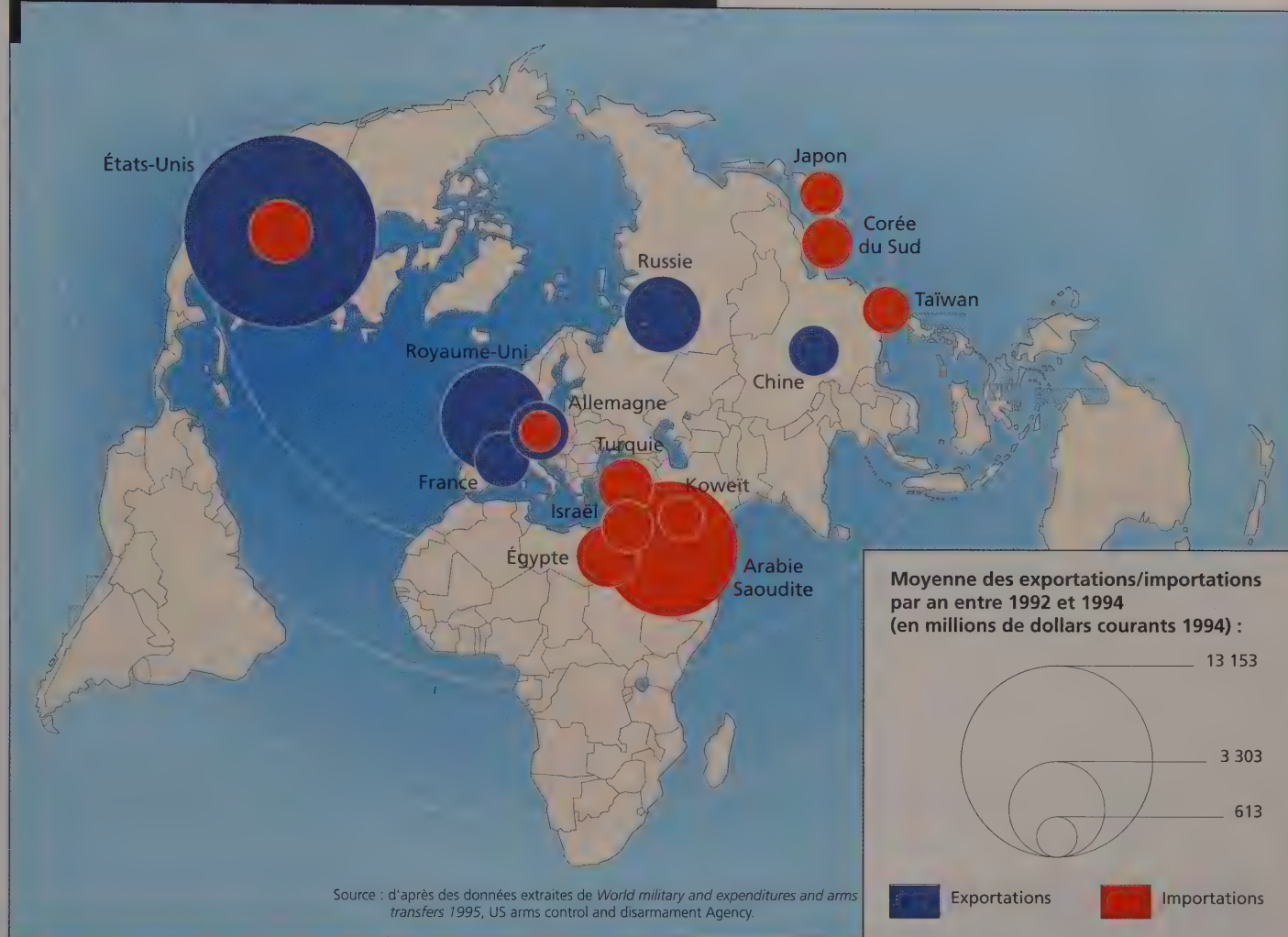
Après la chute du mur de Berlin, les ventes d'armes russes ont brutalement diminué du fait de la désorganisation du pays et des incertitudes sur son évolution politique. À partir de 1995, elles ont recommencé à augmenter. D'abord parce que les armes russes sont les seules qui soient technologiquement compétitives face aux produits occidentaux ; ensuite parce que le besoin de devises a conduit les autorités russes à s'affranchir de toute considération politique quand elles exportent des armes, au grand dam des Occidentaux. Enfin, parce que leurs prix sont bas et que certains pays importateurs souhaitent diversifier leurs approvisionnement afin de ne pas dépendre des seuls États-Unis. Les ventes d'armes russes n'ont cependant pas retrouvé leur niveau d'antan : en réduction drastique, le budget russe de la défense ne permet pas le financement de nouveaux programmes.

Les ventes de la France ont en moyenne diminué de 50%. Le Royaume-Uni est redevenu le premier exportateur d'Europe occidentale tandis que l'Allemagne augmentait nettement ses parts de marché. Tous les vieux pays industrialisés sont exportateurs, à l'exception du Japon dont la Constitution interdit depuis 1945 le commerce des armes.

À la fin des années 1970, certains pays en développement (Brésil, Argentine, Égypte, Inde) se sont dotés d'une industrie d'armement. Mais ils souffrent de la concurrence accrue et éprouvent de grandes difficultés à écouler des matériels certes peu onéreux mais à faible apport technologique. En revanche, les économies dynamiques des pays d'Asie du Sud-Est risquent de mettre rapidement sur pied des industries d'armement concurrentielles. Quant au Japon, il peut du jour au lendemain devenir un concurrent redoutable du fait de sa maîtrise technologique.

La Chine, cinquième puissance exportatrice de matériels militaires, a la réputation de ne pas s'embarrasser de considérations diplomatiques dans ses exportations. L'exportation de matériels militaires dans des zones de tension (Arabie saoudite, Syrie, Iran), et notamment de missiles balistiques a souvent été décriée. Enfin, Israël a connu l'évolution logique de tout pays qui se dote d'une

Exportateurs et importateurs de matériels militaires



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

industrie d'armement pour garantir son indépendance : il est devenu un pays exportateur de matériels militaires.

Les trafics d'armes

Parce qu'ils se développent avec les interdictions, les trafics d'armes peuvent concerner les armes de destruction massive, nucléaire et chimique, et la technologie balistique dont l'exportation est rigoureusement interdite au niveau international. Dans ce cas, on parle de prolifération. Ils peuvent aussi concerner les armes conventionnelles. Ainsi, la multiplication des embargos sur les ventes d'armes aux pays en conflit s'est accompagnée de leur violation systématique, parfois même avec l'accord tacite de la communauté internationale (livraison d'armes par l'Iran aux Musulmans de Bosnie).

Les trafics peuvent prendre plusieurs formes. L'une consiste à assembler des pièces importées en toute légalité : les armes modernes font en effet de plus en plus souvent appel à des technologies duales (applications civiles et militaires). Une autre méthode consiste à se fournir des armes indirectement, par le biais de pays intermédiaires. Les pays vendeurs les plus rigoureux exigent de l'acheteur un certificat de non-réexpédition. Mais cela n'empêche pas certains pays, peu regardants, de produire des faux. Aussi a-t-on vu un jour un pays demander à la France de lui vendre des bombes pour son aviation... alors qu'il ne disposait pas d'avions de combat ! Enfin, une troisième méthode est celle du trafic pur et simple où, à aucun moment, la transaction n'est

connue des États et négociée par le biais d'intermédiaires dont c'est le métier. Ces trafics portent en général sur des armes légères dont le transport peut être dissimulé. Ils se développent dans les pays en situation de guerre civile. Le dépérissement de la puissance publique dans l'ex-URSS semble encourager ce phénomène, qui s'étend même aux armes lourdes.

Vers un contrôle international

Trois traités internationaux ont interdit l'exportation des armes de destruction massive : le traité de non-prolifération (TNP) de 1968 (reconduit en 1995), le traité sur les armes biologiques (1972) et le traité sur les armes chimiques (1993). Enfin, un régime de contrôle de la technologie balistique (1987) regroupe 28 pays développés.

Pour les armes conventionnelles, la guerre du Golfe et l'inquiétude née du surarmement de l'Irak ont débouché sur deux initiatives. En 1991, la résolution 46/36 de l'Assemblée générale des Nations unies a mis en place un « registre des armes classiques ». Dans ce registre sont consignées les importations et les exportations d'armes fournies par les États. Le but est d'imposer la transparence dans le commerce des armes afin de renforcer le climat de confiance dans les relations internationales.

Avec l'accord de Wassenaar (1995), 33 pays développés se sont engagés à se communiquer, *a posteriori*, leurs exportations d'armes et de technologies duales et à ne pas livrer de telles produits à la Corée du Nord, l'Iran et la Libye.

Les armes chimiques > et bactériologiques

Au même titre que les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques sont classées parmi les armes de destruction massive, même si cette définition recouvre des réalités très différentes. Le principal point commun entre ces armes est la peur qu'elles suscitent, en particulier au sein des populations civiles. La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive est aujourd'hui l'une des priorités de la Communauté internationale. Nombre de traités limitent ou interdisent la possession, l'exportation ou la fabrication de ces armes et des technologies de production.

Des armes de terreur

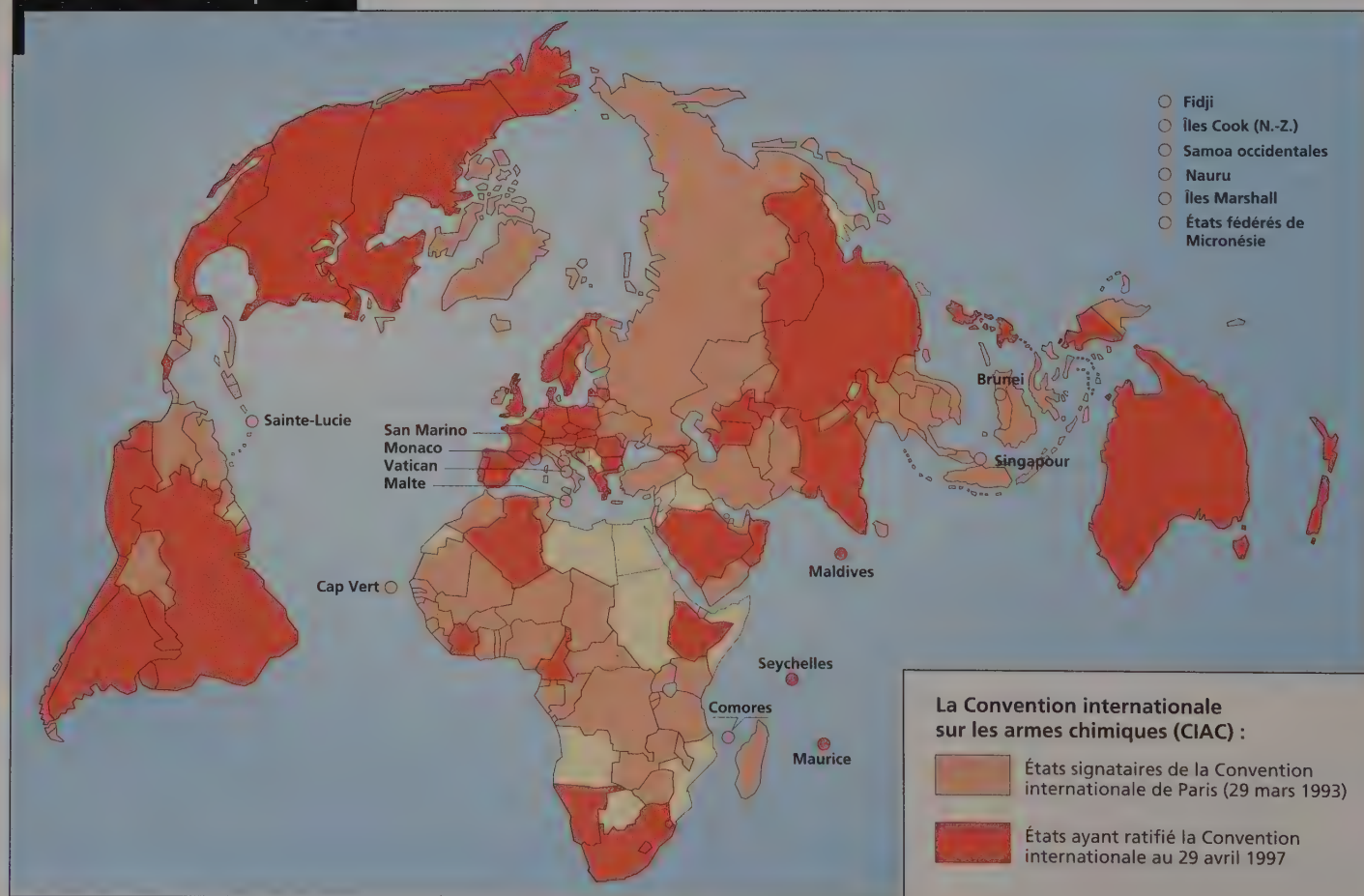
Les armes chimiques sont apparues au cours de la Première Guerre mondiale et ont été largement utilisées par les deux camps de 1915 à 1918. Si elles n'ont pas été employées à une grande échelle au cours de la Seconde Guerre mondiale, les recherches se sont poursuivies, et de nombreux pays ont conservé ou acquis des stocks importants, en dépit de la signature dès 1925 du protocole de Genève prohibant l'emploi de ces armes. Pendant la guerre froide, les États-Unis et surtout l'URSS ont ainsi constitué des arsenaux importants. Techniquement, on distingue trois grands types d'armes chimiques : les suffocants (comme les

dérivés du chlore ou phosgène) qui attaquent le système respiratoire; les vésicants comme l'ypérite, qui passent par la peau; les neurotoxiques comme le sarin, le tabun ou le redoutable agent VX, qui touchent le système nerveux.

Depuis 1945, elles ont été employées dans des conflits périphériques, en particulier pendant la guerre Iran-Irak et contre les Kurdes irakiens à Halabja en 1987-88. Ces utilisations de l'arme chimique sont restées relativement peu nombreuses, malgré la multiplication des États détenteurs. En effet, étant données les difficultés techniques et juridiques qui freinent l'acquisition d'armes nucléaires, de nombreux pays du tiers-monde se sont tournés vers ce type d'armes plus facile à produire. Aussi, les armes chimiques et bactériologiques sont-elles les plus répandues des armes de destruction massive. Couplée au missile balistique, une telle arme devient un moyen de dissuasion, militairement peu efficace, mais qui provoque néanmoins un effet de terreur.

Les armes biologiques ou bactériologiques sont porteuses d'organismes vivants (virus ou germes) provoquant des maladies plus ou moins graves, ce qui les distingue techniquement des armes chimiques malgré des effets parfois voisins. Elles peuvent soit handicaper temporairement les combattants, soit provoquer de véritables épidémies meurtrières. En dépit de différentes accusations, il n'y a pas d'exemples d'utilisations confirmées d'armes

Les armes chimiques



Les armes bactériologiques



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

biologiques depuis les expériences japonaises de la Seconde Guerre mondiale.

Les armes chimiques et bactériologiques ont la particularité d'être souvent aussi dangereuses pour celui qui les emploie que pour la victime, ce qui rend leur utilisation délicate, malgré les « progrès » technologiques. Surtout, elles ont montré leur redoutable efficacité entre les mains de groupes terroristes; ainsi l'attentat perpétré en 1995 par la secte Aum dans le métro de Tokyo.

L'interdiction des armes chimiques et bactériologiques

Dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, les effets terribles de ces armes ont conduit à la signature du protocole de Genève (1925), interdisant leur usage en temps de guerre. Il ne prohibait cependant ni les recherches, ni le stockage et restait ainsi relativement peu efficace.

Grâce à la fin de la guerre froide, des progrès importants ont pu être réalisés sur la voie d'un authentique désarmement chimique. Les lacunes du protocole de 1925 sont aujourd'hui comblées, suite à de longues négociations qui ont conduit à la signature de la Convention d'interdiction des armes chimiques (CIAC) le 13 janvier 1993, à Paris. Celle-ci prévoit l'interdiction totale des armes chimiques et la destruction des stocks existants. Elle se donne les moyens d'assurer cette interdiction, grâce aux importants pouvoirs d'inspection accordés à l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) installée à La Haye. Au terme d'un processus de ratification relativement lent, la Convention est entrée en vigueur en

avril 1997. Le succès de la Convention (161 signataires et 68 ratifications quatre ans après sa signature) permet un certain optimisme, même si quelques pays soupçonnés de conserver des stocks ou des programmes de recherches (Irak, Corée du Nord, Syrie, Libye...) la refusent encore. La menace chimique semble néanmoins largement en recul, avec une convention qui bannit, pour la première fois de façon vérifiable, une catégorie entière d'armement, et ceci d'autant plus que les États-Unis et la Russie se sont engagés dans un processus parallèle de désarmement chimique bilatéral.

La Convention d'interdiction des armes bactériologiques (CIB), signée dès le 10 avril 1972, a également totalement interdit l'utilisation, la fabrication, le stockage de ces armes et les recherches dans ce domaine. Elle est aujourd'hui ratifiée par 139 États. Mais ne disposant pas d'un système d'inspection comparable à celui de la CIAC, cette convention n'a pas empêché certains pays de poursuivre des recherches, comme par exemple l'Irak ou l'URSS elle-même. Des négociations sont venues compléter la Convention de 1972 par un régime d'inspection, calqué sur celui de la Convention d'interdiction des armes chimiques de 1993.

Enfin, les pays industrialisés occidentaux ont également apporté leur contribution à la lutte contre la prolifération des armes chimiques et bactériologiques en créant le « groupe Australie » en 1985. Les 28 membres de ce groupe se sont engagés à contrôler et à limiter les transferts de technologies et de matières pouvant contribuer à la fabrication de ces armes.

À travers tous ces accords, un véritable tabou est peut-être en voie d'établissement, non seulement sur l'emploi, mais également sur la fabrication de ces armes.

La maîtrise de l'espace



Après avoir été un champ d'exploration, l'espace proche est devenu un champ d'action. L'espace gagne en maturité ce qu'il perd en panache. Les services qu'il offre se multiplient : navigation, télécommunication, télévision à haute définition, télédétection, cartographie, météorologie, observation, écoute, surveillance des accords de désarmement, alerte avancée, défenses anti-missiles un jour... L'envoi d'hommes dans l'espace et l'assemblage de grandes stations orbitales sont des activités maîtrisées.

Les États-Unis sont la puissance spatiale majeure face à la Russie, géant spatial en pleine désorganisation. L'Europe, malgré un effort récent important, ne parvient pas à décoller réellement et à réduire son retard tandis que la Chine, l'Inde et surtout le Japon progressent à grands pas.

L'espace est un enjeu majeur, politique, militaire, économique et scientifique. Sa maîtrise, qui permet le contrôle du renseignement et des réseaux de télécommunication, ouvre le champ à une véritable police spatiale. Au-delà, la maîtrise des systèmes de commandement et de contrôle des opérations militaires est indispensable pour qui veut jouer un rôle dans le règlement des crises et la conduite d'opérations multinationales. Abandonner l'espace au seul leadership américain n'est ni acceptable ni souhaitable pour l'Europe et le reste du monde. Enfin, l'espace pourrait voir se développer une nouvelle course aux armements que les programmes de défense anti-missiles américain et russe, successeurs de l'IDS et du GPALS, pourraient déclencher si le traité ABM de 1972 était petit à petit contourné.

Espace militaire et espace civil

Sur plus de 600 satellites civils et militaires en service, 230 sont américains et 240 russes. Trois satellites américains sur cinq sont à usage militaire (6 systèmes spatiaux d'observation radar et optique; 3 systèmes d'écoute électronique; 5 systèmes de télécommunication; 1 système de navigation; 1 système d'alerte avancée; 1 système météorologique). Il y a un quasi-monopole des États-Unis et de la Russie depuis 35 ans dans le domaine de l'espace militaire.

Il existe une demi-douzaine de satellites civils et militaires britannique, français (système de télécommunications Syracuse 2 et d'observation Hélios), de l'OTAN (série Skynet), chinois. De nouveaux venus se présentent comme le Japon, l'Inde, Israël, etc.

En matière de défense, les États-Unis et la Russie ont toujours maintenu un effort constant dans le domaine des armes anti-satellites et des défenses spatiales contre les missiles balistiques. La France reste attachée au principe de la non-militarisation de l'espace et aux traités et accords correspondants (traité ABM de 1972 et traité de l'ONU sur la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique).

Le programme IDS (Initiative de défense stratégique) a été lancé en 1983 par le président Reagan, et a évolué depuis 1991 vers un projet limité baptisé GPALS destiné à arrêter une « attaque limitée » de 2000 têtes. Le déploiement d'un tel système nécessiterait la révision du traité ABM. Cependant, les Américains et les Russes coopèrent de plus en plus étroitement dans le domaine

des défenses balistiques notamment dans le domaine de l'alerte et des systèmes de défenses anti-missiles de théâtre. Mais historiquement l'épée l'a toujours emporté sur le bouclier, et l'on peut penser qu'il y aura toujours un moyen de contourner ou de saturer les défenses existantes.

Il n'y aura de défense européenne que lorsque sera précisée la stratégie de l'Europe dans le domaine de la dissuasion et des défenses anti-missiles. Au fur et à mesure que la réduction des arsenaux américains et russes deviendra effective et que la technique permettra le déploiement de défenses spatiales, l'Europe devra entrer dans ce nouveau jeu stratégique mondial. Pour acquérir son autonomie de décision stratégique, l'Europe devra donc accroître son effort spatial militaire afin de disposer du renseignement et des technologies nécessaires au maintien de sa liberté et de son indépendance d'action en matière de sécurité.

L'essentiel du marché commercial est constitué pour l'instant par les satellites de télécommunication en orbite géostationnaire. Le marché des satellites de télécommunication est évalué à plus de 25 milliards de dollars, ce qui représente au minimum 150 satellites au cours des dix prochaines années. La télévision directe monopolise près de 50% des capacités de ces satellites de télécommunications.

Le marché des équipements au sol est le double de la valeur des satellites et des lancements. Il représente 100 milliards de dollars. Il évolue rapidement avec l'apparition prochaine de constellations de petits satellites en orbite basse.

Le marché de l'observation de la Terre et des services comme la météorologie, est modeste mais en croissance. Il est de l'ordre de 2 milliards de dollars au niveau mondial. C'est en effet le secteur public qui assure le développement de ces systèmes dont les principaux clients sont les militaires et les scientifiques. De plus en plus, ce marché de l'observation répond à une très grande diversité d'applications (évaluation des ressources, aménagement des territoires, océanographie, cartographie, agriculture, etc.). La « prolifération des images » devient même un risque stratégique.

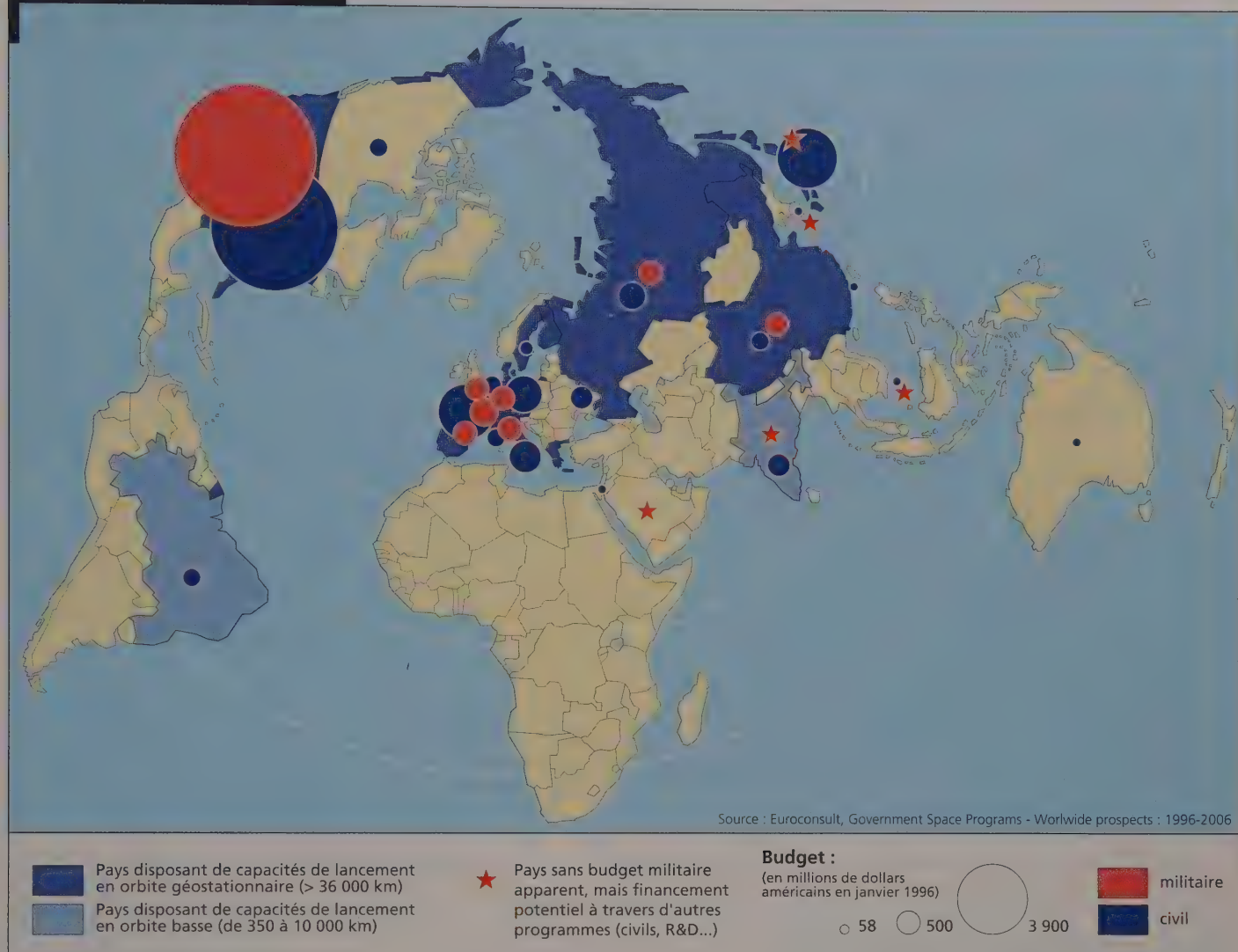
LANCEURS : LA DOMINATION DES AMÉRICAINS ET DES RUSSES

Les États-Unis et la Russie disposent chacun de deux grands sites de lancement (Kennedy, Vandenberg, Plesetsk et Baïkonour au Kazakhstan) et d'une gamme très fournie de lanceurs (Atlas, Titan, Delta, Pegasus, le Shuttle et un nouveau projet de lanceur récupérable). Le marché mondial des lancements est estimé, pour la période 1997-2006, à environ 33 milliards de dollars. À eux deux, les États-Unis et la Russie assurent plus des trois quarts des lancements. L'Europe et la Chine effectuent chacun une douzaine de lancements par an, le Japon deux à trois.

Les puissances spatiales

Le budget spatial américain dépasse, en 1996, 27 milliards de dollars dont 14 concernent les programmes militaires. Le budget européen représente moins de 6,5 milliards de dollars dont 1 pour les applications militaires. La France joue un rôle de leader

La maîtrise de l'espace



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

avec un budget civil de 1,9 milliard de dollars et un budget militaire en croissance jusqu'en 2007 où il dépassera 1 milliard de dollars. L'Allemagne a un budget spatial (civil et militaire) de 900 millions de dollars en 1996, mais avec une tendance nette à la réduction. Celui de l'Italie atteint les 650 milliards et celui du Royaume-Uni 500 milliards.

Le Japon et la Chine ont des budgets spatiaux respectivement de 2,2 et 1,3 milliard de dollars. La croissance annuelle du budget spatial japonais est de 1,5%.

L'expansion rapide de l'effort spatial américain a laissé l'Europe sur place tandis que la Russie essoufflée a considérablement réduit ses activités (1 milliard de dollars environ dont un tiers pour les applications militaires).

Alors que le rapport entre les budgets de défense américain et européen est de l'ordre de 2 à 1, celui des budgets spatiaux militaires est de l'ordre de 14 à 1.

Le retard européen est donc considérable et le défi de l'espace militaire sera difficile à relever sans un effort européen accru, voire sans la recherche de nouvelles alliances industrielles.

retombées indirectes par sa synergie avec les autres grandes activités de recherche. Parmi ces retombées, il y a la miniaturisation des composants, les architectures informatiques, les matériaux, la propulsion hypersonique, la maîtrise des grandes stations orbitales habitées.

L'effort européen est largement insuffisant dans le domaine des recherches et des programmes scientifiques. Les nouveaux systèmes à base de petits ou de micro-satellites se profilent à l'horizon 2000. Les applications existent déjà pour les télécommunications. L'Europe doit d'ores et déjà s'organiser pour développer un lanceur plus souple et plus économique qu'Ariane 5.

L'Europe devrait redéfinir sa stratégie dans le domaine de l'homme dans l'espace afin d'ajuster le niveau des coopérations internationales pour limiter le coût des grands programmes de vols habités. Coopérer à la fois avec la Russie et les États-Unis pourrait donc être une voie financièrement et industriellement souhaitable.

Enfin, si l'Europe désire acquérir une plus grande autonomie politique et militaire, elle devra donner une impulsion aux coopérations dans le domaine des systèmes C4I (Command, Control, Communications, Computers, Intelligence) sinon, soumise aux normes américaines, elle ne pourra pas prétendre au commandement des opérations internationales qui intéressent directement sa sécurité. Cette autonomie dépend de plus en plus de la maîtrise des moyens spatiaux et de leur indispensable protection.

Les enjeux futurs

L'espace constitue un puissant moteur de recherche et de technologie. La recherche spatiale engendre en effet de nombreuses

Les forces démographiques

Le monde compte en 1997 près de 5,6 milliards d'habitants. La population de la planète a plus que doublé depuis 1950. Il est cependant difficile de parler d'«une» population mondiale et de son évolution, tant les disparités sont fortes et les déséquilibres sont flagrants. Les pays riches (Europe, Amérique du Nord, Japon, Océanie et quelques pays pétroliers de la péninsule arabe) produisent la quasi-totalité de la richesse mondiale (85%) alors que leur poids démographique n'excède pas 25% de l'humanité.

Une répartition très inégale

Deux États seulement (la Chine et l'Inde) rassemblent 37% de la population mondiale. Et les six premiers États en terme de population concentrent plus de la moitié (51 %) des hommes peuplant la Terre. À l'autre extrême, les vingt États les moins peuplés comptent à peine 0,02% de la population mondiale...

Le rapport population/superficie révèle aussi de fortes disparités : la Russie (148,4 millions d'habitants) est deux fois plus étendue que la Chine (près d'1,2 milliard d'habitants) et dix fois plus grande que l'Indonésie (près de 190 millions d'habitants). De même, les États-Unis (260 millions d'habitants) sont trois fois plus grands que l'Inde (914 millions d'habitants). À l'inverse, certains États disposent, à l'échelle mondiale, d'une immense superficie mais comptent une population peu nombreuse. C'est le cas de l'Australie (près de 18 millions d'habitants pour 7,7 millions de km²) ou du Canada, dont la superficie est équivalente à celle de la Chine, mais la population 40 fois moins nombreuse.

POPULATION : LES VINGT PREMIERS ÉTATS

État	Population (en millions d'habitants)	Superficie (en km ²)	Densité de population (hab./km ²)
1. Chine	1 190,9	9 596 960	124,09
2. Inde	913,6	3 287 590	277,89
3. États-Unis	260,5	9 372 614	27,80
4. Indonésie	189,9	1 919 440	98,94
5. Brésil	159,1	8 511 965	18,70
6. Russie	148,4	17 075 400	8,69
7. Pakistan	126,3	803 943	157,08
8. Japon	124,8	377 835	330,26
9. Bangladesh	117,8	143 998	817,98
10. Nigeria	107,9	923 768	116,80
11. Mexique	91,9	1 972 547	46,57
12. Allemagne	81,1	356 910	227,34
13. Vietnam	72,5	329 560	219,99
14. Philippines	66,2	300 439	220,30
15. Iran	65,8	1 648 000	39,90
16. Turquie	60,8	780 576	77,89
17. Thaïlande	58,7	513 115	114,43
18. Royaume-Uni	58,1	244 820	237,27
19. France	57,7	547 026	105,53
20. Égypte	57,6	1 001 449	57,47

Source : Pascal Boniface (dir.), *L'Année Stratégique 1997*, IRIS/Arléa.

Un facteur de puissance?

Les liens entre puissance et démographie sont complexes. Ce facteur demeure relatif. Politiquement, le poids démographique d'un État détermine dans certaines enceintes son pouvoir de décision. Dans l'Union européenne, le nombre de voix au Conseil ainsi que le nombre de sièges attribués à chaque État membre dépend de l'importance de sa population. Avec ses 400 000 habitants, le Luxembourg dispose de deux voix au Conseil et de six sièges au Parlement européen, tandis que l'Allemagne, avec ses 81 millions d'habitants, a droit à dix voix au Conseil et 99 sièges à Strasbourg. En revanche, à l'ONU, les votes à l'Assemblée générale sont régis par le principe «un État = une voix», ce qui met à égalité, dans cette instance, les États-Unis et Tuvalu (9 000 habitants)...

Sur le plan militaire, la force d'un État a longtemps été mesurée par le nombre de soldats qu'il pouvait mobiliser en cas de guerre. La défaite de la France contre l'Allemagne en 1870 a ainsi souvent été expliquée par sa faiblesse numérique.

L'apparition de nouvelles armes dotées d'un énorme pouvoir de destruction, en premier lieu l'arme nucléaire, a bien sûr en grande partie invalidé cette approche. La supériorité militaire se mesure désormais à l'aune de la qualité des équipements et de l'organisation des armées ainsi que des stratégies d'alliance. Au cours de la guerre du Golfe, par exemple, les soldats irakiens étaient aussi nombreux que ceux réunis par le camp adverse.

Sur le plan économique également, la population est un facteur de puissance très relatif. Le facteur démographique ne peut être isolé et analysé en tant que tel comme une force ou une faiblesse. C'est avec l'ensemble des données (économiques, sociales, technologiques...) caractérisant un pays qu'il doit être interprété. Les «pays neufs» (États-Unis, Australie, Canada) se sont formés et enrichis au XIX^e siècle grâce aux flux de migrants européens venus s'installer pour les peupler et mettre en valeur leur territoire. Ces nouveaux habitants ont ainsi permis l'essor économique de ces États notamment par la réalisation de grands travaux (construction de lignes de chemins de fer). Mais sans les ressources naturelles des États-Unis, leur système de production original et l'importance des capitaux mis en œuvre, un tel apport de main-d'œuvre n'aurait servi à rien.

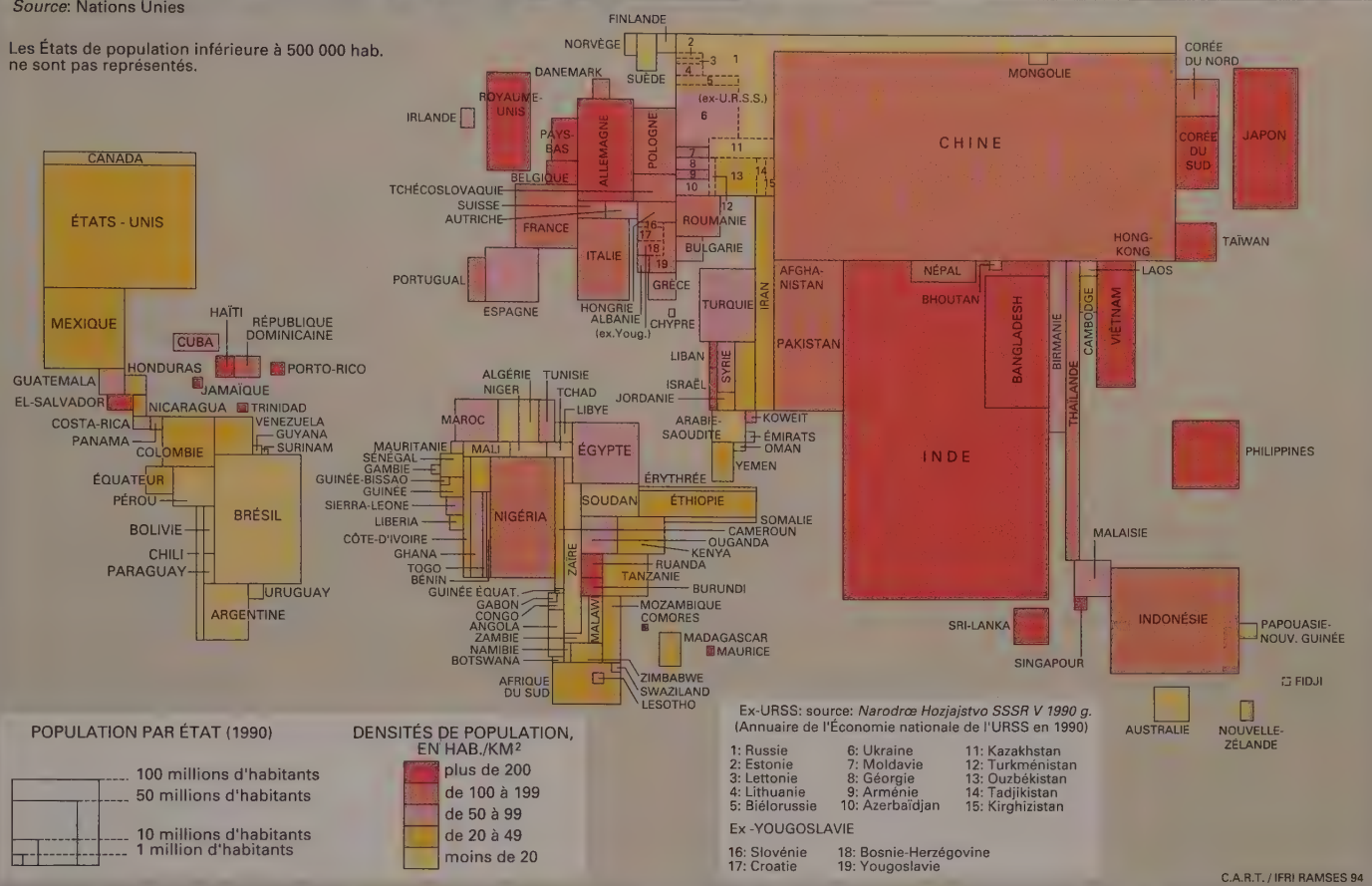
Aujourd'hui, le nombre peut encore être synonyme de richesse, si les conditions de production sont compétitives (savoir-faire, qualité des équipements, stratégies commerciales...). Les États-Unis, le Japon ou l'Allemagne (situés respectivement au 3^e, 8^e et 12^e rang mondial pour le nombre d'habitants) disposent d'un large marché intérieur pour écouler leur production.

À l'inverse, une population très nombreuse signifie pour certains pays misère et pauvreté. La population devient source de faiblesse. Certains États pauvres (Bangladesh ou Égypte par exemple) disposent d'une forte population qu'ils ont du mal à nourrir, faute de structures économiques solides. C'est pourquoi de nombreux pays du tiers-monde se sont progressivement dotés de politiques de limitation des naissances, souvent menées dans un cadre international. Lors de la Conférence sur la population du Caire (1994), les pays pauvres ont obtenu des pays développés des aides pour le contrôle des naissances.

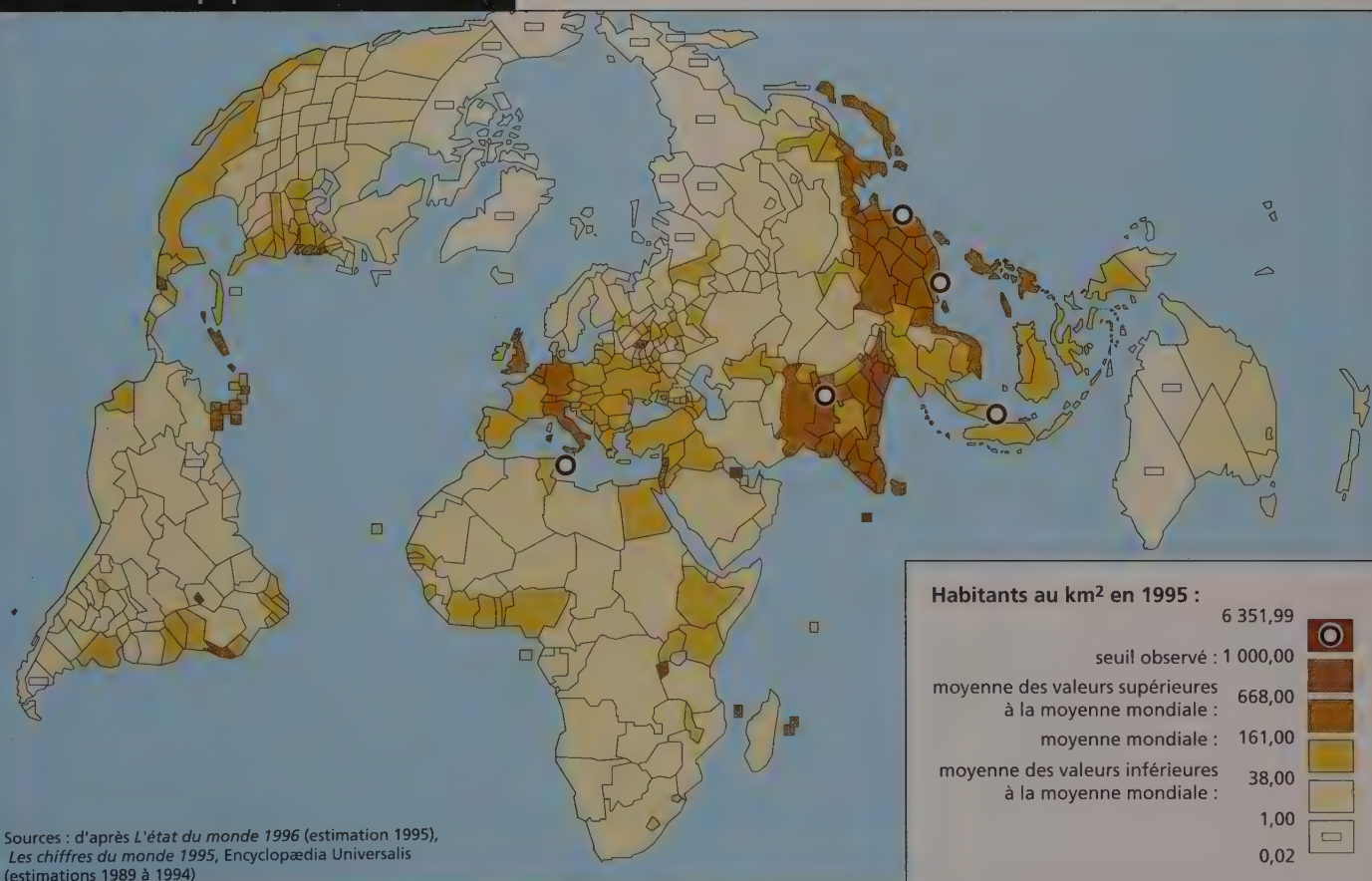
La répartition de la population mondiale (1990)

Source: Nations Unies

Les États de population inférieure à 500 000 hab. ne sont pas représentés.



La densité de population du monde



Les forces économiques



Critères traditionnels de la puissance, la force militaire et la démographie tendent à perdre de leur importance et sont concurrencées par d'autres facteurs, notamment l'économie. La puissance économique d'une nation résulte de ses performances nationales et internationales. La répartition spatiale de ce critère de puissance dessine un monde tripolaire.

Mesurer la puissance économique

Deux indicateurs permettent d'évaluer la richesse d'une nation : le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur des productions de biens et de services (marchands et non marchands) réalisées à l'intérieur d'un pays (somme de toutes les valeurs ajoutées, à tous les stades de production + TVA + droits de douane) et le produit national brut (PNB), qui ajoute au PIB le solde des transferts de revenus versés à l'extérieur et en provenance de l'extérieur.

La richesse créée à l'étranger par une entreprise française est incluse dans le PNB et non pas dans le PIB; en revanche, l'activité des entreprises étrangères en France est exclue du PNB. Généralement très faible pour les pays industrialisés, la différence entre le PIB et le PNB est très élevée dans le cas des pays en développement où l'activité des entreprises étrangères est très importante.

Afin d'effectuer une comparaison entre les pays et d'obtenir une hiérarchie, il convient de rapporter ces indicateurs à la population nationale. Le rapport obtenu (PIB ou PNB par habitant) donne une indication du revenu par tête, et par extrapolation, une estimation du niveau de richesse ou de pauvreté. Les inégalités à l'échelle mondiale sont très importantes : en 1995, le PIB des États-Unis dépassait 6 737 milliards de dollars US contre 167 milliards pour la Guinée équatoriale et le revenu annuel moyen par habitant s'échelonnait de près de 40 000 dollars au Luxembourg à moins de 130 dollars en Éthiopie.

La comparaison entre le PIB et le PIB par habitant est significative : ainsi, la Chine, qui apparaît au septième rang mondial pour le PIB, ne se situe, du fait de l'importance de sa population (1,2 milliard d'habitants en 1995) qu'au 105^e rang si l'on considère le PIB par habitant. Son PIB représente environ 9,5% de celui des États-Unis, qui comptent près de cinq fois moins d'habitants.

Il n'y a donc pas de relation directe entre la richesse nationale créée et la puissance économique. *A contrario*, la capacité d'exportation semble être un indicateur explicatif plus pertinent.

Les déterminants de la puissance économique

Dans le contexte d'économie ouverte et de forte concurrence internationale, la puissance économique dépend de la capacité d'un pays à devenir ou à rester compétitif vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. La compétitivité est fonction d'avantages-coûts, mais aussi d'avantages hors-coûts. Les premiers représentent l'avantage détenu par une nation grâce à des coûts de production plus faibles. Ils dépendent de la main-

d'œuvre (taux de salaire) et du capital (taux de profit), et de leur productivité respective. Les avantages hors-coûts se rapportent essentiellement à des caractéristiques non quantifiables : qualité des produits, efficacité du réseau de distribution et de service après-vente, relations entretenues entre vendeurs et acheteurs. Ces caractéristiques expliquent en partie la capacité d'une nation à maintenir ses positions internationales, un taux de couverture élevé (exportations/importations), même dans une conjoncture défavorable (dévaluation des monnaies de pays concurrents par exemple).

À long terme, elle dépend surtout de la maîtrise technologique. Aussi, le niveau d'éducation et de formation de la main-d'œuvre, la recherche et le développement, le progrès technique et l'effort d'investissement tendent-ils à supplanter certains facteurs plus traditionnels de la puissance économique, comme la possession ou le contrôle des ressources naturelles.

Le poids dans le commerce mondial

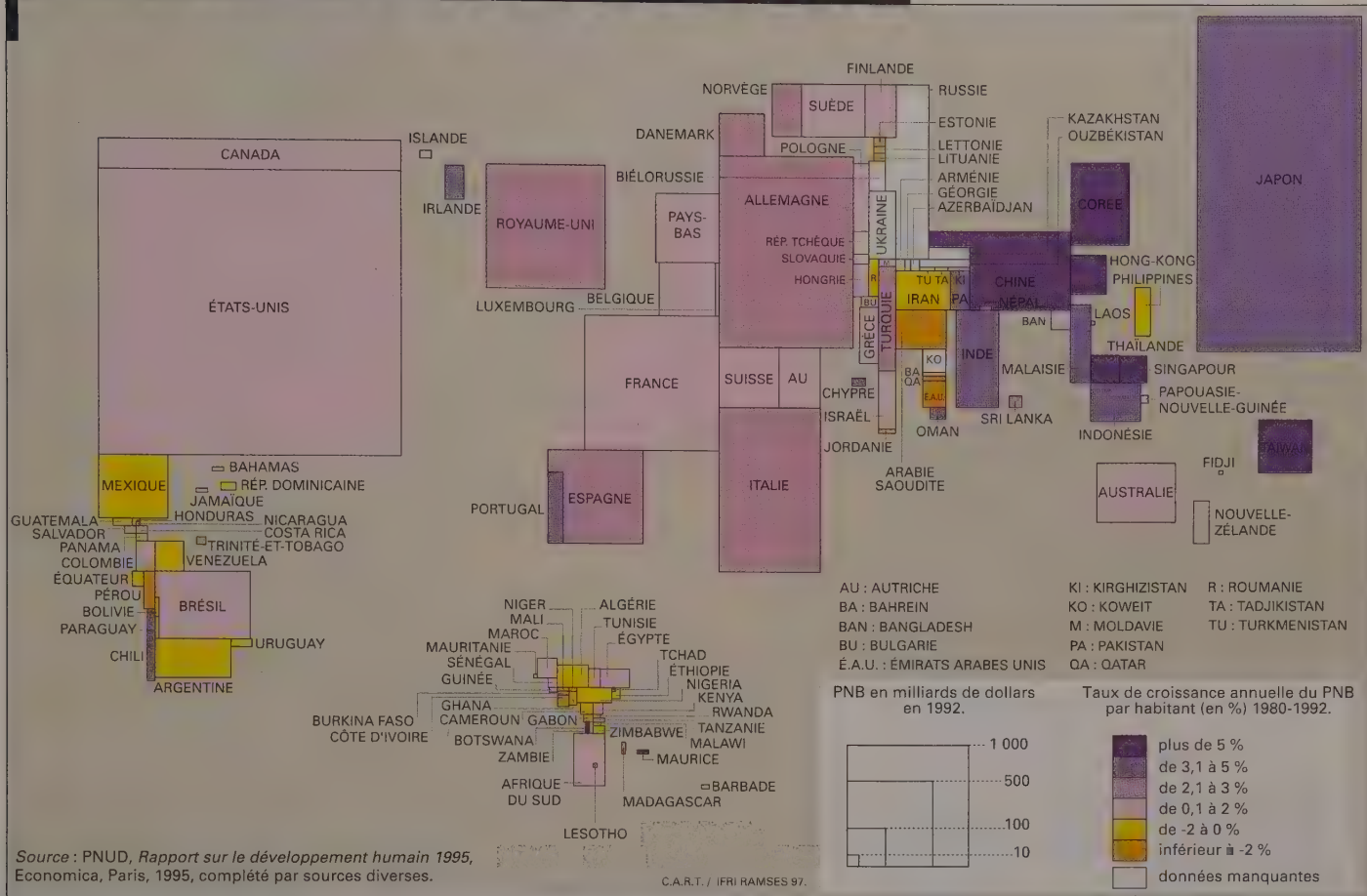
La disparité des performances nationales quant à l'ensemble des facteurs de la puissance économique se résume dans l'évolution de la part des nations dans le commerce international : si les États-Unis et les pays de l'Union européenne y conservent une place prépondérante, les années 1980 ont été caractérisées par l'affirmation d'un troisième pôle, asiatique, du fait de la montée en puissance du Japon et des NPI d'Asie (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour).

LES QUINZE PREMIÈRES PUISSANCES ÉCONOMIQUES

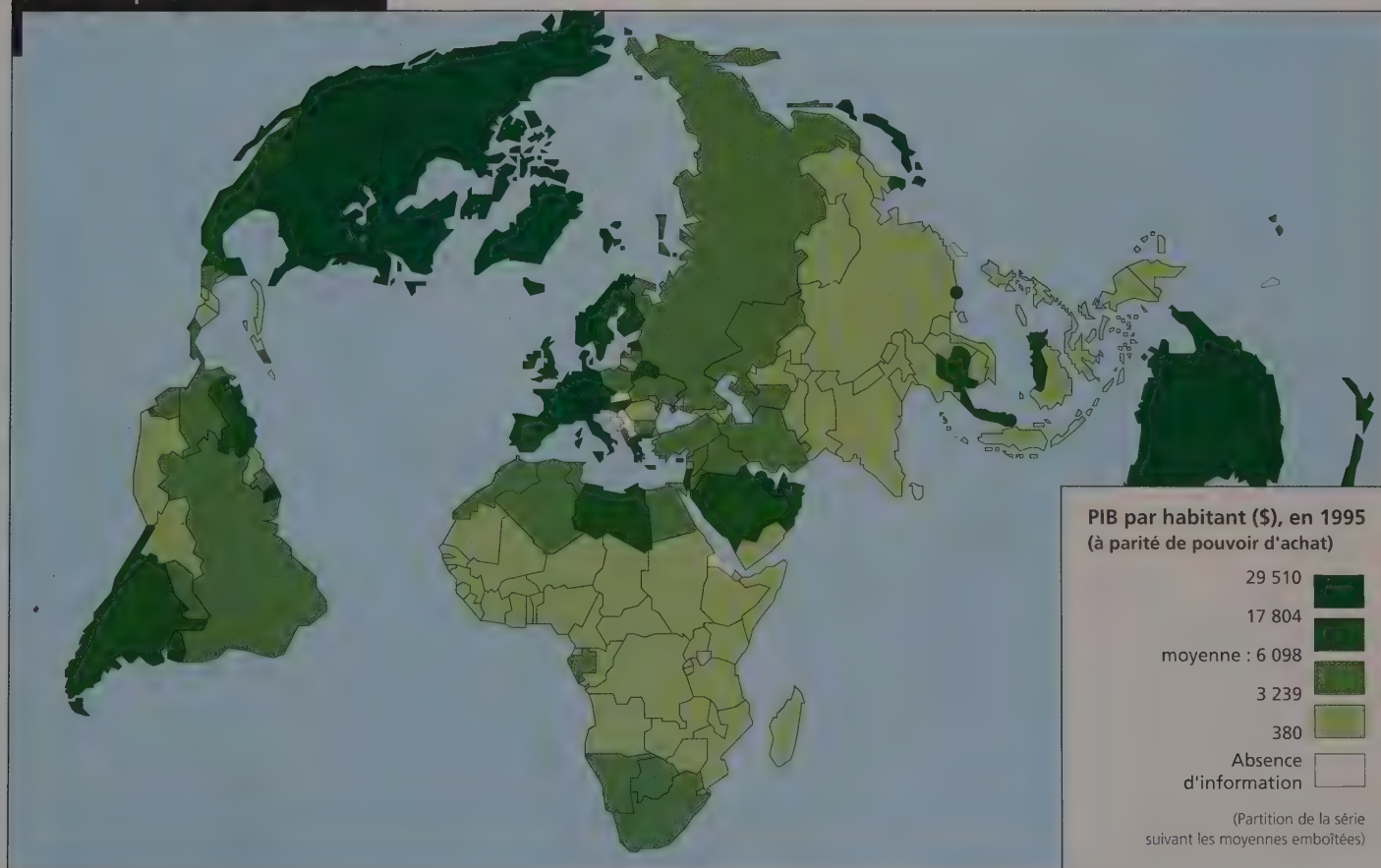
PIB (milliards de dollars US)	PIB par habitant par habitant (dollars US)	Exportations de biens (milliards de dollars US)
1 États-Unis (6 737)	Luxembourg (39 833)	États-Unis (584)
2 Japon (4 231)	Suisse (37 179)	Allemagne (508)
3 Allemagne (2 075)	Japon (34 629)	Japon (443)
4 France (1 355)	Danemark (28 104)	France (286)
5 Italie (1 101)	Norvège (26 477)	Royaume-Uni (242)
6 Royaume-Uni (1 069)	États-Unis (25 860)	Italie (235)
7 Chine (630)	Allemagne (25 578)	Pays-Bas (194)
8 Canada (569)	Autriche (24 949)	Canada (192)
9 Brésil (536)	Islande (24 605)	Hong Kong (173)
10 Espagne (525)	Suède (23 631)	Belgique (163)
11 Russie (392)	France (23 474)	Chine (149)
12 Mexique (368)	Singapour (23 357)	Corée du Sud (125)
13 Corée du Sud (366)	Belgique (22 922)	Singapour (118)
14 Pays-Bas (338)	Pays-Bas (21 970)	Taïwan (112)
15 Australie (320)	Canada (19 572)	Espagne (92)

Source : Pascal Boniface (dir.), *L'Année stratégique 1997*, IRIS/Arléa.

Répartition de la richesse mondiale en dollars en taux de change courants



Le PIB par habitant



Matières premières

> et enjeux internationaux

La possession, le contrôle et la commercialisation des matières premières constituent, en dépit de l'évolution anarchique de leurs cours, des enjeux stratégiques. Le lien est étroit entre la maîtrise des ressources naturelles et l'affirmation de la puissance politique. Ainsi, l'Allemagne nazie entendait fonder son succès militaire sur le contrôle des gisements de fer de Suède et des puits de pétrole de Bakou. De même, l'Irak cherchait, en envahissant le Koweït, au-delà des prétextes nationalistes, à s'assurer la maîtrise d'énormes champs pétrolifères. Quant aux États qui lui ont fait la guerre, ils entendaient, par-delà la défense du droit international, assurer leur libre approvisionnement en pétrole.

Valeur stratégique des matières premières

La valeur stratégique des matières premières repose davantage sur la maîtrise de l'approvisionnement que sur la détention de ressources naturelles. Si l'Angleterre et l'Allemagne ont en partie bâti leur puissance passée sur leurs gisements de houille, le Brésil et la

Russie, très riches en ressources naturelles, ne parviennent pas à le faire, alors que le Japon qui en est privé, a connu un formidable développement.

C'est grâce à leur avance en matière de transports maritimes que les pays d'Europe se sont assurés, à partir du XVI^e siècle, des approvisionnements durables (sucre, cacao, café ou coton). De même, pendant la révolution industrielle, la détention de richesses naturelles comptait moins que la maîtrise du savoir-faire nécessaire à leur exploitation : à la fin du XIX^e siècle, ce sont les Européens de l'Ouest qui exploitaient avec de forts intéressants profits, le charbon et le pétrole russes.

Les risques de rupture des approvisionnements représentent cependant une menace réelle. À la fin du XIX^e siècle, l'expansion coloniale a été conçue comme un moyen d'assurer ces approvisionnements. Après 1945, la plupart des pays développés ont constitué des stocks stratégiques de matières premières et diversifié leurs sources d'approvisionnement afin de faire face à d'éventuelles pénuries. Ces tendances ont été exacerbées par la guerre de Corée et les chocs pétroliers.

Le pétrole dans le monde en 1995



Les États détenteurs des plus importantes réserves connues en produits de base



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

De l'âge colonial aux cartels

Le commerce international de produits de base a été marqué, jusqu'au milieu du XX^e siècle, par l'échange colonial. Ainsi, le contrôle des gisements nationaux a été l'une des premières revendications des pays obtenant l'indépendance. Les non-alignés et notamment le «Groupe des 77» ont obtenu, en 1962, «le droit de souveraineté permanent des peuples et des nations sur leurs richesses et leurs ressources» (résolution 1803 de l'ONU). Un droit qui peut se traduire par la nationalisation, l'expropriation ou la réquisition, l'utilité publique, la sécurité ou l'intérêt national, «primant les intérêts privés tant nationaux qu'étrangers». Ces préoccupations furent institutionnalisées avec la création de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 1964).

À l'exception du pétrole, la reprise en main des ressources n'a cependant pas été, pour les pays en développement, le facteur de développement espéré. Ils ont alors plaidé pour des prix plus stables et plus rémunérateurs. L'instabilité des cours est en effet responsable d'une désorganisation cyclique de la production, et donc des rentes. À la fin des années 1970, la CNUCED a cherché à mettre en place des stocks régulateurs pour 18 produits de base dont l'exportation est vitale pour l'économie des pays du tiers-monde. Mais ses orientations sont restées lettre morte. De même, la Communauté européenne a créé, dans le cadre des accords ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), des mécanismes de stabilisation des cours. Mais ils n'ont pu endiguer leur chute structurelle dans les années 1980 et, partant, la dégradation des termes de l'échange.

Certains pays producteurs ont tenté de peser sur les cours. Ainsi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a provoqué un premier «choc pétrolier» en 1973 et a plus ou moins déterminé les cours du brut jusqu'à 1988. À cette date, la surproduction de certains membres de l'organisation a fait chuter les cours. Des ententes similaires, plus ou moins durables, sont intervenues pour l'aluminium, le nickel, le caoutchouc, le café ou le cuivre. Elles se sont parfois transformées en cartels pour s'assurer des rentes de monopole ou exprimer des messages politiques. Ce fut presque toujours l'échec.

Un nouvel enjeu : l'environnement

Longtemps marquée par les problèmes Nord-Sud, la géopolitique des matières premières l'est de plus en plus par les préoccupations environnementales. On oppose aujourd'hui appropriation nationale et mondialisation des ressources. Ainsi, la convention de Montego Bay (1982) sur le droit de la mer étend la zone économique exclusive des eaux territoriales à 200 milles, mais instaure le principe d'un patrimoine commun de l'humanité au-delà de cette limite. De même, le traité de Washington (1959) gelant l'exploitation de l'Antarctique, fut ébranlé par la convention de Wellington (1988) posant les conditions d'exploitation de ses ressources, mais la convention de Madrid (1991) a posé le principe d'une réserve naturelle mondiale sur ce continent. Inspirée des travaux du Club de Rome (1972), l'idée de patrimoine commun de l'humanité a été reprise lors des sommets de la Terre de Rio (1992) et New York (1997).

Division de l'Allemagne

> et crises de Berlin

La division de l'Allemagne

Après la défaite de l'État nazi et la capitulation de l'armée allemande, le 8 mai 1945, le Reich allemand cesse d'exister. La partition de l'Allemagne s'établit immédiatement. Elle correspond aux zones d'occupation réparties entre les puissances victorieuses selon le protocole de la conférence de Londres du 12 septembre 1944. Le déclenchement de la guerre froide aboutit à la création de deux entités distinctes. En 1948, la commission de contrôle alliée est dissoute, l'URSS n'y participant plus. Les puissances occidentales cherchent à enrayer la politique d'expansion soviétique et à ancrer la partie occidentale de l'Allemagne dans l'ordre économique et politique de l'Ouest. En mai 1949, la République fédérale d'Allemagne (RFA) est fondée à l'Ouest. En réponse, le pouvoir soviétique suscite, en octobre, la création de la République démocratique allemande (RDA) dans sa zone d'occupation. En 1952, le statut d'occupation est levé à l'Ouest et la RFA est intégrée aux organisations occidentales. En 1954, la souveraineté de la RDA est reconnue par l'URSS.

Le blocus de Berlin

En 1948, Moscou cherche à prendre le contrôle du «Grand Berlin» en évinçant les puissances occidentales et en faisant pression pour éviter que soit constitué un État allemand à l'Ouest. En juin, la partie occidentale de Berlin est bloquée par l'URSS et se trouve littéralement asphyxiée. Les Américains ripostent en établissant, de juillet 1948 à mai 1949, un pont aérien. L'URSS, que son action isole politiquement, ne veut pas prendre la responsabilité d'un affrontement armé : des entretiens avec les États-Unis dans le cadre de l'ONU aboutissent à la levée du blocus le 12 mai 1949. Les conséquences de cette crise sont déterminantes :

– Berlin-Ouest devient un rempart de l'Occident face à l'expansionnisme soviétique. Berlin ne symbolise plus le militarisme allemand mais le combat pour le monde libre;

– les Occidentaux ne sont plus aux yeux des Allemands de l'Ouest, des «occupants», mais des protecteurs.

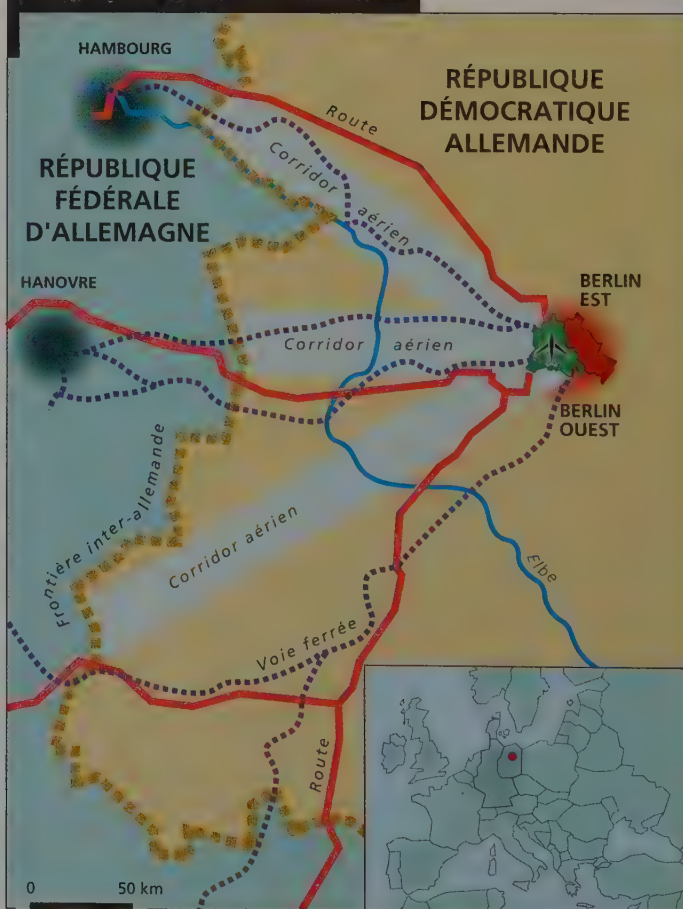
La construction du mur de Berlin

En 1958, l'URSS exige le retrait des troupes alliées de Berlin. L'accession de l'URSS aux technologies balistiques conforte Khrouchchev dans sa détermination à dénoncer le statut quadripartite de Berlin. Cette politique est contredite par les faits : la RDA est menacée par un exode massif de ressortissants est-allemands (plus de 3,5 millions de personnes ont émigré de RDA en RFA de 1949 à 1961), et les Occidentaux ne cèdent pas aux pressions de Moscou. L'augmentation du flot des réfugiés conduit à la construction du mur de Berlin, à partir du 13 août 1961. Il vise à verrouiller les secteurs occidentaux de Berlin et à empêcher les ressortissants de la RDA de gagner l'Ouest.

Dès lors, l'objectif prioritaire des Occidentaux, en particulier de la RFA, est d'adoucir les rigueurs de la division et de rendre plus supportable la coupure de Berlin. Plusieurs accords sur les laissez-passer interviennent dans les années 1960, visant à autoriser les visites de familles en période de fêtes ou de congés.

La crise du régime est-allemand en 1989 permet la «chute» du mur de Berlin et l'ouverture de la frontière interallemande dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989.

Les accès à Berlin-Ouest



Les quatre secteurs de Berlin en 1945



La guerre de Corée



La guerre de Corée est considérée comme le paroxysme de la guerre froide. Elle éclate dans un pays pour lequel ni l'Union soviétique, ni les États-Unis n'avaient jusqu'alors manifesté un intérêt majeur.

Les deux Corée

Libérée de la colonisation que le Japon exerçait depuis 1910, la Corée voit les Soviétiques et les Américains s'installer de part et d'autre du 38^e parallèle. Petit à petit, deux embryons d'États, l'un pro-américain au Sud, l'autre pro-soviétique au Nord, se constituent. Au début de 1949, l'Union soviétique et les États-Unis retirent leurs troupes. De ligne de démarcation provisoire, le 38^e parallèle devint un rideau de fer asiatique.

Le 12 janvier 1950, le secrétaire d'État américain Dean Acheson déclare que le « périmètre défensif » des États-Unis va des îles Aléoutiennes au Japon et, de là, aux Ryukyu et aux Philippines, ce qui excluait la Corée. Il ajoute : « Pour autant que la sécurité militaire des autres régions n'est pas en cause, il doit être bien clair que personne ne peut la garantir contre une attaque militaire. »

Les Nord-Coréens en concluent qu'ils peuvent agir impunément. Le 25 juin 1950, des forces nord-coréennes franchissent le 38^e parallèle sans rencontrer de résistance. Aussitôt, les États-Unis demandent la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU. Profitant de l'absence de l'URSS – qui boycottait le Conseil pour protester contre l'attribution du siège permanent chinois à Taïwan, et non à Pékin –, ils font adopter une résolution leur demandant de prendre le commandement d'une force de maintien de la paix de l'ONU. Le président indien Nehru, jouant les intermédiaires, propose un marché à Staline et à Truman : l'admission de la Chine populaire à l'ONU en échange de la paix en Corée, proposition rejetée par les Américains.

Un conflit meurtrier

Le 7 octobre 1950, les forces de l'ONU, essentiellement américaines, franchissent le 38^e parallèle. Craignant une éventuelle remise en cause de son régime, la Chine populaire envoie des milliers de « volontaires » se battre aux côtés des Nord-Coréens. Les troupes de l'ONU doivent reculer, Séoul est prise.

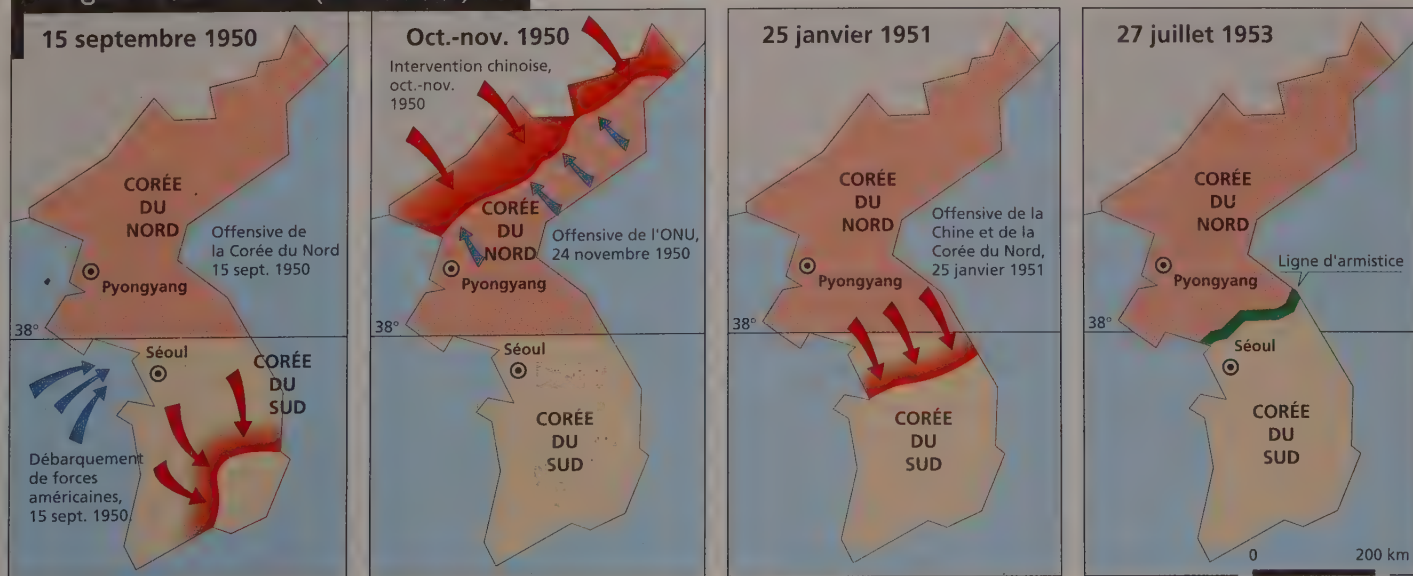
Héros de la Seconde Guerre mondiale, le général MacArthur, qui dirige les troupes américano-onusiennes, avait promis en novembre que les soldats américains seraient chez eux pour Noël. Surpris par l'offensive sino-coréenne, il réclame le bombardement du territoire chinois et propose même d'utiliser des armes nucléaires. Le 10 avril 1951, le président Truman le révoque de tous ses commandements, réaffirmant la suprématie du pouvoir politique sur le pouvoir militaire et sa volonté de ne pas transformer une « guerre locale » en conflit nucléaire Est-Ouest. Les troupes de l'ONU reviennent au 38^e parallèle, mais sans pénétrer cette fois sur le territoire nord-coréen.

En juin 1951, des négociations débutent. Elles durent deux ans. Une convention d'armistice est signée à Pan Mun Jon, le 27 juillet 1953. Une zone démilitarisée sépare désormais les deux pays. Les États-Unis accordent une aide militaire et économique à la Corée du Sud, l'URSS en fait autant avec la Corée du Nord.

Ce premier conflit de l'âge nucléaire fut extrêmement meurtrier. Les Occidentaux crurent que les Soviétiques s'étaient livrés, soit à une diversion sur le théâtre asiatique pour mieux attaquer l'Europe occidentale, soit à une répétition générale visant à tester la détermination américaine.

La guerre de Corée déboucha sur l'apothéose de l'anticommunisme aux États-Unis (maccarthysme) et accéléra l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest dans l'organisation politico-militaire de l'Alliance atlantique destinée à contrer la menace soviétique.

La guerre de Corée (1950-1953)



La guerre de Suez

Première manifestation d'un condominium soviéto-américain, la guerre de Suez (1956) est l'un des conflits les plus brefs de l'histoire. Ses effets sont pourtant durables, au niveau mondial plus encore qu'à l'échelle régionale. Français et Britanniques, vainqueurs militairement, sont humiliés sur le plan diplomatique. Le tiers-monde confirme son entrée sur la scène internationale.

La nationalisation du canal

Le nationaliste arabe Nasser prend le pouvoir en Égypte en 1952. Les Américains ayant refusé de livrer des armes à l'Égypte, il se tourne vers l'URSS qui en profite pour prendre pied au Proche-Orient. Washington annule l'aide promise pour l'édification du barrage géant d'Assouan. Afin de montrer que l'Égypte ne cède pas aux pressions américaines, Nasser nationalise le canal de Suez le 20 juillet 1956.

Cette décision fait deux victimes principales : la France, qui est la plus importante détentrice des actions du canal, et le Royaume-Uni, qui est le principal utilisateur de cette voie maritime. Israël, qui s'inquiète de la montée en puissance militaire de l'Égypte, propose un plan aux deux pays européens. Le 29 octobre 1956, Israël, aidé militairement par la France, attaque l'Égypte. La France et le Royaume-Uni, prétextent que la sécurité du canal est en péril et adressent aux deux belligérants un ultimatum exigeant le retrait de leurs troupes de chaque côté du canal, faute de quoi, la zone du canal serait occupée. Cet ultimatum, qui laissait l'armée israélienne occuper le Sinaï égyptien, était inacceptable pour Le Caire. La France et le Royaume-Uni interviennent.

Moscou et Washington entrent en scène

Le président américain Eisenhower n'apprécie guère de ne pas avoir été informé d'une opération qu'il désapprouve. Pour les pays arabes et asiatiques, il s'agit d'une manifestation de colonialisme. L'URSS est au contraire ravie que les regards soient détournés de son intervention contre la révolution démocratique hongroise. Moscou en profite également pour conforter sa position de protectrice de l'Égypte et des pays du tiers-monde contre l'impérialisme occidental. Le 5 novembre, le maréchal Boulganine, premier ministre soviétique, envoie une note comminatoire aux premiers ministres français, britannique et israélien : l'URSS se déclare prête à utiliser toutes les formes modernes d'armes destructives s'il n'est pas mis fin à l'expédition. L'allusion à une éventuelle utilisation de l'arme nucléaire est nette.



À la stupeur de Londres et de Paris, Eisenhower indique qu'il ne faut pas compter sur les États-Unis pour garantir leur sécurité. Washington spéculait même contre la livre anglaise dont les cours s'effondrent. À peine débarquée à Port-Saïd, l'armada franco-britannique doit piteusement rebrousser chemin.

Le fiasco est donc total pour ceux qui voulaient jouer les gendarmes de la région, rôle qui échoit aux États-Unis. Ces derniers n'ont pas hésité à lâcher leurs alliés dans la crise et à se montrer de fait solidaires de l'URSS. C'est le début du condominium. Bien qu'adversaires, Washington et Moscou peuvent avoir des intérêts communs.

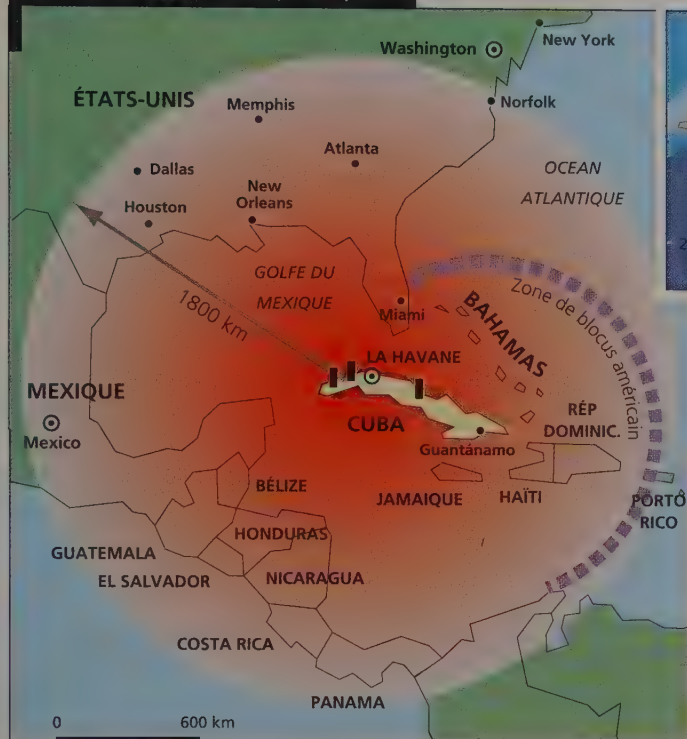
La France déduit de cette déroute qu'elle ne peut s'en remettre totalement aux États-Unis. L'impuissance face à la menace soviétique et le lâchage américain s'avèrent capitaux dans la détermination française à acquérir l'arme nucléaire. À l'inverse, Londres tire la conclusion qu'elle a perdu son statut de superpuissance et qu'elle ne peut plus entreprendre d'actions internationales d'envergure sans l'appui, voire le feu vert des États-Unis.

Le tiers-monde s'affirme sur la scène internationale et le nationalisme arabe sort renforcé. Israël, qui apparaît comme la base avancée du monde occidental, voit son isolement régional confirmé.

La crise de Cuba



La crise de Cuba (1962)



- Base de fusées soviétiques installées en territoire cubain
- ← Rayon d'action des fusées soviétiques
- ■ ■ ■ Flotte de 18 bâtiments américains disposés en arc de cercle

Au bord du gouffre

Le 22 octobre 1962, dans une intervention télévisée dramatique, Kennedy révèle au peuple américain l'existence de missiles à Cuba, évoque la détermination américaine à ne pas accepter cette situation et parle de «risque de guerre mondiale». Il reçoit le soutien de ses alliés européens et latino-américains. Le lendemain, Khrouchtchev dénonce le blocus comme un acte qui viole le droit international, affirme que «l'URSS n'est pas ou n'est plus un État à qui on puisse parler le langage de la force» et annonce que «si les agresseurs déclenchent la guerre, elle ripostera en infligeant les coups les plus puissants». Mais il indique aussi que l'URSS ne veut pas la guerre et propose le démantèlement de toutes les bases militaires à l'étranger : en échange de la base soviétique de Cuba, les États-Unis devraient démanteler leur système de sécurité en Europe et en Asie. C'est inacceptable. Khrouchtchev ordonne aux navires soviétiques de faire demi-tour pour ne pas se heurter aux bâtiments américains qui assurent le blocus. Mais le problème des armes déjà déployées à Cuba demeure. Des négociations secrètes entre Russes et Américains permettent de définir un compromis proposé par Kennedy. Si Moscou retire ses fusées, Washington lève le blocus et s'engage à ne pas attaquer Cuba. Khrouchtchev accepte mais demande en outre aux Américains le retrait de leurs fusées Thor et Jupiter, basées au Royaume-Uni et en Turquie et braquées sur l'URSS. Les «2 K» (Kennedy et Khrouchtchev) se mettent donc d'accord sans que le Soviétique ne prenne la peine de consulter son allié cubain. Castro en sera furieux et les rapports soviéto-cubains seront dégradés jusqu'en 1970, sans que Washington n'en profite pour rétablir des relations avec La Havane.

Kennedy est le vainqueur apparent de la crise. Sa fermeté a payé. L'aventurisme de Khrouchtchev est au contraire critiqué par ses pairs du Kremlin. Mais en pratique, c'est l'URSS qui a gagné : les États-Unis n'attaqueront pas Cuba et les fusées américaines seront démantelées en Europe.

Jamais le monde n'est passé aussi près de la guerre nucléaire que lors de la crise de Cuba. Pourtant, elle marque le début de la détente. Les deux Grands réalisent en effet que par-delà leurs divergences stratégiques et idéologiques, ils ont un intérêt commun suprême : éviter un affrontement atomique.

Les prémices de la crise

Fidel Castro, qui a pris le pouvoir à La Havane en 1959, mène une politique nationaliste qui irrite les Américains habitués à considérer Cuba comme un protectorat. Après la nationalisation de la plupart des intérêts américains, Washington décrète un embargo sur Cuba en octobre 1960.

Le 17 avril 1961 la CIA organise un débarquement anti-castiste dans la baie des Cochons. C'est un fiasco total, la population cubaine faisant bloc autour de Castro qui, du coup, se déclare marxiste-léniniste et renforce ses liens avec l'URSS.

En octobre 1962, un avion espion américain U2 photographie Cuba. L'existence de rampes de lancement de fusées sur l'île est ainsi démontrée. Les Américains sont placés devant un dilemme : ne rien faire et être menacés par des armes nucléaires soviétiques à 150 kilomètres de la Floride, ou intervenir. Mais comment contraindre les Soviétiques à retirer leurs fusées ? Une opération militaire est envisagée, mais elle risque de provoquer un affrontement direct que les deux superpuissances ont soigneusement évité jusqu'alors. La solution retenue consiste à établir un blocus autour de Cuba pour empêcher les navires soviétiques d'apporter les armements atomiques, tout en lançant un ultimatum pour qu'ils démantèlent les installations existantes.

Les guerres d'Indochine

> et du Vietnam

Située entre l'Inde et la Chine, la péninsule indochinoise comprend la Birmanie, le Cambodge, le Laos, la Malaisie et le Vietnam. Elle a connu trois guerres entre 1945 et la fin des années 1980.

La guerre d'Indochine

La France a pris pied en Indochine dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La Seconde Guerre mondiale et l'occupation japonaise accélèrent les mouvements de libération nationale. Après la capitulation du Japon, Hô Chi Minh proclame la République démocratique du Vietnam. Mais la France réoccupe le pays et le rattache, avec le Cambodge et le Laos, à l'Union française.

Le bombardement d'Haïphong pousse Hô Chi Minh à prendre le maquis, la guerre d'Indochine commence. La France cherche une solution politique en accordant à Bao-Dai l'indépendance refusée à Hô Chi Minh. Mais le conflit s'internationalise, le Viêt-minh recevant l'aide de la Chine communiste. Malgré le soutien des États-Unis, pour qui il ne s'agit plus d'une guerre de décolonisation mais de *containment*, l'armée française est prise au « piège » de Dien Bien Phu (7 mai 1954). Signés en juillet, les accords de Genève mettent fin au conflit et partagent le Vietnam en deux États : au Nord du 17^e parallèle, la République démocratique du Vietnam ; au Sud, un gouvernement pro-américain.

L'enlèvement américain

Ce partage débouche, dès 1957, sur une « deuxième guerre d'Indochine ». En proie à la rébellion du Front national de libération (FNL) soutenue par le Nord, le régime du Sud fait appel aux États-Unis qui envoient des conseillers militaires (1956) puis s'engagent massivement. Lyndon Johnson décide des bombardements et l'envoi de troupes (275 000 soldats en juillet 1965).

Malgré l'importance des pertes et les manifestations d'hostilité de l'opinion américaine, le président américain refuse de céder. Mais si les États-Unis parviennent, au début de 1968, à repousser l'offensive du Têt, il est désormais évident qu'il ne pourront pas s'imposer définitivement. Proposée par Johnson, une conférence de paix s'ouvre à Paris (1969), tandis que les combats continuent. Nixon cherche à « vietnamiser la guerre » en laissant aux troupes sud-vietnamiennes le soin de défendre leur indépendance. Un timide retrait américain s'engage, mais plus de 500 000 soldats américains sont encore au Vietnam. Confronté à la résistance assez inattendue des troupes du Sud, le Nord-Vietnam envisage enfin un compromis : la paix est signée le 23 janvier 1973.

Un foyer de tension

Le retrait américain ne se traduit pourtant pas par le retour de la paix. En 1975, Saïgon est envahi par les Nord-Vietnamiens, le Laos devient une République populaire sous le protectorat du Vietnam et les Khmers rouges s'emparent du pouvoir au Cambodge.

L'Indochine traverse une période de violence extrême. De 1975 à 1979, le régime de Pol Pot fait plus d'un million de morts et les *boat people* fuient les régimes en place. La région est l'un des

La guerre du Vietnam en décembre 1967



foyers essentiels de tension entre l'URSS, qui soutient le Vietnam, et la Chine, proche du régime khmer. Le Vietnam envahit le Cambodge en 1979. Il est contraint de se retirer, dix ans plus tard, l'URSS de Gorbatchev ayant cessé de le soutenir.

Les accords devant mettre fin au conflit cambodgien ont été signés à Paris le 23 octobre 1991. L'ONU a rencontré des difficultés pour les faire respecter. En mai 1993, le parti royaliste a remporté les élections et tenté de relancer des économies exsangues et de renouer des relations avec le monde, y compris les États-Unis. Mais au début de juillet 1997, des affrontements éclataient entre les deux principales formations politiques.

La guerre d'Afghanistan

À la charnière de l'Iran, du Pakistan, et d'anciennes républiques soviétiques, l'Afghanistan est privé de débouché sur la mer. Soumis, à la fin du XIX^e siècle, à une double domination russe et britannique, il a accédé à l'indépendance en 1921. Il passe alors sous l'influence de l'URSS. En 1973, un coup d'État renverse la monarchie. Parce que le régime dictatorial cherche à se rapprocher du Pakistan et de l'Arabie saoudite, alliés des États-Unis, l'URSS soutient un nouveau coup d'État (1978). L'Afghanistan devient une «république démocratique». Mais les réformes entreprises heurtent une population attachée à ses traditions : l'insurrection armée gagne l'ensemble du pays.

L'URSS craint que la fronde ne s'étende aux populations musulmanes frontalières et que la remise en cause de son influence en Afghanistan ne donne des idées aux démocraties populaires. Le 27 décembre 1979, près de 100 000 soldats soviétiques envahissent l'Afghanistan. Pour la première fois depuis le début de la guerre froide, l'Armée rouge intervient directement en dehors du pacte de Varsovie.

Condamnations internationales

L'Assemblée générale des Nations unies condamne massivement l'invasion. Les pays islamiques protestent, au premier rang desquels l'Iran, le Pakistan et l'Arabie saoudite, mais aussi l'Irak pourtant proche de l'URSS. Surtout, les États-Unis réagissent avec vigueur, considérant que l'invasion met définitivement fin à la détente. Ils décident des mesures de rétorsion : les accords SALT II ne sont pas ratifiés, les conditions d'exportation vers l'URSS sont durcies et les Jeux olympiques de Moscou boycottés.

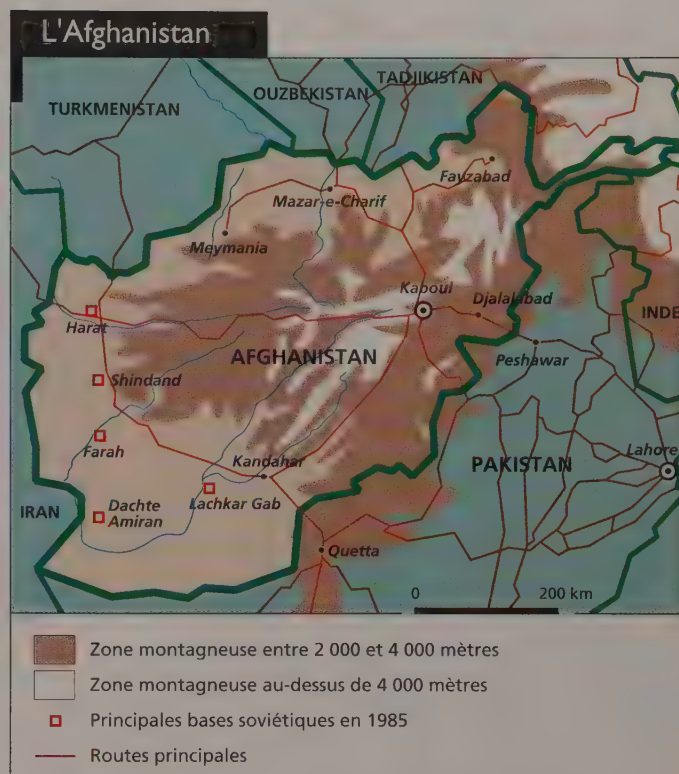
Reagan soutient tous les opposants au régime, y compris les plus extrémistes. Allié fidèle de Washington, le Pakistan sert de base arrière aux résistants afghans. C'est par lui que transite l'aide fournie par les États-Unis, l'Iran, l'Arabie saoudite et la Chine.

Le retrait soviétique

Le relief très accidenté de l'Afghanistan et les soutiens extérieurs permettent aux résistants afghans de tenir tête à 120 000 soldats soviétiques. En dépit des offensives, des bombardements massifs, et du recours aux armes chimiques, en dépit du million de victimes, essentiellement des civils, et des cinq millions d'Afghans condamnés à l'exil (essentiellement au Pakistan et en Iran), l'URSS ne parvient pas à venir à bout des *moudjahidins*. Comme les États-Unis au Vietnam, elle s'enlise dans le «bourbier afghan» : près de 15 000 soldats soviétiques sont tués pendant les neuf ans du conflit, son image de protectrice des «peuples opprimés» est ruinée et les limites de sa puissance mises en évidence.

Après avoir cherché en vain une solution politique, Gorbatchev décide un désengagement partiel ; il accepte la médiation proposée par l'ONU dès 1982. En avril 1988, un accord est conclu à Genève entre l'URSS, les États-Unis, le Pakistan et l'Afghanistan sur le retrait définitif des troupes soviétiques : en février 1989, les derniers soldats quittent l'Afghanistan.

La guerre continue pourtant, entre le régime de Kaboul et les *moudjahidins*, très divisés. L'un des chefs de la résistance, le



commandant Massoud, provoque finalement, en 1992, la chute du régime de Najibullah. Depuis, les clivages ethniques et religieux vouent le pays à la guerre civile. Fin 1996, des islamistes fondamentalistes, les talibans, contrôlaient l'essentiel du pays.

La guerre du Golfe



Dans la nuit du 2 août 1990, plusieurs centaines de chars irakiens franchissent la frontière du Koweït. Dès le lendemain, l'Irak occupe l'essentiel du territoire koweïtien. Le 8 août, Saddam Hussein proclame la fusion du Koweït et de l'Irak. Sept mois plus tard, il est défait par les États-Unis, qui ont pris la tête de la plus large coalition armée réunie depuis 1945.

Les origines du conflit

La question du tracé de la frontière entre l'Irak et le Koweït constitue l'origine ancienne du conflit. Indépendant en 1932, l'Irak revendique dès 1938 la souveraineté du Koweït, protectorat britannique depuis 1899. Lorsque le Koweït accède à l'indépendance (1961), il doit aussitôt faire appel au Royaume-Uni et à l'Arabie saoudite pour se protéger contre l'Irak qui revendique son territoire. En 1963, l'Irak reconnaît la souveraineté du Koweït, devenu membre de la Ligue arabe et de l'ONU. Mais cette reconnaissance est de courte durée : très vite, l'Irak, qui souhaite élargir son accès à la mer et récupérer le gisement pétrolier de Roumaylah, dénonce l'accord, en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un traité.

En 1988, l'Irak sort d'un très long et meurtrier conflit avec l'Iran, que Saddam Hussein est convaincu d'avoir mené au nom de la nation arabe contre l'ennemi perse. Mais les ressources de l'Irak sont grevées par la chute des cours du pétrole. Très vite, Saddam Hussein s'en prend au Koweït, qu'il accuse, au printemps 1990, de ne pas respecter les quotas qui lui sont assignés par l'OPEP et de lui voler son pétrole en pompant dans la nappe frontalière de Roumaylah.

Enfin, l'invasion du Koweït pourrait avoir été encouragée, par des propos de l'ambassadeur américain en Irak indiquant que les États-Unis ne voulaient pas se mêler des querelles interarabes. L'Irak a pu les interpréter, à tort, comme un feu vert.

De la condamnation à l'intervention

Saddam Hussein a sous-estimé l'ampleur des réactions. Il comptait sur le soutien de l'URSS et des pays arabes, et sur la passivité des États-Unis. Il est confronté à une condamnation quasi unanime et à une détermination sans faille des États-Unis.

L'invasion du Koweït est aussitôt condamnée par la communauté internationale, y compris la Ligue arabe (quelques membres, Jordanie, OLP, Yémen et Soudan refusent cependant de s'y associer) et le Conseil de coopération du Golfe. Le Conseil de sécurité des Nations unies est immédiatement saisi par les États-Unis et le Koweït. Washington obtient de l'Union soviétique non seulement la condamnation de l'invasion, mais une déclaration sur la nécessité d'y répondre par « des mesures pratiques ». Le 6 août, quatre jours seulement après l'invasion, le Conseil de sécurité adopte la résolution 661 sur le boycottage des activités militaires, commerciales et financières avec l'Irak. Il s'agit de le priver de ses ressources, notamment pétrolières. Le 25, une nouvelle résolution autorise l'usage de la force afin de faire respecter cet embargo. Le même jour, les États-Unis obtiennent de l'Arabie saoudite qu'elle accepte le déploiement de soldats américains (opération *Desert Shield*).

Dans l'intervalle, les pressions américaines en faveur d'une intervention militaire se sont multipliées. Dans les jours qui suivent l'invasion, le président américain George Bush s'adresse à la nation américaine pour souligner que le Golfe persique représente un intérêt vital pour les États-Unis et décide d'y envoyer des forces navales, aériennes et terrestres. Un véritable pont aérien se met en place : début septembre, 100 000 soldats américains sont sur place. Ils sont 250 000 fin octobre et reçoivent, petit à petit, des moyens lourds.

Le Royaume-Uni soutient immédiatement les États-Unis dans leur décision d'envoyer des troupes dans le Golfe. Si la France s'associe à toutes les résolutions du Conseil de sécurité et envoie elle aussi des forces dès le début du mois d'août (elles s'ajoutent aux 4 500 soldats français stationnés à Djibouti), elle fait montre d'une certaine indépendance vis-à-vis des États-Unis en proposant, en vain, une solution diplomatique.

Saddam Hussein échoue dans ses tentatives de diviser ses adversaires et d'affaiblir leur détermination. Ni le lien qu'il cherche à établir avec le conflit israélo-arabe, ni ses appels à la « guerre sainte » ne dissuadent de nombreux pays arabes, au premier rang desquels l'Égypte et la Syrie, de rejoindre la coalition. Six mois après l'invasion, elle rassemble 29 pays et compte quelque 700 000 hommes, dont plus de 400 000 Américains. Saddam Hussein refuse les unes après les autres les médiations.

Plus rien ne peut arrêter la « logique de guerre » : le 29 novembre, la résolution 678 du Conseil de sécurité autorise l'emploi de « tous les moyens nécessaires » si l'Irak n'évacue pas le Koweït avant le 15 janvier 1991. 24 heures après l'expiration de cet ultimatum, l'opération « Tempête du désert » (*Desert storm*) est déclenchée.

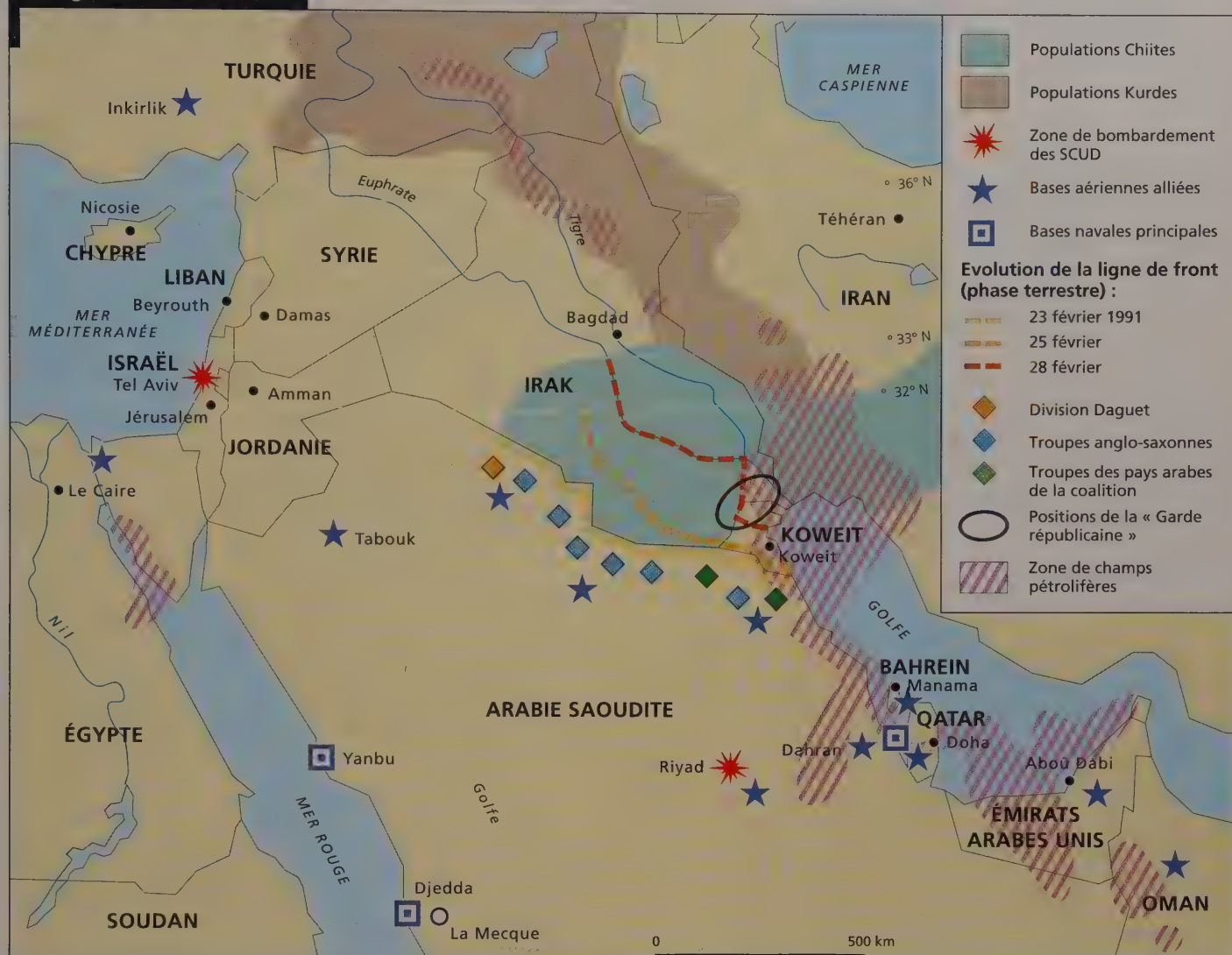
Le déroulement du conflit

L'armée irakienne (5 500 chars, 8 000 blindés, 650 avions de combats et 500 hélicoptères) était réputée la plus puissante du Moyen-Orient et fut souvent présentée comme la quatrième armée du monde, ce qui n'était vrai qu'en retenant pour seul critère le nombre des chars. La principale interrogation, pour les coalisés, concernait la possibilité pour l'Irak de coupler des armes chimiques sur des missiles balistiques. Saddam Hussein n'a pas osé en décider de peur de représailles militaires totales.

Du 17 janvier au 23 février, les forces coalisées appliquent le concept stratégique *Air-Land Battle* : une offensive aérienne visant à détruire la volonté de l'Irak et sa capacité au combat. Après avoir acquis la maîtrise du ciel en ruinant le potentiel aérien irakien, l'aviation alliée détruit méthodiquement les infrastructures logistiques et les centres névralgiques du pays. Les bombardements auraient été plus importants que ceux sur l'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'Irak réagit en tirant des missiles sur Israël et l'Arabie saoudite, mais ces tirs, dont l'impact psychologique est indéniable, sont d'une efficacité militaire très limitée. Après une très courte phase terrestre, l'Irak est contraint d'accepter, le 2 mars, les conditions posées par le Conseil de sécurité pour le cessez-le-feu (résolution 686).

La guerre du Golfe



Quels bilans ?

L'objectif fixé par le Conseil de sécurité a été atteint : le Koweït a recouvré son intégrité territoriale. Au-delà, le bilan est complexe, même si plusieurs leçons peuvent être tirées du conflit.

Reflet du déséquilibre des forces et moyens en présence, la disproportion des pertes souligne à elle seule le tournant que constitue la guerre du Golfe. Alors que la coalition ne compte « que » 236 victimes, les morts irakiens se comptent par dizaines de milliers (de 20000 à 200000 morts selon les estimations). La même disproportion apparaît concernant les pertes matérielles : alors que les coalisés n'ont perdu qu'une quarantaine d'avions, le potentiel de l'armée irakienne a été profondément entamé et les conditions du cessez-le-feu placent ce qui en reste sous l'étroite surveillance de la communauté internationale. Il faut souligner que le Koweït a été sévèrement touché par l'invasion irakienne : ses infrastructures ont été largement détruite et les Irakiens ont incendié l'essentiel de ses puits de pétrole. Il a fallu plus d'un an pour les éteindre.

La guerre du Golfe a souligné la prédominance des États-Unis :

- diplomatique : ils sont parvenus à susciter et à maintenir une coalition très disparate ; ils ont réussi à faire légitimer par le Conseil de sécurité des Nations unies leur choix de l'intervention ; ils ont obtenu la contribution financière de puissances – l'Allemagne et le Japon – non impliquées dans le conflit, ainsi

que du Koweït et de l'Arabie saoudite ; enfin, ils ont affirmé leur leadership sur la région ;

- militaire : les États-Unis démontrent leur capacité à projeter leurs forces sur un théâtre d'opération lointain, la supériorité de leurs matériels et l'efficacité de leur concepts stratégiques ;

- technologique : la guerre du Golfe consacre la suprématie de la technologie et l'avance des États-Unis en matière spatiale (couverture satellitaire, missiles anti-missiles), électronique (guidage des missiles pour des frappes « chirurgicales ») ou encore en matière de furtivité avec des chasseurs bombardiers (F117-A) quasi indétectables ;

- médiatique : les États-Unis ne laissent pas se reproduire la situation qui avait prévalu pendant la guerre du Vietnam, ils font la démonstration que la conduite de la guerre impose la maîtrise de l'information ou... de la désinformation ;

- enfin, les États-Unis s'imposent au niveau commercial. Ils l'emportent, après le conflit, sur les marchés civils et militaires de la région, au détriment des pays européens ou de la Russie.

Au lendemain du conflit, le président Bush, dans un message aux troupes américaines, déclarait : « le nouvel ordre international a passé un premier examen » et le syndrome vietnamien « a été enterré pour toujours dans les sables du désert de la péninsule arabique ». Ces espoirs ont disparu, deux ans plus tard, après l'échec de l'intervention en Somalie, dans la poussière des rues de Mogadiscio.

Les conflits yougoslaves

D e 1945 à 1980, la République socialiste fédérative de Yougoslavie, composée de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie, du Monténégro et de la Macédoine, est présidée par le maréchal Tito, qui parvient à maintenir sa cohésion malgré les mouvements centrifuges et les disparités entre les nations de la Yougoslavie.

Après la mort de Tito en 1980, la fédération yougoslave montre quelques signes de fragilité, mais l'influence soviétique empêche encore tout mouvement sécessionniste.

Au début des années 1990, la fin de la guerre froide et l'émancipation des Républiques soviétiques renforcent les velléités indépendantistes en Yougoslavie. L'éclatement de la fédération intervient à l'automne 1991.

L'éclatement de la Yougoslavie

Le 25 juin 1991, les républiques de Slovénie et de Croatie proclament leur indépendance contre l'avis du pouvoir fédéral et de la République qui l'incarne, la Serbie. Dès lors, deux conflits successifs touchent la Yougoslavie. Dans un premier temps, le pouvoir fédéral tente de contrer la sécession slovène et envoie sur son territoire l'armée fédérale, composée très majoritairement de Serbes. Ce premier conflit reste cependant limité, et se termine dès le 8 juillet 1991 par la signature des accords de Brioni, sous égide de la Communauté européenne. L'armée fédérale se retire de la Slovénie et celle-ci accède à l'indépendance.

Dans le même temps, la guerre éclate en Croatie, dont l'armée fédérale tente également d'empêcher la sécession. Les Serbes de Croatie n'acceptent pas la constitution d'un État croate auquel ils seraient rattachés, et proclament leur indépendance à l'égard de cet État dans les territoires de la Krajina et des Slavonies, où ils constituent de fortes minorités. Ces territoires sont alors le théâtre de violents affrontements, particulièrement dans les villes de Vukovar et de Dubrovnik, que les milices serbes de Croatie, soutenues par l'armée fédérale, prennent à l'automne 1991 après en avoir chassé les populations croates.

Saisie du dossier dès septembre 1991, l'ONU négocie de nombreux cessez-le-feu entre forces croates et serbes, mais les combats ne cessent véritablement qu'au début de l'année 1992, permettant le déploiement de forces de maintien de la paix de l'ONU (FORPRONU). Les Serbes ont alors pris le contrôle de la Krajina et des Slavonies, territoires qu'ils reperdront lors des offensives croates du printemps et de l'été 1995.

La guerre en Bosnie

Après la Slovénie et la Croatie, c'est la République de Bosnie-Herzégovine qui est à son tour le théâtre d'un conflit, à la fois le plus meurtrier et le plus long des guerres yougoslaves. La Bosnie-Herzégovine est, avec la Croatie, l'une des deux républiques yougoslaves multiculturelles et multiconfessionnelles. En 1991, elle se compose de 44% de Musulmans (la Constitution de 1974 éleva les Musulmans au rang de nation), de 31% de Serbes et de 17% de Croates. À la suite de la déclaration d'indépendance de la

Bosnie-Herzégovine le 1^{er} mars 1992, les forces serbes de Bosnie, issues de l'armée fédérale dont elles ont hérité les armes, commencent le siège de la capitale bosniaque, Sarajevo, peuplée majoritairement de Musulmans. Rapidement, les combats touchent l'ensemble du territoire bosniaque, mettant en jeu trois belligérants. Initialement alliés, Musulmans et Croates s'opposent aux Serbes de Bosnie. Cependant, à partir de la fin de l'année 1992, Croates et Serbes vont cesser de s'affronter et les Musulmans sont alors pris en étau en Bosnie centrale.

Dès l'été 1992, sont découverts les camps de détention de prisonniers (en majorité musulmans) et la pratique de la « purification ethnique », mise en place principalement par les Serbes de Bosnie à l'encontre des Musulmans. Pourtant, malgré l'indignation de la communauté internationale, aucune intervention militaire, européenne ou américaine, n'est véritablement envisagée. L'ONU condamne et désigne l'agresseur serbe, mais s'en tient à une opération humanitaire (FORPRONU élargie à la Bosnie).

À l'automne 1992, les Serbes occupent les deux tiers du territoire bosniaque, contre une armée gouvernementale (très majoritairement musulmane) mal équipée, désorganisée et sans soutien extérieur, alors que les Serbes et les Croates sont, chacun de leur côté, fortement soutenus par la Serbie et la Croatie.

Sur le plan territorial, la répartition entre Serbes, Croates et Musulmans ne va pas fondamentalement changer entre l'automne 1992 et l'été 1995. L'armée gouvernementale tente de s'organiser et de s'armer malgré l'embargo décrété par l'ONU; en mai 1993, les enclaves musulmanes de Sarajevo, Gorazde, Bihac, Srebrenica, Tuzla et Zepa sont déclarées « zones de sécurité » par l'ONU; pourtant, les forces serbes du général Mladic tiennent sans véritables difficultés leurs positions et maintiennent les sièges des villes musulmanes.

La gestion internationale des conflits yougoslaves

De leur côté, la Communauté européenne et l'ONU mettent en place une conférence internationale pour l'ex-Yougoslavie, et proposent dans ce cadre plusieurs plans de règlement du conflit bosniaque. Ainsi, les plans Vance-Owen (janvier 1993), Owen-Stoltenberg (août 1993) et Juppé-Kinkel (novembre 1993) proposent successivement et sans succès, divers découpages territoriaux et arrangements constitutionnels, tout en maintenant à chaque fois l'intégrité de l'État bosniaque.

Au printemps 1994, alors que les négociations sont dans l'impasse et que la FORPRONU échoue à mettre en œuvre un mandat impossible, les États occidentaux reprennent l'initiative par deux types de mesures. En premier lieu, les États-Unis, qui s'étaient jusqu'alors bien gardé d'intervenir dans le conflit bosniaque, poussent Croates et Musulmans à se regrouper dans une Fédération croato-musulmane, créée en mars 1994, marquant la fin des combats entre les deux nations. En second lieu, les États impliqués dans la gestion du conflit décident en avril, et à l'initiative de la France, de créer le « Groupe de contact », composé des États-Unis, de la Russie, de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. La constitution de ce forum écarte le tandem Union européenne-

Les fronts (été 1992)



ONU de la gestion du conflit. Le Groupe de contact propose un plan de paix en juillet 1994, prévoyant le maintien de la Bosnie-Herzégovine comme État unitaire composé de deux entités, la Fédération croato-musulmane et l'entité serbe. La République serbe autoproclamée, présidée par Radovan Karadzic, refuse ce nouveau plan contre l'avis de la Serbie, qui rompt à cette occasion avec son protégé de Bosnie.

1995 : la fin des conflits

Après trois années de guerre, de cessez-le-feu non respectés et de plans de paix rejetés, l'année 1995 est marquée par de profonds changements, débouchant finalement sur des accords de paix.

En Croatie, où la présence de la FORPRONU avait gelé la situation, les forces croates parviennent, par des offensives-éclair, à récupérer la Slavonie occidentale (mai 1995), puis la Krajina (août), ne laissant aux Serbes que la Slavonie orientale.

En Bosnie-Herzégovine, les humiliations subies par la FORPRONU conduisent le nouveau président français, J. Chirac, à créer en juin la Force de réaction rapide, composée de Français, de Britanniques et de Néerlandais, destinée à protéger la FORPRONU, principalement à Sarajevo. Ce sursaut n'empêche pas la chute des enclaves musulmanes de Srebrenica et de Zepa (11 et 25 juillet) et les massacres de civils musulmans par les Serbes, stigmatisant l'échec de l'opération onusienne.

Cependant, tandis que le Congrès américain menace de lever unilatéralement l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, un bombardement serbe sur un marché de Sarajevo (28 août 1995) entraîne une réaction décisive du président Clinton et de l'OTAN. Ainsi, l'OTAN mène du 30 août au 14 septembre une vague massive de frappes aériennes sur les positions serbes, entraînant finalement la reddition de Radovan Karadzic, qui accepte de négocier.

Les Américains lancent alors, sous la direction du secrétaire d'État adjoint Richard Holbrooke, un processus diplomatique réunissant les présidents serbe, croate et bosniaque, respectivement MM. Milosevic (qui négocie au nom de M. Karadzic), Tudjman et Izetbegovic.

Les négociations se concluent le 21 novembre 1995, par les accords de paix de Dayton, signés à Paris le 14 décembre.

Le plan de paix de Dayton, 21 nov. 1995



Conformément à ces accords, la Bosnie-Herzégovine reste un État unifié, composé de deux entités, la Fédération de Bosnie-Herzégovine (croato-musulmane) et la République serbe de Bosnie-Herzégovine, chacune des deux obtenant la moitié du territoire (51% pour les Croato-Musulmans et 49% pour les Serbes), pour un État dont la viabilité reste très incertaine, en dépit de la tenue d'élections générales en septembre 1996. En effet, la Fédération croato-musulmane n'existe, au moment de la signature des accords, que sur le papier, et les difficultés rencontrées pour la réunification de la ville de Mostar, symbole de la Fédération, constituent les signes avant-coureurs de l'écroulement. Le retour des quelque deux millions de réfugiés et personnes déplacées est également des plus problématiques.

De façon plus générale, les « relations bilatérales spéciales avec les États voisins », que les deux entités sont autorisées à établir avec la Croatie et la Serbie, font le jeu des populations croates et serbes de Bosnie, qui aspirent très largement, chacune de leur côté, à s'intégrer à leur État protecteur. La mise en œuvre du plan de paix est assurée par l'OTAN, qui déploie en Bosnie-Herzégovine une force de 60 000 hommes, dont 20 000 Américains, pour une durée d'une année. En décembre 1996, l'IFOR (Implementation force) cède la place à la SFOR (Stabilization force), forte de 30 000 hommes dont 8 000 Américains.

Les guerres yougoslaves ont duré un peu plus de quatre ans et fait plus de 250 000 victimes. Elles furent marquées par la politique de purification ethnique perpétrée par les Serbes et dans une moindre mesure par les Croates, à l'encontre des populations musulmanes de Bosnie-Herzégovine, ainsi que par l'incapacité de la communauté internationale, en particulier l'Union européenne et l'ONU, à mettre un terme aux conflits.

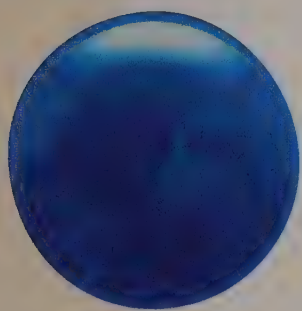
LES PAYS PARTICIPANT À L'IFOR

Division Sud-Ouest (quartier général Banja Luka) : Royaume-Uni, Pays-Bas, Malaisie, Canada, République tchèque, États-Unis.

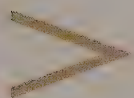
Division Sud-Est (quartier général Mostar) : France, Ukraine, Espagne, Italie, Portugal, Égypte, Maroc.

Division Nord (quartier général Tuzla) : États-Unis, Turquie, Pologne, Suède, Danemark, Finlande, Norvège, Russie, Lituanie, Lettonie, Estonie.

Unités de soutien : Hongrie, Roumanie, Royaume-Uni, Belgique, Luxembourg, Grèce, Autriche, Finlande, France, Allemagne, Albanie.



AIRES RÉGIONALES



La France

La France est une puissance aux intérêts planétaires, présente dans tous les domaines d'activité, qui entretient un réseau d'alliances diversifié. Quatrième puissance économique, quatrième puissance commerciale, puissance spatiale, puissance nucléaire de premier rang, puissance militaire, la France, par son passé et la diversité de ses engagements présents sur la scène internationale, est bien une puissance planétaire. Elle est concernée par la situation politique de chaque région du monde et veut faire savoir dans chacune de ces régions.

Des atouts géographiques

La France dispose d'atouts géographiques non négligeables. Elle est le seul pays d'Europe avec l'Espagne à disposer d'une ouverture maritime (3 500 kilomètres au total) à la fois sur l'Atlantique et la Méditerranée. C'est le pays d'Europe occidentale qui possède la plus grande profondeur stratégique. Elle représente un lien entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit de la mer, elle dispose du troisième territoire maritime dans le monde.

Le premier domaine de cette présence est l'Outre-Mer français : quatre départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion),

quatre territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques), deux collectivités territoriales (Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon) projettent la souveraineté nationale dans quatre océans (Indien, Atlantique, Pacifique et Antarctique) et au voisinage de deux continents (américain et africain).

Le second domaine de présence de la France est formé par les États issus de la décolonisation en Afrique. Par une série d'accords de coopération technique, économique et culturelle, voire militaire, Paris s'est lié aux États africains issus de l'Union française ainsi qu'à Madagascar, aux Comores et à Djibouti.

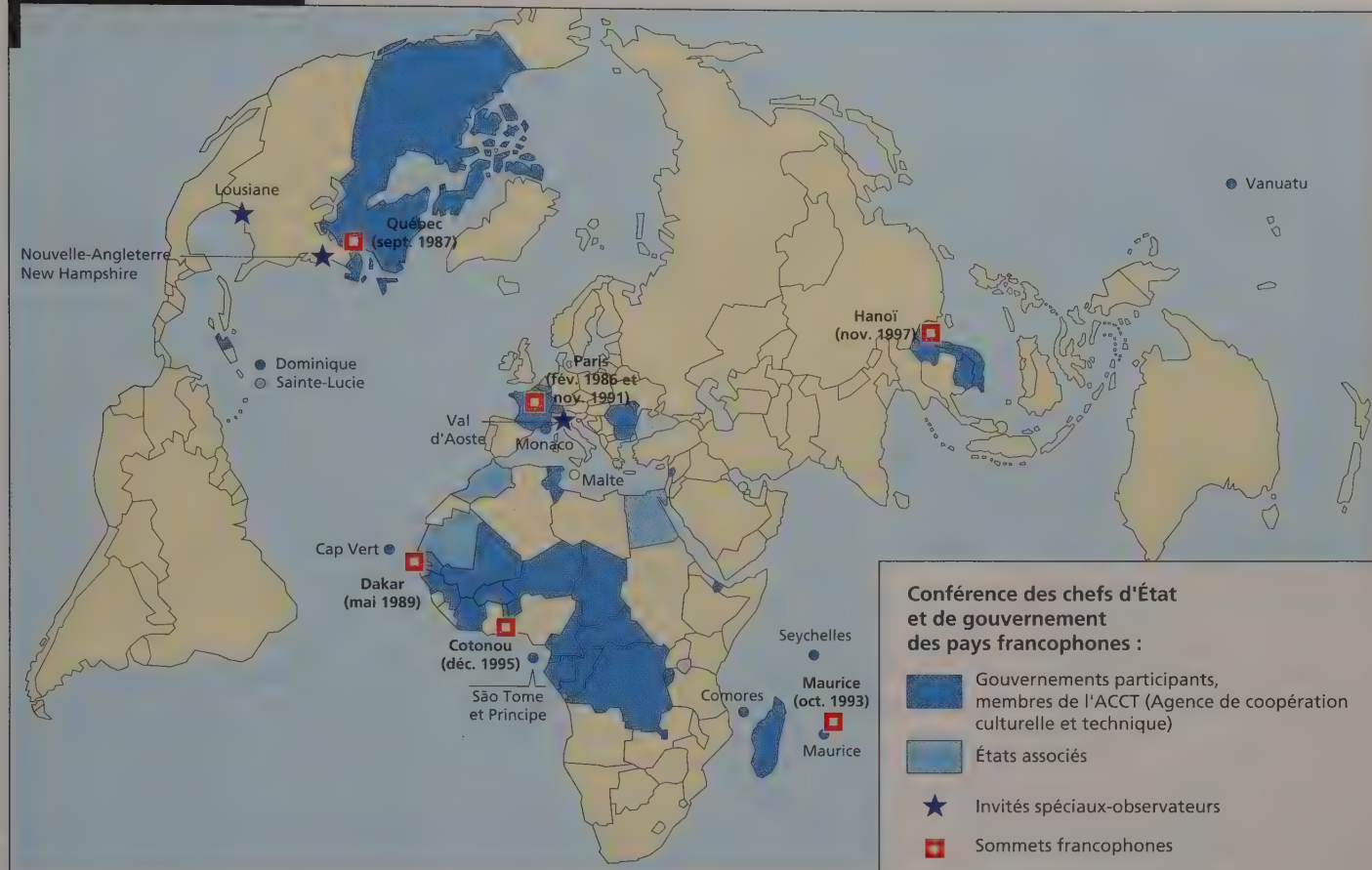
Il faut y ajouter, dans le cadre de la coopération, les États issus de la décolonisation belge, portugaise ainsi que la Namibie, ensemble baptisé « pays du champ ». Sur le plan militaire, la France est présente en vertu de traités d'aide et d'assistance. La diminution du poids de l'Afrique dans le monde ne peut qu'affecter la France, dont la politique en Afrique est par ailleurs critiquée pour être trop liée aux régimes mis en place après la décolonisation, quelles que soient leurs performances économiques ou démocratiques.

La troisième zone importante pour les intérêts français, c'est le Maghreb. Depuis l'indépendance des protectorats de Tunisie et

La France outre-mer



La francophonie



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

du Maroc, ainsi que des trois départements algériens, la diplomatie française a établi des liens structurels avec ces trois pays. Ceux-ci sont renforcés par la présence sur le sol français d'une importante communauté maghrébine (1,5 million). Au Moyen-Orient, depuis 1945, la France n'a cessé de mener une politique de présence active tant vis-à-vis des pays arabes que de l'État d'Israël. De la question palestinienne au drame libanais, l'ancienne puissance mandataire sur la Syrie et le Liban s'est toujours sentie concernée par les événements moyen-orientaux, jusqu'à s'y impliquer militairement (Liban, guerre du Golfe). Qu'il s'agisse de l'Égypte où depuis l'époque napoléonienne d'importants liens se sont tissés, ou du Machrek et du Golfe, sans oublier l'Arabie saoudite, la France est présente activement dans une région commercialement importante pour elle. Quelle que soit l'évolution de ses alliances et de ses intérêts, elle reste un acteur principal de la question d'Orient, même si son rôle y est moins prépondérant qu'avant, notamment depuis la fin de la guerre du Golfe.

Une puissance euro-atlantique

La présence française dans le monde connaît aussi des reculs, des incertitudes, voire des absences : ainsi s'éclipse-t-elle discrètement de l'Amérique latine et reste-t-elle trop faible en Asie. Elle semble aussi hésitante, malgré d'anciennes traditions historiques et malgré un certain succès, vis-à-vis des nouveaux pays de l'Europe orientale et de la CEI.

La vocation mondiale de la France s'exerce aussi dans le cadre de l'ONU. Membre permanent du Conseil de sécurité depuis sa

création et principale inspiratrice de la récente relance du rôle de l'ONU dans le monde, elle met à sa disposition des moyens militaires importants.

Le rôle de la France n'est pas seulement à l'échelle planétaire. Pour resserrer l'analyse, il faut considérer le rôle de la France comme puissance euro-atlantique : son rôle est en effet central dans la construction européenne et dans le dispositif de l'Alliance atlantique. Aujourd'hui la France est au cœur de la réflexion sur la rénovation de l'Alliance et des débats sur l'avenir de la sécurité européenne.

Eu égard à la construction européenne, la France est membre de toutes les organisations européennes qui ont vu le jour depuis 1945. Le Parlement Européen siège à Strasbourg, ainsi que le Conseil de l'Europe. À l'initiative de la CECA, la France est fondatrice de la CEE, un membre actif de l'UEO et un des principaux moteurs de l'Union européenne : elle a été à l'origine de chacune des avancées de la construction européenne (Acte unique européen, traité de Maastricht). Aujourd'hui le poids de la France dans le monde dépend de l'état de l'Union européenne.

L'histoire a légué à la France, sur le plan du prestige, un bilan globalement positif. L'impact de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen est encore vivant et fait de notre pays la référence en ce domaine. Elle a été relayée, récemment, par le rôle de la France dans l'émergence d'un droit d'ingérence humanitaire.

La fin de la guerre froide est venue relativiser certains atouts français. Elle est parfois perçue à l'étranger comme trop accrochée à sa grandeur passée. La France n'est certes pas une superpuissance mais elle fait partie du cercle très fermé des puissances.

L'Allemagne

L'Allemagne n'est pas seulement située au centre géographique de l'Europe. Elle a également constitué la question stratégique centrale de l'Europe après 1945. Elle fut le symbole de la division du continent jusqu'en 1989.

L'Ostpolitik

Pendant la guerre froide, l'objectif de la réunification imposait à la RFA de rechercher au préalable la normalisation de ses relations avec ses voisins de l'Est. Avec la RDA, il s'agissait d'établir un statu-quo permettant le dialogue. Cette politique fut favorisée par la détente Est-Ouest et par la fin de l'ère Adenauer. Accédant au poste de chancelier en 1969, le social-démocrate Willy Brandt abandonne la « doctrine Hallstein » de non-relation avec les États ayant reconnu la RDA. Il est en effet convaincu que l'émancipation de la RFA des contraintes de l'après-guerre passe par une normalisation de ses relations avec l'Est. Deux traités importants sont signés dès 1970 : en août, le traité de Moscou entre la RFA et l'URSS est une déclaration de non-agression assortie d'une reconnaissance des frontières en Europe, dont la ligne Oder-Neisse entre la Pologne et l'Allemagne et la frontière interallemande. Ces frontières sont considérées comme « inviolables ». En décembre, c'est le tour du traité de Varsovie entre la RFA et la Pologne. Il normalise les relations bilatérales et reconnaît la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne. Enfin, le 2 décembre 1972, est signé le traité fondamental entre la RFA et la RDA, considéré comme un État souverain ayant des relations diplomatiques normales. Dès lors, la RFA et la RDA peuvent entrer aux Nations unies. Les rapports interallemands, selon le traité, n'impliquaient pas une reconnaissance en droit international, mais seulement en droit interne, de la séparation allemande. Cette séparation avait toujours été considérée en RFA comme « transitoire ».

Les trois puissances occidentales déclarent que ce *modus vivendi* interallemand n'affecte en rien leurs responsabilités concernant l'Allemagne. En septembre 1971, l'accord de Berlin entre les quatre puissances garantes de 1945 assouplit les relations entre les deux parties de la ville et consacre le lien entre Berlin-Ouest et la RFA.

La réunification allemande

L'arrivée de Gorbatchev au pouvoir entraîne la remise en cause de la « doctrine Brejnev » de contrôle des démocraties populaires par Moscou : l'URSS prône la non-intervention dans les affaires intérieures des pays de l'Est, tout en essayant de contrôler leur évolution en matière diplomatique.

Après l'écroulement du régime est-allemand à l'automne 1989, la RFA prend l'initiative d'une unification par étapes. Les premières élections libres de la RDA, en mars 1990, donnent une majorité favorable aux partis au pouvoir de la RFA. L'unification devient inéluctable et rapide. Elle contient des aspects internes et externes. Le traité d'union monétaire, économique et sociale est signé entre la RFA et la RDA en juillet 1990, le traité électoral et le traité d'unification le sont un mois plus tard. La RDA est rattachée de fait au système économique et social de la RFA. L'ensemble du droit positif de la RFA est introduit en lieu et place de la législation est-allemande. La RDA adhère à la République fédérale d'Allemagne selon l'article 23 de la Constitution ouest-allemande, article déclaré, immédiatement après, caduc. Sa suppression garantit l'abandon définitif par l'Allemagne de toute revendication à l'égard des territoires anciennement allemands, attribués en 1945 à la Pologne et à l'URSS.

Les aspects externes de l'unification font l'objet de la conférence dite « 4 + 2 » (les quatre puissances victorieuses de 1945 et les deux États allemands), de mai à septembre 1990. Un traité réglant la situation définitive de l'Allemagne est signé le 12 septembre 1990 à Moscou. Les droits et les responsabilités quadripartites ainsi que le statut de Berlin sont levés. Le caractère définitif des frontières de l'Allemagne (RDA + RFA) est reconnu, avec la ligne Oder-Neisse comme frontière avec la Pologne. En outre, l'Allemagne, qui reste membre de l'OTAN, s'engage à renoncer aux armes nucléaires, chimiques et bactériologiques (NBC) et à réduire ses forces armées à 370 000 hommes en 1994.

Les frontières de l'Allemagne de 1937 à 1949



La signature de ce traité par Moscou avait été rendue possible par l'accord Kohl-Gorbatchev de Stavropol (15 juillet 1990). Un an jour pour jour après la chute du Mur de Berlin, un traité de partenariat et de bon voisinage germano-soviétique est signé à Bonn. Le retrait définitif des forces soviétiques permet de faire sauter les derniers blocages à une souveraineté allemande.

Une puissance européenne

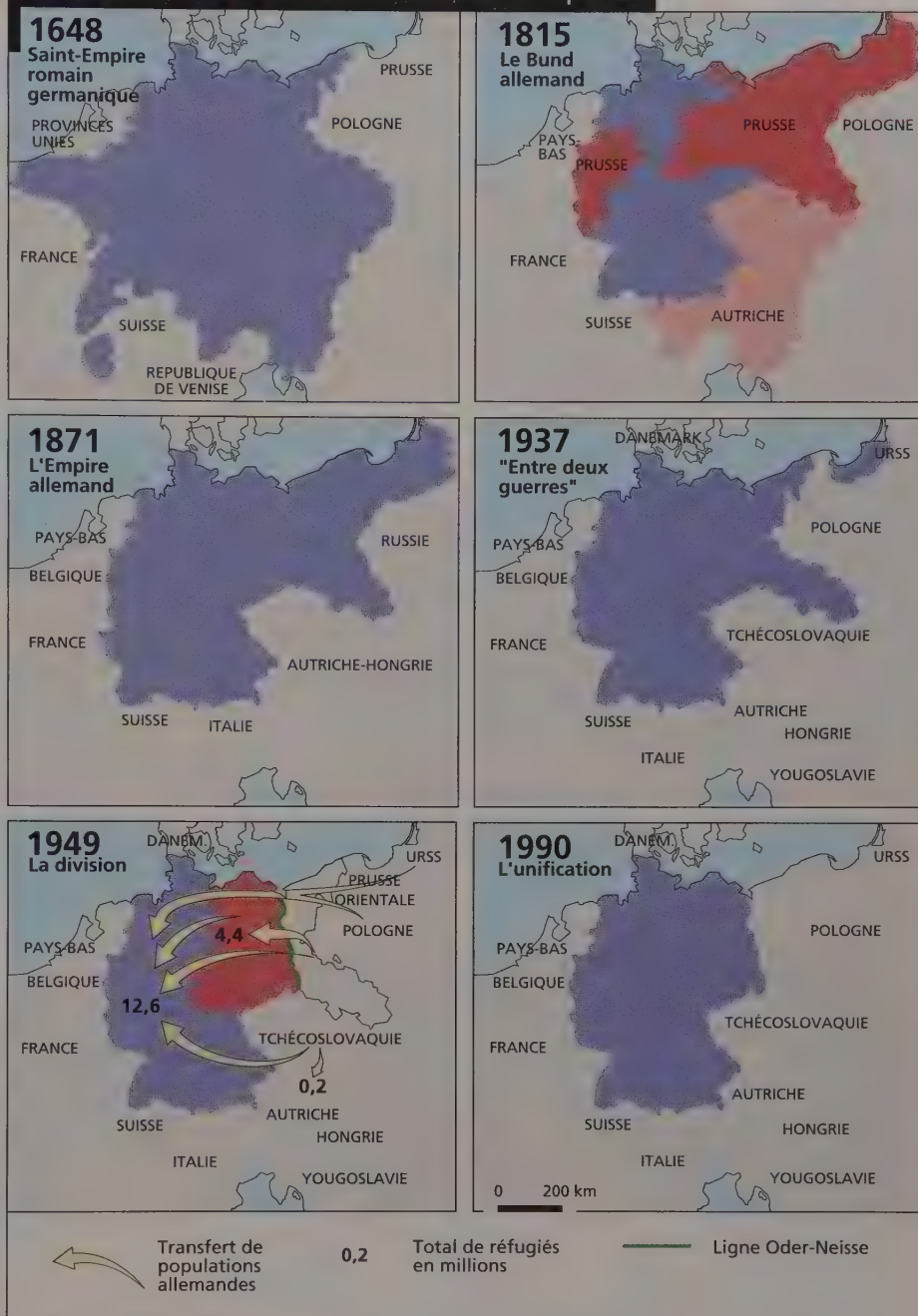
Le coût énorme de la mise à niveau des Länder de l'ex-RDA – plus de 6% du PNB chaque année – continue de peser sur l'Allemagne. Mais le recouvrement de sa souveraineté consacre l'accession de la RFA à un statut de puissance politique de premier plan en Europe, complément à sa puissance économique. Les nouvelles responsabilités de l'Allemagne unie s'exercent dans différents domaines.

L'Allemagne représente 20% du PIB de l'Union européenne et quelque 30% de sa production industrielle. Le poids de l'économie et de la monnaie allemandes est déterminant dans le processus d'Union économique et monétaire. L'Allemagne guide les taux d'intérêt de ses partenaires et a obtenu que Francfort devienne le siège de la future Banque centrale européenne. Au sein du Parlement européen, le nombre de députés allemands, jusqu'à égal à celui des députés français, italiens et britanniques, est passé de 81 à 99, du fait de l'augmentation de la population allemande consécutive à l'unification. À Maastricht, l'Allemagne, favorable à une évolution fédéraliste de l'Union européenne, a obtenu l'accroissement des pouvoirs du parlement et l'introduction du principe de subsidiarité, cher aux Länder.

Les relations avec l'Europe centrale et orientale

Après l'unification, l'Allemagne s'est engagée dans un ensemble de traités bilatéraux avec ses voisins d'Europe centrale, Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie – puis République tchèque et Slovaquie. Les traités de coopération germano-polonais (juin 1991) et germano-tchécoslovaque (février 1991) laissent à l'Allemagne une grande responsabilité dans la reconstruction économique de ces pays et lui confèrent la mission de favoriser leur intégration dans l'Europe communautaire. Le traité germano-tchécoslovaque annule les accords de Munich de 1938 qui avaient rattaché le pays des Sudètes à l'Allemagne. Parallèlement, les frontières sont relativisées par la création de zones de développement interrégionales. Les relations avec les républiques ex-soviétiques sont également importantes, surtout avec la Russie. L'Allemagne est, depuis 1989, et dans tous les pays d'Europe centrale et orientale, le premier investisseur.

Évolution du territoire allemand en Europe



Normalisation militaire

L'armée allemande est désormais l'armée conventionnelle la plus importante en Europe. Elle est capable de mener des missions nationales (création d'un état-major interarmées). Dans le cadre de la restructuration des grands commandements intégrés de l'OTAN, l'extension géographique du commandement Centre Europe (AFCENT) a renforcé l'influence de la *Bundeswehr* au sein de la hiérarchie militaire alliée. Aux côtés de la France, l'Allemagne, bien que très attachée à l'OTAN et au maintien de la présence américaine en Europe, a cherché à renforcer l'identité européenne de défense. L'Allemagne a prudemment amorcé un processus de normalisation militaire : en juillet 1994, la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe a estimé que la participation allemande aux opérations de maintien de la paix n'exigeait pas la modification de la Loi fondamentale. Un an plus tard, le Bundestag donnait son accord à la participation de soldats et d'avions allemands aux opérations internationales en Bosnie.

Le Royaume-Uni

Le Royaume-Uni comprend l'Angleterre, le pays de Galles (rattaché à la couronne en 1536), l'Écosse (unie à l'Angleterre en 1707) et l'Irlande du Nord ou Ulster (détachée de la République d'Irlande, qui accède à l'indépendance en 1921). S'il appartient à l'Europe, par sa géographie, son histoire, ses valeurs, sa culture, il est aussi une île, qui préfère le « grand large » à l'Europe.

La Grande-Bretagne connaît son âge d'or pendant le XIX^e siècle. Première puissance européenne et mondiale, elle est le premier pays qui, par son empire et sa suprématie économique et commerciale, développe une vision planétaire. C'est à Londres qu'a lieu la première Exposition universelle (1850). L'émergence de puissances concurrentes, la bipolarisation consécutive à la Seconde Guerre mondiale et la décolonisation ramènent progressivement le Royaume-Uni, puissance nucléaire et membre permanent du Conseil de sécurité, au rang de puissance moyenne.

De l'empire au Commonwealth

« Boutée hors de France » et du continent après la guerre de Cent Ans, l'Angleterre se tourne vers le « grand large ». La « thalassocratie » et la révolution industrielle l'amènent, au cours du XIX^e siècle, à étendre et consolider son empire, le plus vaste du monde.

Il connaît son apogée au lendemain de la Première guerre mondiale. C'est à ce moment qu'est créé le Commonwealth, pour associer à la Grande-Bretagne, les « dominions » de peuplement européen (Afrique du Sud, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande), qui accèdent à l'indépendance en 1931 (statut de Westminster).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'indépendance de l'Inde entraîne celle de toutes ses colonies asiatiques. Dix ans plus tard, c'est le tour de ses possessions africaines. L'essentiel de la décolonisation britannique est achevé au milieu des années 1960. Le Royaume-Uni ne conserve qu'une dizaine de territoires dépendants dont les Falkland, pour lesquelles le Royaume-Uni a mené une guerre contre l'Argentine en 1982, et Hong Kong, rétrocédé à la Chine le 1^{er} juillet 1997. La plupart des anciennes possessions de la couronne britannique ont accepté de demeurer au sein du Commonwealth, qui regroupe encore plus de 50 États. Mais le Royaume-Uni ne peut plus se faire d'illusions sur sa grandeur.

Inégale « relationship »

Plus de deux cents ans après la guerre d'indépendance des États-Unis et en dépit d'une évidente normalisation, le Royaume-Uni continue de considérer que sa relation avec les États-Unis est

L'empire britannique à son apogée vers 1920



Le Commonwealth britannique en 1997



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

«spéciale». Cette «*special relationship*» date du répertoire anglo-américain pendant la grande alliance anti-hitlérienne. Les hommes politiques britanniques en ont fait un pivot des intérêts nationaux : le Royaume-Uni choisit le monde anglo-saxon plutôt que l'Europe communautaire et l'alliance avec les États-Unis plutôt qu'une organisation européenne de défense.

Pendant la guerre froide, les États-Unis firent bénéficier la Grande-Bretagne de secrets nucléaires pour la mise au point de son arsenal atomique, mais dès 1962 (accords de Nassau) ils abandonnèrent la fourniture de fusées Skybolt et limitèrent leur assistance nucléaire à des fusées Polaris pour sous-marins. L'indépendance nucléaire britannique se limite à la fabrication des ogives et à une clause dite des «*intérêts vitaux*» selon laquelle, dans certaines circonstances, la décision d'emploi des armes nucléaires pourrait être nationale. En contrepartie, le Royaume-Uni est intégré aux planifications américaines, mais sans détenir de véritables moyens de contrôle.

Lors de la crise de Suez (1956), les États-Unis s'opposèrent directement au Royaume-Uni. Ils ont rapidement pris sa relève, en Grèce, au Moyen-Orient et en Iran en le privant de ses intérêts pétroliers et de son contrôle stratégique.

Le gouvernement britannique prend lentement conscience que le Royaume-Uni n'est plus un partenaire de premier plan pour les États-Unis. Déjà, pendant la guerre froide, les Américains furent enclins à choisir d'autres partenaires dans leur politique à l'égard de l'URSS (RFA ou France). Une tendance qui a été accentuée par les «*bouleversements à l'Est*» et la réunification allemande. Le Royaume-Uni n'en a cependant pas encore tiré toutes les conséquences et reste réservé vis-à-vis de la construction européenne.

L'Europe : une nécessité

Lorsque Winston Churchill lance, en 1946, son fameux appel en faveur des États-Unis d'Europe, il n'envisage pas que le Royaume-Uni puisse s'y associer. Lorsque la construction communautaire s'engage, Londres refuse cette entreprise jugée attentatoire à sa souveraineté. Il préfère le «*grand large*» et l'Alliance atlantique, mais cherche cependant à concurrencer la CEE naissante en suscitant la création de l'Association européenne de libre-échange (AELE, 1960).

Parce que les échanges avec le Commonwealth et l'AELE s'avèrent beaucoup moins dynamiques que ceux de la CEE, le Royaume-Uni, pragmatique, décide de rejoindre les Six et pose sa candidature en 1963. Dix ans plus tard, et après deux refus du général De Gaulle, il adhère à la Communauté. Cela ne signifie cependant pas l'acceptation des principes communautaires : à peine entré, le Royaume-Uni renégocie l'accord d'adhésion. Dans les années 1980, alors même que l'horizon britannique se réduit de plus en plus à l'Europe, Mrs Thatcher réclame et obtient la réduction de la contribution britannique au budget européen («*I want my money back*»), dénonce la Politique agricole commune et le poids de la «*bureaucratie bruxelloise*». Lors des négociations du traité de Maastricht, le Royaume-Uni s'oppose à toute avancée significative dans le domaine de la défense, refuse d'adhérer à la Charte sociale et obtient une clause d'«*opting out*» pour la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Si la victoire de Tony Blair lors des élections législatives de 1997 se traduit par une attitude plus positive vis-à-vis de l'Union européenne, le Royaume-Uni continue de préférer une «*Europe-espace*» à une «*Europe puissance*».

La péninsule ibérique

Les guerres napoléoniennes ont durablement brisé la puissance de l'Espagne et du Portugal, bâtie sur les océans et outre-mer. Coupés de leur métropole, l'Amérique hispanique et le Brésil ont acquis leur indépendance entre 1822 et 1824. Réduites à quelques poussières d'empire, Madrid et Lisbonne ont été accaparées et affaiblies par une contestation intérieure chronique. Les deux pays ont perdu toute capacité d'influence extérieure et sont devenus l'enjeu d'intérêts étrangers. L'affirmation démocratique des années 1970-1980, en consolidant l'État, a permis à la péninsule ibérique de retrouver une identité internationale, fondamentalement européenne et atlantique.

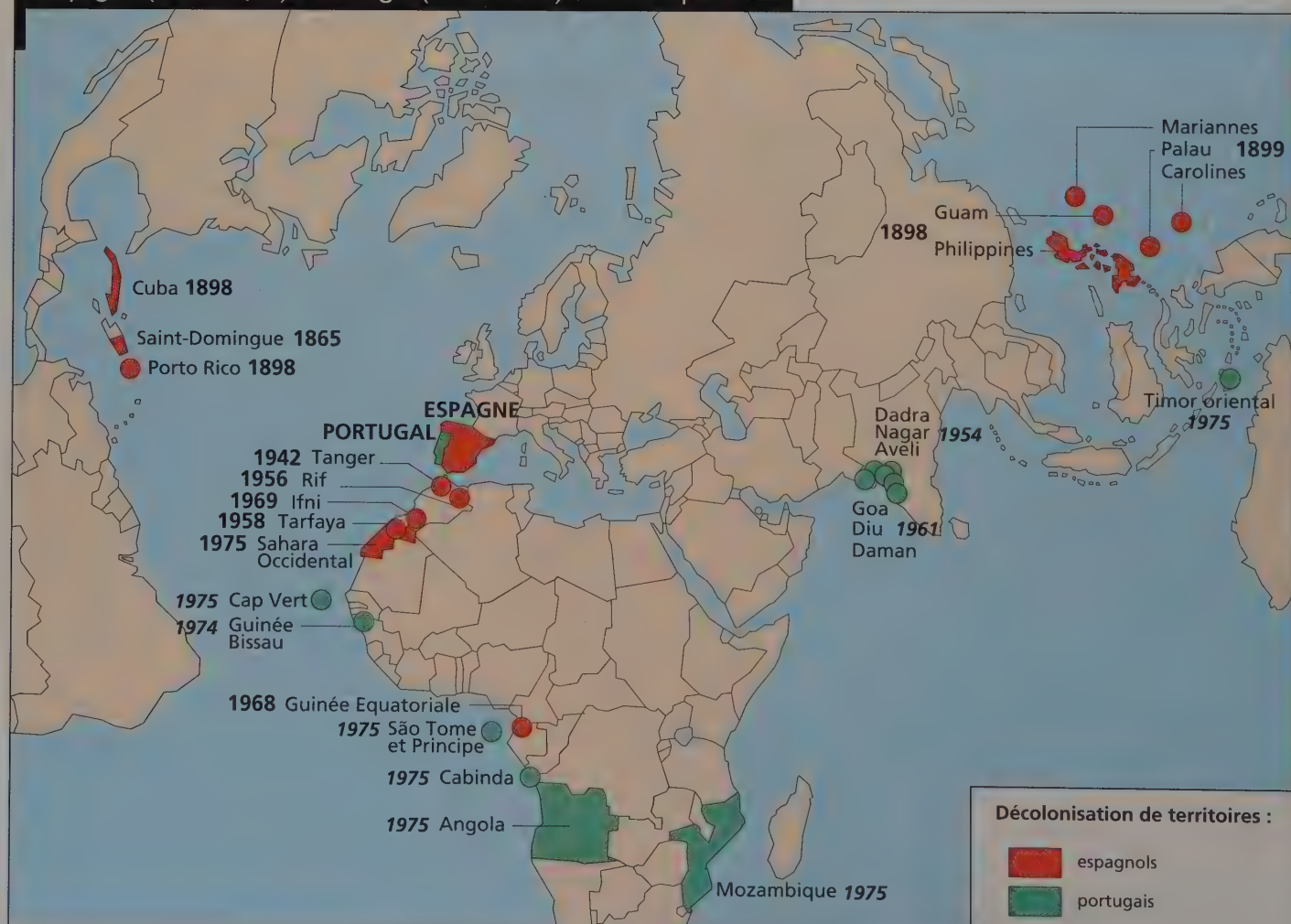
Un territoire enjeu

Les États-Unis et l'Allemagne se sont partagé les ultimes reliquats extérieurs de l'Espagne en 1898-1899. Un temps convoitées par l'Angleterre, les colonies africaines du Portugal ont basculé vers une indépendance liée à l'URSS en 1974 et 1975. En Asie, l'Indonésie a occupé et annexé Timor en 1975.

Les métropoles n'ont pas échappé aux appétits suscités par la faiblesse des États péninsulaires et à leur situation géographique exceptionnelle entre Afrique, Europe, Méditerranée et Atlantique. L'Angleterre a occupé temporairement Minorque et au XVIII^e siècle Gibraltar, toujours en sa possession. L'Allemagne, impériale puis nazie, a tenté de négocier la restitution à l'Espagne de Gibraltar contre une partie du Maroc ou la cession d'une île de l'archipel canarien.

La guerre froide a durci les contraintes extérieures, cette fois-ci nord-américaines. Le Portugal entre dans l'Alliance atlantique en 1950. L'Espagne et les États-Unis ont signé un traité de défense en 1953. États périphériques, l'Espagne et le Portugal ont été le terrain commode d'affrontements qui les dépassaient. En 1823, la France intervenait, au nom des puissances absolutistes, pour rétablir Ferdinand VII écarté par une révolution libérale. En 1870, la succession d'Espagne a été à l'origine du premier bras de fer franco-allemand. De 1936 à 1939, la guerre civile a servi de banc d'essai au second conflit mondial et à la guerre froide. Au Portugal, la « Révolution des œillets » (1974) a matérialisé les rêves inachevés

Espagne (1865-1975), Portugal (1954-1975) : fin d'empires



des contestataires français, allemands ou nord-américains et les inquiétudes antisubversives de l'OTAN.

Seules pendant toute cette période les rivalités entre puissances ont permis aux deux États ibériques de préserver une marge d'autonomie. Les bras de fer croisés ont donné à l'Espagne la possibilité de participer au partage du Maroc. La France préférait l'Espagne à l'Allemagne ou à l'Angleterre comme voisine de l'Algérie. Les mêmes considérations ont garanti au Portugal le maintien de sa présence prolongée en Afrique australe.

Une puissance émergente

Les ruptures politiques intérieures des années 1970-1980 ont consolidé les identités nationales. Elles se sont accompagnées dans un premier temps d'un solde du passé colonial avec la complicité des forces armées. Les colonies portugaises ont été reconnues comme États indépendants peu après le coup d'État du 25 avril 1974. Quelques semaines après la mort de Franco, en janvier 1976, l'armée espagnole s'est retirée du Sahara occidental.

La diplomatie des gouvernements démocratiques a mis fin dans un certain désordre initial à plusieurs dizaines d'années d'isolement. L'Espagne, liée par traité aux États-Unis, a assisté au sommet des non-alignés de La Havane en 1979. Le Portugal, membre de l'OTAN, a tenu un discours progressiste militant. Mais une évaluation des contraintes et des marges d'autonomie extérieures a progressivement conduit les équipes élues, démocrate-chrétiennes ou socialistes, à privilégier une insertion négociée à l'environnement immédiat de la péninsule, l'Europe et l'Alliance atlantique. L'Espagne est entrée dans l'OTAN en 1982. Espagne et Portugal ont adhéré à la CEE en 1986. Ce choix, attendu par les voisins et alliés des deux pays, leur a permis d'accéder à une majorité internationale incontestée et d'entrer en concurrence diplomatique avec leurs nouveaux partenaires. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a siégé à Madrid en 1980. L'Espagne a parrainé avec le Mexique le premier sommet ibéro-américain (1991), accueilli la première conférence de paix arabo-israélienne (1991), collaboré avec les Nations unies pour le maintien de la paix, en Afrique australe, en

Amérique centrale et en Bosnie, organisé l'exposition universelle et les Jeux olympiques en 1992, servi de cadre à la première conférence euro-méditerranéenne en 1995 et à une réunion de rénovation de l'Alliance atlantique en 1997.

Rien n'est pourtant acquis. Les deux pays n'ont pas les moyens de leur nouveau volontarisme extérieur. Cette déficience est compensée par le croisement d'allégeances contraires. Les investissements, les coopérations militaires alternent partenariat européens, nord-américains ou japonais. Mais la pression de l'émigration clandestine africaine, l'incertitude algérienne, la présence problématique d'enclaves espagnoles sur la côte du Maroc, un chômage et une inflation en décalage avec le reste de l'Union européenne, la persistance de revendications nationalistes en Catalogne et au Pays basque, constituent autant de facteurs affaiblissant les ambitions européennes, méditerranéennes et latino-américaines de Lisbonne et Madrid.

LA COMMUNAUTÉ IBÉRO-AMÉRICAINE DES NATIONS

Les dictatures de Franco et Salazar cultivaient le souvenir de l'âge d'or impérial espagnol et portugais. La référence compensait l'isolement international des deux pays. L'affirmation démocratique des années 1970 s'est accompagnée d'un projet plus effectif. Madrid et Lisbonne ont adhéré à la Communauté européenne en associant leurs anciennes colonies sur le modèle de la Belgique, de la France et du Royaume-Uni. Une clause concernant l'Amérique latine a été introduite dans le traité d'adhésion à la CEE. L'Espagne et le Portugal ont soutenu l'extension des accords de Lomé – accords de coopération entre la Communauté européenne et plus de 60 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – à l'Angola, au Mozambique, au Cap-Vert, à la Guinée, à Sao Tomé et Principe et à la République dominicaine. Suivant l'exemple du Commonwealth et de la francophonie, l'Espagne a structuré un espace ibéro-américain avec la complicité initialement réticente du Mexique et du Portugal. Depuis 1991, les États de cette communauté culturelle tiennent une conférence annuelle.

ESPAGNE : ÉTAT, NATIONALISMES ET RÉGIONALISMES

L'Espagne est l'un des plus vieux États européens. C'est aussi celui dont l'unité est la moins stabilisée. Le lien personnel entre la couronne et les diverses composantes du royaume a empêché pendant longtemps l'unification administrative, fiscale et douanière du pays. Restée à l'écart de la révolution industrielle, l'Espagne a tardivement créé un réseau ferroviaire et routier irriguant son espace national. La perte des colonies au XIX^e siècle a provoqué un repli sur soi. Les querelles dynastiques entre carlistes (légitimistes) et isabélins (orléanistes) ont mis à nu une hétérogénéité territoriale. À trois reprises en 1833, 1847 et 1872, la Catalogne et le Pays basque ont défendu la cause carliste pour préserver leurs privilèges. La monarchie isabéline a finalement imposé une règle commune. Mais l'essor économique de la Catalogne et du Pays basque, l'isolement et le retard de la Castille ont conforté les particularismes et le rejet du pouvoir madrilène. Le fédéralisme en Catalogne et le nationalisme au Pays basque ont pris le relais de la contestation carliste. Ils ont conjugué leurs efforts avec ceux de la gauche et des libéraux pour obtenir un changement de régime.

La République de 1932, gagnée en commun, accorde aux régions culturellement différentes, la Catalogne, la Galice et le Pays basque, un statut distinct. La victoire de Franco en 1939 consolide l'alliance des régionalistes avec la gauche et les libéraux. Le retour de la démocratie en 1977 confirme la convergence. L'Espagne reconnaît son pluralisme idéologique et territorial. L'État cède une partie de ses compétences à dix-sept régions autonomes. Quatre d'entre elles, l'Andalousie, la Catalogne, la Galice et le Pays basque, bénéficient de pouvoirs plus étendus. Cette évolution apaise les violences. Seul le groupe clandestin ETA continue les actions engagées pendant la dictature pour obtenir l'autodétermination du peuple basque.

Les communautés autonomes espagnoles



L'Italie

Berceau de la civilisation européenne, l'Italie est un des États les plus jeunes d'Europe occidentale. Tard venue, elle reste fragile. Le renouveau des discours fédéralistes voire sécessionnistes en témoigne.

L'unité italienne

Pendant des siècles, l'Italie a été morcelée et soumise à diverses influences ou occupations étrangères. De Dante (XIV^e siècle) à Mazzini (XIX^e), de nombreux Italiens ont cependant œuvré en faveur de l'unité, mais sans parvenir à y intéresser vraiment une population d'abord napolitaine, lombarde ou vénitienne avant d'être italienne. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'a été réalisée son unité politique, avec le Risorgimento. Ce mouvement, qui puise ses racines dans la philosophie des Lumières, devait aboutir à la «résurrection» de l'Italie après des siècles d'absence.

Le processus d'unification s'amorce avec l'occupation de l'Italie par Bonaparte, la création, dans la quasi-totalité de la

péninsule, de Républiques sœurs de la France (1797-1799), puis leur mise sous tutelle de l'Empire français. Si l'Italie retrouve son morcellement après 1815, cette première «unification française» a marqué les esprits et en particulier celui de Victor-Emmanuel II, très francophile roi du Piémont-Sardaigne.

C'est lui qui réalise l'unité italienne, en cherchant à appliquer à l'Italie le modèle centraliste français. C'est par les armes et grâce à l'appui de la France – qui obtient en contrepartie Nice et la Savoie – qu'il s'impose comme roi d'Italie. Pour cela, il annexe à son royaume de Piémont-Sardaigne la plupart des autres territoires italiens : Lombardie, Toscane, Modène, Parme, Royaume de Naples. Ce dernier est conquis par Giuseppe Garibaldi lors de l'expédition de Sicile ou «épopée des Mille». Après la défaite des armées du pape et l'occupation des États pontificaux, le royaume d'Italie est constitué en 1861. Cinq ans plus tard, il s'enrichit, au lendemain de la victoire française sur l'Autriche, de la Vénétie et de la majeure partie du Frioul. En 1870, la défaite de la France face à l'Allemagne permet l'annexion de Rome qui devient la capitale. Une administration d'origine piémontaise, inspirée du modèle napoléonien, est imposée à l'ensemble du pays. Elle tend à faire oublier les siècles de morcellement politique, à faire émerger une identité italienne et à décourager tout séparatisme.

Enfin, l'Italie achève son Risorgimento territorial au lendemain de la Première Guerre mondiale en obtenant, avec le traité de Saint-Germain-en-Laye (1919), une partie des territoires promis contre son entrée en guerre aux côtés des alliés en 1915. Elle prend possession, au Nord, de territoires austro-hongrois (Trieste, Trentin et Haut-Adige – que l'Autriche continue d'appeler Tyrol du Sud) qu'elle réclamait afin de constituer une «frontière naturelle» face à l'Autriche et à l'Allemagne. Ces dernières acquisitions territoriales ne satisfont cependant pas les irrédentistes : Gabriele d'Annunzio monte une expédition pour annexer Fiume, initialement accordée à la Yougoslavie, tandis que naît un discours sur la «victoire mutilée», l'Italie continuant de revendiquer les terres irrédentes d'Istrie et de Dalmatie.

L'Italie fasciste

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Italie est frappée de plein fouet par une crise économique qui fait le lit de l'agitation sociale et, par contrecoup, du fascisme. Son accession au pouvoir est facilitée par la décomposition de l'État, la division des partis politiques traditionnels et la faiblesse du roi. Fin octobre 1922, au terme de la «Marche sur Rome» Mussolini accède au pouvoir. La démocratie cède peu à peu la place à l'autoritarisme et à la dictature fasciste.

L'Italie fasciste renoue avec le colonialisme. À la veille de la Première Guerre mondiale, le jeune royaume avait déjà cherché à conforter son unité en se lançant, en 1911, et sans grand succès, dans l'aventure libyenne, entrant en guerre contre l'Empire ottoman. Mussolini cherche à conforter l'emprise de l'Italie sur l'Albanie et s'engage en Éthiopie. Cette politique colonialiste, qui suscite l'hostilité du Royaume-Uni et de la France (Mussolini réclame Djibouti, la Tunisie, la Corse, Nice et la Savoie), pousse Mussolini à s'allier à l'Allemagne.

L'unification de l'Italie



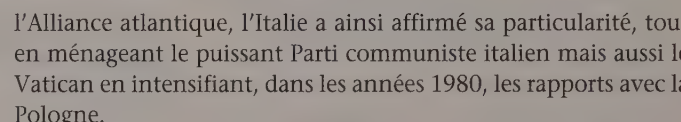
7

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et le Royaume-Uni soutiennent l'Italie vaincue et l'intègrent au camp occidental. Depuis lors, la politique extérieure de l'Italie est dominée par sa participation à la construction européenne et à l'Alliance atlantique.

1

t
a
r
.
s
e
s
n
-

En dépit de son atlantisme, l'Italie a développé, pendant la guerre froide, à l'égard des pays d'Europe centrale, danubienne et balkanique, et notamment vis-à-vis de la Yougoslavie communiste et non-alignée du maréchal Tito, une véritable *Ostpolitik*, même si elle est moins spectaculaire que celle de l'Allemagne. Tout en restant attachée à la construction de l'Europe occidentale et à



L'Alliance atlantique, l'Italie a ainsi affirmé sa particularité, tout en ménageant le puissant Parti communiste italien mais aussi le Vatican en intensifiant, dans les années 1980, les rapports avec la Pologne.

En 1989, la disparition du rideau de fer confronte l'Italie à une situation nouvelle : risques d'instabilités à ses frontières orientales, risques d'émergence d'une Mitteleuropa sous influence allemande, risques pour la pérennité des organisations européennes et atlantiques sur lesquelles l'Italie s'est appuyée et a misé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Afin de limiter ces risques le ministre italien des Affaires étrangères, Gianni De Michelis, propose une politique volontariste vis-à-vis de l'ex-Europe de l'Est. Il lance la « Pentagone », forum de coopération qui unit à l'Italie l'Autriche, la Yougoslavie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. L'admission de la Pologne donne naissance à l'« Hexagonale ». Cette initiative s'appuie sur la coopération régionale « Alpes-Adria » mise en place dès 1978 entre des régions italiennes, autrichiennes, allemandes, hongroises et yougoslaves. L'Hexagonale devait permettre l'intensification des relations économiques et commerciales, le développement d'infrastructures communes et, surtout, constituer une « salle d'attente » de la Communauté, tout en offrant une alternative par rapport à une Mitteleuropa sous influence allemande. Mais l'Hexagonale est très vite confrontée aux difficultés : celles de la transition économique des pays d'Europe centrale, d'abord, celle ensuite et surtout de l'écroulement de la Yougoslavie, celle, enfin, de la crise du système politique italien. L'Italie ne peut, à elle seule, faire face. Les guerres en ex-Yougoslavie et, mais dans une moindre mesure, l'afflux d'immigrants albanais, soulignent les limites de la puissance et de l'influence italienne dans la région. Le pays d'Europe occidentale le plus directement concerné par l'évolution de la situation de l'autre côté de l'Adriatique ne participe directement ni aux missions de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), ni à celles de la Force de mise en œuvre des accords de Dayton (IFOR puis SFOR). Le rôle de l'Italie est essentiellement celui, passif, de base arrière des forces américaines et de l'OTAN.

L'Europe du Nord

L'espace nordique regroupe les pays scandinaves et la zone balte. Depuis le Moyen Âge, la « Méditerranée du Nord » a connu, en dépit des rivalités entre ses États, des dynamiques d'union (Ligue hanséatique, Union de Kalmar). Pendant la guerre froide, l'Europe du Nord se cherche une voie autonome. La fin de l'affrontement Est-Ouest et l'attraction de l'Union européenne transforment les équilibres géopolitiques de la région.

La «balance nordique»

De 1947 à 1989, l'Europe du Nord s'efforce de rester en dehors du conflit Est-Ouest. Elle n'est ni complètement neutre, ni complètement alignée, c'est la «balance nordique» : le Danemark et la Norvège sont membres de l'OTAN, la Suède est neutre et la Finlande, qui a été libérée par l'Armée rouge, parvient à obtenir son retrait en échange d'un traité de paix et d'amitié avec l'URSS («finlandisation»).

L'importance stratégique de l'espace nordique devient considérable à partir des années 1960. Tandis que l'URSS renforce son dispositif militaire dans la région, les États-Unis confortent le commandement Nord-Ouest de l'OTAN et accentuent leur présence navale à proximité des ports soviétiques.

C'est dans ce contexte que les pays scandinaves constituent, en 1952, le Conseil nordique. À l'écart de la construction communautaire qui s'ébauche et avant de rejoindre l'AELE, ces pays cherchent à coopérer dans tous les domaines. Ces coopérations sont remises en cause par l'attraction européenne.

L'attraction européenne

Dans les années 1980, les renforcements de la Communauté européenne accentuent les craintes de marginalisation des pays scandinaves apparues lorsque le Royaume-Uni, l'Irlande et surtout le Danemark, avaient quitté l'AELE pour la CEE (1973). Condamnés à rattraper «l'acquis communautaire», les pays scandinaves envisagent de plus en plus d'adhérer pour participer à la prise des décisions. La disparition du Rideau de fer et l'ouverture des négociations devant conduire au traité de Maastricht achèvent de les convaincre que l'adhésion à la Communauté est inévitable.

Dans un premier temps, des négociations s'ouvrent pour renforcer les liens CEE/AELE. Elles débouchent sur la création de l'Espace économique européen (EEE, 1992). Mais celui-ci, à peine né, est vidé d'une partie de sa substance : la

Suède, la Finlande puis la Norvège ont en effet posé leur candidature à l'entrée dans la Communauté. Le 1^{er} janvier 1995, la Suède et la Finlande rejoignent les Douze. Les Norvégiens en revanche, comme en 1973, refusent d'entrer dans l'Union européenne.

La libération des États baltes

La décomposition de l'URSS bouleverse également l'équilibre de la région. Les Républiques baltes, soucieuses de se rapprocher des organisations européennes et atlantique et de s'éloigner de la Russie, se tournent vers leurs voisins nordiques : un Conseil balte est créé (1992), qui regroupe aujourd'hui l'Allemagne, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Russie et la Suède.

Sous la pression des Occidentaux les pays baltes développent entre eux échanges et coopérations, mais les stratégies nationales réapparaissent devant leur ambition commune : l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN.

Environnement stratégique des pays nordiques pendant la guerre froide



Les neutres en Europe

La neutralité définit la situation d'un État qui entend demeurer à l'écart d'un conflit, et repose à ce titre sur les deux principes d'abstention et d'impartialité. D'origine coutumière, elle prend son véritable essor au XIX^e siècle. Ses règles sont codifiées lors de la conférence de La Haye (1907).

La neutralité se distingue d'autres concepts tels la neutralisation, le non-alignement ou le neutralisme. Comprise comme le droit de se tenir à l'écart d'un conflit, elle constitue un attribut essentiel de la souveraineté de l'État, s'opposant ainsi à la neutralisation, mesure imposée par une ou des puissances extérieures. Elle se distingue également du neutralisme/non-alignement.

Cinq neutralités différentes

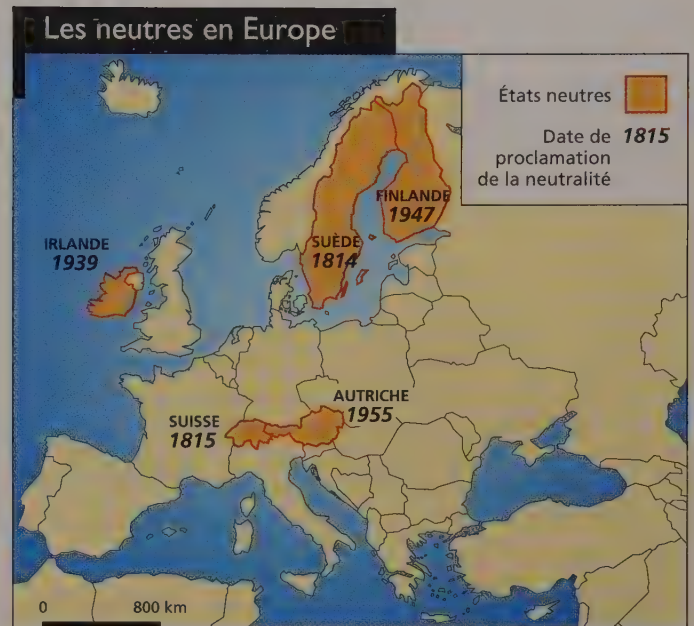
L'Europe compte, à l'heure actuelle, cinq États neutres : la Suisse, l'Irlande, l'Autriche, la Finlande et la Suède. Les fondements de ces cinq neutralités, leur ancienneté ainsi que les règles qui les régissent diffèrent sensiblement.

Officiellement proclamée en 1674, la neutralité suisse a été un moyen d'assurer la survie et l'indépendance du pays. Destinée à convaincre que la Suisse ne sera jamais agresseur, elle est néanmoins fortement armée afin de dissuader tout adversaire potentiel. Elle se traduit par un désengagement des affaires mondiales (la Suisse n'est pas membre de l'ONU). La neutralité irlandaise, proclamée à l'occasion du second conflit mondial, est étroitement liée au règlement du conflit en Irlande du Nord. Instituée en 1955, la neutralité autrichienne fut imposée par les quatre puissances victorieuses du second conflit mondial. La neutralité finlandaise résulte du traité de paix de 1947 et du traité soviéto-finlandais de 1948 («finlandisation»). Enfin, la Suède a établi sa neutralité en 1814, après sa défaite contre les armées napoléoniennes. Fortement armée, elle fut un moyen privilégié d'affirmation d'une politique de puissance dans la zone nordique.

Un concept aujourd'hui inadapté

Avant 1945, la neutralité a pour principale fonction d'équilibrer le jeu des puissances européennes. Les neutres disposent d'une faible marge de manœuvre et leur rôle en temps de paix est avant tout passif; la neutralité ressemble souvent à une neutralisation. Après la Seconde Guerre mondiale, la neutralité perd une grande part de son intérêt tant elle s'avère précaire face au potentiel de destruction des conflits modernes. Conséquence, la neutralité en temps de paix devient prépondérante; et la bipolarisation lui donne les moyens d'une véritable affirmation. Les neutres, en particulier l'Autriche, la Finlande et la Suède, deviennent les acteurs privilégiés du dialogue Est-Ouest, notamment dans le cadre de la CSCE. Pour la plupart membres de l'ONU, ils participent activement aux opérations de maintien de la paix. Cette neutralité active est un véritable multiplicateur de puissance.

Avec la disparition des blocs, la marge de manœuvre et le sens de la neutralité se sont réduits. D'une part, les États neutres européens ont perdu leur rôle de «tampons» entre les deux blocs.



D'autre part, la notion d'alliance militaire n'a plus le même intérêt. Enfin, la neutralité n'est pas une réponse adaptée aux nouvelles menaces, qu'il s'agisse de la criminalité transnationale, des mouvements massifs et incontrôlés de réfugiés ou encore des dégradations écologiques majeures, qui requièrent toutes la mise en œuvre de solutions collectives.

Ayant perdu une large part de son intérêt, la neutralité peut également paraître incompatible avec le statut de membre de l'Union européenne. Incompatibilité au plan des principes, notamment de celui postulant une communauté de destin entre les États membres de l'UE; incompatibilité s'agissant de la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune prévue par le traité de Maastricht, voire d'une défense européenne commune, inscrite au rang d'objectif par ce même traité.

C'est moyennant de telles considérations que l'Autriche, la Suède et la Finlande, membres de l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 1995, ont entrepris au cours des dernières années de réduire la portée de leur neutralité au seul principe de non-participation à des alliances militaires. La Finlande et la Suède vont même jusqu'à récuser le qualificatif d'États neutres, cette évolution étant plus délicate pour l'Autriche où ce principe a une valeur constitutionnelle.

Un total renoncement à la neutralité, qui se traduirait par l'entrée de ces pays dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO), seule alliance militaire européenne, que le traité de Maastricht érige en bras armé de l'Union européenne, ainsi que dans l'OTAN, y fait à l'heure actuelle l'objet de débats. Il se heurte encore à la résistance d'opinions publiques qui considèrent la neutralité comme liée à l'identité même de leurs pays, voire, notamment pour la Suède, comme le moyen qui leur a permis de rester en marge des conflits qui ont déchiré l'Europe au cours des deux derniers siècles.

Les Balkans

Le terme « Balkans » est une extrapolation à partir de la montagne Balkan en Bulgarie, appliqué ensuite à la chaîne bulgare puis à toute la péninsule. Les frontières naturelles et étatiques ne coïncidant pas, il est difficile de définir les pays qui en font partie. Alors qu'il y avait déjà polémique sur l'appartenance ou non de la Roumanie aux Balkans, la désintégration de la fédération yougoslave pose la même question pour la Slovaquie et la Croatie.

Le relief ne facilite pas la communication puisque les deux chaînes montagneuses imposent le morcellement des populations et la préservation des particularismes ethniques et locaux. La première chaîne (dinarienne) va des Alpes orientales à la Grèce péninsulaire (Monts Pindus) tandis que la seconde regroupe les Alpes de Transylvanie, la chaîne des Balkans proprement dite et le Rhodope. Malgré l'obstacle majeur des montagnes difficilement franchissables, les échanges parviennent à s'établir grâce à deux voies de communication terrestre. Le couloir méridien

d'abord, constitué par les vallées de la Morava et du Vardar permet de faire la jonction entre Belgrade, qui ouvre la voie à la grande plaine panonienne d'Europe Centrale, et le port de Salonique de la Mer Égée. Le second axe est perpendiculaire au premier et relie grâce au col de Dragoman la ville de Nis, le bassin de Sofia et la plaine de la Maritsa. Très utilisés au cours des siècles à des fins commerciales ou militaires, ces deux axes viennent compléter une autre voie, maritime cette fois, avec le pourtour des mers Adriatique, Ionienne, Égée et Noire reliant tous les États des Balkans à l'exception de la Serbie.

Une mosaïque ethnique

Les Slaves du Sud, arrivés en vagues successives entre le VI^e et le VII^e siècle, constituent le groupe le plus important avec 8,5 millions de Serbes, 4,6 millions de Croates, 2,3 millions de Musulmans, 1,8 million de Slovènes, 1,3 million de Macédoniens et 0,5 million de Monténégrins. Les Bulgares (8,5 millions), installés dans les Balkans en même temps que les Slaves, sont une population touranienne à l'origine mais qui a adopté dès le IX^e siècle la religion orthodoxe, une langue slave et l'alphabet cyrillique, ce qui en fait un peuple slave à part entière. Arrivent ensuite les Roumains avec 20 millions de personnes et les Albanais, avec 5,3 millions de personnes dont 2,1 millions en ex-Yougoslavie. L'ethnogenèse de ces deux peuples a suscité de vives controverses par le passé mais la thèse selon laquelle les Albanais descendent des Illyriens et les Roumains des Daces l'emporte actuellement. Les Grecs comptent 10 millions de personnes tandis que les Turcs, au nombre de 5 millions, sont présents surtout en Thrace turque et en Bulgarie. Il n'y pas un seul État des Balkans qui soit homogène du point de vue national (l'ex-Yougoslavie était le synonyme du morcellement ethnique), et l'existence de fortes minorités nationales ouvre la voie à une lutte ouverte entre le

La Bulgarie



La Grèce



La Roumanie



L'Albanie



droit de l'État prôné par ceux qui veulent sauvegarder les frontières existantes et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes demandé par les autres. Cette lutte peut mener à une redéfinition des frontières mais aussi à la disparition pure et simple d'un État, comme cela a été le cas pour la Yougoslavie en 1992.

Partage en aires civilisationnelles

Les Balkans ont le malheur de se situer à la croisée des chemins des empires à prétention universelle, ce qui a causé des occupations successives sanctionnant un partage en aires civilisationnelles. C'est le partage de l'Empire romain en 395 qui a le plus marqué les Balkans pour en faire une aire byzantine. L'occupation ottomane, qui a suivi une brève période d'États nationaux, a consacré l'appartenance de la majeure partie des Balkans à la sphère orientale. Pour avoir partagé le même sort pendant la longue occupation ottomane (du XIV^e au XX^e siècle) un sentiment de destin commun est parfois ressenti par les peuples balkaniques. Ceci ne les a pas empêchés de se faire la guerre pour mettre en place des empires afin de se soumettre mutuellement. Ce fut le cas des royaumes de Serbie et de Bulgarie aux X^e et XIV^e siècles. Le souvenir de grandeur nationale et d'animosité mutuelle n'a été apaisé ni par les guerres balkaniques de 1912-1914, ni par les résultats des deux guerres mondiales, car tous les États de la région ont des velléités irrédentistes.

En ex-Yougoslavie, la chape de plomb que constituait le régime communiste ayant disparu suite aux élections des années 1990-91, les peuples yougoslaves – Croates, Slovènes, Musulmans et Macédoniens – n'ayant pas connu d'État en propre ou l'ayant perdu dès le Moyen Âge, réclament l'indépendance et la sécession. Ce double mouvement d'irrédentisme et de sécession bouleverse les données stratégiques de la région et réintroduit l'instabilité qui y régnait un siècle auparavant.

À la division entre l'Église orthodoxe et l'Église catholique consommée par le schisme de 1054 est venue s'ajouter l'implantation de l'islam dès le XV^e siècle avec l'occupation ottomane. Les catholiques sont représentés par les Slovènes, les Croates et une

La fédération yougoslave avant l'éclatement



faible partie de la population en Roumanie et en Albanie du Nord; les orthodoxes par les Roumains, Bulgares, Serbes, Grecs, Monténégrins, Macédoniens et une partie des habitants de l'Albanie. L'islam est pratiqué par les populations locales islamisées (Pomaks de Bulgarie, de Grèce et de Macédoine, la grande majorité des Albanais et les «Musulmans» de l'ex-Yougoslavie, surtout en Bosnie-Herzégovine et en Serbie); les populations d'origine turque restées dans la région après le départ des troupes ottomanes; et les populations diverses implantées durant l'ère de l'Empire ottoman. Paradoxalement, c'est la lutte d'influence entre chrétiens (catholiques et orthodoxes) qui l'emporte sur la lutte entre les chrétiens et les musulmans.

Instabilité régionale

Deux pays membres du Pacte de Varsovie (Roumanie, Bulgarie), deux pays membres de l'OTAN (Grèce, Turquie), un pays leader des non-alignés (Yougoslavie) et un pays réfractaire à toute alliance militaire (Albanie): telle était la situation géostratégique début 1990. Depuis, le Pacte de Varsovie a disparu, la Yougoslavie s'est désintégrée et a donné naissance à cinq États (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, République fédérale de Yougoslavie et Macédoine), tandis que l'Albanie est plongée, à partir de 1997, dans un environnement de guerre civile.

Les conflits yougoslaves et la recomposition qui touche l'ensemble de l'espace stratégique européen ont des conséquences directes sur la stabilité des Balkans.

D'un côté, la Slovénie tend à se détacher de cette aire géographique pour intégrer l'Europe de l'Ouest et pourrait, avec la Roumanie, faire partie de la deuxième vague d'adhésions à l'OTAN (après la Pologne, la République tchèque et la Hongrie). De l'autre, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et l'Albanie restent des pôles d'instabilité tenus à l'écart de tout système régional de sécurité.

L'Europe centrale > et orientale

L'expression « Pays d'Europe centrale et orientale » (PECO) désigne aujourd'hui la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie. Par bien des aspects, l'Albanie, les six ex-républiques yougoslaves et les trois États baltes se rattachent à cet ensemble.

Nés de la décomposition des grands empires européens, les pays d'Europe centrale et orientale ont été, après la Seconde Guerre mondiale, constitués en « glacis » par l'Union soviétique et soumis à son joug. Ils ont retrouvé, en 1989, leur pleine souveraineté.

La dissolution des grands empires et la naissance des États de l'Est européen

Au XIX^e siècle, la décomposition de la partie européenne de l'empire ottoman permet la renaissance des premiers États slaves dans les Balkans (Roumanie, Bulgarie, Serbie, Monténégro). Ce processus se poursuit après la Première Guerre mondiale : les traités de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye, de Neuilly et de Trianon procèdent à la division, pas toujours équitable et rationnelle, des empires austro-hongrois, allemand et russe. Ils redonnent vie à la Pologne, agrandissent la Roumanie et créent la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et les pays baltes. Russie, Allemagne, Autriche et Hongrie perdent en revanche de nombreux territoires, si bien que des minorités allemandes, hongroises et russes demeurent dans de nombreux pays. Dès les années 1920, à l'exception de la Tchécoslovaquie, des régimes autoritaires s'installent dans la plupart de ces pays.

Pendant l'entre-deux-guerres, les pays d'Europe centrale et orientale servent d'abord de « cordon sanitaire » face à l'Union soviétique. La France essaye également de les regrouper pour faire face à l'Allemagne. Mais la montée du nazisme et les hésitations, voire les trahisons, des puissances occidentales (accords de Munich, 30 octobre 1938) obligent les PECO soit à négocier avec l'Allemagne hitlérienne, soit à céder face à ses exigences.

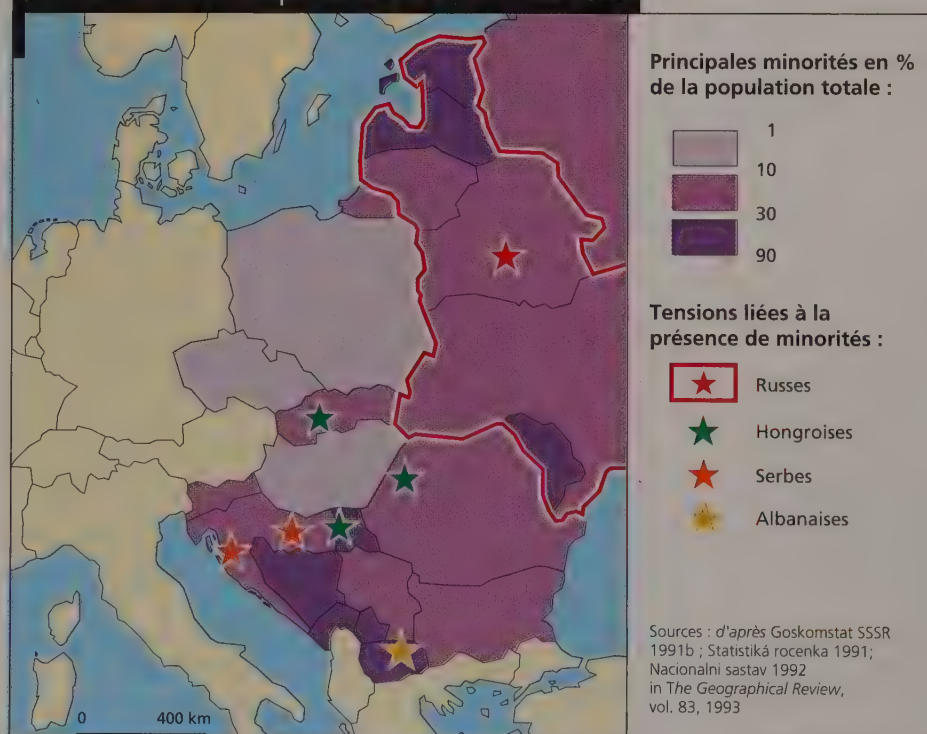
L'Europe de l'Est sous la domination soviétique

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique occupe la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et l'Est de l'Allemagne. Accueillie parfois en libératrice, l'Armée rouge est cependant plus souvent perçue comme une force d'occupation. Entre 1946 et 1949, l'URSS met en place des régimes communistes dans tous les pays occupés par l'Armée rouge. Les partis communistes locaux toujours minoritaires réussissent à s'imposer progressivement grâce à l'appui de l'Armée rouge. La rupture entre cette Europe de l'Est communiste en formation et l'Occident est consommée lorsque l'URSS impose le refus du plan Marshall (été 1947). Le « Coup de Prague » (25 février 1948) met fin au dernier gouvernement démocratique. Les pays d'Europe de l'Est deviennent des démocraties populaires alignées sur le « grand frère » soviétique. Seule la Yougoslavie de Tito échappe à ce contrôle et aux institutions du bloc soviétique (Conseil d'assistance économique mutuelle et pacte de Varsovie).

L'Europe de l'Est cherche à sortir de cette glaciation après la mort de Staline (1953). En 1956, encouragés par le mouvement de déstalinisation en Union soviétique même, des mouvements populaires obtiennent le départ des dirigeants staliniens en Pologne et en Hongrie au profit de communistes moins strictement orthodoxes. Si Gomulka, en Pologne, réussit à rassurer Khrouchtchev, en Hongrie, les dirigeants post-staliniens (Imre Nagy), poussés par leur population, croient possible de construire une « autre voie vers le socialisme » et proclament la neutralité de la Hongrie. Après quelques jours d'euphorie, l'armée soviétique intervient brutalement (25 000 morts, 15 000 déportés, 100 000 réfugiés) le 4 novembre 1956, pour mettre fin à l'insurrection de Budapest et rétablir l'ordre. Le gouvernement Nagy est remplacé par une direction pro-soviétique orthodoxe menée par Janos Kadar. Pour Khrouchtchev, la déstalinisation n'est pas synonyme de la fin de l'unité du monde communiste.

En 1968, le « Printemps de Prague » en Tchécoslovaquie se heurte de même, après quelques mois, à la réaction armée du Pacte de Varsovie au nom de la

Minorités en Europe centrale et orientale



L'évolution des frontières en Europe centrale de 1914 à 1997



«souveraineté limitée» proclamée par la doctrine Brejnev. Arrivé au pouvoir en janvier 1968, Alexandre Dubcek lance une expérience originale de «socialisme à visage humain» plus libéral. La peur de la contagion conduit les Soviétiques à faire pression sur le gouvernement de Prague avant d'intervenir militairement le 20 août 1968 sous couvert du pacte de Varsovie. Moins sanglante qu'en Hongrie en 1956, cette occupation militaire se heurte néanmoins à la résistance passive de la population. Dès 1969, Dubcek, maintenu au pouvoir dans un premier temps, est écarté et un processus de «normalisation» est engagé par son successeur (épuration du Parti, rétablissement de la censure, emprisonnement des opposants...).

En Pologne, de nombreuses crises continuent à émailler l'histoire du régime communiste après 1956. En 1970, de nouvelles grèves et émeutes ouvrières se produisent. En 1980, une nouvelle

vague de contestation menée par le syndicat indépendant «Solidarité» de Lech Walesa permet, dans un premier temps, une libéralisation (reconnaissance de la liberté syndicale, libération de prisonniers politiques...). Le 13 décembre 1981, un coup d'État militaire, mené par le général Jaruzelski, met fin à cette expérience. Si cette intervention appuyée par l'URSS évite une répétition de l'invasion de la Tchécoslovaquie de 1968, elle se solde par une «normalisation» brutale (emprisonnement des opposants, censure, couvre-feu...).

Dans tous les pays d'Europe centrale et orientale mais à des degrés divers, des mouvements de dissidence s'opposent aux régimes communistes. Ils prennent des formes variables (plus intellectuelle pour la Charte 77 en Tchécoslovaquie, plus ouvrière et religieuse en Pologne), mais contribuent tous à affaiblir des régimes manquant de légitimité. Ces dissidents ont tiré profit de

la Conférence d'Helsinki (CSCE) de 1975 pour renforcer leurs revendications de démocratisation. Ils ont formé, dans plusieurs pays, l'essentiel des dirigeants qui ont pris le pouvoir en 1989.

Diversité de l'Europe de l'Est communiste

Après la fin de la période stalinienne, le caractère monolithique des démocraties populaires s'estompe progressivement. Les dirigeants de chaque État construisent des modèles socialistes prenant plus ou moins de liberté avec le modèle soviétique. Ainsi, la Hongrie de Janos Kadar est, dès le début des années 1970, marquée par un certain libéralisme économique puis politique. La Pologne de Jaruzelski rejoint cette voie au milieu des années 1980. En revanche, dirigées par des néo-staliniens, la Tchécoslovaquie de Husak, la Bulgarie de Jikov et la RDA de Honecker (malgré l'Ostpolitik) sont, jusqu'en 1989, des sociétés très rigides où les remises en cause du dogme communiste sont bannies et sévèrement réprimées. La Roumanie de Ceausescu s'enfonce pour sa part dans le délire nationaliste-stalinien de son dictateur.

Ces pays réagissent diversement à la perestroïka de Gorbatchev, les régimes les plus libéraux renforçant cette tendance, les plus totalitaires se crispant sur le modèle traditionnel et le système répressif.

La libération de l'Europe de l'Est

Le mouvement de libération entamé par Gorbatchev conduit à l'écroulement du monde communiste en 1989. Avec lui, s'écroulent tous les régimes communistes est-européens. La Pologne et la Hongrie ouvrent la voie avec les premières élections libres. Les dirigeants des autres pays, lâchés par Gorbatchev, sont à leur tour balayés rapidement, fin 1989, avec notamment l'ouverture du mur de Berlin qui permet la réunification de l'Allemagne, la «révolution de velours» en Tchécoslovaquie et enfin, en décembre, la sanglante révolution roumaine. En quelques mois, le glacis soviétique a disparu d'Europe de l'Est, même si l'Armée rouge met quelques années à quitter ses bases.

Les nouveaux régimes portent à leur tête soit les anciens dissidents et opposants (Vaclav Havel et Alexandre Dubcek en Tchécoslovaquie, Lech Walesa en Pologne) soit, si l'opposition était peu structurée, d'anciens communistes convertis à la démocratie (Roumanie). Une nouvelle classe dirigeante (politique et économique) rassemblant ces deux ensembles hétérogènes et de nouveaux venus se constitue rapidement dans la plupart des pays concernés. Dans la majorité de ces pays, la démocratie semble désormais bien installée. Après un mouvement favorable au libéralisme économique qui a porté des partis de «droite» au pouvoir, l'alternance a souvent ramené des «socialistes» (nouveau nom des communistes réformés) aux affaires.

Fractures géopolitiques de la nouvelle Europe centrale et orientale

En dépit de leur passé commun, plusieurs clivages, anciens ou contemporains opposent les PECO. La fracture entre monde orthodoxe et monde catholique demeure très importante et recoupe de nombreux autres clivages. Ainsi en matière politique et économique, les pays catholiques d'Europe centrale voisins de l'Europe occidentale (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie) semblent avoir beaucoup plus rapidement réalisé leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. En

revanche, Roumanie et Bulgarie semblent plus en retard. De même, politiquement, les pays gouvernés par des coalitions alliant néo-communistes et nationalistes (Roumanie, Slovaquie, Serbie-Monténégro) semblent beaucoup plus marginalisés que ceux des pays politiquement plus occidentalisés.

Ainsi, plusieurs groupes de pays émergent schématiquement de l'ancienne Europe de l'Est :

- les pays du groupe de Visegrad : cet ensemble, constitué en février 1991 par la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, organise la collaboration entre les quatre pays (depuis le divorce entre la République tchèque et la Slovaquie le 1^{er} janvier 1993) et leurs relations avec l'Union européenne;

- les pays d'Europe orientale et balkanique (Roumanie, Bulgarie, Albanie et les six républiques ex-yougoslaves), plus en retard économiquement, et plus instables politiquement et, surtout, marqués par la guerre en ex-Yougoslavie de 1991 à 1995;

- les pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) qui cherchent encore leur place entre une identité ouest-européenne nordique proche des pays scandinaves, l'Europe orientale et l'ensemble ex-soviétique.

Il paraît ainsi abusif de considérer les PECO comme un ensemble cohérent. Il paraît plus facile de les définir négativement comme les pays européens n'appartenant ni à l'Europe occidentale, ni à la CEI. Ils font cependant face à des problèmes économiques similaires propres à la transition d'une économie socialiste à une économie de marché, mais aussi à des tensions politiques consécutives à fin du bloc soviétique (montée des nationalismes, problèmes des minorités).

Les relations avec l'Europe occidentale

Les PECO aspirent à intégrer les institutions européennes et occidentales. Après avoir rapidement obtenu des aides et différentes formes d'association, leur intégration dans l'Union européenne et l'OTAN a marqué le pas. En attendant, les PECO ont poursuivi les réformes économiques et politiques et se sont joints aux projets occidentaux destinés à préparer une éventuelle adhésion (Pacte de stabilité en Europe, Conseil de coopération Nord-Atlantique, Partenariat pour la paix). Il a été décidé, lors du sommet de l'OTAN de Madrid (juillet 1997), que la Pologne, la République tchèque, la Hongrie deviendront membres en 1999, au moment du 50^e anniversaire du traité de Washington. Les autres risquent d'attendre plus longtemps du fait, notamment, des réticences de la Russie devant des élargissements qu'elle ressent comme un encerclement.

DEMANDES D'ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

- Hongrie (31 mars 1994)
- Pologne (5 avril 1994)
- Roumanie (22 juin 1995)
- Slovaquie (27 juin 1995)
- Lettonie (27 octobre 1995)
- Estonie (28 novembre 1995)
- Lituanie (8 décembre 1995)
- Bulgarie (16 décembre 1995)
- République tchèque (23 janvier 1996)

De l'URSS à la CEI

>

Lée de la révolution russe de 1917, l'URSS a incarné pendant soixante-dix ans le modèle communiste. D'abord isolée, elle devint après la Seconde Guerre mondiale une superpuissance politique et militaire à la tête du monde communiste.

L'URSS, marquée par les brutalités d'un régime totalitaire, par son échec économique mais aussi par son rôle central dans les relations internationales, s'est effondrée alors que Gorbatchev entamait la démocratisation du système soviétique.

La révolution bolchevique

Après la révolution russe (1917), les bolcheviques menés par Lénine, s'imposent comme les seuls dirigeants de la Russie. Dès sa création, le régime communiste se heurta à l'opposition des puissances occidentales qui soutenaient les contre-révolutionnaires « blancs » (tsaristes). Il mit plus de trois ans à en venir à bout.

Dès l'origine, le Parti communiste de Lénine joua un rôle dominant dans la conduite du nouveau régime. En 1918, la République socialiste fédérative de Russie fut créée, mais ce n'est qu'en 1922 que naquit l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), premier et unique exemple d'un État fondé et défini sur un critère idéologique. La constitution soviétique de

1924 entérina sa nature fédérale, mais le Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) détenait la totalité du pouvoir.

Les bolcheviques cherchèrent dès l'origine à fonder une nouvelle société inspirée de l'idéologie marxiste. Pendant la guerre civile, ils imposèrent le « communisme de guerre », mais durent rapidement tolérer un régime économique plus libéral, la NEP (nouvelle politique économique) afin d'éviter un désastre économique. En 1928, le successeur de Lénine (mort en 1924), Joseph Staline, abandonna la NEP pour une véritable socialisation de l'économie, et en particulier la collectivisation brutale de l'agriculture. Les années 1930 furent marquées par les progrès de l'industrie lourde grâce à la planification. En revanche, la brutalité de la collectivisation agricole désorganisa profondément la production agricole et entraîna de véritables famines.

Dès l'origine, le système soviétique fut totalitaire, et se dota de moyens répressifs. La Tcheka, police politique du régime, fut chargée de cette mission (elle s'appela successivement GPU, NKVD et KGB). Après la mort de Lénine et l'élimination de Trotski, Staline, secrétaire général du parti unique, imposa un pouvoir absolu en procédant à de grandes purges, y compris au sein du PCUS et de l'Armée rouge. Le système concentrationnaire (Goulag) détenait 6 à 10 millions de personnes en 1935.

Croissance territoriale de la Russie et de l'URSS



Staline développa progressivement un véritable « culte de la personnalité ».

La révolution bolchevique fut dès l'origine en butte à l'opposition des démocraties occidentales, qui installèrent un « cordon sanitaire » autour de l'URSS naissante. Cette expérience explique la paranoïa d'assiégés des dirigeants soviétiques pendant toute l'histoire de l'URSS. L'URSS ne réintégra que progressivement le concert des nations (admission à la SDN en 1934) et se rapprocha temporairement des régimes parlementaires occidentaux pour lutter contre le fascisme allemand et italien. Après le pacte germano-soviétique de 1939, signé par Staline pour gagner du temps et laisser les puissances capitalistes se faire la guerre entre elles, l'agression allemande de juin 1941 conduisit l'URSS à un nouveau retournement d'alliance. Le pays souffrit terriblement de la guerre qui se déroula en grande partie sur son territoire (25 millions de morts). L'URSS sortit grand vainqueur du conflit mondial par ses nombreuses conquêtes territoriales, et l'extension majeure de son influence.

L'URSS superpuissance

Malgré ses lourdes pertes, l'URSS s'imposa comme l'une des deux superpuissances avec les États-Unis. Ses conquêtes territoriales lui permirent de retrouver la majeure partie du territoire de l'empire tsariste. Auréolé par sa victoire sur le nazisme, le régime soviétique réussit à propager l'idéologie communiste à la fois en Europe centrale et orientale, occupée par l'Armée rouge, mais aussi dans le reste du monde. L'URSS se constitua entre 1945 et 1949 un glacis en imposant progressivement aux pays de l'Est de devenir des démocraties populaires alliées.

L'URSS organisa le monde communiste autour d'elle. Elle en fut le leader, à la fois modèle et guide incontesté (sauf par la Yougoslavie de Tito) jusqu'au début des années 1960. Jusqu'à la rupture sino-soviétique, cette direction du mouvement communiste international ne lui fut pas contestée, et même la Chine populaire ne lui ôta jamais cette place spécifique de « patrie du socialisme » lui donnant un poids considérable en Europe et dans le tiers-monde. De nombreux pays et mouvements de libération nationale devinrent les alliés de Moscou dans la lutte pour « la révolution mondiale » et au nom de l'internationalisme prolétarien. Si les interventions de Budapest (1956) et de Prague (1968) affaiblirent l'image internationale de l'URSS, elle conserva jusqu'aux années 1980 et à l'intervention en Afghanistan une audience politique allant bien au-delà du monde communiste.

Première armée du monde après 1945, l'Armée rouge conserva pendant toute la guerre froide une écrasante supériorité conventionnelle sur les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN, seulement contrebalancée par le facteur nucléaire. L'URSS, elle-même en possession de l'arme atomique (bombe A) dès 1949 et de la bombe H (thermonucléaire) en 1953, se livra à une course aux armements avec les États-Unis. Malgré une infériorité économique et un handicap technologique, l'URSS réussit à égaler les Américains, notamment dans le domaine de la conquête spatia-

La constitution du glacis en Europe



Projection horizontale équivalente.

le. Sous Brejnev, l'URSS s'efforça même de développer une marine de haute mer et une capacité de projection à longue distance. Cependant, cette place centrale accordée au complexe militaro-industriel contribua aux problèmes de l'économie soviétique.

L'Armée rouge intervint hors de ses frontières à plusieurs reprises (Hongrie 1956, Tchécoslovaquie 1968, Afghanistan 1979-88) et resta jusqu'à la fin de la guerre froide massivement stationnée en Europe centrale. L'URSS fut également présente, via des conseillers militaires, en Afrique (Angola, Mozambique, Éthiopie...), en Amérique latine (Cuba, Nicaragua), en Asie (Vietnam, Inde...) et dans le monde arabe (Libye, Syrie, Algérie...).

Aléas du modèle soviétique

Après presque trente ans de terreur, la mort de Staline en 1953 ouvrit rapidement la voie à une certaine libéralisation du régime sous l'impulsion de Khrouchtchev qui, après avoir éliminé ses rivaux, entama la déstalinisation. Lors du XX^e congrès du PCUS (1956), il dénonça les erreurs et les crimes de Staline. Parallèlement, il lança le thème de la « coexistence pacifique » tout en poursuivant la compétition avec les États-Unis. En matière économique, il tenta, sans succès, de relancer l'agriculture.

Inquiets des réformes de Khrouchtchev, les autres dirigeants du PCUS lui substituèrent, en 1964, une direction collégiale menée par Leonid Brejnev. La période brejnevienne a été marquée par un recul des réformes économiques et politiques et un conservatisme bureaucratique, accru par le caractère gérontocratique du pouvoir. Brejnev ayant mis un terme à la relative libéralisation intellectuelle de Khrouchtchev, le rôle des dissidents (Alexandre Soljenitsyne, Andreï Sakharov) se développa et contribua à la démystification du modèle soviétique. À l'extérieur,

La fédération de Russie



Brejnev poursuivit la détente, tout en se livrant simultanément à une course aux armements exacerbée et en maintenant un contrôle étroit sur les démocraties populaires. Il développa également une politique expansionniste dans le tiers-monde et de présence maritime. C'est cette politique étrangère qui conduisit au refroidissement des années 1979-1985 dominées par le conflit en Afghanistan et la crise des euromissiles. La politique de Brejnev fut poursuivie par Andropov (1982-1984) et Tchernenko (1984-85).

La perestroïka

L'arrivée de Gorbatchev au pouvoir marqua une rupture. Très vite, il entreprit une politique de réforme audacieuse qui toucha à la fois la politique économique, le système politique et la politique internationale. Deux mots ont symboliquement défini cette politique : *perestroïka* (restructuration) et *glasnost* (transparence).

C'est d'abord en matière internationale que les effets du gorbatchévisme furent les plus sensibles (retrait d'Afghanistan, multiplication des accords de désarmement, libéralisation de l'Europe de l'Est et dislocation du bloc soviétique). Gorbatchev acquit une grande popularité dans l'opinion internationale, sans équivalent en URSS du fait de l'échec des réformes économiques. Ses réformes politiques ont en revanche conduit à la fin du système soviétique. Gorbatchev a ouvert la voie à un bouleversement qui s'est notamment conclu par la disparition de l'URSS.

La CEI : héritière de l'URSS ?

La libération de l'Europe de l'Est a entraîné une poussée des mouvements nationalistes en URSS, d'abord sur les marches de l'empire (pays baltes, Caucase). Malgré ses efforts pour maintenir l'unité de l'URSS, Gorbatchev fut dépassé par les événements. Le

putsch manqué des communistes conservateurs (août 1991) précipite les choses et place au premier plan le président russe Boris Eltsine. Le PCUS est contraint à la dissolution et Gorbatchev, marginalisé, assiste à la proclamation de l'indépendance de toutes les ex-Républiques soviétiques. Le 8 décembre 1991, les présidents russe, ukrainien et biélorusse constatent la disparition de l'URSS et annoncent la création d'une Communauté des États Indépendants (CEI). Le 21 décembre, huit autres républiques soviétiques d'Asie centrale et du Caucase rejoignent la CEI. Le 25 décembre, Gorbatchev démissionne, l'URSS a cessé d'exister.

Après une phase centrifuge, la CEI semble aujourd'hui se regrouper derrière la Russie. Seuls les trois pays baltes paraissent avoir échappé à ce regroupement autour de Moscou, les onze autres ex-Républiques semblant s'être plus ou moins facilement pliées à la direction russe. La Russie, sous le couvert d'une nouvelle doctrine de l'«étranger proche» revendique un droit de regard dans les affaires intérieures des ex-Républiques soviétiques, elle n'a d'ailleurs pas hésité à recourir à des moyens de pression économiques, politiques, voire militaires et à déstabiliser des dirigeants hostiles. Cette recomposition de l'espace stratégique ex-soviétique au profit de la Russie correspond à la tradition et aux réalités géopolitiques et économiques. Cependant, ce nouvel impérialisme russe ne saurait être abusivement rapproché de l'époque soviétique, les dirigeants russes n'étant pas portés par un projet universaliste.

Au-delà de l'«étranger proche», la Russie aimerait jouer un rôle dans l'«architecture européenne de sécurité». Faute de pouvoir s'opposer à l'élargissement de l'OTAN, elle cherche à en limiter la portée. Signé à Paris le 27 mai 1997, l'«Acte fondateur Russie-OTAN» lui reconnaît une place spécifique et l'assurance, non d'un droit de veto, mais d'être associée aux discussions sur la sécurité européenne.

La construction européenne

L'idée d'unir l'Europe n'est pas nouvelle. Pourtant, du partage de l'Empire de Charlemagne (843) jusqu'aux guerres mondiales, l'Europe a davantage été marquée par la division que par les tentatives d'unification. À partir du Moyen Âge, elle est partagée en de multiples entités politiques préfigurant les États modernes. C'est à partir de cette réalité et en cherchant à la dépasser que les Européens tentent de s'unir.

En 1945, l'Europe est dévastée. Elle était le centre du monde, l'avenir lui échappe au profit des États-Unis et de l'URSS. La construction de l'Europe apparaît comme le seul moyen pour les pays européens de se reconstruire, de créer entre eux des relations pacifiques et de faire face à la menace soviétique.

Deux grandes conceptions s'affrontent : celle d'une Europe fédérale, qui suppose des abandons de souveraineté, et celle d'une Europe intergouvernementale, fondée sur la simple coopération entre les États. Les États, attachés à leur souveraineté, refusent de fait une Europe fédérale. Certes, une organisation européenne est créée en 1949, le Conseil de l'Europe, qui élabore notamment la Convention européenne des droits de l'Homme, mais son mode de fonctionnement, strictement intergouvernemental, ne permet pas à la construction européenne de s'engager. Ce sont les tensions internationales, la guerre froide, la division de l'Europe et les pressions des États-Unis qui poussent les Européens de l'Ouest à s'unir.

La naissance des communautés (1950-1957)

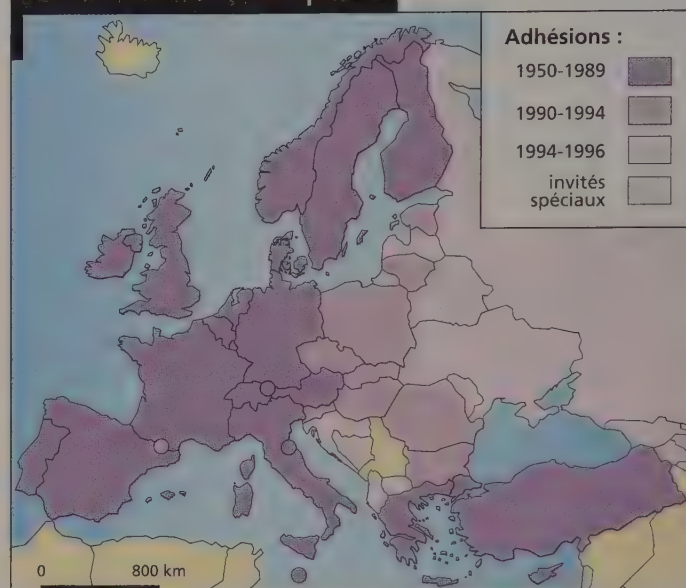
Inspirée par Jean Monnet, la Déclaration Schuman (mai 1950) est le véritable acte de naissance de l'intégration européenne. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui rassemble six pays (France, Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg et Pays-Bas), pose les bases de la « méthode communautaire » : il s'agit de multiplier les relations et les interdépendances entre pays, secteur par secteur. Ses institutions permettent de dépasser l'opposition entre fédéralisme et intergouvernementalisme : elles vont au-delà d'une classique coopération entre États puisque les décisions de la « Haute autorité » (l'ancêtre de la Commission européenne) s'imposent à eux, mais ils sont représentés par un Conseil des ministres. Enfin, une « Assemblée commune » est créée (qui deviendra le Parlement européen) : le « triangle institutionnel » est né.

Selon la théorie fonctionnaliste, l'intégration devait s'étendre progressivement aux autres secteurs (transport, agriculture, etc.). Mais l'aggravation de la guerre froide imposa d'envisager une unification militaire et donc politique de l'Europe de l'Ouest : la Communauté européenne de défense (CED, mai 1952) devait donner naissance à une armée européenne. La France n'était pas préparée à un tel abandon de souveraineté : elle refusa, en 1954, de ratifier le traité instituant la CED.

Les débuts de la CEE (1957-1973)

Le rejet de la CED ne se traduit pas par un coup d'arrêt à la construction communautaire. Les Six décident la création d'un

Le Conseil de l'Europe



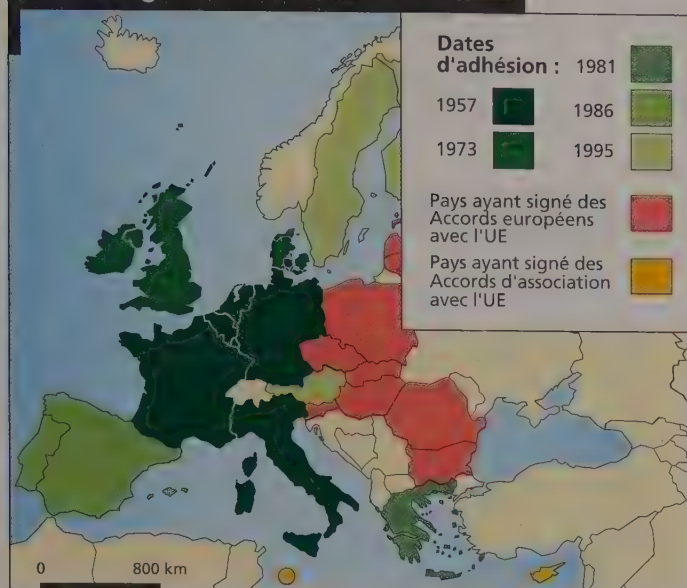
Marché commun et signent les traités de Rome (mars 1957) qui donnent naissance à la Communauté économique européenne (CEE) et à Euratom. La CEE, dont les institutions s'inspirent de celles de la CECA, est une union douanière. Elle comporte aussi des politiques communes, dont la politique agricole commune (PAC) est l'exemple le plus abouti.

Entre 1958 et 1969, la construction européenne est marquée par De Gaulle. S'il accepte la CEE, au nom du redressement économique de la France, il s'oppose à une évolution trop fédéraliste en imposant à ses partenaires, après la « crise de la chaise vide » (1966) le « compromis de Luxembourg » : alors que les décisions devaient être prises à la majorité qualifiée, la règle de l'unanimité est en pratique maintenue, ce qui entrave les développements de la construction européenne. En outre, il refuse, à deux reprises, l'entrée du Royaume-Uni. Celui-ci, qui avait refusé de participer à la CEE en 1957 et suscité une organisation concurrente, l'Association européenne de libre-échange (AELE, 1960), ne peut adhérer, avec l'Irlande et le Danemark, qu'en 1973.

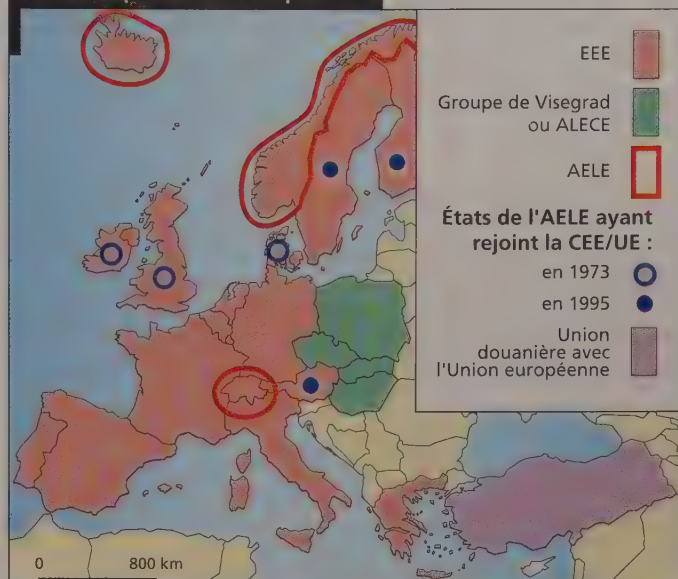
La CEE touchée par la crise (1973-1985)

La crise du début des années 1970 désorganise la coopération entre les Neuf. Les désordres monétaires consécutifs à la disparition du Système monétaire international menacent l'intensification des échanges intra-communautaires. De plus, les difficultés économiques révélées par la flambée du prix du pétrole, entraînent des réactions de « chacun pour soi ». Les pays de la CEE tentent de limiter ces désordres en instituant le « serpent monétaire européen » (1972) puis le Système monétaire européen (SME, 1979), mais l'« europessimisme » domine lorsque la Communauté aborde les années 1980. Les échanges intra-communautaires ne connaissent plus la formidable expansion consécutive à la signature des traités de Rome et les États-Unis et le Japon apparaissent plus dynamiques.

Les élargissements de la CEE/UE



L'Europe économique



La relance (1985-1989)

Au milieu des années 1980, la Communauté européenne connaît, malgré le doublement du nombre de ses membres, une relance importante. L'adhésion de trois pays méditerranéens, la Grèce (1981), l'Espagne et le Portugal (1986) n'allait pas de soi. D'abord, parce que les adhésions de 1973 avaient posé de graves problèmes de cohésion. Ensuite parce que leur niveau de développement était très inférieur à la moyenne communautaire. Les Neuf acceptent pourtant de s'ouvrir à ces démocraties européennes renaissantes. Forte de 320 millions de consommateurs, la Communauté des Douze devient, théoriquement, le plus grand marché du monde. Théoriquement seulement, car le Marché commun prévu en 1957 n'est toujours pas réalisé.

Les Européens prennent conscience des conséquences du blocage des institutions par le recours abusif à l'unanimité. Des plans (Spinelli, Gensher-Colombo) sont dressés pour sortir la Communauté de l'enlisement, mais c'est la Commission européenne présidée par Jacques Delors qui relance la Communauté en proposant, en 1985, d'éliminer méthodiquement les obstacles qui continuent d'entraver la réalisation du Marché commun.

Les Douze relèvent le défi en signant l'Acte unique européen (AUE, 1986). Cette première révision des traités étend le recours au vote à la majorité qualifiée. L'unanimité n'est plus requise que dans des domaines limités. Grâce à cette «révolution», la Communauté connaît, de 1987 à 1993, l'une de ses phases les plus actives. Au 1^{er} janvier 1993, le marché unique est quasiment réalisé. «Seule» la circulation des hommes continue, malgré l'accord (1985) et la convention (1990) de Schengen, à poser un problème.

Des «bouleversements à l'Est» à Maastricht (1989-1992)

Les bouleversements intervenus en Europe de l'Est en 1989 placent la Communauté devant un grave dilemme : abandonner à leur sort les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ou risquer, en acceptant leur adhésion, de remettre en cause la fragile construction communautaire. Dans un premier temps, les Douze renoncent à élargir. Ils estiment que les PECO ne sont pas en

mesure de rattraper l'«acquis communautaire». Faute de les intégrer, les Douze s'efforcent, notamment par les «Accords européens», d'aider les PECO dans leur transition vers la démocratie, l'économie de marché et l'intégration européenne.

Parallèlement, les Douze décident d'approfondir la construction européenne. Deux conférences intergouvernementales préparent l'Union économique et monétaire, et une union politique. Elles débouchent sur le traité de Maastricht.

Le traité de Maastricht présente une architecture complexe : l'Union européenne qu'il instaure repose sur trois «piliers», d'inégale importance. Le premier est constitué par la Communauté européenne. Ses compétences ont été élargies, un pouvoir de codécision a été reconnu au Parlement européen dans certains domaines et le vote à la majorité au Conseil des ministres a été étendu. Surtout, ce premier pilier comprend l'Union économique et monétaire. Les deux autres piliers, la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) d'une part, la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures d'autre part, ne relèvent pas de la «méthode communautaire» mais, pour l'essentiel, de la coopération intergouvernementale. Plusieurs États se sont en effet opposés à des abandons de souveraineté dans des domaines aussi sensibles que la politique étrangère et la justice.

L'après Maastricht

Après un processus de ratification difficile, le traité de Maastricht est entré en vigueur fin 1993. En janvier 1995, l'Union européenne a accueilli trois nouveaux membres : l'Autriche, la Finlande et la Suède. Dès 1996, une conférence intergouvernementale (CIG) s'est réunie pour réviser le traité de Maastricht. En effet, une adaptation des institutions était rendue nécessaire par l'augmentation prévisible du nombre des États membres : l'Union européenne devrait admettre, au tournant du siècle, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale et pourrait compter, à terme, une trentaine de membres. Or, les institutions prévues pour six États ne fonctionnent plus avec la même efficacité à quinze. Au-delà du problème de l'hétérogénéité croissante des intérêts, l'augmentation du nombre de membres risque de bloquer les mécanismes de décision de l'Union. D'autres adaptations sont à prévoir, la construction européenne n'est pas achevée, elle reste un processus.

Les évolutions de l'architecture européenne de sécurité

La fin de l'affrontement Est-Ouest, la libération des pays d'Europe centrale et orientale, la disparition de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie ont bouleversé l'architecture européenne de sécurité. Au face à face entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie a succédé une situation plus complexe, à la fois moins dangereuse (disparition de la menace majeure, celle d'une invasion ou d'une attaque soviétique), et plus risquée (retour des conflits en Europe, symbolisé par les conflits yougoslaves). Les évolutions ne sont pas achevées, l'architecture européenne de sécurité n'est pas stabilisée, près de dix ans après la chute du Mur de Berlin. Les processus d'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne en témoignent.

Trois organisations et autant de conceptions

Au lendemain des «bouversements à l'Est», trois organisations sont au cœur de l'«architecture européenne de sécurité» : la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Union de l'Europe Occidentale (UEO). La CSCE a favorisé le démantèlement du rideau de fer; l'OTAN est en passe de perdre son adversaire; la Communauté européenne et l'UEO semblent appelées à constituer le socle d'une identité européenne de sécurité autonome.

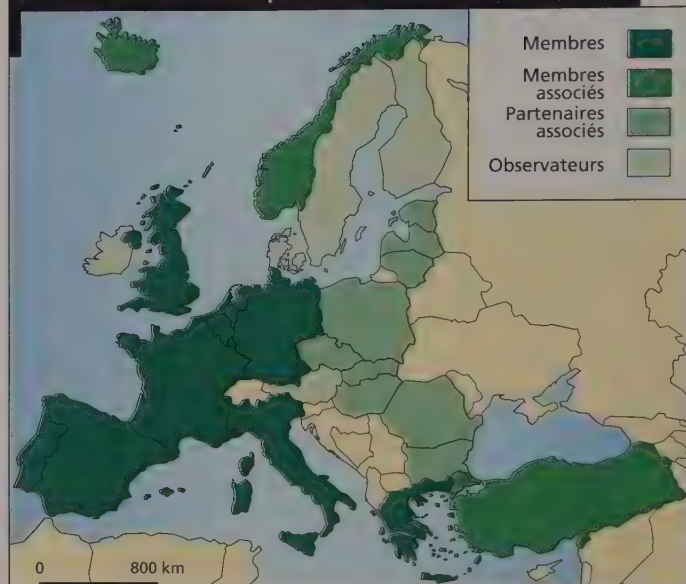
L'adaptation de ces organisations et de leurs États membres au nouveau contexte stratégique européen débouche, dans un premier temps, sur une âpre concurrence institutionnelle. L'enjeu, éminemment politique, est la répartition des influences dans l'Europe de l'après-guerre froide et, notamment, le nouvel équilibre entre les États-Unis et la Communauté européenne.

À travers les rivalités organisationnelles, plusieurs conceptions de la sécurité européenne s'opposent : les «atlantistes» souhaitent le maintien de l'Alliance atlantique et de la présence américaine en Europe. Ils font valoir que si la menace a disparu, de nombreux risques subsistent contre lesquels les États-Unis continuent de représenter la meilleure garantie. Les «européistes» estiment que le temps est venu pour les Européens de prendre eux-mêmes en charge leur sécurité et que la menace majeure ayant disparu, il n'est plus possible de compter sur un engagement systématique des États-Unis pour venir régler les problèmes de l'Europe. Enfin, les partisans d'une conception «paneuro-péenne» considèrent que le temps des organisations militaires est révolu et qu'il convient de renforcer ou d'inventer des structures de dialogue (CSCE, «Confédération européenne» ou «Maison commune») réunissant l'ensemble des pays européens.

L'«euphorie» de l'après-guerre froide

Dans l'immédiat après-guerre froide, la troisième conception semble l'emporter. Le rôle des organisations militaires (OTAN et UEO) paraît dépassé du fait de la disparition du Pacte de Varsovie et de la menace majeure : la consécration de la CSCE, avec la signature de la «Charte de Paris pour la nouvelle Europe» (novembre 1990), symbolise le retour du «mythe de la sécurité

L'Union de l'Europe Occidentale en 1997



collective». Les opinions publiques, et parfois les responsables et dirigeants politiques pensent qu'un système européen de sécurité radicalement différent va émerger dans lequel la puissance militaire ne jouera plus qu'un rôle très limité.

La consécration de la CSCE n'empêche cependant pas les deux autres conceptions de s'affronter, notamment à travers les renforcements de la Communauté européenne et les adaptations de l'OTAN.

Trois phases successives, dont les contours sont loin d'être nets, peuvent être distinguées.

Dans la première, l'OTAN et la Communauté européenne rivalisent pour affirmer leur leadership politique. Tandis que les sommets de Londres (juin 1990), puis de Rome (décembre 1991), permettent à l'Alliance atlantique d'adopter un «nouveau concept stratégique» qui tient compte de la disparition de la menace majeure, la Communauté européenne se donne pour objectif, à Maastricht (décembre 1991), d'affirmer son identité sur la scène internationale. Le traité sur l'Union européenne prévoit que «la politique étrangère et de sécurité commune inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune» (Art. J-4).

Dans un deuxième temps, l'OTAN et l'UEO s'efforcent de répondre aux attentes des pays de l'ancien bloc soviétique – ou de les différer – en créant, séparément, des structures de dialogue avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Suite à une proposition germano-américaine, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN décident de créer le Conseil de coopération nord-atlantique (CCNA ou Cocona). Dès la fin 1991, cette structure de consultation, qui n'offre aucune garantie de sécurité à ses participants mais permet des discussions entre les «ennemis d'hier», rassemble 25 pays (les seize de l'OTAN, la Bulgarie, la

Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Russie et les trois États baltes). Un an plus tard, à Oslo, le nombre des membres passe à 36, à la suite de l'éclatement de l'Union soviétique et du ralliement de ses ex-Républiques. Enfin, en 1994, l'OTAN ajoute une nouvelle instance de dialogue Est-Ouest : le Partenariat pour la paix (PFP pour *Partnership for Peace*).

Comme l'OTAN, l'UEO cherche à renforcer ses liens avec l'Europe centrale et orientale. Dès 1990, elle invite les parlements des PECO à envoyer des observateurs aux sessions de son Assemblée. Sur le modèle du CCNA, elle décide, en juin 1992, de créer un « Forum de consultation » auquel participent, aux côtés de ses dix États membres, les neuf pays d'Europe de l'Est avec lesquels la Communauté européenne a signé des accords d'association (Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Lettonie, Estonie, Lituanie, Bulgarie, République tchèque).

Enfin, une troisième période s'ouvre lorsque l'UEO et l'OTAN proposent leurs services à l'ONU et à la CSCE pour des missions de maintien de la paix. Entre temps le conflit yougoslave a commencé : les adaptations de l'« architecture européenne de sécurité », jusque là « théoriques », sont confrontées au retour de la guerre en Europe.

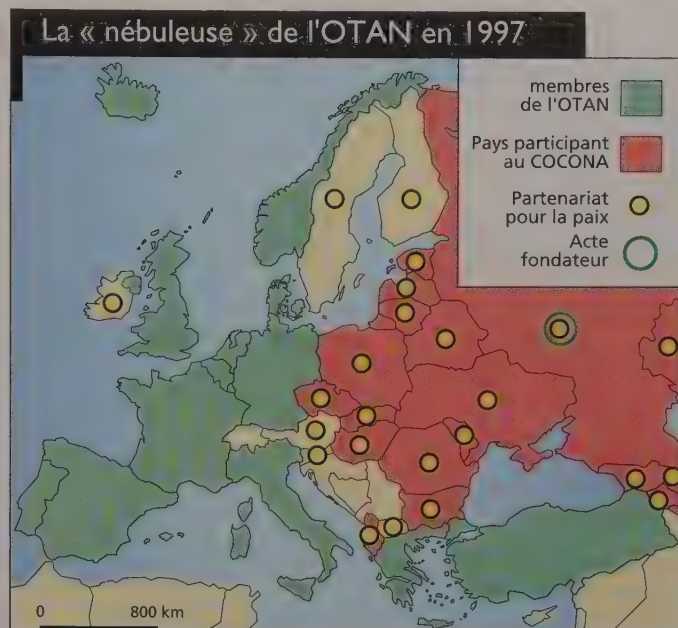
Les organisations de sécurité à l'épreuve du conflit yougoslave

L'enlisement du conflit yougoslave révèle que des crises ayant des implications militaires sont désormais envisageables en Europe et que les organisations européennes de sécurité demeurent largement inadaptées face à cette réalité. Cette prise de conscience a plusieurs conséquences.

Contrairement à ce qui se passait jusqu'alors, les États et les organisations de sécurité commencent, à partir de 1992, à ne plus penser les problèmes de sécurité en terme d'exclusivité. Parce que ni la CSCE – qui se mue en OSCE (Organisation de sécurité et de coopération en Europe) à la fin de 1994 –, ni la Communauté puis l'Union européenne, ni même l'ONU ne sont en mesure de trouver des solutions, les acteurs reconnaissent que les organisations sont complémentaires (l'UEO et l'OTAN coopèrent d'ailleurs pour surveiller l'embargo dans l'Adriatique).

En dehors des structures existantes, une sorte de Directoire se met en place, entre les principales puissances qui tentent de trouver une solution au conflit en Bosnie-Herzégovine. Créé en avril 1994, le « Groupe de contact » réunit les États-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le plan de paix qu'il propose est rejeté, tout comme ceux de l'ONU et de l'Union européenne (plan Vance-Owen de janvier 1993; Owen-Stoltenberg d'août 1993 et plan Juppé-Kinkel de novembre 1993).

Les conflits yougoslaves révèlent aussi que des divergences d'appréciation peuvent exister entre les puissances occidentales et, notamment, entre les Européens et les États-Unis. Sans se désintéresser des affaires européennes et toujours soucieux d'en garder le contrôle, les États-Unis refusent d'être automatiquement mêlés à toutes les crises du Vieux Continent. Dans l'hypothèse où les États-Unis ne voudraient pas intervenir, les Européens doivent pouvoir le faire sans eux. Aussi les États-Unis et l'OTAN encouragent-ils, depuis 1994, l'émergence d'une « identité européenne de sécurité et de défense » et ont-ils imaginé le concept de *Combined joint task forces* (CJTF ou GFIM pour groupements des forces interarmées multinationales). Ce concept permet une certaine autonomie des Européens, néanmoins contrôlée par les États-Unis.



La fin des rêves européens?

Les dernières évolutions, ralliement de la France à l'OTAN, difficile émergence de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne et élargissement annoncé de l'Alliance atlantique, paraissent asseoir la conception « atlantiste » de la sécurité européenne.

C'est à la fin de 1995 que la France a annoncé sa décision de réintégrer le Comité militaire de l'OTAN. Cette décision est la conséquence, d'une part de la pratique, la France ayant été appelée à se rapprocher de l'OTAN pendant la gestion du conflit yougoslave, d'autre part du constat que les partenaires européens de la France, très attachés à l'Alliance, n'étaient pas prêts à suivre la France sur une ligne « européenne ». La France espère enfin pouvoir peser, de l'intérieur, sur l'europanisation de l'Alliance.

Depuis 1989, la France n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour convaincre ses partenaires, notamment l'Allemagne, de renforcer le « pilier européen de défense ». Avec l'Allemagne, elle avait proposé au moment de la négociation du traité de Maastricht la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Mais celle-ci, en raison notamment des oppositions britanniques, est restée strictement intergouvernementale et peine déjà sur les questions de politique étrangère : la sécurité et la défense restent de vagues objectifs. Le traité d'Amsterdam, négocié en juin 1997 n'y change rien.

L'OTAN, enfin, dont on avait pu douter de la survie, paraît, à la veille de son cinquantième anniversaire, incontournable. C'est à elle qu'a été confiée, fin 1995, la gestion de la Force de mise en œuvre des accords de Dayton (IFOR pour *Implementation force*, à laquelle a succédé la SFOR pour *Stabilization force*). La France s'y rallie alors même que les États-Unis réaffirment leur leadership. Enfin, elle devancera l'Union européenne sur la voie de l'élargissement aux pays d'Europe centrale : les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont décidé, lors du sommet de Madrid (juillet 1997), d'élargir l'Europe, dès 1999, à la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.

L'Amérique du Nord

Les États-Unis dominent l'espace nord-américain qu'ils partagent avec le Canada et le Mexique. Ils en ont défini les frontières, repoussant la leur vers l'Ouest et amputant le Mexique de vastes territoires. Aujourd'hui, ils cherchent à organiser, notamment à travers l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), cette « île continent ».

Les États-Unis

En moins d'un siècle, de l'indépendance des treize colonies en 1783 à l'annexion de la Californie et du Nouveau-Mexique en 1848, le territoire des États-Unis s'est progressivement étendu d'un océan à l'autre. En 1903, une dernière étape est franchie avec la fixation de la frontière entre l'Alaska (acquis en 1867) et le Canada sur le 141^e méridien Ouest.

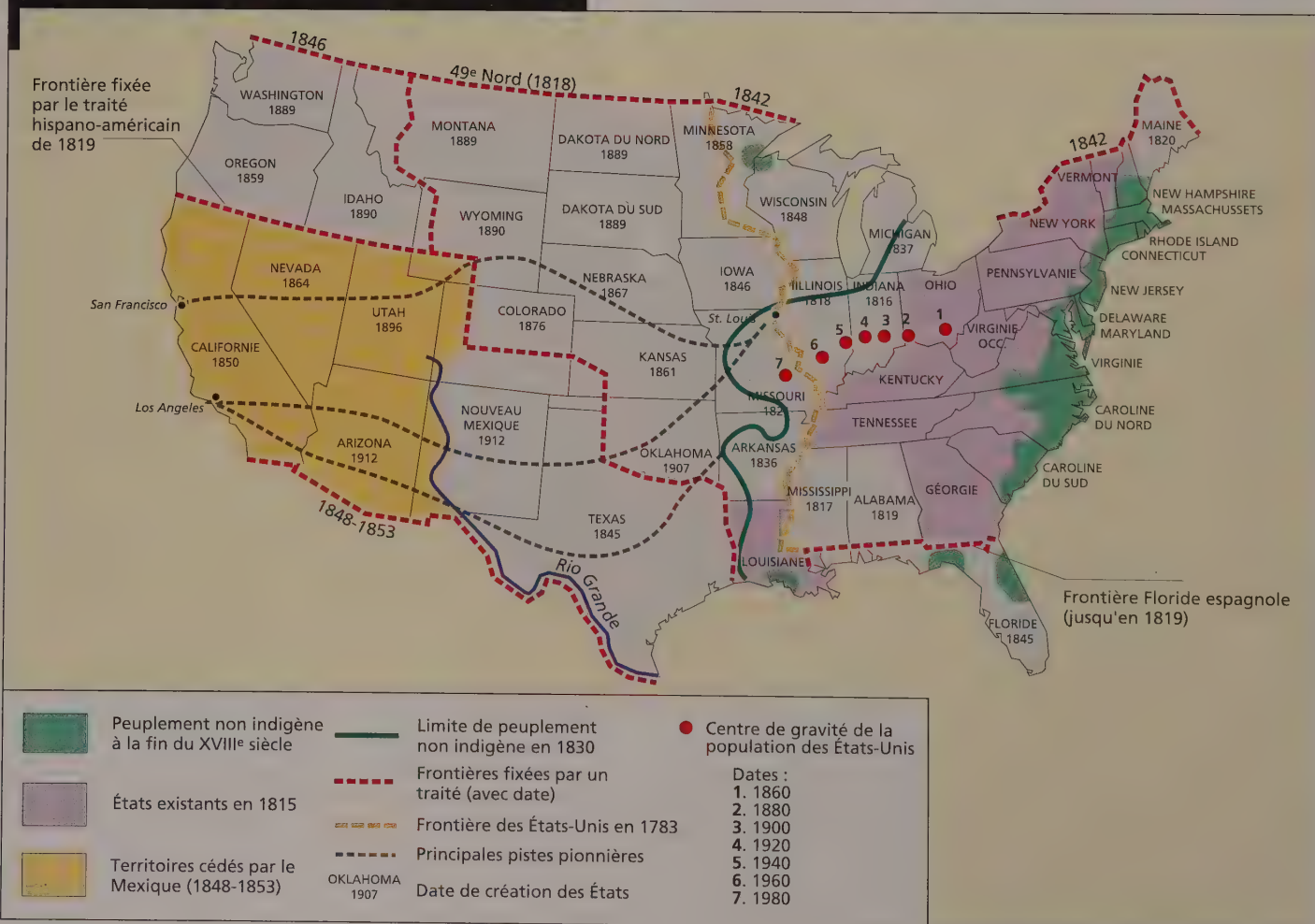
Les frontières sont fixées de quatre façons différentes : la colonisation de terres libres vers l'Ouest, les traités ou conventions résultant de compromis entre puissances coloniales et les États-Unis, l'achat de territoires, l'annexion ou la guerre (avec le Mexique et l'Angleterre).

La création des États-Unis sonne le glas des empires coloniaux du Nouveau Monde. Après l'acquisition de la Louisiane française en 1803, l'Amérique du Nord ne compte plus que deux territoires coloniaux : le Canada britannique et l'Alaska, propriété de la Russie jusqu'en 1867. La frontière entre les États-Unis et le Canada qui suit le 49^e parallèle représente un compromis entre la volonté américaine de contrôler les plaines du Canada méridional et les compagnies coloniales britanniques. À l'Ouest, les États-Unis se construisent contre l'empire russe sur l'Orégon et la Californie jusqu'à la seconde décennie du XIX^e siècle.

Avec 9,37 millions de km² et 260 millions d'habitants, les États-Unis sont une « île continent ». Une île bordée de mers vitales pour l'économie américaine, son influence politique et sa sécurité : 90% du commerce de biens manufacturés et de matières premières est acheminé par voie maritime ; et les océans constituent à la fois une barrière naturelle, un espace de déploiement des forces américaines dans le monde et un sanctuaire pour la force nucléaire stratégique embarquée sur sous-marins.

En conséquence, les États-Unis ont, dès la fin du XIX^e siècle, pensé leur influence et leurs intérêts vitaux comme ceux d'une puissance maritime. Le stratège naval Mahan, le géopoliticien

La formation du territoire des États-Unis



Les minorités aux États-Unis



Mackinder, au début du siècle et dans les années 1940, Spykman ensuite et plus récemment l'amiral Turner, ont développé une géopolitique fondée sur la maîtrise des mers et la protection d'un axe de sécurité allant de la Norvège à la Corée du Sud (le *Rimland*). Cet axe de sécurité a pour objet de contrôler la masse continentale eurasiennne (*Heartland*) qui constitue une rivalité potentielle pour les puissances maritimes. La politique de *containment*, mise en place par les États-Unis après 1945 autour des puissances continentales communistes, s'inspirait de cette théorie. Elle a conduit à la formation de pactes de défense collective, dont l'OTAN pour l'Atlantique Nord, l'ANZUS pour le Pacifique Sud-Ouest, l'OTASE pour le Pacifique Nord (dissous en 1977), le CENTO pour le Moyen-Orient (dissous et remplacé par des accords bilatéraux et le commandement stratégique central des États-Unis).

La stratégie des États-Unis se manifeste principalement dans deux directions : le contrôle des mers et la projection de puissance. Le contrôle des mers implique le déploiement de flottes permanentes avec des points d'appui au plus près des adversaires potentiels. La projection de puissance conduit à acheminer des forces en empruntant la voie maritime et, depuis la guerre du Golfe, à « prépositionner » des forces dans les zones de conflits potentiels. La fin de la guerre froide a évidemment transformé cette stratégie. Il n'est plus question de contenir l'expansion du communisme dans le monde. Il n'est pas non plus question, malgré les espoirs de la période « euphorique » du début des années 1990, d'être les gendarmes d'un « nouvel ordre mondial ». En revanche, les États-Unis, désormais seule grande puissance, doivent, dans le « nouveau désordre mondial », pouvoir projeter leur puissance pour intervenir, à des milliers de

kilomètres, lorsque leurs intérêts sont menacés. Le renouvellement en 1996 de l'alliance avec le Japon, qualifiée d'« Alliance pour le XXI^e siècle », et les efforts pour maintenir leur leadership au sein d'une OTAN élargie à quelques pays d'Europe centrale témoignent, en dépit des discours sur le « néo-isolationnisme » des États-Unis, de leur volonté de rester présents et d'assumer le leadership. Les États-Unis, s'ils ne peuvent et ne souhaitent être présents partout, s'efforcent en effet de dissuader toutes nations (y compris les nations industrielles avancées) de remettre en cause leur leadership ou de mettre en danger leur politique économique. Une capacité d'intervention est prévue à l'encontre des États pouvant déstabiliser un ensemble régional favorable aux États-Unis (Cuba, Corée du Nord, Irak ou Iran...). Par ailleurs, les États-Unis ont fait pression pour obtenir la reconduction du traité de non-prolifération (TNP), puis la signature de traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT pour *Comprehensive test ban treaty*).

LA DOCTRINE MONROE ET LE PANAMÉRICANISME

En 1823, le président James Monroe, interdit l'ingérence des puissances européennes dans les affaires du continent américain, faisant des Amériques centrale et du Sud la « chasse gardée » des États-Unis. À la fin du XIX^e siècle, cette doctrine servit de cadre à la politique d'expansion des États-Unis. En 1898, la guerre avec l'Espagne leur permet de récupérer Porto-Rico (plus les Philippines et l'île de Guam) et de voir évacué Cuba. Les États-Unis devinrent la puissance dominante des Caraïbes.

Le panaméricanisme étendit l'influence des États-Unis en Amérique centrale avec le canal de Panama, le contrôle du Nicaragua et les interventions au Mexique. En Amérique du Sud, ils jouèrent le rôle de protecteur et étendirent leur influence économique et politique. La

La présence militaire américaine dans le monde



Projection Mercator.

première union panaméricaine fut créée sans succès entre 1906 et 1909. En 1945 les États-Unis obtinrent la création d'une organisation des États américains (OEA) qui devint, en 1948, avec le traité de Rio, un pacte d'assistance mutuelle et de résolution des conflits entre États membres. Les États-Unis l'utilisèrent pour lutter contre le communisme et intervenir directement dans les affaires intérieures des pays d'Amérique latine (interventions à Cuba, au Nicaragua, au Honduras et en République dominicaine). Des accords de défense bilatéraux ont également permis aux États-Unis de maintenir des observateurs militaires dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Le panaméricanisme a donc fourni un cadre à la domination culturelle et économique des États-Unis. Il a subi une entorse lors de l'opération britannique contre l'Argentine pour maintenir la souveraineté sur les Falklands, les États-Unis ayant appuyé le Royaume-Uni. Depuis l'intervention au Panama, en 1989, les interventions nord-américaines en Amérique latine se concentrent sur la lutte contre le trafic de drogue. Le pacte de Rio est toujours en vigueur mais a changé de nature, en raison de la démocratisation progressive des États sud-américains et de la création de structures d'intégration régionale spécifiques en Amérique latine. Cuba subit toujours l'ostracisme des États-Unis, mais plusieurs pays de l'OEA ont protesté contre l'adoption par Washington, en 1996, de la législation Helms-Burton visant à renforcer l'embargo.

L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN

L'impérialisme américain prend ses racines à la fin du XIX^e siècle sous l'influence conjointe d'intellectuels, de politiques et des milieux d'affaires. Théodore Roosevelt lui donne l'impulsion décisive à la fin des années 1880. La doctrine consiste à exalter la mission des États-Unis dans le monde et à présenter un exutoire aux idées révolutionnaires. La pratique consiste à trouver de nouveaux marchés pour les industriels frappés par la crise. L'impérialisme est d'abord lié à la guerre avec l'Espagne et se traduit par la doctrine Monroe pour ce qui concerne la zone centre-américaine. Il s'étend ensuite à la zone Pacifique (annexion des îles Hawaï en 1898) puis, au début du XX^e siècle, à l'Extrême-Orient. En 1906 et 1907, les États-Unis participent aux conférences d'Algésiras et de La Haye. Ils surveillent l'essor de la puissance japonaise et sont présents en Chine. Après le premier conflit mondial, l'impérialisme américain s'affirme, en dépit de leur « isolationnisme » : les États-Unis deviennent le premier exportateur de capitaux dans le

Les États-Unis et leur arrière-cour



monde. Pendant la guerre froide, les États-Unis, « leaders du monde libre » apparaissent comme une puissance expansionniste et leur impérialisme est dénoncé par l'Union soviétique.

Le Canada

Le Canada acquiert le statut de premier dominion britannique en 1867 avec l'autonomie vis-à-vis de la Grande-Bretagne au sein du Commonwealth. Après le second conflit mondial, il entre dans l'orbite économique et stratégique des États-Unis.

Avec près de 10 millions de km², le Canada est le plus vaste des États nord-américains, mais il est aussi le moins peuplé avec un peu moins de 30 millions d'habitants, qui n'occupent que 7% de la surface du pays. Depuis que Samuel Champlain a fondé le Québec (1608), des vagues d'immigrants ont peuplé un pays quasi désert au XVI^e siècle. Les groupes ethniques dominants sont d'origine anglaise et française, mais depuis les années 1970, l'émigration s'est diversifiée avec 30% venant d'autres pays européens et d'URSS, et 15% des États-Unis. L'émigration des Canadiens vers les États-Unis a, elle, augmenté, avec 100 000 émigrants par an en moyenne, de sorte que le solde migratoire n'est que faiblement positif.

État fédéral, le Canada compte dix provinces diversement développées et peuplées. Population, activités et richesses se concentrent dans les provinces laurentiennes : Ontario, Québec, voisins de la ceinture industrielle du Nord des États-Unis. Depuis 1970, le parti québécois revendique l'indépendance de la province. Il s'appuie sur les atouts économiques du Québec, ses relations commerciales avec les États-Unis ou l'Europe et, surtout, sur une forte identité culturelle. Parce que l'accession du Québec à la souveraineté pourrait provoquer l'éclatement de la fédération, le Canada s'efforce de maintenir l'unité. Le 30 octobre 1995, les électeurs québécois ont répondu non, mais à une très faible majorité, au référendum sur la souveraineté de la « Belle Province ».

La politique extérieure canadienne est dominée par deux facteurs : l'interpénétration croissante avec les États-Unis et la place du Canada dans l'économie mondiale. Le Canada est passé du statut de nation souveraine du Commonwealth britannique, avec une forte tendance isolationniste, au statut de puissance nord-américaine membre de l'OTAN, étroitement dépendante de sa relation avec les États-Unis. Chacun est le premier partenaire économique de l'autre. Les investissements américains au Canada atteignent le cinquième de leur total mondial et permettent de contrôler des pans entiers (pétrole, automobile) de l'appareil productif canadien. Après la signature, en 1989, d'un accord de libre-échange visant à éliminer les barrières tarifaires et commerciales entre les deux pays (CUFTA), le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé, en 1992, l'Accord de libre-échange nord-américain.

Au plan militaire, le Canada a une fonction de frontière stratégique des États-Unis. Le territoire canadien est fortement intégré à la sécurité des États-Unis par l'accord bilatéral pour la surveillance et la détection aérospatiale au sein du NORAD (*North American Air Defense*) et l'utilisation de son espace terrestre et aérien par le commandement aérien stratégique (SAC) des États-Unis. Le système NORAD lie le Canada au système d'alerte avancé américain et à sa planification nucléaire stratégique. L'engagement du Canada envers l'OTAN est total, même s'il craint d'être marginalisé par le renforcement d'un pilier européen au sein de l'Alliance et par ses futurs élargissements. Au-delà de l'OTAN, le Canada participe de façon active aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Le Canada fait partie du G7, le groupe des pays les plus industrialisés. Mais sa place dans l'économie mondiale se manifeste surtout par ses ressources naturelles. Il est le huitième exportateur du monde mais le premier exportateur de minerais, de matières premières et de ressources énergétiques (gaz naturel, pétrole,

minerai de fer, uranium et métaux précieux). Le Canada est aussi l'« empire des bois et des blés » : 10% de ses exportations proviennent de la forêt et 12% des produits agricoles. L'électricité tient enfin une place primordiale dans la richesse du pays, les deux tiers provenant des complexes hydroélectriques.

Le Mexique

Indépendant en 1821, le Mexique, instable politiquement, voit les « provinces unies d'Amérique centrale » lui échapper dès 1823 en fixant sa frontière méridionale. En 1848, le Mexique ne peut résister au mouvement colonisateur américain qui l'ampute, après quelques opérations militaires, du Texas, de la Californie et du Nouveau-Mexique.

Si le Mexique est, de loin, le moins étendu des États nord-américains (1,9 million de km²), c'est lui qui a la plus forte densité de population (près de 92 millions d'habitants soit 47 habitants au km²). Son dynamisme démographique associé à la différence de richesse avec son grand voisin du Nord explique d'ailleurs une forte émigration.

Considéré, à la fin des années 1970, comme un des nouveaux pays industrialisés (NPI), le Mexique est frappé par le deuxième choc pétrolier (1979) et la chute des cours du pétrole. Elle entraîne une forte dégradation de sa balance des paiements et l'explosion de sa dette publique : en septembre 1982, le Mexique est le premier État à se placer en cessation de paiement, la dette du tiers-monde devient l'un des problèmes les plus importants des relations économiques internationales. Depuis le milieu des années 1980, et du fait notamment des craintes américaines de la « forteresse Europe », les relations économiques et commerciales avec les États-Unis se sont intensifiées. La conclusion logique de ce rapprochement étant la signature, en 1992, de l'Accord de libre-échange nord-américain et, en 1996, l'entrée dans l'OCDE, le « club » des pays industrialisés.

Au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) parvient à se maintenir, en dépit de ses divisions, des scandales, de la révolte du Chiapas et de l'insurrection du Guerrero.

L'ALENA

Signé en 1992 entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA ou NAFTA en anglais) est entré en vigueur en 1994. Le renforcement des liens économiques et commerciaux entre les États américains a son origine dans la crainte éprouvée par les États-Unis devant les renforcements de la Communauté européenne au milieu des années 1980. Mais l'ALENA n'a pas grand chose à voir avec l'Union européenne : il associe des États très hétérogènes au niveau du développement économique (le PIB par habitant du Mexique n'est que de 4 000 dollars contre près de 20 000 pour le Canada et plus de 25 000 pour les États-Unis) ; il ne s'agit pas d'une union douanière mais d'une simple zone de libre-échange qui doit se constituer progressivement d'ici 2010 ; ses institutions sont réduites au strict minimum ; enfin, il n'est question de politique commune ni dans le domaine commercial, ni dans le domaine économique et monétaire et encore moins dans le domaine de la circulation des personnes. En initiant l'ALENA, les États-Unis espéraient même que l'accroissement des échanges nord-américains permettrait le développement du Mexique, meilleur frein à l'émigration des Mexicains. Les résultats dans ce domaine se font encore attendre.

Les Caraïbes

Les Caraïbes, « Méditerranée des Amériques », sont l'une des régions les plus fragmentées du monde. Réduites à leur définition la moins extensive, elles se composent d'un archipel de milliers d'îles qui, en forme d'arc, sépare l'océan Atlantique au Nord, de la mer Caraïbe au Sud, depuis les côtes nord-américaines jusqu'à celles du Venezuela, en Amérique du Sud.

Une hétérogénéité politique et linguistique

Près de 5 des 35 millions d'habitants des Caraïbes vivent dans des États qui relèvent des ex-puissances tutélaires. Ainsi les départements d'Outre-Mer français (Martinique et la Guadeloupe), l'État libre associé de Porto Rico, dont le rattachement aux États-Unis (1898) a été modifié par le référendum d'autodétermination de décembre 1991.

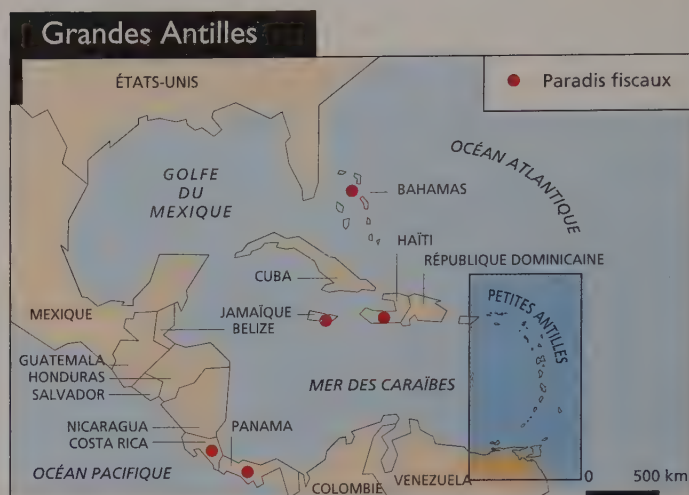
Certains des États indépendants ont tenté de se regrouper en fédérations. Après différents échecs, une communauté caraïbéenne (CARICOM) a été créée en 1973 par d'anciennes dépendances britanniques : la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et Trinidad et Tobago. Outre ces pays, elle regroupe aujourd'hui dix autres pays anglophones (Antigua et Barbuda, Bahamas, Belize, Dominique, Grenade, Montserrat, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Surinam), qui se sont engagés, depuis 1992, dans la création d'un marché commun.

Cinq langues se partagent l'expression caraïbe et en divisent les communautés : l'anglais, l'espagnol, le français, le néerlandais, le créole qui lui est propre sans être tout à fait commun.

Terres d'extermination et de migrations

Les Caraïbes furent une terre d'extermination dès leur « découverte » par les Européens, à la fin du XV^e siècle. Elles devinrent le théâtre d'une lutte inexpiable entre les Caribes, Indiens dont la réputation de cruauté et les rites anthropophagiques ont donné nom aux « cannibales », et les premiers migrants Espagnols ; en vingt ans, les réserves humaines indigènes étaient épuisées. La population indigène de la seule île d'Hispaniola (que se partagent aujourd'hui Haïti et Saint-Domingue), aurait ainsi été réduite, selon Las Casas, de 2 millions en 1492 à 11000 en 1516. Guerres, massacres, suicides collectifs de communautés « rétives au travail », épidémies diverses, désarticulation culturelle et économique des peuplements : les Indiens, victimes d'un génocide « sans préméditation », furent balayés de la surface de leurs îles.

Le deuxième destin des Caraïbes fut d'être, en conséquence, une terre de migrations : transportée par la population européenne, la première vague de migrants suscitée par le développement de la canne à sucre, fut celle des esclaves noirs, objets d'un trafic qui a concerné plusieurs millions d'individus. Plus tard une deuxième vague de migration, composée d'Indiens, fut provoquée par les développements de la production et du commerce de la canne à sucre, associés à partir de la moitié du XIX^e siècle, à l'abolition progressive de l'esclavage, la dernière île qui y procéda



étant Cuba, en 1883. Aujourd'hui, les Caraïbes sont généralement des terres d'émigration vers les métropoles ex-colonisatrices. Les motivations des émigrants insulaires sont tout autant économiques que politiques : plus de cinq millions d'entre eux, dont un million de Cubains, vivent aujourd'hui aux États-Unis, principalement en Floride, auxquels il faut ajouter une centaine de milliers de Haïtiens. Quant aux Guadeloupéens et aux Martiniquais, leur population en France métropolitaine (300000) est aussi importante que celle qui est restée insulaire.

Terres sous influences

Le bassin caraïbe a, depuis les premières relations établies entre l'Europe et l'Amérique, constitué l'avant-poste des flux politiques et idéologiques que l'Europe eut, pour un temps, la mission d'exporter dans les Amériques. Ainsi les idées de la Révolution française, avant de pénétrer sur le continent sud-américain, ont-elles fait halte dans les dépendances antillaises et particulièrement en Haïti. Ce pays, indépendant en 1803, servit de refuge aux créoles révolutionnaires de l'Amérique du Sud, en lutte contre la domination espagnole.

Aujourd'hui, les îles Caraïbes, toujours partagées entre des influences qui s'en disputent le contrôle, constituent la terre d'élection d'une application particulièrement agressive de la doctrine Monroe qui faillit, en octobre 1962, lors la crise des missiles de Cuba, être à l'origine d'une guerre nucléaire. Depuis lors, les Caraïbes sont marquées par une affirmation indiscutée de l'hégémonie nord-américaine, confirmée par les expéditions de Grenade (1983) – qui a stoppé l'expansion idéologique procubaine – et de Panama (1989) qui se conclut par l'extradition sur le territoire nord-américain du général Noriega, convaincu de trafic de drogue. La disparition à partir de 1989 de la zone d'influence soviétique, et l'agonie du castrisme dans un État asphyxié par un blocus économique nord-américain, encore renforcé en 1996 par l'adoption des lois Helms-Burton, semble avoir effacé toute perspective de remise en cause de la *Pax americana* dans le bassin caraïbe.

En fait, le combat subsiste mais, en changeant de nature et d'acteurs, l'issue devient beaucoup plus incertaine. Depuis les

années 1980, les réseaux internationaux de production et de diffusion de la drogue se sont développés dans certains États caraïbes (en 1991, 65 % de la cocaïne entrant aux États-Unis avait transité par l'une des 700 îles ou îlots qui constituent l'archipel). Dans leur stratégie de conquête du marché nord-américain, ils ont noué des liens de dépendance fondés sur des mécanismes d'influence et de corruption avec les autorités insulaires. Ainsi les îles Bahamas ont acquis le statut douteux de « paradis des trafiquants », les autorités au pouvoir étant soupçonnées de couvrir l'organisation de ce type de trafic. Cette interaction de la drogue et de la politique n'est pas le monopole des îles Bahamas. L'exécution du général Ochoa en 1989 à Cuba, le coup d'État haïtien qui se conclut le 1^{er} octobre 1991 par le renversement du président élu Aristide et le maintien au pouvoir de factions militaires, témoignent, à des degrés divers, d'un processus de formation et de reproduction du pouvoir politique autour du partage des ressources extraites du *narco-trafico*.

Un développement économique incertain

Le monde caraïbe a fait l'objet, depuis le milieu des années 1980, de politiques initiées depuis les métropoles afin de substituer à une économie de plantation (sucre, banane) en pleine crise, une activité productive autocentrée. Il s'agissait d'implanter des pôles industriels dont les produits pourraient accéder – à des tarifs préférentiels – aux marchés continentaux. La tentative exemplaire, de ce point de vue, reste la CBI (initiative du bassin caraïbéen), entreprise par les États-Unis en 1983, qui s'adresse à 24 États de l'archipel caraïbe et de l'Amérique continentale (centrale et du Sud). Mais les résultats sont incertains et ne semblent pas avoir pallié le déclin de la plantation. Le taux de croissance de la plupart des États caraïbes reste faible après la stagnation, voire le recul de la seconde moitié des années 1980. Le taux de chômage reste très important (20% en moyenne dans les États du CARICOM, 50% parmi les jeunes), et l'endettement international alarmant : ainsi la Jamaïque détient l'un des taux d'endettement par habitant les plus forts du monde (plus de 4300 millions de dollars en 1995 pour un peu plus de 2,5 millions d'habitants). Autrefois créditeur, Trinidad et Tobago doit désormais, comme la Jamaïque, se soumettre aux directives du FMI.

En conséquence, si l'idée de révolution a fui l'horizon caraïbéen, la contestation, pour être dépourvue d'idéologie, demeure. Elle s'exprime par des actions collectives et sporadiques, telles que les émeutes de la faim : en 1984, 1988 et 1990 en République dominicaine, en 1985 en Jamaïque, et de manière endémique en Haïti où l'intervention internationale destinée à restaurer la démocratie (1995) ne peut empêcher les violences liées à la situation économique et sociale : Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère Nord, son indice de développement humain est l'un des plus faible du monde.

Les DOM : des îlots de paix et de prospérité?

Par contraste, les DOM français peuvent apparaître comme des îlots de paix et de prospérité. Peuvent-ils pour autant constituer un modèle de développement? Publié en 1990, le rapport Ripert permettait d'en douter. Il soulignait que la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté y est « 15 à 20 fois plus nombreuse qu'en métropole », des « retards considérables de l'habitat et de la formation », des « déséquilibres entre les ressources liées à l'activité et celles de transfert ». « 43 ans après la loi de



départementalisation, le RMI (revenu minimum d'insertion) appliqué dans les DOM met en lumière les dysfonctionnements les plus avérés...». La « dynamisation de la consommation », comme l'application du RMI, constituent en effet le résultat d'une politique sociale métropolitaine tout à fait indépendante d'un quelconque développement des productions insulaires.

Le développement économique des DOM reste donc aussi problématique que celui des autres États de la Caraïbe : comment assurer une alternative à une économie de plantation qui s'érode et, pour ce qui concerne le sucre, s'effondre? Le mal développement engendre un mal vivre qui se manifeste sur le plan culturel par ce que la commission Ripert appelle « l'absence de projet culturel partagé par les populations concernées » ; ce que l'essayiste martiniquais E. Glissant, pour sa part, avait diagnostiqué comme une « quête d'identité ». Sur le plan politique, ce phénomène se traduit moins par la permanence d'un courant indépendantiste que par celle du malaise provoqué par la difficulté aujourd'hui à expliciter ce projet.

L'Amérique centrale

La géographie et l'histoire coloniale ont donné à cet ensemble géopolitique éclaté une homogénéité paradoxale. Les facteurs idéologiques et les ambitions contraires qui ont divisé les sept États centraméricains constituent un élément d'identité partagée. L'ingérence des puissances extérieures, attirées par le caractère géostratégique de l'isthme, a entretenu cette unité et cet antagonisme. Enjeux de forces supérieures, l'Amérique centrale et ses États ont pu être qualifiés de «républiques bananières», version tropicale de la «souveraineté limitée».

Unité administrative de l'Empire espagnol, la capitainerie du Guatemala regroupait le Chiapas, aujourd'hui province mexicaine, et le territoire actuel du Guatemala, du Honduras, du Salvador, du Nicaragua et du Costa Rica. convoitées dès cette époque, la région a fait l'objet d'incursions françaises, hollandaises et anglaises.

La République des Provinces unies d'Amérique centrale, qui a obtenu son indépendance en 1821, a éclaté quelques années plus tard. Simon Bolivar imaginait un avenir à l'échelle du monde pour l'isthme. Il y organisa en 1826 le premier congrès panaméricain. Mais ce carrefour de routes commerciales importantes a polarisé la rivalité des puissances. Les divisions, attisées de l'extérieur, ont brisé les aspirations unitaires.

Terre de conflits idéologiques

Les pays centraméricains ont une longue tradition de contradictions idéologiques et frontalières, porteuses d'aspirations hégémoniques opposées.

Portés alternativement par les libéraux et conservateurs de l'un ou l'autre des pays, les projets unitaires ont nourri les guerres, consolidé les unités nationales et rectifié à la marge les frontières mutuelles. Depuis la crise de 1929, progressistes et libéraux ont pris le relais, le libéral dissident nicaraguayen Augusto Sandino ouvrant une nouvelle phase de conflits idéologiques en prenant les armes contre une coalition conservatrice et libérale.

Ces nouvelles fractures ont créé les incompatibilités d'aujourd'hui. Le président guatémaltèque Jacobo Arbenz, nationaliste et progressiste, a été renversé avec la complicité du Honduras et du Nicaragua en 1954. La montée en puissance de guérillas socialisantes au Guatemala, au Nicaragua, au Salvador dans les années 1970-1980 a provoqué d'autres alliances et divisions. La victoire sandiniste au Nicaragua (1979) a cristallisé une crise idéologique et diplomatique commune à l'ensemble des États centraméricains.

Un isthme convoité

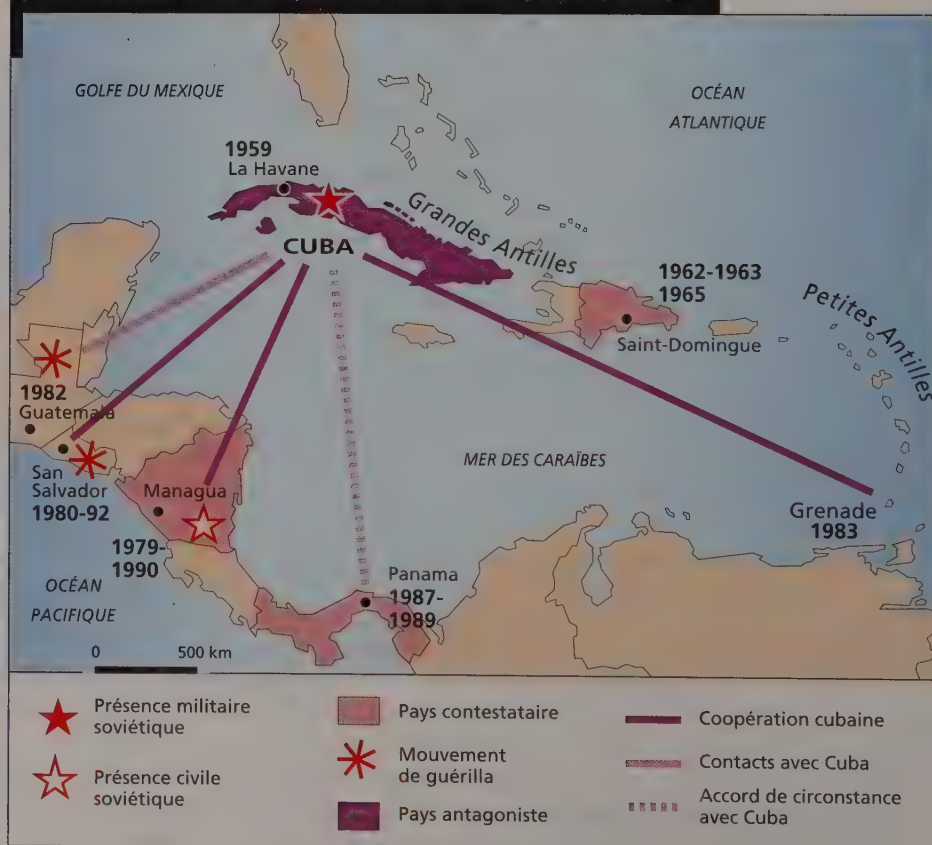
L'Amérique centrale, lieu de passages entre le Nord et le Sud de l'hémisphère occidental, les côtes Est et l'Ouest des États-Unis, l'Extrême-Orient et l'Europe, a été l'objet de convoitises concurrentes depuis la décolonisation.

La pression anglaise avait détaché de l'Empire espagnol, en 1662, le «Honduras britannique», aujourd'hui Belize, et en 1687 la façade atlantique du Nicaragua, terre des Miskitos.

L'émergence de la puissance nord-américaine a progressivement réduit la présence britannique. L'annexion en 1848 à des provinces septentrionales du Mexique a donné aux États-Unis l'or de la Californie. Le plus court chemin de New York à San Francisco passait avant cette date par l'Amérique centrale.

Le traité Clayton-Bulwer (1850) a figé les acquis et établi une sorte de condominium américano-britannique sur l'isthme et l'éventuel canal transocéanique qui pourrait être construit. Pris par d'autres priorités, africaines et asiatiques, le Royaume-Uni a rétrocédé les îles de la Baie au Honduras (1859) et reconnu la souveraineté nicaraguayenne sur le «royaume Miskito» (1860). Au même moment, les États-Unis investissent la région en construisant deux chemins de fer transocéaniques au Nicaragua et au Panama, tandis que le groupe Morgan finance un aventurier, William Walker, qui prend le pouvoir au Nicaragua de 1855 à 1857. La victoire des États-Unis sur l'Espagne (1898) sanctionne un changement dans l'équilibre des puissances. La société

La contestation de l'ordre américain 1959-1992



bananière *United fruit*, multinationale imposant ses lois à de petits États sans moyens, est créée en 1899 au Costa Rica. Solidement installés dans les anciennes possessions espagnoles de Cuba et de Porto Rico, les États-Unis contrôlent les voies d'accès à l'isthme centraméricain : le traité Hay-Pauefote (1901) les laisse maîtres du jeu. Le Royaume-Uni passe la main.

Les évolutions sont alors très rapides. Les actifs de la société française du canal de Panama, en faillite depuis 1889, sont rachetés. En 1903, Washington force la Colombie à signer un traité cédant pour 99 ans 6 miles de terres situées de part et d'autre du futur canal. La Colombie ayant refusé de le ratifier, les États-Unis favorisent la sécession de la province colombienne de Panama. Ce nouvel État confirme le traité rejeté par Bogota.

L'activisme des États-Unis est théorisé par le président Théodore Roosevelt, qui amende la doctrine Monroe, tandis que l'amiral Mahan lui donne une légitimité géopolitique. Désormais, la souveraineté des États centraméricains, riverains de la « Méditerranée américaine », s'arrête là où commence l'intérêt des États-Unis. Le Nicaragua, lieu d'un éventuel canal parallèle à celui de Panama est occupé militairement à plusieurs reprises. Plus tard, les États-Unis affinent leur domination en formant les élites locales et en permettant une délégation du contrôle de la région. Ainsi, ils créent l'École militaire des Amériques à Panama (1949).

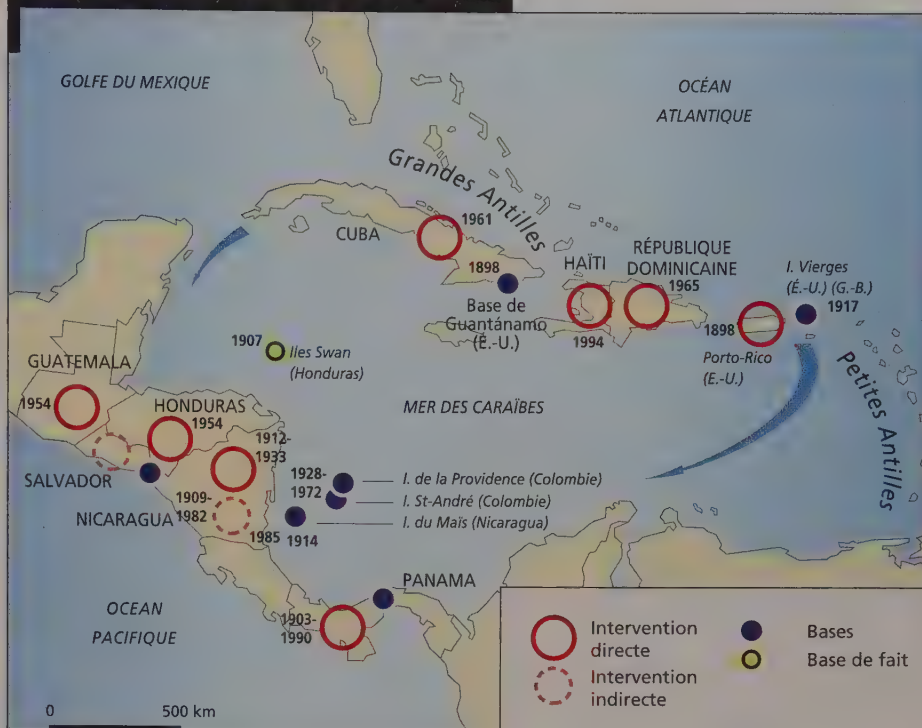
La rivalité soviéto-américaine a bousculé une domination sans partage. À la différence des antagonismes antérieurs, l'affrontement impérial est aussi une guerre idéologique qui épouse les divisions locales et en joue. Dès 1954, l'aviation nord-américaine bombarde le Guatemala nationaliste d'Arbenz soupçonné de sympathies soviétiques. La victoire sandiniste à Managua, la signature du traité Carter-Torrijos donnant à Panama le contrôle du canal ont croisé l'ère Brejnev et la guerre fraîche. Les guérillas au Guatemala et surtout au Salvador ont cherché le soutien de Moscou, direct ou via Cuba et le Nicaragua. Le président Reagan a fait miner les ports du Nicaragua et décrété un embargo. Ces interventions, de « basse intensité », parce que la rivalité soviéto-américaine est indirecte, alimentent de vraies guerres civiles.

L'effondrement soviétique a modifié la donne. Moscou a appelé le Nicaragua et le Salvador à négocier. En 1989, un mois et huit jours après la chute du mur de Berlin, Washington lance l'opération « juste cause » sur Panama, dépose le président Noriega et l'emprisonne aux États-Unis. Cette intervention signe la fin de la guerre froide et la reprise en main de l'Amérique centrale par les seuls États-Unis. Les sandinistes sont contraints d'accepter des élections qu'ils perdent en 1990. La guérilla salvadorienne signe un accord de paix en 1992 et celle du Guatemala en 1996.

Une rhétorique unitaire et persistante

Les projets d'union sont une constante de la politique centraméricaine. Au XIX^e siècle, les assemblages de circonstance, toujours imposés, ont été défaits par les armes. Les rares ententes abouties ont été soutenues de l'extérieur. Le mercenaire William Walker a

Les États-Unis dans les Caraïbes



été défait, en 1857, par une coalition centraméricaine soutenue par l'Angleterre. Les États-Unis ont imposé, en 1902 et 1907, une convention de paix et d'arbitrage et une cour d'arbitrage. Après avoir empêché la création d'une fédération, ils provoquent une réunion centraméricaine en 1922.

Dans les années 1980, l'exacerbation des tensions a mobilisé les Centraméricains, les grands États latino-américains, en particulier le Mexique, la France dès 1981 et la Communauté européenne, afin de favoriser une paix de compromis, écartant les risques d'un dérapage Est/Ouest. Le groupe de Contadora, constitué en 1983 et élargi bientôt à toute l'Amérique latine, a permis la signature d'un compromis centraméricain à Esquipula. Cet accord a encouragé une détente au Nicaragua et la paix au Salvador et au Guatemala. Ce pays et le Honduras ont réglé leurs problèmes frontaliers. Le Guatemala a reconnu le Belize. Ce nouveau climat a favorisé de nouvelles ententes. Les sept États centraméricains ont décidé de constituer un Parlement et le marché commun centraméricain, qui végétait depuis 1960, y a trouvé une nouvelle impulsion.

L'Europe, qui avait ouvert, en 1983, un dialogue pour appuyer le processus de paix, a été sollicitée en vue d'équilibrer le voisinage jugé trop exclusif des États-Unis. Le contentieux ouvert en 1993 avec la mise en place d'une organisation européenne du marché de la banane a cependant altéré cette perspective.

Le groupe de Rio

Le 5 janvier 1983, dans l'île panaméenne de Contadora, le Mexique, le Venezuela, la Colombie et Panama ont constitué un groupe de contact afin de parvenir à un accord de paix régional en Amérique centrale. Ce groupe est ultérieurement relayé par un « Groupe d'appui » créé à Lima le 28 juillet 1985 par l'Argentine, le Pérou, l'Uruguay. Faute d'accord, le Groupe cesse de se réunir en 1986. Mais la concertation portera ses fruits en 1986, 1987, 1988. Groupe de Contadora et d'appui ont fusionné pour donner naissance à la première organisation strictement latino-américaine : le « Groupe de Rio ».

L'Amérique andine

Du Venezuela au Chili, l'Amérique andine est une zone d'instabilités, un ensemble géostratégique fragile, perméable aux influences extérieures. Elle est, à bien des égards, un prolongement géographique et géopolitique de l'isthme centraméricain.

Les tentations d'un espace unitaire

Ce « lieu sans limites » est alternativement séparé ou uni par la cordillère andine. L'école géostratégique brésilienne a élaboré une théorie originale et jamais vérifiée, associant le contrôle de l'Amérique du Sud à celui des hauts plateaux boliviens, qui constituèrent le cœur de l'empire inca. Cet empire avait créé un espace andin uni du Sud colombien au Nord chilien d'aujourd'hui. Le conquérant espagnol a perpétué cette organisation. Mais en déplaçant la capitale de la vice-royauté du Pérou de Cuzco, dans la montagne, à Lima en bord de mer, il en a décalé le centre de gravité. D'autres organisations territoriales ont émergé et se sont consolidées. Au Nord, une vice-royauté de Nouvelle-Grenade a été créée en 1717, avec Caracas pour centre. À l'Est, une vice-royauté du Rio de la Plata incluant le Haut-Pérou a été

constituée en 1776, autour de Buenos-Aires. En 1824, c'est encore au Pérou que s'est joué le destin de l'empire. Mais les forces indépendantistes qui l'ont emporté venaient du Nord avec Bolivar et de l'Est avec San Martin. Porté par cet antagonisme originel, le rêve unitaire, panaméricain avant d'être andin, a dressé les anciennes provinces les unes contre les autres.

L'union de la Bolivie et du Pérou a été éphémère, comme celle du Venezuela, de la Colombie et de l'Équateur. Le Chili, au tournant du XX^e siècle, a coordonné sa politique extérieure avec deux pays non andins, l'Argentine et le Brésil. Il faut attendre les années 1960 pour retrouver l'expression d'un projet andin. Le défi du développement, le succès du marché commun européen, suscitent la création, en 1969, du pacte andin dont le Chili fut écarté après le putsch du général Pinochet. Le pacte andin s'est perpétué sous le nom de Système d'intégration andin, mais le Chili a choisi de s'ouvrir au monde (ALENA, Union européenne, APEC, MERCOSUR), la Bolivie a renforcé ses liens avec le marché commun du cône Sud et le Brésil (MERCOSUR), tandis que la Colombie et le Venezuela ont créé une zone de libre-échange (1992) et constitué le « G3 » avec le Mexique. En 1992, les pays andins et latino-américains ont formé le « Groupe de Rio ».

Pronunciamientos

Les tentations unitaires ont été accompagnées de contradictions et de conflits. La construction d'identités nationales fortes s'est opérée parfois au nom d'une ambition panaméricaine mais toujours contre un voisin concurrent. En 1883, le Chili a pris la façade pacifique de la Bolivie et trois provinces du Pérou. En 1942, le Pérou a annexé une part importante de l'Équateur, ce contentieux rebondissant en 1980 et 1995. Argentine et Chili ont avancé de façon parallèle et rivale vers le Sud patagonien. Une médiation pontificale a permis de régler, en 1984, leur contentieux en Terre de Feu. Depuis 1991, dix-sept litiges ont été surmontés.

La pression politique et démographique du Brésil sur les pays andins, très forte au tournant du siècle, lui a permis d'étendre son territoire sans conflit d'envergure. Elle a conduit les pays andins, et notamment le Venezuela, à mettre en œuvre des programmes de colonisation et de défense frontalières.

Ces instabilités et conflits ont donné aux armées une place privilégiée : l'Amérique andine a été et reste le lieu de pronunciamientos militaires. La Bolivie, qui en a connu 180 depuis son indépendance, est un cas exceptionnel, mais les coups d'État ont été fréquents en

L'Amérique andine : un espace économique éclaté



Le cône Sud

L'identité géographique du cône Sud relève de l'évidence cartographique. À la pointe extrême Sud des Amériques, c'est ici que la cordillère andine finit à l'Ouest, dans les eaux du Pacifique, et à l'Est, dans celles de l'Atlantique.

Ce vaste ensemble est historiquement marqué par l'antagonisme de trois pays qui ont refusé les dépendances extérieures : l'Argentine (2,8 millions de km², 34,2 millions d'habitants), le Brésil (8,5 millions de km², 159 millions d'habitants) et le Chili (756 945 km², 14 millions d'habitants). Deux petits États, le Paraguay (406 752 km², 4,8 millions d'habitants) et l'Uruguay (176 215 km², 3,2 millions d'habitants) constituent les marches disputées de cet espace.

Des frontières disputées

Héritées d'un passé colonial ayant opposé les empires espagnol et portugais, les rivalités entre États ont été alimentées par l'absence de vraies limites. Comme en Amérique du Nord, l'espace a été lentement occupé par des fronts pionniers. À l'exception du territoire paraguayen actuel, longtemps préservé par les missions jésuites, les autochtones ont été partout refoulés. Les jeunes États indépendants ont fondé leur identité sur le progrès et la purification ethnique. Les derniers Charruas ont été tués en Uruguay dès 1832. L'Argentine et le Chili ont brisé les ultimes résistances indiennes de 1877 à 1880, pour ouvrir leur Sud à la colonisation.

Le Brésil pour sa part, a marché vers l'Ouest dès le XV^e siècle en refoulant les peuples premiers.

Ces fronts se sont croisés au XVIII^e siècle. Ils ont été à l'origine de conflits et de contentieux territoriaux toujours actifs pour certains et poursuivis jusque dans l'Antarctique. Le pape avait concédé à l'empire portugais des limites théoriques en 1493, et le traité de Tordesillas (1494), conclu entre les rois catholiques d'Espagne et Jean II de Portugal, avait délimité les aires respectives de l'empire colonial des deux pays : la ligne de démarcation entre les deux empires était fixée à 370 lieux à l'Ouest de la ligne des Açores et du Cap Vert. À l'Ouest, les terres réservées à l'Espagne, à l'Est celles qui revenaient au Portugal. Initialement encouragée par l'absence espagnole, l'avancée lusitanienne s'est finalement arrêtée aux abords du Rio de la Plata. L'annexion de Montevideo par le nouvel empire brésilien a provoqué une guerre avec l'Argentine. La dispute, achevée par la création d'un Uruguay indépendant en 1828, s'est prolongée en querelles civiles jusqu'en 1851. La rivalité entre le Brésil et l'Argentine s'est alors déplacée vers le Paraguay, partagé, sur le modèle polonais, au terme d'une guerre aux allures de génocide (1869).

Argentine et Chili, qui se disputaient le canal de Beagle, ont été au bord de l'affrontement après plusieurs incidents en 1978. Des négociations ont permis de régler plusieurs points contestés en 1981, 1991 et 1995.

Dans ce bloc de pays, le Brésil tient une place à part. Son dynamisme est à l'échelle de son territoire et de sa population. Dès le milieu du XIX^e siècle, il

Le cône Sud, un espace qui se cherche



fait pression sur la quasi-totalité des États héritiers de l'empire espagnol. À l'exception du Chili, sans frontière commune, tous ont été contraints d'accepter des cessions de territoires. Ce grignotage, qui se poursuit, a conduit les États riverains du Brésil à refouler les migrants indésirables et à organiser le peuplement de leurs frontières. Aujourd'hui, l'influence dominante du Brésil repose sur la valorisation de ses ressources et de l'espace amazonien. Le Brésil est la puissance industrielle, militaire et audiovisuelle majeure de la zone sud-américaine.

Des États en quête de souveraineté

Les poussées extérieures s'exercent principalement sur les pourtours du golfe du Mexique où la présence nord-américaine est la plus forte, et sur le Rio de la Plata. Les centres de puissance sont cependant lointains et s'équilibrent, ce qui a permis aux États du cône Sud d'inventer des stratégies d'endiguement, restées inachevées.

La France et l'Angleterre ont au long du XIX^e siècle conforté leurs ambitions concurrentes sur le Rio de la Plata. Les bouches du Parana et de l'Uruguay, comme celles de l'Escaut, devaient échapper au contrôle unilatéral de l'Argentine, du Brésil et de l'une ou l'autre des puissances européennes. L'Uruguay y a gagné son indépendance en 1828, dans les mêmes conditions que la Belgique. L'Angleterre et la France ont de la même façon pesé sur la Triple Alliance Argentine-Brésil-Uruguay, pour empêcher en 1869, un partage total du Paraguay. Le blocus maritime du Venezuela, en 1902, par une flotte de guerre armée par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, a provoqué un premier contre-feu venu du cône Sud. L'Argentine, en plein essor économique, propose une lecture latino-américaine de la doctrine Monroe, la doctrine Drago, qui a fait école. Elle dispose que « l'endettement d'un pays ne doit pas servir d'occasion à l'intervention armée ». Le Brésil a, de son côté, acquis en 1903, une partie de la Guyane française. La Grande Guerre a offert à l'Argentine, au Brésil et au Chili l'opportunité de créer un éphémère bloc d'intérêt en 1915, le bloc « ABC » (pour Argentine, Brésil et Chili).

Les États-Unis ont ultérieurement imposé leurs projets pan-américains. L'Argentine a essayé de préserver son autonomie en s'appuyant sur les pays de l'Axe et sur l'Espagne franquiste, tentative brisée par l'issue du second conflit mondial et la détérioration des termes de l'échange. Le Brésil, deux décennies plus tard, a tenté de gagner un espace autonome. Il a construit une stratégie d'alliance idéologique avec les États-Unis, associée à une affirmation souveraine. Les militaires qui ont pris le pouvoir en 1964 ont couplé leur combat anticommuniste et antisoviétique avec une vision géopolitique de leur pays. La théorie de la « sécurité nationale » a conforté les liens idéologiques avec Washington qui a encouragé sa diffusion régionale. Mais en consolidant les affirmations nationales, elle a suscité des tensions qui ont dégénéré en conflits ouverts avec l'atténuation de l'antagonisme Est/Ouest. Le Brésil en effet s'est doté d'industries d'armement et d'informatique, protégées de la concurrence et exportatrices. Il a assuré



une présence dans l'Atlantique Sud et pour la première fois en Afrique. Le Chili du général Pinochet a, de son côté, affiché des prétentions sur un triangle maritime dont le sommet est l'Île de Pâques et dont la base s'appuie sur la frontière terrestre des Andes.

La dictature militaire argentine a, elle, développé une technologie militaire de pointe et engagé, en 1982, un conflit pour le contrôle des îles Malouines avec le Royaume-Uni. Affaiblis par l'échec de leurs ambitions et la dette extérieure, soumis à la pression des États-Unis et des Européens, ces régimes se sont effondrés entre 1983 et 1989. Le risque lié à leur quête de souveraineté et aux performances de leurs industries d'armements dépassait le danger présenté par une Union soviétique en déclin.

Les nouvelles démocraties ont déserté le terrain de la souveraineté engagée. Le dossier des Malouines a été mis « sous cloche ». Argentine et Brésil ont abandonné leurs recherches nucléaires à finalité militaire et ont signé le traité de Tlatelolco et le TNP. Mais la volonté d'autonomie, riche ici d'une expérience séculaire reste entière. En 1991, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont décidé de constituer un Marché commun du cône Sud, le MERCOSUR, en passe d'organiser, autour du Brésil, l'ensemble sud-américain.

Les conflits israélo-arabes

C'est à la fin du XIX^e siècle, au sein de l'Empire ottoman, qu'apparaît un nationalisme juif, parallèlement à la montée des nationalismes turc et arabe. Ce phénomène, d'abord essentiellement européen, gagne le Proche-Orient avec le mouvement d'immigration juive en Palestine.

■ Le mouvement sioniste

La Révolution française marque le début de l'émancipation graduelle des Juifs en Europe occidentale. *A contrario* c'est le début d'une oppression accentuée en Europe orientale, notamment après les traités de 1815 qui entraînent, entre autres dispositions, l'insertion des Juifs lituaniens dans les limites de l'Empire russe. Cet État fort et centralisé multiplie à leur rencontre les interdictions professionnelles, supprime leur traditionnelle autonomie et favorise les manifestations souvent violentes d'antisémitisme. C'est sur ce terreau que le sionisme, idéologiquement formulé par Théodore Herzl dans son livre, *L'État juif*, se développe.

Entre 1900 et 1914, plus de deux millions de Juifs émigrent de Russie, mais seulement 60 000 d'entre eux se rendent en Palestine où ils constituent une élite par leur niveau d'instruction et de maturité politique. Dans la première décennie du siècle, ils établissent des colonies et créent des entreprises coopératives, des écoles et même une milice armée. Cette dernière impose la règle du «travail juif», c'est-à-dire l'interdiction pour une entreprise juive d'employer de la main-d'œuvre non juive.

■ Un «foyer national» juif

La Première Guerre mondiale marque un tournant fondamental dans le développement du mouvement sioniste international. Très ambiguë, la déclaration Balfour (novembre 1917), en faveur de la création d'un «foyer national» juif en Palestine aura de très profondes conséquences. À la fin de la guerre et après de longues et complexes négociations la division du monde arabe est consommée. Les Anglais acceptent cette division et en organisent la mise en œuvre. Reprenant les termes de la déclaration Balfour, la SDN attribue le mandat sur la Palestine à la Grande-Bretagne (1922) et lui assigne un objectif contradictoire : favoriser le développement d'un foyer national juif sans porter atteinte aux droits de la population arabe. L'administration anglaise cherche surtout à préserver ses intérêts impériaux et suscite l'hostilité des Juifs et des Arabes.

La colonie juive, très minoritaire en 1919 (65 000 membres), devient en vingt ans une Nation en puissance (425 000 membres en 1939). Elle constitue un quasi-État et le mouvement sioniste mondial devient un instrument du nationalisme des Juifs installés en Palestine. Un rôle prépondérant est donné à l'agriculture, qui correspond à l'idéologie sioniste de contrôle du sol. Ainsi les terres achetées par le fonds national juif se couvrent de villages coopératifs et d'entreprises agricoles collectives : les kibboutz. Ces derniers jouent un grand rôle dans l'élaboration de la culture de la société juive de Palestine. Nombre de ses cadres prendront une part très active dans la création de l'État d'Israël.

L'hostilité à l'immigration juive s'amplifie. Expression en Palestine du nationalisme arabe, elle témoigne aussi, pour les

Palestiniens, de la nécessité d'assurer la survie de leur société. En effet, l'objectif de la colonisation sioniste n'est pas tant d'exploiter ou de dominer les Arabes que de construire en Palestine une société différente où ceux-ci n'ont aucune place. Une série de manifestations et d'émeutes éclatent en 1920-1921, 1929. En 1936, une grève générale pour l'arrêt de l'immigration et l'interdiction des achats de terres par les Juifs se transforme en insurrection durant plusieurs semaines. En 1937, l'apparition d'une guérilla entraîne l'arrivée d'importants renforts anglais et l'exil de dirigeants du Haut comité arabe (créé en 1936).

La signification du mandat anglais se transforme : jusqu'en 1936 il a pour principale fonction de protéger l'existence et le développement de la colonie juive. À partir de cette année et surtout de 1939, il protège la population arabe contre un afflux massif d'immigrants fuyant les persécutions anti-juives d'Europe.

■ Les plans de partage

À la fin de la guerre, en mai et juin 1945, les dirigeants sionistes adressent deux demandes aux Britanniques : faire de la Palestine un État juif et autoriser l'entrée de 100 000 immigrants. À partir d'octobre 1945 la *Haganah* (organisation militaire clandestine de la colonie juive de Palestine) engage la lutte armée contre les Anglais, coopérant ponctuellement avec l'*Irgoun* (branche armée de la mouvance sioniste de droite) insurgée depuis 1944. Les diverses tentatives de compromis élaborées en 1946 et 1947 avortent et la question est portée devant l'ONU.

Le rapport d'une commission *ad hoc* propose un découpage territorial de la Palestine tenant compte de la perspective d'une forte immigration juive, attribuant 55 % du territoire aux Juifs alors qu'ils ne représentent que 30 % de la population du pays en 1947. Après quelques modifications mineures, les États-Unis et l'URSS acceptent ce plan de partage, refusé par les Anglais et les dirigeants arabes. Le plan est finalement voté le 29 novembre 1947 par 33 voix pour, 13 contre et 10 abstentions.

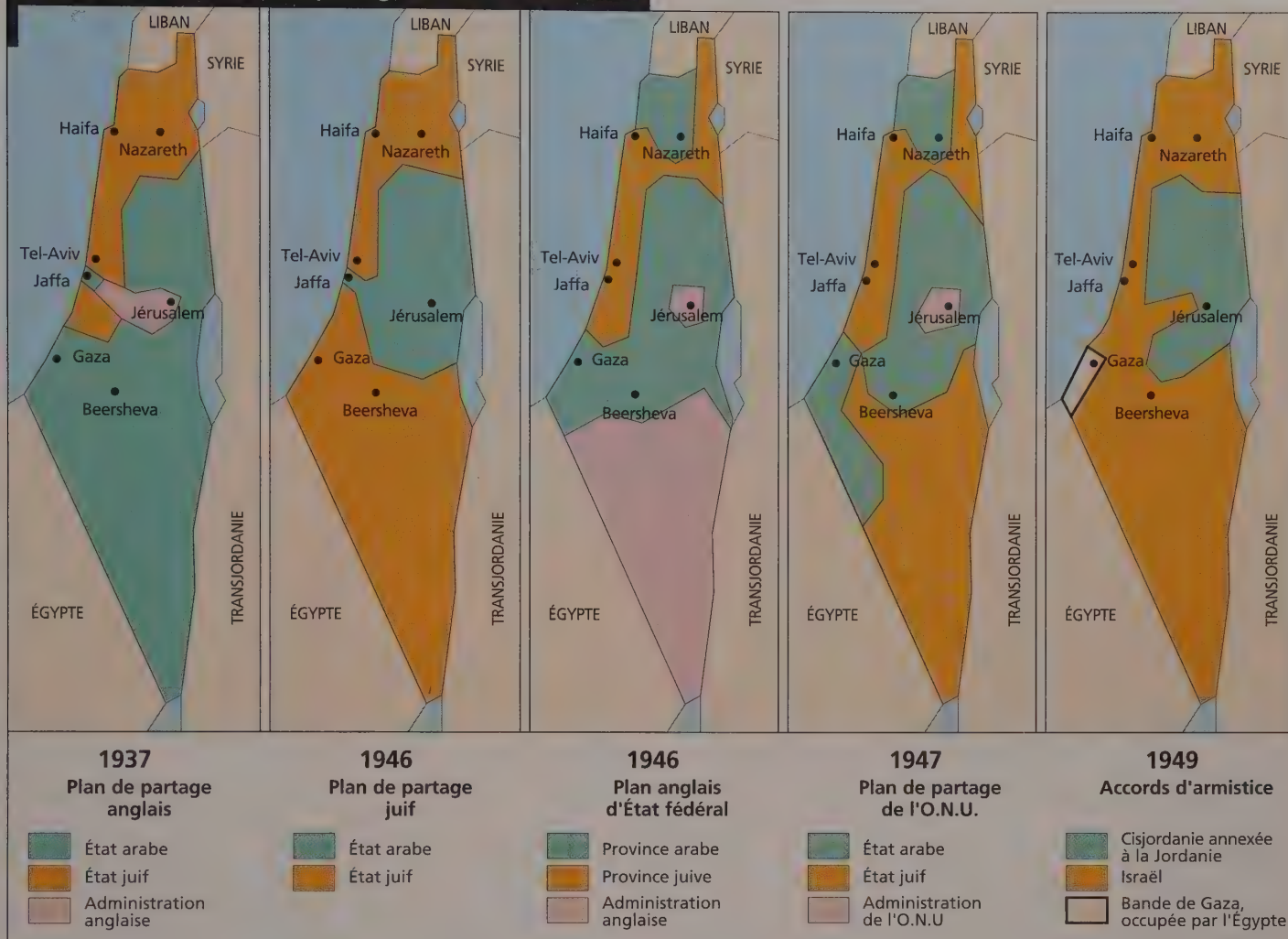
Le Haut comité arabe, qui regroupe les différentes organisations politiques palestiniennes, déclare ne lui reconnaître aucune valeur juridique. S'ensuivent des affrontements qui se prolongent jusqu'au départ des Britanniques. Impuissante à faire respecter sa décision de partage, l'ONU essaie de trouver une solution de rechange qui mette fin à la guerre civile et évite une guerre internationale que les gouvernements arabes menacent de déclencher dès la fin du mandat anglais. En vain.

L'État d'Israël est proclamé le 14 mai 1948 (il a été décidé deux jours plus tôt de ne pas inclure dans la déclaration d'indépendance la reconnaissance des frontières définies par l'ONU). Dans la nuit du 14 au 15 mai, le Haut commissaire anglais quitte la Palestine mettant fin au régime de mandat.

■ 1948-1949 : la première guerre israélo-arabe

Le 15 mai 1948, après des mois de violents combats entre des forces armées sionistes et palestiniennes, les armées de Transjordanie, de Syrie et d'Égypte appuyées par des bataillons

L'évolution des plans de partage de la Palestine



D'après J. P. Derriennic, *Le Moyen Orient au XX^e siècle*, A. Colin, Paris, 1980.

iraquiens et libanais, pénètrent en Palestine. Israël, dont les troupes sont ravitaillées en armes par la Tchécoslovaquie, prend vite l'avantage.

Les principales victimes sont les Palestiniens. L'État hébreu voit son territoire agrandi d'un tiers par rapport à ce qui avait été prévu lors du traité de partage (55% du territoire de la Palestine lui avait été attribué; il en occupe 78% en 1949). *A contrario* l'État arabe ne voit pas le jour, Israël et la Transjordanie s'en étant partagé le territoire et les habitants. Presque la moitié des Palestiniens – 725 000 selon l'ONU – quittent les lieux où ils vivent et deviennent des réfugiés. En 1949, 170 000 Palestiniens vivent en Israël, 570 000 en Cisjordanie et 70 000 à Gaza. La moitié environ des réfugiés se trouve en Jordanie, l'autre moitié à Gaza, au Liban et en Syrie. En décembre 1948, l'ONU adopte une résolution demandant que les réfugiés soient autorisés à rentrer chez eux ou indemnisés. Elle ne sera jamais appliquée. Ce premier conflit israélo-arabe crée les conditions des suivants.

1956 : la guerre de Suez

L'État d'Israël adopte d'abord une politique de non-alignement, mais il se rapproche rapidement des puissances occidentales. Dans le même temps, de nombreux régimes arabes se rapprochent du bloc soviétique et jouent, Nasser notamment, un rôle important dans la création du mouvement des non-alignés. L'annonce par le chef d'État égyptien de la nationalisation de la

compagnie du canal de Suez (juillet 1956), est un véritable coup de tonnerre.

En octobre, les Français – qui reprochent au Caire d'accueillir des dirigeants du FLN algérien – et les Anglais préparent secrètement une intervention militaire contre l'Égypte. L'accord entre ces deux puissances donne à Israël les alliés et les armes modernes dont elle a besoin pour lancer une opération de grande envergure contre l'Égypte, qui interdit aux navires israéliens l'accès au canal de Suez et au golfe d'Akaba.

L'offensive israélienne débute le 29 octobre 1956 et aboutit, en 6 jours, à l'occupation du Sinaï. Le 31 octobre, les Français et les Anglais bombardent des objectifs égyptiens et, débarquent à Port Saïd le 5 novembre. Les pressions internationales, la menace soviétique et le refus des États-Unis de soutenir les puissances européennes les contraignent à retirer leurs troupes le 22 décembre. Les Israéliens de leur côté évacuent le Sinaï (décembre 1956 - mars 1957).

L'échec politique de l'intervention sonne la fin des vieilles puissances coloniales dans la région, et y renforce le rôle des deux superpuissances.

1967 : la guerre des Six jours

Après plusieurs mois d'exacerbation des tensions entre Israël d'un côté, la Syrie et l'Égypte de l'autre, les Israéliens arguent d'un encerclement de leur État – la Jordanie et l'Irak viennent de se

rallier au pacte égypto-syrien –, du départ des casques bleus du Sinaï à la demande de Nasser et de la fermeture du détroit de Tiran, pour déclencher une guerre-éclair (5 juin). Les aviations égyptienne, jordanienne et syrienne sont mises hors de combat en quelques heures; la péninsule du Sinaï et la Cisjordanie sont totalement occupées. Le 7 juin, le Conseil de sécurité adopte une résolution de cessez-le-feu qui est seulement effective le 10, après que Tsahal (l'armée israélienne) a occupé le plateau du Golan syrien sur une quinzaine de kilomètres de profondeur.

Cette écrasante victoire, profondément déstabilisante pour les régimes arabes, constitue une rupture qualitative dans la politique israélienne, l'État hébreu cessant de se réclamer de la légitimité internationale conférée par l'ONU.

Après cinq mois de tractations, l'ONU adopte enfin la résolution 242 qui proclame « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre », mais elle reste inappliquée. Les Palestiniens sont les premières victimes de la situation et notamment de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. C'est à la suite de ce troisième conflit que l'OLP s'émancipe de la tutelle des pays arabes.

1973 : la guerre du Kippour

Cette quatrième guerre israélo-arabe, dite du Kippour, apparaît comme la conséquence de la situation créée par la victoire israélienne de 1967. Les dirigeants syriens et égyptiens considèrent en effet que seuls les États-Unis peuvent faire pression sur Israël pour négocier son retrait des territoires et que seule une nouvelle guerre peut influencer dans ce sens.

Le 6 octobre, les blindés égyptiens traversent le canal et s'enfoncent dans le Sinaï, tandis que les Syriens avancent de cinq kilomètres sur le Golan. Les Israéliens, surpris, marquent le pas et il leur faut quelque temps pour réagir et lancer une contre-offensive victorieuse. Le 22 octobre, l'ONU adopte la résolution 338 demandant aux parties de mettre fin aux opérations militaires, ce qui n'empêche pas les combats de se poursuivre jusqu'au 25. Les Soviétiques menaçant d'intervenir, les États-Unis placent leurs forces nucléaires en état d'alerte.

Israël l'emporte. Mais la percée initiale est vécue du côté arabe comme la revanche des humiliantes défaites précédentes et, comme le président égyptien Sadate l'avait espéré, des négociations s'engagent. Après l'évacuation des deux rives du canal en janvier 1974, l'Égypte ne récupère qu'une part minime des territoires perdus en 1967, mais c'est celle qui a le plus d'importance économique. Surtout, Sadate, qui a besoin du soutien financier des États-Unis, se rend à Jérusalem et prononce un discours en faveur de la paix devant la Knesset (le parlement d'Israël). Menées



Source : Alain Gresh et Dominique Vidal, *Les 100 portes du Proche Orient*, Autrement, Paris, 1989.

sous l'égide des États-Unis, les négociations aboutissent à la signature, avec Menahem Begin, des accords de paix de Camp David (17 septembre 1978).

1982 : l'invasion du Liban

Les accords de Camp David ne font pas avancer le règlement de la question palestinienne. L'importance croissante de l'OLP, dans la diaspora palestinienne et les territoires occupés, inquiète Israël. Le premier ministre Begin et son ministre de la Défense Ariel Sharon pensent pouvoir venir à bout de l'OLP en frappant ses bases au Liban : Tsahal engage l'opération « Paix en Galilée » (juin 1982) qui vise initialement à repousser l'OLP mais débouche sur son encerclement dans Beyrouth. Le 30 août, Yasser Arafat et ses dernières troupes sont contraints de quitter le Liban sous la protection d'un contingent franco-italien. Les troupes israéliennes

pénètrent dans la capitale le 15 septembre, laissant les phalanges chrétiennes massacrer près de 1 500 personnes dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila. Après trois ans d'une occupation qui suscite une résistance de plus en plus massive – notamment dirigée par les chiïtes du Hezbollah –, Tsahal quitte le Sud-Liban. Le but initial d'Israël, la destruction totale et définitive de l'OLP, n'est pas atteint.

L'Intifada

1987 : les Israéliens s'apprêtent à fêter le quarantième anniversaire de la création de leur État. La situation semble calme. La tension est pourtant à son comble. Fin novembre, les Palestiniens décident de manifester à l'occasion d'un double anniversaire : les 40 ans du plan de partage de la Palestine et les 20 ans d'occupation de la Jordanie, de la Bande de Gaza et de Jérusalem-Est par l'armée israélienne.

Le 8 décembre, un véhicule militaire israélien heurte un taxi, tuant sur le coup quatre Palestiniens : c'est l'embrasement. Toute une population se soulève, entraînée par la jeune génération née dans les camps de réfugiés et sous l'occupation. D'abord limité à la Bande de Gaza, l'Intifada, – le soulèvement – fait tâche d'huile et gagne la Cisjordanie et Jérusalem-Est.

D'abord surprise par la rébellion et la violence de la répression israélienne, l'opinion internationale oublie vite la révolte des pierres. L'Intifada dure pourtant, sans qu'Israël puisse en venir à bout, jusqu'à l'amorce du processus de paix.

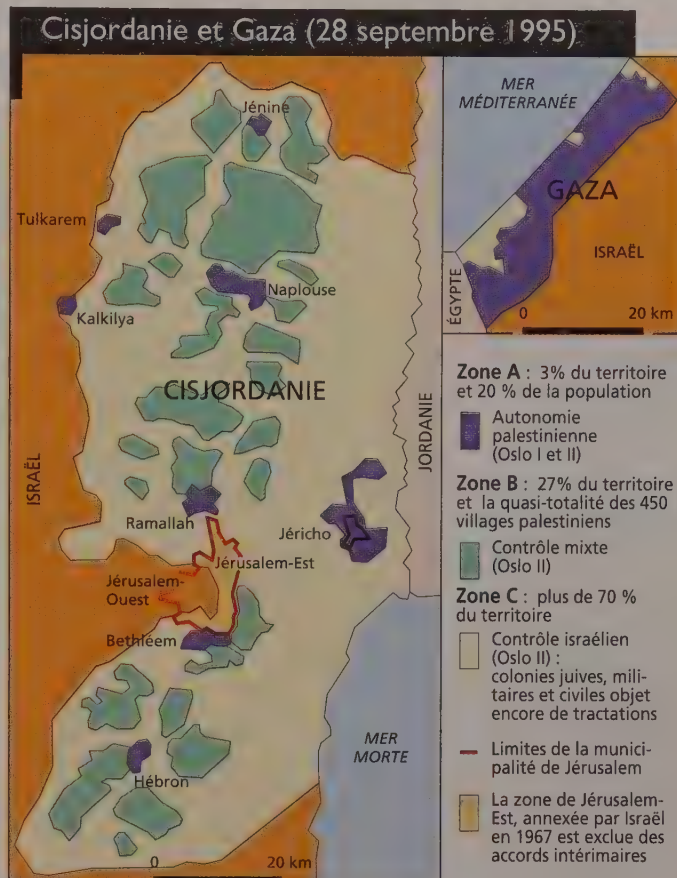
Le processus de paix

Au lendemain de la guerre du Golfe, la domination des États-Unis au Proche-Orient leur permet de susciter un « processus de paix » entre Israël et ses voisins arabes, au premier rang desquels les Palestiniens. Ouverte à Madrid en octobre 1991, la conférence inaugurale permet, pour la première fois, à l'ensemble des parties au conflit, Palestiniens compris, de se retrouver face à face. Le premier ministre israélien du Likoud, Yitzhak Shamir, refuse cependant de négocier avec l'OLP. La victoire des travaillistes (en juin 1992) permet, en Norvège, des pourparlers secrets, entre Israël et l'OLP.

Les 9 et 10 septembre, des lettres entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin sont rendues publiques : Arafat reconnaît « le droit de l'État d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité » et engage l'OLP à reconnaître les résolutions de l'ONU sur la question ainsi qu'à modifier sa Charte. En réponse, Israël reconnaît l'OLP comme « représentant du peuple palestinien », mais ne fait pas référence au droit des Palestiniens à un État.

Le 13 septembre 1993, à Washington, les accords d'Oslo sont signés entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin. Ils posent le principe d'un accord intérimaire d'autonomie. L'armée israélienne doit progressivement se « redéployer » et transférer le pouvoir à une Autorité palestinienne élue. Israéliens et Palestiniens doivent, d'ici 1999, s'entendre sur le statut de la Cisjordanie et de Gaza, sur celui de Jérusalem, sur la question des réfugiés palestiniens et sur celle des implantations juives.

Très vite, la mise en œuvre des accords prend du retard. Les extrémistes des deux camps s'efforcent, par la violence, à faire échec au processus de paix. À la tuerie du Caveau des Patriarches à Hébron (février 1994) répondent des dizaines d'attentats perpétrés par des islamistes palestiniens.



D'après Jan de Jong, *Le Monde diplomatique*, décembre 1995.

On est donc bien loin de « l'esprit d'Oslo » quand, le 1^{er} juillet 1994, Yasser Arafat revient en Palestine, à Gaza, bande de terre ruinée par 27 années d'occupation militaire et où le chômage touche près de 60% de la population active. De nouvelles négociations débouchent, près d'un an et demi après la date initialement prévue, sur les accords d'Oslo II, signés à Washington le 28 septembre 1995. Ils planifient l'évacuation des principales localités de Cisjordanie et organisent l'élection d'un Conseil palestinien de l'Autonomie. Au total, le bilan est maigre pour les Palestiniens : outre les 70% de la bande de Gaza, l'Autorité palestinienne ne contrôle réellement que 3% du territoire de la Cisjordanie et 20% de sa population. La situation est encore aggravée par les bouclages à répétition des enclaves autonomes qui empêchent les Palestiniens de traverser la frontière pour venir travailler dans les territoires sous contrôle israélien.

La résurgence des violences aboutit à l'assassinat de Itzhak Rabin le 4 novembre 1995. Son successeur, Shimon Peres, est confronté à une vague d'attentats du mouvement islamiste Hamas. Il perd les élections (mai 1996) face à une coalition dirigée par Benyamin Netanyahou, regroupant la droite, l'extrême droite et des partis religieux intégristes.

L'intransigeance de Benyamin Netanyahou lors des rencontres avec Yasser Arafat et son rejet des vagues pressions des États-Unis ont presque totalement bloqué le processus de paix et provoqué à Jérusalem, Gaza et en Cisjordanie, les plus graves affrontements entre Palestiniens et forces de l'ordre israéliennes depuis l'Intifada.

Après une embellie, les relations israélo-arabes connaissent une réelle dégradation.

Le Maghreb

Le terme « Maghreb » était employé par les géographes arabes pour désigner la partie Nord de l'Afrique, à l'exception de l'Égypte. Les Français désignèrent par ce nom l'ensemble qui correspondait à la partie de la région placée sous leur domination (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie). À l'indépendance de ces trois États, l'expression désigna à nouveau l'ensemble de la région, en incluant la Mauritanie.

Élément des Empires romain puis byzantin, le Maghreb fut, à partir de 647, conquis par les Arabes et converti à l'islam. Les Turcs étendirent leur domination dans la région à partir du XVI^e siècle. Le déclin progressif de l'Empire ottoman dès le XVII^e siècle ouvrit la voie aux ambitions européennes. La France s'empara d'Alger (1830) et étendit son contrôle à la Tunisie (1881). La Mauritanie (1904) puis le Maroc (1911) devinrent protectorats français. L'année 1911 marqua également le début de l'occupation italienne en Libye. En Algérie, où de nombreux immigrants européens s'installèrent, la France pratiqua une politique d'assimilation et de développement, dont la plupart des habitants musulmans du pays restèrent néanmoins à l'écart.

La décolonisation se passa différemment selon les pays. L'Italie dut abandonner la Libye dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors que la France concéda l'indépendance à la Tunisie, au Maroc (1956) et à la Mauritanie (1960). En Algérie, la guerre d'indépendance, (1954 à 1962), fut particulièrement dure et suscita une vague mondiale de réprobation à l'égard de la France. Cette période favorisa la constitution d'un sentiment national en Algérie, mais aussi dans le reste du Maghreb sous domination française. La France restera pourtant le principal interlocuteur européen.

La diversité de la région

Parvenus à l'indépendance, les pays du Maghreb suivirent des chemins divergents, malgré une volonté commune d'affirmation sur la scène internationale.

En Algérie, le FLN instaura un régime autoritaire de tendance socialiste qui, malgré l'instabilité politique du pays, entreprit une « révolution agraire », la nationalisation des secteurs minier et pétrolier, ainsi qu'un ambitieux programme universitaire. L'Algérie s'impliqua, en outre, dans les affaires internationales. Elle accueillit en 1973 le quatrième sommet des pays non alignés. Depuis l'annulation des élections législatives de 1992, que le FIS (Front islamique du salut) s'apprêtait à gagner, l'Algérie est engagée dans une guerre civile. L'opposition armée, aujourd'hui dominée par le GIA (Groupe islamique armé) a intensifié son action, alors que les réformes politiques, ajournées depuis 1992, n'ont repris, péniblement, qu'avec l'élection de Liamine Zeroual à la présidence.

La Tunisie mena sous le règne de Bourguiba une politique proche de celle suivie par l'Algérie. Moins riche en matières premières, elle dut renoncer, dès la fin des années 1960, à la politique de collectivisation des terres, alors que la production industrielle demeurait assurée aux deux tiers par des entreprises d'État. En 1987, le général Zine Ben Ali déposa Bourguiba.

Gouvernée jusqu'en 1969 par le roi Idris I^{er}, la Libye restait un État pauvre vivant en particulier de la concession de bases navales

aux Britanniques et aux Américains. Le boom pétrolier qu'enregistra le pays dans les années 1960 (les exportations de pétrole furent multipliées par près de 200 entre 1960 et 1970) modifia totalement les équilibres internes du pays, et le régime d'Idris fut renversé par un coup d'État en 1969. Le nouveau maître du pays, le colonel Kadhafi, opta lui aussi pour un modèle d'inspiration socialiste, cette fois-ci teinté d'islamisme et d'aventurisme politique, oscillant entre de multiples tentatives d'union avec des pays voisins et des opérations de déstabilisation ou de conquête, parfois contre ces mêmes pays.

Le Maroc resta une monarchie après l'indépendance, incarnée par Mohammed V jusqu'en 1961, puis par Hassan II. Ce dernier engagea une politique plus conservatrice que ses voisins, et demeura proche de la France sur le plan international.

La Mauritanie, enfin, constituait un lien entre les possessions françaises d'Afrique occidentale et du Maghreb. La population de cet État pauvre et créé de toutes pièces se divise en deux groupes principaux : les populations noires du Sud et arabo-berbères du Nord, qui dominent le pays, cohabitent difficilement, et les relations entre la Mauritanie et son voisin du Sud, le Sénégal, sont fréquemment tendues pour cette raison.

Si l'ensemble du Maghreb se caractérise par son dynamisme démographique, les situations économiques des cinq États sont en revanche extrêmement différentes : la Mauritanie a un PIB par habitant inférieur à 500 dollars (1995) alors que celui de la Libye était le plus fort d'Afrique après les deux chocs pétroliers (environ 6000 dollars en 1995). La Libye et l'Algérie, ont cependant connu depuis 1994 des « croissances négatives » dues à la guerre civile pour l'Algérie, et à l'embargo décrété depuis quatre ans par l'ONU pour la Libye en raison des activités terroristes dont elle est soupçonnée.

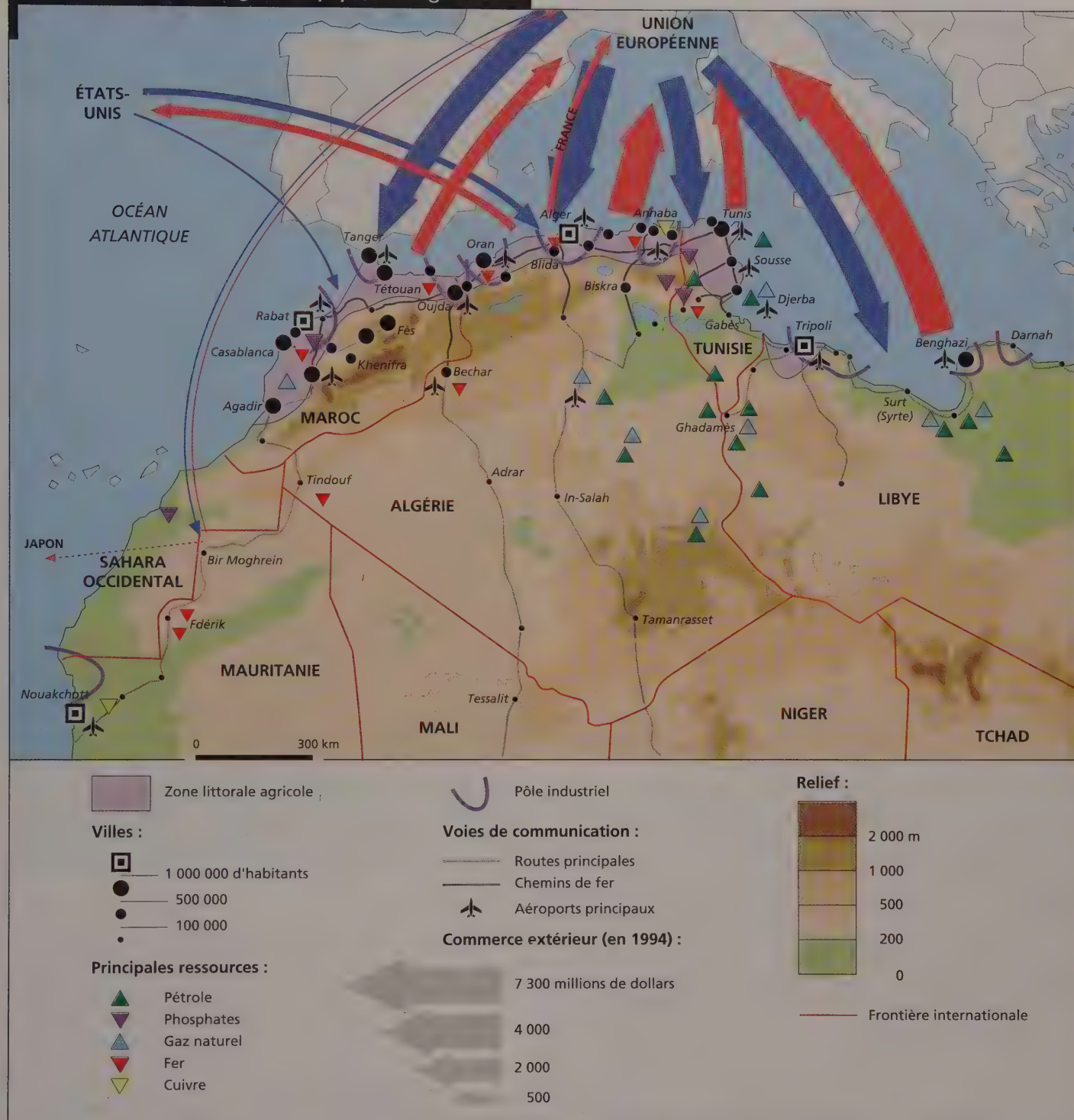
Le Maghreb dans les relations internationales

Chacun des cinq États est membre à la fois de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Ligue arabe, et s'est impliqué d'une manière ou d'une autre dans la lutte contre Israël : le Maroc en envoyant des troupes sur le plateau du Golan en 1973, la Tunisie en accueillant le siège de l'OLP après que celle-ci eut été chassée du Liban en 1982.

Ces positions communes n'ont pas empêché l'apparition de graves divergences entre l'Algérie et le Maroc au sujet du Sahara occidental. Cette ancienne colonie espagnole, partagée en 1976 entre le Maroc et la Mauritanie, a depuis lors fait l'objet d'un conflit opposant le Front Polisario (mouvement pour l'indépendance de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro, soutenu par l'Algérie) au Maroc et à la Mauritanie.

La Libye, par ailleurs, n'a guère simplifié les rapports qu'entretient la région avec le reste du monde en menant une politique des plus agressives, fondée sur le panarabisme teinté de religion du colonel Kadhafi. Son soutien ostensible aux mouvements terroristes, qui lui a valu des représailles américaines en 1986, le conflit avec le Tchad à propos de la bande d'Aouzou, les tentatives de déstabilisation menées en Égypte et en Algérie expliquent son isolement international.

Ressources et échanges des pays du Maghreb



Quant à l'Algérie, l'opposition islamiste a étendu son action à la France à partir de décembre 1994, puis surtout pendant l'été 1995, rendant délicates les relations franco-algériennes.

Le projet d'unification

Les pays du Maghreb ont, dès 1956, affirmé leur volonté de construire un espace commun. En 1989, les cinq États ont signé le traité de Casablanca, qui fondait officiellement l'Union du Maghreb arabe (UMA). Cette organisation, qui s'efforce de suivre le modèle européen, devait contribuer à l'intégration des économies de la région. Si l'intégration économique régionale peut permettre une meilleure intégration du Maghreb à l'économie

internationale, il s'agit également d'offrir aux partenaires économiques de la région, notamment l'Union européenne, un interlocuteur unique. Cependant, bien que plusieurs projets d'envergure aient été envisagés (projets d'infrastructures, carte d'identité maghrébine), de nombreuses difficultés n'ont pas été surmontées et pèsent lourdement sur le projet d'union. La nature des régimes politiques du Maghreb constitue un obstacle. L'hétérogénéité économique ne facilite pas non plus l'unification. Quant aux problèmes posés par l'islamisme en Algérie, ils rendent hasardeux tout projet à long terme avec ce pays.

Signe de sa faiblesse, l'UMA n'a guère été en mesure de prendre en charge les conflits de la région et des divergences importantes sont apparues à l'occasion de la guerre du Golfe.

Le monde nilotique

À l'extrémité Nord-Est du continent africain, le monde nilotique est bordé d'un côté par la Méditerranée orientale, de l'autre par la mer Rouge. C'est dans cette région de contacts, au centre de l'écharpe désertique qui s'étend de la Mauritanie au Golfe d'Oman, que s'est édifiée la civilisation arabo-musulmane. Le monde nilotique a acquis un rôle stratégique majeur depuis l'ouverture en 1869 du canal de Suez.

Le Nil, le plus long fleuve du monde (6 700 km), venu de la région des grands lacs équatoriaux (Nil Blanc) et des hauts plateaux d'Éthiopie (Nil Bleu), traverse la zone du Sud vers le Nord. À l'origine d'une antique et brillante civilisation agraire, il forme l'unique couloir de vie entre l'Afrique noire et l'Afrique « blanche ».

Cet espace est partagé aujourd'hui en deux États, le Soudan (de l'arabe « *bilad as-soudân* », le « pays des Noirs ») en amont, et l'Égypte en aval de la deuxième cataracte. Les relations entre ces deux pays oscillent entre le ressentiment né de l'occupation égyptienne du Soudan au XIX^e siècle, et l'inéluctabilité d'une étroite collaboration millénaire entre les deux tronçons du fleuve nourricier.

L'Égypte

L'Égypte est, par son histoire et sa position, au centre du monde arabe. Elle en est, d'ailleurs, l'État le plus peuplé (58 millions d'habitants). Si ses ressources sont limitées, elle reste néanmoins, un facteur-clé de l'équilibre proche-oriental.

À partir de la révolution des « officiers libres » (1952), elle entreprend, sous la direction du colonel Gamal Abd el-Nasser, une politique de profondes réformes économiques et sociales. Nasser apparaît comme l'un des leaders du tiers-monde lors de la conférence de Bandung (1955), où il joue un rôle clé pour promouvoir les principes du non-alignement. L'Égypte prend alors la tête du camp progressiste arabe : union avec la Syrie qui donne naissance à la République arabe unie en 1958 ; intervention militaire au Yémen aux côtés des forces républicaines qui ont détrôné l'imam Yéhia (1963-1969) ; soutien au FLN algérien.

Mais l'Égypte ne peut ni empêcher le Soudan, condominium anglo-égyptien, de déclarer son indépendance (1956), ni faire basculer dans le camp du nationalisme arabe le Liban et la Jordanie, dont les régimes pro-occidentaux sont, en 1958, sauvés par les États-Unis et le Royaume-Uni. L'union avec la Syrie avorte dès 1961 et la guerre au Yémen se transforme en un enlèvement ruineux. Enfin, la cuisante défaite de la guerre des Six jours (juin 1967), déclenchée par Israël à la suite de la fermeture par l'Égypte du détroit de Tiran dans le golfe d'Aqaba, sonne le glas du nasérisme. À la mort de Nasser (1970), son successeur, Anouar el-Sadate, réoriente l'Égypte en direction de l'Occident.

La guerre d'octobre 1973 permet de rendre acceptable, aux yeux de l'opinion égyptienne et arabe, des négociations de paix avec Israël. Celles-ci permettent à l'Égypte, en 1975, de rouvrir le canal de Suez. Le voyage-surprise de Sadate à Jérusalem en 1977 aboutit aux accords de Camp David sous l'égide du président américain Jimmy Carter (1978) et à un traité de paix égypto-israélien (1979). L'Égypte récupère le Sinaï, mais cette paix sépare la met au ban du monde arabe.

À l'intérieur même de l'Égypte, les effets pervers de l'ouverture à l'Occident créent des tensions graves, illustrées par l'assassinat d'Anouar el-Sadate par des extrémistes islamistes (1981). Son successeur, Hosni el-Moubarak, adopte une politique discrète qui permet à l'Égypte de retrouver progressivement sa place dans le concert arabe, tout en sauvegardant le traité avec Israël.

L'Égypte, prisonnière de sa situation économique et sociale très précaire, est solidement arrimée au camp américain : lors de la guerre du Golfe (1991), elle est l'un des plus fermes soutiens de l'intervention contre l'Irak. Mais l'alliance avec les États-Unis et l'Arabie saoudite, si elle permet à l'Égypte de recevoir des aides financières ponctuelles, ne suffit pas à résoudre les problèmes de développement et d'endettement du pays.

Sans projet d'avenir, alourdie chaque année d'un million et demi d'habitants supplémentaires, elle est menacée de déstabilisation par l'activisme violent des mouvements islamistes. Afin de protéger le tourisme, l'une des principales ressources du pays, le pouvoir a considérablement durci sa position à l'égard des Frères musulmans.

Relativement isolée, dans la région, depuis les accords de Camp David et la paix avec Israël, l'Égypte a pu resserrer ses liens avec les autres pays arabes : d'abord grâce aux progrès du processus de paix, qui a détendu les relations israélo-arabes et conduit la Jordanie à signer à son tour la paix avec Israël (1994), ensuite, et paradoxalement, à l'occasion de la dégradation de ce processus depuis l'élection de Benyamin Nétanyahou. Peut-être pour conforter ce retour sur la scène arabe, Le Caire appelle à un assouplissement de l'embargo contre l'Irak.

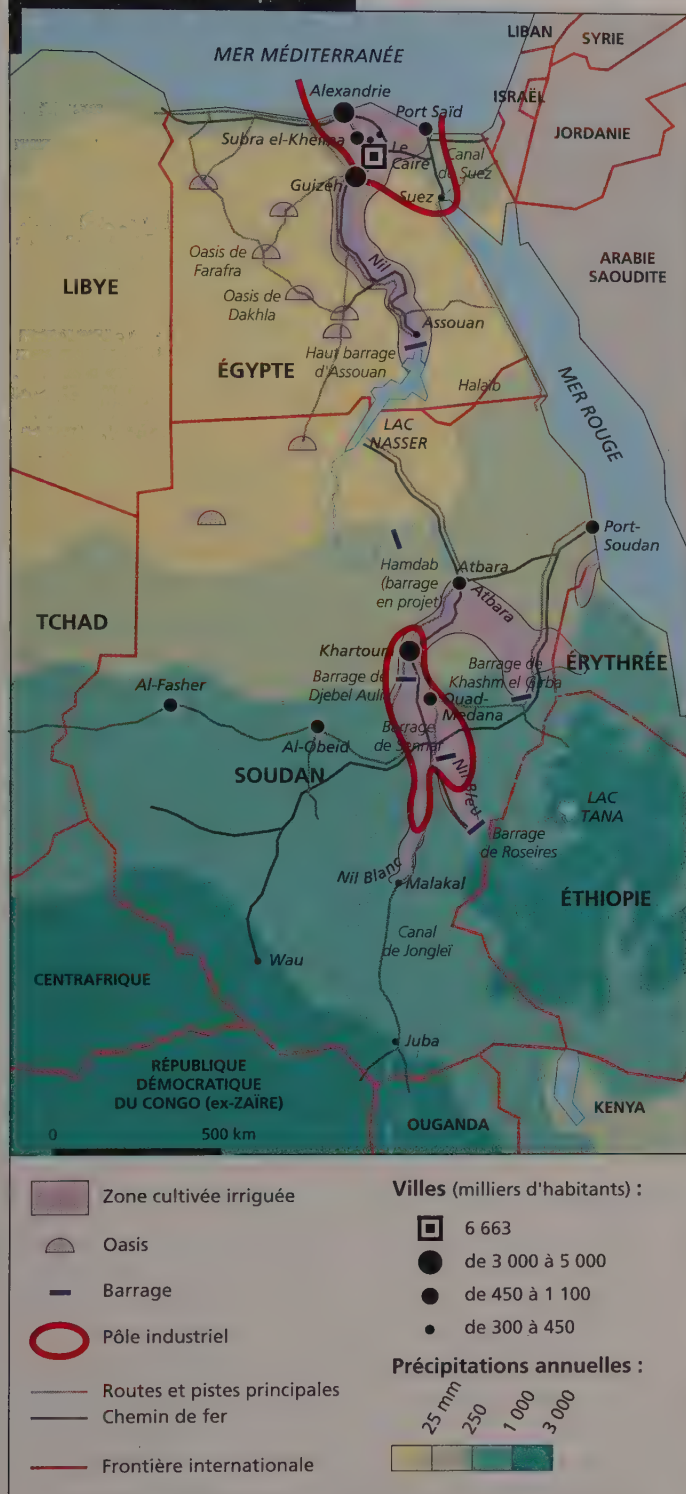
Le Soudan

Deux fois moins peuplé que son voisin du Nord (27 millions d'habitants), le Soudan est un pays charnière entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche, entre l'Afrique et le monde arabe. Le Nord, peuplé de tribus largement arabisées et islamisées, s'oppose depuis l'indépendance (1956) au Sud qui regroupe le quart de la population, composé de tribus africaines, animistes et chrétiennes. Une première guerre civile, de 17 ans, s'achève en 1972 par les accords d'Addis-Abeba accordant l'autonomie au Sud. Le non-respect de ces accords par le maréchal Nimeiry, qui dirige le pays de 1969 à 1985, entraîne l'apparition, en 1983, de l'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) dirigé par le colonel John Garang. Celui-ci revendique, non plus l'indépendance du Sud, mais l'égalité de toutes les composantes du pays dans un cadre laïc et fédéral.

En 1985, le régime Nimeiry, soutenu jusqu'au bout par les États-Unis et l'Égypte, mais usé par la corruption et la famine qui frappe les provinces sahéliennes, s'effondre. De 1986 à 1989, les gouvernements successifs de Sadiq el-Mahdi, auxquels participent souvent les Frères musulmans de Hassan el-Tourabi, sont incapables de faire la paix avec les rebelles.

En juin 1989, les Frères musulmans, alliés aux militaires, prennent le pouvoir. Régnant par la terreur sur une population épuisée, ils s'efforcent d'obtenir une victoire militaire au Sud.

Le monde nilotique



Très isolé sur le plan international et désigné comme terroriste par les États-Unis, le régime de Khartoum a tenté de développer ses relations avec les États islamistes. Bien qu'ayant choisi le parti de l'Irak dans le conflit du Golfe, il a reçu un important soutien de l'Iran, qui se cherche un allié stratégique dans le monde arabe. En s'érigeant au centre de la révolution islamiste mondiale, le Soudan s'est en revanche aliéné l'Égypte – l'implication de dirigeants soudanais dans l'attentat contre le président égyptien Moubarak en 1996 a encore envenimé les relations – et l'Arabie saoudite, les deux pivots de la présence occidentale dans la région. Le régime de Khartoum a également vu ses relations se dégrader avec ses voisins de l'Est et du Sud.

Au Sud, l'Ouganda, qui accuse l'armée soudanaise de bombarder des villages et d'aider des groupes d'opposition, a rompu ses relations diplomatiques avec Khartoum en avril 1995 et soutient la guérilla sudiste chrétienne et animiste. À l'Est, l'Érythrée, qui reproche au Soudan l'aide apportée aux islamistes érythréens a également rompu ses relations diplomatiques (décembre 1994). Enfin, l'Éthiopie, confrontée sur sa frontière à l'action de groupes armés soudanais, soutient les opposants au régime de Khartoum.

Aux prises à de graves difficultés économiques, les pays frontaliers du Soudan préfèrent cependant ne pas entrer en conflit direct avec lui. L'Égypte s'oppose même au renforcement des sanctions contre Khartoum. Le Caire estime qu'une telle mesure, qui pourrait aboutir à une sécession du Sud-Soudan, serait contraire à l'intérêt national égyptien. Aussi les voisins du Soudan se bornent-ils à soutenir les oppositions politiques ou armées afin de le déstabiliser.

Afin de sortir de son isolement, le régime de Khartoum s'est récemment efforcé de montrer une volonté d'ouverture. Après avoir suscité le ralliement de notables, il s'est engagé, en 1995, dans un processus électoral (législatives et présidentielles) essentiellement destiné à asseoir sa légitimité vis-à-vis de la communauté internationale. Mais le régime islamiste de Khartoum continue de susciter la méfiance de ses voisins et des Occidentaux. Confronté à de graves difficultés économiques, il est plus vulnérable que jamais.

LE CANAL DE SUEZ

Inauguré en 1869, le canal de Suez, d'une importance stratégique considérable, explique largement l'occupation de l'Égypte par la Grande-Bretagne en 1882. Sa nationalisation par Nasser, en 1956, et l'interdiction de passage des navires israéliens sont à l'origine de la crise de Suez et de l'éviction des puissances européennes de la zone. Le canal, fermé lors de la guerre des Six jours (1967), est ensuite le théâtre de la « guerre d'usure » qui aboutit à la destruction des villes égyptiennes de sa rive Ouest, de 1969 à 1971.

De grands travaux d'élargissement et d'approfondissement ont été réalisés pour qu'il conserve son rôle d'artère vitale du commerce mondial, il peut accueillir des navires de 150 000 tonnes. Mais l'apparition des supertankers (plus de 500 000 tonnes) a réduit son intérêt pour le trafic pétrolier.

LE HAUT BARRAGE D'ASSOUAN

Édifié entre 1960 et 1970 grâce à l'aide soviétique, il permet de stocker la totalité de la crue du Nil et de la redistribuer tout au long de l'année. Depuis l'accord de partage égypto-soudanais de 1959, l'Égypte a droit à 75 % du débit annuel moyen contre 25 % au Soudan. Mais les deux pays utilisent aujourd'hui toute leur quote-part et la demande continue de croître. Aussi le Soudan réclame-t-il une révision de l'accord de 1959 qu'il considère caduc tandis que l'Éthiopie, où se trouvent les sources du Nil bleu et de l'Atbara (80 % du débit total du fleuve à eux deux) a entrepris des travaux d'aménagement en amont. Une solution pourrait être trouvée, soit en diminuant la consommation d'eau (l'Égypte pourrait transformer son système d'irrigation et cesser de cultiver certaines plantes très exigeantes comme le riz et la canne à sucre), soit en augmentant l'offre : c'était le sens du projet de canal de Jongléi, enlisé du fait des conflits du Soudan, et du projet soudanais de barrage à Hamdad en panne, lui, pour des raisons financières.

Le Machrek



Le Machrek (« Levant », en arabe) a vu naître dès l'Antiquité de nombreuses civilisations. Appelé aussi le « Croissant fertile », il s'étire en arc de cercle des rives orientales de la Méditerranée jusqu'aux riches plaines de la Mésopotamie.

Cet espace s'inscrit entre deux isthmes qui ont de tout temps revêtu une grande importance commerciale et stratégique : au Nord, une voie relie la Méditerranée au golfe Persique par la vallée de l'Euphrate ; au Sud, l'axe Méditerranée-mer Rouge par l'isthme de Suez. C'est une conjonction des voies véhiculant des matières précieuses, hier les épices d'Extrême-Orient, aujourd'hui le pétrole du golfe Persique, vers l'Occident.

Les pays du Machrek ont bénéficié des booms pétroliers des années 1970 et connu un enrichissement rapide, qu'ils soient des producteurs d'importance mondiale, comme l'Irak, de petits exportateurs comme la Syrie, ou des rentiers indirects du pétrole comme la Jordanie et le Liban. Les hausses du prix du pétrole ont, en effet, provoqué un fort appel de main-d'œuvre dans les pays du Golfe, en provenance du Liban, de Jordanie et de Syrie. Les revenus des immigrés, ainsi que l'aide versée par les pétromonarchies aux « pays de la ligne de front » (face à Israël), et à l'Irak, ont assuré la prospérité de la Jordanie et longtemps maintenu celle du Liban. Le retournement de la conjoncture pétrolière, à partir de 1982, a provoqué une crise dont ont souffert l'Irak alors en guerre, et le Liban sous occupation syrienne. La Jordanie, qui profita un temps des conflits irakien et libanais, fut à son tour gagnée par le marasme à la fin des années 1980.

Une zone instable

Partie intégrante de l'Empire ottoman jusqu'en 1918, cet espace a été démembré par l'instauration des mandats de la SDN : britanniques sur la Palestine, la Transjordanie et l'Irak ; français sur la Syrie et le Liban. Après les indépendances, obtenues au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les nouveaux États (Jordanie, Syrie, Liban et Irak) issus de ce découpage ont eu du mal à trouver la stabilité.

La Syrie, berceau historique du nationalisme arabe, a connu, dans les années 1950, une succession de coups d'État militaires, et l'instauration d'un pouvoir progressiste, avant de tenter l'expérience de l'union avec l'Égypte de Nasser de 1958 à 1961, dans le cadre de la République arabe unie. Elle fut un champ d'affrontements politiques très violents, qui se terminèrent, en 1963, par la mainmise du parti Baas sur le pouvoir.

En Irak, une révolution populaire balaye la monarchie (1958) et porte au pouvoir le général Kassem, qui s'appuie sur le parti communiste. Le parti Baas prend, là aussi, le pouvoir en 1963. L'objectif principal de ce parti est la réunification de la patrie arabe (Syrie et Irak). Mais les deux capitales mènent des politiques opposées : à partir des années 1970, la Syrie du général Hafez el-Assad modère ses positions, tandis que l'Irak se radicalise sous l'emprise de son nouvel homme fort, Saddam Hussein.

Au Liban et en Jordanie, les régimes pro-occidentaux du président Chamoun et du roi Hussein ne sont sauvés que par le débarquement de forces américaines et britanniques (1958). Au Liban, des réformes sont entreprises, dans le but d'imposer la médiation

de l'État entre les différentes forces sociales et confessionnelles du pays. La Jordanie connaît également une stabilisation progressive au début des années 1960.

L'imbroglia libanais

La création de l'État d'Israël a été une cause majeure des soubresauts de la région. La défaite des armées arabes face à Israël (1967) a traumatisé le Proche-Orient et fait émerger le mouvement national palestinien comme un acteur essentiel de la politique régionale. Confrontés à l'incapacité des dirigeants arabes face à Israël, les Palestiniens engagent la lutte armée, déstabilisant les pays hôtes. En Jordanie, la tentative de renversement du régime hachémite, en 1970, échoue et se termine en « septembre noir ».

La Syrie et l'Irak, tout en animant le front du refus, hostile à toute composition avec Israël, interdisent toute velléité d'autonomie aux mouvements palestiniens qu'ils soutiennent.

En revanche le Liban, dont le fragile équilibre reposait sur le Pacte national (1943) entre les différentes communautés religieuses, n'a pu résister à l'intervention croissante de la résistance palestinienne dans ses conflits internes. Les survivants du « septembre noir » jordanien se regroupent au Sud-Liban, où ils créent une base d'opérations contre Israël, le « Fathland ». Politiquement, la résistance palestinienne se range du côté des forces « islamoprogressistes » qui s'opposent au gouvernement conservateur. Cette division constitue le catalyseur des affrontements qui embrasent le pays : la guerre du Liban dure de 1975 à 1990.

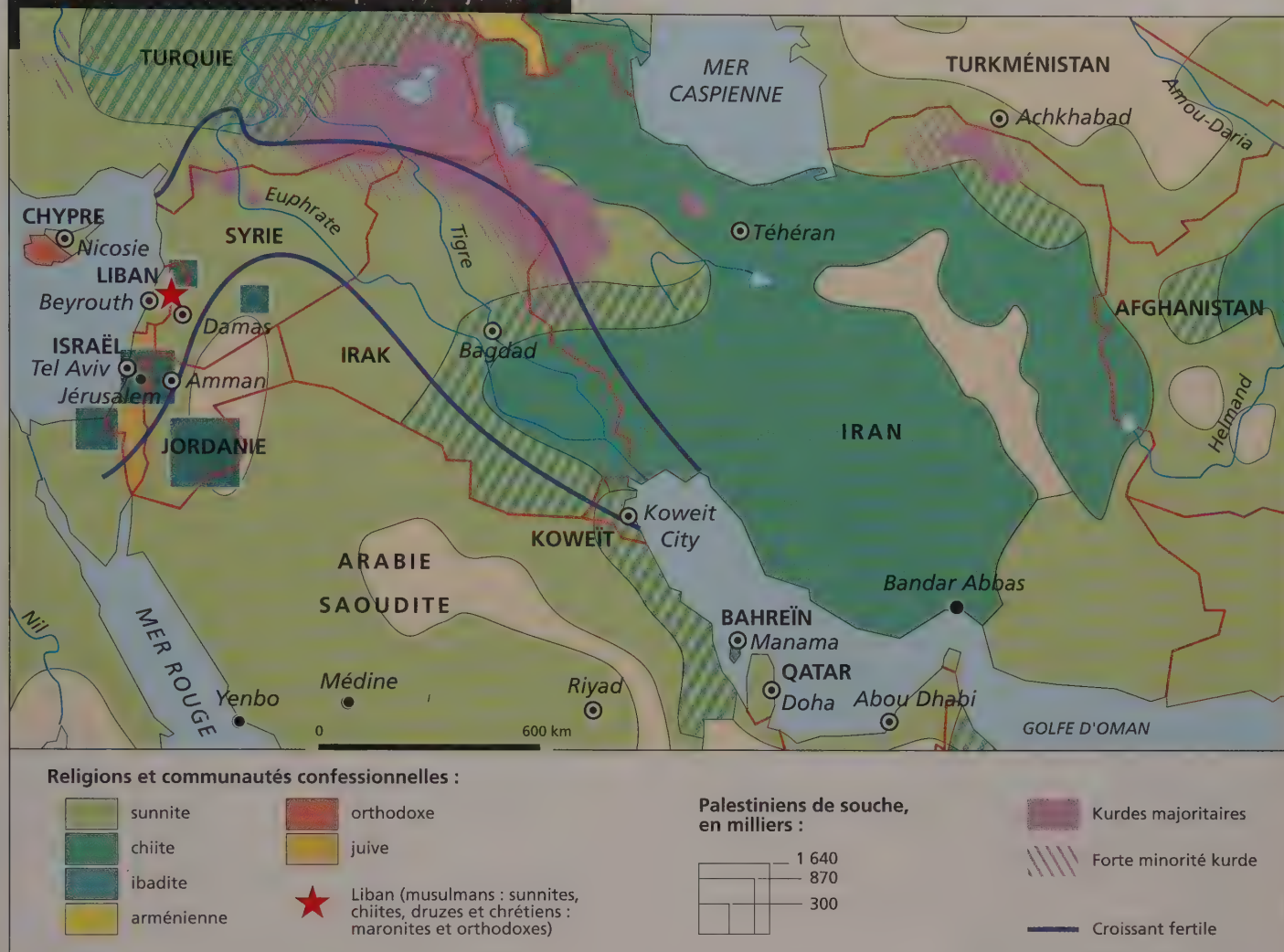
L'intervention syrienne (1976) aux côtés des forces conservatrices maronites menacées rétablit l'équilibre en faveur du pouvoir. Elle marque le début de « l'occupation » syrienne, sous le couvert d'une Force arabe de dissuasion.

Israël en profite pour tracer, au Liban-Sud, une zone de sécurité, en s'appuyant sur une dissidence maronite au sein de l'armée libanaise. Une première opération d'envergure est menée contre les bases palestiniennes (1978), elle n'est que le prélude à une véritable invasion. Beyrouth, pilonnée, assiégée, est finalement occupée (1982) sans qu'aucun pays arabe ne réagisse. Une « ligne rouge » invisible marque désormais les zones d'influence des deux pays au Liban. Israël se retire après avoir fomenté la guerre de la Montagne entre milices maronite et druze, et les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila.

En 1989, la signature des Accords de Taëf, sous l'égide de l'Arabie saoudite, ouvre la perspective d'un retour à la paix au Liban. La Syrie, qui n'a pas réussi à garder la résistance palestinienne sous son contrôle, tente de faire accepter sa présence au Liban par l'Occident. La reconstruction économique du pays semble en bonne voie malgré la multiplication des accusations de corruption et des scandales financiers au sein du gouvernement, auquel on reproche également son impuissance à recouvrer la souveraineté du pays.

Le Liban subit toujours les effets de la guerre opposant l'armée israélienne au Hezbollah (chiites) soutenu par la Syrie et l'Iran. Ceci souligne la fragilité du pays : le Liban-Sud vit encore sous les bombardements, dont les victimes sont surtout civiles.

Le « Croissant fertile », espace d'enjeux



La Révolution iranienne

Une nouvelle donne apparaît dans la région en 1979, avec l'élimination du Shah Mohamed Reza Pahlavi, contraint de s'exiler, et l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny à Téhéran. Le régime des mollahs chiites, qui prône la Révolution islamique mondiale et la déstabilisation des régimes proches de l'Occident, est attaqué en 1980 par l'Irak. S. Hussein cherche à étendre le territoire irakien au détriment du traditionnel ennemi persan. L'Irak jouit du soutien de la quasi-totalité des pays arabes. Seule la Syrie prend le parti de l'Iran. La Jordanie se range dès le début aux côtés de l'Irak : le port d'Aqaba sur la mer Rouge sert de poumon à l'effort de guerre irakien, à la place de Bassorah, sous les bombes. Ce conflit dure huit ans (1980-1989) et fait des centaines de milliers de victimes. C'est la mort de Khomeiny qui met fin au combat entre les deux belligérants épuisés. La guerre s'achève sans vainqueur ni vaincu.

Après la guerre, le nouveau pouvoir iranien tente de rétablir des relations avec l'Occident, tout en se rapprochant de Moscou. Les États-Unis accusent l'Iran de terrorisme international et lui appliquent unilatéralement un embargo commercial (1995). Paria international aux yeux de la première puissance mondiale, la République islamique renforce, en revanche, sa présence économique dans la péninsule arabe, s'insérant de mieux en mieux dans son environnement régional. La guerre du Golfe lui a permis de récupérer l'intégralité des territoires occupés par l'Irak.

La guerre du Golfe

Au moment même où s'achève la guerre froide, l'invasion du Koweït, en août 1990, est le prélude à la guerre du Golfe (janvier-février 1991). Cette invasion est provoquée par le refus koweïtien de renoncer à ses créances de guerre sur l'Irak, et de céder une partie de son territoire à son puissant voisin qui souhaite élargir sa fenêtre maritime sur le Golfe, enjeu stratégique pour le transport du pétrole.

C'est par une véritable croisade internationale conduite par les États-Unis qu'il est mis fin à l'annexion. Leaders incontestés de la planète depuis le démantèlement de l'URSS, les États-Unis prétendent faire respecter le droit international, gage de l'avènement d'un « nouvel ordre mondial ». Au-delà, la défaite infligée à l'Irak leur permet de rétablir leur mainmise sur les ressources pétrolières de la région, et d'anéantir le danger d'une puissance régionale qui ne leur serait pas soumise et qui menacerait Israël.

Ce conflit a fait naître de profonds clivages au sein du monde arabe : si l'Égypte et la Syrie ont rejoint la coalition onusienne au secours des émirats menacés, l'OLP, la Jordanie, le Yémen, le Soudan et la Libye font en revanche preuve de compréhension à l'égard de la position irakienne.

Sauf pour l'Irak, soumis à embargo et au contrôle de sa puissance militaire par l'ONU, la guerre du Golfe est déjà loin. Le processus de paix entre Israël et les Palestiniens a fait espérer une transformation de la région. L'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui le processus bloque toute évolution régionale.

La péninsule arabe



Le vaste quadrilatère désertique, enserré entre la mer Rouge, la mer d'Oman et le golfe arabo-persique, comprend l'Arabie saoudite, la fédération des Émirats arabes unis, le Koweït, la minuscule île de l'Émirat du Bahreïn, appendice économique de l'Arabie saoudite, l'Émirat du Qatar, le sultanat d'Oman et la République du Yémen.

C'est dans la péninsule qu'est né l'islam. Cet héritage alimente aujourd'hui encore un certain nombre de revendications, tant au niveau des États, monarchies islamistes pour la plupart, qu'au niveau des populations. Mais c'est surtout sa richesse en hydrocarbures qui fait de la région un terrain propice aux conflits.

Terre d'islam

La péninsule arabe est le berceau de l'islam, né au VII^e siècle entre les villes saintes de La Mecque et de Médine. Les régimes politiques des pays de la région (monarchies absolues, héréditaires, islamiques) n'ont de fondement et de légitimité que par l'islam.

Cette dimension religieuse a été largement récupérée par l'Arabie saoudite qui a conquis durant les premières décennies du XX^e siècle des provinces périphériques (Hasa en 1921, Hedjaz en 1925, Assir en 1934) s'assurant ainsi la tutelle sur les Lieux saints de l'islam. Toujours dans le but d'asseoir sa légitimité religieuse, en sus de sa prééminence financière, l'Arabie saoudite a suscité la création de l'Organisation de la conférence islamique, basée à Jeddah, s'instituant ainsi comme la gardienne d'un islam politique traditionnel.

C'est fort de cette légitimité que Fayçal a mené, de 1964 à 1975, une politique extérieure active, s'opposant au nationalisme arabe non aligné, soutenu par l'URSS, dont le leader incontesté est la République égyptienne de Nasser, en lui opposant un modèle social et politique conservateur. Si la guerre civile yéménite (1963-1969) ne parvient pas à rétablir l'imam sur son trône, l'Arabie saoudite sort néanmoins victorieuse de cette confrontation des régimes conservateurs et progressistes, surtout après leur défaite de 1967 face à Israël.

L'Arabie saoudite est cependant menacée, à partir de 1979, par la révolution islamique iranienne, qui ravive le clivage religieux entre sunnites et chiites. Après la prise de la Grande Mosquée de La Mecque par des insurgés islamistes (1979), elle finance largement l'effort de guerre irakien contre l'Iran.

Dans la péninsule ce clivage menace la cohésion nationale : au Koweït, un quart de population est composé de chiites, reflet de la proximité de l'Iran. Dans l'Émirat de Bahreïn, les chiites représentent les deux tiers de la population et entretiennent des liens historiques, culturels et religieux avec l'Iran niés par la dynastie sunnite au pouvoir, d'où une revendication démocratique forte, des tensions sociales et religieuses récurrentes, et une stabilité peut-être illusoire.

Un autre problème est soulevé par la montée en puissance des mouvements islamistes. S'ils furent longtemps favorisés par Riyad, comme contrepoids à toute velléité progressiste, ils sont de plus en plus difficiles à contrôler et à contenir.

D'autre part, des particularismes religieux persistent dans la région, divisant ou rapprochant certains pays. Le Qatar est ainsi

dans l'orbite économique et stratégique du grand frère saoudien, avec qui elle partage les mêmes convictions wahhabites, tandis que dans le sultanat d'Oman, la moitié de la population appartient à la secte schismatique musulmane des Ibadites, ce qui contribue à renforcer l'isolement de ce pays situé à l'extrême-orient du monde arabe.

L'enjeu pétrolier

Les rives du golfe arabo-persique contiennent les deux tiers des réserves pétrolières mondiales, ce qui assure aux États riverains, en particulier à l'Arabie saoudite, un certain poids dans les affaires mondiales.

L'Arabie saoudite détient à elle seule le quart des réserves mondiales de pétrole, dont elle est le deuxième producteur après les États-Unis. Ce royaume sous-peuplé (17,5 millions d'habitants pour une superficie de 2,15 millions de km²) dont la société, fortement inégalitaire, repose sur des valeurs traditionnelles, religieuses et tribales, voit son destin bouleversé, en 1948, par la mise en exploitation des premiers gisements de pétrole par le consortium américain Aramco. En 1973, elle réduit sa production de pétrole de 30% et quadruple son prix : en un an son PNB augmente de 250%. Ces chiffres témoignent de l'incroyable potentiel que représente le pétrole pour les monarchies de la région. L'Arabie saoudite devient rapidement fabuleusement riche dans une région instable et convoitée.

Cette situation entraîne, chez les dirigeants saoudiens, une obsession de stabilité et de sécurité. Le fondateur du royaume moderne, Abd el-Aziz ibn Séoud, réussit à préserver l'indépendance de son territoire face aux convoitises occidentales. Mais si la manne pétrolière revient bien au pays, celui-ci reste dépendant de l'Occident et surtout des États-Unis. L'Arabie saoudite est le bastion de l'influence américaine dans la région. C'est également par souci sécuritaire que l'Arabie saoudite a suscité, en 1981, la réunion autour d'elle des émirats voisins, au sein du Conseil de coopération du Golfe.

Ses relations avec ses voisins sont cependant empreintes de méfiance : l'Arabie saoudite n'hésite pas à intervenir dans leurs affaires, sous le couvert d'une légitimité religieuse, pour prévenir toute contagion « démocratique » à l'intérieur du royaume. Elle a ainsi tenté d'intervenir au Yémen afin d'empêcher l'émergence d'un État-nation capable de lui tenir tête. Elle cherche de même à maintenir sa suprématie au sein de l'OPEP : forte de ses réserves quasi inépuisables d'hydrocarbures, elle pèse systématiquement en faveur de la baisse des cours, au risque de s'aliéner les producteurs moins bien dotés, ou dont les besoins financiers sont importants et même au prix de difficultés de trésorerie, depuis que le marché mondial s'est retourné (1982).

Les leçons de la guerre du Golfe

La guerre du Golfe a modifié les équilibres de la région.

Transformée en base-arrière de la coalition anti-irakienne, l'Arabie saoudite a constaté sa vulnérabilité, en dépit des sommes

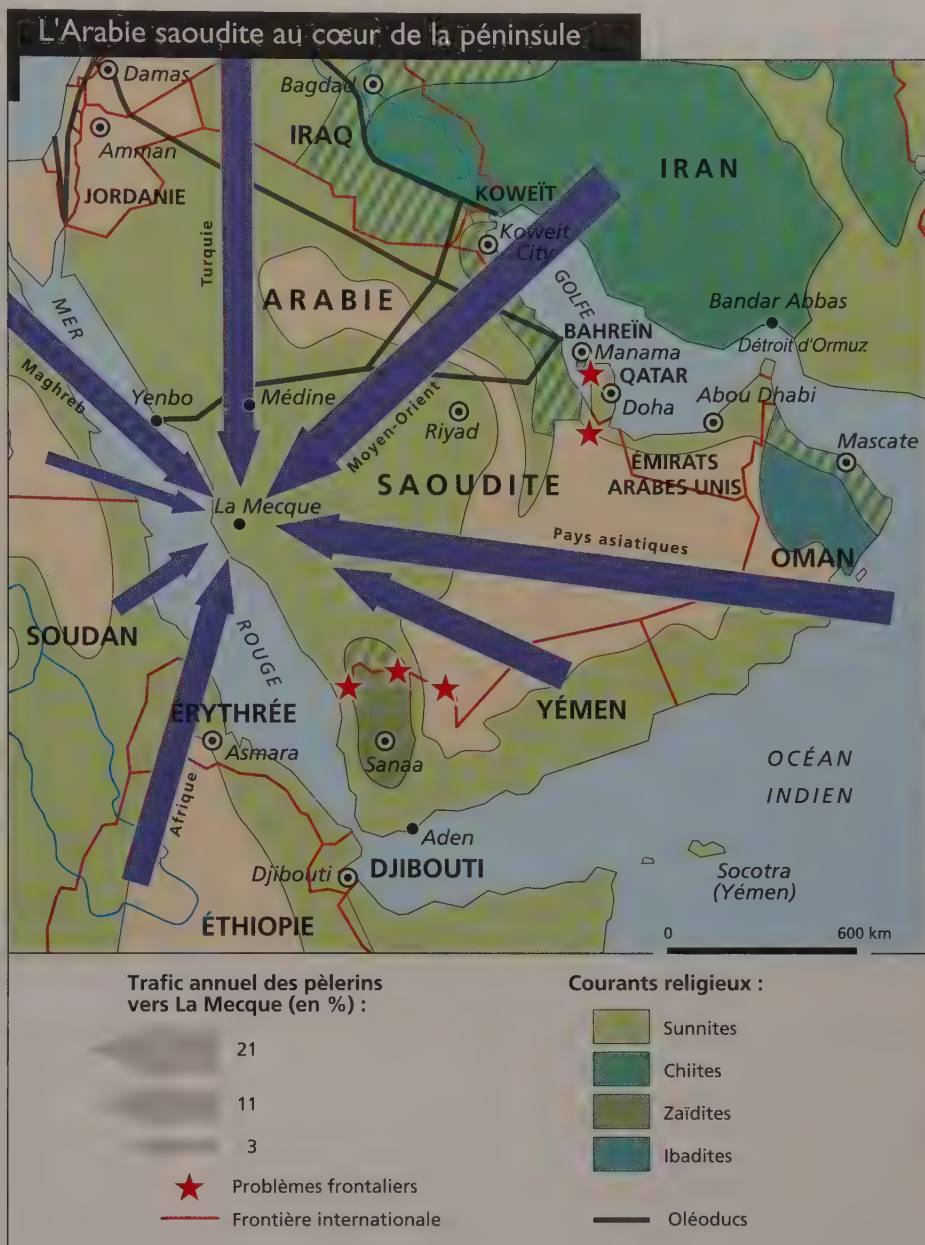
colossales investies dans la défense nationale (20% de son budget) : manque de profondeur stratégique et de densité humaine, dépendance vis-à-vis de l'Occident. Défiée à la fois par l'Irak et l'Iran, elle se retourne contre leurs alliés (rétorsions économiques contre la Jordanie, pressions contre l'unification du Yémen...), mais sans grand succès. L'intervention américaine pourrait avoir été un « baiser de la mort » pour le rayonnement saoudien dans la région.

Première victime du conflit, le Koweït se remet lentement et a pu reprendre sa production pétrolière. Il a néanmoins perdu son dynamisme et son rôle de centre d'affaires international. Au-delà, la guerre du Golfe a mis à jour certains problèmes régionaux.

Celui des frontières trans-désertiques, tout d'abord. Mal délimitées, elles font l'objet de controverses, et même de confrontations armées comme entre l'Arabie saoudite et le Qatar en 1992. En mars 1996, les deux parties sont parvenues à un accord sur le tracé de leur frontière. De même il a fallu attendre l'après-guerre pour que le Koweït et l'Arabie saoudite conviennent de délimiter le tracé de leur frontière maritime (enjeu important pour la circulation du pétrole). Quant au Yémen, il espère toujours récupérer ses provinces de Jizan et de Najran, annexées par l'Arabie saoudite.

D'autres problèmes territoriaux sont toujours en négociation. C'est ainsi que les Émirats arabes unis n'ont pas pu s'opposer à l'occupation par l'Iran des trois îlots stratégiques d'Abou Moussa, de la petite et de la Grande Tomb (situés à l'Ouest du détroit d'Ormuz), en 1971. La construction par Téhéran de nouvelles infrastructures sur ces îles a entraîné de vives réactions des Émirats et bloqué les pourparlers engagés par les deux pays.

La guerre a également pesé sur les économies régionales : l'Arabie saoudite et le Koweït ont été sollicités par les États-Unis, d'abord pour contribuer financièrement à l'intervention, ensuite et indirectement pour s'équiper en matériels militaires américains. Les fortes inégalités sociales qui règnent dans les pétromonarchies en ont été soulignées. La rapidité des changements économiques et sociaux rend plus difficilement supportable l'acapement du pouvoir par la famille royale. Pendant la guerre du Golfe, les Occidentaux s'étaient vu reprocher de soutenir des régimes guère plus démocratiques que celui de Bagdad dans le seul but de préserver leurs intérêts dans la région. Aussi ont-ils, au lendemain de la guerre, fait pression sur les pétromonarchies pour obtenir une démocratisation. Sans beaucoup de succès : l'Arabie saoudite a beau jeu de souligner l'hostilité des islamistes et les attentats anti-américains pour se limiter à des concessions formelles.



Enfin, la guerre du Golfe a soulevé le problème de l'immigration. Avec l'augmentation de leurs revenus, les États pétroliers ont largement fait appel à de la main-d'œuvre étrangère. Au Koweït, les travailleurs immigrés, privés de citoyenneté, représentent 80% de la population active et sont pour la majorité d'origine asiatique. Un quart des habitants d'Oman sont des étrangers. Si la plupart des immigrés viennent du sous-continent indien, d'autres sont arabes et ont pris, pendant la guerre, le parti de l'Irak. Aussi les Palestiniens ont-ils quitté le Koweït après la défaite de Saddam Hussein.

Face à tous ces changements qui affectent la péninsule, l'Arabie saoudite tente de conserver son rôle de leader face à la République islamique d'Iran qui aspire à l'hégémonie régionale notamment par son influence sur les populations chiites de la région.

La Turquie



La Turquie (780 600 km² et plus de 6 millions d'habitants) est considérée, depuis plusieurs années, comme une puissance régionale potentielle. Ce pays a pourtant échoué, pendant des années, dans sa montée en puissance.

« Paix dans le pays, paix dans le monde »

La survie de l'État a longtemps été la seule préoccupation des dirigeants turcs dans le jeu des relations internationales. Cela s'explique par le traumatisme initial dû aux conditions dramatiques de la naissance de la république, proclamée le 29 octobre 1923.

Bien que se méfiant du danger que représente le « grand voisin du Nord », Kémal Atatürk impose une doctrine neutraliste résumée dans la formule « paix dans le pays, paix dans le monde », qui libère la Turquie de tout engagement extérieur ayant un rapport avec l'héritage ottoman. Cette problématique oriente la politique extérieure du pays jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, non sans quelques succès d'ailleurs : question de Mossoul réglée en 1926 avec le Royaume-Uni et l'Irak; visite officielle du premier ministre grec Vénizelos en 1930; entrée dans la SDN en 1932; signature du pacte balkanique avec la Grèce, la Yougoslavie et la Roumanie en 1934; signature de la Convention de Montreux sur les détroits en 1936.

La Seconde Guerre mondiale transforme cette situation et replace la Turquie dans le tourbillon des alliances et contre-alliances. Obsédée par la menace de l'URSS, elle s'ouvre à la France et au Royaume-Uni (mai 1939) mais attend la signature du Pacte germano-soviétique pour parapher cet accord (octobre 1939), se rétracte dès l'invasion de la Finlande (juin 1940), se rapproche de l'Allemagne (Pacte de non-agression de juin 1941), mais proclame son attachement aux alliés (novembre 1943) pour finalement entrer en guerre contre l'Allemagne nazie en février 1945.

Les bénéfices de la guerre froide

Après 1945, le partage du monde en deux blocs ne permet plus de penser une stratégie régionale que dans la mouvance de l'un des deux camps. Pour la Turquie le créneau est étroit. Mais la situation instaurée en 1946-1947 est finalement une véritable aubaine pour le pays : à l'initiative d'une puissance non européenne, une croisade, qui comporte en fait peu de servitudes, se traduit au contraire par une aide unilatérale, notamment militaire, avec pour objectif, non un conflit direct, mais une doctrine de *containment*.

L'intégration à l'OTAN, le 18 février 1952, ne signifie pas une totale soumission à celle-ci, mais plutôt la recherche d'objectifs propres, c'est-à-dire essentiellement la maximisation des ressources nationales. L'évolution de la situation internationale permet d'ailleurs de desserrer l'étau des États-Unis, en cherchant, notamment, à réduire l'antagonisme avec l'URSS, ce qui aboutit, à partir de 1961, à la signature d'une série de contrats commerciaux avec les pays d'Europe orientale.

La tension à Chypre en 1964, et surtout l'engagement militaire dans l'île en 1974, cristallisent la contradiction et opposent aux

yeux d'une partie des Turcs intérêt national et participation à l'OTAN. Après 1974, l'Europe de l'Ouest dénonce la Turquie, et les États-Unis décident un embargo sur les livraisons d'armes entre 1975 et 1978. Pour beaucoup, le concept d'alliance se trouve vidé de sa signification.

Un environnement très instable

C'est après le coup d'État du 12 septembre 1980 et dans une situation politique régionale et internationale très troublée (révolution iranienne, invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques...) que les liens se resserrent de nouveau avec les puissances occidentales, et particulièrement les États-Unis par la signature de l'accord de coopération économique et de défense qui a pour but principal une aide très importante à la modernisation des forces armées turques. Il faut toutefois admettre que c'est avant tout la volonté d'équilibre entre ses différents partenaires qui irrigue les réflexions et les initiatives de la diplomatie turque.

Les événements internationaux les plus récents, notamment l'effondrement de l'empire soviétique, la guerre du Golfe et la dislocation de l'ex-Yougoslavie ont évidemment renforcé l'importance géopolitique de la Turquie, dans laquelle les puissances occidentales voient une carte essentielle pour la stabilité régionale. Il est cependant nécessaire de préciser les points suivants, pour éviter des simplifications abusives :

- le fossé avec le monde arabe reste très profond, la crise kurde et l'incertitude sur l'avenir de l'Irak l'aggravent encore;
- la méfiance à l'égard de l'Iran demeure forte, mais il est excessif de parler de compétition entre deux modèles;
- l'engouement pour l'Asie centrale atteint ses limites en Turquie. Entreprises et sociétés civiles peuvent être dans ce domaine plus actives que l'État;
- le Caucase est un piège dans lequel la Turquie s'efforce de ne pas se laisser emporter. Malgré son lien étroit avec l'Azerbaïdjan, elle a su établir des liens convenables avec l'Arménie. Sa réponse est plutôt la Zone de coopération économique de la mer Noire (ZCEMN);
- les drames vécus par les musulmans des Balkans sont très fortement ressentis. Les Anatoliens se sentent plus proches des Bosniaques, Bulgares et autres musulmans européens que des turcophones d'Asie centrale.

LES COMMUNAUTÉS MUSULMANES DES BALKANS

La dislocation du bloc communiste a libéré des peuples qui ont eu jusque dans un passé récent une histoire commune avec l'Empire ottoman. Aux communautés d'origine turque en Bulgarie (1 million), en Macédoine (90 000), en Thrace occidentale (120 000) et au Kosovo (120 000) s'ajoutent les communautés islamisées de Bosnie (900 000), du Kosovo (3,5 millions), du Sandjak serbe et les Pomaks de Bulgarie... Réciproquement une partie des élites turques est d'origine balkanique. Au-delà des événements dramatiques récents (conflit en Bosnie-Herzégovine), il semble que cette dernière cherche à créer dans la région une zone d'influence économique en s'appuyant sur ces communautés musulmanes dont elle pourrait s'ériger protectrice.

La Turquie : une périphérie conflictuelle



MER NOIRE - CAUCASE : PRIORITÉ À LA ZCEMN

On constate une extrême prudence dans le traitement des inextricables problèmes caucasiens. Y compris dans le conflit opposant Arméniens et Azéris. Des relations correctes ont été établies avec le président arménien Ter Petrossian et les dirigeants turcs n'ont jamais cédé aux appels radicaux des groupes panturquistes et islamistes qui exigeaient une intervention militaire aux côtés des Azéris. Dans la région, la Turquie préfère concentrer ses initiatives sur la ZCEMN constituée à son initiative le 25 juin 1992 à Istanbul et regroupant l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Russie, l'Ukraine, la Roumanie, la Bulgarie, la Moldavie, la Géorgie, l'Albanie et la Grèce. Outil potentiel de développement économique, cette communauté de la mer Noire devrait avant tout favoriser la sécurité régionale.

CHYPRE : UNE SITUATION BLOQUÉE

Depuis l'intervention de l'armée turque en 1974, la situation dans l'île semble bloquée. Le rôle acquis par la Turquie sur l'échiquier géopolitique régional la rend de moins en moins sensible aux pressions internationales visant au retrait des troupes turques du Nord de Chypre. Ces pressions, provenant essentiellement de l'Union européenne, sont

relativisées par la Turquie depuis que la Commission a opposé un «non» courtois à sa demande d'adhésion (1989). La signature de l'accord d'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne (1995) n'a pas fait évoluer la situation. Enfin les Chypriotes turcs sont confortés par la multiplication d'États indépendants, qui n'ont ni plus ni moins de viabilité que la République turque de Chypre du Nord.

LA QUESTION KURDE

La présence d'environ 12 millions de Kurdes sur son sol constitue pour la Turquie un problème récurrent qui s'aggrave depuis 1984, date à laquelle le Parti des Travailleurs du Kurdistan - PKK - a engagé la lutte armée. Face à l'inexistence de propositions ou de tentatives de solutions politiques et dans un contexte de misère économique, ce groupuscule aligne près de 15 000 combattants. Cet essor est largement favorisé par l'aide fournie en sous-main par la Syrie, l'Irak, l'Iran, la Grèce ou la Russie qui utilisent le PKK comme carte dans leurs diverses négociations avec l'État turc.

Contrairement à ce qui se passe en Irak, la question est aujourd'hui en Turquie un problème kurde et non pas un problème du Kurdistan. Le nationalisme turc a réussi à cimenter la jeune nation républicaine et la satisfaction des revendications économiques, politiques et culturelles kurdes devrait pouvoir se réaliser dans le cadre de l'intégration nationale.

L'Afrique, du Sud

> et les États voisins

Parce qu'elle recèle d'importantes ressources minières, qu'elle contrôle la route du Cap et que le pouvoir y était aux mains d'une minorité blanche farouchement anticommuniste, l'Afrique du Sud a été des décennies durant un enjeu stratégique majeur. La fin de l'affrontement Est/Ouest a considérablement amoindri son importance, mais l'ancien bastion blanc de l'Afrique australe fait désormais figure de grande puissance régionale.

Les Hollandais furent les premiers Blancs à s'établir en Afrique du Sud, au milieu du XVII^e siècle. Ils installèrent au Cap, un comptoir permettant de ravitailler leurs navires sur la route de Java et des autres îles de la Sonde. À l'issue des guerres napoléoniennes, les Anglais s'emparèrent du Cap et prirent pied au Natal. L'abolition de l'esclavage par Londres (1834) menaçait la prospérité des Boers (fermiers d'origine hollandaise), qui entreprirent d'émigrer plus au Nord – ce fut le « Grand Trek » – où ils fondèrent deux républiques, le Transvaal et l'Orange. La conquête européenne se heurta à une forte résistance des Xhosa dans la partie orientale de la province du Cap, et des Zoulous du Natal, où un chef noir légendaire, Chaka, avait bâti au début du siècle un grand empire guerrier. Les Zoulous infligèrent de sérieux revers à l'armée britannique avant de se soumettre en 1879. La découverte de l'or dans le Transvaal provoqua la guerre des Boers, qui vit la victoire de l'Angleterre (1902). De la réunion des provinces du Cap et du Natal avec le Transvaal et l'Orange naquit l'Union sud-africaine qui devint, en 1930, l'un des dominions blancs du Commonwealth. Mais l'animosité persistait entre Européens de souche anglaise et Afrikaaners de souche hollandaise. Le Parti national (NP), parti afrikaaner au gouvernement à partir de 1948, fit adopter en 1960 une Constitution républicaine. En 1961, la nouvelle République d'Afrique du Sud quitta le Commonwealth où elle était la cible des critiques des nouveaux membres asiatiques et africains qui dénonçaient sa politique d'apartheid (le mot signifie « séparation »).

L'apartheid

Colons hollandais et britanniques avaient institué la discrimination raciale dès leur arrivée sur le sol sud-africain, mais c'est le NP qui la codifia à partir de 1948 et l'ériga en système de gouvernement. La minorité européenne détenait pratiquement seule tous les droits politiques. Les autres communautés (noire, métisse et indienne) étaient soumises à un arsenal législatif qui leur assignait des zones d'habitat séparé, les écartait des emplois qualifiés, et interdisait toutes relations sexuelles – ainsi que le mariage – entre Blancs et non Blancs.

L'agitation interne, marquée notamment par la révolte des lycéens de Soweto (1976), et la pression de l'opinion publique internationale, aiguillonnée par les pays africains, asiatiques et communistes, ont amené, vers la fin des années 1980, le pouvoir blanc à démanteler progressivement ce système. Depuis la décolonisation du continent africain, l'ONU avait multiplié les résolutions condamnant l'apartheid et interdisant les ventes d'armes à Pretoria. Plus récemment, malgré l'importance de leurs relations économiques avec l'Afrique du Sud, la Communauté européenne et les États-Unis avaient infligé à Pretoria des sanctions

commerciales, venues s'ajouter à un boycottage sportif (exclusion des Sud-Africains des Jeux olympiques). L'URSS avait, pour sa part, apporté un soutien actif à l'*African National Congress* (ANC), lié au Parti communiste sud-africain (SACP).

La transition démocratique

En 1990, le président De Klerk a mis fin à la détention de Nelson Mandela, leader de l'ANC en prison depuis 27 ans, et autorisé tous les partis politiques noirs auparavant interdits. Des négociations aboutirent, en avril 1994, aux premières élections au suffrage universel. Elles furent remportées par l'ANC et Nelson Mandela fut élu président de la République. Cette spectaculaire transition démocratique, qui ne laissait aucune chance à l'ancienne élite de conserver le pouvoir, s'est déroulée sans aucun trouble majeur. Les élections ont même été suivies d'une quasi-disparition de la violence politique, sauf au Kwazulu, où le parti Inkhata, mouvement nationaliste zoulou, et l'ANC s'opposent violemment sur le statut de la province.

Les dix «bantoustans», territoires théoriquement indépendants destinés à priver les Noirs de la nationalité sud-africaine, ont tous été réintégrés à la République sud-africaine, divisée en neuf provinces (Cap occidental, Cap oriental, Cap du Nord, État libre d'Orange, Kwazulu, Nord-Ouest, Gauteng, Transvaal de l'Est, Transvaal du Nord). La «nouvelle» Afrique du Sud, dont la Constitution a été adoptée en mai 1996, est un État unitaire, conformément aux vœux de l'ANC, qui a renoncé en échange à son programme de nationalisations et de redistribution coercitive des richesses. Elle compte près de 42 millions d'habitants dont : 32 millions de Noirs; un peu plus de 5 millions de Blancs, les Afrikaaners étant légèrement plus nombreux que les descendants des colons britanniques; 3 millions de Métis, la majorité résidant dans la province du Cap; et 1 million d'Asiatiques (descendants de coolies indiens recrutés au XIX^e siècle pour couper la canne à sucre), la plupart vivant dans le Natal.

Le poids économique de l'Afrique du Sud

Le diamant et l'or ont fait la fortune de l'Afrique du Sud et de puissantes sociétés, dont celles des familles Oppenheimer pour l'or et De Beers pour les diamants. La découverte d'uranium dans les filons aurifères, notamment dans le Witwatersrand, est venue enrichir la longue liste des ressources minières : l'Afrique du Sud est le premier producteur d'or, de chrome, de manganèse, d'uranium et de vanadium. Elle est riche en fer et en charbon. Il ne lui manque que le pétrole. Soucieux de s'assurer contre un boycottage des pays de l'OPEP, le gouvernement sud-africain avait mis sur pied une entreprise d'État, la SASOL, fabriquant du pétrole à partir du charbon. L'État a joué un rôle décisif dans l'industrialisation d'autres secteurs comme la sidérurgie et surtout l'armement, regroupé au sein de l'ARMSCOR, qui assemble ou fabrique sous licence des matériels étrangers. Enfin, grâce à l'aide de la France, de la RFA et d'Israël, une industrie nucléaire fut développée. Le président De Klerk a admis, en 1993, que l'Afrique du Sud avait

fabriqué six armes nucléaires. Depuis, elle a officiellement renoncé à ces armes et ratifié le traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

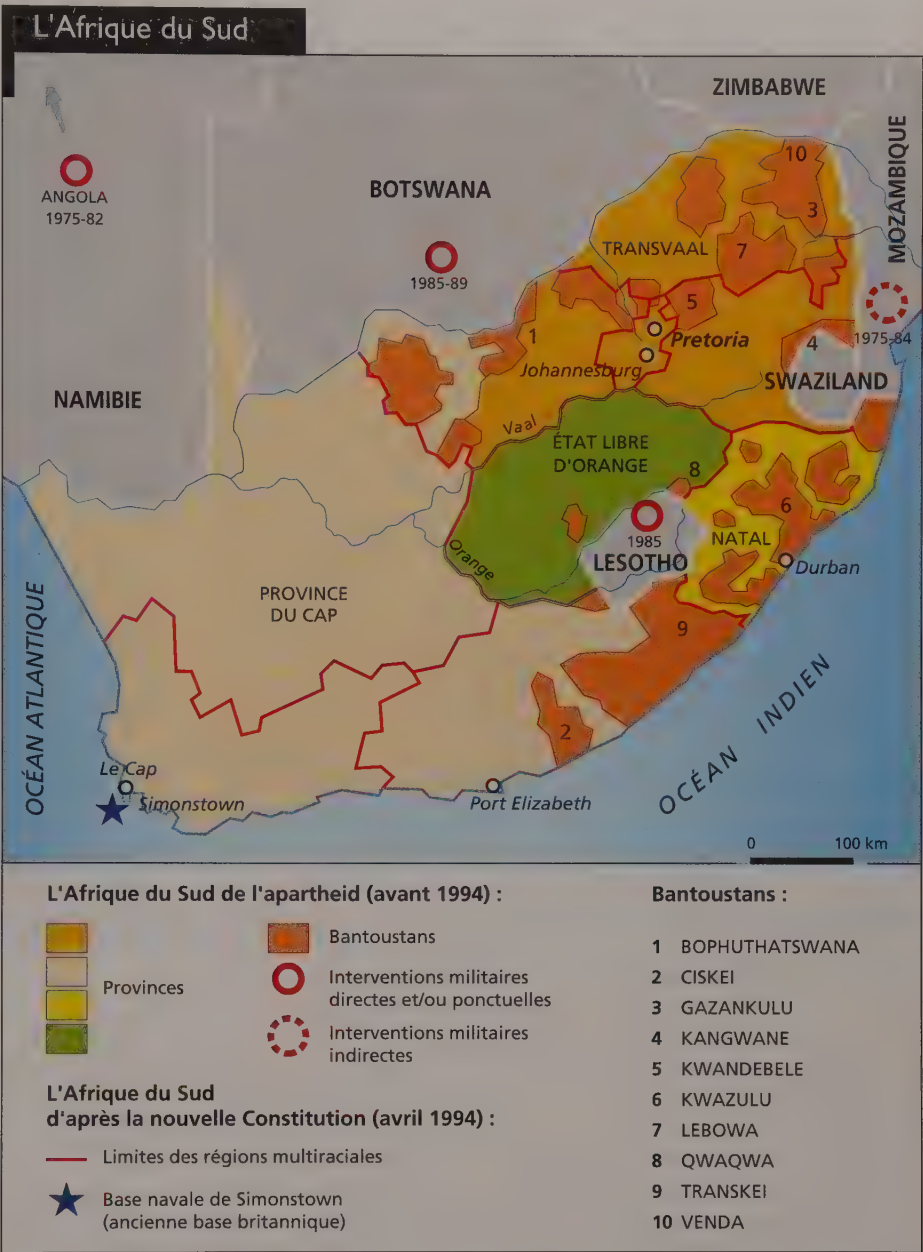
La Namibie

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'Afrique du Sud a administré l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain, d'abord sous mandat de la Société des Nations, puis sous tutelle de l'ONU. Pretoria a dû se résigner, en 1990, à accorder l'indépendance à ce territoire, rebaptisé Namibie. Elle s'y était opposée pendant des années, malgré les résolutions de l'ONU, luttant pied à pied contre la *South West Africa People's Organization* (SWAPO), le mouvement de libération noir de Sam Nujoma, aujourd'hui chef de l'État. Désertique, comptant à peine un million et demi d'habitants (dont moins de 100 000 Blancs), la Namibie possède de riches gisements de diamants (exploités par la De Beers) et d'uranium (à Rossing, la mine appartient à un consortium de sociétés, dont l'*Industrial Development Corporation* sud-africaine, la britannique *Rio Tinto Zinc*, l'allemande *Urangesellschaft* et la française *Total*). Le port stratégique de Walvis Bay, colonie britannique dès avant la Première Guerre mondiale, n'a été remis à la Namibie que le 1^{er} mars 1994. La SWAPO, parti des Ovambos qui représentent environ la moitié de la population, s'est maintenue au pouvoir, dans un cadre démocratique.

Les États voisins

Trois protectorats britanniques de la région, établis au siècle dernier, le Basutoland, le Bechuanaland et le Swaziland, que Londres avait protégés contre leur annexion par l'Afrique du Sud, ont accédé à l'indépendance à la fin des années 1960. Ils ont néanmoins été, et sont encore dans une certaine mesure, les « otages » de leur puissant voisin, auquel ils sont liés par une union monétaire et douanière, dont seul le Botswana (l'ancien Bechuanaland) s'est partiellement détaché en créant sa propre monnaie. Ils ont souvent été jusqu'à une date récente le théâtre d'expéditions punitives des services spéciaux sud-africains contre les militants de l'ANC qui s'y étaient réfugiés, surtout au Botswana.

Comme le Bechuanaland, le Basutoland a changé de nom lors de son accession à l'indépendance en 1966 pour devenir le Lesotho. Totalement enclavé dans le territoire sud-africain, comptant un peu moins de deux millions d'habitants, le royaume du Lesotho est un pays montagneux particulièrement pauvre, sauf pour quelques filons diamantifères. Traditionnellement, il fournissait de la main-d'œuvre aux mines sud-africaines. Un complexe géant de barrages, en cours de construction sur la rivière Oxbow – un affluent de l'Orange –, doit lui permettre d'approvisionner en eau les terres arides des provinces sud-africaines voisines. Le roi du Lesotho règne à peine et gouverne moins



encore : le pouvoir a été longtemps confisqué par le Premier ministre Leabua Jonathan, avant de tomber entre les mains d'une dictature militaire, qui a néanmoins autorisé le multipartisme et la tenue d'élections en 1993. Au terme de deux ans d'instabilité politique, le roi Moshoeshoe est revenu sur le trône, dans un cadre constitutionnel, en janvier 1995, mais est mort un an plus tard. Letsie III lui a succédé.

Le Swaziland, coincé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, et sans accès à la mer, avec une population de moins d'un million d'habitants, jouit d'une relative prospérité. Son sous-sol recèle du charbon et de l'amiante, on y cultive les agrumes sur de grandes fermes souvent aux mains de propriétaires sud-africains, et les forêts bien arrosées sont exploitées. Le pouvoir a été longtemps détenu d'une main ferme par le roi Sobhuza – célèbre pour son harem d'une centaine de femmes qu'il avait exhibées lors des cérémonies d'accession à l'indépendance en 1968 – qui s'appuyait sur les institutions tribales.

À sa mort en 1982 lui a succédé un de ses fils, Mswati III, qui a fait ses études secondaires en Angleterre et encourage un aggrondissement des institutions que réclament plusieurs partis politiques émergents de la clandestinité.

L'Afrique australe



L'Afrique australe est composée d'un ensemble de pays liés entre eux par une position politico-stratégique originale, une histoire et une orientation économique communes. Neuf pays se définissent par rapport à l'Afrique du Sud, qui domine le sous-ensemble austral. Jusqu'à 1994, ils formaient une « ligne de front », dressée face à l'apartheid et aux tentatives de déstabilisation déployées par le régime ségrégationniste. Depuis, ils constituent l'*hinterland* de l'influence économique de Pretoria qui les arrose de ses productions et investissements.

La nature des relations avec l'Afrique du Sud est le ciment entre les différents pays de l'Afrique australe. Le volume de leurs échanges avec le pôle régional permet de distinguer deux ensembles :

- Lesotho, Swaziland, Botswana et Namibie dépendent entièrement de Pretoria pour leurs importations et, dans une grande mesure, pour leurs exportations;

- Zimbabwe, Malawi, Mozambique, Angola, Zambie présentent un degré de dépendance moindre, l'Angola et la Zambie relevant déjà partiellement de la sphère d'influence de l'Afrique centrale.

La colonisation

Partie d'Afrique la plus distante de l'Europe, l'Afrique australe est celle où la pénétration et l'influence blanche furent les plus précoces historiquement et les plus apparentes dans l'espace géographique. Si des navigateurs portugais abordèrent l'Afrique australe dès le XVI^e siècle, ce sont les Hollandais qui établirent une première colonie de peuplement, au Cap, au milieu du XVII^e siècle. De là, les sociétés de mission chrétiennes et les Boers pénétrèrent progressivement les terres. En 1814, la Couronne britannique s'installa au Cap et devint la puissance coloniale dominante de l'Afrique australe. Trois pays lui échappèrent : l'Angola et le Mozambique d'une part, où les Portugais finirent par développer des stratégies de peuplement au milieu du XX^e siècle, et la Namibie d'autre part, qui fut déclarée protectorat puis colonie allemande avant d'être administrée sous mandat de la SDN par l'Union sud-africaine. En 1946, le gouvernement sud-africain, considérant la Namibie comme une province, refusa de la placer sous tutelle de l'ONU : la présence sud-africaine fut déclarée illégale par la Cour internationale de justice en 1971.

Les richesses du sous-sol ont attiré des investissements importants et favorisé la mise en place d'un réseau de voies de circulation routière et ferroviaire ainsi que d'un tissu urbain relativement développé. Mais la colonisation européenne et sa stratégie d'appropriation foncière se sont également traduites par la ségrégation raciale et spatiale des populations, l'instrumentalisation des oppositions tribales, le retard de l'Afrique australe en matière d'émancipation politique et par les conflits dans lesquels ont été ou sont plongés de nombreux pays : guerres de libération nationale avec des accessions tardives à l'indépendance (1975 pour l'Angola et le Mozambique, 1980 et 1990 pour le Zimbabwe et la Namibie), suivies de guerres civiles (Angola, Mozambique), vagues de violence et de criminalité (en Afrique du Sud notamment, jusqu'à la fin de l'apartheid).

La parenthèse de la guerre froide

De 1960 à la fin des années 1980, l'Afrique australe, foyer de divers mouvements pro-soviétiques, pro-cubains, pro-chinois, pro-sud-africains et pro-américains, est une des régions les plus « chaudes » de la guerre froide.

Soutenus par le bloc soviétique dans leur combat contre la domination coloniale, les régimes pro-communistes de l'Angola et du Mozambique indépendants, nés des mouvements de libération nationale – MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) et FRELIMO (Front de libération du Mozambique) – sont perçus comme une menace par les États-Unis et l'Afrique du Sud, d'où de longues guerres par procuration.

En novembre 1975, le gouvernement MPLA de Luanda reçoit le soutien de troupes cubaines (environ 50 000 hommes à la fin des années 1980) dans la guerre l'opposant à l'UNITA, soutenue par les États-Unis. Très vite, le MPLA prend parti pour la SWAPO, le mouvement de libération d'inspiration socialiste du Sud-Ouest africain et l'aide dans sa lutte pour l'indépendance de la Namibie. L'aviation sud-africaine mène alors de nombreux raids sur le Sud de l'Angola, base arrière de la SWAPO. Au Mozambique, la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine), équipée et entraînée par l'Afrique du Sud pour déstabiliser le gouvernement de la FRELIMO, lui-même aidé par la Chine communiste, plonge le pays dans une détresse profonde.

La dynamique propre de ces interminables conflits, attisés par les ambitions personnelles des leaders des différentes factions, a empêché de trouver une issue rapide à la fin de la guerre froide. Seule la fin de l'apartheid et ses conséquences stratégiques ont contribué au dépôt des armes.

Le vent de la démocratie

Le vent de la démocratie a aussi fini par souffler sur l'Afrique australe. Sur le modèle exemplaire du Botswana, démocratie parlementaire de type anglo-saxon depuis 1966, presque tous les pays de la région sont successivement entrés dans l'ère du multipartisme et de la démocratie. En mai 1994, les premières élections démocratiques au Malawi ont mis un terme à la dictature de Hastings Banda, l'une des plus impitoyables et des plus longues en Afrique, et porté Bakili Muluzi au pouvoir. En octobre de la même année, le Mozambique a organisé ses premières élections libres, qui ont confirmé Joaquim Chissano à la présidence. En 1994 et 1995, Sam Nujoma en Namibie, Frederick Chiluba en Zambie et Robert Mugabe au Zimbabwe ont également été confirmés par les urnes. En Angola, les premières élections libres (1992) depuis l'indépendance n'ont pas eu les effets escomptés étant donné les rivalités opposant le président Dos Santos et le leader de l'UNITA, Jonas Savimbi. La situation paraît s'améliorer avec la mise en place, en avril 1997, d'un gouvernement de réconciliation nationale, qui semble pouvoir assurer la transition vers la paix après vingt-deux ans de guerre civile, en facilitant la démobilisation des anciens combattants des deux parties belligères.

Les seules ombres à ce tableau de l'évolution politique de l'Afrique australe sont désormais le Lesotho, où un coup d'État

(août 1994) a réinstallé la monarchie traditionnelle, et le Swaziland sous la coupe du roi Mswati III qui a banni les partis politiques et restreint la liberté de la presse en 1995.

Ressources minières et coopération économique

Sur le plan économique, l'Afrique australe, c'est tout d'abord les ressources minières exploitées par de grands consortiums « blancs », africains ou multinationaux. Après la découverte des diamants à Kimberley en 1873 et de l'or du Transvaal et du Rand en 1886, l'économie minière s'est vite étendue à la Rhodésie du Sud et du Nord (futurs Zimbabwe et Zambie), à l'Angola (où le pétrole s'ajoute aux mines de diamants), à la Namibie et au Botswana. La création de grandes entreprises minières, comme *De Beers*, la *Gold Fields of South Africa* ou la *British South Africa Company (BSAC)* – fondées par Cecil Rhodes – visait une politique d'expansion territoriale et la mise en valeur d'un espace largement sous-peuplé. Les grands bassins miniers ont progressivement créé leurs propres réserves de main-d'œuvre en faisant appel à de nombreux travailleurs en provenance de toutes les régions de l'Afrique australe. L'activité minière assure une bonne proportion du produit national brut – de 10% pour le Zimbabwe à 36% pour l'Angola – et s'impose dans les exportations des pays de la région. La Zambie ne vend que des diamants et du cuivre, l'Angola n'exporte que des diamants, et les ressources minières représentent respectivement 70% et 40% de la valeur des exportations de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe.

Les frontières, résultant des rivalités coloniales, imposent des coopérations pour l'exploitation et la commercialisation du potentiel minéral. La mise en place d'infrastructures importantes résulte des conditions de la conquête coloniale, à l'origine de la création d'États enclavés (Zambie, Zimbabwe, Botswana, Malawi). Cette situation a jeté les bases d'une intégration régionale : depuis sa création (1979) par les opposants au régime d'apartheid, la *Southern African Development Coordination Conference (SADCC)* a amélioré les voies de communication. Élargie, en 1992, à l'Afrique du Sud devenue démocratique, elle est devenue la *Southern African Development Conference (SADC)*. Elle cherche à accélérer l'intégration régionale en matière monétaire, diplomatique et de sécurité, tout en contenant l'influence hégémonique de l'Afrique du Sud.

Au secteur minier s'ajoute une intense activité agricole, handicapée toutefois par des sécheresses récurrentes. Les productions agricoles représentent 90% des exportations du Mozambique (coton, cacahuètes, sucre), tandis que le blé constitue la production au Lesotho; le thé, le tabac et le sucre celles du Malawi. En Zambie et au Zimbabwe, le tabac et le sucre sont les

produits agricoles phares, le Zimbabwe est le deuxième producteur mondial de tabac. Les structures agraires opposent une agriculture noire, caractérisée par les micro-exploitations et une agriculture blanche, mécanisée et couvrant de vastes superficies. Au Zimbabwe, au Swaziland et en Afrique du Sud, les terres sont monopolisées par ces grandes exploitations.

Enfin, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, confrontés aux boycotts de la communauté internationale, avaient développé un secteur manufacturier important.

Tous les pays d'Afrique australe ont été touchés par les guerres, l'instabilité politique, les sécheresses, les fluctuations des prix des matières premières, etc. Depuis la fin des années 1980, la plupart des pays de la région ont adopté des politiques d'ajustement structurel sévères, sous les auspices des institutions financières internationales. Elles sont loin d'être achevées et leurs retombées sociales sont aussi coûteuses en Afrique australe que partout ailleurs sur le continent. La région pourrait jouer, à l'avenir, le rôle de relais économique et politique entre l'Afrique du Sud et l'Afrique centrale puis le reste du continent.



La corne de l'Afrique

Une d'affrontement pendant la guerre froide, la corne de l'Afrique l'est restée depuis. Une paix relative est revenue en Éthiopie avec la chute du régime communiste et l'indépendance de l'Érythrée, mais le conflit somalien se poursuit, et les tensions politiques djiboutiennes s'aggravent.

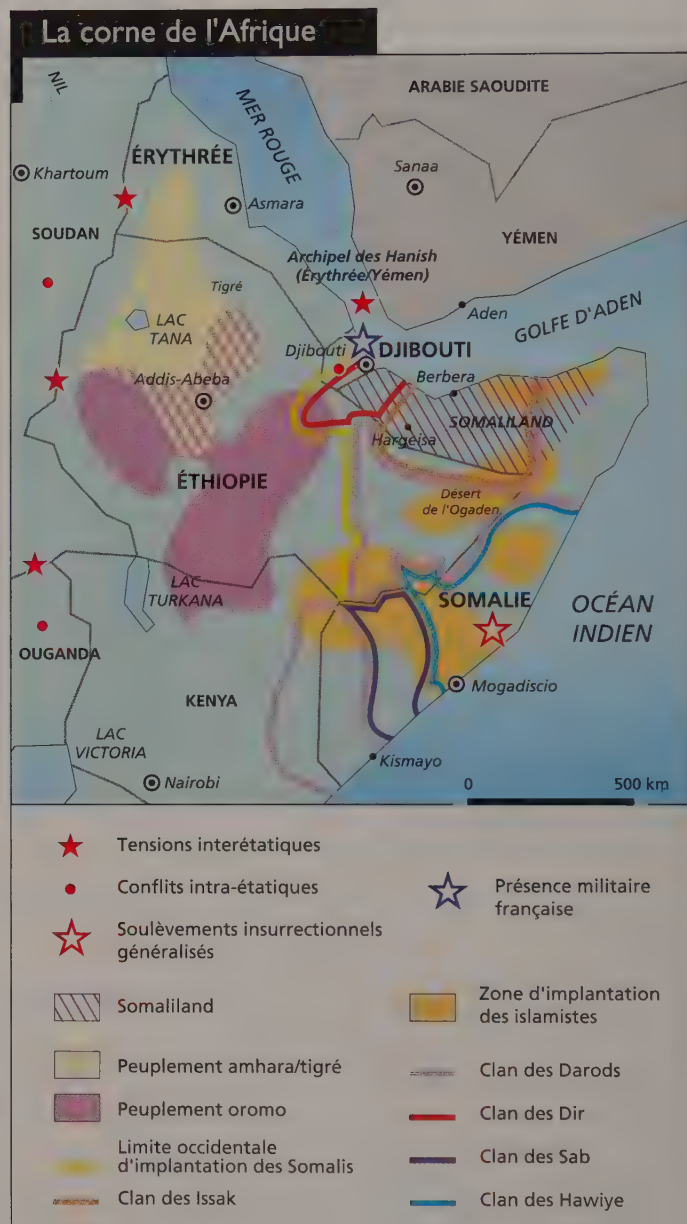
L'ensemble Éthiopie/Érythrée

Après la chute de l'empereur Haïlé Sélassié (1974), mouvements d'opposition et pouvoir central se sont réclamés du marxisme-léninisme. Au Nord, le Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) a soutenu le Front populaire de libération du Tigré (FPLT). L'un et l'autre furent abandonnés en 1977 par l'URSS qui fournit au gouvernement éthiopien une aide militaire considérable. Le FPLE tenta de s'attirer l'aide des pays arabes modérés, tandis que le FPLT se renforçait considérablement à partir de 1988, créant le FRDPE, organisation comprenant des groupes non tigréens. Arrivé au pouvoir au printemps 1991, le FRDPE prépara immédiatement l'indépendance érythréenne (avril 1992) et adopta une Constitution fédérale (août 1995) (en même temps qu'étaient élus le président Negasso Gidada et le Premier ministre Meles Zenawi) pour apaiser les craintes des Amhara (peuple chrétien). En Érythrée, l'enjeu de l'indépendance était essentiellement d'éviter le retour des rivalités entre le FNLE « musulman » et le FPLE « chrétien ». Le pays a rompu ses relations avec le Soudan le 6 décembre 1994.

La Somalie

Peuplé de Somalis musulmans sunnites, le monde somali, qui reste nomade à 70%, se divise en différents clans. Formée en 1960 par la réunion de l'ancien *British Somaliland* (au Nord) et de l'ex-*Somalia Italiana* (au Sud), la République de Somalie revendiquait en effet toutes les régions peuplées de Somalis : le Nord-Est du Kenya, la province éthiopienne de l'Ogaden et le territoire français des Afars et des Issas.

L'échec de la guerre de l'Ogaden en 1977 fragilise l'édifice étatique hérité de la colonisation. Le régime militaire du général Siad Barre, abandonné par ses alliés soviétiques, dut démobiliser une énorme armée vaincue. Il l'envoya parmi les clans du Nord (Issah) et la laissa vivre sur le pays, qui se révolta en 1982. Pour cimenter le soutien civil aux opérations militaires dans le Nord, le général Siad Barre utilisa le levier clanique, ce qui contribua à approfondir les divisions dans le pays et aboutit, en janvier 1991, à la disparition de l'État. L'ancien Somaliland britannique se déclara indépendant en mai. Seuls à se réclamer d'un idéal trans-clanique, des mouvements islamistes ont été renforcés par l'intervention internationale de décembre 1992, qu'ils dénoncèrent comme une invasion. L'intervention internationale a limité le désastre humanitaire, mais n'a permis aucune solution politique durable, l'ONU commettant l'erreur de prendre les « seigneurs de la guerre » pour des chefs traditionnels, ce qui accentua l'une des causes du conflit. Le départ des dernières troupes étrangères (mars 1995) traduit l'échec de la communauté internationale.



Djibouti

Indépendant depuis 1977, ce minuscule État (23 000 km² pour 566 000 habitants) tenu à bout de bras par 3 800 militaires français est peuplé pour moitié par les Afars qui jouxtent le pays du côté éthio-érythréen et pour moitié par les Somalis du clan Issa qui s'étendent tant en Éthiopie que dans le Nord somalien. La concentration du pouvoir entre les mains d'un sous-clan Issa a poussé de nombreux Afars à rejoindre le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD).

Après des élections contestées (1992), un accord de paix a été signé par le FRUD et le gouvernement en décembre 1994. La succession du président Hassan Gouled Aptidon pourrait aggraver l'instabilité du pays.

L'Afrique occidentale

La colonisation européenne débute au XV^e siècle. Dès la fin du XIX^e siècle, le Sénégal occupe une place prépondérante : Dakar est la capitale de «l'Afrique occidentale française». La France occupe la quasi-totalité de l'actuel Mali, du Niger et de la Haute-Volta. En 1904, elle constitue la colonie du «Haut-Sénégal-Niger» puis, celles du Soudan français (actuel Mali, en 1920) et du Niger (1922).

En 1960, l'indépendance donne naissance aux États créés en 1958 dans le cadre de la «Communauté». Les liens avec l'ancienne métropole se sont cependant maintenus. Les liens monétaires sont essentiels, la France continuant de garantir le franc CFA. Sa dévaluation, en 1994, a permis un certain assainissement des économies de la région.

Une démocratie difficile

La démocratisation de cette partie de l'Afrique n'a guère été facilitée par la France. Au Sénégal, le président Senghor impose le régime présidentiel et le parti unique en 1966, puis restaure progressivement le multipartisme à partir de 1976. Abdou Diouf lui succède en 1981. En Côte-d'Ivoire, le président Houphouët-Boigny est constamment réélu, avec le soutien de la France. Le Mali de Modibo Keita prend une orientation socialiste sans coupure avec l'Occident, mais le parti unique est instauré en 1966. Les premières élections libres, remportées en 1992 par Konaré, sont fortement contestées.

En Haute-Volta, l'armée prend le pouvoir en 1966. Rétabli en 1977, le pouvoir civil est à nouveau renversé en novembre 1980 et le pays entre pour plus d'une décennie dans la zone des tempêtes. Après deux coups d'État en 1982 et 1983, le pays prend le nom de Burkina-Faso en 1984. Auteur d'un nouveau coup d'État en 1987, Blaise Compaoré parvient, fin 1991, à se faire élire à l'issue d'une élection contestée.

Le premier président du Niger, Hamani Diori, est renversé par un coup d'État en 1974. En 1992, une Constitution démocratique est adoptée par référendum et Mahamane Ousmane est élu président de la République (1993). Un coup d'État militaire le renverse en 1996.

Des sociétés intégrées

Pays de monoculture (arachide, coton), peu arrosés (mises à part les vallées fluviales), peu industrialisés (à l'exception du Sénégal et de l'extraction de l'uranium au Niger), les pays sahéliens subissent de plein fouet les fluctuations et la détérioration constante des prix des matières premières et doivent faire appel au FMI et à la Banque mondiale pour équilibrer leurs finances. En dépit des tensions sociales liées aux politiques d'ajustement, à une démographie en forte expansion, à un système scolaire qui touche à peine la moitié des enfants et à l'exode rural, les sociétés sahéliennes demeurent fortement intégrées.

À côté des cinq à six grandes langues vernaculaires, le français, langue officielle, est aussi une langue de communication appréciée. Les religions traditionnelles négro-africaines, l'islam et le christianisme y coexistent également sans heurt majeur, sauf au Nigeria.



Le Nigeria : une puissance régionale ?

Les facteurs religieux, ethniques et régionaux sont au centre de la politique nigérienne. Trois grands groupes composent l'éventail ethnico-religieux : au Nord, les Haoussas-Fulani, presque tous musulmans ; au Sud-Ouest les Yorubas avec en majorité des chefs chrétiens ; au Sud-Est les Ibos, en majorité catholiques. Au total, les musulmans sont légèrement plus nombreux que les chrétiens : ce rapport de force constitue le point crucial de l'équilibre socio-politique du pays.

De l'indépendance (1960) à 1967, la vie politique du Nigeria est ponctuée par les coups d'État et les représailles interethniques. Les Ibos proclament en vain l'indépendance du Biafra. La guerre civile fait un million et demi de morts. En 1993, l'élection présidentielle, remportée par Mashood Abiola, est annulée. Malgré l'instauration du multipartisme (1995), le régime militaire prolonge son existence sous la direction du général Sani Abacha.

Ni la situation économique (la dette, 34 milliards de dollars, est la plus forte du continent), ni les perpétuels affrontements religieux n'entravent les ambitions régionales du Nigeria. Il a une place prépondérante dans la force d'interposition au Liberia (ECOMOG), et intervient pour encourager au dialogue les factions en lutte en Éthiopie et en Somalie. Plus récemment, l'armée nigérienne a occupé les îles Diamond et Djabana, revendiquées par le Cameroun.

L'Afrique centrale

À l'Ouest des pays du Nil et de l'Afrique des Grands Lacs, s'étendant sur les bassins du Tchad et du Congo, l'ensemble géographique d'Afrique centrale (5,3 millions de km²) ne comptait, en 1996, que 68 millions d'habitants dont plus de la moitié au Zaïre.

Les difficiles lendemains de la décolonisation

Les premières années qui ont suivi l'accès à l'indépendance (1960) ont été chaotiques, notamment dans l'ex-Congo belge (devenu Zaïre), où la tentative de sécession katangaise a duré jusqu'en 1963. Le général Mobutu y a ensuite établi une dictature en 1965. L'instabilité a été la règle dans le reste de la région : renversement du président au Congo-Brazzaville (1963); coup d'État au Gabon (1964); coup d'État de Jean Bedel Bokassa en Centrafrique (1965); répression des maquis au Cameroun; rébellion armée au Tchad à partir de 1965; sanglantes dictatures en Guinée équatoriale.

Cherchant à jouer un rôle stabilisateur et à limiter les convoitises des autres puissances occidentales, notamment des États-Unis, la France a conclu, dès les indépendances, des accords de défense avec le Cameroun, la République centrafricaine et le Gabon où sont encore maintenus des soldats français en 1997, et des accords de coopération militaire avec le Congo et le Tchad. De 1974 à 1997, le « pré carré » a été élargi au Zaïre.

En application de ces accords, la France a multiplié ses interventions militaires directes au Gabon (1964, 1990), au Tchad (depuis 1968), en République centrafricaine (1979), au Zaïre (1978) et, en 1997, au Congo, pour extraire ses ressortissants menacés par la guerre civile. Cette dernière opération rappelle que dès la période coloniale, de puissantes sociétés belges et françaises ont régi le commerce vers les métropoles. En 1997, le pétrole est l'enjeu principal des rivalités entre compagnies nord-américaines et européennes, notamment Elf-Aquitaine, qui opère au Congo, au Gabon et au Cameroun.

Les résistances de l'ordre ancien

Depuis 1990, l'Afrique centrale, qui ne connaissait que des régimes à parti unique, civils ou militaires, a été marquée par un réveil des aspirations démocratiques. Le pluralisme politique a été officiellement reconnu partout, mais en s'appuyant sur l'armée et les anciens partis uniques.

En République centrafricaine, le général Kolingba n'a accepté la victoire électorale d'Ange-Félix Patassé, en août 1993, qu'en raison des pressions françaises. Le président Omar Bongo, usant des ressources financières du Gabon, a été réélu de façon contestée fin 1993.

Au Cameroun, le président Biya a été réélu dans les mêmes conditions et a placé son rival en résidence surveillée.

Au Congo, le général N'Guesso avait accepté, en 1992, l'élection à la présidence de Pascal Lissouba, plus enclin aux réformes, mais les affrontements se sont poursuivis et débouchent sur une



guerre civile en 1997. Au Zaïre, le soutien occidental au régime du général Mobutu s'est réduit avec la fin de la guerre froide. Contraint d'accepter un certain pluralisme politique, Mobutu a tout fait pour en retarder les conséquences. La révolte tutsi qui commence au Zaïre à l'automne 1996, favorisée par le pouvoir tutsi du Rwanda ainsi que par l'Ouganda, entraîne en quelques mois l'effondrement du régime de Kinshasa : en mai 1997, la capitale tombe aux mains des rebelles, et leur chef, Laurent-Désiré Kabila, se proclame président de la République démocratique du Congo, nouveau nom attribué au Zaïre.

Dans ce contexte, l'archipel de Sao Tomé et Príncipe fait exception avec, depuis 1991, une transition démocratique réussie. Le Tchad est également parvenu à promulguer une Constitution démocratique, la guerre civile a pratiquement pris fin et le président Déby a été réélu en 1996.

L'Afrique des Grands Lacs

À l'Est de l'Afrique centrale, la région des Grands Lacs connaît de fortes perturbations. La diversité des situations contribue à la complexité de la situation politique. Si le Rwanda et le Burundi se caractérisent par une forte densité de population (310 et 235 habitants au km²), la Tanzanie est à l'inverse quasiment désertique (32 habitants au km²). Le passé colonial des différents États de la région est également varié : le Rwanda, le Burundi et le Tanganyika sont d'anciennes colonies allemandes redistribuées en 1920 ; l'Ouganda et le Kenya constituaient des protectorats britanniques.

Rwanda et Burundi

Royaumes indépendants dominés par la minorité tutsie, Rwanda et Burundi sont incorporés, en 1898, à l'Afrique orientale allemande (qui comprend le Tanganyika), puis confiés par la SDN à la Belgique (1920). Les Belges systématisent la domination de la minorité tutsie sur la majorité hutue. En 1961, l'indépendance permet la séparation des deux anciens royaumes. Au Rwanda, les pogroms anti-Tutsis se succèdent. Au Burundi, un véritable régime d'apartheid se met en place : les Hutus, exclus du pouvoir, subissent une sauvage répression (200 000 morts en 1972).

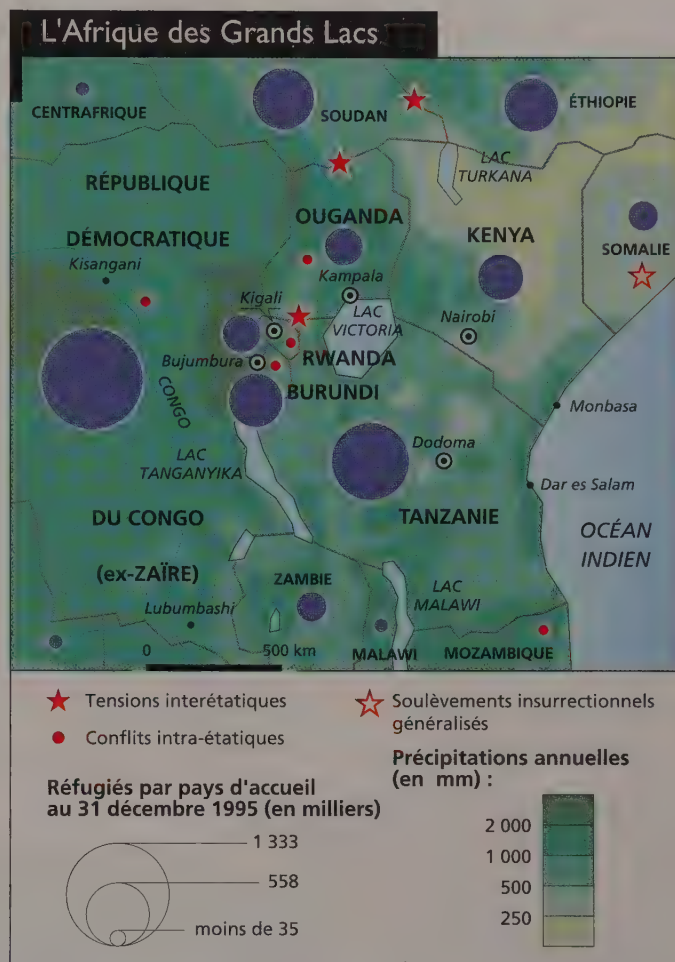
Créé en 1987, le Front patriotique rwandais (FPR), dominé par les Tutsis, lutte tout au long des années 1990 contre le pouvoir hutu en place. Le 6 avril 1994, l'avion qui transporte le président Habyarimana et son homologue burundais Ntaryamira est abattu près de Kigali. Le président rwandais avait d'ailleurs annoncé à la fin des années 1980 à un diplomate français : « Je vais démocratiser mon régime... et je serai assassiné. ». Des représailles contre les populations tutsies font plusieurs centaines de milliers de morts, principalement tutsis. Le FPR s'empare du pouvoir, provoquant un nouvel afflux de réfugiés hutus vers la Tanzanie, le Zaïre et le Burundi.

Ouganda, Kenya et Tanzanie

Dominé à partir du XVI^e siècle par le royaume bantou du Bouganda, l'Ouganda subit, au XIX^e siècle, le harcèlement des trafiquants d'esclaves et d'ivoire. Le protectorat britannique (1894) et les premiers colons (environ 10 000) sont donc assez bien accueillis. Ils exploitent surtout le coton et le café.

L'indépendance est acquise en 1962 au profit de l'*Uganda People's Congress* de Milton Obote. Après un coup d'État (1971), le général Amin Dada établit une dictature sanglante. Il est renversé en 1979 par l'armée tanzanienne, qui remet Obote au pouvoir. La répression qu'il pratique n'empêche pas la progression de la *National Resistance Army* de Yoweri Museveni. Ce dernier parvient en 1986 à s'emparer du pouvoir et, à l'issue d'un processus de démocratisation, il est élu président de la République en 1996. La situation s'est stabilisée, mais la violence politique a causé la mort d'environ 800 000 personnes depuis 1971.

Protectorat britannique (1894), le Kenya connaît une opposition violente. La révolte Mau-Mau (1952) amène le Royaume-Uni à lui accorder l'autonomie interne en 1961. En 1963, l'Union nationale africaine kenyane (KANU) de Jomo Kenyatta obtient



l'indépendance. Kenyatta mène une politique autoritaire jusqu'à sa mort, en 1978. Sa succession est assurée par Daniel Arap Moi. Le Kenya est agité par les affrontements entre Kikouyou et Massaï, qui font 1 500 morts en 1993. Les incidents de frontières sont fréquents, notamment avec l'Ouganda.

La Tanzanie résulte de l'union, en 1964, de l'ancien sultanat de Zanzibar, et du Tanganyika, colonie allemande confiée aux Britanniques par la SDN en 1920, qui accède à l'indépendance en 1961. L'union n'empêche pas Zanzibar de subir, de 1964 à 1971, la dictature communiste d'Amani Karume. Julius Nyerere, président du Tanganyika dès l'indépendance, engage le pays dans une politique socialiste marquée par la collectivisation de l'économie. Sa politique extérieure se caractérise par l'alliance avec la Chine, et par la guerre avec l'Ouganda, occupé par l'armée tanzanienne jusqu'en 1981. Le multipartisme est légalisé en 1992. Trois ans plus tard, Benjamin William Mkapa est élu président au suffrage universel. Les tensions entre les deux territoires constitutifs du pays demeurent latentes.

Toute la région des Grands Lacs a été touchée par la crise du Rwanda. Le Burundi, qui a connu depuis son indépendance une succession de coups d'État, subit mécaniquement le contrecoup des affrontements ethniques ; la Tanzanie et l'Ouganda doivent faire face à l'afflux des réfugiés.

Le sous-continent indien

S'étendant de la frontière iranienne à la frontière birmane, de l'Himalaya à l'océan, l'espace indien constitue la véritable charnière de l'Asie.

L'espace indien

Rivalisant dans sa partie continentale avec la Chine, poussant comme elle ses avantages jusque dans les grands espaces libres d'Asie centrale, pourvu comme elle de ramifications culturelles ou ethniques parfois très éloignées au-delà des océans, l'espace indien diffère cependant de l'espace chinois par ses multiples fragmentations. Il est en effet dépourvu d'unité et se présente comme une marquerie de langues, de religions, d'ethnies, de traditions politiques héritées de ses hôtes successifs. Sa vocation est d'être l'espace improbable où se mêlent l'Orient et l'Occident.

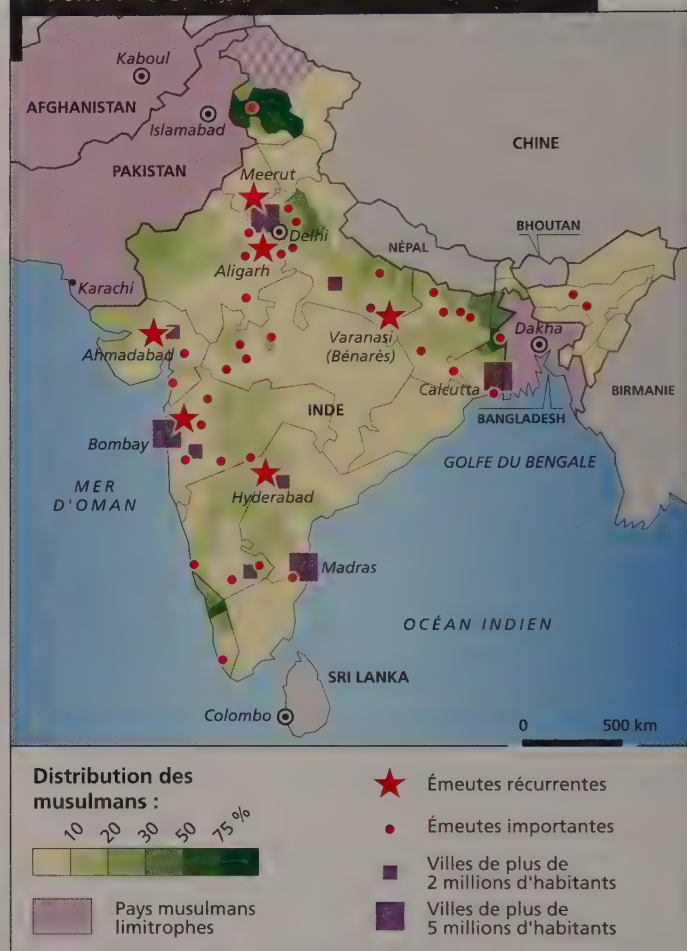
À l'inverse de la Chine, que l'on peut appréhender comme un espace clos, le sous-continent indien figure un immense couloir terrestre, qui s'étend sur plus de 30° de longitude, doublé d'un boulevard maritime très ancien de plus de 4000 milles nautiques reliant la mer Rouge et le golfe Persique à la mer de Chine et au Pacifique.

Lorsque le 14 juillet 1947, la Chambre des Communes britannique adopte l'*India Independence Act*, elle met non seulement fin

Une mosaïque linguistique



Tensions entre hindous et musulmans



Source : d'après Hérodote, La Découverte, 1986.

à la souveraineté britannique sur cette partie du monde, mais elle opère aussi un nouvel éclatement politique d'un ensemble qui a vu alterner au cours des siècles périodes d'unité et morcellements.

Peuplé à l'origine d'habitants de type dravidien, le sous-continent a vu apparaître, vers 1500 ans avant notre ère, la diversité ethnique et politique avec les invasions aryennes. L'empire bouddhiste d'Açoka représente le plus grand exemple d'unité politique avant la conquête musulmane et l'instauration du pouvoir des empereurs Moghols. Mais au XVIII^e siècle, cet empire se délite sous les coups des Radjpoutes, des Sikhs et des Mahrattes, auxquels se joignent Français et Anglais.

La dernière unification politique du sous-continent indien sera le fait du *Government of India Act* de 1858. C'est cette période qui s'achève en 1947 avec l'indépendance séparée de l'Inde, à majorité hindoue, bâtie autour du Mahatma Gandhi et du Parti du Congrès, et celle du Pakistan, foyer musulman exigé par Ali Jinnah et la Ligue musulmane.

Engendrés dans le sang et les souffrances de la « Partition », Inde et Pakistan composent aujourd'hui l'essentiel de l'espace indien qui comprend aussi les États des montagnes (Népal, Bhoutan) la grande île de Ceylan devenue Sri Lanka ainsi que les archipels (Maldives, Laquédives).

L'opposition entre l'Inde et le Pakistan, irréductible, structure cet espace éminemment belligère.

Dans sa partie continentale, au Nord du 20^e parallèle, l'espace indien se présente donc comme un triptyque dont le volet occidental serait le Pakistan, le panneau central l'Inde et les États du Nord (Népal, Sikkim, Bouthan) et, en dernier lieu, le volet oriental constitué par le Bangladesh et la Birmanie.

À l'Ouest, le Pakistan

Le Pakistan, réduit depuis la guerre d'indépendance du Bangladesh en 1971 à sa partie occidentale, a une superficie de 804 000 km² et compte 127 millions d'habitants. On y distingue trois grandes zones géographiques dont les caractéristiques ne sont pas sans effet sur les options stratégiques et de défense de ce pays : le Nord montagneux, le bassin de l'Indus, relativement étroit (500 km²), et le plateau Baloutche, à la frontière avec l'Iran.

Au centre, l'Inde

L'Inde (3,3 millions de km² et 914 millions d'habitants) estime avoir pour vocation naturelle d'être la puissance régulatrice et dominante en Asie du Sud. Sa zone d'action prioritaire est le sous-continent, ses marches continentales et ses prolongements océaniques ou insulaires. L'Inde se méfie *a priori* de toute intervention d'une puissance étrangère à la région. Ce réflexe, qui a fondé le « neutralisme » indien et inspiré la politique indienne au sein du mouvement des non-alignés, n'exclut pas la recherche d'alliances stratégiques instrumentales. Le partenariat de l'Inde avec l'Union soviétique n'avait en effet aucune motivation idéologique mais avait pour objet de lui permettre de se procurer les armements aux prix les plus bas, dans des quantités et au niveau de technologie requis. Il avait aussi pour avantage de fournir un allié de revers vis-à-vis des principaux adversaires de l'Inde, la Chine et le Pakistan.

Avec ce dernier pays, l'Inde s'est principalement opposée au sujet du Cachemire, État à majorité musulmane mais dont le souverain avait demandé son rattachement à l'Union Indienne lors de l'indépendance de 1947. Le Cachemire a été à l'origine des conflits indo-pakistanaïses de 1948 et de 1965. Le partage actuel de l'ancien État princier a laissé à l'Inde la fertile vallée de la Jhelum, tandis que le Pakistan administre le Nord montagneux, « Azad Kashmir ».

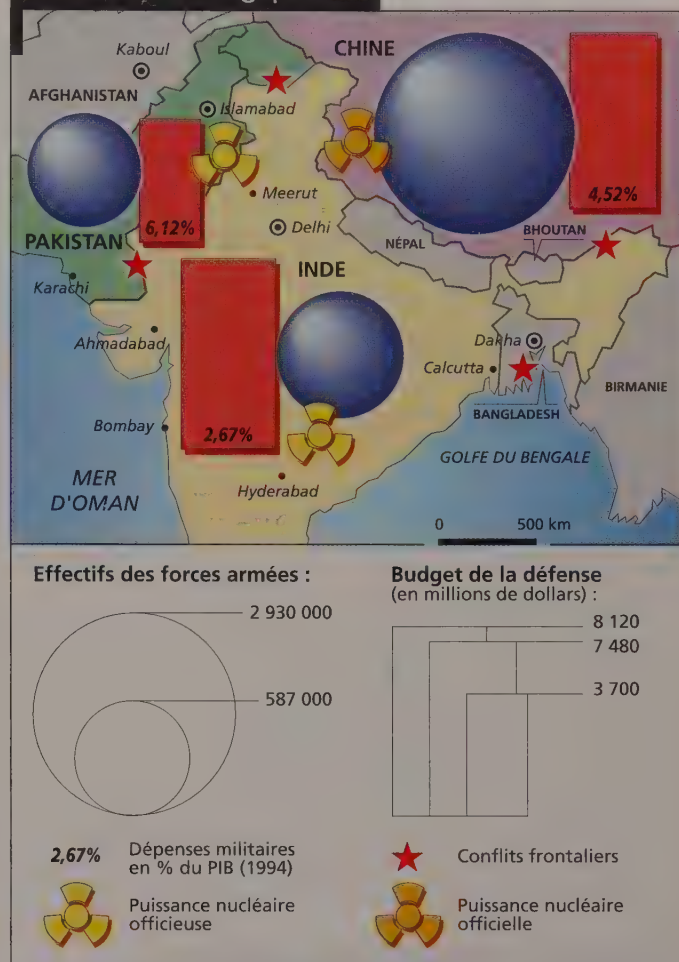
À l'Est, le Bangladesh

La république du Bangladesh (ex-Pakistan oriental), dont l'indépendance a été proclamée en mars 1971, est peuplée de 118 millions d'habitants, en majorité d'ethnies bangalaises (98%), de religion musulmane (85%) et hindoue (15%).

Colonie britannique depuis 1764, le Bengale oriental avait été rattaché au Pakistan lors de la création de ce pays en 1947, bien que séparé de ce dernier par près de 2 000 km de territoire indien. Un fort courant autonomiste se développa progressivement dans le Pakistan oriental, et finit par triompher aux élections de décembre 1970. En mars 1971, l'armée pakistanaïse intervint et la répression fit des milliers de morts parmi la population bangalaise.

Le 26 mars 1971, la république populaire du Bangladesh fut proclamée, pendant qu'un gouvernement provisoire était créé en Inde. Le 4 décembre 1971, après plusieurs semaines de tensions, les forces indiennes alliées à l'armée de libération du Bangladesh

Données stratégiques



Source : Pascal Boniface dir., *L'année stratégique 1997*, Paris, Arléa.

attaquèrent l'armée pakistanaïse au Pakistan oriental, qui capitula le 16 décembre. Le Pakistan et le Bangladesh procédèrent en 1975 à un échange de populations, les Bangalais du Pakistan regagnant le Bangladesh tandis que la minorité biharie du Bangladesh fut transférée au Pakistan. À cette naissance, pour le moins difficile, succéda une instabilité politique durable. Les coups d'État se succédèrent jusqu'à celui du général Ershad, le 24 mars 1982. Après la crise de 1990, soldée par la démission du général Ershad, le pouvoir est revenu à la Begum Zia, veuve du deuxième président du Bangladesh, Ziaur Rahman, assassiné en 1981.

Pays essentiellement agricole, le Bangladesh occupe près de 144 000 km² dans la vaste plaine alluviale des deltas du Gange et du Brahmapoutre. Cette situation lui vaut d'être périodiquement ravagé par des inondations catastrophiques, comme celles de 1974 et de 1991 qui firent des centaines de milliers de victimes. Le Bangladesh, dont la population est à 80% illettrée, est l'un des pays les plus pauvres du monde.

Solidaire des pays du tiers-monde, actif au sein du groupe des 77, le Bangladesh pratique une politique de non-alignement. Cette politique d'amitié « tous azimuts » a pour objet principal de trouver des alliés qui coopèrent à son développement économique.

En matière de défense, le Bangladesh se préoccupe en premier lieu de préserver sa souveraineté et sa sécurité face à l'Inde avec laquelle les rapports sont souvent rugueux. Il existe entre les deux pays un passif frontalier, avec des revendications sur le partage des eaux du Gange et du Brahmapoutre, ainsi que sur la

délimitation des frontières maritimes, en dépit d'un traité signé pour 25 ans en 1971 entre New Delhi et Dacca.

Quant à la Birmanie, ayant suivi depuis la décolonisation une voie originale, très à l'écart des autres pays du sous-continent, elle a été rattachée, dans cet Atlas, à l'Asie du Sud-Est.

La querelle indo-pakistanaise

Si l'Inde a des ambitions océaniques, son principal souci de sécurité a cependant pour origine les contentieux terrestres avec ses voisins continentaux que sont le Pakistan et la Chine.

Créé par M. Ali Jinnah au prix de la « partition » de l'ancien empire des Indes britanniques pour servir de foyer aux populations musulmanes, le Pakistan présente en dépit du facteur unificateur que représente l'islam, une grande diversité ethnique, sociale et même religieuse si l'on oppose sunnites et chiites, nombreux dans le Sud et dans la région de la capitale, Islamabad. Une telle fragmentation suscite d'importants problèmes intérieurs centrés sur deux questions fondamentales : la place de l'islam dans la société et dans la politique pakistanaise, la relation entre le pouvoir central et les pouvoirs régionaux. Dans cette société inquiète, l'opposition à l'Inde constitue un ferment unificateur ; les chefs politiques n'ont pas cessé d'en jouer, au risque d'attiser des conflits mal éteints. De fait, depuis l'indépendance, l'Inde et le Pakistan se sont affrontés militairement à trois reprises en 1948, 1965 et 1971.

Au centre de cet affrontement, la question du Cachemire, née de l'annexion par l'Inde en 1948 des deux tiers de la Principauté et de sa population en majorité musulmane, reste ouverte et se prête à toute exploitation belliqueuse.



Source : d'après Yves Lacoste, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1995.

Mais, alors que dans les années 1980 la guerre d'Afghanistan cimentait l'insertion pakistanaise dans le camp occidental et permettait à Islamabad d'étendre son alliance avec Pékin dans le cadre de la querelle sino-soviétique, les évolutions de la question afghane et la disparition de l'Union soviétique ont fait perdre à Islamabad son rôle d'allié indispensable à Washington et à Pékin.

De plus, les Pakistanais ont tiré les leçons de leurs défaites militaires et c'est désormais à la modernisation de leurs moyens militaires et à l'acquisition d'une arme atomique, dans l'esprit d'une dissuasion du faible au fort, qu'ils risquent de demander les garanties de leur sécurité. Ces ambitions nucléaires pakistanaises détériorent l'alliance avec les États-Unis que l'on soupçonne, à Islamabad, de favoriser le rival indien. Enfin, un certain activisme pakistanais dans les républiques musulmanes d'Asie centrale peut inquiéter Pékin, soucieux des effets de ce dégel politique sur des minorités.

Dans cette nouvelle configuration, le Pakistan paraît isolé et vulnérable. Plus que jamais, la politique de défense pakistanaise demeure fondée sur le sentiment que le Pakistan reste en butte à l'hostilité de l'Inde, présumée désireuse d'attenter à l'existence même du pays.

Une évolution semble cependant se dessiner en 1997. Sans aborder la délicate question du Cachemire, l'Inde et le Pakistan ont en effet entrepris une timide normalisation de leurs relations avec, notamment, l'installation d'un « téléphone rouge » et une rencontre, à Islamabad, des ministres des Affaires étrangères destinée à réduire les tensions entre les deux pays.

La confrontation sino-indienne

Alors que la querelle avec l'Inde apparaît centrale pour la politique de sécurité du Pakistan, pour l'Inde, c'est la Chine, puissance mondiale, nucléaire, membre du Conseil de sécurité des Nations unies, qui représente le véritable rival. Les alliances de la Chine avec la Birmanie ou le Pakistan révèlent, selon New Delhi, ses ambitions au Sud de l'Himalaya. Le conflit frontalier sino-indien joue dans les relations sino-indiennes le même rôle que le conflit du Cachemire dans les relations sino-pakistanaïses.

Les revendications chinoises portent à l'Est, sur 90 000 km² en-deçà, vu de l'Inde, de la ligne Mac Mahon définie en 1914 par les accords de Simla. Au centre, 2000 km² font l'objet de contestations mineures. Mais le point le plus crucial de cette querelle se situe à l'Ouest, où la Chine occupe l'Aksai Chin d'environ 33 000 km², dans la partie Nord-Est du Cachemire. Enfonçant un coin entre Xinjiang et Tibet, l'Aksai Chin a une valeur stratégique importante. Il a été la cause du déclenchement du conflit sino-indien de 1962 qui a produit un traumatisme durable dans la conscience collective indienne.

C'est à partir de 1962, en effet, que l'Inde a entrepris de conquérir le rang de puissance nucléaire. De là aussi est née l'alliance de revers indo-soviétique qui cumulait les avantages d'une fourniture d'armement à bas prix et l'insertion indienne dans le jeu triangulaire Moscou-Pékin-Washington. L'effondrement de l'Union soviétique a cependant bouleversé la donne. Un rapprochement des États-Unis et de l'Inde est sensible depuis la guerre du Golfe, en dépit d'un refroidissement consécutif à des livraisons d'armes américaines au Pakistan en 1995. Les rapports avec la Chine se sont améliorés : les deux pays ont retiré leurs troupes de la frontière de l'Arunachal Pradesh. Enfin, les dirigeants indiens poursuivent la redéfinition de leurs relations avec la Russie : après Boris Eltsine en 1993, Evguéni Primakov s'est rendu à New Delhi en 1996.

Problèmes frontaliers au Nord de l'Inde



Source : d'après Yves Lacoste, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1995.

L'expansion océanique

Dans sa partie maritime l'«espace indien» s'étend des rivages orientaux de la mer d'Oman et du Golfe du Bengale au Nord, jusqu'aux Mascareignes au Sud. La présence d'influences communautés d'origine indienne autour de cet océan traduit l'enracinement de la présence indienne dans cette zone. À la pointe d'un triangle dont les deux autres angles seraient l'Australie et l'Afrique du Sud, de colonisation européenne, l'Inde se présente comme la seule puissance majeure autochtone. Elle se trouve naturellement confrontée à la présence navale d'acteurs extérieurs soucieux de protéger ou contrôler des lignes de communication vitales (États-Unis, France, Russie).

L'analyse des dirigeants indiens depuis Nehru paraît héritée des colonisateurs britanniques qui ont toujours fait coïncider puissance mondiale et présence sur tous les océans. De fait, la présence maritime indienne a connu une forte croissance depuis une vingtaine d'années. D'abord mise au niveau d'une ambition régionale, la marine indienne a eu deux objectifs principaux, l'un défensif, l'autre offensif. Le premier consistait à assurer la défense de 7000 km de côtes et du millier d'îles qui constituent sa frontière maritime. Le second était de pouvoir mener des opérations de blocus, voire de débarquement sur des côtes voisines.

À ces objectifs s'est ajoutée dans les années 1970 l'ambition plus vaste d'une marine de haute mer capable de rivaliser avec les grandes puissances présentes dans l'océan Indien. Ce mouvement, réel, qui a d'ailleurs inquiété des voisins éloignés de l'Inde

(Singapour, Australie, Japon), doit être réexaminé à la lumière des évolutions actuelles de la zone et des difficultés économiques de l'Inde. Certes, l'Inde revendique la première place dans l'océan qui porte son nom. Mais il s'agit pour longtemps encore d'une pétition de principe, qui trouve sa place, symbolique, dans la stratégie de l'Inde pour accéder au rang de grande puissance mondiale. En définitive, malgré les interventions au Sri Lanka ou aux Maldives, les intérêts majeurs de l'Inde paraissent plus fondamentalement continentaux qu'océaniques.

LES CONFLITS DU SOUS-CONTINENT DEPUIS 1947

- 2 novembre 1947 : l'armée pakistanaise envahit le Cachemire, à majorité musulmane, dont le souverain avait demandé le rattachement à l'Inde.
- 1^{er} janvier 1949 : le cessez-le-feu au Cachemire consacre la partition du territoire entre l'Inde – qui en conserve les deux tiers – et le Pakistan.
- 25 janvier 1957 : annexion du Cachemire par l'Inde.
- 20 octobre 1962 : conflit frontalier entre la Chine et l'Inde. L'armée indienne étant repoussée par la Chine, l'Inde demande l'aide des États-Unis. Le 22, la Chine se retire sur ses frontières.
- 24 août 1965 : nouveau conflit indo-pakistanaise. Les forces indiennes pénètrent au Pakistan oriental. Le Conseil de sécurité des Nations unies demande un cessez-le-feu qui intervient fin septembre.
- 26 mars 1971 : province du Pakistan, le Bengale oriental proclame son indépendance, suscitant une violente répression de l'armée pakistanaise.
- 2 décembre 1971 : l'offensive de l'armée indienne au Bengale oriental permet l'accession à l'indépendance du Bangladesh.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

La Chine face au reste du monde

Le temps de la splendeur était cependant déjà quelque peu passé : les dernières années du XVIII^e siècle sont marquées par une vague de révoltes animées par des sectes millénaristes et alimentées tant par les « blocages de haut niveau » d'une économie précapitaliste, que par l'affaiblissement de l'autorité centrale. Surtout, des empereurs médiocres laissent la réalité du pouvoir aux eunuques corrompus : schéma tristement banal dans l'histoire chinoise. Ce qui l'était moins, et qui rendit progressivement catastrophique ce processus de déclin, fut l'intervention de plus en plus insolente de puissances qui, pour la première fois, n'étaient nullement prêtes à se glisser dans le monde de la tradition impériale et confucéenne : les Chinois doivent affronter une remise en cause existentielle.

La Chine dans son environnement régional

The map illustrates China's regional environment, highlighting territorial claims and conflicts. China is shown in yellow. Neighboring countries are labeled with their names and the year of the border treaty: USSR (1969), Mongolia (1962), Afghanistan (1963), Pakistan (1963), Nepal (1962), India (1962), Burma (1963), Vietnam (1979), Laos (1979), Cambodia (1979), and North Korea (1961). The map also shows the South China Sea, Taiwan, Hong Kong, Macao, and the Philippines. A dashed line indicates the maritime space claimed by China, including the Spratly Islands. A legend explains the symbols used: yellow for countries with a border treaty, a blue circle for the last European colonies and their extinction dates, a dashed line for the maritime space limit, a red star for conflicts with neighboring countries, a grey box for countries in dispute or conflict with China, and a hatched box for disputed territories or countries in dispute with China.

La Chine dans son environnement régional

URSS 1969

AFGHANISTAN 1963

PAKISTAN 1963

NEPAL 1962

INDE 1962

INDE 1962

BIRMANIE 1963

Vietnam 1979

MACAO 1999

HONG KONG 1997

SUD VIETNAM 1974

PHILIPPINES

VIETNAM-INDONÉSIE-MALAISIE-TAÏWAN 1988

INDONÉSIE

MALAISIE

JAPON

CORÉE DU NORD 1961

URSS 1969

MONGOLIE 1962

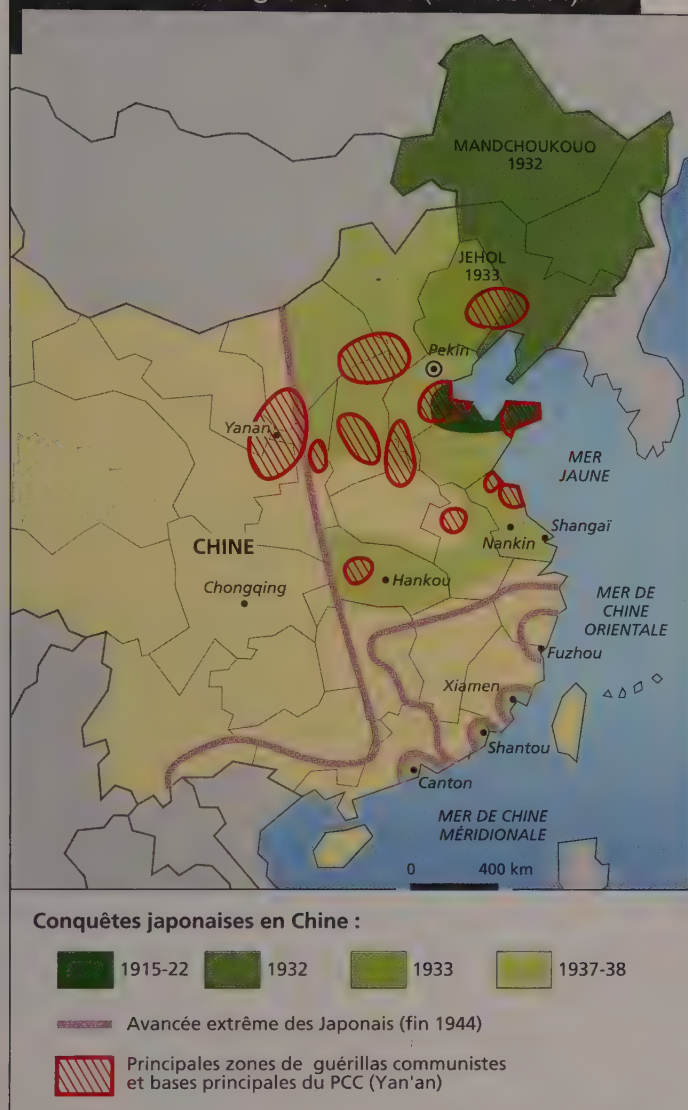
0 800 km

Legend:

- Pays lié à la Chine par un traité frontalier
- Dernières colonies européennes et dates d'extinction
- Limite de l'espace maritime revendiqué
- Affrontements avec pays/territoires voisins
- Pays en litige ou affrontement avec la Chine
- Territoires contestés/pays en litige avec la Chine

La profondeur de l'espace et le poids démographique rendaient cependant impensable une mainmise coloniale complète. Le Japon lui-même, engagé à partir de 1915 dans un projet d'hégémonie sur la Chine, grignote le pays par le Nord-Est, tout en cherchant à satelliser ses autorités : la guerre qui, après de nombreux incidents, éclate en 1937, est pour Tokyo un pis-aller résultant de la nouvelle intransigeance du Guomindang stimulée par la surenchère des communistes. Malgré le succès de la plupart des offensives nipponnes jusqu'à la fin de 1944, malgré la concentration en Chine de la plus grande partie des forces impériales, la résistance de Tchang Kai-Chek à Chongqing n'est pas brisée, tandis que, autour de la « capitale » de Mao Zedong, Yan'an, ainsi que dans les vastes maquis communistes de Chine du Nord, se constitue une puissance militaro-politique. C'est elle qui, en 1949,

La Chine en danger de mort (1915-1944)



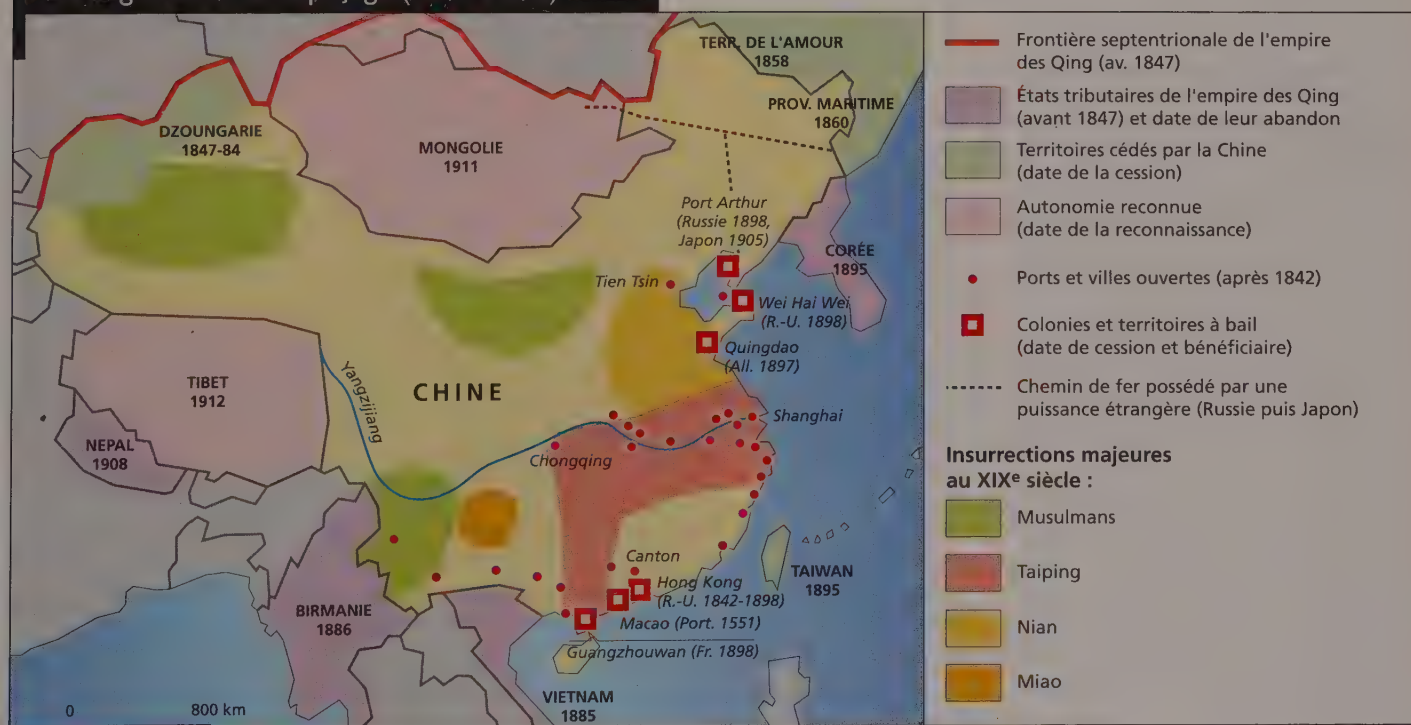
portera le parti communiste chinois au pouvoir, après trois ans d'une guerre civile qui, en sens inverse, emprunte les mêmes routes que l'Expédition du Nord dont, vingt ans plus tôt, le Guomindang avait fait son véhicule vers l'hégémonie.

La république populaire conforte ses frontières

L'avènement de la République populaire – à Pékin, ville impériale, loin de Nankin, cité marchande promue capitale en 1927 –, suivi dès 1950 de l'engagement massif en Corée contre les forces américaines, confirme le renouveau de la fierté chinoise, dans un pays enfin politiquement réuni (à l'exception taïwanaise près).

Le parti communiste assure son emprise en rendant au pays son unité et sa fierté. Dès 1942, Britanniques et Américains avaient renoncé solennellement à leurs privilèges (exterritorialité, concessions, ports ouverts), geste alors peu coûteux mais qui faisait de la Chine un égal, et bientôt un partenaire majeur dans la victoire de 1945 et au Conseil de sécurité de l'ONU. Les communistes, dans la foulée, obtiennent la renonciation des Soviétiques à leurs intérêts hérités des Tsars (1952-1955), déchirent violemment le statut d'autonomie du Tibet, s'assurent enfin, en 1984, la récupération avant la fin du siècle des dernières possessions européennes, Hong Kong et Macao. L'idée de se faire reconnaître comme grande puissance pousse même la Chine à un activisme agressif vis-à-vis de ses voisins récalcitrants : Inde, URSS et Vietnam. C'est aussi dans ce cadre que doit être compris le « schisme » de 1959-1963 avec Moscou. Produit d'un calcul rationnel et rétrospectivement justifié comme étant le raccourci le plus rapide vers l'indépendance et la puissance, il connaît des dérives extrêmes pendant la Révolution culturelle avec de graves incidents de frontière (1969). En 1989, c'est une Chine sûre d'elle-même et prospère qui peut se réconcilier avec une URSS en crise terminale. Les questions frontalières, qui prennent une importance disproportionnée par rapport à l'enjeu réel, provoquent conflits (en 1962 avec l'Inde, aussitôt vaincue; en 1969 avec l'URSS), ou conclusions de traités vus par Pékin comme des

De la grandeur au dépeçage (XIX^e siècle)



La Chine en morceaux (1927-1935)



substitués à son long isolement international, ce jusqu'à son entrée à l'ONU en 1971.

Les limites terrestres paraissent aujourd'hui partout en voie de stabilisation, mais la question des frontières maritimes reste lourde de conflits potentiels : moins avec le Japon (îles Senkaku/Tiaoyutai) qu'avec les autres pays riverains de la mer de Chine méridionale sur laquelle les revendications de Pékin sont exorbitantes ; la tension se focalise périodiquement sur l'archipel, inhabité mais stratégique, des îles Spratly. L'irrédentisme des turcophones du Xinjiang, voire des Mongols (cependant très minoritaires dans leur propre province), la lourdeur du contentieux avec les Tibétains peuvent aussi, à moyen terme, renouveler les tensions dans bon nombre des régions périphériques. Enfin, malgré un rapprochement économique et humain, les relations avec un Taïwan solidement armé restent empreintes d'une méfiance que la récupération de Hong Kong a peu de chances d'atténuer.

La Chine face à elle-même

« La Chine immobile », « l'empire éternel » : voilà encore des clichés plus proches de l'image que les Chinois ont d'eux-mêmes que de la réalité. En fait, depuis la première unification de 221 avant J.-C., la Chine a vécu divisée en plusieurs États un bon tiers du temps, deux dynasties d'origine étrangère ont occupé le trône du Dragon, les guerres civiles et les mutations ont été

nombreuses, les centres de gravité politique et économique se sont beaucoup déplacés.

Il n'y a même pas d'adéquation entre Chine et sinité : au moins 50 millions de non-Han occupent la moitié du territoire et les trois quarts des régions frontalières. Circonstance potentiellement aggravante : Coréens, Mongols et désormais turcophones du Xinjiang ont non seulement des frères de l'autre côté de la frontière, mais un (ou plusieurs) États parlent leur langue. Les Zhuang (Thais) sont apparentés à de nombreuses populations indochinoises. Quant aux Tibétains, dont quelques éléments – à commencer par le Dalaï Lama – sont en Inde et au Népal, ils ont, plus que tout autre peuple, fait la preuve de leur refus d'intégration à la République populaire. Les Han sont certes lancés dans une vaste entreprise de colonisation interne : ils constituaient ainsi, en 1990, 39% de la population du Xinjiang. Cela sera-t-il plus décisif que l'installation de Russes dans les républiques périphériques de l'ex-URSS ?

Les Han eux-mêmes, réunis par l'écriture, la culture et la religion, sont partiellement divisés par la langue : les provinces côtières du Sud-Est s'obstinent à parler leurs « dialectes » ; or elles s'appuient sur la diaspora chinoise, qui en provient, ainsi que sur son dynamisme économique sans égal. C'est là que l'on trouve aujourd'hui les Zones économiques spéciales (ZES), zones franches industrielles vivant en symbiose avec Hong Kong et Taïwan, ainsi que la majeure partie des « ports ouverts ». Inégalités de revenus et tensions avec le centre en résultent.

Chine des côtes et Chine intérieure

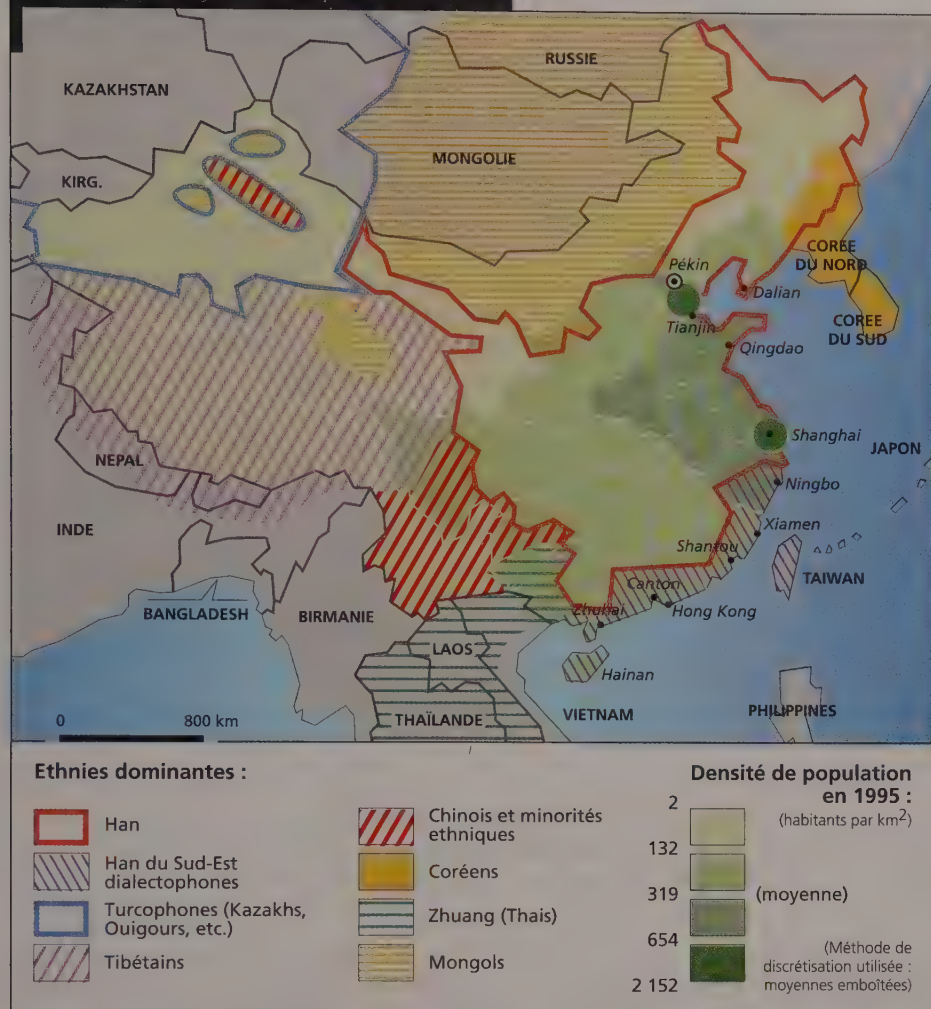
Le retour à la prépondérance des polarisations côtières consacre l'échec relatif de la tentative faite à l'époque de Mao Zedong pour rééquilibrer la croissance et ainsi homogénéiser le territoire : mise en place de nouveaux centres industriels dans le lointain intérieur, aux dépens des régions côtières favorisées par la pénétration étrangère ; progression des lignes de chemin de fer et des routes jusque dans l'extrême-Occident ; mise en valeur de nouveaux gisements de matières premières. Aujourd'hui c'est à nouveau sur la façade maritime, par l'ouverture aux capitaux et marchands étrangers que s'écrit l'avenir de la Chine. Mais que deviendra l'immense intérieur ?

La division fait partie de la tradition chinoise, tout autant que l'unité, et les Chinois ne s'en sont pas forcément plus mal portés : les périodes de centralisation furent souvent les plus dures pour la majorité de la population. La Chine des seigneurs de la guerre vit « l'âge d'or de la bourgeoisie chinoise » (M. C. Bergère). La « décennie de Nankin » (1927-1937) qui lui succéda fut assez brillante, malgré les empiètements japonais et malgré l'absence de consolidation d'un pouvoir qui ne contrôlait vraiment qu'une fraction du pays. Le manque de cohésion facilita les aventures politico-militaires de grande ampleur, comme l'Expédition du Nord, qui mena les héritiers de Sun Yat-sen de Canton à Pékin et la « longue marche », fuite en avant de l'Armée rouge pour sa survie et vers la légende.

Le salut par l'extérieur

Malgré les réserves qui précèdent, la Chine populaire est plus solidement unifiée que la plupart des régimes antérieurs. Mais les « Chinois de l'extérieur » auxquels elle fait désormais appel constituent sa meilleure chance de développement rapide. Si la puissance politique et diplomatique est à Pékin, l'avance

La population chinoise en 1995



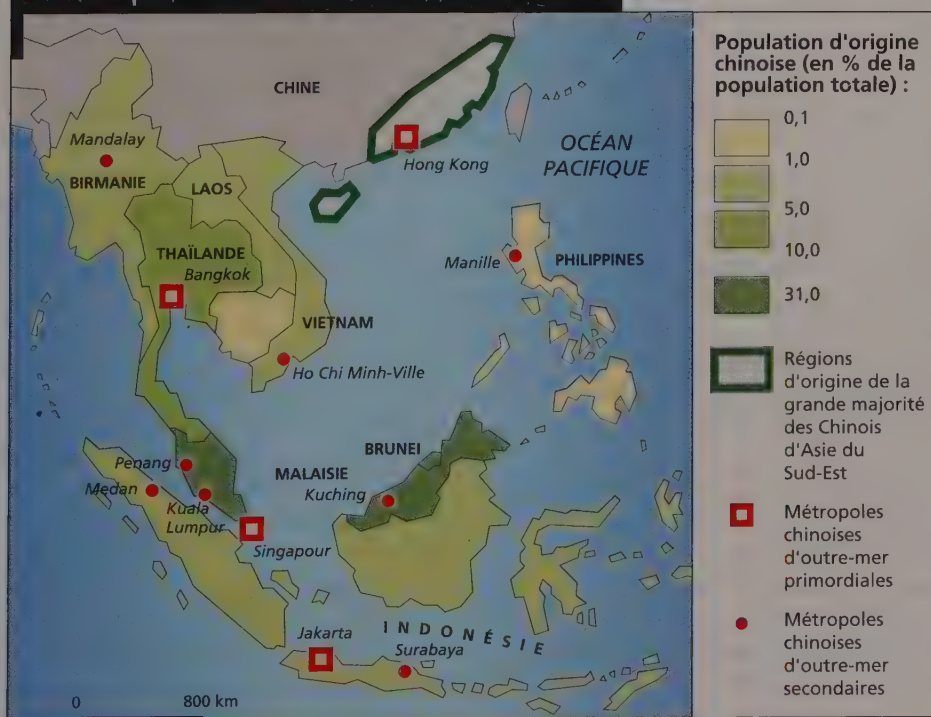
Sources : d'après l'État du Monde 1997 et Encyclopædia Universalis, Les chiffres du monde 1995.

technologique, les capitaux et la connaissance du marché mondial sont à Taïwan, à Hong Kong, qui font partie de la « Chine historique », ou à Singapour. Taïwan est le quatrième exportateur mondial de produits informatiques, Hong Kong va ouvrir un nouvel aéroport géant et Singapour étend son métro. Les trois pays et ce territoire constituent aujourd'hui le ferment de l'essor économique du sous-continent : ensemble, ils exportent deux fois plus que lui. Et, derrière eux, il y a l'omniprésente, l'entrepreneuse diaspora chinoise, qui contrôle l'essentiel des réseaux économiques un peu partout en Asie du Sud-Est, malgré sa fréquente faiblesse numérique : seuls la Thaïlande, la Malaisie et Singapour (73 % de Chinois) ont des populations chinoises en proportion notable.

LA CHINE DEPUIS 1949

- 1^{er} octobre 1949 : proclamation de la République populaire de Chine, présidée par Mao Zedong.
- 13 janvier 1950 : traité d'amitié et d'assistance mutuelle entre la Chine et l'Union soviétique.
- 26 novembre 1950 : intervention de la Chine aux côtés de la Corée du Nord.
- 23 mai 1958 : Mao Zedong lance le « Grand bond en avant ».
- 10 décembre 1961 : rupture des relations sino-soviétiques.
- 20-22 octobre 1962 : conflit frontalier avec l'Inde.
- 18 avril 1966 : Mao lance la « Révolution culturelle prolétarienne ».
- 25 octobre 1971 : admission à l'ONU (et au Conseil de sécurité) de la République populaire de Chine et expulsion de Formose (Taïwan).
- 21-28 février 1972 : visite de Nixon en Chine.
- 9 septembre 1976 : mort de Mao Zedong.
- 3-27 mai 1978 : conflit entre la Chine et le Vietnam.
- juillet 1978 : Deng Xiaoping relance les réformes économiques.
- 12 août 1978 : traité de paix avec le Japon.
- 15 décembre 1978 : rétablissement des relations diplomatiques avec les États-Unis.
- 1989 : « Printemps de Pékin » et massacre de la place Tiananmen.
- 1^{er} juillet 1997 : rétrocession de Hong Kong.

La diaspora chinoise en Asie du Sud-Est



L'Asie du Sud-Est



La terminologie « Asie du Sud-Est » est d'origine récente. Elle est devenue familière lors du second conflit mondial, quand toutes les terres au Sud du Tropique du Cancer placées sous le commandement de Lord Mountbatten, constituaient le théâtre d'opérations militaires de l'Asie du Sud-Est.

Au-delà de cette appellation, selon les époques et les auteurs, ses contours géographiques ont beaucoup évolué. On s'accorde généralement, aujourd'hui, pour dire que l'Asie du Sud-Est se compose de dix États : Birmanie, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Laos, Cambodge, Vietnam, Philippines et le Sultanat de Brunei. Mais, à certaines époques, la région a été élargie au Pakistan, à Taïwan, au Sri Lanka voire à la Papouasie-Nouvelle-Guinée tandis que les Philippines ou la Birmanie en étaient exclues.

Quelques débats persistent, mais l'espace stratégique de l'Asie du Sud-Est tend de plus en plus à se confondre avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Ce nouvel espace de solidarité, à l'Est de l'Inde et au Sud de la Chine, n'est pas moins artificiel que les précédents : l'Asie du Sud-Est n'a jamais connu d'unité politique et/ou territoriale.

Une région hétéroclite

L'Asie du Sud-Est est d'autant plus difficile à saisir qu'elle ne constitue un espace homogène ni sur le plan religieux, ni sur les plans géographique, historique ou même ethnique. Quatre identités religieuses se juxtaposent en effet sur cet ensemble géographique : l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme et le christianisme.

Le dénominateur commun le plus évident, c'est la prégnance historique et culturelle de l'Inde et de la Chine. L'Inde a propagé l'hindouisme puis le bouddhisme apportant ainsi religions, écritures savantes (pāli et sanskrit), exemples artistiques (littéraires avec les épopées du Ramayana) et modèles architecturaux (temples angkorien).

L'immense site des temples de Borobudur (Java) démontre la splendeur des plus anciens sanctuaires édifiés par une dynastie bouddhiste entre les VIII^e et X^e siècles de notre ère. De même, certaines techniques agraires proviennent du sous-continent. Les Birmans et les Siamois furent des élèves modèles en adoptant les exemples des civilisations des États indianisés môn et khmer qu'ils avaient vaincus. Ces influences culturelles furent à l'origine de civilisations brillantes tel le royaume hindouisé de Fou Nan (I^{er} au V^e siècles) ou encore celui du Champa (IV^e et V^e siècles).

Si les civilisations asiatiques ont d'abord pour cadre les deltas, elles connurent également de nombreux développements dans l'espace insulaire. Ainsi le véritable héritier maritime du Fou Nan fut Crjjava qui, de sa capitale Palembang, domina la presque île malaise et les îles environnantes durant six siècles. De tous les pays de la région, seules les Philippines sont restées, pour l'essentiel, à l'écart de ces grands courants de pensée. On constate, toutefois, que les grands empires qui rythmèrent la vie de la région se développèrent avant tout dans des espaces favorables à l'expansion des productions rizicoles (delta du fleuve Rouge et du Mékong).

La géographie physique, à l'image du régime des moussons qui commande à l'agriculture et à la navigation, a structuré les espaces territoriaux. Les mers, malgré les typhons, ont développé dès la préhistoire une communauté de culture d'un bord à l'autre de l'océan Indien. C'est par les mers que sont venus les négociants arabes et indiens. Ils colportèrent d'abord le bouddhisme theravada, instauré au XII^e siècle à Ceylan, puis l'islam, au cours des XV^e et XVI^e siècles. Tandis que le bouddhisme cinghalais, introduit de Birmanie au Siam, se répand au Cambodge et au Laos, l'islam progresse rapidement vers l'Est, s'imposant d'autant mieux que la tradition hindouiste y était plus faible. L'hindouisme, marginalisé au XVII^e siècle, ne persistera que sur l'île de Bali. Si la religion musulmane a réussi à s'imposer, elle n'a pas fait disparaître pour autant les croyances antérieures. Cette constatation se vérifie également dans les institutions puisque les lois coutumières du droit indonésien (*adat*) ont survécu dans les communautés villageoises.

À l'exception du Vietnam, ne lui en déplaise aujourd'hui, resté fidèle à la civilisation chinoise que lui avait imposée une occupation de plus d'un millénaire, la plupart des pays d'Asie du Sud-Est ont choisi l'héritage indien. Libéré des conflits par procuration de la période de guerre froide, le Sud-Est asiatique laisse entrevoir les identités indo-chinoises.

Mais avant même les emprunts philosophiques, religieux et administratifs, l'Asie du Sud-Est fut d'abord la terre d'accueil de populations originaires de Mongolie, du Sud de la Chine et du Tibet, alors que la Chine n'a unifié son territoire qu'à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ. Si depuis le XIII^e siècle, les peuples nouveaux sont principalement arrivés en Asie du Sud-Est par le Nord, c'est par la mer que cette région reçut, du Moyen-Orient et d'Europe, des marchands et des missionnaires, ses savoirs, les sciences et les technologies nouvelles.

Ces apports s'accompagnèrent de violences et de conquêtes. À la différence de l'héritage indien, l'influence chinoise fut l'expression de rapports de forces. Afin de vassaliser les territoires du Sud, Kubilai Khan n'hésita pas à lancer sur l'Indochine, mais aussi sur Java, de véritables expéditions maritimes.

À partir du XVI^e siècle, après la prise de Manille par les Espagnols (1571), l'Asie du Sud-Est devint le lieu d'expression de rivalités maritimes internationales. Tour à tour se combattirent Portugais et Hollandais, puis Hollandais et Anglais, et enfin Anglais et Français. Il s'agissait de s'assurer le contrôle des zones productrices d'épices. Cet intérêt pour les matières premières de cette partie de l'hémisphère ne s'est jamais démenti. De nos jours encore, l'Asie du Sud-Est recèle 80% de la production mondiale de caoutchouc naturel, 75% de l'huile de palme, 73% de l'huile de coprah, 46% du poivre et 86% des exportations de bois tropicaux. Ces richesses, qui dans un premier temps justifiaient l'établissement de comptoirs régionaux, furent à l'origine de la colonisation européenne.

L'Europe, grâce à la supériorité de sa marine et de son artillerie prit le contrôle effectif de la région à partir du XIX^e siècle. Si les XVII^e et XVIII^e siècles furent d'abord hollandais, le XIX^e fut celui de la rivalité franco-britannique. L'Angleterre ouvrit le feu en s'emparant de Singapour en 1819 puis en établissant sa

L'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN)



Projection Mercator.

domination sur la Birmanie de 1826 à 1884 et enfin sur la presqu'île malaise (1874-1914). La France quant à elle étendit, dès le Second Empire (1862-1907), son protectorat sur l'Indochine (Cambodge, Laos, Vietnam).

Ainsi, pas moins de cinq pays extérieurs à la région l'ont dominée tour à tour. Les Britanniques mirent la main sur la Birmanie et la Malaisie, les Français sur le Cambodge, le Laos et le Vietnam, les Américains sur les Philippines, les Néerlandais sur l'Indonésie et les Portugais sur l'île de Timor. Seul le royaume de Siam a échappé à la tutelle coloniale, tout au moins de manière formelle puisque le traité de commerce de 1855 l'a assujéti à l'influence britannique. Les différentes stratégies menées par les États européens ont créé des barrières supplémentaires entre les peuples de la région.

Construire un espace économique

Quand les Européens investissent l'Orient, ils découvrent que les Chinois y ont déjà développé d'excellents relais commerciaux. Dès les XVII^e et XVIII^e siècles, l'Empire du Milieu a développé un vaste courant d'exportation au départ de la ville de Canton, portant essentiellement sur le thé, les cotonnades et les soieries, moins chères et de meilleure qualité qu'en Europe, sans compter les porcelaines qui suscitèrent le goût des « chinoiseries » à travers tout le vieux continent.

Ce succès économique s'est bâti sur l'existence d'importantes colonies de commerçants chinois dans les principaux ports de la région. Néanmoins, la plupart des Chinois vivant aujourd'hui en Asie du Sud-Est sont d'immigration récente, et notamment de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les spécialistes estiment que, de

1881 à 1941, pas moins de 15 millions d'immigrants chinois ont gagné la Malaisie. Intermédiaires privilégiés dès le siècle dernier entre les compagnies commerciales européennes et les autorités politico-administratives locales, ils sont encore de nos jours recherchés pour la qualité de leurs relations. Nombre d'hommes d'affaires ont appris que s'associer avec un partenaire chinois en Asie du Sud-Est, c'est s'offrir un accès direct aux pouvoirs politiques locaux. Plus important peut-être, une telle coopération donne un accès privilégié aux réseaux familiaux, communautaires ou régionaux qui étendent le rayonnement potentiel de l'investisseur bien au-delà du pays d'implantation de ses investissements.

Représentant environ 6% de la population de l'ASEAN (21,5 millions de personnes plus 1,5 dans les pays de l'ex-Indochine française), les diasporas chinoises sont à elles seules l'une des clés de la réussite économique récente de ces pays. Concentrée dans certaines zones urbaines ou son poids démographique peut être prépondérant (Bangkok, Kuala Lumpur, Hô-Chi-Minh-Ville), la communauté chinoise est un partenaire d'affaires incontournable. Bien qu'il soit extrêmement difficile d'estimer son poids écono-

mique et financier réel, quelques journalistes n'hésitent pas à dire que le capital chinois d'outre-mer serait équivalent au PIB de la Chine populaire (environ 400 milliards de dollars). Autrement dit, la diaspora chinoise est, selon toute vraisemblance, le premier investisseur en Asie du Sud-Est.

Majoritairement originaire des régions côtières de Chine méridionale, cette diaspora ne s'est cependant pas répartie de manière homogène dans tous les pays d'Asie du Sud-Est. Si elle constitue les deux-tiers de la population de Singapour, la communauté chinoise ne représente qu'un tiers des Malaysiens, de 10 à 15% des Thaïlandais, et moins de 5% partout ailleurs dans la région.

Au-delà des réalités statistiques, il est parfois bien difficile de mesurer le poids réel de cette société car les communautés les mieux intégrées (Birmanie, Philippines, Thaïlande) se sont fondues dans la population au point de perdre parfois leurs traits distinctifs (abandon des noms chinois au profit de noms autochtones, mariages mixtes, déshérence de certaines coutumes traditionnelles). On remarquera néanmoins que cette intégration sociale suppose l'acceptation d'un minimum de fond culturel commun (bouddhisme en Thaïlande, christianisme aux Philippines).

À l'exception de ces exemples, les communautés chinoises connaissent dans nombre de pays une réelle précarité : elles forment une oligarchie contestée en Indonésie, font parfois l'objet de politiques officielles de ségrégation fondées sur des motifs ethniques et/ou religieux (Sultanat de Brunei, « Bhumiputrisation » en Malaisie) ou des motifs politiques (par exemple au Vietnam en raison des liens de la communauté avec l'ancien régime pro-américain de Saïgon, puis après 1975 en raison du conflit sino-vietnamien).

Cette situation, parfois d'une violence extrême (émeutes anti-chinoises en Indonésie en 1965 ou en Malaisie en 1969), a fait naître une culture économique propre à une recherche accélérée du profit. Comme dans d'autres régions du monde, le syndrome de minorité en perpétuelle quête de son devenir a conduit à un dynamisme commercial prononcé, à un goût de l'argent rapide mais aussi au souci d'assurer l'éducation de la famille, tout en préservant un taux d'épargne élevé qui n'est pas incompatible avec une capacité d'investir vite et massivement. Dans le même temps, cette fragilité communautaire a nécessité l'établissement de relations originales avec les pouvoirs en place voire une certaine connivence avec les responsables politiques.

Plus important pour l'avenir de la région, les capitaux des communautés de la diaspora chinoise sont un des moteurs de l'intégration économique de l'ensemble de l'Asie-Pacifique, en associant aux communautés expatriées d'Asie, les familles installées en Europe de l'Ouest ou en Californie. Si Hong Kong et Singapour jouent un rôle de places financières de transit, la majorité de ces capitaux se dirigent vers les principaux États de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Sultanat de Brunei et Philippines) et depuis le début de la décennie 1990, vers de nouvelles terres de mission, où les investisseurs extérieurs sont encore marginaux : le Cambodge, le Laos, la Birmanie et surtout vers le dernier « marché vierge » d'Asie, le Vietnam.

Ces échanges économiques et financiers s'intensifient d'autant plus vite que l'on est convaincu dans la région que l'Europe est trop préoccupée par son intégration économique et que les États-Unis se replient, peu à peu, sur eux-mêmes. Ils se développent également rapidement avec la Chine du Sud qui connaît un véritable boom économique depuis quelques années, supérieur à 15 % depuis 1980 dans des provinces aussi peuplées que la France. Sur le long terme, les perspectives économiques sont très prometteuses puisque l'ASEAN devrait représenter entre 10 et 15 % du PNB mondial en 2030, selon la Banque mondiale.

Cette intensification des échanges concourt à la constitution de blocs économiques transnationaux soit dans les faits, soit par l'action des gouvernements : *China Concept* (Chine Populaire, Taïwan, Hong Kong, Macao, ASEAN, Indochine), *Pacific Rim* (Communauté des États des rives Est et Ouest de l'Océan), *East Asian Economic Caucus* (ASEAN, Indochine, Chine Populaire, Hong Kong, Taïwan, Japon, Corée du Sud) ou *Asia Pacific Economic Cooperation*. En tout état de cause, ces blocs devraient déboucher sur la création à plus ou moins long terme, *de facto* ou *de jure*, d'un vaste espace économique, que les Singapouriens appellent déjà : « *Gigantic Economic Entity* ».

Il est vrai toutefois que, depuis trente ans, la région fourmille d'initiatives, souvent vaines, pour s'organiser. Ce fut l'Association d'Asie du Sud-Est en juillet 1961, pour promouvoir les relations économiques, socioculturelles, scientifiques et administratives entre la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, puis le projet de Fédération du Maphilindo entre les pays malais (Indonésie, Malaisie et Philippines). Plus concrètement parmi les nombreux projets en cours, on retiendra la multiplication des « triangles de croissance » pôles d'intégration régionale, à l'instar de celui qui réunit les îles Riau (Indonésie), l'État de Johor (Malaysia) et la cité-État de Singapour.

Recomposition de l'espace stratégique

Plus que ces évolutions économiques, l'avenir de la région verra la question de la recomposition de l'espace stratégique se poser avec acuité.

Avec la disparition de la menace communiste vietnamienne, l'ASEAN se trouve privée de son seul véritable dénominateur commun. Quand l'organisation fut fondée en 1967, l'un de ses objectifs implicites était de faire face à la menace communiste. Or, aujourd'hui, les mouvements insurrectionnels en Asie du Sud-Est sont très limités (guérilla communiste et moro aux Philippines, révoltes timoraises en Indonésie) à l'exception encore notable de la Birmanie.

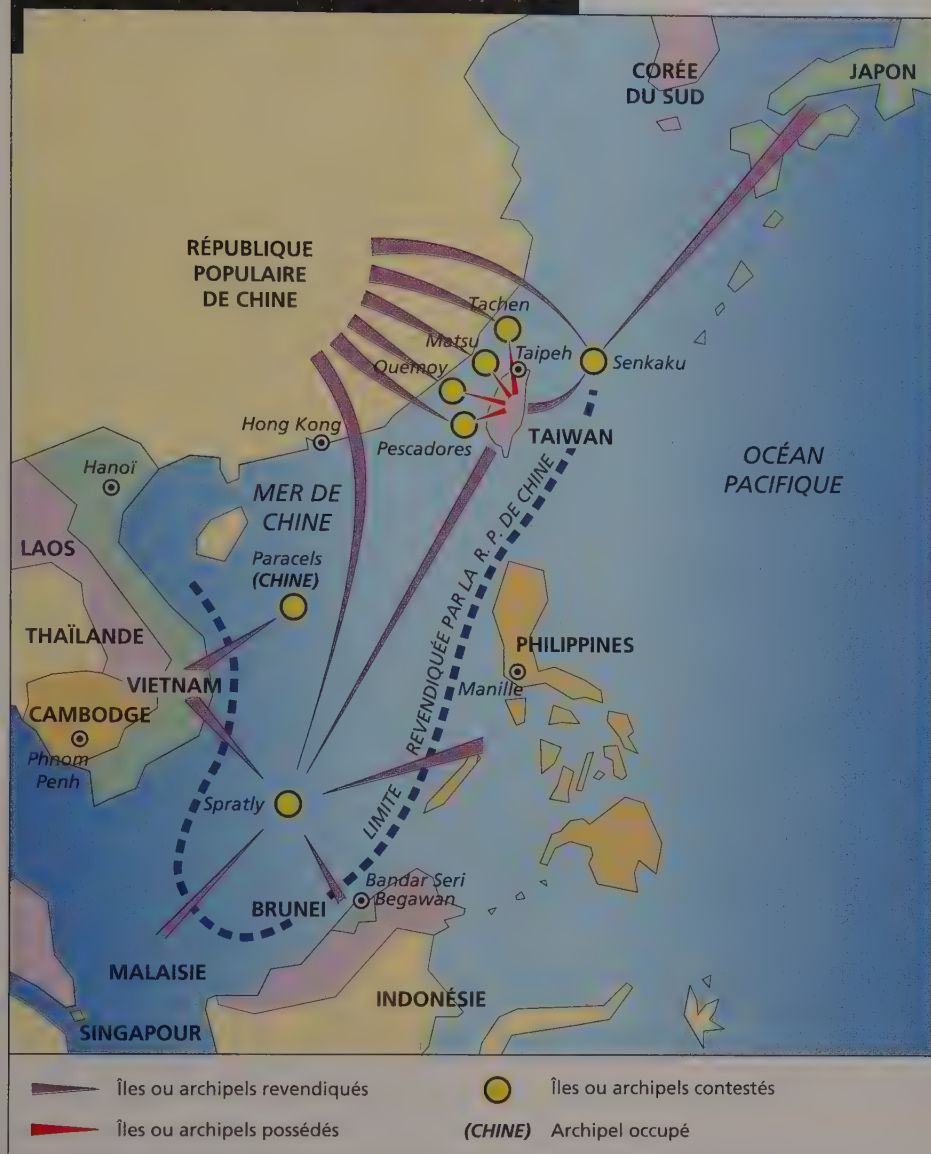
Compte tenu de cette tendance est-il vraiment raisonnable de parler, dès maintenant, de l'évolution de l'ASEAN vers des structures de type Union européenne ou Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe ? S'il est trop tôt pour répondre à de telles questions, force est de constater que, dans la région, il existe une vision convergente sur un avenir économique régional menacé par l'institutionnalisation croissante du protectionnisme des marchés non européens et nord-américains.

Une réforme des institutions de l'ASEAN s'impose. Elle s'est d'ailleurs, *de facto*, engagée. Depuis quelques années déjà, la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères est devenue une plate-forme incontournable dans le dialogue transasiatique d'une part, de l'Asie avec le reste du monde d'autre part. Reste à savoir si un forum naissant comme l'*ASEAN Regional Forum* pourra être efficient face aux menaces qui pèsent sur la région. Une chose est sûre, les projets de neutralisation telle la ZOPFAN (1971) ont fait long feu. Dès lors, l'ASEAN est confrontée à un double défi. D'un côté, l'Association doit intégrer au mieux les ennemis indochinois d'hier, de l'autre, faire face aux ambitions affirmées avec toujours plus de force de la Chine.

C'est une situation singulière pour les pays de l'ASEAN qui, pour la première fois de leur histoire commune, se retrouvent face à eux-mêmes pour organiser leur espace stratégique. Les Américains se sont éloignés depuis la fermeture, en 1992, des bases philippines tandis que les Japonais restent empêtrés dans leurs contraintes politiques et institutionnelles. Dans ce contexte, il est frappant de constater que le seul réseau multilatéral de sécurité en Asie du Sud-Est est l'Accord de défense des Cinq Nations (FDPA) qui n'est ni plus ni moins qu'un héritage étonnamment résistant des connexions tissées au lendemain de la guerre par les pays du Commonwealth britannique. Mais, Washington demeure le seul garant de la sécurité et de la stabilité régionales. L'ASEAN est incapable d'unir ses forces pour défendre ses intérêts vitaux en mer de Chine méridionale. Plus grave, les pays d'Asie du Sud-Est demeurent très divisés sur les stratégies à adopter, chacun cherchant à faire valoir individuellement ses revendications.

Si les risques de déstabilisation externe sont trop souvent exagérés par les stratèges, la réussite économique de l'ASEAN, conglomérat d'États qui cherchent encore à consolider leur identité, ne doit pas conduire à sous-estimer les risques internes de déstabilisation. Certes, la démocratie dans la région ne cesse de progresser mais elle n'est pas pérenne pour autant. Même si le dictateur Marcos a dû quitter le pouvoir sous les pressions de la rue en février 1986, la paix civile a bien des difficultés à s'imposer à Mindanao. De la même manière, la répression militaire thaïlandaise des manifestants du printemps 1991 rappelle que les acquis démocratiques restent fragiles. Preuve supplémentaire s'il en fallait, l'évolution chaotique du Cambodge depuis la signature des accords de Paris, en 1991, et le déploiement des 22 000 fonctionnaires civils et militaires de l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC). Symbole inachevé d'une Asie du Sud-Est à la recherche de son unité en dehors d'un espace de confrontation armée, la prospérité économique reste plus qu'ailleurs confisquée par une minorité.

Les îles contestées en mer de Chine



D'après F. Joyaux, *La tentation impériale*, Imprimerie Nationale, 1994 ; G. Chaliand, J.-P. Rageau, *Atlas stratégique*, Complexe, 1994.

- 4-5 juin 1990 : formation d'un Conseil national suprême (CNS), présidé par le Prince Sihanouk, comprenant 6 membres du gouvernement de Phnom Penh, et 6 représentants de la résistance.
- 23 octobre 1991 : accords de paix de Paris signés par les 4 factions cambodgiennes, l'ONU et 18 pays garants qui placent le pays sous tutelle des Nations unies jusqu'à l'organisation d'élections libres.
- 14 novembre 1991 : retour du Prince Norodom Sihanouk au Cambodge.
- 9 janvier 1992 : le Japonais Y. Akashi dirige l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC).
- 13 juin 1992 : deuxième phase du plan de paix prévoyant la démobilisation de quelque 140 000 combattants. Les Khmers rouges s'y opposent.
- 30 novembre 1992 : le Conseil de sécurité vote des sanctions contre les Khmers rouges (résolution 792).
- 22 mars 1993 : un casque bleu est tué au Cambodge. Son assassinat sera suivi de 14 autres.
- 13 avril 1993 : les Khmers rouges jugeant que leur sécurité n'est pas assurée, quittent Phnom Penh.
- 23-28 mai 1993 : malgré l'opposition des Khmers rouges, élection de l'Assemblée constituante, puis formation d'un gouvernement bicéphale présidé par le prince Ranariddh et Hun Sen.
- 15 novembre 1993 : retrait des derniers soldats de l'APRONUC du Cambodge.
- 3 juillet 1994 : échec d'une tentative de coup d'État. Le 7, le Parlement cambodgien déclare les Khmers rouges hors-la-loi.
- mi-juin 1997 : alors que les Khmers rouges annoncent l'arrestation imminente de Pol Pot, des affrontements violents opposent, à Phnom Penh, les forces rivales du prince Ranariddh et de Hun Sen.

CAMBODGE : DE LA GUERRE AMÉRICAINE À LA DIFFICILE MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE PARIS

- 18 mars 1970 : destitution du prince Norodom Sihanouk, remplacé par le général Lon Nol.
- 17 avril 1975 : les Khmers rouges s'emparent de Phnom Penh. La terreur du Kampuchea démocratique règne pendant près de 4 ans.
- 7 janvier 1979 : les troupes vietnamiennes entrent dans Phnom Penh et installent la République populaire de Kampuchea (RPK).
- 14 novembre 1979 : l'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution exigeant le retrait de toutes les troupes étrangères du Cambodge. Le Kampuchea démocratique conserve son siège à l'ONU.
- 21 juin 1987 : trois factions cambodgiennes, les partisans du Prince Sihanouk, ceux de M. Son Sann et les Khmers rouges créent un gouvernement de coalition en exil opposé au régime pro-vietnamien de Phnom Penh.
- 2-4 décembre 1984 : le premier ministre de la RPK et le Prince Sihanouk se rencontrent pour la première fois en France.
- 25-27 juillet 1988 : à l'initiative de l'Indonésie et sous les auspices de l'ASEAN, première réunion informelle, à Bogor, de toutes les parties au conflit.
- 27 septembre 1989 : fin du retrait officiel de l'armée vietnamienne au Cambodge.
- 29 juillet - 30 août 1990 : à Paris, première conférence internationale sur le Cambodge.

CRISE EN MER DE CHINE MÉRIDIONALE

En mer de Chine méridionale, les îles Spratly constituent un problème inextricable. Cet archipel est revendiqué en totalité ou pour partie par six pays : le Sultanat de Brunei, la Chine, Taïwan, le Vietnam, les Philippines et la Malaisie. Les îles Spratly que les Vietnamiens dénomment Truong Sa, les Philippines Kalayaan, se trouvent à 1500 km au Sud des côtes chinoises, 320 km au Nord-Ouest de l'État malaysien du Sabah, 280 km à l'Ouest de l'île de Palawam (Philippines) et à 400 km à l'Est du Vietnam. Cet ensemble maritime se décompose en 33 îles, 400 îlots ou atolls et quelques récifs.

Sur ces îles découvertes par les Britanniques en 1867, aucun des États de la région ne peut faire valoir, de manière incontestable, ses droits historiques alors même que les supputations sur les richesses en hydrocarbures de cette région sont légions. Pour afficher leurs prétentions sur cet espace, les États ont dépêché sur « leurs » territoires quelques garnisons militaires, les Vietnamiens à l'Ouest, les Malaisiens au Sud, les Philippines à l'Est, les Taïwanais au Centre et les Chinois au Nord. Le premier enjeu stratégique de cette zone est le contrôle de la route maritime Hong Kong/Singapour et plus largement celle du Moyen-Orient vers le Japon. Il ne faut pas oublier qu'en mer de Chine, les affrontements politico-militaires ne sont qu'un maillon d'une rivalité plus globale. Tous les passages du Sud au Nord de la mer de Chine connaissent des contentieux territoriaux qui peuvent se transformer en affrontements armés comme en 1988 et 1996.

Le Japon

Archipel composé de 6 852 îles (pour une superficie totale de 372 371 km²), à l'extrémité orientale de l'Asie, le Japon est resté à l'écart du monde jusqu'au XIX^e siècle. C'est à partir de l'ère Meiji (1868-1912), qu'il s'ouvre sur l'extérieur, cherchant, par une politique expansionniste, à limiter sa dépendance en ressources naturelles. Il s'empare de Taïwan (1895), des îles Kouriles, après une guerre victorieuse contre l'Empire russe (1905), puis de la Corée. Dans l'entre-deux-guerres, il occupe la Mandchourie. Il veut mettre à profit la Seconde Guerre mondiale pour asseoir son «aire de coprosperité» en Asie et n'hésite pas, à cette fin, à entrer en guerre contre les États-Unis.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le Japon n'est plus rien. À l'abri du parapluie nucléaire américain, il connaît pourtant un formidable développement économique, supérieur même à celui de la RFA. Géant économique, le Japon reste, malgré de récentes évolutions, un «nain politique».

De l'année zéro à la guerre de Corée

Contraint de capituler sans conditions après l'explosion des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, le Japon est occupé militairement, pour la première fois de son histoire.

Afin d'éviter une renaissance du militarisme japonais, les États-Unis lui imposent une Constitution pacifique dont l'article 9 précise : «Aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur l'ordre et la justice, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation. Il ne fera pas usage de la force armée, ou ne menacera pas d'y avoir recours en tant que moyen de règlement des conflits internationaux. Afin d'atteindre ce but, il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales ou aériennes, ou tout autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'État ne sera pas reconnu».

La guerre de Corée (1950-1953) est une chance historique pour le Japon. Elle réévalue considérablement sa position stratégique, l'archipel devenant un véritable «porte-avions» pour les États-Unis. Dans la logique du *containment*, ils décident de faire du Japon un bastion du «monde libre» face à l'Union soviétique, la Chine communiste et la Corée du Nord. En 1952, le Japon est même encouragé à constituer des «forces d'autodéfense», un embryon d'armée qui ne dit pas son nom.

Un formidable développement économique

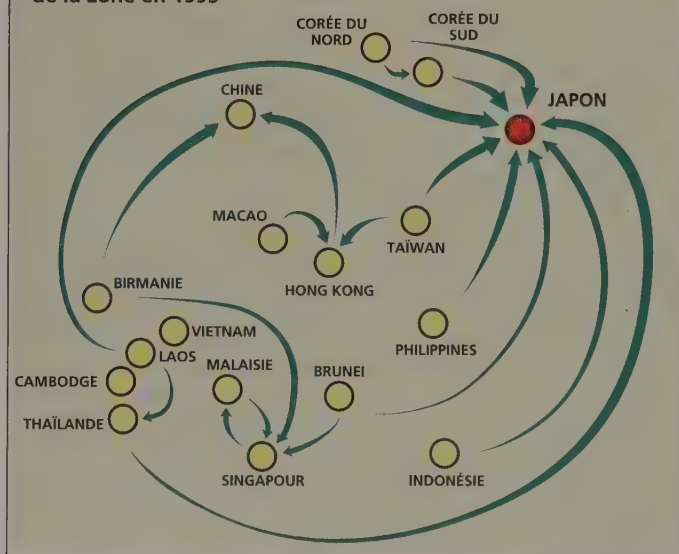
Mais c'est sur l'économie japonaise que l'impact de la guerre de Corée est le plus considérable. Elle permet au Japon de bénéficier de transferts de technologies américaines et, surtout, d'accéder au marché des États-Unis, le plus vaste, le plus riche et le plus dynamique de l'époque. L'État japonais fait d'ailleurs du développement économique son but essentiel. Volontarisme étatique, rôle directeur du ministère de l'industrie et du commerce extérieur – le MITI – et consensus social permettent au Japon d'être, en 1975, l'un des membres fondateurs du G 7.

L'économie japonaise, qui ne représentait en 1951 que le tiers du PNB du Royaume-Uni, produit aujourd'hui deux fois plus de richesses que l'Allemagne réunifiée et presque autant que les trois premières puissances économiques européennes : la somme des PIB allemand, français et italien était, en 1996, légèrement supérieure à 4 531 milliards de dollars contre 4 321 milliards de dollars pour le PIB japonais. La richesse moyenne des Japonais est devenue l'une des plus fortes du monde (près de 35 000 dollars par habitant en 1996 contre un peu moins de 24 000 pour la France).

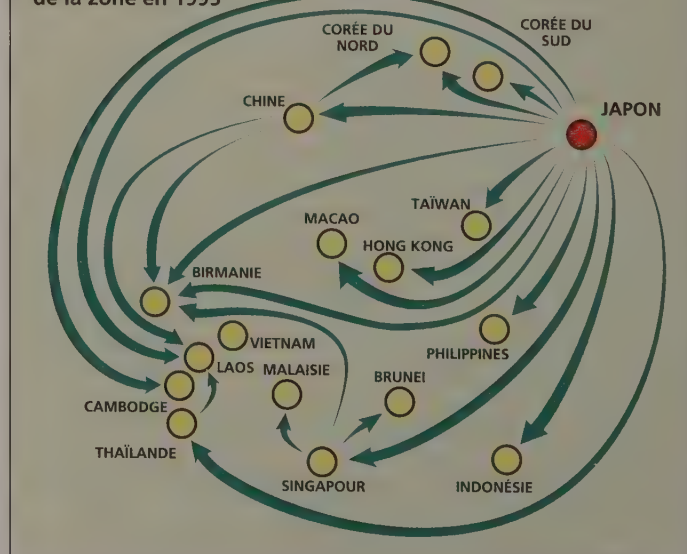
Très dépendant de l'extérieur pour ses importations de matières premières et énergétiques, le Japon, en dépit d'un assez vaste marché intérieur (près de 125 millions d'habitants en 1996)

Le Japon au cœur du commerce en Asie du Sud-Est

Principaux clients de la zone en 1995



Principaux fournisseurs de la zone en 1995



a fondé son développement sur les exportations et le commerce extérieur. Les succès de ses productions, automobile et électronique notamment, sur les marchés américain et européen, lui valent d'être parfois considéré comme un prédateur des autres économies occidentales. Les négociations commerciales avec les États-Unis et la Communauté européenne se sont nettement durcies depuis les années 1980, ses « partenaires » commerciaux lui reprochant de fermer son marché à leurs propres productions. Longtemps contraint de céder sous les pressions et d'accepter des contingentement de ses exportations, le Japon dispose, depuis la fin des années 1980, d'une arme nouvelle : il est devenu le premier créancier du monde, le premier acheteur de bons du Trésor américain. La dépendance a fait place à l'interdépendance.

Depuis le début des années 1990, le Japon connaît un relatif ralentissement de sa croissance. Il s'efforce de faire évoluer sa stratégie, en délocalisant sa production, notamment dans les pays d'Asie où la main-d'œuvre est bon marché, ce qui lui permet, à la fois, de pénétrer les « marchés émergents » et de baisser, en apparence, ses excédents commerciaux.

Un rôle mondial ?

L'essor économique japonais a été facilité par le contexte international. Protégé par les États-Unis, il n'a eu à assumer aucune des responsabilités politiques internationales qui incombent aux puissances. La fin de l'affrontement Est-Ouest lui a fait craindre un changement de cette situation favorable : les États-Unis n'allaient-ils pas chercher à toucher les dividendes de la fin de la guerre froide en réduisant leur engagement (près de 50 000 soldats américains sont encore stationnés à Okinawa), alors même que l'environnement régional restait, de la Chine à la Corée du Nord, potentiellement dangereux ?

Encouragé à prendre sa part du fardeau de la défense, le Japon a donc décidé de renoncer à respecter le seuil traditionnel – mais non constitutionnel – de 1 % du PNB consacré aux dépenses militaires (1,06 % du budget en 1996) : en volume, du fait de l'importance du PNB japonais, le budget japonais de la Défense (45 milliards de dollars) se situe désormais au troisième rang mondial, derrière les États-Unis (271 milliards) et la Russie (63 milliards), mais devant la France (44 milliards).

Cette évolution est vivement ressentie par les voisins asiatiques du Japon. Les souvenirs de la Seconde Guerre mondiale restent en effet très présents, d'autant que le Japon n'a jamais vraiment reconnu ses erreurs passées et qu'il fait souvent montre de révisionnisme historique.

Le Japon n'est cependant pas devenu une grande puissance militaire. Son potentiel propre reste très faible au regard de certains de ses voisins surarmés. Il ne dispose évidemment pas de l'arme atomique et sa population reste largement hostile au



réarmement. C'est avec beaucoup de difficultés que le gouvernement a pu faire adopter, en 1992, la loi « PKO » (*Peace keeping operation*) lui permettant de participer à des opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU. Le Japon peut désormais envoyer des soldats, plutôt que de pratiquer la « politique du chèque » : les États-Unis avaient obtenu, au moment de la guerre du Golfe, qu'il contribue de façon significative au financement de l'intervention internationale. Surtout, cette évolution lui permet de légitimer sa revendication de disposer d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité.

Le désengagement américain en Asie du Sud-Est ne s'est pas produit. Le retour des tensions liées notamment aux interrogations sur le potentiel nucléaire de la Corée du Nord et aux revendications territoriales de la Chine ont même facilité, en 1996, le renouvellement de l'alliance nippo-américaine qualifiée d'« Alliance pour le XXI^e siècle ».

La Corée



Depuis 1953, les deux Corée se font face, de part et d'autre du 38^e parallèle. Une sorte de microclimat politique particulier à la péninsule perpétue une situation de guerre froide, malgré la disparition de l'antagonisme Est/Ouest.

Mutations politiques et sociales

La Corée du Nord est perçue, au sein de la communauté internationale, comme un trublion. La persistance d'un régime dictatorial d'essence communiste – Kim Jong Il a succédé à son père, le « grand leader » Kim Il-Sung (décédé en 1994) –, la voie choisie de la prolifération nucléaire et la dissémination de technologies de missiles (notamment vers l'Iran et la Syrie), la multiplication des incidents frontaliers avec la Corée du Sud ont isolé Pyongyang sur la scène internationale. Seule la Chine populaire, quand elle y trouve avantage, soutient encore cet État qui ne dispose plus comme atout international que de sa seule capacité de nuisance.

En plein marasme économique, la Corée du Nord voit son potentiel industriel et agro-alimentaire décliner. La situation de sa population devient chaque hiver critique, des cas de famine étant régulièrement signalés. Faute de devises étrangères, les

matières énergétiques font défaut. Même l'armée est touchée par les restrictions. La Corée du Nord est aujourd'hui exsangue. La dégradation continue de la situation économique et sociale pourrait déboucher sur une révolution « à la roumaine ».

Les dirigeants nord-coréens bénéficient cependant de forces de répression empêchant l'expression de toute opposition organisée tant au sein de la population civile que parmi les militaires. Ils ont su également éviter une épreuve de force directe avec les États-Unis lorsque la Corée du Nord fut accusée de poursuivre un programme nucléaire militaire clandestin. Contre l'abandon officiel de ce programme, la Corée du Nord a même obtenu des soutiens économiques, la fourniture d'hydrocarbures, l'engagement de disposer à termes de centrales nucléaires à usage exclusivement civil et, *de facto*, la reconnaissance diplomatique de la part des États-Unis. Seul un dialogue direct entre Pyongyang et Washington a en effet pu dénouer la crise de 1994.

La Corée du Sud, qui a connu depuis dix ans de réels progrès dans la voie de la démocratisation, s'inquiète des évolutions de sa voisine. Elle-même est confrontée à certaines tensions économiques et sociales. L'élévation du niveau de vie et la remise en cause de certaines valeurs culturelles traditionnelles, débouchent sur des revendications sociales parfois violentes. La Corée du Sud tente d'y faire face et de s'adapter à l'ouverture au commerce mondial, notamment en intégrant l'OCDE (1996) et en tentant d'acquiescer à l'étranger les nouvelles technologies qui lui permettront de poursuivre le développement de son appareil productif.

Cette conjoncture n'est guère propice à l'établissement d'un dialogue intercoréen.

Évolution des rapports de force

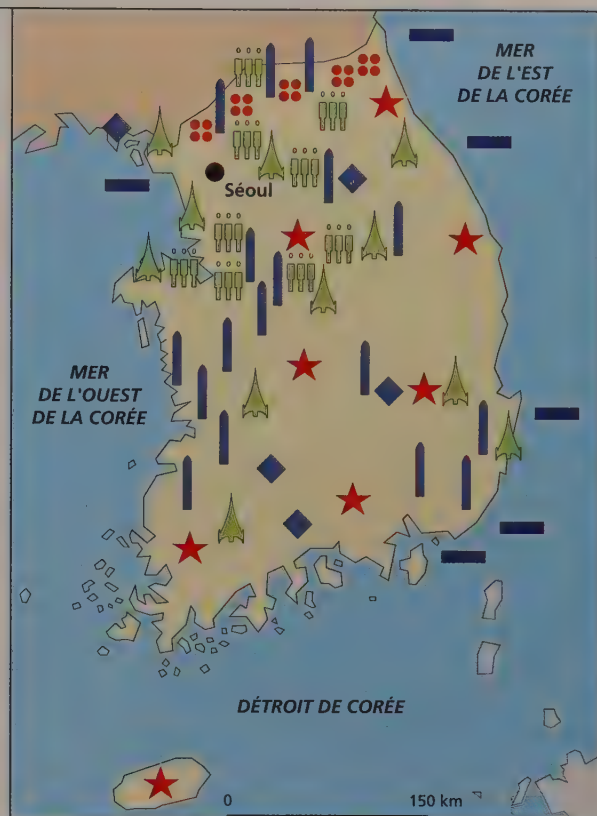
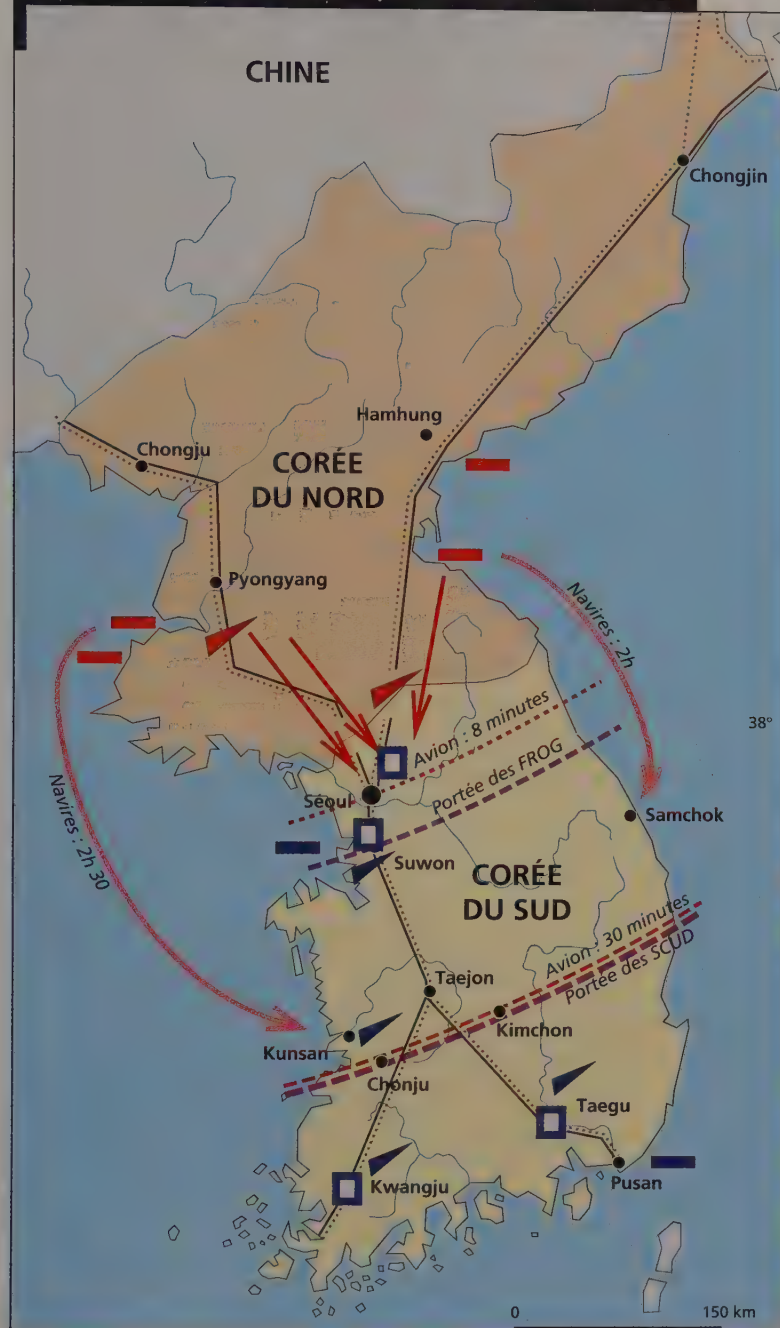
L'armée nord-coréenne est à l'image de son économie nationale. La puissante machine de guerre développée sous Kim Il-Sung n'existe plus. Les forces conventionnelles, encore estimées à un million d'hommes (plus 4 à 5 millions de réservistes) ne disposent plus que de capacités opérationnelles réduites. Depuis la disparition de l'URSS, le régime de Pyongyang connaît d'importantes difficultés, non seulement pour acquiescer des armes modernes, mais aussi pour assurer la maintenance des anciennes. Aussi l'état-major nord-coréen mise-t-il sur des capacités balistiques avec des missiles rustiques mais capables de perforer les défenses antiaériennes sud-coréennes, américaines et peut-être même japonaises. La déliquescence des capacités conventionnelles peut également expliquer le choix du nucléaire militaire. Certaines unités d'élite (environ 100 000 commandos) chargées d'opérer sur les arrières de l'ennemi après infiltrations aériennes, souterraines ou maritimes disposent encore de moyens considérables.

L'armée sud-coréenne voit à l'inverse ses capacités opérationnelles s'accroître considérablement. Le développement économique exceptionnel de la Corée du Sud ces vingt dernières années, a permis de nombreux programmes d'acquisition d'armes modernes. Cette modernisation profite tant aux États fournisseurs (au premier rang desquels les États-Unis), qu'à l'industrie locale qui bénéficie d'importants transferts de technologies.

Les proliférations en Corée du Nord



Perception de la menace par les deux Corée



▲ Le déploiement américain en Corée du Sud :

- Armée de l'air américaine
- Troupes américaines
- Marine américaine
- Bases aériennes de renseignements
- Mines nucléaires
- Bases de missiles
- Armes nucléaires

◀ Les représentations des menaces :

- Bases navales
- Bases aériennes
- Armée de terre
- Voie ferrée
- Voies express
- Axes d'attaque Nord-Sud

Les États-Unis disposent encore de 30000 soldats en Corée du Sud, auxquels il faudrait ajouter l'ensemble du dispositif américain dans la zone (Japon et VII^e flotte). En réaction au développement des capacités balistiques nord-coréennes, Washington a déployé des missiles antimissiles Patriot.

Les perspectives de réunification

Assez paradoxalement, la réunification des deux Corée n'est plus véritablement souhaitée à brève échéance. La situation catastrophique de la Corée du Nord n'incite guère les dirigeants de Séoul à se lancer dans un processus de développement similaire à celui qu'a connu l'Allemagne de l'Est depuis sa réunification avec la République fédérale d'Allemagne. Les puissants voisins que sont la Chine et le Japon se montrent plutôt inquiets devant la perspective d'une Corée réunifiée dotée d'un fort potentiel

économique et d'une armée puissante. Les États-Unis eux-mêmes semblent hésiter.

Afin peut-être de retarder une échéance qui demeure inéluctable, la Corée du Sud, le Japon et la Chine ont lancé des opérations d'assistance « humanitaire » au profit de la population nord-coréenne. Mais le délabrement de la Corée du Nord pourrait précipiter l'évolution : le régime de Pyongyang a finalement accepté, en juillet 1997, la proposition américaine de négociations de paix à quatre (les deux Corée, la Chine et les États-Unis).

Le bassin méditerranéen



La mer Méditerranée n'est plus au centre du monde. L'océan Atlantique, à partir du XVII^e siècle, puis l'océan Pacifique après la Seconde Guerre mondiale et la fin de l'hégémonie européenne sont considérés comme stratégiquement plus importants.

Comparée à ces deux océans (respectivement 106 et 180 millions de km²), la Méditerranée (2,9 millions de km²) apparaît comme un espace réduit. À l'époque des missiles à longue portée, les navires peuvent se sentir prisonniers d'une mer qui n'a que trois étroites issues : le canal de Suez vers la mer Rouge, les détroits turcs vers la mer Noire et surtout Gibraltar en direction de l'Atlantique. Cet espace restreint n'est pas pour autant stratégiquement homogène.

On retrouve en Méditerranée aussi bien des clivages Nord/Sud qu'Est/Ouest. L'espace stratégique méditerranéen ne saurait cependant être considéré comme d'intérêt strictement régional. Les pays riverains n'y détiennent d'ailleurs plus l'exclusivité de la présence militaire.

Au XIX^e siècle, la Grande-Bretagne s'assurait le contrôle de trois points clés sur la route des Indes : Gibraltar, Malte, Chypre puis Suez. Les positions des puissances européennes se sont relativement effritées depuis 1945 avec la perte de leurs colonies, protectorats, ou territoires sous mandat. Après la Seconde Guerre mondiale, États-Unis et URSS prennent pied en Méditerranée.

Ses seuls ports libres de glace se situant dans la mer Noire, la Russie – puis l'URSS – s'est toujours intéressée à la Méditerranée, mais sans jamais parvenir à prendre le contrôle des détroits entre ces deux mers. Après la brouille avec la Yougoslavie (1948), le retrait de l'Albanie du pacte de Varsovie (1968) a privé Moscou de Valona, sa seule base en Méditerranée. La même année, l'URSS pu disposer de la base d'Alexandrie en Égypte, mais elle en fut chassée en 1972. Avant sa disparition, l'URSS ne disposait plus que de points d'appui en Syrie.

Quant aux États-Unis, ils affirment leur présence dans la région à partir de la politique d'endiguement (1947). Aujourd'hui, l'Alliance atlantique contrôle l'ensemble de l'axe Nord de la Méditerranée, de l'Espagne à la Turquie, avec ses deux issues sur l'Atlantique et la mer Noire, le canal de Suez relevant de la souveraineté égyptienne, alliée désormais aux États-Unis.

Pendant la guerre froide, les forces navales de l'Alliance avaient l'avantage sur la flotte soviétique, cette dernière pouvant cependant être rapidement renforcée grâce à la flotte de la mer Noire. Les missions de la V^e Eskadra (empêcher les Occidentaux d'utiliser la Méditerranée) étaient de toutes façons moins exigeantes en forces que celles des pays de l'Alliance (maintenir ouvertes les voies de communication, assurer la sécurité de circulation, les transferts de troupes). Paradoxalement, les tensions principales se sont situées soit au sein des alliances (Grèce-Turquie) soit en dehors du clivage Est/Ouest (États-Unis-Libye, Liban, Israël-Syrie, Libye-Tunisie).

Au-delà de la situation des Balkans, le principal problème de la région est l'écart de richesses entre la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée, et le différentiel de démographie. Confrontée à ce défi, l'Union européenne a décidé de relancer sa politique méditerranéenne. À la fin de 1995, elle a organisé, à Barcelone, la

première conférence euro-méditerranéenne réunissant les Quinze de l'UE et douze « partenaires » du pourtour méditerranéen (Chypre, Malte, Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Liban, Israël, Autorité palestinienne, Syrie, Jordanie, Turquie). Cette politique est principalement axée sur les échanges économiques, même si une Charte de paix et de stabilité est évoquée. Mais le conflit israélo-arabe, les rivalités entre pays du Sud de la Méditerranée, les tensions entre le Sud et le Nord empêchent un véritable partenariat méditerranéen.

GIBRALTAR, UN « ROCHÉ » DISPUTÉ

En 1704, les Britanniques prennent Gibraltar aux Espagnols. La situation est officialisée par le traité d'Utrecht en 1713 et le territoire est déclaré colonie de la couronne en 1830. Depuis, le Royaume-Uni contrôle cette porte de la Méditerranée et refuse, au nom des habitants du « Rocher », les revendications espagnoles qui, de 1969 à 1985, prennent la forme d'un blocus.

L'adhésion de l'Espagne à l'OTAN (à laquelle est attribuée la base de Gibraltar) n'a pas permis de régler le différend.

LES DÉTROITS TURCS, PASSAGES STRATÉGIQUES

L'Empire ottoman a contrôlé, jusqu'en 1774, les détroits des Dardanelles (65 km de long, 2 à 5 de large) et du Bosphore (28 km de long, 0,6 à 3,3 de large). À cette date, la Russie obtient le libre passage de ses navires de commerce et, en 1833, celui de ses navires de guerre. La mer Noire fut démilitarisée en 1837 et après la guerre de Crimée en 1856.

Les détroits sont actuellement régis par la convention de Montreux (1936) qui permet la remilitarisation de la mer Noire. Elle confirme la liberté de passage pour les navires – sauf les porte-avions en temps de paix ou de guerre, si la Turquie reste neutre. En cas de conflit, Ankara accorde ou refuse le passage. Depuis 1976, la Turquie a fermé les yeux sur le passage des porte-avions soviétiques... permettant aux Américains de les étudier à loisir depuis la base de Karamursel.

LE CANAL DE SUEZ

Inauguré en 1869, le Canal de Suez fut régi par l'Égypte jusqu'à une intervention britannique en 1888. La convention de Constantinople instituait alors le libre passage. En 1956, Nasser nationalisa le canal, déclenchant une intervention militaire franco-britannique. En 1957, l'Égypte reconnaît la convention de Constantinople, mais entrave le passage des navires en provenance ou à destination d'Israël. Le canal fut fermé après la guerre israélo-arabe de 1967, les accords de Camp David permettant sa réouverture en 1979. Entre temps, il a perdu de son importance stratégique : contraints de contourner l'Afrique pour approvisionner l'Europe en pétrole du golfe Arabo-persique, ses anciens utilisateurs ont construit des super-pétroliers trop grands pour franchir le canal.

LES DIFFÉRENDS GRÉCO-TURCS

Athènes et Ankara s'opposent au sujet de Chypre et de la mer Égée dont la Turquie réclame le partage, ce qui reviendrait à placer certaines îles grecques sous juridiction turque. Du fait de la proximité de certaines îles grecques, la Turquie a par ailleurs déclaré qu'elle considérerait comme un *casus belli* l'extension de 6 à 12 miles marins des eaux

Le bassin méditerranéen



territoriales grecques. Enfin, le gouvernement turc a refusé d'intégrer l'OTAN pour répliquer à la remilitarisation par la Grèce – contraire au traité de Lausanne de 1923 – des îles du Dodécanèse et de Lemnos. Ces querelles interalliées, qui viennent se greffer sur une opposition ancestrale – l'Empire ottoman a occupé la Grèce pendant des siècles – embarrassent Washington et affaiblissent le flanc Sud de l'OTAN. Les États-Unis, en dépit d'un lobby grec influent, pencheraient en faveur de la Turquie, allié jugé plus fidèle et stratégiquement plus important du fait de ses frontières avec la CEI ou l'Irak et de ses 1 700 km de rives sur la mer Noire.

CHYPRE, UNE ÎLE STRATÉGIQUE

Chypre fut occupée par les Turcs en 1571. Avec l'ouverture du canal de Suez (1869), les Britanniques prennent conscience de l'intérêt stratégique de l'île : ils s'y installent en 1878 et l'annexent en 1914. Les Grecs (80 % de la population) qui réclament l'Enosis (le rattachement à la Grèce) passent bientôt à la lutte armée. Le 14 août 1960, l'indépendance est proclamée. Des troubles opposant les communautés grecques et turques, l'ONU doit déployer 2 500 casques bleus en 1964. Lorsqu'une dictature s'instaure en Grèce (1967), Chypre s'oriente vers le non-alignement. En juillet 1974, les colonels grecs tentent un putsch à Chypre. La riposte d'Ankara est immédiate : l'armée turque occupe 38 % du territoire de l'île, en chasse 200 000 Grecs et fait venir 30 000 colons d'Anatolie. Malgré les condamnations internationales, les troupes turques sont demeurées dans l'île et une « République turque du Nord de Chypre » a été proclamée (1983), seulement reconnue par Ankara. Surveillée par des casques bleus, une « ligne verte » divise Chypre.

LE GOLFE DE SYRTE, ZONE DE TENSION

Depuis 1981, le Golfe de Syrte a focalisé la tension entre Washington et Tripoli. Le colonel Kadhafi a fixé la limite des eaux territoriales de la Libye au parallèle 32°5 soit à 100 milles marins de ses côtes et y interdit le libre passage des navires de guerre. Or, le droit international

limite les eaux territoriales à 12 milles et y autorise le transit inoffensif, y compris des navires de guerre. En août 1981, deux avions F-14 américains ont abattu deux SU-22 libyens dans le golfe de Syrte. Au début de 1986, les États-Unis y ont multiplié les manœuvres aéronavales.

«EUROFORCE» ET «EUROMARFOR» : COOPÉRATIONS MILITAIRES DES PAYS MÉDITERRANÉENS DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE (UEO)

Les pays fondateurs de ces deux forces, opérationnelles depuis la fin de 1995, sont l'Espagne, la France et l'Italie, auxquels se sont associés le Portugal et la Grèce (elles restent ouvertes à l'ensemble des membres de l'UEO). Leur création a été préparée, depuis 1992, par des exercices maritimes conjoints en Méditerranée destinés à évaluer les forces de ces trois pays et, surtout, leur capacité à coopérer.

Placées sous le commandement successif des pays participants et destinées à être employées par l'UEO (mais aussi, en cas de besoin, par l'OTAN), Euroforce (terrestre) et Euromarfor (aéromaritime) sont composées par des unités nationales des pays participants (en 1997, Euromarfor disposait d'un porte-avions, d'un sous-marin nucléaire, d'un sous-marin classique, de quatre bâtiments amphibies, de 11 frégates et corvettes, de deux ravitailleurs, d'une composante de soutien anti-mines et d'une composante d'aviation de patrouille maritime). Elles ont pour objectif de contribuer à doter l'Europe d'une capacité militaire autonome, de permettre aux membres de l'UEO de « projeter » des forces sur le pourtour méditerranéen de l'Europe où des crises pourraient intervenir, et de rationaliser les dépenses consacrées à l'effort de défense. Les missions qui pourraient leur être confiées sont très larges : évacuation de ressortissants dans un pays méditerranéen confronté à une crise grave; aide humanitaire, opérations de maintien ou de rétablissement de la paix.

De façon symbolique, Euroforce et Euromarfor permettent à l'Europe d'affirmer sa volonté d'être présente politiquement, diplomatiquement et militairement en Méditerranée. À ce titre, on peut regretter que la mission d'interposition en Albanie (opération « Alba », 1997) ne leur ait pas été confiée.

L'Atlantique



Au XVI^e siècle, celui des Grandes découvertes, l'Atlantique a été dominé par les Ibériques et sillonné par des galions chargés des richesses du «Nouveau Monde». Il fut ensuite le cadre de l'expansion et de la rivalité des puissances britannique, française et hollandaise. Au XIX^e siècle, la Grande-Bretagne, première puissance maritime, assure sa prééminence maritime. Les États-Unis lui succèdent à la faveur des guerres mondiales.

Les galions chargés d'or ont été remplacés par les supertankers, mais l'Atlantique demeure un espace d'échanges. Ceux-ci ont évolué avec les découvertes et le progrès des techniques de navigation, du cabotage autour des archipels de la Méditerranée atlantique (Canaries, Madère et Açores) au XV^e siècle, aux flux intenses qui relient aujourd'hui les pays de l'ALENA et ceux de l'Union européenne.

Deux Atlantique

Avec 106 millions de km², l'Atlantique est le deuxième océan de la planète par sa superficie, derrière le Pacifique (180 millions). Comme le Pacifique, il s'étend d'un pôle à l'autre, mais les distances qui séparent ses rives sont beaucoup plus réduites.

On peut distinguer deux Atlantique : celui de l'hémisphère Nord, qui sépare l'Europe de l'Amérique, est riche en mers bordières (Baltique et mer du Nord, Méditerranée, mer des Antilles et Caraïbes) et en îles. Elles constituent autant d'escales pour sa traversée. Si près de 4000 km séparent l'Irlande de Terre-Neuve, la traversée peut s'effectuer par les Féroé, l'Islande et le Groenland. Plus au Sud, Madère, les Canaries, les Açores et les Petites Antilles constituent des relais entre le Portugal et le «Nouveau monde».

Dans l'hémisphère Sud, l'Atlantique, entre l'Afrique et l'Amérique, est le plus vaste espace vide de la planète : seules trois îles (Ascension, Sainte-Hélène et Tristan da Cunha), rompent l'immensité désertique. Les deux masses continentales qu'il sépare se rapprochent à la hauteur de l'Afrique occidentale et du Brésil (moins de 3000 km du Cap-Vert au Brésil). L'océan s'élargit ensuite, des quarantièmes rugissants aux soixantièmes hurlants, pour s'ouvrir sur le continent arctique. Sa largeur maximale est de 6500 km sur le 60^e parallèle.

Au-delà de ses mers bordières, l'Atlantique draine les territoires qui l'entourent avec quelques-uns des plus grands fleuves du monde : Saint-Laurent, Mississippi, Orénoque, Amazone et Rio de la Plata sur sa façade américaine, Elbe, Rhin, Escaut, Seine ou Loire pour l'Europe, Niger et Congo pour l'Afrique. Il offre ainsi, dans la Manche, en mer du Nord, des Grands lacs à l'estuaire du Saint Laurent ou dans le golfe du Mexique, des axes majeurs de trafic et d'échanges.

Espace d'échanges

L'Atlantique fut donc d'abord un espace d'échanges entre le Nord et le Sud, l'Europe et l'Afrique, et, paradoxalement, entre l'Europe et l'Orient. Le Nouveau Monde et l'espace atlantique ne sont découverts que par erreur.

Dès le XV^e siècle, les Portugais mettent en place une économie céréalière puis sucrière dans les îles de l'Atlantique

méditerranéen. Le sucre de Madère est exporté dans toute l'Europe. Parallèlement, ils explorent les côtes atlantiques de l'Afrique, avec l'espoir de créer une nouvelle route maritime vers l'Orient. Le cap de Bojador, sur la côte de l'Afrique occidentale, est franchi au milieu du XV^e siècle, ouvrant la route du Sud, mais aussi celle de l'or (Rio de Oro) et des esclaves. En 1487, Bartolomeu Dias atteint le Cap de Bonne Espérance et ouvre la route des Indes.

Enfin, en 1492, «l'erreur» de Christophe Colomb, qui cherchait une nouvelle route vers l'Orient, met en relation le Vieux continent et le Nouveau Monde. À la différence des Portugais, qui se limitaient à des comptoirs et points d'appui le long de la route des Indes, les Espagnols s'efforcent, au XVI^e siècle, de prendre en main les terres découvertes de l'autre côté de l'Atlantique et leurs fabuleuses richesses. L'or et l'argent du Nouveau Monde traversent l'océan pour irriguer les économies du Vieux continent.

Progressivement, le commerce transatlantique des métaux précieux est remplacé par celui du tabac, du coton et de la canne à sucre. Parce que les plantations exigent une main-d'œuvre importante, la traite des Noirs ou «commerce triangulaire» (entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques) s'intensifie : du XV^e à la fin du XIX^e siècle, 12 millions d'esclaves traversent l'Atlantique. Français et Anglais traversent également l'océan pour former les premières colonies de peuplement en Amérique du Nord.

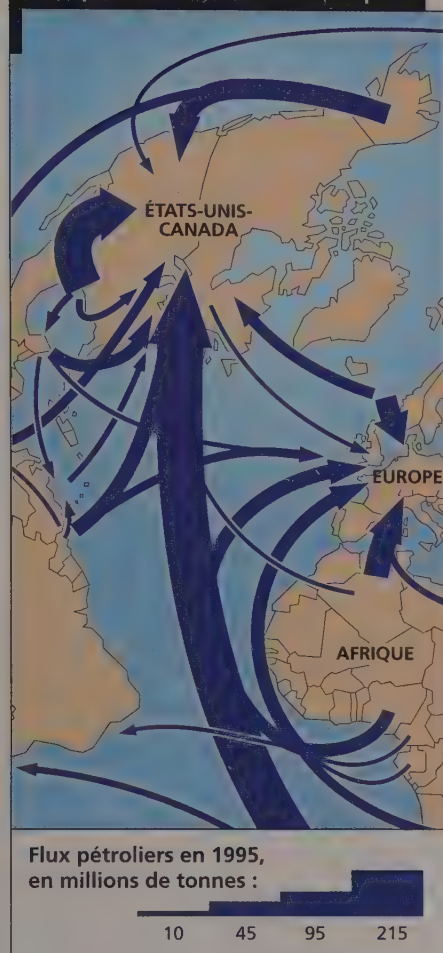
Parallèlement, le commerce transatlantique s'accroît et fait les beaux jours des ports de la façade atlantique de l'Europe (Londres, Bristol, Liverpool, Anvers, Amsterdam, Hambourg, Stettin, Le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux...). Au milieu du XIX^e siècle, il est encore dynamisé par la révolution industrielle, l'essor des États-Unis (et du port de New York) et l'importance des flux migratoires (plus de 30 millions d'Européens émigrent en Amérique du Nord entre 1850 et 1914). Mais l'espace atlantique tend à se rétrécir à l'Atlantique-Nord, où les échanges sont particulièrement denses.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'isolationnisme des États-Unis et leur coup d'arrêt à l'immigration menacent les flux transatlantiques. La crise de 1929 aggrave encore la situation, les échanges commerciaux entre l'Europe et l'Amérique du Nord s'effondrent. Il faut attendre le second conflit mondial et, surtout, l'après-guerre et la guerre froide, pour que l'Atlantique redevienne l'espace privilégié du commerce mondial.

Dès 1947, l'aide du plan Marshall et les investissements américains facilitent le redressement de l'Europe occidentale. Les échanges commerciaux, d'abord très déséquilibrés en faveur des États-Unis, augmentent de façon considérable, plus vite encore que la croissance pourtant exceptionnelle que connaissent les pays de la Communauté européenne et les États-Unis. Les flux d'échanges entre l'Union européenne et les États-Unis s'élevaient, en 1995, à près de 100 milliards d'écus dans les deux sens. Cet équilibre relatif contraste avec le profond déficit structurel accusé par les échanges bilatéraux États-Unis-Japon.

En dépit du dynamisme de l'Asie du Sud-Est et de la zone Pacifique, l'océan Atlantique représente encore, à la fin du XX^e siècle, près de la moitié du commerce maritime mondial et les échanges transatlantiques restent supérieur de 50% aux échanges

Le pétrole dans l'Atlantique



Transport aérien au-dessus de l'Atlantique Nord



Planisphère oblique ; projection à compensation régionale. J. Bertin.

importante de l'Atlantique, qui relie New York à l'entrée de la Manche en passant par le Sud de Terre-Neuve, représente encore 40% de la circulation maritime mondiale (plus de 60% dans les années 1960). L'Atlantique est sillonné par les supertankers, pétroliers (en provenance du Moyen-Orient via Le Cap, de l'Afrique occidentale, du Mexique et du Venezuela), minéraliers (le Brésil, de nombreux pays d'Afrique et l'Amérique exportant d'importantes quantités de minerais) et par d'énormes porte-conteneurs, qui permettent l'essentiel des échanges de produits manufacturés entre les deux rives de l'Atlantique-Nord.

Espace stratégique

Dominé par les Ibériques au XVI^e siècle, l'océan Atlantique est le théâtre, au XVII^e siècle des rivalités et affrontements entre les flottes hollandaise, française et surtout britannique. Ces puissances européennes s'affirment dans l'espace atlantique. En remportant la bataille navale de Trafalgar (1805) face à une flotte franco-espagnole, la Grande-Bretagne assure sa prééminence sur l'Atlantique. Elle y établit, pour plus d'un siècle, une *Pax britannica* en obtenant le contrôle des principales routes maritimes, au départ de l'Europe, autour de Madère et des Canaries et à l'entrée de l'arc antillais.

La Première Guerre mondiale bouleverse cette situation. L'Europe décline, alors que les États-Unis s'affirment : devenus créanciers de l'Europe, ils revendiquent l'égalité avec la flotte de guerre britannique et disputent désormais à la Grande-Bretagne le contrôle des routes maritimes.

Les guerres mondiales puis la guerre froide soulignent l'importance stratégique de l'Atlantique, principal axe de ravitaillement

et de soutien des puissances maritimes confrontées à la menace de la puissance continentale (l'Allemagne, l'Allemagne nazie puis l'Union soviétique).

Le second conflit mondial connu, comme le premier, sa bataille de l'Atlantique (de 1914 à 1918, 4837 navires et 220 sous-marins; de 1939 à 1945, les pertes s'élevèrent à 2775 et 781 sous-marins navires). L'Allemagne nazie s'efforça, notamment par la guerre sous-marine, d'isoler le Royaume-Uni en coulant les navires qui le ravitaillaient. Après Pearl Harbor et l'entrée en guerre des États-Unis, les pertes demeurèrent importantes. Les liens tissés pendant la guerre entre les États-Unis et le Royaume-Uni – la fameuse « *special relationship* » – et, au-delà, entre l'Amérique du Nord et l'Europe, conditionnent largement le devenir de l'Atlantique à l'issue du conflit.

Après 1945, l'Atlantique se rétrécit encore : le choix américain de ne pas renouer avec l'isolationnisme, la nécessité de trouver des débouchés aux puissantes industries américaines, la nécessaire reconstruction de l'Europe et, bien sûr, les débuts de la guerre froide, font de l'Atlantique un espace éminemment stratégique. Les liens étroits, politiques et militaires, noués entre l'Europe occidentale et les États-Unis sont symbolisés, en avril 1949, par la signature du traité de l'Atlantique Nord. Pendant la guerre froide, le rôle stratégique de l'Atlantique Nord est déterminant. La deuxième et la sixième flotte américaine patrouillent en Atlantique et en Méditerranée. Les sous-marins américains marquent les sous-marins soviétiques lorsqu'ils franchissent la ligne Groenland-Islande-Féroé. De part et d'autre de l'Atlantique, sous l'océan, les armes nucléaires assurent l'équilibre de la terreur.

La fin de l'affrontement Est/Ouest ne signifie pas la fin de l'importance stratégique de l'Atlantique. Les très complexes relations entre l'Europe et les États-Unis, la Russie et les États-Unis, continuent de s'inscrire dans cet espace.

L'océan Indien



Troisième océan par sa superficie (75 millions de km² avec les mers adjacentes, soit le cinquième des surfaces maritimes du globe), l'océan Indien est le lieu de passage obligé d'une très grande part des approvisionnements en énergie et en matières premières de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Japon et d'une fraction substantielle de leurs échanges de produits manufacturés.

L'océan Indien, enjeu stratégique

Au départ des pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient, quatre routes divergent en direction de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Japon. Elles portent sur un volume global de pétrole de l'ordre de 460 millions de tonnes (le tiers des flux pétroliers interrégionaux). La route du canal du Suez qui ne permet pas actuellement le passage des pétroliers de très grande capacité, est fortement concurrencée par celle du cap de Bonne Espérance, étant donné la tendance constante à l'accroissement de la jauge des navires.

Au transit du pétrole et d'autres matières premières s'ajoute un trafic considérable de biens intermédiaires et de produits manufacturés. La route du canal de Suez demeure la voie privilégiée qu'emprunte ce trafic qui porte sur un volume de plus de 190 millions de tonnes. C'est par elle que passe en particulier l'essentiel des échanges de marchandises entre l'Europe et le Japon.

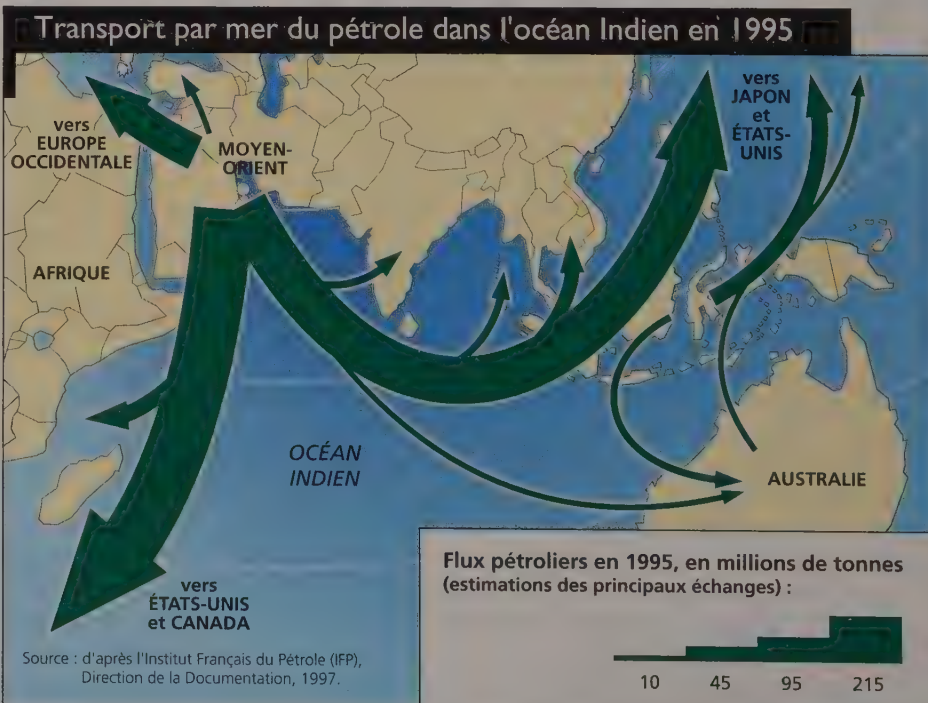
L'accès à l'océan Indien est commandé par quelques verrous : cap de Bonne Espérance et Tasmanie que les navires sont contraints de contourner à faible distance, détroits de Bab el Mandeb, d'Ormuz, de Malacca, de Singapour, de la Sonde, de Lombok, de Timor et Torres. Leur contrôle par des puissances hostiles compromettrait gravement la sécurité des approvisionnements des pays occidentaux et du Japon.

Les territoires qui bordent l'océan Indien constituent par ailleurs l'un des plus importants réservoirs de richesses en matières premières et en énergie du monde. Le Moyen-Orient reste la principale zone de production pétrolière du globe. Il assure près du quart de la production mondiale et possède près des deux tiers des réserves prouvées. Ses ressources pétrolières sont en outre constituées de bruts, moyens ou légers, dont le coût d'extraction est, de loin, le plus bas au monde. L'Afrique australe et l'Australie offrent par ailleurs des possibilités considérables d'exploitation minière. L'Afrique du Sud détient en particulier de très importantes réserves de minerais stratégiques (environ 60% des réserves mondiales de chrome et 80% du manganèse et du platine).

L'océan Indien, théâtre de la rivalité Est/Ouest

La décolonisation, puis le retrait des forces britanniques à l'Est de Suez, décidé en 1967, ont marqué la fin de l'influence politique et du rôle militaire du Royaume-Uni dans l'océan Indien. La présence britannique a alors été relayée par celle des États-Unis. En vertu d'un accord de 1966, ils ont reçu du Royaume-Uni le droit de disposer de l'île de Diego Garcia dont ils ont fait leur principal point d'appui militaire dans la zone. Ils ont également déployé des sous-marins nucléaires stratégiques afin de menacer le Sud de l'Union soviétique.

Politiquement handicapés par leurs liens avec Israël, l'Afrique du Sud et le régime du Shah, les États-Unis ont subi, au cours des années 1970, un recul de leur influence dans l'océan Indien alors que l'Union soviétique y renforçait ses positions. Les grandes étapes de cette évolution furent l'arrivée au pouvoir d'un régime pro-soviétique en Éthiopie (1976), la chute du Shah d'Iran (1979) et l'invasion de l'Afghanistan (1979). Les États-Unis réagirent en accroissant leur présence militaire, surtout navale, et en assistant l'Arabie saoudite dans sa politique de défense et de soutien des gouvernements arabo-islamiques pro-occidentaux. Ils apportèrent également une aide militaire substantielle au Pakistan et à la guérilla afghane. De son côté, l'Union soviétique consentait un effort d'assistance militaire considérable à ses alliés régionaux (Éthiopie en particulier) et établissait dans la zone une présence navale permanente, très inférieure cependant à celle des États-Unis. Dans ce contexte de bipolarisation, l'Inde s'est dotée d'une capacité militaire significative (surtout dans le domaine naval) dans un souci affirmé d'indépendance mais avec un soutien soviétique très marqué.



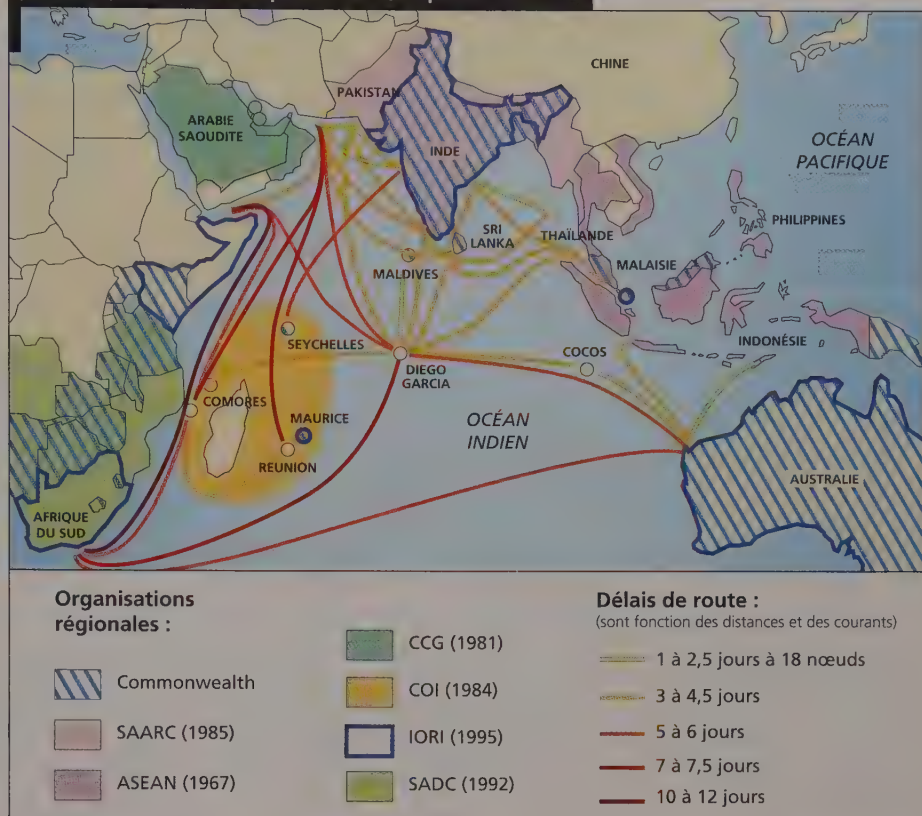
La France a, pour sa part, développé sa présence dans la région en s'appuyant sur ses possessions (Réunion, Mayotte, îles éparses), son implantation militaire à Djibouti, une force navale permanente et des liens historiques et culturels privilégiés avec certains pays (Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice), malgré des contentieux territoriaux, moins aigus aujourd'hui.

Coopérations ou confrontations?

La fin de l'affrontement Est/Ouest, l'effondrement de l'URSS et la guerre du Golfe ont profondément modifié la situation politique de l'océan Indien sans y réduire notablement les risques de conflit. Les États-Unis sont à présent la seule puissance en mesure d'exercer une influence politique et militaire globale dans une région où les tensions restent endémiques. Ils n'ont cependant pas fait la preuve ni de leur détermination, ni de leur capacité à contribuer efficacement à leur solution durable et négociée.

Au Moyen-Orient, le processus de paix paraît dans l'impasse. La confrontation indo-pakistanaise reste aiguë, à propos du Cachemire notamment. Plus généralement, on observe que la plupart des pays en développement riverains de l'océan Indien ou appartenant à son *hinterland*, sont engagés dans des conflits internes ou externes persistants. Leurs désordres internes peuvent être d'une gravité extrême, comme dans la corne de l'Afrique (Éthiopie, Somalie, Soudan) et de l'Afrique des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, ex-Zaïre devenu République démocratique du

L'océan Indien, espace de coopération



Congo en 1997 après la victoire des forces de Laurent-Désiré Kabila sur le régime de Mobutu). Les dépenses militaires de beaucoup d'entre eux sont, proportionnellement à leur PNB, parmi les plus élevées du monde.

Des efforts de regroupement régional ou sub-régional sont cependant entrepris avec l'*Indian Ocean Rim Initiative* (IORI), la Commission de l'océan indien (COI), la *South Asian Association for Regional Cooperation* (SAARC), l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), dont les dix membres ont signé, en 1995, un traité instituant une zone dénucléarisée dans la région, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et la *Southern African Development Community* (SADC). Les chances de faire de l'océan Indien la « zone de paix » qu'envisageait le mouvement des non-alignés en 1970 dépendent largement du succès de ces multiples coopérations.

L'océan Indien, espace de confrontation



Le Pacifique



Le Pacifique, comme concept géopolitique, ne saurait être la somme des pays baignés par l'immense océan. De façon plus restrictive, il correspond aux pays océaniques formés par les réseaux insulaires de la Micronésie, de la Mélanésie et de la Polynésie auxquels s'ajoutent l'île-continent constituée par l'Australie et l'ensemble néo-zélandais.

Le mythe du centre du monde

Cette définition plus resserrée permet d'identifier, par-delà les variétés des cultures et des structures politiques, une plus grande homogénéité. En effet, les pays océaniques, si l'on excepte l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont des caractéristiques communes : dispersion et éclatement des réseaux insulaires, population de faible importance, mais paradoxalement dotées d'un très fort taux de natalité qui fait encourir le risque de surpopulation à court terme, faibles ressources, dépendance économique vis-à-vis des États-Unis, de l'Australie ou de la France. Face au mythe du Pacifique, nouveau centre du monde, il convient de reprendre la thèse de Yves Lacoste : « le Pacifique c'est vide ».

Géopolitiquement, la coupure Pacifique-Nord/Pacifique-Sud se révèle pertinente. Le Pacifique-Nord est une sorte de lac américain. Le Pacifique-Sud, lui, a hérité de la décolonisation une prolifération d'États insulaires, peu viables économiquement en dehors d'une aide de la communauté internationale.

Depuis 1945, le système politique du Pacifique comporte cinq acteurs, dont quatre puissances anglo-saxonnes : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France. Après la décolonisation des années 1970, Londres s'est éclipsée du Pacifique et la situation géopolitique des quatre autres partenaires s'est profondément modifiée.

Trois ensembles océaniques

Classiquement, on distingue trois ensembles océaniques : la Micronésie, la Mélanésie et la Polynésie.

La Micronésie recouvre *grosso modo* le Pacifique-Nord. Depuis 1945, ce vaste espace maritime est contrôlé par les États-Unis. Un réseau insulaire leur permet de projeter leur puissance géopolitique jusqu'au rivage de l'Asie : il est composé de Hawaï (50^e État de l'Union), des îles Guam et Wake (territoires de l'Union), de Palau, de Marshall, du Commonwealth des Mariannes (États associés) et de l'État fédéré de Micronésie qui rassemble d'anciennes colonies espagnoles partagées entre l'Allemagne et le Japon avant d'être confiées, par l'ONU, en 1945, à la tutelle américaine. Cette continuité stratégique et territoriale est confortée par la présence d'importantes bases à Guam et à Hawaï. Elles servent de relais de projection en direction de l'océan Indien et du Moyen-Orient, comme l'a démontré l'acheminement des troupes américaines lors de la guerre du Golfe. Le retrait actuel des bases américaines des Philippines devrait s'effectuer au bénéfice du dispositif américain en Micronésie, notamment de la base de Timian.

La Mélanésie est une zone divisée, politiquement et linguistiquement (plus de mille langues mélanésiennes ont été dénombrées). Dominée par la Nouvelle-Guinée-Papouasie, elle connaît un certain nombre de foyers de tension. Le premier est formé par les tentatives de sécession de l'île de Salomon. Le second a son origine dans l'annexion de la Papouasie Occidentale (Irian-Jaya) par l'Indonésie qui y importe forces et colons venus de Java. Le troisième secteur de friction est constitué par la situation politique intérieure de Fidji : depuis 1987, les Fidjiens d'origine mélanésienne, qui souhaitent faire de Fidji le leader du monde mélanésien, briment la minorité indienne et mènent aujourd'hui une politique nationaliste.

La Polynésie est formée par le triangle Hawaï, Île de Pâques, Nouvelle-Zélande. Son unité culturelle contraste avec son éclatement politique hérité du partage colonial du XIX^e siècle. Cette unité ethnico-culturelle est formée par la culture maohie, qu'il ne faut pas confondre avec les maoris de Nouvelle-Zélande, lesquels forment uniquement une branche de la famille polynésienne maohie. La plupart des États polynésiens issus de la décolonisation, notamment de la décolonisation britannique, connaissent à l'heure actuelle une situation économique particulièrement difficile.

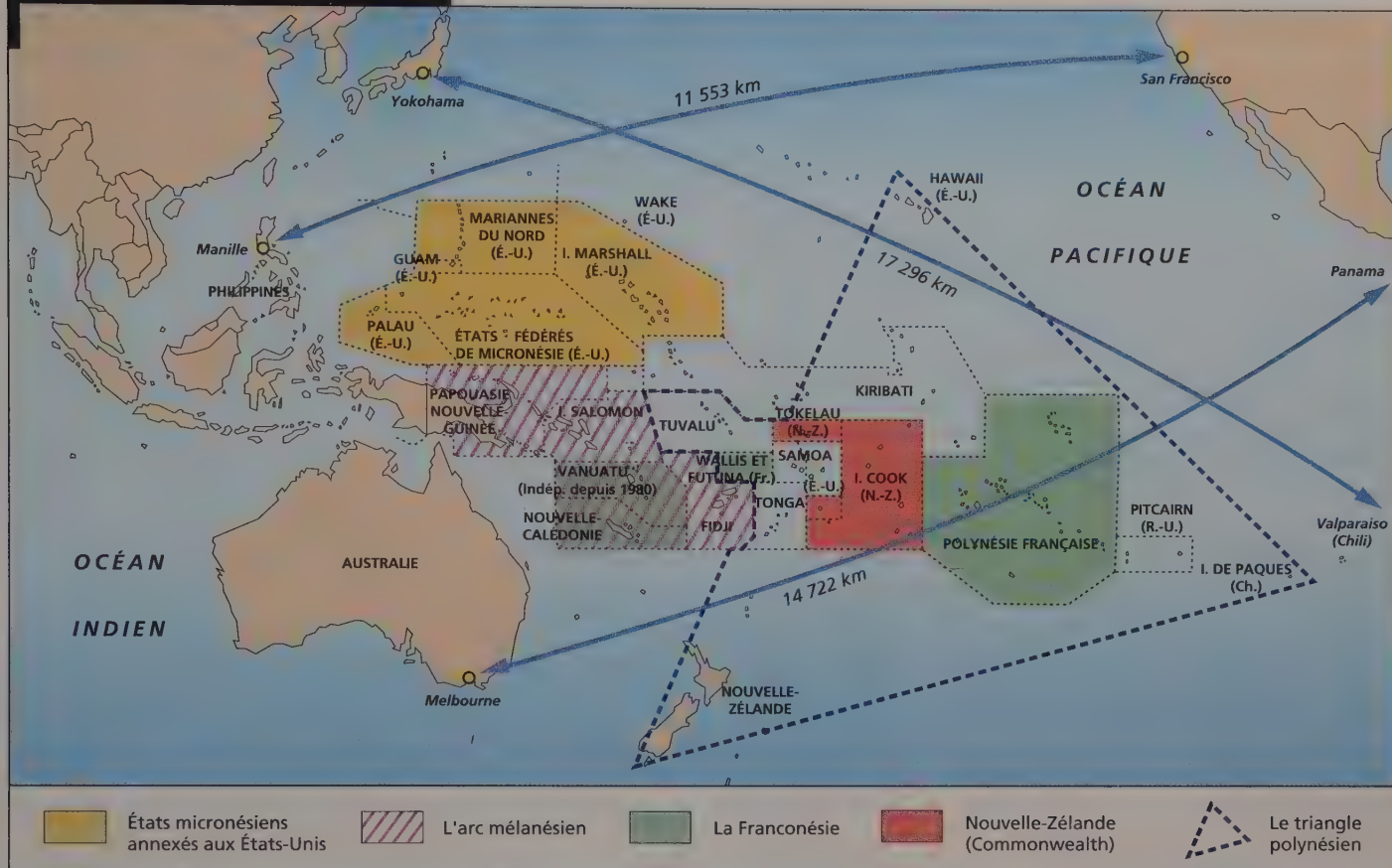
Ces trois ensembles insulaires océaniques n'ont pas une grande importance économique, ils sont confrontés à des handicaps de plus en plus lourds. Si l'on excepte la Micronésie, qui s'insère dans le dispositif planétaire américain, la fin de la confrontation Est/Ouest a renforcé le déclin stratégique de cette immense zone et notamment de sa partie méridionale.

Économiquement, l'ensemble océanique entre peu à peu dans la mouvance de l'Asie du Nord (Japon, Corée du Sud).

LA FRANCONÉSIE

La Franconésie, c'est ainsi que l'on désigne les trois territoires français du Pacifique : Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna auxquels il convient d'ajouter le Vanuatu, ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides pour partie francophone. Si la Franconésie forme une exception linguistique au sein d'un ensemble anglo-saxon et anglophone, il ne faudrait pas en tirer des conséquences géopolitiques systématiques sur l'opposition entre le monde francophone et le monde anglo-saxon. Le mythe d'un Pacifique protestant anglo-saxon, opposé par tous les moyens à un Pacifique français et catholique, ne résiste pas à l'analyse. En effet, sur le plan religieux, la Franconésie est également partagée entre catholiques et protestants. L'antagonisme était davantage lié à la question des essais nucléaires qu'à la présence française en elle-même. L'arrêt des essais et l'évolution vers l'autonomie interne des trois TOM français, entamée dans les années 1980, concourt à la détente. Ces territoires sont associés économiquement à l'Union européenne dans le cadre des accords PTOM.

Les ensembles du Pacifique



Projection de Van der Grinten.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE, « DÉMOCRATIE PASTORALE »

La Nouvelle-Zélande est un pays très différent de l'Australie tant par son histoire que par ses contraintes géopolitiques. Isolée au milieu de l'océan Pacifique, cette « démocratie pastorale », séparée du Sud-Est asiatique par l'énorme *blockhaus* australien, évolue de façon particulière. Ses faibles moyens militaires, l'absence de menaces réelles lui confèrent une posture géopolitique particulièrement originale qui n'exclut pas l'existence de tensions avec la minorité maorie. La Nouvelle-Zélande forme par ailleurs un *commonwealth* avec les États associés des îles Cook, de l'île de Niue et de Tokelau, dispositif original qui permet à la Nouvelle-Zélande d'affirmer sa vocation polynésienne.

L'AUSTRALIE, ÎLE-CONTINENT

Le centre de gravité de cette île-continent est formé par un ruban urbain situé sur la côte Est. L'Australie qui se situe au confluent de l'océan Indien, du Pacifique et de l'Antarctique connaît une évolution géopolitique. Si par le passé elle s'est toujours engagée aux côtés du Royaume-Uni et des États-Unis lors des différents conflits (Première et Seconde Guerre mondiale, guerre de Malaisie, guerre du Vietnam), elle réévalue aujourd'hui son dispositif militaire en fonction de l'évolution non seulement de la zone Pacifique, mais aussi de l'Asie du Sud-Est. Le rééquilibrage au bénéfice de la façade de l'océan Indien en est un aspect important. Sur le plan économique et politique, l'Australie, traditionnellement présente dans la zone mélanésienne du Pacifique, se redéploie progressivement vers les pays de l'ASEAN et ceux du Nord (Japon, Corée du Sud). Ce passage d'une orbite pacifique à une orbite asiatique s'accompagne d'une asiatisation de sa population qui, dans une génération, sera constituée pour un tiers d'Asiatiques. Cette lente évolution n'empêche pas l'Australie de demeurer le plus fidèle allié de Washington dans le cadre du traité ANZUS.

LES ÎLES DU PACIFIQUE : CENT ANS DE PARTAGE

– En 1890, les Espagnols possèdent les Philippines et la Micronésie ; les Hollandais l'Ouest de la Nouvelle-Guinée/Papouasie ; les Français la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, les établissements français de l'Océanie (actuellement la Polynésie) ; les Américains Hawaï, les Samoa orientales ; les Anglais : le reste.

– En 1900, l'Espagne est évincée et ses colonies sont partagées entre Américains (Philippines), Allemands et Japonais (Micronésie). De plus, Berlin conquiert la Papouasie orientale. Peu après, Paris et Londres s'établissent en Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu).

– En 1919, les colonies allemandes sont partagées, dans le cadre du mandat de la SDN, entre le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui récupèrent chacun la Micronésie, la Papouasie et les Samoa orientales.

– En 1945, après la défaite du Japon, Washington récupère, dans le cadre des tutelles de l'ONU, l'ensemble micronésien.

– De 1960 à 1990, les décolonisations menées par la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis permettent à toutes ces îles d'accéder à l'indépendance, sous des formes variées.

Les dernières présences européennes sont celles de la France et du Royaume-Uni, qui possède la minuscule île de Pitcairn.

Les régions polaires

Les régions polaires Arctique et Antarctique forment deux continents très contrastés dans le domaine de la géographie, des activités humaines, de la stratégie et des régimes juridiques.

L'Arctique fut et reste le lieu de l'équilibre militaire stratégique entre les États-Unis, la Russie et peut-être demain la Chine. L'Antarctique est devenu en pleine « guerre froide », le continent de la science internationale. « Poumon de la terre », zone dédiée à « l'intérêt de l'humanité », il est démilitarisé et sert d'observatoire à de nombreuses missions scientifiques permanentes. Sa démilitarisation et sa non-nucléarisation sont effectives.

La fin de la guerre froide, la montée des préoccupations d'environnement, l'espace et l'instauration d'un nouveau droit international issu de la convention de Montego Bay de 1982 tendent à rapprocher les statuts juridiques de ces deux régions polaires.

L'Arctique

Avec 12 millions de km², l'océan Arctique est la plus importante des mers bordières de l'océan Atlantique sur lequel il s'ouvre par un passage, large de 400 km, entre le Spitzberg et le Groenland. L'essentiel de cet océan, dont le pôle Nord occupe le centre, est couvert de glaces permanentes dont l'épaisseur ne dépasse pas 3 à 4 mètres.

Les températures sont basses mais moins contrastées que dans l'Antarctique grâce au volant thermique de l'eau de mer. La température moyenne au pôle Nord est, en été, de 0°C. La circulation des navires est alors possible le long des côtes sibériennes et canadiennes au travers des deux fameux passages du « Nord-Est », contrôlé par la Russie et contournant l'Eurasie et du « Nord-Ouest » contrôlé par le Canada et contournant l'Amérique.

Contrairement à l'océan Antarctique, qu'aucune terre ne sépare des trois océans Atlantique, Indien et Pacifique, l'océan glacial Arctique en est presque complètement isolé par des masses continentales qui dessinent autour de lui une véritable circonférence percée seulement de quatre passages : détroit de Behring, de Davis, du Danemark et mer de Norvège.

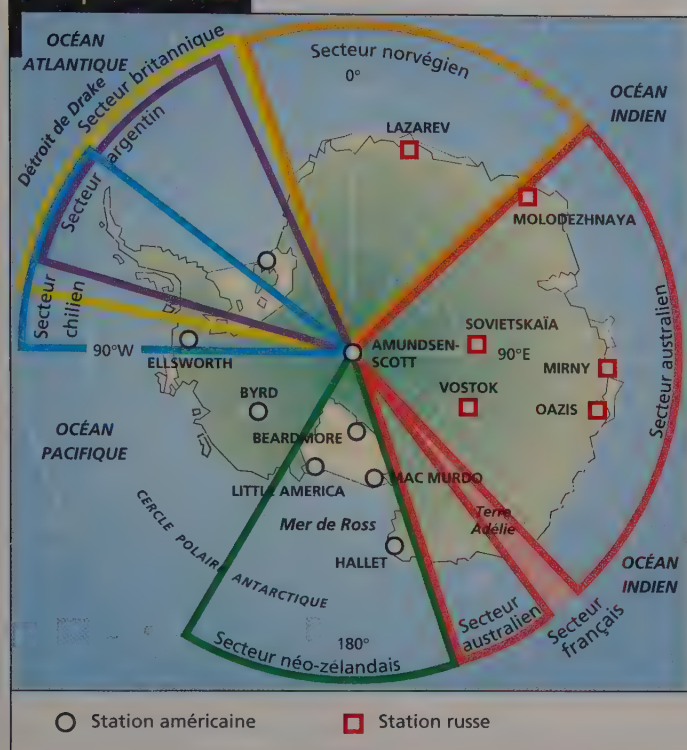
C'est derrière ce rempart naturel qu'a été construit l'essentiel des forces stratégiques soviétiques ; c'est autour de ces passages que les États-Unis et les marines de l'OTAN ont dressé des barrières d'alerte et

de détection anti-aérienne et anti-sous-marine. Le pôle Nord reste encore le plus formidable terrain d'entraînement des sous-marins d'attaque.

L'Arctique qui ouvrait le chemin aux forces aériennes et balistiques jusqu'au cœur des territoires russes et américains a été et reste la région la plus militarisée de la planète. Les bases avancées du Groenland, de l'Alaska et de la Norvège, en permettant de s'approcher davantage des côtes de l'ex-URSS, contrôlent efficacement les détroits et l'espace aérien. À l'heure d'un renouveau des défenses anti-missiles balistiques et anti-spatiales, l'Arctique peut retrouver, avec l'Antarctique, un intérêt stratégique majeur.



Le pôle Sud



La doctrine de la dissuasion nucléaire, à l'évidence, passe encore par le pôle Nord. Un basculement des centres de puissance au profit du Pacifique et de l'Asie ne remettrait pas fondamentalement en cause ce principe.

L'océan Arctique est le seul à avoir fait l'objet de tentatives d'appropriation. Dès 1926, l'ex-URSS s'est déclarée souveraine de la partie de l'Océan comprise entre ses côtes et le pôle. La France revendique la souveraineté des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et les zones d'exclusivité économique correspondantes créées en 1955. La théorie des secteurs, qui fut mise en place dès 1970, suscite encore des polémiques. Elle postule en effet que la surface totale de l'océan Arctique est cessible en autant de parts que d'États riverains, la mesure adoptée ayant pour base la longueur de la côte de ces pays avec pour sommet le pôle Nord. Certains pays sont lésés, *a fortiori* les pays non riverains. Le Spitzberg et la mer de Brentz sont également sources de litiges pour des raisons militaires et économiques.

L'évolution du droit de la mer et la fin de la guerre froide pourraient permettre une évolution du statut de l'Arctique. Il pourrait se rapprocher progressivement de celui de l'Antarctique afin que les activités militaires s'effacent au profit d'activités économiques et scientifiques.

L'Antarctique

Dernier continent découvert et exploré, l'Antarctique représente 10% de la surface des continents émergés. D'une superficie de 14 millions de km², il est recouvert sur la quasi-totalité de sa surface par une énorme calotte glaciaire dont l'épaisseur peut atteindre 4 700 mètres. Il renferme 90% des réserves d'eau douce de la planète. Ce continent est en outre le plus haut du monde puisque son altitude moyenne atteint 1 800 mètres. Il est aussi celui des conditions météorologiques les plus extrêmes (-89° C et des vents de plus de 220 km/h).

L'Antarctique est ceinturé par un anneau océanique continu, l'océan glacial Antarctique, qui l'isole des autres continents (1 000 km de l'Amérique du Sud; 2 000 km de la Nouvelle-Zélande; 3 600 km de l'Afrique du Sud). Son exploration progressa pourtant plus vite que celle de l'Arctique avec, dès le XVIII^e siècle, le Français Bouvet et l'Anglais Cook puis, au XIX^e siècle, avec Dumont d'Urville en Terre Adélie où une base française fut installée.

En dépit de prétentions à la souveraineté manifestées par certains États, le domaine antarctique jouit d'un statut international et reste avant tout consacré à la recherche scientifique. Il est démilitarisé et dénucléarisé. Douze pays, dont les États-Unis et l'ex-URSS, s'imposèrent en régulateurs dans les années 1950 et donnèrent à l'Antarctique un statut international particulier : le traité de Washington, signé en décembre 1959 et entré en vigueur en 1961. Il est l'exemple même d'une volonté de coopération pacifique entre les nations du monde puisqu'il gèle les revendications territoriales et proclame l'internationalisation du continent, fondée sur des utilisations pacifiques. Sont interdits toutes manœuvres et essais de nature militaire ainsi que la décharge des déchets radioactifs. Il ne s'oppose pas, en revanche, à l'emploi de personnel ou de matériel militaire pour la recherche scientifique ou pour tout autre fin scientifique. Cela permet aux grandes puissances de disposer de sites d'observation dont la finalité est duale, comme ceux qui permettent d'observer l'espace et de contrôler les satellites.

En Antarctique, l'intérêt scientifique prend donc le pas sur les préoccupations économiques, territoriales ou militaires. La Russie dispose de sept bases (750 personnes); les États-Unis en ont trois; l'Argentine six (en liaison avec la Grande-Bretagne, l'Australie et le Chili); le Japon deux; la France, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Allemagne, la Pologne et la Nouvelle-Zélande, l'Ukraine ont chacun une base. Le Brésil, le Pérou, l'Uruguay et la Chine organisent régulièrement des campagnes océanographiques. L'Europe est également présente avec des missions scientifiques auxquelles participent l'Espagne, les Pays-Bas, la Suisse et l'Allemagne. Après la création de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (1992), la France s'est vue confier la responsabilité de l'implantation de la station Concordia, en coopération avec l'Italie, ainsi que la réalisation de forages profonds.

L'Antarctique est un observatoire privilégié pour l'étude et la compréhension de l'environnement de notre planète (sismométrie, climatologie, physique de la haute atmosphère, magnétisme, comportement des matériels et des hommes dans des conditions extrêmes). Six ans de recherche polaire viennent d'être définis pour l'an 2000 en biologie, zoologie, espace (détection des neutrinos), environnement (analyse de l'effet de serre), médecine (thermorégulation), sismique (possibilité d'une réserve d'eau douce souterraine équivalente au lac Baïkal). Les coûts de la recherche en Antarctique sont élevés (plus de 3 millions de francs pour le séjour annuel d'un homme), ce qui rend peu attractive son exploitation future.

L'Antarctique fournit donc le modèle parfait des relations internationales pacifiques. Son rôle stratégique est pourtant important puisqu'il permet de contrôler les détroits. Un des enjeux de la guerre des Malouines (1982) était de maintenir le contrôle du détroit de Drake qui permet le basculement des flottes du Pacifique vers l'Atlantique. De même, il ne faut pas sous-estimer les richesses halieutiques formidables du «krill» qui attirent déjà des flottilles de pêche asiatiques.

> LES CONTRIBUTEURS

Gabriel Arnaud, Journaliste, responsable d'ONG.

Didier Billion, Chercheur à l'IRIS.

Pascal Boniface, Directeur de l'IRIS, professeur à l'IEP de Paris.

Franck-Emmanuel Caillaud, Directeur adjoint de l'IRIS.

Alain Carton, Haut fonctionnaire.

Michel Drain, Administrateur à l'Assemblée nationale.

Olivier de Frouville, Allocataire de recherche à l'Université Paris-X Nanterre.

Bertrand Gallet, Directeur adjoint de l'IRIS.

Marc Germanangue, Chercheur à l'IRIS, ATER à l'Université de Paris XIII.

Roberto Gimeno, Atelier de cartographie de l'IEP de Paris.

Hubert Gourdon, Professeur de Science Politique à l'Université de Saint-Quentin en Yvelines.

Camille Grand, Chercheur à l'IRIS, rédacteur en chef de la Revue Internationale et Stratégique.

Jean-François Gribinski, Directeur scientifique de l'IRIS.

Jean-Jacques Kourliandsky, Chercheur à l'IRIS.

Guy Labertit, Chercheur à l'IRIS.

Alain Labrousse, Directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues.

Marc Lavergne, Géographe, Chargé de recherche au laboratoire URBAMA (CNRS) à Tours, ancien directeur du CERMOC (Beyrouth) et du CEDUST (Khartoum)

Christian Lechervy, Chercheur à l'IRIS.

Jean-Louis Margolin, Historien, maître de conférences à l'Université de Provence, chercheur associé au CERI et à l'IRSEA.

Jean-Pierre Maulny, Secrétaire général de l'IRIS.

Patrice Mitrano, Atelier de cartographie de l'IEP de Paris.

Cédomir Nestorovic, Chef du département Europe centrale et orientale à l'Institut supérieur du commerce international de Dunkerque.

Marc Nouschi, Professeur d'histoire en première supérieure au lycée Janson-de-Sailly, enseigne à l'IEP de Paris, à l'École nationale de la Magistrature et au CELSA.

Janny Pantern, Atelier de cartographie de l'IEP de Paris.

Michel Pene, Officier de marine (DAS).

Gérard Prunier, Chercheur au CNRS.

Jean-Christophe Rufin, Directeur de recherche à l'IRIS.

Jean Savoye, Chercheur à l'IRIS.

Jean-Marc Sorel, Professeur de Droit public à l'Université de Rennes.

Thierry Tardy, Chercheur à l'IRIS.

Philippe Thiard, Agrégé de géographie, enseigne à l'Université de Reims Champagne-Ardennes.

François Thual, Enseignant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Claude Wauthier, Écrivain, journaliste, ancien rédacteur en chef à l'AFP, chercheur à l'IRIS.

Thomas Lothar Weiss, Coordinateur de Programme auprès de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

> INDEX

Accord de Wassenaar	67	Begin	128	CNUCED	27, 77	Égypte	24, 25, 66, 80, 91, 127, 132, 134	Guerre du Golfe	29, 66, 84, 91, 115, 131, 135, 161
Accords d'Helsinki	23, 56, 106	Belgique	110, 146	Coexistence pacifique	22	Eisenhower	80	Guerre du Kippour	128
Accords d'Oslo	129	Bélieze	118, 120	Colomb	166	Eltine	109, 149	Guerre Iran-Irak	68
Accords de Brioni	86	Biafra	145	Colombie	52, 121	Embargo	66, 84, 86, 121, 130, 135	Guillaume II	15
Accords		Birmanie	25, 55, 149, 156	Commonwealth	24, 94, 117, 140, 158	Emirats arabes unis	136	Guinée équatoriale	146
de Camp David	128, 132	Blair	95	Comores	90, 169	Empire austro-hongrois	16, 104	Guomindang	152
Accords de Dayton	87, 99, 113	Blocus de Berlin	22, 78	Compaoré	145	Empire ottoman	10, 14, 16, 103, 126, 130, 134, 138	Guyana	90, 118, 125
Accords de Lomé	97	Boers	140	Conférence de Berlin (1885)	15	Erythrée	144	Haiti	48, 50, 118
Accords de Marrakech	46	Bokassa	25, 146	Conférence de Stockholm	(1972) 58	Espagne	10, 60, 96, 111, 124	Hamas	129
Accords de Munich	93, 104	Bolivar Simon	120, 122	Conférence du Caire (1994)	72	Estonie	100, 106	Han	154
Accords de Nassau	95	Bolivie	35, 122	Conflits israélo-arabes	51, 126	États-Unis	18, 22, 30, 46, 58, 60, 64, 66, 70, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 94, 108, 112, 114, 121, 123, 128, 132, 135, 160, 162, 170	Hassan II	130
Acheson	79	Bonaparte	98	Congo	146	Ethiopie	14, 25, 35, 50, 98, 108, 132, 144	Haushofer	12
Açores	124, 166	Bosnie-Herzégovine	55, 86, 103, 113	Congrès de Vienne	10	Falkland	94	Haute-Volta	145
ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)	77	Bosphore	164	Conseil baltique	100	Finlande	20, 100, 111	Havel	106
Acte unique européen	111	Botswana	141	Conseil de coopération du Golfe	84, 136, 169	FMI	42, 46, 119, 145	Hawaï	170
Adriatique	20, 102	Boudhisme	62, 156	Conseil de l'Europe	56, 59, 60, 91, 110	FORPRONU	86, 99	HCR	36, 49
AELE	47, 95, 100, 110	Bourguiba	130	Conseil nordique	100	France	14, 18, 60, 64, 66, 70, 80, 90, 93, 97, 110, 113, 130, 145, 169	Heartland	115
Afghanistan	23, 25, 32, 52, 83, 108	Brandt	92	Continent	23, 115, 160	Frédéric II	10	Helms-Burton	47, 116, 118
Afrique australe	168	Brejeve	28, 105, 108, 109, 121	Convention de Genève (1951)	49	Front islamique du Salut (FIS)	130	Herzl	126
Afrique centrale	146	Brésil	47, 59, 65, 66, 76, 96, 122, 124	Convention de Montego Bay (1982)	77, 172	Front Polisario	130	Hexagonale	99
Afrique du Sud	55, 56, 65, 66, 94, 140, 168	Bretton Woods	46	Convention de Montreux (1936)	138, 164	Fukuyama Francis	32	Himalaya	148
AIEA	59, 65	Briand	16	Convention internationale sur les armes biologiques (CIAB, 1972)	69	G7	42, 117, 160	Hindouisme	156
Alaska	114	Brunei	156	Convention internationale sur les armes chimiques (CIAC, 1993)	69	G8	59	Hiroshima	64, 160
Albanie	18, 20, 98, 103	Bulgarie	18, 28, 102, 104	Cordon sanitaire	104, 108	Gabon	48, 90, 146	Hitler	18
ALENA	47, 114, 117	Burkina-Faso	145	Corée	25, 47, 58, 65, 66, 79, 152, 160, 162	Galliéni	14	Hô Chi Minh	24, 82
Algérie	14, 24, 55, 91, 108, 130	Burundi	50, 147	Corne de l'Afrique	144	Garibaldi	98	Holbrooke Richard	87
Allemagne	18, 60, 66, 78, 92, 100, 110, 163	Bush George	32, 84	Costa Rica	120	GATT	42, 46	Hollande	140, 142
Alliance atlantique	20, 66, 91, 95, 99, 112	Cachemire	52, 149	Côte-d'Ivoire	90, 145	Gaza	127	Honduras	120
Amin Dada	25, 147	CAEM (Comecon)	28, 104	Coup de Prague	20, 104	Géim	113	Honecker	106
Amnesty international	40, 54	Cambodge	25, 82, 156, 159	Cour internationale de justice (CIJ)	32, 142	Ghana	24, 25	Hong Kong	47, 94, 152, 158
Andropov	109	Caméroun	145	Crise de Cuba	81, 118	Gibraltar	96, 164	Hongrie	18, 28, 93, 103, 108, 113
Angleterre	10, 12, 14, 94, 114, 140	Canada	94, 114, 117	Crise de Fachoda (1898)	15	Golan	128	Houphouët-Boigny	145
Angola	23, 24, 29, 32, 108, 142	Canaries	166	Croatie	86, 102	Golfe d'Abaka	127	Huntington	61
Antarctique	34, 58, 124, 172	Cap Vert	124	Croix-Rouge	40	Golfe d'Oman	132	Hussein de Jordanie	134
Antigua et Barbuda	118	Caraïbes	118	CSCE	97, 101, 105, 112	Golfe de Syrte	165	Hussein Saddam	84, 134, 137
Antilles	166	CARICOM	118	CTBT	115	Golfe persique	134, 148	Hutu	147
ANZUS	30, 115	Carter	56, 132	Cuba	29, 81, 108, 116, 118, 121, 142	Gomulka	104	IDS	70
Apartheid	32, 140	Casamance	52	Dalai Lama	154	Gorbatchev	23, 28, 30, 83, 92, 106, 109	IFOR	87, 99, 113
APRONUC	158	Castro	81	Danemark	100, 110	Grands Lacs	32, 146, 147	Île de Guam	170
Arabie saoudite	25, 55, 56, 63, 66, 84, 91, 132, 136	Catherine II	10	Dardanelles	164	Grèce	20, 66, 103, 111, 164	Îles Féroé	166
Arafat	128	Caucase	109, 138	De Gasperi	99	Greenpeace	40	Îles Malouines	125
Arctique	172	CCNA (ou Cocona)	112	De Gaulle	18, 95, 110	Grenade	118	Inca	122
Argentine	55, 56, 58, 65, 121, 124	Ceausescu	106	Déclaration Balfour	126	Groenland	166, 172	Inde	24, 25, 48, 55, 58, 59, 65, 70, 72, 108, 148, 153, 156
Aristide	119	CECA	110	Déclaration Schuman	110	Groupe de contact	86, 113	Indochine	24, 26, 82, 156
Armée rouge	101, 104, 108	CED	110	Delors	111	Groupe de Contadora	121	Indonésie	24, 25, 55, 62, 156, 170
Arménie	51	CEE	110	Deng Xiaoping	155	Groupe de Rio	121	Initiative de défense stratégique (IDS)	71
Arms control	65	CEI	106, 109	Détroit de Behring	172	Groupe de Visegrad	106	Intifada	129
ASEAN	47, 156, 158, 169	Centrafrique	25, 90, 146	Diego Garcia	168	Groupe des 77	26, 77, 149	Irak	25, 29, 55, 65, 66, 76, 84, 127, 133, 138
Assouan	133	Ceylan	25, 148, 156	Dien Bien Phu	82	Groupe islamique armé (GIA)	130	Iran	25, 50, 54, 55, 133, 135, 138
Atlantique	166	Charlemagne	110	Djibouti	90, 144, 169	Guadeloupe	90, 118	Irlande	48, 94, 101, 110
Australie	35, 48, 94, 168, 170	Charte de l'Atlantique	24	Doctrine Hallstein	92	Guatemala	120	Islam	62, 103, 130, 136, 145, 156
Autriche	10, 35, 98, 101, 111	Charte de La Havane	46	Doctrine Monroe	115, 118, 121, 125	Guerre de Cent Ans	94	Israël	25, 29, 51, 54, 62, 65, 66, 70, 80, 84, 91, 126, 132, 134, 136
Bahamas	118	Charte de Paris pour la nouvelle Europe	56, 112	DOM	118	Guerre de Corée	22, 79	Italie	10, 18, 98, 110, 130
Bahreïn	136	Charte des 77	105	Dubcek	105	Guerre de l'Ogaden	50, 144	Izetbegovic	87
Baie des cochons	81	Chiapas	120	Ecosse	94	Jamaïque	118	Japon	12, 18, 25, 46, 61, 64, 66, 70, 74, 79, 115, 154, 160
Balkans	12, 55, 102, 138, 164	Chiisme	62, 134, 136	EEE	47, 100	Jaruselski	28, 105	Java	156
Baltique	20, 35	Chili	55, 122, 124	Eglise catholique	62, 103	Jdanov	20	Jérusalem	62, 128
Bandung	25, 26, 132	Chine	14, 25, 30, 47, 51, 55, 57, 59, 66, 70, 72, 79, 82, 108, 149, 152, 156, 158, 161			Jordanie	25, 84, 127, 132, 134		
Bangladesh	62, 149	Churchill	18, 20, 64, 95						
Banque mondiale	36, 42, 46, 59, 145	Chypre	138, 164						
Bantoustan	140	CIG	111						
Barbade	118	Cisjordanie	127						
Bataille de Trafalgar	167	CJTf	113						
		Clémenceau Georges	16						
		CNN	42						

Joseph II	10	Mexique	58, 60, 114, 117,	Pakistan	24, 25, 29, 50, 52,	Russie	10, 66, 70, 76, 93, 100,	Terre-Neuve	166
Judaïsme	62		120, 122		55, 65, 83, 148		112, 113, 126	Thaïlande	25, 155
Kabila	146, 169	Mezzogiorno	99	Palestine	25, 32, 51, 126, 134	Rwanda	32, 44, 147	Thatcher	95
Kadhafi	50, 130, 165	Micronésie	170	Panama	42, 116, 121	Sadate	128, 132	Tibet	26, 153, 156
Karadzic	87	Milosevic	87	Pan Mun Jon	79	SADC	143, 169	Tigré	144
Katanga	146	Mitterrand François	56	Papouasie-Nouvelle-Guinée		SADCC	143	Timor	157, 168
Kémal	16, 138	Mobutu	25, 146		170	Sahara occidental	97, 130	Tito	20, 26, 86, 99, 104, 108
Kennedy	81	Mongolie	35, 62, 156	Paraguay	35, 124	Sahel	35, 145	TNP	65, 67, 115, 125, 141
Kenya	50, 144, 147	Monnet	110	Partenariat pour la paix	113	Saint-Domingue	118	Touareg	15, 34
Khmers rouges	82	Monténégro	86, 103	Parti Baas	134	Saint-Kitts-et-Nevis	118	Traité ABM	70
Khomeiny	62, 135	Mostar	87	Patagonie	122	Saint-Pierre-et-Miquelon	90	Traité d'Amsterdam	113
Khrouchtchev	81, 104	Moubarak	132	Patassé	146	Saint-Vincent-et-les Grenadines	118	Traité de Maastricht	91, 95, 101, 111
Kim Il-Sung	162	Moyen-Orient	23, 29, 55,	Pax americana	118		10	Traité de Neuilly	104
Kissinger	22		91, 168	Pays baltes	18, 100, 104, 109	Sainte-Alliance	118	Traité de Paris (1763)	10
Kitchener	14	Mozambique	23, 24, 29,	Pays de Galles	94	Sainte-Lucie	108	Traité de Rome	99, 110
Kohl	93		108, 141	Pays-Bas	110	Sakharov	97	Traité de Saint-Germain-en-	
Kominform	20	Mur de Berlin	32, 78, 93	Pearl Harbor	18, 167	Salazar	65	Laye	98, 104
Kouriles	160	Mussolini	98	PECO	104, 111, 113	SALT	120	Traité de Tlatelolco	125
Koweït	32, 76, 84, 135	N'Guesso	146	Péninsule ibérique	96	Salvador	120	Traité de Tordesillas (1494)	124
Kurdes	32, 34, 68, 138	Nagy	104	Pentagonale	99	Sandiniste	120	Traité de Trianon	104
La Mecque	62, 136	Namibie	32, 141	Perestroïka	106, 109	Sandino	100	Traité de Versailles	16, 104
Laos	25, 82, 156	Nasser	24, 26, 80, 127, 132,	Pérou	52, 121	Scandinavie	111	Transjordanie	127
Lénine	15, 107		134, 136	Perse	14	Schengen	38, 108, 126, 134,	Trinidad et Tobago	118
Léopold II	14	Nehru	25, 26, 79	PESC	111, 113	SDN	138, 141, 147	Triple Alliance	12
Lesotho	141	Népal	25, 35, 149	Pétrole	76, 146		144	Triple Entente	12
Lettonie	100, 106	Nétanyahou	129	Philippines	25, 48, 79, 156	Sélassié	90, 145	Triplice	12
Liban	25, 52, 54, 91, 127,	Neutralité	101	Pinochet	122, 125	Sénégal	145	Trotski	107
	132, 134	Nicaragua	29, 108, 120	Plan Juppé-Kinkel	86	Senghor	52, 123	Truman	20, 79
Libéria	14, 25, 32, 44	Niger	145	Plan Marshall	20, 99, 104	Sentier Lumineux	86, 102, 104	Tsiganes	51
Libye	25, 55, 98,	Nigeria	48, 145	Plan Owen-Stoltenberg	86	Serbie	169	Tudjman	87
	108, 130	Nil	132, 146	Plan Vance-Owen (1993)	86	Seychelles	99, 113	Tunisie	14, 130
Ligne Oder-Neisse	92	Nixon	22, 82, 155	PNUD	36	SFOR	157	Turquie	20, 25, 48, 60, 66,
Ligue arabe	25, 84, 130	Nkrumah	24	Pologne	16, 18, 23, 28, 92,	Siam	80, 127, 132		103, 138, 164
Ligue hanséatique	100	Non-alignement	26, 101		100, 103, 113	Sinaï	47, 155, 158	Tutsi	147
Lissouba	146	Noriega	118, 121	Polynésie	90, 170	Singapour	126	UEM	111
Lituanie	100, 106	Norvège	100	Porto Rico	118, 121	Sionisme	93, 104	UEO	30, 91, 101, 112
Luxembourg	74, 110	Nouvelle-Calédonie	90, 170	Portugal	10, 24, 96, 111,	Slovaquie	86, 102	Ulster	94
Macédoine	35, 86, 103	Nouvelle-Zélande	94, 170		124, 142	Slovénie	110	UNESCO	36, 60
Machrek	91, 134	OCDE	42, 59, 117, 162	Printemps de Prague	104	SME	46	UNICEF	36
MacKinder	12, 115	Océan Indien	156, 168	Printemps des peuples	10	SMI	24	Union de Kalmar	100
Madagascar	90, 169	Océan Pacifique	170	Processus de paix	129	Soekarno	108	Union du Maghreb arabe	
Madère	166	OIG	38	Prolifération	65, 67	Soljenitsyne	32, 44, 50, 144	(UMA)	131
Maghreb	48, 62, 90, 130	OLP	29, 84, 128, 130, 135	Protestantisme	62	Somalie	58, 77	Union européenne	59, 60,
Mahan	12, 114, 121	Oman	136	Protocole de Genève (1925)	68	Sommet de la Terre	25, 44, 55, 132, 144		91, 95, 100, 106, 112, 164
Malaisie	155	OMC	46	Prusse	10	Soudan	99, 111	United fruit	121
Malawi	142	ONG	40, 56	Qatar	136	Spinelli	154, 159	URSS	16, 18, 20, 22, 28, 30,
Mali	35, 145	ONU	18, 24, 32, 36, 38, 42,	Québec	117	Spratly	115		58, 64, 66, 79, 80, 81, 82, 83,
Malouines	173		56, 59, 79, 84, 86, 91,	Rabin	129	Spykman	44, 52, 55, 148		92, 100, 104, 107, 153
Malte	164		101, 117, 126, 128, 140,	Ratzel	12	Sri Lanka	18, 20, 79, 104,	Uruguay	121, 124
Mandchourie	160		144, 154, 161	RDA	28, 78, 92	Staline	107, 108	Uruguay round	46
Mandela	140	OPEP	77, 84, 136, 140	Reagan Ronald	28, 71, 83, 121		65	Vatican	62, 99
Mao Zedong	152	Organisation de l'unité		Représailles massives	64	START	94	Venezuela	48, 118, 122
Marie-Thérèse	10	africaine (OUA)	25, 130	République arabe unie	132, 134	Statut de Westminster	100, 111	Victor-Emmanuel II	98
Maroc	60, 91, 130	Organisation		République démocratique		Suède	42, 95, 132, 164, 168	Vietnam	22, 25, 50, 82,
Martinique	90, 118	des États américains (OEA)	25,	du Congo	50, 146	Suez	34, 101		108, 152, 156
Maurice	169		56, 116, 123	République tchèque	93, 103,	Suisse	154	Walesa	105
Mauritanie	130, 132	Ormuz	168		113	Sun Yat-sen	62, 144	Wallis-et-Futuna	90
Mayotte	90, 169	Orthodoxie	62, 103	Résolution Vandenberg	20	Sunnisme	118	Wilson	16, 32, 38
Mazzini	98	OSCE	113	Réunion	90, 169	Surinam	141	Yalta	18
McArthur	79	Ostpolitik	23, 92, 99, 106	Révolution de velours	106	Swaziland	25, 29, 52, 55, 91, 108,	Yémen	25, 50, 55, 132, 136
Médecins sans frontières	40	OTAN	30, 64, 70, 87, 93,	Révolution des Oeillets	96	Syrie	127, 132, 134	Yougoslavie	16, 18, 20, 34,
Médine	62, 136		97, 99, 100, 103,	Révolution française	10, 34,		25, 34, 47, 65, 66,		57, 63, 66, 86, 98, 102,
Méditerranée	90, 96, 99, 132,		106, 108, 112, 115,		54, 118, 126	Taiwan	152, 160		104, 108, 113,
	134, 164		117, 138	RFA	78, 92		83	Zaïre	25, 50, 142, 146
Mélanésie	170	OTASE	30, 115	Rhodes	14, 143	Talibans	147	Zambie	142
Mer du Nord	35	Ouganda	25, 50, 133, 147	Rhodésie	143	Tanganyika	147	Zanzibar	147
Mer Égée	102	Pacte Andin	122	Rimland	115	Tanzanie	90, 130, 146	Zeroual	130
Mer Ionienne	102	Pacte balkanique	138	Riposte graduée	64	Tchad	152	Zimbabwe	35, 142
Mer Noire	102, 138, 164	Pacte de Bagdad	30	Roosevelt F. D.	18, 24	Tchang Kai-Chek	16, 18, 20,	Zoulous	140
Mer Rouge	132, 134, 136, 164	Pacte de Bruxelles	20	Roosevelt T.	116, 121	Tchécoslovaquie	23, 28, 93, 104, 108, 113		
MERCOSUR	122, 125	Pacte de Varsovie	20, 28, 30,	Roumanie	18, 28, 102, 104		109		
Mésopotamie	134		64, 66, 103, 112	Royaume-Uni	18, 66, 80, 94,	Tchernenko	122		
Metternich	10	Pacte germano-soviétique	108		110, 125	Terre de feu			

Sommaire

■ Représentations cartographiques	6
---	---

ESPACE MONDIAL

■ Perspectives historiques.....	10
---------------------------------	----

■ Les acteurs des relations internationales.....	34
---	----

■ Les forces transnationales.....	42
-----------------------------------	----

■ Les facteurs de puissance.....	64
----------------------------------	----

■ Crises et guerres.....	78
--------------------------	----

AIRES RÉGIONALES

■ L'Europe.....	90
-----------------	----

■ Les Amériques.....	114
----------------------	-----

■ Proche-Orient et monde arabe musulman.....	126
---	-----

■ L'Afrique sub-saharienne.....	140
---------------------------------	-----

■ L'Asie.....	148
---------------	-----

■ Les espaces maritimes.....	164
------------------------------	-----

■ Index	174
---------------	-----

Photos :

Sipa Press - Cole

Sipa Press - Delahaye

Gamma - Merillon

La mondialisation est-elle irréversible ? Les États-Unis sont-ils une puissance hégémonique ? Où en est la construction européenne ? Quel est l'avenir de la Russie ? Quelles sont les racines des conflits qui ensanglantent l'Afrique ? La paix est-elle possible au Proche-Orient ?

Autant de questions soulevées par une actualité internationale plus complexe que jamais. Chaque jour, submergés d'informations, nous avons du mal à y voir clair.

Permettre à chacun de décoder les grands événements et les tendances majeures de l'évolution du monde contemporain, tel est le but de cet **Atlas des relations internationales**.

- **200 cartes synthétiques** en couleurs d'une grande lisibilité pour visualiser et saisir les phénomènes majeurs.
- **Des analyses claires** pour resituer l'ensemble des problèmes internationaux dans une perspective globale.

■ Réalisé sous la direction de Pascal Boniface et par une équipe d'une trentaine d'experts qui sont avant tout des pédagogues, l'ouvrage permet de connaître et comprendre les mécanismes et ressorts de notre environnement international.

■ **PASCAL BONIFACE** est directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). Il dirige le 3^e cycle d'études stratégiques à l'Université de Paris-Nord et est également professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Consultant en relations internationales, il a écrit et dirigé la publication d'une trentaine d'ouvrages.

48 3148 3



9 782228 714306

KO-908-068

